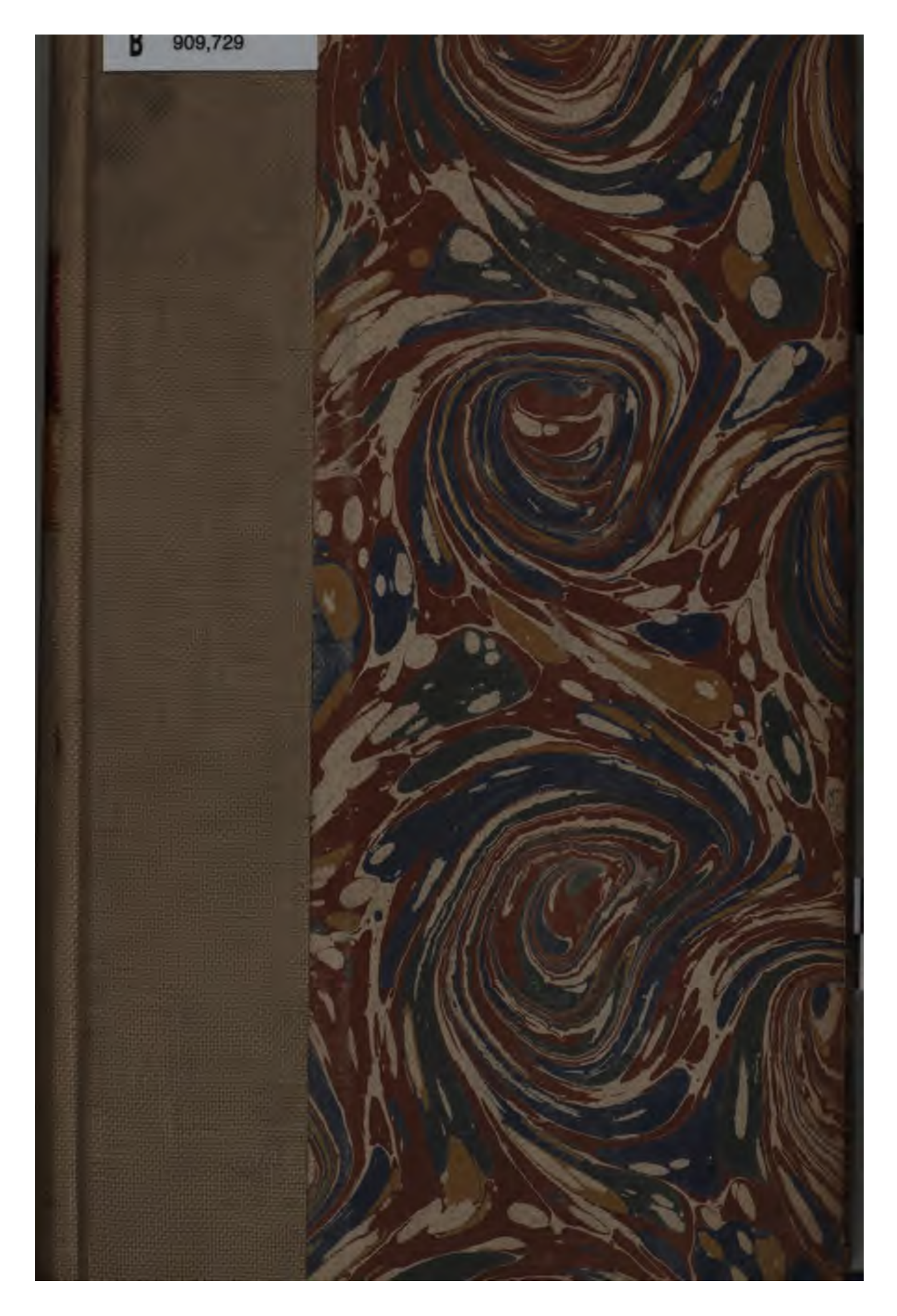



PARIS SANS PAIR
BIBLIOTHÈQUE
DE
PAUL LACOMBE

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE.

PARIS. — TYPOGRAPHIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE,

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE PAR LÉON TECHENER

AVEC LE CONCOURS

De MM. Charles Asselineau, de la bibliothèque Mazarine; L. Barbier, ancien administrateur à la bibliothèque du Louvre; Éd. de Barthélemy; Baudrillart, de l'Institut; Prosper Blanchemain, de la Société des Bibliophiles; Jules Bonnassies; J. Boulmier; Ap. Briquet; Gust. Brunet, de Bordeaux; J. Carnandet, ancien bibliothécaire de Chaumont; E. Castaigne, bibliothécaire à Angoulême; Philarète Chasles, conservateur à la bibliothèque Mazarine; F. Colincamp, professeur à la Faculté des lettres de Douai; Pierre Clément, de l'Institut; comte Clément de Ris, de la Société des Bibliophiles; Cuvillier-Fleury, de l'Académie française; docteur Desbarreaux-Bernard; A. Destouches; Firmin Didot, de la Société des Bibliophiles; baron A. Ernouf; Ferdinand Denis, administrateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; Al. de La Fizelière; Alfred Franklin, de la bibliothèque Mazarine; marquis de Gaillon; prince Augustin Galitzin, de la Société des Bibliophiles; J.-Ed. Gardet; J. de Gaulle; Ch. Giraud, de l'Institut; Alf. Giraud, ancien député; Jules Janin, de l'Académie française; Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal; Le Roux de Lincy, de la Société des Bibliophiles; comte de Longpérier-Grimoard; Ed. Meaume; P. Margry; Fr. Morand, de Boulogne-sur-Mer; Paulin Paris, de l'Institut; Louis Paris; Gaston Paris, de l'Institut; baron J. Pichon, président de la Société des Bibliophiles; Rathery, conservateur à la Bibliothèque nationale; Rodard, bibliothécaire d'Aix; Silvestre de Sacy, de l'Académie française; Sainte-Beuve, de l'Académie française; Francis Wey; etc.

CONTENANT DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, LITTÉRAIRES.

1879

PARIS

LÉON TECHENER,

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52, PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE

1879

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE.

LETTRES DE PÉTRARQUE
SUR L'AMOUR DES LIVRES

Pétrarque, on l'ignore généralement, fut le bibliophile le plus passionné de son temps. Toute sa vie, il collectionna avec ardeur les écrivains de l'antiquité. Le monde lettré lui est redevable de la découverte de plusieurs manuscrits. Copiste infatigable, la mort le surprit la plume à la main. Nous avons détaché de sa correspondance les trois lettres suivantes qui peignent en lui le bibliophile. Dans la première, il engage vivement un de ses compatriotes à user de son influence pour lui procurer des livres ; dans la seconde, il remercie un des ministres de l'empereur d'Orient du don des poésies d'Homère ; dans la troisième, il raconte, en y joignant diverses épisodes de sa vie, la perte qu'il a faite du *Traité de la Gloire* de Cicéron, ouvrage qui n'a pas été retrouvé depuis.

Nous devons cette communication à l'obligeance de M. Victor Develay, dont l'Académie française a couronné dernièrement les travaux sur Erasme, et qui prépare, en ce moment, une traduction des Lettres de Pétrarque.

A JEAN D'INCISA (1)
PRIEUR DU COUVENT DE SAINT-MARC, A FLORENCE

Je vais vous dire, cher frère, ce que depuis longtemps l'oubli ou la négligence m'a fait omettre. S'il est permis

(1) Incisa est un village près de Florence, ou la famille de Pétrarque possédait un petit domaine.

de se glorifier, je me glorifierai devant vous de la seule chose dont il soit sage de se glorifier. Franchement la clémence divine m'a soustrait sinon entièrement, du moins en grande partie, à toutes les ardeurs des passions humaines, car que ce soit l'effet de la bonté de ma nature ou du temps, c'est toujours un don du ciel. A force de voir et de réfléchir, j'ai commencé enfin à comprendre ce que valent les occupations qui agitent les mortels. Cependant pour que vous ne me croyiez pas exempt de tous les travers de l'humanité, je suis possédé d'une passion insatiable que jusqu'à présent je n'ai pas pu ou du moins que je n'ai pas voulu réprimer, car je me flatte que la passion des choses honnêtes n'est point déshonnête. Voulez-vous savoir quel est le genre de ma maladie? Je ne puis me rassasier de livres; et j'en ai peut être plus qu'il n'en faut. Mais il en est des livres comme du reste, le succès des recherches aiguillonne la cupidité; de plus les livres ont un attrait particulier. L'or, l'argent, les perles, un habit de pourpre, un palais de marbre, un champ bien cultivé, des tableaux, un coursier orné et les autres objets de ce genre procurent un plaisir muet et superficiel. Les livres charment jusque dans la moelle des os, ils nous parlent, nous conseillent et s'unissent à nous par une sorte de familiarité vivante et harmonieuse. Un livre ne se présente pas seul auprès de ses lecteurs, il fait mention du titre des autres, et l'un fait désirer l'autre.

Pour le prouver par des exemples, les *Académiques* de Cicéron m'ont rendu Marcus Varron cher et aimable; j'ai appris dans les *Offices* le nom d'Ennius; la lecture des *Tusculanes* m'a inspiré mon premier amour pour Térence; j'ai connu par le livre de la *Vieillesse* les *Origines* de Caton et l'*Économique* de Xénophon, et j'ai lu dans les *Offices* que ce dernier ouvrage avait été traduit par Cicéron. C'est ainsi que le *Timée* de Platon m'a vanté le génie de Solon; la mort de Caton m'a recommandé le *Phédon* de Platon; l'interdit du roi Ptolémée m'a intéressé à Hégésias le

Cyrénaïque, et sur les *Lettres* de Cicéron je m'en suis rapporté à Sénèque plutôt qu'à mes yeux. Saint Augustin m'a averti de chercher le livre de Sénèque : *Contre les Superstitions ;* Servius m'a indiqué l'*Argonautique* d'Apollonius ; plusieurs écrivains et surtout Lactance m'ont fait désirer les livres de la *République* ; Suétone m'a signalé l'*Histoire romaine* de Pline, et Aulu-Gelle l'éloquence de Favorinus. La brièveté si fleurie de Florus m'a également poussé à rechercher les restes de Tite-Live. Je passe sous silence ces vérités connues et admises pártout, qui n'ont pas besoin de témoignage et qui cependant se gravent plus profondément dans l'esprit lorsqu'elles sont appuyées par un témoignage illustre. Ainsi dans les *Déclamations* de Sénèque cet hommage rendu à la primauté de l'éloquence de Cicéron et ce pompeux éloge de son génie ; ainsi Eusèbe démontrant dans les *Saturnales* la variété du style de Virgile, et le poète Stace jugeant avec un humble respect l'*Enéide* de Virgile et annonçant que sa *Thébaïde* près de paraître en suivra de loin et en adorera les traces ; ainsi le titre de prince des poètes décerné à Homère par Horace ou plutôt par tout le monde d'un commun accord. J'invoque plus d'exemples qu'il ne faut, car cette énumération est trop longue. Quelle provision de titres de livres étrangers m'a procurée jadis dans ma jeunesse la lecture du grammairien Priscien, ensuite Pline le Jeune, et tout récemment Nonius Marcellus ! que de fois ils m'ont fait venir l'eau à la bouche !

On ne s'étonnera donc pas (pour en revenir à mon sujet), que les âmes soient vivement enflammées et excitées par des objets qui, outre les étincelles et les aiguillons que chacun d'eux possède visiblement, portent dans leur sein d'autres stimulants secrets qu'ils se communiquent mutuellement. Aussi ai-je honte de le dire, mais il faut l'avouer franchement et se rendre à la vérité, la passion d'un tyran d'Athènes et d'un roi d'Égypte m'a toujours paru plus excusable, pour ne pas dire plus relevée que celle d'un de nos généraux, et je trouve le goût de Pisistrate d'abord,

puis celui de Ptolémée Philadelphe un peu plus noble que l'or de Crassus, quoique Crassus ait de bien plus nombreux imitateurs. Mais pour qu'Alexandrie et Athènes n'insultent point à Rome, pour que la Grèce et l'Égypte respectent l'Italie, nous avons eu des princes lettrés en si grand nombre qu'il serait difficile de les compter, et tellement amis de l'étude qu'il s'en est trouvé un à qui le titre de philosophe fut plus cher que celui d'empereur (1)! J'ajoute que ces princes aimaient moins les livres que les choses contenues dans les livres, car il en est qui entassent des livres comme le reste, non pour s'en servir, mais pour les posséder, non pour fortifier leur esprit, mais pour orner leur chambre. Sans parler des autres, les empereurs Jules-César et César-Auguste s'occupèrent de la bibliothèque de Rome. Le premier mit à la tête de ce vaste établissement Marcus Varron qui n'était inférieur à personne pour ne pas dire qu'il était bien supérieur à tous (soit dit sans offenser Démétrius de Phalère qui jouit en ce genre d'une grande réputation en Égypte); le second y plaça Pompéius Macer, homme également fort instruit. Asinius Pollion, orateur célèbre fut animé d'un zèle ardent pour la bibliothèque grecque et latine, et ce fut lui, dit-on, qui l'ouvrit le premier à Rome. Parmi les exemples choisis dans la vie privée, je citerai la soif insatiable de livres qui dévorait Caton, suivant le témoignage de Cicéron, et l'ardeur de Cicéron lui-même pour rechercher des livres, ainsi que l'attestent plusieurs lettres à Atticus, qu'il charge de ce soin d'une manière pressante avec de vives instances et à force de prières, comme je fais maintenant auprès de vous. S'il est permis au génie le plus opulent de mendier les patronages des livres, que pensez-vous que puisse faire un indigent? Je n'ai point encore touché à un fait qui en ce genre surpasse tout, et qui paraîtrait à peine croyable si la longue passion d'un grand savant et l'amitié des princes ne lui donnaient un caractère de vraisemblance. On

(1) Marc Aurèle.

rapporte que Sérénus Sammonicus eut une bibliothèque contenant 62 000 volumes. Il les légua tous en mourant à Gordien le Jeune, son disciple très affectueux, qui était alors empereur. Ce trait n'honora pas moins celui qui fit le don que l'empereur.

Que ceci soit dit pour excuser mon défaut et pour me consoler par l'exemple de si illustres compagnons. Quant à vous, si je vous suis cher, imposez cette tâche à quelques personnes sûres et lettrées. Qu'elles fassent des recherches en Toscane, qu'elles fouillent les bibliothèques des religieux et autres hommes amis de l'étude pour voir s'il apparaîtra quelque chose capable, dirai-je, de calmer ou d'irriter ma soif. Du reste quoique vous n'ignoriez point dans quels lacs j'ai coutume de pêcher et dans quels bosquets je chasse, afin que vous ne puissiez pas vous tromper, j'ai inséré à part dans cette lettre ce que je désire le plus. Pour que vous soyez plus vigilant, sachez que j'ai adressé les mêmes prières à d'autres amis en Angleterre, en France et en Espagne. Faites donc en sorte de ne paraître l'avoir cédé à aucun en zèle et en dévouement. Adieu.

A NICOLAS SYGEROS

MINISTRE DE L'EMPEREUR D'ORIENT (1).

Le présent d'un noble esprit a été noble, comme il convenait, car les œuvres des hommes imitent leur caractère et chacun se révèle tel qu'il est par la qualité de ses actes. Il vous fallait quelque chose de supérieur, car vous êtes un homme supérieur et très éloigné du vulgaire dans toutes vos intentions. Si vous étiez un homme du commun, vous auriez fait comme les autres ; mais vous avez répondu magnifiquement à votre nature et dans un seul acte vous avez manifesté à merveille votre amitié et votre esprit. Vous m'avez envoyé

(1) Nicolas Sygeros fut envoyé par l'empereur d'Orient, Jean Cantacuzène, à la cour du pape Clément VI, à Avignon, pour y négocier la réunion des Grecs à l'Église romaine. C'est là qu'il connut Pétrarque.

du fond de l'Europe le don le plus digne de vous, le plus agréable pour moi et le plus noble en lui-même. Antiochus, ce grand roi de Syrie, selon quelques-uns, ou, suivant Cicéron, Attale, roi de Pergame, envoya d'Asie jusqu'à Numance, à Publius Scipion de magnifiques présents dont cet homme illustre ne fit point mystère mais que, au dire de Cicéron, il reçut en présence de son armée. Son aïeul, le premier Scipion l'Africain, donna, dit-on, de superbes présents au roi Masinissa, en récompense de sa valeur, pour avoir aidé de toutes ses forces l'armée romaine pendant la guerre. D'autres en ont fait souvent autant, car je n'énumère pas les munificences publiques et privées, j'en cite seulement quelques-unes qui vous feront aisément comprendre ce que je veux dire. Les uns donnent de l'or ou de l'argent, excréments de la terre enviables peut-être, mais à coup sûr très dangereux; les autres donnent les dépouilles de la mer Rouge et celles de l'algue opulente (1), des diamants et des pierreries dont l'éclat rappelle la rougeur sanglante et lugubre des comètes. Ceux-ci donnent des colliers et des baudriers, chefs-d'œuvre d'artisans couverts de suie; ceux-là donnent des citadelles et des palais, ouvrage d'architectes malpropres. Chez vous, au contraire, excellent messire, point de ces choses qui témoignent de la richesse de celui qui donne, et qui irritent la cupidité de celui qui reçoit. Qu'est-ce donc? Un présent rare et charmant, très digne de vous, comme je l'ai dit, et plût au ciel qu'il fût digne de moi! Car que pouvait donner l'homme le plus spirituel et le plus éloquent sinon la source même de l'esprit et de l'éloquence? Vous m'avez fait cadeau d'Homère que Macrobe appelle avec raison *le principe et la source de toute divine invention*, et si tous se taisaient, la vérité même l'attesterait, mais tous le reconnaissent. C'est à dessein que je vous ai cité un seul témoignage, j'ai choisi parmi tous les Latins celui qui vous est le plus familier,

(1) Le corail.

car nous croyons plus facilement ceux que nous aimons. Mais je reviens à Homère.

Vous me l'avez donné, très cher messire, en vous rappelant votre promesse et mon désir, et ce qui n'ajoute pas peu à votre présent, vous me l'avez donné non détourné violemment de son cours dans une langue étrangère, mais jaillissant pur et intact de l'idiome grec et tel qu'il a coulé de son divin génie. Certes je possède un présent considérable, et, si l'on veut savoir le vrai prix de l'objet, inestimable. On n'y pourrait rien ajouter si, avec Homère, vous m'aviez accordé votre présence; guidé par vous à travers les dédales d'une langue étrangère, je jouirais de votre don avec une pleine satisfaction, je contemplerais d'un œil ravi cette lumière et ces imposantes merveilles dont parle Horace dans l'*Art poétique : Antiphate*, *Scylla*, *Charybde et le Cyclope*. Mais, hélas! que faire maintenant? Vous qui avez le bonheur d'exceller dans la connaissance des deux langues, vous êtes trop loin de moi. La mort m'a enlevé notre ami Barlaham, et, à vrai dire, je me l'étais enlevé auparavant à moi-même. Tandis que je m'occupais de son élévation, je ne me suis point aperçu de ma perte, et en l'aidant à monter à l'épiscopat (1), j'ai perdu un maître sous lequel j'avais fait mes premières armes avec de grandes espérances. Il y avait, je l'avoue, une grande différence entre lui et vous. Vous pouvez m'être très utile, je ne vois pas en quoi je puis l'être pour vous. Barlaham, au contraire, après avoir beaucoup dépensé pour moi dans des leçons journalières avouait souvent qu'il n'y perdait rien et même qu'il retirait un grand profit de notre commerce. Je ne sais s'il disait cela par urbanité ou sincèrement. Mais s'il était très riche de grec, il était très pauvre de latin, et, malgré la souplesse de son esprit, il avait peine à exprimer sa pensée. Aussi tour à tour je m'avançais à sa suite, d'un

(1) Pétrarque fit nommer Barlaham à l'évêché de Gérace, dans la Calabre ultérieure, en 1342.

pas tremblant, sur son territoire, et lui errait souvent sur le mien derrière moi quoiqu'il eût le pied plus ferme. Car là encore la situation n'était pas égale. Il savait beaucoup plus de latin que je ne savais de grec. Moi, je ne faisais que commencer; lui, avait fait quelques progrès; il était né dans la Grèce italique (1), et, quoique déjà avancé en âge, ayant pris des leçons de latin et vécu avec des Latins, il revenait plus facilement à sa propre nature. La mort, comme je l'ai dit tout à l'heure avec regret, me l'a ravi; l'absence, qui ressemble à la mort, vous ravit à moi. Car, bien qu'en quelque lieu que vous soyez, je me félicite d'un si noble ami, toutefois votre voix, qui pourrait allumer ou calmer la soif d'apprendre dont je suis dévoré, je ne le cache point, ne frappe plus mes oreilles. Sans elle, votre Homère est muet auprès de moi, ou plutôt je suis sourd auprès de lui. Je me réjouis cependant de son seul aspect, et souvent le tenant embrassé je lui dis en soupirant : « O grand homme, que je serais désireux de t'entendre ! Mais l'une de mes oreilles est bouchée par la mort, et l'autre par un odieux éloignement. »

Je vous remercie bien de votre grande libéralité. J'avais chez moi Platon qui, chose étonnante ! m'est venu jadis de l'Occident; Platon, le prince des philosophes, comme vous le savez, car je ne crains pas que, à l'exemple de certains scolastiques, un homme aussi distingué que vous s'oppose à cet éloge que ne contrediraient ni Cicéron lui-même, ni Sénèque, ni Apulée, ni Plotin, ce grand platonicien, ni saint Ambroise, ni notre saint Augustin. Maintenant enfin, grâce à votre présent, noble messire, au prince des philosophes s'est joint le prince grec des poètes. Qui ne se réjouirait et ne se glorifierait de si illustres hôtes? Je possède de l'un et de l'autre tout ce qui a été traduit du latin dans la langue maternelle, mais les voir sous leur costume grec, si cela ne sert peut-être à rien, cela fait du moins plaisir.

(1) A Seminara, village de la Calabre ultérieure.

D'ailleurs je n'ai pas perdu l'espoir d'apprendre à mon âge votre langue dans laquelle nous voyons que Caton fît de si grands progrès à un âge très avancé.

Si par hasard vous désirez quelque chose de moi, payez de retour la confiance absolue que j'ai mise en vous, et usez de vos droits sur moi. J'use, comme vous voyez, de mes droits sur vous, et puisque le succès d'une demande enhardit à demander, envoyez-moi, si vous le pouvez, Hésiode, envoyez-moi, je vous prie, Euripide. Adieu, illustre messire, faites connaître à la cour d'Orient et parmi vos grands seigneurs, si vous le jugez à propos, mon nom qui, sans aucun mérite, par je ne sais quelle indulgence des hommes ou de la fortune, est assez connu en Occident, afin que ce qui agrée au César romain ne soit point dédaigné de l'empereur de Constantinople.

Milan, le 10 janvier.

A LUC DELLA PENNA

SECRÉTAIRE DU PAPE URBAIN V A AVIGNON.

Vous excuserez, illustre messire, mon style qui paraîtra peut-être à quelques personnes irrespectueux, mais qui, j'en prends Dieu à témoin, n'est point inusité, car je ne sais pas me servir d'un autre style. Je vous parle au singulier puisque vous êtes un, et en cela je suis la nature et l'usage de nos pères, et non les flatteries des modernes (1). Je m'étonne qu'un homme tel que vous me parle autrement, puisque moi aussi je suis un, et plût au ciel que je fusse intact et non déchiré en mille lambeaux de vices ! Enfin c'est ainsi que j'ai coutume de parler à l'empereur des Romains

(1) En latin le tutoiement est de rigueur, mais il répugne au génie de la langue française, surtout dans une lettre adressée à une personne que l'on n'a jamais vue, et le traducteur a dû *en cela suivre l'usage de ses pères*. La réforme introduite par Pétrarque porta rapidement ses fruits, car on voit qu'au quatorzième siècle, les papes, même lorsqu'ils écrivent en français tutoient tout le monde sans exception.

et aux autres rois, c'est ainsi que je parle aux pontifes romains; si je faisais autrement je croirais mentir à moi-même. Pourquoi d'ailleurs ne le ferais-je pas, puisque nous ne parlons pas autrement à Jésus-Christ lui-même, le roi des rois et le maître des maîtres, pour ne rien dire des autres plus petits quoique infiniment plus grands? Et pour me glorifier ici avec un ami nouveau comme je l'ai fait jadis avec un ancien (1), c'est moi qui suis non l'inventeur, mais le restaurateur de ce style en Italie. Quand j'ai commencé à l'employer dans ma jeunesse, j'ai été raillé par mes contemporains qui ensuite m'ont imité en cela à qui mieux mieux. Maintenant je commence.

Votre dernière lettre est restée plusieurs jours en route, puisque datée du 3 février, vers la rive gauche du Rhône (2), elle est parvenue le 23 mars, fort tard, au commencement de la nuit, dans ces collines Euganéennes, où le long du golfe intérieur de la mer Adriatique, vieux et affaibli, je mène maintenant la vie solitaire que j'ai aimée dès ma jeunesse, amoureux des champs, ennemi des villes. Vous m'aviez demandé de vous aider dans une œuvre entreprise récemment, en vous communiquant les livres nouveaux et étrangers de Cicéron que je pouvais avoir, et pour que votre demande fût plus juste vous vouliez que cet envoi se fît à vos frais. Vous comptiez sans doute, et avec raison, que bien que vous ne me connussiez pas de vue, je ne serais point inaccessible à d'honnêtes prières, soit par égard pour votre réputation répandue au loin, soit surtout par déférence pour celui par l'ordre duquel vous avez entrepris cet ouvrage, notre seigneur le souverain pontife qui m'a fait sien par une haute dignité (3), par ses paroles bienveillantes et par ses lettres, quoique tous les chrétiens soient siens par une dette universelle. J'ai répondu alors à votre demande non ce que

(1) Jean Oczko, évêque d'Olmutz. Voir *Lettres familières* XXIII, 14.

(2) Avignon.

(3) Le pape Urbain V lui avait conféré en 1365 un canonicat à Carpentras.

j'ai voulu, mais ce que j'ai pu. Je vous ai dit que je ne possédais d'autres livres de Cicéron que ceux qui sont entre toutes les mains et que notre seigneur possède, que je croyais même en avoir moins. J'ai ajouté une chose qui est vraie, c'est que j'en ai eu d'autres et que je les ai perdus. Quoique le récit de cette aventure fût long, je l'ai abrégé à raison du temps. Vous me dites que cette lettre ne vous est point parvenue, et vous me priez de la recommencer tant pour connaître cette aventure que pour être charmé de ma lettre. L'amitié que vous me portez et la haute opinion que vous avez de moi vous font espérer que je le ferai. J'obéirai, et quoique pour un vieillard occupé et surtout débile, écrire ne soit pas seulement une fatigue, comme vous le dites, mais un supplice, j'écrirai néanmoins. Vous jugerez du plaisir, moi je me prononce pour la fatigue. Certainement si je suis le mouvement de mon âme, je vous fatiguerai aujourd'hui. Voici donc comment la chose s'est passée.

Dès mon enfance, quand tous les autres admirent Prospère ou Ésope, je me penchai sur les livres de Cicéron, soit par un instinct naturel, soit par les conseils de mon père, qui eut une grande vénération pour cet auteur et qui serait aisément arrivé haut, si la gestion de sa fortune n'eût detourné son noble esprit et n'eût forcé un homme banni de sa patrie et chargé de famille à s'appliquer à d'autres soins. Il est vrai qu'à cet âge je ne pouvais rien comprendre ; j'étais charmé uniquement de la douceur et de l'harmonie des mots au point que tout ce que je lisais ou entendais qui ne fût pas de Cicéron me paraissait rauque et discordant. En cela, je l'avoue, ce jugement d'un enfant n'était point enfantin, si l'on doit appeler jugement ce qui ne s'appuyait sur aucune raison. Il est étonnant que sans rien comprendre j'aie senti ce que si longtemps après je sens en comprenant un peu. Mon goût croissait de jour en jour, et l'admiration et la tendresse de mon père favorisèrent pendant quelqne temps ce penchant prématuré. Pour moi, en cela seulement plein d'ardeur, lorsqu'ayant à peine brisé la coquille j'eus

goûté la douceur de l'amande, je n'ai laissé échapper aucune occasion, dussé-je faire maigre chère, pour rassembler de n'importe où les livres de Cicéron. J'avançai ainsi dans cette étude sans avoir besoin de stimulants étrangers, jusqu'à ce que la cupidité, triomphant de mon zèle, me poussa violemment vers l'étude du droit civil, afin d'apprendre, s'il plaisait à Dieu, ce qu'il enseigne sur le prêt et l'emprunt, sur les testaments et les codicilles, sur les biens de ville et de campagne, et d'oublier Cicéron traçant les règles de conduite les plus salutaires. J'ai perdu dans cette étude sept années entières plutôt que je ne les ai passées. Pour vous raconter un trait presque risible et triste, il advint un jour je ne sais comment mais par une résolution peu noble, que tous les ouvrages de Cicéron que je pouvais avoir et en même temps ceux de quelques poètes, que j'avais cachés comme ennemis des études lucratives, dans la crainte de ce qui arriva bientôt, furent arrachés de leur cachette et livrés aux flammes sous mes yeux comme des livres d'hérésie. A cette vue, je me lamentai autant que si j'eusse été moi-même jeté au milieu de ces flammes. Mon père, il m'en souvient, me voyant si affligé, retira soudain deux livres presque consumés par l'incendie, et tenant de la main droite Virgile et de la main gauche la *Rhétorique* de Cicéron, il me les tendit tous deux en souriant pendant que je pleurais. « Garde celui-là, me dit-il, pour te distraire de temps en temps, et celui-ci pour t'aider dans l'étude du droit civil. » Consolé par des compagnons si peu nombreux mais si grands, je retins mes larmes. Ensuite vers les premières années de ma jeunesse devenu mon maître, je renonçai aux livres de droit et je retournai à mes études favorites avec d'autant plus d'ardeur qu'un plaisir interrompu reparaît avec plus de vivacité.

Peu de temps après, vers la vingt-deuxième année de mon âge, j'entrai dans la maison des seigneurs de Colonna, très noble, mais hélas ! trop peu durable famille, que je vénérerai et que je pleurerai toujours. J'y ai passé presque

tout le temps de ma jeunesse et mes vertes années. J'y fus introduit par nn homme incomparable, Jacques de Colonna, évêque de Lombez, dont le souvenir m'est à la fois doux et amer. Le monde n'était pas digne de sa personne, le Christ le voulut pour lui et l'arracha promptement à la terre pour le rendre au ciel. Et puisque le vieillard a imposé au vieillard la fatigue d'écrire, le vieillard à son tour imposera au vieillard la fatigue de lire. Longtemps auparavant, Jacques de Colonna m'avait vu à Bologne, à peine sorti de l'enfance, et, comme il le disait lui-même plus tard, il avait été charmé de mon aspect; ignorant encore qui j'étais et d'où je venais, il savait seulement d'après mon costume d'écolier que j'étais un écolier. Dans cette étude que j'ai abandonnée, comme je viens de le dire, il persévéra jusqu'à ce qu'il l'eût terminée avec honneur, après quoi il fut promu à un évêché dû non à ses années mais à ses mérites. S'étant rendu pour ce motif à ce qu'on nomme la curie romaine, il me revit là destiné primitivement à cette triste prison et les joues déjà garnies d'une barbe naissante. Après s'être informé avec soin de ma condition, il m'appela enfin auprès de sa personne, société, selon moi, la plus douce et la plus agréable qui fût jamais. Nul n'était plus grave ni plus gai que cet homme; nul n'était plus sage ni meilleur; nul n'était plus modéré dans la prospérité, ni plus courageux et plus ferme dans l'adversité. Je dis non ce que j'ai entendu mais ce que j'ai vu de mes yeux. Nul ne l'égalait en éloquence, il tenait les cœurs dans ses mains; quand il parlait au clergé ou au peuple, il entraînait les âmes de ses auditeurs partout où il voulait. Dans ses lettres et dans ses entretiens de chaque jour il était si clair qu'en le lisant ou en l'entendant on voyait son cœur à nu, et il n'avait besoin d'aucun interprète, tant les paroles répondaient aux conceptions. Il était d'une tendresse sans exemple pour les siens, d'une libéralité infatigable pour ses amis, d'une charité inépuisable pour les pauvres, d'une grande affabilité pour tous. Ce grand homme était, pour employer le mot d'Horace, *un homme accompli*

de tout point (1). Telle était la majesté de son visage et de ses manières que rien qu'à le voir entre mille on l'aurait jugé le premier. Après m'avoir vu deux fois il s'empara tellement de moi par les chaînes de sa conversation et de son éloquence qu'il occupa à lui seul au plus profond de mon âme une place qu'il n'a pas quittée depuis et qu'il ne quittera jamais. Il était alors sur le point de partir pour son évêché en Gascogne, et ne sachant pas encore, j'imagine, le droit qu'il avait sur moi, il me pria, lui qui pouvait me commander, de vouloir bien l'accompagner dans ce voyage, soit qu'il comptât sur ma fidélité qu'il ne pouvait pas encore connaître mais que ses yeux de Lyncée lisaient sur mon front, soit qu'il fût charmé de mon esprit et de mon style d'écrire en langue vulgaire dans laquelle j'écrivais beaucoup étant jeune. J'obéis et je partis. O temps rapide! O vie fugitive! Il y a de cela quarante-quatre ans; je ne crois pas avoir passé un été plus agréable. A son retour, il me fit lier amitié, contre la coutume des cardinaux, avec son révérendissime frère Jean, le meilleur et le plus vertueux des hommes, avec tous ses frères et enfin avec son magnanime père le vieil Étienne, sur lequel, comme Salluste l'a dit de Carthage, *je crois qu'il vaut mieux se taire que d'en peu parler* (2). Excusez-moi, je vous prie, si uniquement occupé de moi-même et me laissant aller à mes souvenirs je vous importune. Ç'a été pour moi une douce amertume de faire revivre dans ma mémoire, d'où, comme je l'ai dit, il ne sortira certainement jamais, Jacques de Colonna, mon premier maître, la gloire la plus éclatante de ma jeunesse. Hélas! il m'a quitté trop tôt, trompant l'espoir, je ne dis pas de son père et de ses frères qui périrent presque tous en même temps, mais de tous ses amis. *Voilà juste trente-trois ans qu'il est mort*, comme Caton le dit dans Cicéron en parlant de Scipion l'Africain (3), mais si ma plume avait

(1) *Satires*, 1, V, 32-33.
(2) *Jugurtha*, XIX.
(3) *De la Vieillesse*, VI.

quelque vertu ou si la réputation répondait au mérite, je répéterais avec assurance ce qu'ajoute Caton : *Tous les âges suivants garderont la mémoire de ce grand homme*. Mais j'ai assez ravivé mes blessures et mes chagrins. Maintenant je reviens à Cicéron.

Connu bientôt par une réputation de talent telle quelle, quoique fausse, mais beaucoup plus par la faveur de pareils maîtres, j'avais contracté de différents côtés diverses amitiés, étant dans un lieu où l'on accourait de tout pays (1). Quand mes amis partaient et que, suivant l'usage, ils me demandaient si je voulais quelque chose de leur patrie, je leur répondais que je ne voulais que des livres et principalement ceux de Cicéron ; je leur donnais des notes et j'insistais par écrit et de vive voix. Que de prières j'ai adressées, que d'argent j'ai envoyé non seulement en Italie où j'étais plus connu, mais en France, en Allemagne et jusqu'en Espagne et en Angleterre ! Je vais vous dire une chose qui vous étonnera. J'ai envoyé en Grèce et d'où j'attendais Cicéron j'ai reçu Homère ; arrivé grec auprès de moi, il est devenu latin par mon assistance et à mes frais (2), et maintenant il habite volontiers avec moi parmi les Latins. Que voulez-vous? *Un labeur opiniâtre vient à bout de tout*, a dit Virgile (3). A force d'empressement et de zèle, j'ai recueilli de toutes parts plusieurs petits volumes, mais souvent en nombre, et rarement ceux que je désirais le plus, en sorte que, comme il arrive ordinairement dans les choses humaines, je manquais de beaucoup de livres et j'en avais beaucoup de trop. Je n'avais point encore touché aux livres des saints, aveuglé que j'étais par l'erreur et emporté par la fougue de l'âge. Je ne goûtais presque uniquement que Cicéron, surtout depuis que j'avais lu les *Institutions oratoires* de Quintilien qui, dans un certain passage, exprime nettement cette

(1) Avignon.

(2) Pétrarque, qui ne savait pas le grec, chargea Léonce Pilate de traduire Homère en latin.

(3) *Géorgiques*, 1, 145.

de tout point (1). Telle était la majesté de son visage et de ses manières que rien qu'à le voir entre mille on l'aurait jugé le premier. Après m'avoir vu deux fois il s'empara tellement de moi par les chaînes de sa conversation et de son éloquence qu'il occupa à lui seul au plus profond de mon âme une place qu'il n'a pas quittée depuis et qu'il ne quittera jamais. Il était alors sur le point de partir pour son évêché en Gascogne, et ne sachant pas encore, j'imagine, le droit qu'il avait sur moi, il me pria, lui qui pouvait me commander, de vouloir bien l'accompagner dans ce voyage, soit qu'il comptât sur ma fidélité qu'il ne pouvait pas encore connaître mais que ses yeux de Lyncée lisaient sur mon front, soit qu'il fût charmé de mon esprit et de mon style d'écrire en langue vulgaire dans laquelle j'écrivais beaucoup étant jeune. J'obéis et je partis. O temps rapide! O vie fugitive! Il y a de cela quarante-quatre ans; je ne crois pas avoir passé un été plus agréable. A son retour, il me fit lier amitié, contre la coutume des cardinaux, avec son révérendissime frère Jean, le meilleur et le plus vertueux des hommes, avec tous ses frères et enfin avec son magnanime père le vieil Étienne, sur lequel, comme Salluste l'a dit de Carthage, *je crois qu'il vaut mieux se taire que d'en peu parler* (2). Excusez-moi, je vous prie, si uniquement occupé de moi-même et me laissant aller à mes souvenirs je vous importune. Ç'a été pour moi une douce amertume de faire revivre dans ma mémoire, d'où, comme je l'ai dit, il ne sortira certainement jamais, Jacques de Colonna, mon premier maître, la gloire la plus éclatante de ma jeunesse. Hélas! il m'a quitté trop tôt, trompant l'espoir, je ne dis pas de son père et de ses frères qui périrent presque tous en même temps, mais de tous ses amis. *Voilà juste trente-trois ans qu'il est mort*, comme Caton le dit dans Cicéron en parlant de Scipion l'Africain (3), mais si ma plume avait

(1) *Satires*, 1, V, 32-33.
(2) *Jugurtha*, XIX.
(3) *De la Vieillesse*, VI.

quelque vertu ou si la réputation répondait au mérite, je répéterais avec assurance ce qu'ajoute Caton : *Tous les âges suivants garderont la mémoire de ce grand homme.* Mais j'ai assez ravivé mes blessures et mes chagrins. Maintenant je reviens à Cicéron.

Connu bientôt par une réputation de talent telle quelle, quoique fausse, mais beaucoup plus par la faveur de pareils maîtres, j'avais contracté de différents côtés diverses amitiés, étant dans un lieu où l'on accourait de tout pays (1). Quand mes amis partaient et que, suivant l'usage, ils me demandaient si je voulais quelque chose de leur patrie, je leur répondais que je ne voulais que des livres et principalement ceux de Cicéron ; je leur donnais des notes et j'insistais par écrit et de vive voix. Que de prières j'ai adressées, que d'argent j'ai envoyé non seulement en Italie où j'étais plus connu, mais en France, en Allemagne et jusqu'en Espagne et en Angleterre ! Je vais vous dire une chose qui vous étonnera. J'ai envoyé en Grèce et d'où j'attendais Cicéron j'ai reçu Homère ; arrivé grec auprès de moi, il est devenu latin par mon assistance et à mes frais (2), et maintenant il habite volontiers avec moi parmi les Latins. Que voulez-vous? *Un labeur opiniâtre vient à bout de tout*, a dit Virgile (3). A force d'empressement et de zèle, j'ai recueilli de toutes parts plusieurs petits volumes, mais souvent en nombre, et rarement ceux que je désirais le plus, en sorte que, comme il arrive ordinairement dans les choses humaines, je manquais de beaucoup de livres et j'en avais beaucoup de trop. Je n'avais point encore touché aux livres des saints, aveuglé que j'étais par l'erreur et emporté par la fougue de l'âge. Je ne goûtais presque uniquement que Cicéron, surtout depuis que j'avais lu les *Institutions oratoires* de Quintilien qui, dans un certain passage, exprime nettement cette

(1) Avignon.

(2) Pétrarque, qui ne savait pas le grec, chargea Léonce Pilate de traduire Homère en latin.

(3) *Géorgiques*, 1, 145.

goûté la douceur de l'amande, je n'ai laissé échapper aucune occasion, dussé-je faire maigre chère, pour rassembler de n'importe où les livres de Cicéron. J'avançai ainsi dans cette étude sans avoir besoin de stimulants étrangers, jusqu'à ce que la cupidité, triomphant de mon zèle, me poussa violemment vers l'étude du droit civil, afin d'apprendre, s'il plaisait à Dieu, ce qu'il enseigne sur le prêt et l'emprunt, sur les testaments et les codicilles, sur les biens de ville et de campagne, et d'oublier Cicéron traçant les règles de conduite les plus salutaires. J'ai perdu dans cette étude sept années entières plutôt que je ne les ai passées. Pour vous raconter un trait presque risible et triste, il advint un jour je ne sais comment mais par une résolution peu noble, que tous les ouvrages de Cicéron que je pouvais avoir et en même temps ceux de quelques poètes, que j'avais cachés comme ennemis des études lucratives, dans la crainte de ce qui arriva bientôt, furent arrachés de leur cachette et livrés aux flammes sous mes yeux comme des livres d'hérésie. A cette vue, je me lamentai autant que si j'eusse été moi-même jeté au milieu de ces flammes. Mon père, il m'en souvient, me voyant si affligé, retira soudain deux livres presque consumés par l'incendie, et tenant de la main droite Virgile et de la main gauche la *Rhétorique* de Cicéron, il me les tendit tous deux en souriant pendant que je pleurais. « Garde celui-là, me dit-il, pour te distraire de temps en temps, et celui-ci pour t'aider dans l'étude du droit civil. » Consolé par des compagnons si peu nombreux mais si grands, je retins mes larmes. Ensuite vers les premières années de ma jeunesse devenu mon maître, je renonçai aux livres de droit et je retournai à mes études favorites avec d'autant plus d'ardeur qu'un plaisir interrompu reparaît avec plus de vivacité.

Peu de temps après, vers la vingt-deuxième année de mon âge, j'entrai dans la maison des seigneurs de Colonna, très noble, mais hélas ! trop peu durable famille, que je vénérerai et que je pleurerai toujours. J'y ai passé presque

tout le temps de ma jeunesse et mes vertes années. J'y fus introduit par nn homme incomparable, Jacques de Colonna, évêque de Lombez, dont le souvenir m'est à la fois doux et amer. Le monde n'était pas digne de sa personne, le Christ le voulut pour lui et l'arracha promptement à la terre pour le rendre au ciel. Et puisque le vieillard a imposé au vieillard la fatigue d'écrire, le vieillard à son tour imposera au vieillard la fatigue de lire. Longtemps auparavant, Jacques de Colonna m'avait vu à Bologne, à peine sorti de l'enfance, et, comme il le disait lui-même plus tard, il avait été charmé de mon aspect; ignorant encore qui j'étais et d'où je venais, il savait seulement d'après mon costume d'écolier que j'étais un écolier. Dans cette étude que j'ai abandonnée, comme je viens de le dire, il persévéra jusqu'à ce qu'il l'eût terminée avec honneur, après quoi il fut promu à un évêché dû non à ses années mais à ses mérites. S'étant rendu pour ce motif à ce qu'on nomme la curie romaine, il me revit là destiné primitivement à cette triste prison et les joues déjà garnies d'une barbe naissante. Après s'être informé avec soin de ma condition, il m'appela enfin auprès de sa personne, société, selon moi, la plus douce et la plus agréable qui fût jamais. Nul n'était plus grave ni plus gai que cet homme; nul n'était plus sage ni meilleur; nul n'était plus modéré dans la prospérité, ni plus courageux et plus ferme dans l'adversité. Je dis non ce que j'ai entendu mais ce que j'ai vu de mes yeux. Nul ne l'égalait en éloquence, il tenait les cœurs dans ses mains; quand il parlait au clergé ou au peuple, il entraînait les âmes de ses auditeurs partout où il voulait. Dans ses lettres et dans ses entretiens de chaque jour il était si clair qu'en le lisant ou en l'entendant on voyait son cœur à nu, et il n'avait besoin d'aucun interprète, tant les paroles répondaient aux conceptions. Il était d'une tendresse sans exemple pour les siens, d'une libéralité infatigable pour ses amis, d'une charité inépuisable pour les pauvres, d'une grande affabilité pour tous. Ce grand homme était, pour employer le mot d'Horace, *un homme accompli*

goûté la douceur de l'amande, je n'ai laissé échapper aucune occasion, dussé-je faire maigre chère, pour rassembler de n'importe où les livres de Cicéron. J'avançai ainsi dans cette étude sans avoir besoin de stimulants étrangers, jusqu'à ce que la cupidité, triomphant de mon zèle, me poussa violemment vers l'étude du droit civil, afin d'apprendre, s'il plaisait à Dieu, ce qu'il enseigne sur le prêt et l'emprunt, sur les testaments et les codicilles, sur les biens de ville et de campagne, et d'oublier Cicéron traçant les règles de conduite les plus salutaires. J'ai perdu dans cette étude sept années entières plutôt que je ne les ai passées. Pour vous raconter un trait presque risible et triste, il advint un jour je ne sais comment mais par une résolution peu noble, que tous les ouvrages de Cicéron que je pouvais avoir et en même temps ceux de quelques poètes, que j'avais cachés comme ennemis des études lucratives, dans la crainte de ce qui arriva bientôt, furent arrachés de leur cachette et livrés aux flammes sous mes yeux comme des livres d'hérésie. A cette vue, je me lamentai autant que si j'eusse été moi-même jeté au milieu de ces flammes. Mon père, il m'en souvient, me voyant si affligé, retira soudain deux livres presque consumés par l'incendie, et tenant de la main droite Virgile et de la main gauche la *Rhétorique* de Cicéron, il me les tendit tous deux en souriant pendant que je pleurais. « Garde celui-là, me dit-il, pour te distraire de temps en temps, et celui-ci pour t'aider dans l'étude du droit civil. » Consolé par des compagnons si peu nombreux mais si grands, je retins mes larmes. Ensuite vers les premières années de ma jeunesse devenu mon maître, je renonçai aux livres de droit et je retournai à mes études favorites avec d'autant plus d'ardeur qu'un plaisir interrompu reparaît avec plus de vivacité.

Peu de temps après, vers la vingt-deuxième année de mon âge, j'entrai dans la maison des seigneurs de Colonna, très noble, mais hélas ! trop peu durable famille, que je vénérerai et que je pleurerai toujours. J'y ai passé presque

tout le temps de ma jeunesse et mes vertes années. J'y fus introduit par nn homme incomparable, Jacques de Colonna, évêque de Lombez, dont le souvenir m'est à la fois doux et amer. Le monde n'était pas digne de sa personne, le Christ le voulut pour lui et l'arracha promptement à la terre pour le rendre au ciel. Et puisque le vieillard a imposé au vieillard la fatigue d'écrire, le vieillard à son tour imposera au vieillard la fatigue de lire. Longtemps auparavant, Jacques de Colonna m'avait vu à Bologne, à peine sorti de l'enfance, et, comme il le disait lui-même plus tard, il avait été charmé de mon aspect; ignorant encore qui j'étais et d'où je venais, il savait seulement d'après mon costume d'écolier que j'étais un écolier. Dans cette étude que j'ai abandonnée, comme je viens de le dire, il persévéra jusqu'à ce qu'il l'eût terminée avec honneur, après quoi il fut promu à un évêché dû non à ses années mais à ses mérites. S'étant rendu pour ce motif à ce qu'on nomme la curie romaine, il me revit là destiné primitivement à cette triste prison et les joues déjà garnies d'une barbe naissante. Après s'être informé avec soin de ma condition, il m'appela enfin auprès de sa personne, société, selon moi, la plus douce et la plus agréable qui fût jamais. Nul n'était plus grave ni plus gai que cet homme; nul n'était plus sage ni meilleur; nul n'était plus modéré dans la prospérité, ni plus courageux et plus ferme dans l'adversité. Je dis non ce que j'ai entendu mais ce que j'ai vu de mes yeux. Nul ne l'égalait en éloquence, il tenait les cœurs dans ses mains; quand il parlait au clergé ou au peuple, il entraînait les âmes de ses auditeurs partout où il voulait. Dans ses lettres et dans ses entretiens de chaque jour il était si clair qu'en le lisant ou en l'entendant on voyait son cœur à nu, et il n'avait besoin d'aucun interprète, tant les paroles répondaient aux conceptions. Il était d'une tendresse sans exemple pour les siens, d'une libéralité infatigable pour ses amis, d'une charité inépuisable pour les pauvres, d'une grande affabilité pour tous. Ce grand homme était, pour employer le mot d'Horace, *un homme accompli*

goûté la douceur de l'amande, je n'ai laissé échapper aucune occasion, dussé-je faire maigre chère, pour rassembler de n'importe où les livres de Cicéron. J'avançai ainsi dans cette étude sans avoir besoin de stimulants étrangers, jusqu'à ce que la cupidité, triomphant de mon zèle, me poussa violemment vers l'étude du droit civil, afin d'apprendre, s'il plaisait à Dieu, ce qu'il enseigne sur le prêt et l'emprunt, sur les testaments et les codicilles, sur les biens de ville et de campagne, et d'oublier Cicéron traçant les règles de conduite les plus salutaires. J'ai perdu dans cette étude sept années entières plutôt que je ne les ai passées. Pour vous raconter un trait presque risible et triste, il advint un jour je ne sais comment mais par une résolution peu noble, que tous les ouvrages de Cicéron que je pouvais avoir et en même temps ceux de quelques poètes, que j'avais cachés comme ennemis des études lucratives, dans la crainte de ce qui arriva bientôt, furent arrachés de leur cachette et livrés aux flammes sous mes yeux comme des livres d'hérésie. A cette vue, je me lamentai autant que si j'eusse été moi-même jeté au milieu de ces flammes. Mon père, il m'en souvient, me voyant si affligé, retira soudain deux livres presque consumés par l'incendie, et tenant de la main droite Virgile et de la main gauche la *Rhétorique* de Cicéron, il me les tendit tous deux en souriant pendant que je pleurais. « Garde celui-là, me dit-il, pour te distraire de temps en temps, et celui-ci pour t'aider dans l'étude du droit civil. » Consolé par des compagnons si peu nombreux mais si grands, je retins mes larmes. Ensuite vers les premières années de ma jeunesse devenu mon maître, je renonçai aux livres de droit et je retournai à mes études favorites avec d'autant plus d'ardeur qu'un plaisir interrompu reparaît avec plus de vivacité.

Peu de temps après, vers la vingt-deuxième année de mon âge, j'entrai dans la maison des seigneurs de Colonna, très noble, mais hélas ! trop peu durable famille, que je vénérerai et que je pleurerai toujours. J'y ai passé presque

tout le temps de ma jeunesse et mes vertes années. J'y fus introduit par nn homme incomparable, Jacques de Colonna, évêque de Lombez, dont le souvenir m'est à la fois doux et amer. Le monde n'était pas digne de sa personne, le Christ le voulut pour lui et l'arracha promptement à la terre pour le rendre au ciel. Et puisque le vieillard a imposé au vieillard la fatigue d'écrire, le vieillard à son tour imposera au vieillard la fatigue de lire. Longtemps auparavant, Jacques de Colonna m'avait vu à Bologne, à peine sorti de l'enfance, et, comme il le disait lui-même plus tard, il avait été charmé de mon aspect; ignorant encore qui j'étais et d'où je venais, il savait seulement d'après mon costume d'écolier que j'étais un écolier. Dans cette étude que j'ai abandonnée, comme je viens de le dire, il persévéra jusqu'à ce qu'il l'eût terminée avec honneur, après quoi il fut promu à un évêché dû non à ses années mais à ses mérites. S'étant rendu pour ce motif à ce qu'on nomme la curie romaine, il me revit là destiné primitivement à cette triste prison et les joues déjà garnies d'une barbe naissante. Après s'être informé avec soin de ma condition, il m'appela enfin auprès de sa personne, société, selon moi, la plus douce et la plus agréable qui fût jamais. Nul n'était plus grave ni plus gai que cet homme; nul n'était plus sage ni meilleur; nul n'était plus modéré dans la prospérité, ni plus courageux et plus ferme dans l'adversité. Je dis non ce que j'ai entendu mais ce que j'ai vu de mes yeux. Nul ne l'égalait en éloquence, il tenait les cœurs dans ses mains; quand il parlait au clergé ou au peuple, il entraînait les âmes de ses auditeurs partout où il voulait. Dans ses lettres et dans ses entretiens de chaque jour il était si clair qu'en le lisant ou en l'entendant on voyait son cœur à nu, et il n'avait besoin d'aucun interprète, tant les paroles répondaient aux conceptions. Il était d'une tendresse sans exemple pour les siens, d'une libéralité infatigable pour ses amis, d'une charité inépuisable pour les pauvres, d'une grande affabilité pour tous. Ce grand homme était, pour employer le mot d'Horace, *un homme accompli*

goûté la douceur de l'amande, je n'ai laissé échapper aucune occasion, dussé-je faire maigre chère, pour rassembler de n'importe où les livres de Cicéron. J'avançai ainsi dans cette étude sans avoir besoin de stimulants étrangers, jusqu'à ce que la cupidité, triomphant de mon zèle, me poussa violemment vers l'étude du droit civil, afin d'apprendre, s'il plaisait à Dieu, ce qu'il enseigne sur le prêt et l'emprunt, sur les testaments et les codicilles, sur les biens de ville et de campagne, et d'oublier Cicéron traçant les règles de conduite les plus salutaires. J'ai perdu dans cette étude sept années entières plutôt que je ne les ai passées. Pour vous raconter un trait presque risible et triste, il advint un jour je ne sais comment mais par une résolution peu noble, que tous les ouvrages de Cicéron que je pouvais avoir et en même temps ceux de quelques poètes, que j'avais cachés comme ennemis des études lucratives, dans la crainte de ce qui arriva bientôt, furent arrachés de leur cachette et livrés aux flammes sous mes yeux comme des livres d'hérésie. A cette vue, je me lamentai autant que si j'eusse été moi-même jeté au milieu de ces flammes. Mon père, il m'en souvient, me voyant si affligé, retira soudain deux livres presque consumés par l'incendie, et tenant de la main droite Virgile et de la main gauche la *Rhétorique* de Cicéron, il me les tendit tous deux en souriant pendant que je pleurais. « Garde celui-là, me dit-il, pour te distraire de temps en temps, et celui-ci pour t'aider dans l'étude du droit civil. » Consolé par des compagnons si peu nombreux mais si grands, je retins mes larmes. Ensuite vers les premières années de ma jeunesse devenu mon maître, je renonçai aux livres de droit et je retournai à mes études favorites avec d'autant plus d'ardeur qu'un plaisir interrompu reparaît avec plus de vivacité.

Peu de temps après, vers la vingt-deuxième année de mon âge, j'entrai dans la maison des seigneurs de Colonna, très noble, mais hélas ! trop peu durable famille, que je vénérerai et que je pleurerai toujours. J'y ai passé presque

tout le temps de ma jeunesse et mes vertes années. J'y fus introduit par un homme incomparable, Jacques de Colonna, évêque de Lombez, dont le souvenir m'est à la fois doux et amer. Le monde n'était pas digne de sa personne, le Christ le voulut pour lui et l'arracha promptement à la terre pour le rendre au ciel. Et puisque le vieillard a imposé au vieillard la fatigue d'écrire, le vieillard à son tour imposera au vieillard la fatigue de lire. Longtemps auparavant, Jacques de Colonna m'avait vu à Bologne, à peine sorti de l'enfance, et, comme il le disait lui-même plus tard, il avait été charmé de mon aspect; ignorant encore qui j'étais et d'où je venais, il savait seulement d'après mon costume d'écolier que j'étais un écolier. Dans cette étude que j'ai abandonnée, comme je viens de le dire, il persévéra jusqu'à ce qu'il l'eût terminée avec honneur, après quoi il fut promu à un évêché dû non à ses années mais à ses mérites. S'étant rendu pour ce motif à ce qu'on nomme la curie romaine, il me revit là destiné primitivement à cette triste prison et les joues déjà garnies d'une barbe naissante. Après s'être informé avec soin de ma condition, il m'appela enfin auprès de sa personne, société, selon moi, la plus douce et la plus agréable qui fût jamais. Nul n'était plus grave ni plus gai que cet homme; nul n'était plus sage ni meilleur; nul n'était plus modéré dans la prospérité, ni plus courageux et plus ferme dans l'adversité. Je dis non ce que j'ai entendu mais ce que j'ai vu de mes yeux. Nul ne l'égalait en éloquence, il tenait les cœurs dans ses mains; quand il parlait au clergé ou au peuple, il entraînait les âmes de ses auditeurs partout où il voulait. Dans ses lettres et dans ses entretiens de chaque jour il était si clair qu'en le lisant ou en l'entendant on voyait son cœur à nu, et il n'avait besoin d'aucun interprète, tant les paroles répondaient aux conceptions. Il était d'une tendresse sans exemple pour les siens, d'une libéralité infatigable pour ses amis, d'une charité inépuisable pour les pauvres, d'une grande affabilité pour tous. Ce grand homme était, pour employer le mot d'Horace, *un homme accompli*

de tout point (1). Telle était la majesté de son visage et de ses manières que rien qu'à le voir entre mille on l'aurait jugé le premier. Après m'avoir vu deux fois il s'empara tellement de moi par les chaînes de sa conversation et de son éloquence qu'il occupa à lui seul au plus profond de mon âme une place qu'il n'a pas quittée depuis et qu'il ne quittera jamais. Il était alors sur le point de partir pour son évêché en Gascogne, et ne sachant pas encore, j'imagine, le droit qu'il avait sur moi, il me pria, lui qui pouvait me commander, de vouloir bien l'accompagner dans ce voyage, soit qu'il comptât sur ma fidélité qu'il ne pouvait pas encore connaître mais que ses yeux de Lyncée lisaient sur mon front, soit qu'il fût charmé de mon esprit et de mon style d'écrire en langue vulgaire dans laquelle j'écrivais beaucoup étant jeune. J'obéis et je partis. O temps rapide! O vie fugitive! Il y a de cela quarante-quatre ans; je ne crois pas avoir passé un été plus agréable. A son retour, il me fit lier amitié, contre la coutume des cardinaux, avec son révérendissime frère Jean, le meilleur et le plus vertueux des hommes, avec tous ses frères et enfin avec son magnanime père le vieil Étienne, sur lequel, comme Salluste l'a dit de Carthage, *je crois qu'il vaut mieux se taire que d'en peu parler* (2). Excusez-moi, je vous prie, si uniquement occupé de moi-même et me laissant aller à mes souvenirs je vous importune. Ç'a été pour moi une douce amertume de faire revivre dans ma mémoire, d'où, comme je l'ai dit, il ne sortira certainement jamais, Jacques de Colonna, mon premier maître, la gloire la plus éclatante de ma jeunesse. Hélas! il m'a quitté trop tôt, trompant l'espoir, je ne dis pas de son père et de ses frères qui périrent presque tous en même temps, mais de tous ses amis. *Voilà juste trente-trois ans qu'il est mort*, comme Caton le dit dans Cicéron en parlant de Scipion l'Africain (3), mais si ma plume avait

(1) *Satires*, 1, V, 32-33.
(2) *Jugurtha*, XIX.
(3) *De la Vieillesse*, VI.

quelque vertu ou si la réputation répondait au mérite, je répéterais avec assurance ce qu'ajoute Caton : *Tous les âges suivants garderont la mémoire de ce grand homme.* Mais j'ai assez ravivé mes blessures et mes chagrins. Maintenant je reviens à Cicéron.

Connu bientôt par une réputation de talent telle quelle, quoique fausse, mais beaucoup plus par la faveur de pareils maîtres, j'avais contracté de différents côtés diverses amitiés, étant dans un lieu où l'on accourait de tout pays (1). Quand mes amis partaient et que, suivant l'usage, ils me demandaient si je voulais quelque chose de leur patrie, je leur répondais que je ne voulais que des livres et principalement ceux de Cicéron ; je leur donnais des notes et j'insistais par écrit et de vive voix. Que de prières j'ai adressées, que d'argent j'ai envoyé non seulement en Italie où j'étais plus connu, mais en France, en Allemagne et jusqu'en Espagne et en Angleterre ! Je vais vous dire une chose qui vous étonnera. J'ai envoyé en Grèce et d'où j'attendais Cicéron j'ai reçu Homère ; arrivé grec auprès de moi, il est devenu latin par mon assistance et à mes frais (2), et maintenant il habite volontiers avec moi parmi les Latins. Que voulez-vous? *Un labeur opiniâtre vient à bout de tout*, a dit Virgile (3). A force d'empressement et de zèle, j'ai recueilli de toutes parts plusieurs petits volumes, mais souvent en nombre, et rarement ceux que je désirais le plus, en sorte que, comme il arrive ordinairement dans les choses humaines, je manquais de beaucoup de livres et j'en avais beaucoup de trop. Je n'avais point encore touché aux livres des saints, aveuglé que j'étais par l'erreur et emporté par la fougue de l'âge. Je ne goûtais presque uniquement que Cicéron, surtout depuis que j'avais lu les *Institutions oratoires* de Quintilien qui, dans un certain passage, exprime nettement cette

(1) Avignon.

(2) Pétrarque, qui ne savait pas le grec, chargea Léonce Pilate de traduire Homère en latin.

(3) *Géorgiques*, 1, 145.

pensée (car je n'ai pas le livre sous la main et je ne me rappelle pas les termes) : *Qu'il augure bien de lui celui à qui Cicéron plaira extrêmement* (1). Et il dit cela dans le même livre où, parlant de l'éloquence et des orateurs avec un jugement indépendant, il blâme le style d'un grand homme, Annéus Sénèque, qui plaisait alors à tout le monde. Fortifié de plus eu plus dans mon sentiment par cette parole d'un si grand garant, quand je partais pour un long voyage par curiosité, ce qui m'arrivait alors souvent, si par hasard j'apercevais de loin d'anciens monastères, je me détournais aussitôt de ma route. « Et que savons-nous, disais-je, s'il n'y a pas là quelque chose de ce que je désire ? » Vers ma vingt-cinquième année, traversant rapidement la Suisse et la Belgique, j'appris, en arrivant à Liège, qu'il y avait là une ample provision de livres. Je m'y arrêtai et je retins mes compagnons jusqu'à ce que j'eusse transcrit de ma main et fait transcrire par celle d'un ami deux oraisons de Cicéron que j'ai répandues ensuite en Italie, et pour vous faire rire, dans cette si bonne ville barbare, nous eûmes beaucoup de peine à trouver un peu d'encre, encore ressemblait-elle à du safran. Désespérant de rencontrer les livres de la *République*, j'ai cherché avec empressement le livre de la *Consolation* et ne l'ai point trouvé. J'ai cherché aussi le livre de l'*Éloge de la philosophie*, parce que ce titre me stimulait et que dans les œuvres de saint Augustin, que je commençais déjà à lire, j'avais vu que ce livre avait beaucoup contribué à le convertir et à lui faire aimer la vérité. Il me paraissait donc digne d'être cherché de tous côtés avec le plus grand soin. J'ai bien cru que je n'éprouverais à cet égard aucune difficulté, car on me présenta bientôt non ce livre mais un faux titre de ce livre. Je vous raconte le fait à dessein, de peur que, par impossible, l'erreur qui m'a déçu ne vous abuse également. Je lisais et je ne trouvais rien de ce que le titre promettait ; j'étais étonné et

(1) *Institutions oratoires*, X, 1.

j'imputais à ma pesanteur d'esprit l'erreur d'autrui. Enfin à force de lire, ce en quoi la nature m'a rendu insatiable, étant tombé sur le *Traité de la Trinité* de saint Augustin, ouvrage divin, j'y trouvais mentionné non le livre que j'avais mais celui que je croyais avoir, avec un passage rapporté de ce même livre. Je sentis un frémissement de plaisir, et jugeant que l'occasion m'était offerte de me livrer à une expérience, un jour plein de ferveur, je lus le livre d'un bout à l'autre avec la plus grande attention, et je n'y trouvais pas un mot de la citation de saint Augustin. Je rougis d'avoir été si longtemps dans l'erreur, et je demeurai certain que ce livre n'était pas l'*Éloge de la philosophie*. Je ne savais quel livre c'était, mais le style indiquait qu'il était de Cicéron, car l'éloquence de cet homme divin est inimitable. Plus tard, la dernière fois que je vins à Naples, mon excellent ami Barbato de Sulmone, que vous connaissez peut-être du moins de nom, confident de mes vœux, me fit cadeau d'un petit livre de Cicéron à la fin duquel il y avait seulement le commencement des *Académiques*. En le lisant, et en le comparant à ceux qui portent le titre d'*Éloge de la philosophie*, je vis plus clair que le jour que ces deux livres, car il y en a deux, étaient le troisième et le quatrième ou le deuxième et le troisième des *Académiques*, ouvrage plus subtil que nécessaire et utile. C'est ainsi que j'ai été délivré de ma très longue erreur.

Le hasard m'avait fait rencontrer auparavant un vénérable vieillard dont le nom, à ce que je crois, est encore connu dans la curie, Raymond Soranzo, à qui j'ai adressé dans ma jeunesse, il y a une quarantaine d'années, une lettre qui existe encore maintenant (1). Il était pourvu d'une quantité considérable de livres, mais en sa qualité de jurisconsulte, science dans laquelle il excellait, il méprisait tous les autres livres, à l'exception de Tite-Live qui lui plaisait extrêmement, mais dans la lecture duquel son intelligence

(1) *Lettres familières*, 1, 2.

étrangère à l'histoire, quoique grande, était embarrassée. Ayant éprouvé, comme il le disait, que je lui étais utile dans cette étude, il me témoigna tant d'amitié qu'on l'eût pris pour mon père plutôt que pour mon ami. Il me prêta et me donna des livres avec une facilité extraordinaire. J'ai eu de lui quelques ouvrages de Varron et de Cicéron. Il y avait un volume de Cicéron composé d'ouvrages communs, mais parmi lesquels se trouvaient les livres de l'*Orateur* et des *Lois*, incomplets comme on les rencontre toujours, et en outre les deux livres uniques de la *Gloire;* en les voyant je me suis estimé le plus riche de la terre. Il serait trop long de vous dire quels livres j'ai acquis, comment et d'où je me les suis procurés. J'en excepte un fort joli volume dont on rencontrerait difficilement le pareil, trouvé parmi les biens paternels, qui avait fait les délices de mon père, et qui échappa non parce que les exécuteurs testamentaires voulurent me le garder, mais parce que occupés du butin d'un patrimoine plus précieux, à ce qu'ils pensaient, ils le négligèrent comme un objet sans valeur. Dans tout cela je n'avais rien de nouveau, comme je l'ai dit, hormis ces deux livres de la *Gloire* et quelques oraisons et épîtres. Mais pour ne point lutter en vain contre la fortune, de même que le voyageur altéré s'abreuve à un mince filet d'eau, je me consolais avec le commun que je pouvais avoir. Mais ne suis-je pas bien étonnant, et ne vous donné-je pas lieu d'être surpris, moi à qui vous demandez une histoire et qui vous en raconte une autre? Vous voulez que je vous dise comment j'ai perdu mes livres, je vous dis comment je les ai acquis afin qu'en sachant toute la peine que j'ai eue à les acquérir, vous compreniez tout la douleur que j'ai eue de les perdre. Maintenant je vais satisfaire à votre demande.

J'ai eu presque dès l'enfance un maître qui m'enseigna les premiers éléments (1); j'appris ensuite sous lui la grammaire et la rhétorique, car il professait l'une et l'autre. Je

(1) Convennole, natif de Prato, en Toscane.



n'ai pas connu son pareil, j'entends pour la théorie, car pour la pratique il était loin d'être aussi habile, à la façon de la pierre à aiguiser d'Horace, qui sait aiguiser mais non couper (1). Il fit la classe, dit-on, pendant soixante années entières, et il est plus facile d'imaginer que de dire la quantité d'écoliers que cet homme célèbre eut durant un si long espace de temps. Il y eut dans le nombre beaucoup d'hommes distingués par la science et par le rang, tels que des professeurs de droit et de théologie, des évêques, des abbés et enfin un cardinal qui, par égard pour mon père, me témoigna de l'intérêt dans mon enfance, personnage non moins grand par son rang et par sa fortune lorsqu'il était évêque d'Ostie que par sa sagesse et son savoir (2). Ce mien maître, chose incroyable ! parmi tant de grands disciples, eut pour moi le plus petit de tous une prédilection marquée. Tout le monde le savait et lui-même ne s'en cachait pas. Aussi quand le cardinal Jean de Colonna, de vénérable mémoire, dont j'ai parlé plus haut, voulait plaisanter avec lui (car il aimait la conversation de ce vieillard plein de simplicité et de cet excellent grammairien), il avait coutume de le questionner ainsi en le voyant venir : « Dites-moi, maître, parmi tant de vos grands disciples que vous aimez, comme je le sais, n'y a-t-il pas quelque place pour notre François ? » Celui-ci, aussitôt, fondant en larmes, ou se taisait, ou quelquefois se retirait, ou, s'il pouvait parler, jurait très religieusement que de tous pas un ne lui était aussi cher. Mon père, tant qu'il vécut, vint libéralement en aide à ce pauvre homme d'un si grand mérite, car la pauvreté et la vieillesse, compagnes incommodes et peu traitables, avaient fondu sur lui. Après la mort de mon père, il avait mis en moi tout son espoir. Pour moi, quoique impuissant, sentant que je lui étais lié par l'attachement et la reconnaissance, je l'aidais de tous les moyens possibles, et quand je

(1) L'*Art poétique*, 304-305.
(2) Le cardinal Nicolas de Prato, mort à Avignon en 1321.

n'avais point d'argent, ce qui arrivait souvent, je soulageais son indigence auprès de mes amis, tantôt par ma caution, tantôt par mes prières, et auprès des usuriers par des nantissements. Mille fois il emporta pour cet usage des livres et d'autres objets qu'il rapporta jusqu'à ce que la pauvreté eût banni la bonne foi. Tourmenté par un pressant besoin d'argent il emporta ces deux volumes de Cicéron, dont l'un me venait de mon père et l'autre d'un ami, avec quelques livres que je lui remis, prétendant qu'ils lui étaient nécessaires pour un de ses travaux. Car il commençait tous les jours des livres avec des titres merveilleux, et quand il avait achevé la préface qui est ordinairement la première dans le livre mais la dernière dans l'invention, il reportait sur un autre ouvrage sa fantaisie changeante. Mais pourquoi vous amuser jusqu'au soir par mes propos? Le retard commençant à me paraître suspect parce que les livres avaient été concédés non à l'indigence mais à l'étude, je m'informai avec soin de ce qu'ils étaient devenus, et quand je sus qu'ils avaient été mis en gage, je le priai de m'indiquer entre les mains de qui ils étaient afin de pouvoir les dégager. Celui-ci, plein de confusion et de larmes, répondit qu'il ne me l'indiquerait point parce qu'il serait trop honteux pour lui qu'un autre fît ce qu'il devait faire lui-même ; que j'attendisse un peu, et qu'il s'acquitterait bientôt de son devoir. Je lui offris pour cela autant d'argent qu'il en voudrait, mais il le refusa en me priant de ne pas lui faire cet affront. Quoique je n'ajoutasse pas foi à ses paroles, ne voulant pourtant point contrister un homme que j'aimais, je me tus. Cependant chassé par la pauvreté, il partit pour la Toscane, d'où il était originaire. J'étais alors à la Fontaine de la Sorgues, caché, selon ma coutume, dans ma solitude transalpine, et je ne connus son départ qu'en apprenant sa mort. Ses compatriotes, qui l'avaient porté au tombeau en le couronnant de lauriers mais trop tard, me prièrent de composer une épitaphe en l'honneur de sa mémoire. Depuis, malgré toutes les recherches, je n'ai pu trouver le moindre

indice du Cicéron que j'avais perdu, car je ne me suis pas mis en peine des autres livres. C'est ainsi que j'ai perdu à la fois et mes livres et mon maître.

Voilà l'histoire que vous m'avez demandée. Elle est un peu longue, je l'avoue, mais il m'a été doux de me remémorer mes anciens amis et de m'entretenir longuement avec un ami nouveau, que je ne connais pas, mais que recommandent ses lettres et le témoignage d'un homme à qui j'accorde toute créance (1). Je sens maintenant qu'il serait honnête de récrire cette lettre à cause des additions et des ratures, mais votre urbanité épargnera mes occupations et ma fatigue et dans tout ce qui blesse vos yeux elle verra autant de marques d'amitié. Adieu.

Arqua, le 28 mars.

LE TEXTE PRIMITIF DE LA SATYRE MÉNIPPÉE, publié pour la première fois, d'après une copie à la main de 1593, par M. Charles Read. *Paris*, *Jouaust*, 1878, un vol. in-12.

Le texte annoncé par le titre qui précède est celui d'une copie tirée du fonds Béthune n° 8933-2. N'a-t-il jamais été imprimé avant la divulgation qui vient d'en être faite? Malgré l'affirmation et les ingénieuses conjectures de M. Read, dans l'intéressante notice placée en tête du volume que nous annonçons, le doute reste permis. En effet, l'existence d'une publication en 1593, d'un pamphlet ayant servi de canevas à la *Satyre Ménippée*, semble très vraisemblable, quoiqu'on ne puisse indiquer les bibliothèques où se trouvent les exemplaires échappés à la destruction.

C'est d'abord Vigneul-Marville (Bonaventure d'Argonne)

(1) Le pape Urbain V.

qui affirme l'existence d'un imprimé en 1593. » Le chanoine Leroy, dit-il, *mît au jour* en 1593 *la vertu du Catholicon d'Espagne*, auquel les beaux esprits du temps joignirent l'*Abrégé des États de la Ligue convoquée à Paris au* 10 *février*. C'est d'après cette indication que le président Hénault a pu écrire dans son *Abrégé chronologique* : « 1593. — En cette année parut le *Catholicon d'Espagne;* l'année suivante, l'on y ajouta l'*Abrégé des États de la Ligue*, et le tout fut appelé *Satyre Ménippée*. Peut-être que la *Satyre Ménippée* ne fut guère moins utile à Henri IV que la bataille d'Ivry. » — Il semble résulter de ce qui précède : 1° que le *Catholicon* seul, sans les discours, aurait été distribué, « en feuilles brochées, comme le sont d'ordinaire ces pièces fugitives » (Vigneul-Marville); 2° qu'il avait été joint aux discours formant la seconde partie du *Catholicon* « laquelle ne fut faite ni imprimée qu'en 1594, *avec des vers* » (*id.*). Ces détails ne conviennent pas à la publication que nous annonçons, laquelle contient, outre le *Catholicon*, un canevas des discours, mais où il n'y a pas de vers.

M. Leber (n° 4128 de son Catalogue) est plus explicite. Il dit que la *Vertu du Catholicon* a été imprimée plusieurs fois à Tours, et coup sur coup, par Jamet Mettayer. Il déclare en avoir tenu un exemplaire entre les mains; il indique que cette plaquette contenait quinze feuillets. « Malheureusement, ajoute-t-il avec un soupir de bibliophile, il n'était pas à vendre ».

M. Leber est tellement affirmatif que M. Brunet a cru devoir répéter son dire. Mais l'auteur du *Manuel* n'a pas vu le livre, et nul ne l'a connu. N'est-il pas étrange que dans notre siècle si fureteur où les éditions originales sont avidement recherchées, on ne puisse savoir où se trouve l'oiseau rare que M. Leber a tenu entre les mains sans pouvoir l'acquérir. C'est ce qui fait dire à M. Read que M. Leber a cru voir : mais qu'il s'est trompé; aussi soutient-il qu'il n'y a eu que des copies manuscrites en 1593, mais point d'imprimés. Tel est aussi l'avis de M. Picot (*États géné-*

[redacted]

raux, III, 250). Il reconnut que « la *Satyre Ménippée*, répandue dans Paris courait de main en main. A défaut d'imprimerie, on en multipliait les copies manuscrites. » Puis il ajoute en note : « Elle ne parut imprimée qu'en 1594. La date de 1593 que portent les premières éditions paraît inexacte (1); mais, dès la fin de l'année, des copies manuscrites des différents discours circulaient dans Paris. »

M. Poirson (*Histoire de Henri IV*, 3ᵉ éd., p. 462 et suiv.) soutient que les premières copies manuscrites contenaient seulement le *Catholicon* et les Tapisseries sans les discours. Il rapporte un passage de de Thou d'après lequel cette première partie aurait été composée en février ou en mars 1593. Quant à la seconde partie, contenant les discours *in extenso*, M. Poirson estime qu'elle circula, en copies manuscrites, avant l'abjuration du roi. M. Poirson ne paraît pas avoir connu la copie du fonds Béthune qui vient d'être publiée.

Quant à M. Leber, il n'indique pas si l'exemplaire vu par lui de la *Vertu du Catholicon* contenait les discours. Il est très probable qu'il devait donner, sinon les discours *in extenso*, tels qu'ils se trouvent dans les éditions publiées depuis 1594, du moins l'âme de ces discours. En effet, les quinze feuillets de l'exemplaire examiné par liu formaient trente pages d'une impression vraisemblablement fine et serrée, ce qui peut concorder avec les quatre-vingt-sept pages contenant peu de matière dans l'édition Jouaust de 1878. Dans cette hypothèse, les discours seraient joints au *Catholicon*. Dans le cas contraire, l'exemplaire dont a parlé M. Leber serait en gros caractères et ne contiendrait que le *Catholicon* proprement dit et les Tapisseries.

L'existence d'une édition du *Catholicon* en 1593 semble donc démontrée. Est-il croyable qu'un bibliographe aussi consciencieux que M. Leber, qui déclare avoir vu la pièce,

(1) La première édition complète, en 88 pages quoique datée de 1593, est en réalité de 1594.

qui a compté les feuillets de cette plaquette qu'il aurait voulu acquérir, ait pu la prendre pour une autre? Il est tout aussi peu admissible que M. Leber ait pris un manuscrit pour un imprimé.

D'ailleurs, outre l'affirmation de M. Leber, il y a des motifs qui militent en faveur d'une impression de l'âme de la *Ménippée* en 1593. En effet, nul ne conteste que l'ingénieux pamphlet auquel les États de la ligue ont donné naissance n'ait porté le dernier coup aux adversaires du Béarnais. Il est indubitable qu'il en a circulé de nombreuses copies manuscrites avant l'entrée du roi. Celle qui se conserve dans le fonds Béthune est jusqu'à présent la seule qu'on connaisse. Suivant toute vraisemblance, le pamphlet a été composé à une époque contemporaine de l'abjuration du roi faite à Saint-Denis le 25 juillet 1593. A ce moment, les délibérations de la triste assemblée étaient devenues un véritable cahos. Sans doute, elle ne reconnaissait pas Henri IV; elle ne l'a, du reste, jamais reconnu; mais elle avait renoncé à élire un roi. C'est ce qui résulte du procès-verbal officiel, et c'est aussi ce que font ressortir les discours burlesques de la *Satyre*. Malgré l'opposition du clergé, une trêve avait été conclue, et, le 8 avril, l'assemblée s'était séparée, après avoir fait serment de se réunir à l'expiration de la trêve. Il y avait chez les incertains, et même chez quelques violents, une tendance marquée à la réconciliation. Si quelques-uns hésitaient à s'engager dans cette voie, c'est qu'ils craignaient Mayenne et les Seize. Ajoutez que le clergé était toujours hostile et que certains députés, restés à Paris pendant la trêve, se disputaient avidement l'or de l'Espagne. On avait donc à vaincre Mayenne, ses adhérents, le clergé et les corrompus de l'Espagne. Tout ce monde hostile conservait une certaine influence dont il fallait triompher. L'arme du ridicule, toujours si puissante en France, était opportune après la lassitude d'une longue résistance. Son effet fut prodigieux.

Nous croyons, d'après cela, qu'il faut fixer aux quatre



derniers mois de l'année 1593 la composition et la diffusion du pamphlet de Leroy. Il ne faut pas s'arrêter aux anachronismes intentionnels de l'auteur. Il suppose une séance unique au 10 avril 1593, jour auquel il n'y en a pas eu, ce que blâme à tort M. Aug. Bernard. Il considère l'abjuration comme incertaine, bien qu'elle fût faite. Cela rentrait dans le système adopté. Aussi Mayenne et d'Aubray sont-ils censés parler ainsi, quoique en sens opposés. Le discours prêté à Pelevé ne trompait personne, lorsqu'on le faisait voter à la fin pour le marquis de Chaussins (et non des Chaussons comme on lit dans certaines éditions). Chaussins, fils du vieux duc de Mercœur et, par conséquent, frère de la reine Louise, avait représenté, avec Chaligny, pendant le siège, leur frère Mercœur confiné en Bretagne. Mais en 1593, Chaussins était mort depuis plus d'un an. Tout le monde le savait, et c'est là qu'est le piquant.

Il est constant qu'on s'arrachait les premières copies manuscrites. Dès lors, n'est-il pas vraisemblable qu'un imprimeur ait eu l'idée d'employer ses presses à la divulgation de cette bluette politique ? A supposer qu'aucun typographe parisien n'ait osé se compromettre avec les polices de Mayenne et des Seize, n'est-il pas rationnel d'admettre que Jamet Mettayer, travaillant à Tours, loin de la ligue, dans une ville royale, ait fait comme le dit M. Leber, plusieurs éditions successives de la brochure satirique ? Non seulement cela est vraisemblable, mais il serait extraordinaire, et presque incroyable qu'il n'en eût pas été ainsi. Tous les exemplaires en sont perdus, ou presque tous, mais cela ne prouve rien.

Néanmoins les bibliophiles sont quelque peu disciples de saint Thomas. Tant qu'on ne leur aura pas décrit minutieusement un des exemplaires de l'édition dont l'existence est contestée ; qu'on n'en aura pas compté les pages et le nombre des lignes à la page ; qu'on n'aura pas dit si l'impression est en gros ou en petits caractères ; qu'on n'aura pas indiqué quels sont les morceaux dont se compose la publi-

cation; que surtout on n'aura pas dit où se trouve ce phénix, ce que M. Leber a eu le tort de ne pas dire, ils seront en droit strict de douter de la publication de l'une des copies manuscrites. M. Read est un de ces bibliophiles incrédules, il n'a pu ni voir, ni toucher; on ne saurait lui en faire un reproche.

Quoi qu'il en soit, l'existence d'un exemplaire imprimé, ou même de plusieurs, n'ôterait rien de l'intérêt qui s'attache à la publication nouvelle. Elle est, en tout cas, l'âme de la *Satyre Ménippée*, comme l'indique très bien le titre manuscrit lequel porte : « *Abbrégé et l'Ame des Estats convoqués à Paris en l'an* 1593, *le* 10 *février* : » Ce titre a trompé plusieurs intéressés, notamment l'auteur de la *Démocratie chez les prédicateurs de la ligue*, le regretté Labitte. Il a cru que cette copie manuscrite était un simple résumé de la *Satyre Ménippée*, c'est le contraire qui est vrai. Suivant toute apparence, l'auteur de cet opuscule (et son auteur unique) est le chanoine Leroy. La *Satyre Ménippée*, telle que nous la connaissons est l'œuvre de plusieurs mains. Cela est certain. Il n'est pas douteux non plus que les partisans d'Henri IV en ont fait leurs délices; mais, pour les modernes, l'ouvrage est un peu trop long. Tel était le sentiment de l'ancien possesseur d'un exemplaire conservé à la bibliothèque de l'Arsenal qui a écrit à la suite de la harangue de d'Aubray : *Optima, quamvis longissima*. En effet, quand on a lu le commencement de cette harangue de d'Aubray ; quand on a frémi d'admiration à la lecture de la prosopopée : *O Paris qui n'es plus Paris*..... il faut faire effort pour aller jusqu'au bout. Puis, ce n'est pas sans raison qu'on a signalé le défaut d'unité, d'harmonie de la *Satyre* complète. C'était inévitable. Or ce défaut disparaît dans l'œuvre de Leroy qui semble bien être l'auteur unique du manuscrit publié. En effet, c'est prime-sautier, c'est comme la première pensée d'un tableau de maître exprimée par une esquisse légère. C'est un canevas déjà riche et, comme le dit M. Read, un canevas complet. Tout



y est déjà, même les harangues bouffonnes, macaronées d'italien et de latin; même la plupart des mot les plus épicés et des plus fortes gauloiseries de la *Satyre* imprimée.

Quant aux développements donnés à l'œuvre primitive, et qui nous paraissent trop prolixes, ils ne semblaient pas tels en 1594. Personne ne s'en plaignait parmi ceux qui avaient déjà lu avec plaisir l'opuscule de Leroy. On ne se lassait pas, comme nous pouvons le faire, des additions faites par les charmants continuateurs. Ceux-ci, après la victoire du roi, travaillaient avec amour à augmenter le pamphlet qui lui avait été si utile. En se reportant à un passé détesté et peu lointain, ils ne trouvaient jamais assez d'amères railleries pour accabler leurs adversaires en conservant le cadre précédemment tracé. Sous la forme d'une parodie retrospective, c'est un chant triomphal.

Malgré les développements nouveaux, il y a dans le canevas de Leroy des passages qui, on ne sait pourquoi, n'ont pas été reproduits dans la *Satyre*. Ainsi, le *Catholicon* proprement dit, a XXI paragraphes dans Leroy; nous n'en avons trouvé que XVI à XX dans les éditions prétendues complètes que nous avons consultées.

Somme toute, le canevas, l'esquisse, l'âme comme on voudra l'appeler est d'une lecture très attrayante, souvent plus agréable que celle de la *Satyre* complète. On éprouve un véritable plaisir à en retrouver sous cette forme les principales pensées. Quant aux curieux qui voudront comparer, et voir ce qui a été ajouté ou retranché, ils y trouveront également un vif intérêt.

En résumé, au point de vue littéraire, la question de savoir si le pamphlet primitif a été ou non imprimé et sans intérêt. Nous inclinons à croire qu'il l'a été et que l'exemplaire qui serait retrouvé et comparé à la publication de M. Read présenterait quelques différences. En admettant qu'il y ait eu plusienrs éditions, on pourrait constater sur certaines d'entres elles des additions sans valeur. C'est ce que fait pressentir la mention mise par le possesseur de la

copie conservée dans le fonds Béthune. Il a écrit au verso du titre : « Cet exemplaire est le plus fidèle. Les imprimés sont pleins d'additions *ineptes.* » Ce jugement d'une sévérité excessive ne peut s'appliquer aux travaux des Pithou, des Passerat, des Rapin, etc. Il ne peut atteindre que des additions peu importantes et d'un goût douteux faites par des possesseurs de copies imprimées ou par les imprimeurs.

Mais quand rencontrera-t-on ces imprimés jusqu'ici introuvables ? Puissent ces lignes tomber sous les yeux de l'heureux possesseur de l'exemplaire de quinze feuillets vu et *bien vu* par M. Leber, et qu'il en dise son avis !

E. MEAUME.

NICOLAS ET TIMOTHÉE DE GROUCHY

ETUDE SUR NICOLAS DE GROUCHY (Nicolaus Gruchius Rothomagensis) et son fils Timothée de Grouchy sieur de La Rivière, par le vicomte de Grouchy, secrétaire d'ambassade, et Émile Travers, conseiller de préfecture, archiviste-paléographe. *Caen, imprimerie de Leblanc-Hardel,* 1878; in-16 de VII et 230 pages.

« Les vies de ces deux gentilshommes présentent entre elles des contradictions singulières, mais dont les temps troublés où ils ont vécu fournissent d'autres exemples. Nicolas de Grouchy, entraîné par une vocation impérieuse, se fait professeur, et devient un des plus profonds érudits de son temps. Il abandonne les croyances de ses ancêtres, sans jouer toutefois de rôle dans les luttes religieuses. Son fils, resté orphelin, trouve un asile dans le sein de la famille

paternelle. Élevé par de vaillants soldats et d'ardents catholiques, il prend tour à tour l'épée et la plume, et déploie sur les champs de bataille et dans la controverse une force toute française pour combattre les coreligionnaires de son père. »

Cette étude, intéressante pour l'histoire des lettres au seizième siècle, est le fruit de longues et profondes recherches. Plusieurs savants français et étrangers, notamment M. L. Delisle, F. Denis, MM. les archivistes de la Seine-Inférieure, de la Charente-Inférieure, les bibliothécaires de Berne, de Vienne, etc., out pris un vif intérêt à ce travail, et fourni à ses auteurs de précieuses indications.

Nicolas de Grouchy, que Montaigne s'honorait d'avoir eu pour maître, était né à Rouen, vers l'année 1509. Il fut successivement professeur au collège Sainte-Barbe de Paris, dont la réputation était européenne au commencement du seizième siècle; au collège de Guyenne (Bordeaux), puis à celui de Coïmbre (Portugal), d'où il ne tarda pas à être éconduit, ainsi que d'autres savants suspects comme lui d'hérésie. De retour en France, il vécut pendant vingt ans dans une terre patrimoniale qu'il possédait en Normandie, occupé de travaux purement littéraires.

Après la paix de Saint-Germain (1570), qui concédait fort imprudemment La Rochelle aux huguenots, Nicolas de Grouchy fut appelé comme professeur au collège de cette ville, mais il mourut en y arrivant quelques mois avant la Saint-Barthélemy. Sa mort affligea sensiblement les érudits; et pourtant c'était mourir à propos, comme le fait remarquer avec raison notre illustre de Thou, qui le tenait en haute estime comme savant et aussi comme bibliophile, car Grouchy avait formé une bibliothèque précieuse dont la majeure partie périt malheureusement dans un incendie.

Il a été l'un des plus habiles et des plus laborieux vulgarisateurs d'Aristote; mais son plus important ouvrage est le traité *de Comitiis Romanorum*, à propos duquel il eut à soutenir contre le célèbre Sigonius une polémique dont Grouchy sortit vainqueur. Il est aussi l'auteur d'une traduction fran-

çaise d'une partie de l'*Histoire de l'Inde* de Castanheda, le premier écrivain européen qui ait parlé de l'Inde *de visu*. Cette traduction, rarissime comme tous les ouvrages de Grouchy, parut pour la première fois chez Vascosan en 1553. M. F. Denis lui attribue aussi une traduction française de l'*Inez de Castro* d'Antonio Ferreira, la plus célèbre tragédie de la littérature portugaise. L'existence de cette traduction paraît incontestable, mais on n'a pu jusqu'ici en découvrir d'exemplaires.

Si Nicolas de Grouchy avait été un huguenot assez tiède, son fils Timothée fut au contraire un catholique des plus ardents. Il existe de lui trois écrits polémiques, dont le plus considérable, intitulé *Discours catholiques du Purgatoire*, est un petit in-8° carré de 320 pages et VII feuillets préliminaires, imprimé à Rouen en 1614. Dans ces « discours à la soldade », Timothée, qui avait servi dans la cavalerie, comme a fait de nos jours quelqu'un de la même famille, sabre sans miséricorde les arguments des hérétiques contre l'existence du Purgatoire. Il y a dans cet ouvrage de l'érudition, de la verve, et aussi des violences de langage regrettables, mais dont les chefs de la Réforme avaient donné l'exemple. Timothée de Grouchy leur rend bien la monnaie de leur pièce, et avec les intérêts. Ainsi Luther est par lui dénommé « le cygne noir de Wittemberg, prédit par l'oyson rosti de Boheme (Huss), et vivant avec une *démoniale cataut* »; Théodore de Bèze, « un vieil polygame mort dans les embrassements d'une troisiesme ou quatriesme femme, *sans compter les subsidiaires*, etc. »

Une des notes de l'Appendice est particulièrement intéressante pour les bibliophiles. Elle est relative à l'ancien hôtel Plantin-Moretus, dont la municipalité d'Anvers a fait depuis un an un musée des plus intéressants. « C'est la maison même que Christophe Plantin avait achetée en 1555..., et qui n'a cessé depuis lors de servir de résidence à ses descendants... C'est grâce à leurs soins intelligents, grâce surtout au désintéressement du dernier d'entre eux, que l'édi-



lité anversoise se trouve aujourd'hui propriétaire de cette ancienne demeure du seizième siècle; sans qu'un souvenir, un seul objet d'art, un seul document même en ait été distrait. » Ceci pourrait donner lieu à des comparaisons affligeantes pour notre pays. Toutefois l'exemple de M. le vicomte de Grouchy prouve que même en France, il est encore aujourd'hui des familles *non déracinées*, où l'on recherche, où l'on conserve avec un soin jaloux les honorables traditions des ancêtres.

Cette étude ne tardera pas à joindre à ses autres mérites celui de la rareté. Elle n'a été tirée en effet qu'à 300 exemplaires, dont 10 sur papier teinté, 125 sur vergé, et 165 sur papier vélin. B. E.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

Le *Library journal*, de New York, nous apporte les renseignements suivants sur des donations faites récemment à des établissements scientifiques ou littéraires aux États-Unis :

L'honorable M. Asa Packer a donné à l'Université de Bethléem (Penss) sa collection de livres, estimée 100 000 dollars ou 500 000 francs.

En même temps, un citoyen de Philadelphie a fait cadeau aux habitants de Long Branch d'un édifice pour y loger la bibliothèque publique et le musée.

A Chicago, l'administration municipale sera bientôt en possession d'un legs qui lui a été fait par feu Newberry, legs se montant à deux millions de dollars ou dix millions de francs.

Cette dernière somme doit être consacrée à l'érection et à l'entretien d'une bibliothèque publique pour la ville. Des contestations judiciaires ont seules empêché jusqu'ici que la municipalité fût

mise en possession de ce legs, qui permettra de créer l'une des plus belles et des plus riches bibliothèques municipales d'Amérique.

Le même journal nous apprend que les femmes, aux États-Unis, remplissent les fonctions de bibliothécaires. Ainsi, la bibliothèque administrative de l'État d'Iowa a pour bibliothécaire une femme : celle-ci ayant résigné ses fonctions, vient d'être remplacée par une autre personne du même sexe. La première avait une si grande habitude et une si longue expérience des livres et publications de jurisprudence, qu'elle est conservée pour faire à l'occasion les recherches qu'auraient à faire des personnes appartenant à l'État d'Iowa, mais qui, n'étant pas dans la ville, ne peuvent les poursuivre par elles-mêmes. En effet, quelques bibliothèques des États-Unis ont à présent des agents attitrés qui, moyennant une certaine rétribution, se chargent des recherches pour les personnes qui ne sont pas sur les lieux : ce qui est une grande facilité et commodité offerte aux gens habitant loin des villes et des centres, ou, comme on dirait en Europe, habitant la province.

— M. Charles Schefer, secrétaire-interprète du gouvernement, membre de la *Société des bibliophiles françois*, a été élu, le 29 novembre, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) en remplacement de M. Garcin de Tassy, décédé.



SAMUEL USTAZADE

SILVESTRE DE SACY

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ADMINISTRATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE L'OEUVRE DE SAINT-NICOLAS

ANCIEN SÉNATEUR

ANCIEN RÉDACTEUR EN CHEF DU « JOURNAL DES DÉBATS »

COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR

COMMANDEUR DE LA ROSE DU BRÉSIL

NÉ A PARIS

LE 17 OCTOBRE 1801

DÉCÉDÉ LE 14 FÉVRIER 1879

M. de Sacy vient de mourir! M. de Sacy n'est plus ! — J'ai passé toute ma vie à le voir, à l'entendre, à écouter ses conseils à profiter de son expérience, de son goût littéraire. C'était hier encore — déjà il n'est plus!... — Comment exprimer ma profonde douleur dans ce suprême adieu!... M. de Sacy a été pour moi un ami véritable; il a pleuré ma mère, il aimait mon père, il m'a vu naître!... — En 1873, il racontait lui-même comment il était venu dans notre maison, c'était en 1828. Depuis, pendant cinquante ans, nos relations n'ont presque pas cessé un seul instant. Que de causeries charmantes pleines de gaîté et d'abandon! Il aimait parler du volume qu'il venait de lire, de ses projets et de ses travaux littéraires. Les qualités de l'écrivain sont celles qui font vivre les livres, mais ce qui brillait en lui par dessus tout c'était un admirable bon sens; et ce cœur, si ardent pour la vérité, s'unissait en lui, à la raison la plus droite, à l'esprit d'observation le plus juste et le plus profond. Quelle belle et pure doctrine ! Quelle droiture de sentiments ! Quelle sensibilité dans l'âme ! Profondément religieux et pratiquant, sévère

pour lui, il était tolérant pour les autres, car c'était la bonté même.

De la plus heureuse des unions, M. S. de Sacy eut six enfants; et il eut le rare bonheur de les élever tous, de les voir grandir, de les marier!... Sa famille est devenue nombreuse et prospère; il s'est éteint après les avoir tous bénis!... Moment solennel! Tableau attendrissant! — Une belle vie, une mort admirable!... C'était son ferme espoir, son grand désir. Il a conservé presque jusqu'au dernier moment malgré de cruelles souffrances, toute la liberté de son esprit.

D'autres que nous ont déjà parlé de M. de Sacy comme écrivain, ils ont loué son merveilleux talent, les brillantes qualités de son esprit, la finesse incomparable de son style; pour nous, pour notre famille, sa pensée vivra toujours parmi nous; et c'est dans le *Bulletin du Bibliophile* dont il a été un des fondateurs, un zélé propagateur avec Charles Nodier, avec Armand Bertin, que nous aimons à inscrire l'expression douloureuse de nos profonds regrets.

LÉON TECHENER.

*
* *

— Tous les journaux ont voulu après la mort de M. Silvestre de Sacy, rendre justice à son honorable vie. Entre tous les articles que le public a remarqués, nous pourrions citer celui du comte de Pontmartin (dans la *Gazette de France*), celui de M. Léo (dans *le Français*), ceux de la *République française*, du *Moniteur universel* et de la *Liberté*. Mais parmi tous ces hommages si justifiés, nous avons choisi pour la reproduire en entier, la notice que M. Cuvillier-Fleury, membre de l'Académie française et confrère de M. de Sacy, a publié dans le *Journal des Débats* du 27 février. Cet article a été déjà beaucoup lu, et justement, parce qu'il joint la sincérité à l'émotion. Nous espérons que, sous la forme plus durable que nous lui donnons aujourd'hui dans notre recueil, il restera comme un des témoignages les plus dignes de l'homme illustre que vient de perdre le monde savant.

L. T.

M. SILVESTRE DE SACY.

L'impression produite par la mort de M. Silvestre de Sacy, l'immense affluence qui a suivi son cercueil du palais de l'Institut jusqu'à l'église de Saint-Germain des Prés qu'elle a remplie tout entière, ne s'expliquent pas seule-

ment par la grande considération dont il avait joui pendant sa vie. Une telle démonstration d'empressement sympathique tenait encore à d'autres causes.

M. de Sacy, arrivé au terme d'une longue carrière, avait passé par des phases très diverses. Je me sers de ce mot à dessein. On verra pourquoi. Rédacteur principal d'un grand journal politique pendant près d'un quart de siècle, critique littéraire universellement goûté, membre de l'Académie française, conseiller de l'Université et sénateur du second Empire, président de la commission académique et rédacteur du Dictionnaire, Silvestre de Sacy avait recueilli partout les témoignages de grande estime dus à son caractère et à son talent ; et quand sa situation a par instants changé, s'il trouvait de nouveaux amis, il gardait invariablement ceux dont il s'était séparé. « Quand j'ai voulu juger du caractère d'un homme que je n'avais pas eu le temps d'étudier, écrivait Duclos, je me suis toujours informé s'il avait conservé ses anciens amis. Il est rare que cette règle-là nous trompe (1). »

Tous les amis de Silvestre de Sacy, les anciens, les nouveaux, tous sont venus, le jour de ses obsèques, rendre un hommage de souvenir et de regret à cet homme supérieur qui avait su se faire aimer. Un tel accord suffirait, au temps où nous vivons, à l'honneur d'une mémoire destinée à vivre surtout au fond des cœurs. Le journal où M. de Sacy avait acquis une si légitime célébrité croit devoir un autre tribut encore à son ancien collaborateur. Il demande à nos souvenirs personnels quelques-unes des impressions qui nous restent de cette vie si bien remplie. Nous les dirons toutes, et comme elles nous sont revenues, presque sans effort, quand notre mémoire s'est ouverte pour les recueillir.

I.

Si M. Saint-Marc Girardin eût vécu, c'est à lui sans aucun doute que la famille de Silvestre de Sacy se fût confiée

(1) *Les Confessions du comte de* ***, 2e partie.

pour un tel hommage ; il le connaissait encore mieux que moi : — Saint-Marc Girardin, de Sacy, deux frères par l'âge, par l'union constante, par les idées, par le don d'écrire ;

Ambo pares ætatibus, Arcades ambo;

deux fils de cette Arcadie de l'intelligence, où je retrouve, dans mes souvenirs de camaderie et d'amitié, tant de vifs esprits, de cœurs honnêtes, de talents de premier ordre qui ont honoré, de 1814 à 1848, la grande période vraiment parlementaire de notre histoire.

C'est au lycée impérial, depuis Louis-le-Grand, vers 1813, que j'avais connu de Sacy. Je le vois encore, timide et presque craintif, avec sa petite taille et ses grandes bottes par-dessus son pantalon, très attentif en classe et déjà remarqué. Nous étions en sixième. Il appartenait à la pension Savouré qui envoyait ses élèves aux leçons de nos professeurs. Nous autres internes, il nous arrivait parfois de nous montrer médiocrement hospitaliers pour ces camarades du dehors. De Sacy m'a souvent fait la plaisanterie de me rappeler ce qu'il appelait mes persécutions de 1813. J'en avais naturellement conservé moins de souvenir que lui-même. Nous ne nous sommes guère séparés pendant le cours de nos études. Il fut presque toujours au premier rang. Il excellait surtout dans les traductions de latin en français. En rhétorique, le sort, qui n'est pas toujours juste, me réservait un succès supérieur au sien. Il n'en fut pas moins couronné, à cette distribution du grand concours de 1819, par la main de M. Royer-Collard, et au collége par celle de son père, le célèbre orientaliste, un des membres du conseil royal de notre chère Université qui travaillait alors, sans malencontreuse concurrence, et avec assez de succès, ce semble, à l'éducation de la jeunesse.

Je n'ai, depuis, presque jamais perdu de vue Silvestre de Sacy. Jeune, il s'émancipa beaucoup, s'il faut en croire ce qu'il a raconté lui-même dans sa lettre au comte d'Haussonville sur ses relations avec le spirituel Doudan ; — te-

nant tête à toute controverse avec sa raison précoce, sa vive parole, son humeur prime-sautière, sa sincérité un peu brusque, dans ces rencontres de notre première jeunesse, ces réunions d'amis et ces conférences où nous nous exercions à n'être jamais d'accord. Tout étudiant était alors, plus ou moins, un parlementaire à l'essai, l'œil fixé sur la tribune, l'oreille dressée au bruit qui se faisait tout comme aujourd'hui dans les Chambres, — avec le goût qu'avaient alors les jeunes gens de la dispute littéraire mêlée à la discussion politique. Celle-ci était notre passion. Dans la Conférence Montesquieu, où se trouvaient réunis comme étudiants quelques uns des hommes qui ont figuré depuis dans les plus grands emplois, nous disions à l'un, — à Chégaray par exemple : « Toi, tu seras procureur général » ; — à l'autre, à Tanneguy Duchâtel : « Toi, tu seras ministre !... » A Langsdorff nous prédisions une ambassade. Rien de cela n'a manqué. A Saint-Marc Girardin et à de Sacy on pouvait prédire à coup sûr qu'ils seraient des écrivains de premier ordre, non pas seulement parce qu'ils avaient eu tous les prix de discours français au collège, mais parce que, du jour où commença leur noviciat dans la presse parisienne, d'abord la petite, bientôt la grande, ils étaient montés rapidement au premier rang. Saint-Marc Girardin eut au *Journal des Débats*, vers la fin de la Restauration, un début qui retentit comme la mousqueterie des soldats envoyés alors pour la répression d'une émeute qu'il avait trouvée excessive et qu'il rendit ridicule. De Sacy inaugurait plus pacifiquement sa grande renommée de polémiste. Mais ni l'un ni l'autre n'avaient de parti pris cotre la branche alors régnante de la Maison de Bourbon; au contraire. Si jeunes qu'ils fussent, ils étaient des amis soupçonneux mais sincères de la royauté ; et ils n'avaient encore prêté aucun serment, quand la royauté subit le dangereux conseil et la fatale inspiration de violer le sien.



II.

Le règne de Juillet fut la grande épreuve du caractère et du talent de M. de Sacy. Il y réussit pleinement. Il fut un polémiste éminent et important. Il traduisit dans ses nombreux articles cette politique du règne dont M. Guizot et M. le duc de Broglie, non pas seuls, mais parmi les premiers, faisaient avec tant d'éclat la théorie à la tribune, et avec tant de modération la pratique dans le gouvernement de l'État, tour à tour, quelquefois ensemble, — après Casimir Périer ou avec lui. L'âme de cette politique, — on a le droit de le dire aujourd'hui sans rien retrancher à la responsabilité posthume de ces hommes d'État, — l'âme à laquelle s'associaient ces nobles esprits, c'était le prince que sir Robert Peel appelait « un grand homme de bien ». On connaît le mot de la Bruyère : « Il semble, dit-il, que le héros est d'un seul métier qui est celui de la guerre, et que le grand homme est de tous les métiers, ou de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour ; — l'un et l'autre mis ensemble ne pèsent pas un homme de bien (2). » Le bonheur du roi Louis-Philippe fut d'avoir rencontré d'honnêtes gens comme lui, doués de génie et d'éloquence, qui pendant dix-huit ans donnèrent aux idées du prince l'adhésion indépendante de leur esprit et lui assurèrent les libres votes du Parlement. On a dit le contraire ; l'histoire qui s'inspirera, si elle veut être bien faite, de la polémique de M. de Sacy, dira un jour la vérité.

La politique du règne, celle du bon sens dans le possible, n'eut pas en effet dans la presse un organe plus intelligent, plus calme, plus avisé, plus infatigable que l'homme modeste et ferme qui la défendait tous les matins dans le *Journal des Débats*, sous la direction des deux frères Bertin, « tous deux, écrivait-il plus tard, aussi charmants par leur affabilité et par la grâce de leur accueil, qu'*effrayants* par la justesse

(2) *Caractères*, chap. II.

et la vivacité de leur esprit... Je ne respirais qu'avec peine tout le temps que je les voyais lire à voix basse les premiers essais de ma plume... (3). » Et quelle famille que celle-là ! Après les deux frères, les fondateurs du journal, ce fut Armand, héritier de leur esprit politique, mûr pour le bon sens à l'âge des vives passions ; — plus tard, en plein Empire, au milieu de périls sérieux pour l'ancien organe du « juste milieu », ce fut Édouard Bertin, un paysagiste renommé qui, du jour au lendemain, après la mort de son frère, se trouva digne de lui succéder.

J'ai dit qu'une fois engagé dans cette illustre collaboration, Silvestre de Sacy avait honoré alors autant son caractère que son talent. Il était de mode, à cette époque, de considérer le cabinet de rédaction du *Journal des Débats* comme le salon d'attente des grands emplois. C'était un peu vrai. On sortait par cette porte pour être conseiller d'État, ambassadeur, grand-maître de l'Université, ministre, président du conseil ; on y revenait les jours de disgrâce. Chateaubriand, Salvandy, Bourqueney, Michel Chevalier, Saint-Marc Girardin avaient passé par les bureaux de la rue des Prêtres. De Sacy avait voulu y rester. L'ambition, celle qu'éveillent parfois dans l'âme la plus honnête les sollicitudes du père de famille, cette ambition ne devait germer en lui que longtemps après, aux jours de sa carrière déjà avancée et comme un fruit d'arrière-saison. Sa jeunesse et sa première maturité en furent exemptes. Pouvant prétendre à tout, il ne demandait rien. Aussi habile à manier la parole que la plume, ayant plus d'une fois plaidé avec succès devant les tribunaux de Paris, il aurait eu, s'il l'avait voulu, sa place marquée au barreau. Il pouvait aspirer à la haute magistrature, assise ou debout. Politique très exercé dans l'art de formuler avec vigueur et précision une pensée toujours claire et une conviction toujours saine, les deux tribunes, celle de la pairie où il aurait pu recueillir la succession

(3) Préface des *Variétés* (1858).



de son père, celle du Palais Bourbon qu'il ne pouvait craindre l'ayant si souvent regardée en face et jugée, semblaient faites l'une ou l'autre pour un orateur si habile. Il n'y songea même pas. Renfermé dans son rôle de journaliste et satisfait d'une importance qu'il ne payait que de quelques heures, très laborieuses, consacrées aux principales séances du Parlement et aux questions difficiles, — le reste du temps il le donnait à ses lectures, à l'étude solitaire, aux jouissances de l'amateur délicat, aux douceurs intimes d'une famille aimable entre toutes, aux relations amicales strictement bornées par un choix jaloux, — très sociable et jusqu'alors, à l'âge où l'on aime le monde, nullement mondain. Délicat, il l'était à sa manière, avec bonhomie, non avec recherche et engouement. Il aimait les bonnes gens et les cœurs droits, les bonnes éditions et les belles reliures, n'étant raffiné qu'en cela. Parmi ces agitations de la vie publique, de Sacy avait un recours contre les amorces qu'elle lui jetait par instants : c'était la simplicité de ses goûts, la tranquillité de son âme, au fond très vive mais dominée par de vraies croyances ; — et pour se défendre contre les excès littéraires de son temps dont il nous disait souvent, répétant le mot d'Alceste :

Le méchant goût du siècle en cela me fait peur;

pour échapper à la contagion, il avait cette dédaigneuse et peut-être excessive indifférence de la littérature des vivants, avec l'idolâtrie de quelques immortels préférés, tous latins ou français.

Ceux qui n'ont pas vu comme nous Silvestre de Sacy, les jours où il fallait aller à la Chambre des députés, — quittant son modeste logement de bibliothécaire de la Mazarine, — longeant les quais sans s'arrêter devant les bouquins qu'il n'aimait pas, — gagnant ainsi le Palais Bourbon, un livre sous le bras, souvent le même, car il était de ceux qui relisent ; et puis, une fois entré dans la tribune des journalistes, calme parmi ce bourdonnement de la fourmilière écri-

vante et de la camaderie composite, ouvrant son livre quand on l'ennuyait trop ; — ceux, dis-je, qui ne l'ont pas vu remplissant ainsi sa fonction de publiciste comme si c'eût été un art, non un métier, n'ont pas compris ce qu'il avait su mettre dans ce rôle, en apparence subordonné, de dignité naturelle et de fière simplicité. Ainsi le jugeaient ses confrères de la presse militante qui l'aimaient tous, même les adversaires, malgré sa supériorité. N'étant pas un libre penseur comme un de ses meilleurs amis, Ximenès Doudan, il était un libre esprit. Son attitude extérieure et son langage en avaient le laisser-aller, non l'ostentation et le tapage. On l'appelait au *Journal des Débats* « notre bon Sacy ». Le spirituel M. Bertin de Vaux disait, les jours où le Parlement était à l'orage : « Notre petit Sacy nous tirera de là », et Armand Bertin, l'envoyant à la Chambre, lui passait, en lui souriant d'aise, sa large et caressante main sur la tête.

Non qu'il fût toujours docile. Au fait, il ne l'était guère que si sa docilité s'adaptait à sa conviction. C'était sa force dans un rôle modeste et important. Il était quelqu'un. Mais si son style de polémiste était bien à lui, c'était avec le tour naturel qui semble à première vue appartenir à tout le monde, une certaine sève qui éclatait dans la vigueur du contour, non dans la couleur, un feu intérieur qui n'avait pas l'éclat de la flamme, mais vous donnait le sentiment de la chaleur. Au fond, il était sobre, exclusif, parfois indocile.

Un jour entre autres, c'était au printemps de 1840, M. Thiers venait d'être nommé président du conseil des ministres. Le *Journal des Débats* fut tenté de faire de l'opposition. De Sacy résista. Il se retira pour un temps, non pas comme Achille dans sa tente ; c'était plutôt Ulysse qui se brouillait avec Agamemnon.

En réalité, il fit preuve de sagesse. Il aimait M. Thiers ; mais il aimait surtout le gouvernement parlementaire ; et quand il vit M. Thiers investi de la confiance du roi, maître

de la majorité, ayant pour adhérent M. le duc de Broglie au Luxembourg, et M. Guizot pour ambassadeur à Londres, — il ne crut pas juste que, dans de telles conditions, le président du cabinet fût l'objet d'une opposition qui, au *Journal des Débats* tout au moins, n'aurait su alors où se prendre. Il résista. Quelques jours plus tard, une visite d'Armand Bertin, pendant laquelle on s'expliqua, donna raison à cette honnête résistance. Le « bon Sacy » reprit avec tout son talent sa tâche presque quotidienne qui, jusqu'à la révolution de 1848, ne fut plus guère interrompue.

III.

En 1848, M. de Sacy avait bien près de cinquante ans. Il était depuis un quart de siècle sur cette brèche ouverte par tous les partis hostiles et qui finit par s'écrouler un jour sous les défenseurs de la place. La France, qui par ses hommes d'État, ses orateurs, ses journalistes, croyait avoir conquis le gouvernement parlementaire et se préparait à un avenir plus tranquille, — la France, après dix-huit ans de luttes, se trouvait en face d'une révolution sans révolutionnaires, d'un effet sans cause, d'une faute de logique politique tournée en désastre, qui révoltait les esprits sérieux, épouvantait les âmes timides. M. de Sacy se sentit profondément découragé. Villemain avait dit un jour : « La littérature mène à tout, à condition d'en sortir. » Silvestre de Sacy revint à elle. La littérature le releva et le ranima. Il se réfugia dans la critique, toujours armé, mais contre le mauvais goût. Plus de la moitié des *Essais* qu'il a réunis dans ses deux volumes (4) appartiennent à cette phase nouvelle de sa vie. — C'est alors qu'il fit tous ces beaux articles, d'un si grand renom, presque tous antérieurs à son élection académique, comme la cause à l'effet. M. Thiers me disait un jour : « Sacy se donne bien du mal

(4) *Variétés littéraires, morales et historiques*. Didier, 1858.

pour être de l'Académie... Quant à moi, n'eût-il fait que son article d'hier sur l'*Orateur* de Cicéron, je lui donnerais ma voix. Vous le lui direz, n'est-ce pas ?... » M. Thiers aimait Cicéron; il appréciait de Sacy; il n'était pas le seul. Cet emploi d'un tel talent d'écrire appliqué à la littérature, à la morale, à l'histoire et à la controverse religieuse (car on n'est pas impunément de race janséniste), ce talent renouvelé et rajeuni par sa maturité même, ne servit pas médiocrement à la renommée que le publiciste s'était si noblement acquise. Nulle part ailleurs il n'avait rien écrit qui eût à un tel degré ce caractère d'éloquence familière, de conviction personnelle, d'entrain, de bonne humeur : — tour à tour bienveillant et caustique, jusqu'à parler de ses meilleurs amis par moments avec une pointe d'incisive ironie, jusqu'à se railler lui-même avec une sévérité qui pouvait paraître peu sérieuse :

« M. de Latena a raison, écrit-il quelque part; on a un goût, un goût très légitime et très innocent en apparence, celui des vieux meubles, des tableaux, des estampes, — celui des livres, le plus traître de tous parce qu'il se cache sous un air de dévouement à l'étude et aux lettres. Ce goût, qu'est-ce au fond ? De l'égoïsme dès qu'il dépasse la mesure, et, si on le satisfait aux dépens d'une pauvre petite fortune qui est le patrimoine de toute une famille, de l'improbité... Pour mon compte, quand je voudrai peindre l'homme en laid, je n'irai pas chercher loin mon modèle... »

Silvestre de Sacy, j'en réponds, n'était pas profondément persuadé de ce qu'il écrivait là, et la preuve, c'est qu'après s'être accusé si naïvement il ne s'est jamais corrigé. Le bibliophile était égoïste, soit ! En fait, le père de famille ne l'était pas. Son goût ne manquait, dans sa noblesse même, ni de calcul ni de prévoyance. La citation qui précède prouve de reste que l'homme était, à ses heures, fort intrépidement original.

Original en politique, il n'aurait pas voulu l'être. Repré-

sentant d'une cause, il ne l'avait défendue que dans un intérêt général. Soldat de la presse et, comme on l'a dit, guerrier de la vie civile, il avait ce genre de subordination qui s'allie à l'indépendance morale. Il était un régulier, non un franc-tireur. Dans la critique il se donnait naturellement plus de carrière. Sa personnalité s'y épanchait sans scrupule; et c'était même le caractère singulier de son talent, de juger les auteurs et leurs écrits sans aucun souci ni de leur réputation ni de leur popularité. Il excellait, si je puis ainsi parler, dans ces effusions du libre esprit et dans ces paradoxes du sens commun. Avec quelle colère satisfaite il nous disait, par exemple : « Je hais La Rochefoucauld ! » — le haïssant en effet, non pas comme M. Cousin qui détestait, dans l'auteur des *Maximes*, l'ami de la duchesse de Longueville ; pour M. de Sacy c'était autre chose. En bien ou en mal, tous ses jugements ont ce caractère de vivacité personnelle qui est plutôt d'un plaideur que d'un arbitre. Il semble qu'il soit partie plus que juge dans ces impressions multiples qu'il communique à ses lecteurs. Et il le dit lui-même à tout propos. Au fond, et si particulière que soit sa critique, elle a l'ampleur d'une pensée puissante, avec toutes les attaches respectables du moraliste, du classique et du chrétien. « Quand j'ai eu à rendre compte de quelques-uns des ouvrages de notre littérature moderne, écrit-il, c'est avec mes goûts antiques que je les ai lus et appréciés. Un livre est plus ou moins bon, à mon gré, selon qu'il s'approche ou qu'il s'éloigne davantage des vieux modèles, et je ne connais pas plus deux sortes de beau en littérature que deux sortes de bien en morale... »

C'était un vrai travail de critique, cette publication de la *Bibliothèque spirituelle* (5) où se développaient dans d'in-

(5) Chez Techener. Une douzaine de volumes, auxquels il faut joindre une édition in-12 des *Lettres de Mme de Sévigné*, et quelques autres réimpressions exquises qu'il a dirigées et commentées.

génieuses préfaces, sous le couvert des plus grands noms de la chaire et de la philosophie chrétiennes, sans affectation de rigorisme, mais non sans un certain parfum d'onctueuse effusion, les qualités mêmes dont je viens de relever quelques traits. Ces préfaces, qui encore moins qu'aucun autre de ses écrits ne visaient à l'effet, touchaient au vrai but des œuvres de ce genre, à l'édification du lecteur; et quant à moi, je me suis souvent dit, en me sentant pénétrer pour ma trop faible part de sensibilité en ce genre par les sévères et saisissantes méditations de mon confrère académique, qu'il eût été un prédicateur distingué. Ce n'était donc pas sans raison que son jansénisme indulgent, apprivoisé par l'esprit moderne, avait mis au nombre de ses lectures favorites les sermons de ce rude jésuite dont le prince de Condé disait, le voyant un jour monter en chaire : « Silence ! voilà l'ennemi ! » Et Mme de Sévigné écrivait à sa fille : « Il m'a souvent ôté la respiration... et je ne respirais que quand il lui plaisait de finir... » M. de Sacy respirait plus librement en lisant Bourdaloue. Il l'aimait. Je ne dirai pas, avec mon confrère et mon ami (M. Francis Charmes) qu'il le préférait à tous les autres; Bourdaloue, je le veux bien, lui faisait une peur salutaire, mais mêlée d'attendrissement et de respect; et c'est de lui, mais aussi de Bossuet, de Fénelon, de Massillon même qu'il disait, en essayant de marquer ainsi par leur exemple le vrai caractère et la sage mesure de la plus réelle dévotion :

« ..... Leur foi ne m'abat pas le cœur ; car cette foi n'a rien de servile ni de lâche. C'est une règle, ce n'est pas un joug. C'est une loi, ce n'est pas l'arbitraire. La soumission qu'elle exige n'est pas une soumission sans garanties et sans droits. Eux-mêmes, ils ont l'esprit libre et hardi. Ils distinguent nettement la religion des superstitions et des fables que l'ignorance et la crédulité y ont ajoutées. Bien loin de repousser la critique et de la craindre, ils l'appellent à leur secours pour chasser de l'histoire ce cortége ridicule de légendes controuvées, de merveilles sans preuves, d'in-

ventions politiques qni semblent se tenir à la porte du sanctuaire, comme de sinistres fantômes, pour en interdire l'entrée à quiconque ne veut pas, en soumettant son esprit, hébéter sa raison et sacrifier le sens commun à la foi. Sacrifice abominable et impie ! car sur quoi la loi s'appuiera-t-elle quand elle aura renversé le sens commun ? Où allumera-t-elle son flambeau quand elle aura éteint cette lumière que tout homme apporte en naissant et qui n'est sans doute qu'un rayon de la vérité éternelle ? La philosophie ne leur inspire pas (à ces vrais chrétiens) je ne sais quelle haine petite et jalouse. Ils la surveillent sans l'asservir... »

IV.

On a là, dans les lignes qui précèdent, jetées à la face de l'intolérance, ancienne et moderne, la vraie mesure des sentimens religieux de Sylvestre de Sacy, croyant sincère et pratiquant sérieux, dégagé de toute exaltation mystique comme de toute puérile prévention. En toute chose, et si vive que fût la forme de sa pensée, il était un modéré, même en celle-là. Il eût inventé le « juste-milieu. » Quand il eut vu tomber, dans une émeute de coin de rue, le prince loyal qui avait assuré dix-huit ans de règne à la modération courageuse et libérale, — quand il vit la liberté tournée en licence entre les bras nus des vainqueurs de février, — nous l'avons déjà dit, il se tourna contre elle à son tour, ne se croyant pas infidèle mais trahi, sincère dans le divorce comme il l'avait été dans le bon accord.

Ne vous ai-je pas dit que je la répudie ?

Il répudiait en effet cette liberté que les démagogues avaient coiffée du bonnet rouge, et il ne la vit plus désormais — ce fut son illusion opiniâtre — que dans ce costume, la rendant injustement responsable des malheurs qui lui avaient fait oublier ses bienfaits.

On résiste à le suivre sur ce nouveau terrain et à chercher, je ne dis pas la cause, mais la raison d'une telle diversion dans une telle vie. Est-ce assez de dire que M. de Sacy « aimait le pouvoir », après tous les gages qu'il avait donnés avec un désintéressement si noble au régime parlementaire, c'est-à-dire au pouvoir contrôlé par la presse libre, balancé par la tribune, soumis à une rigoureuse responsabilité ? Ne descendons pas légèrement dans une si honnête conscience. « Nous aultres, écrivait Montaigne, à une époque non moins tourmentée que la nôtre, nous aultres principalement, qui vivons une vie privée qui n'est en montre qu'à nous, debvons avoir estably un patron au dedans, auquel toucher (juger) nos actions, et selon iceluy nous caresser tantost, tantost nous chastier. J'ay mes loix et ma cour pour juger de moy et m'y adresse plus qu'ailleurs. Je restreinds bien selon aultry mes actions, mais je ne les estends que selon moy. Il n'y a que vous qui sçache si vous estes lasche et cruel, ou loyal et dévotieux ; les aultres ne vous veoyent point ; ils vous devinent par conjectures incertaines. Ils veoyent non pas tant vostre nature que vostre art ; par ainsi, ne vous tenez pas à leur sentence, tenez-vous à la vostre.... *Tuo tibi judicio est utendum* (6). » Ainsi faisait M. de Sacy, très bon juge de lui-même, bien souvent des autres. Et comment ne pas voir en effet que l'âge, la fatigue, le découragement, j'allais dire l'ennui de ces luttes orageuses et finalement impuissantes qui avaient rempli les vingt plus belles années de sa vie, avaient été pour beaucoup plus que la conviction dans cette récipiscence de conservateur repenti qui le tourna au culte, d'abord purement platonique, du principe d'autorité ? Après la révolution de 1848, dans ce qu'on nommait alors le parti de l'ordre, cette tendance était générale. Ce fut l'époque des *meâ culpâ*. Un de mes amis, qui avait servi le règne de Juillet pendant quinze ans, ne pouvait se con-

(6) *Essais*, liv. III, chap. II.

soler d'avoir été conseiller d'État si longtemps. Sur ce terrain étroit et exclusif, qui bornait à une simple satisfaction d'ordre public la destinée politique de la France, d'autres n'ont fait que passer; M. de Sacy y était resté. La première phase de sa vie l'avait livré presque exclusivement à la polémique ; la seconde le rendit à la littérature. Bientôt elle le prêta plus qu'elle ne le donna à un nouveau régime, imitateur du 18 brumaire, moins la gloire. Le littérateur fut l'objet des attentions et des avances du nouveau règne. César, habilement jugé, l'avait recommandé à son historien couronné. Le critique avait fait l'académicien; l'académicien fit le sénateur.

Je glisse sur ces circonstances dont je suis décidé, devant l'inviolabilité d'une tombe si récemment ouverte, à ne pas médire, à moins de le faire comme Pascal, que M. de Sacy n'eût pas désavoué : « Condition de l'homme : — inconstance, ennui, inquiétude. » Silvestre de Sacy a été, bon gré mal gré, un personnage assez important pour que ses amis, et même ses ennemis, si par impossible il en a jamais eu, le laissent arriver tout entier devant l'impartial jugement de l'avenir. Je n'ai voulu ni le devancer ni le préparer. J'aime mieux, pour rendre cette fois une justice définitive, sinon infaillible à notre ami, le suivre, en finissant, dans ce domaine réservé qui nous a été commun avec lui pendant les quinze dernières années qu'il a vécu : on voit que je veux parler de l'Académie française.

V.

Silvestre de Sacy était venu occuper ce qu'on appelle encore un fauteuil à l'Académie, celui de M. Jay, un ancien journaliste très connu, qui n'avait jamais eu ni son talent ni sa célébrité, — et il était reçu en séance publique (juin 1855) par le comte de Salvandy qui avait grandement honoré par son éloquence et son caractère tout à la fois la littérature, la tribune et le journalisme. La partie était donc

complète. C'était la fête et le triomphe du journal. L'aimable et fine physionomie du récipiendaire rayonnait d'une joie décente. Sa parole par instants tremblait d'émotion. Il eut, chose rare dans sa manière, un accès de sensibilité lyrique en parlant de l'Académie. S'étant ingénié à rechercher dans le passé et à recueillir dans le présent les titres de l'illustre Compagnie à la considération publique, il ne fit pas seulement son éloge, il refit comme d'inspiration son histoire; un morceau achevé. La règle des discours de réception, c'est de ne nommer personne parmi les confrères vivants; mais l'usage permet de tracer des portraits anonymes où chacun se reconnaît et mentalement se salue. Silvestre de Sacy n'oublia, je crois, personne. Son cœur aimant débordait. Il se répandit, lui l'écrivain sobre et volontiers contenu, en flots de périphrases d'une agréable transparence qui eurent bientôt couvert l'assemblée presque entière, étonnée et charmée d'avoir été si bien comprise, si finement jugée. Ce fut un grand succès. Pour M. de Sacy, c'était l'aurore brillante de cette nouvelle carrière où il entrait et dont sa longue agonie, hélas ! pouvait seule marquer le déclin.

L'Académie française était depuis longtemps l'objet des vœux secrets de M. de Sacy. Elle avait été, on peut le dire, le rêve de toute sa vie.

..... Divisque videbit
Permixtos heroas et ipse videbitur illis....

Voir, comme dans la poétique prophétie de Virgile, voir de près tous ces héros de la pensée et du style, et être vu, être compté au milieu d'eux; c'était bien son ardent désir en effet, surtout depuis qu'il avait si résolûment faussé compagnie à la politique. L'Académie française n'est pas seulement une société de gens de lettres, — ce qui serait déjà un bien beau titre, — c'est un salon par l'exquise courtoisie des relations, c'est une famille par les réciprocités affectueuses; c'est surtout une société d'égaux où l'é-

galité profite, loin d'y rien perdre, de la diversité même des aptitudes, des talents et des vocations. Silvestre de Sacy eut bientôt pris son rang, dans cette intelligente mêlée, par le genre de mérite qu'il y apportait, la connaissance profonde de la plus belle époque de notre langue, le culte et le goût des grands modèles, la pratique inaltérable du bon style. L'Académie devait au public une septième édition de son Dictionnaire. Quand vint le moment de l'entreprendre, la très laborieuse rédaction d'une telle œuvre semblait exiger toute la force et toute l'activité d'un jeune homme. Elle fut confiée à Prévost-Paradol. Après lui, c'est-à-dire, hélas ! bientôt après, elle échut par le vote de la Compagnie à un des plus anciens de ses membres, à Silvestre de Sacy lui-même qu'un tel travail ne pouvait ni effrayer ni rebuter. Le public croit volontiers que l'Académie française refait toujours le même Dictionnaire, et il a raison : c'est toujours le même. Mais, quoique publiées à d'assez longs intervalles l'une de l'autre depuis l'édition de 1694, les suivantes se sont succédé presque régulièrement sans se ressembler, si ce n'est par l'inspiration du travail, les procédés généraux, l'esprit de tradition, le renouvellement intelligent et la méthode. En fait, chaque édition s'enrichit des conquêtes que l'usage, ce maître du langage (*norma loquendi*), la nouveauté irrésistible, l'intrusion inévitable des termes adoptés par l'industrie, les arts, la politique, les mœurs publiques, apportent incessamment à la langue comme autant d'alluvions fécondées par le courant rapide des idées et des esprits. Ce sont ces principes que, dans une Préface qui résume tout son travail et celui de l'Académie, M. de Sacy a développés avec une supériorité égale à sa compétence. Non que ce rôle un peu tyrannique d'arbitre du langage ne l'ait exposé parfois à des oppositions un peu vives dans le sein de la Compagnie, et qu'il n'ait eu à subir des controverses que sa spirituelle ténacité rendait, si j'ose le dire, presque amusantes.

De toutes celles qu'engendrait la lente élaboration du

Dictionnaire, la plus fréquente se rapportait à l'introduction des mots nouveaux. Chose singulière ! l'Académie se partageait sur cette question en conservateurs et en novateurs. Silvestre de Sacy était parmi ces derniers. Lui, le classique par excellence, il soutenait parfois, avec une sorte d'intrépidité du puriste révolté, l'admission de tel ou tel vocable que son origine étrangère ou sa basse extraction semblait exclure. Lui qui nous était arrivé du dix-septième siècle en droite ligne, il avait la main pleine de lettres de naturalisation pour ces exotiques ou ces intrus malappris qui frappaient à la porte avec une certaine insolence :

.... D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfans qu'en son sein elle n'a pas portés ?

Et la porte s'ouvrait... Ce n'est pas, du reste, un reproche que j'adresse ici à notre cher rédacteur. C'est une petite guerre que je continue, sans malice, après sa mort, comme je l'ai faite trop souvent, non sans remords, pendant sa vie. Mais un tel portrait ne serait pas complet si, après avoir dit que S. de Sacy a été presque jusqu'à sa fin l'âme de nos travaux sur la langue française, je n'ajoutais qu'il en était aussi, par sa bonhomie tour à tour souriante ou agitée, la diversion charmante et l'inépuisable agrément; éloquent d'ailleurs, quand il le voulait bien; et c'est ainsi qu'il prononça de véritables discours pour défendre un jour la candidature de M. Dumas, le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; une autre fois, celle de M. Renan.

VI.

Silvestre de Sacy, très peu de jours avant cette mort trop prévue, avait voulu faire ses adieux à l'Académie. Il en avait confié à M. Camille Doucet, se sentant mourir, la simple et touchante expression. Une autre confidence qui fut faite alors par le mourant à une personne de sa famille ne laissa pas douteuse la douleur qu'il éprouvait de quitter

la vie. « J'ai un profond chagrin, disait-il, car j'étais heureux... » La vie lui avait été presque toujours douce. Il l'avait aimée; il la regrettait, et il le disait avec cette sincérité qui, pour ceux qui le connaissaient bien, avait été le fond même de sa nature et la règle de son esprit. « Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement... » Silvestre de Sacy se souvint peut-être, dans ses derniers jours, de cette parole de La Rochefoucauld. Quand la mort lui apparut, on eût dit qu'il détournait la tête pour ne pas la voir. Elle ne l'effrayait pas, son âme était en règle avec Dieu : elle lui déplaisait. Il fut sincère envers elle comme il l'avait été avec la vie : — une vie d'honneur, de travail, de succès de bon aloi, de satisfactions intelligentes, de bonheur privé et d'honnêteté publique, — une vie qui ne l'avait ni exalté, ni enrichi, ni trompé, car il n'avait visé qu'au devoir et à la vertu.

CUVILLIER-FLEURY.
de l'Académie française.

La vente de la bibliothèque de M. Silvestre de Sacy aura lieu le 5 mai prochain et les cinq jours suivants ; — le catalogue est en distribution et se trouve à notre librairie, — ainsi que le catalogue des éditions publiées par M. S. de Sacy.

LETTRES INÉDITES

Biron. — Marquise de Caylus. — Chapelain. — Condé. — Princesse de Condé. — Marquise du Chasteilet. — De Quesne. — Ninon. — Duc de Mazarin. — Marie Leczinska. — Chevalier de Boufflers. — Mlle d'Épernon. — Richelieu. — Duchesse de Bourgogne. — Duchesse de Longueville.

Nous avons fait, croyons-nous, une assez curieuse récolte d'autographes copiés toujours, ajoutons-le, par nous sur les originaux.

Nous commençons par deux lettres du second maréchal de Biron à son beau-frère de la Force. La première est particulièrement intéressante par les détails donnés par Biron au sujet de sa charge d'amiral, pour les prérogatives de laquelle il se montre très jaloux.

A M. de la Force.

Camp du Lys, 9 mars 1593.

Monsieur mon frère, ce me sera un bien grand déplaysir sy vous vous en retournez avant que j'aye ce bien de vous voir, car à ce que je voy, il sera malaisé de vous en desdire et que n'acceptiez ce qu'on vous offre. Advisez à faire faire vos pouvoirs grands et amples, car ceste poursuite venant d'autruy, et devant que y aites, on vous bayllera ce que désirez. Bien suys-je d'advis s'il se peut que conserviez la sénéchaussée d'Agenes. Je m'en vays..... cela selon le comandement du roy. Jamais je n'eus tant de payne à cause du mauvais chemin : nostre canon ny soroit estre de six jours. Je me haste tant que je puis de l'investir, craignant que il n'y entre personne. Jenvoye Chaumelier mon sécré-

taire vers le roy : Je luy ay comandé parler à vous et vous dire ca charge avant de parler au roy et vous montrer le pouvoir qu'avoient les admiraux, et quel il leur fut doné par le roy Francoys en son conseil du temps de l'admiral Dannebaut. Je scauroys d'autres particuliers pouvoirs donés par les derniers roys plus à mon advantage, car en ces guerres cyviles tous estats ont creus et augmentés en autoryté; et d'autant que j'ay le reste à Chartres je n'ay peu les envoyer ny adviser M. le grand audiencier prévôt come le roy me le comandoit; mays d'autant que le principal subject est pour le fait de Saint-Luc, l'on voyra assez par le premier article à quoy le régler et par beaucoup d'autres encor en marge que vous voyrez par où vous entendrez que je suys le chef de toutes les armées qui se dressent sur mer, et surtout sur celles qui sont dressées pour la seureté du marchand ou pour les pécheryes; et sy je n'y veux aler ou soye employé ailleurs, il est à moy d'y comettre un vys-admiral ou un lieutenant qui est advoue a moy et qui fasse porter mes banyères. Je vous suplye, voyez-y quand le roy le lyra. J'ay marqué les principaux points : s'il y a quelque chose de trop, faites en ainsy quil vous playra, car vous avez tout pouvoir, nonorant et n'aymant rien tant que vous et de qui dépendront toujours toutes mes volontés, vous ayant juré une immortelle amytié, voulant rendre preuve de mon dire au péril et mort de ma vye. Faites moy ce bien de me conserver vos bonnes graces et vous servyr de moy qui vous suis tout acquis. Mme de Brisenbourg ma tante me mande que me dires de particularités qui se sont passées à Brisenbourg parmy toutes celles quand Mme la maréchalle y estoit. Je vous prye me les faire savoir par ce porteur ou par la Barandyere quand il viendra. Souvenez vous de parler à Biron pour le fait... que lon ne my tousche plus et pour me faire envoyer ce qui reste de l'année passée, car j'en auray bien affaire sy j'estois en Pycardye, mais que ce soit au plus tart. Je vous baise les mains.

BIRON.

A M. de la Force.

Voirson (?), 27 février 1598.

Monsieur mon frère, ceste-cy sera pour vous suplier me vouloir tousjours conserver en vos bonnes graces et m'aymer comme la personne du monde sur quy vous avez plus de pouvoir et qui désire vous rendre tout bien humble service. Je vous suplye faire despescher en dylygence ce présent porteur afin que je soys instruit de la volonté du roy et me mandez par son retour cy nous nous voyrons encore. Je croy que le roy ne vous en layra aler et mesmement sy les ennemys attaquent quelque chose, car il a besoin de toutes ses forces et il n'a guieres de gens pareils à vous. Tout va bien en ceste armée. Je commence à la régler et ny a que les Suysses qui me pressent pour leurs pièes et lon fait acroyre au roy que les simples lettres d'un cajoleur les arresteront. Je voudroys qu'il eût le fort et que ce qu'il promet fut verytable. Adieu chair frère, aymez moy, car je suis vostre très humble frère à vous faire service.

BIRON.

C'est au marquis de la Force que s'adresse Elisabeth de Nassau, duchesse de Bouillon, mère de Turenne :

Sedan, 13 janvier 1647.

Monsieur, après que le S[r] Juste vous aura renouvellé les assurances de mon service très humble, je vous supplye de trouver bon qu'il vous parle des afaires de mon fils et qu'il vous y demande la faveur des ofices qu'il vous a pleu me faire l'honneur de m'y promettre. Je n'estime pas un petit bonheur pour nous, Monsieur, que vous soyez près du roy, m'apensant que vous luy rendrez le tesmoignage de l'afection que vous avez recogneu que j'ay à son service et que l'on ne respiroit en ce lieu que l'obéissance que l'on doit à S. M., et que ceste considération vous obligera à nous

prouver le bon traitement dont il vous a pleu me doner asseurance par le comandement du roy qui est de jouir des efets de la protection de S. M. L'on n'y a pas encore pourveu, come vous dira sy vous plait le S[r] Juste qui vous représentera aussy pourquoy mon fils n'a pu écrire et faire son serment, et come la continuation de sa maladie luy a fait désirer de voir son frère qui le lest aler trouver et quy a craint aussy de nestre pas bien veu à la cour, sur quoy je vous supliray me faire l'honeur de me dôner vos advis et des tesmoignages de vostre bienveillance en l'ocasion quy s'ofre : mon fils se promet que puisqu'il vous a pleu commencer à l'obliger, qu'il vous plaise continuer et avoir agréable la suplication que vous en fait celle quy sera toute sa vye, etc.

Nous présenterons maintenant des correspondants moins graves.

A l'abbé Alary.

22 juin.

J'ay esté bien ayse d'avoir resceu de vos nouvelles et que vous soies contant de ma niepce ; elle m'a escrite (*sic*) le lendemain que vous luy avez donné ma lettre : elle estoit faschée de ne vous avoir pas encore veu chez elle et s'en fait un grand plaisir. Il me semble que vous avez desja veu bien des choses pour sy peu de temps, mais cella n'aura gueres duré, puisqu'avec le départ du roy tout le monde ira à la campagne. Je suis persuadée que Lassé aura esté bien aise de vous voir : nostre curé estoit à Suraine quand jay resceu vostre lettre. Il m'a prié de vous dire qu'il ayme beaucoup Lassé et que vous lui disiez de sa part. J'ay veu deux fois depuis votre départ celuy pour lequel vous me marquez de la reconnoissance. Je suis bien ayse que vous en soies contant. J'ay veu par luy-mesme que vous le deviez estre et plus que vous ne sauriez croire, mais ce n'est pas sa façon de se faire valoir. Sa simplicité est bonne, mais non pas jusqu'à se faire vilipender partout : cette vertu n'est

pas du temps et l'Écriture nous apprend qu'il ne faut pas mettre du naïf avec le vieux. Le neuf l'emporte sur le vieux : la solitude me fait faire ces réflexions. J'espère à vostre retour moraliser dans mon hermitage avec vous. Il faut croire que le climat different de vostre pays vous aura donné une volonté et que je n'aurai plus à combattre avec vous mes propres pensées dans lesquelles je n'ay nulle confiance sy elle n'estoit contredite par gens d'esprit; car il faut que le bon sang puisse se soutenir contre le brillant de l'esprit. Je n'ataque point la vertu, mais vostre complaisance trop grande dont je ne suis pas la dupe.

Je crois que la princesse de Staremberg n'est plus à Londres, c'est pourquoy je ne luy écris pas, mais à Hanovre.

MARQUISE DE CAYLUS.

Chapelain écrit un véritable modèle de compliment de condoléance :

A M. Arnaud d'Andilly.

Paris, 15 février 1662.

Monsieur, quoyque j'eusse preveu l'orage qui vous menaçait il n'a pas laissé de me surprendre et de m'affliger au dernier point quand il a éclaté. Vous ne prendrez point ce que je vous en dis pour une civilité de coustume, sachant depuis combien de temps jay de l'attache à vostre vertu et regarde vos avantures comme miennes. Je vous plains donc infiniment dans celle-cy et je vous en plaindrays beaucoup plus si la fortune ne vous avait laissé du moins toute vostre honneur et toute vostre innocence. Vous n'estes pas mesme tout à fait maltraité d'elle puisqu'elle vous a marqué une retraite aussi douce et aussi peu éloignée du monde raisonnable que celle où vous estes maintenant. Jen tire un bon augure ponr la suite et il me semble voir par là que le mauvais temps passera bientôt et que vostre mérite retrou-

vera bientôt sa place naturelle. Personne ne le souhaite avec plus de passion que moy qui suis comme je dois, etc.

CHAPELAIN.

Ce billet du grand Condé, encore bien jeune, ne nous a pas paru à dédaigner :

Chalon-sur-Saône (?), 19 août (1694).

Monsieur, ayant apris la perte que vous avez fait d'un de vos petits-fils en ceste dernière ocasion, et prenant entière part en ce qui vous touche, j'ay voulu vous tesmoigner le desplaysir que jay du vostre, et que je souhaitterays pouvoir contribuer quelque chose pour la consolation quy vous y est nécessayre en une sy juste douleur que je plains beaucoup. Je vous prye de m'envoyer s'il y a seureté au passage, M. le comte de Roussy en diligence : je me promets ceste grâce de vous et que vous me croirez comme je suis passionné pour toutte vostre maison et véritablement vostre affectionné serviteur.

LOUIS DE BOURBON-CONDÉ.

Voici maintenant le même Condé écrivant de Chantilly à l'abbé de Roquette, le 24 avril 1662 :

Je vous suis bien obligé des soins que vous avez pris de m'escrire et de celui que vous avez pris d'entretenir M. le Tellier de cette belle affaire dont vous m'écrivez. Je nay jamais douté que le roy n'eût la bonté de lui rendre aussi obligeamment que vous me le demandez, et que M. le Tellier ne fut dans les sentimens sur cela où vous me témoigner qu'il est. Je les entretiendray à fond encore à mon retour : cependant vous me ferez un plaisir signalé de l'en remercier de ma part, car en vérité quoique ce soit une sotise, c'est une sotise qui me tient au cœur, et il est mal plaisant d'être exposé à des impertinences de cette nature là quand on tasche de ne se les pas attirer. Je vous rends grâces des autres nouvelles que vous me mandez : vous me ferez un

plaisir fort grand de m'en mander la suite, particulièrement de la dernière et vous pouvez vous asseurer qu'il n'en sera pas parlé. Ma santé se rétablit fort icy et cela m'oblige à y demeurer jusqu'à vendredi, j'espère en ce temps là estre tout à fait restably. Je suis tout à vous.

C'est encore une Condé qui va tenir la plume, la courageuse Claire-Clémence de Maillé-Brézé.

Au marquis de la Force.

Limeuil, 24 mai 1650.

Monsieur, vous m'avez fort obligé de me donner de vos nouvelles et de me confirmer la bonne volonté que je scay que vous avez toujours eue pour M. mon mary. Je suis en impatience de vous en remercier moy-mesme comme j'espère faire à Bourdeaux, si vous y venez comme on me le fait croire, sy non envoyez-y, s'il vous plaist, une personne chargée de vostre créance, mais le meilleur est que vous y veniez : cependant je ne puis assez vous remercier de ce que vous proposez pour Libourne; j'advoueray ceux qui travailleront à ce dessain et les dédommageray de toutes choses; quant au gouvernement vous en disposerez et je le doneray à qui il vous plaira. Il est bien raisonnable que puisque vous traitez cette afaire et que je n'en ay pris le dessain que par vostre conseil, ceux que vous y emploierez en recoivent le fait. Ceste lettre servira à vous et à eux de seureté, mais la diligence est tout à fait nécessaire. Je laisse ce gentilhomme à vous dire le désordre qui est arrivé aujourd'huy au chevalier de la Valette, et ne me reste qu'à vous remercier de toutes vos bontés et à vous asseurer que j'en ay tous les ressentimens que je dois et que rien ne me console tant dans mon affliction que l'amitié d'un homme de vostre mérite. Je vous en demande la continuation et que vous me croyez, etc.

Maintenant place à la marquise du Chastellet écrivant à l'ami d'Argental :

Au comte d'Argental.

8 mai.

Vous avez bien raison, mon cher ami, de croire qu'aucune situation de mon âme ne peut m'empescher de partager tout ce qui vous touche. Je vous avoue que j'ay esté confondue que la première poste après celle qui m'apprit le remerciement ne m'ait pas aporté un compliment à vous faire. Je n'en doutois aucunement et jay pensé vous escrire vingt fois pour vous marquer ma joie, bien sûre parcequ'elle étoit fondée. Je suis encore persuadé que cela n'est que retardé et je le désire assuremment de tout mon cœur. Jespère que vous ne nous le laisserez pas ignorer, car vous sentez bien que quand je dis je, ce n'est qu'une faute d'orthographe. Vostre ami attend de vos nouvelles sur son gros paquet avec impatience. Le 2[e] acte est fait : vous l'aurez tout de suite. Il retouche actuellement.....: il y est aheurté, tant mieux si elle peut devenir bonne, et il me semble qu'il y a l'étoffe par ce qu'il vous a envoyé.

Je vous avoue que je vous trouve charmant en vous remerciant d'avoir fixé nos idées sur le rôle des mères, car on nous en mandoit des choses bien diverses; en vous remerciant de la bonté que vous avez de vous intéresser à une affaire et de parler quelquefois à la Benardière ; en vous remerciant surtout de nous aimer. Je vous assure que nous le méritons bien, car nous vous aimons à qui mieux mieux. Est-il vray que Mlle Nouillié épouse le gros M. de Brou ? Je voulois lui faire épouser le prince de Beauvau. Qu'en dîtes-vous, madame d'Argental ? dites-vous toujours, je vous prie, des choses bien tendres de ma part et de celle de mon compagnon. Adieu, mon cher ami, ne nous oubliez pas auprès de vostre aimable frère et surtout auprès de vous. Notre retour dépend de M. de Richelieu : mais

à propos, vous êtes un ingrat : vous ne m'avez pas dit mot de mes magots. Faites leur mes compliments.

ÉMÉLIE DU CHASTELLET.

On verra que du Quesne n'écrivait pas moins bien qu'il se battait.

A.......

7 juillet 1676.

Je vous suis infiniment obligé de l'honneur de vostre souvenir et de la part que vous avez pris à nostre bonne avanture dont vous aurez veu la suitte qui vous auroit donné de la satisfaction, aimant le service et la gloire de nostre monarque ainsi que vous faites.

Je n'ay pas douté dès que jay sceu que l'armée navalle de la couronne de Suède estoit en mer qu'à la première ocasion elle battroit celle du Danois ainsi que les nouvelles nous en viennent de Paris. J'auray toujours beaucoup de joye d'apprendre l'avantage des armes de Suède. Et je souhaite toujours que quelque heureuse avanture se rencontrat où je puisse voir encore une fois M. le connestable Wrangel soubs qui jay eu l'honneur de servir dans l'antienne guerre contre les Danois et de luy pouvoir témoigner et à M. le comte Magnus de la Garde l'honneur et l'amitié que j'ay reseus d'eux.

Je ne pers pas l'espérance qu'un jour l'intérêt du service du roy nostre maistre qui est si fort engagé avec ceux de la Suède, ne me donne lieu à ceste avanture.

Je suis à présent avec l'armée du roy composée de 30 bon vaisseaux aux costes de Provence où nous avons réparé les desbris des combatz que nous avons depuis six mois. J'espère que nous partirons dans le 20 du mois pour aller chercher les ennemis en Sicille. Je suis, etc.

DU QUESNE.

La lettre suivante est la plus belle de celles que nous

publions aujourd'hui : elle est écrite au duc d'Epernon par Anne-Louise-Christine de Nogaret qui, après la mort du chevalier de Fiesque, se retira au Carmel où elle mourut en 1702 sous le nom de sœur Anne-Marie de Jésus.

« Au premier bruit du grand avantage que vous avez remporté sur les ennemis, nous avons formé le dessin d'aller à vostre secours contre la vaine gloire qui se met en devoir de vous faire une plus dangereuse guerre que celle des Espagnols, puisqu'elle est non seulement extérieure par les flatteries que vous recevez du monde, mais intérieure et tendant à corrompre vostre propre cœur. C'est présentement le temps où Dieu veut que vous surmontiez par sa grâce et par une générosité toute chrétienne appuyée sur l'humilité vos plus naturelles inclinations dans le milieu des occasions où vous estes de les satisfaire. Ce n'est pas un petit ouvrage : il seroit bien plus avisé, plus sûr de vous cacher dans la retraite comme vous avez fait pendant un temps, mais ce n'est pas l'ordre de Dieu sur vous, et moins vous avez fait des démarches pour commander une armée, plus il parait que c'est l'ordre de la Providence qui vous y apelle et qui a des dessins particuliers sur vous en ceste occasion. Je n'oserois dire que pour les seconder, il ne seroit pas mal à propos de vous donner vous mesme par l'aplication de vostre esprit tout le dégout qui vous sera possible de cette sanglante vocation pour ainsi dire en considérant que Jésus-Christ est venu au monde pour donner la vie aux hommes et que vous en estes réduit à la dure nécessité de la leur oster ou de la leur rendre plus dure que la mort mesme par toutes les misères qui suivent la guerre. En vérité ce doit estre une vraie humiliation pour un chrestien d'avoir tant d'oposition aparente avec son seigneur et que le disciple mène une vie si différente de celle de son maître. Cette humiliation bien entendue ne diminuera rien de l'attention à vos devoirs de général d'armée, mais elle fera que vous vous en acquitterez en gémissant devant

Dieu de l'estat où vous vous trouvez : dans les bons succès vous plaindrez le malheur des autres et vous redoublerez la crainte pour vous mesme dans les mauvais ; si Dieu permet qu'il vous en arrive, vous aurez le cœur ferme pour les soutenir, non en philosophe, mais en chrétien : avec ces dispositions vous ne donnerez pas grande pasture à l'amour propre qui en dérobera néanmoins toujours autant qu'il luy en faudra pour se satisfaire, car quoique vous puissiez faire, il vous tiendra compagnie fidèlement jusqu'à la mort. Nous avons reçu avec une vraie consolation la lettre que vous nous avez écrite le 20e de ce mois : elle nous fait voir qu'au moins le gout des vrais biens spirituels ne diminue pas en vous et que vous cherchez à donner à vostre âme une nourriture solide en quelque lieu que vostre corps soit placé. Je suis bien persuadée que malgré tous les phantosmes qui brouille (*sic*) une imagination et qui peuvent mesme donner quelque trouble à un cœur, l'image de Dieu s'y trouve gravée d'une manière si profonde que tous ces objets qui la brouille (*sic*) en quelque façon ne l'efface (*sic*) pas, et j'espère que celui qui l'a desja bien esbauchée achevera son œuvre dans sa perfection. Cependant je crois qu'il est tout utile que vous y jettiez les yeux souvent non seulement pour voir s'il ne perd rien de sa forme propre, mais encore s'il ne se forme point toujours quelques traits plus ressemblants à son original, car vous estes encore bien esloigné de la perfection où il faut que cette image soit trouvé, quand elle sera examinée par le juge des vivants et des morts. Depuis avoir commencé cette lettre, je viens d'apprendre la mort de Mme de Richelieu qui est arrivée fort subitement après une maladie de deux jours sans qu'elle ait eu un moment pour recevoir les sacremens de l'Eglise. Sa vie étoit fort innocente et j'espère tout de la misericorde de Dieu en sa faveur. Mais après tout, ses exemples de mort imprévue vous doivent toujours réveiller pour songer à nos petites affaires auprès de Dieu, cependant que nous en avons le temps. Ce n'est pas que je n'aime beaucoup mieux

les impressious de l'amour que la crainte, mais puisque l'Ecriture nous aprend que cette dernière est le commencement de la sagesse, il faut s'en servir aussi parce que nous n'avons pas trop de toutes nos armes pour combattre tant d'ennemis. Je vous demande le secours de vos prières contre les miens et je vous assure que quoique je n'aye rien qui puisse obtenir du Ciel toutes les graces et toutes les faveurs que je vous souhaite, je ne laisseray pas de les demander toujours avec tout le zelle dont je suis capable.

« Ma mère et ma sœur de la Misericorde vous rendent mille graces des complimens que vous leur faites dans la lettre que nous avons recue de vous : l'une et l'autre vous rendent avec beaucoup d'affection leurs devoirs devant Dieu selon leurs différentes obligations à vostre égard : nous sommes toutes trois très sensibles à ce qui vous touche. »

Un petit billet de la duchesse de Bourgogne à sa grande mère du 14 février 1707 :

« Je suis ravie, ma chère grand mère, de pouvoir vous écrire et vous dire moy mesme lamitié que jay pour vous. Je suis bien persuadée de la part que vous avez pris à mon heureux accouchement et de vostre joye en aprenant que vous aviez un petit fils il ce porte Dieu mercy fort bien et moy aussy. Ma teste n'est pas encore tout à fait remise de la fluction qui mempescha la semaine passée de vous escrire : vous aprendrai par ma mère la confirmation de la grossesse de ma sœur c'est pourquoy je ne ferai pas, chère grande mère que vous demander la continuation de votre tendresse et vous assurer de la mienne. »

Un mot de la belle duchesse de Longueville à Condé :

« Monsieur mon frère, je nay voulu laisser retourner M. Cornua sans vous assurer de mon affection et pour vous dire l'impatience que jay d'avoir l'honneur de vous voir. J'espère que ce sera bien tost. Je vous envoye deux paires de bas d'Angleterre que lon m'avait donnez. Je voudrois avoir quelque chose de plus beau. Je demeure, etc. »

Voici un billet de Ninon de l'Enclos :

A.......

(Sans date.)

Comme Mme de la Sablière a le mesme pouvoir sur moy quelle a sur vous, je ne trouve rien à redire une chose quelle fait. Je souffre toute sorte de preférance et ne murmure point. Vostre honnesteté me fait mesme trouver quelque plaisir à la remise. Je le croy purement du cœur sans auqun meslange de politesse quoyque vous en disiez. Un carosse à envoyer à la rue des Tournelles incomode tousjours; iyray dans ma petite voiture.

NINON DE LENCLOS.

Un autre de cet original époux d'Hortense Mancini, qui n'est pas sans intérêt pour la biographie de Mlle de Scudéry.

A Mlle de Scudéry.

Véretz, 20 février 1691.

Je vous assure, Mademoiselle, que j'ay beaucoup de déplaisir que la saisie de tout mon bien fait par M. le marquis de Sourdis m'ait empesché de vous faire payer plustôt, mais vous le serez en may, et à l'avenir il y aura un fonds certain pour vous payer tous les ans au commancement de janvier. Plaise à Dieu que vous en jouissiez longues et heureuses années en qualité de vostre très humble serviteur.

DUC DE MAZARIN.

Un autre de la reine Marie Leczinska qui, si elle ne respectait pas toujours l'orthographe, savait passablement tenir la plume :

A la maréchale du Bourg.

(Sans date.)

J'ay receut vostre lettre ma chère mareschalle avec grand

plaisir tout ce qui m'a fait de la peine en vostre mariage c'est m'intéressant comme je fait à ce qui vous regarde tous deux de l'avoir apris par d'autres que par le maréchal. Cela n'empêche pourtant pas que je ne vous souhaite tout le bonheur imaginable et que je ne souhaite dans toutes les occasions de vous donnèr des preuves de mon amitié.

MARIE LECZINSKA.

Voici en revanche une longue lettre de Richelieu à Voltaire, où le style est peu digne d'un académicien ; mais elle contient une fin bien curieuse en montrant le maréchal se faisant le collaborateur de M. de Ferney.

A Voltaire.

Paris, 5 décembre 1767.

Je conte assuremment bien mon chère Voltaire, plaisanter avec vous une vingtaine d'années au moins de vos calineries qu'il y a quarante cinq ans que je cognois : la plupart étoient causées par des épuisements de corps et d'esprit avec 20 livres de pain dans l'estomac. Le temps en a retranché deux causes, mais il vous reste encore M. de Pompignan et l'abbé Bazin. Si j'étois aussi plaisant que son neveu, je vous plaisanterois bien davantage et le public y gagneroit furieusement, mais s'il n'estoit permis qu'à ceux qui plaisante aussi bien de se mesler de plaisanter, nous y perdrions de fort bonnes choses, et come à moins que cela je ne laisse pas de rire, je ne suis pas difficile pour moy ni pour les autres. C'est dommage que vous ne soyez pas aussi plaisant que ce neveu, vis-à-vis la comédie qui n'est point chute et qui ne choira pas à ce que j'espère, malgré tout ce que vous faites par vos lettres pour y porter le trouble. Vous avez inventé trop de confiance dans vos colporteurs tant....... et trop peu en moy qui en montray davantage : et ce qu'il y a de bisarre avec cela, c'est que vous êtes bien sûr quej e vous aime mieux qu'eux, que vous

m'aimez peut-être mieux aussi et malgré cela vous me faites enrager par le peu de confiance que vous me faites voir sur cela comme sur tout ce que vous faites, que je suis toujours le dernier à savoir, et malgré mes reproches, vous alez toujours vostre train et me prouvez autant qu'il est en vous le peu de cas que vous faites de ce que je vous demande.

Je veray avec plaisir vostre nouvelle édition et suis fort aise que vous ayez réparé l'oubli que vous aviez fait de M. d'Aiguillon.

Je vous envoie un acte de la confiance de ce petit fripon que j'esperois corrigé au rayon de vostre lumière et de vos principes qui devoient lui faire cognoitre l'étendue de ses infamies pendables qu'il a le front d'apeler petites fautes de jeunesse. Cette entreprise dans le crime ne laisse plus d'espérance de l'amendement que je n'en veux plus entendre parler.

Quand vous aurez fini ce qui a succédé à M. de Pompignan et sur quoy il me semble que vous avez bien dit à peu près tout ce qu'il y a à dire et que le neveu de l'abé voudra dormir sur ses lauriers et s'apliquer à autre chose, vous devriez bien nous donner une tragédie ou comédie selon l'humeur où vous serez. Croyez-vous que la conjuration d'Amboise a l'instant où Francois II envoie chercher le roi de Navarre dans l'instant que l'on venoit d'arrester le prince de Condé son frère, et où ce prince parut vis-à-vis du duc de Guise, ne seroit pas une matière à bone conversation, ainsi que tout ce qui fut débatu dans le conseil de ses amis pour savoir s'il iroit trouver le roi ou s'il n'iroit pas, etc., etc. Ou si vous étiez plus galant et aimez mieux égayer vostre muse, je vous renouvellerois les idées que je vous avois déjà proposées en faveur de la fiancée du roi de Garbe. Mais quoiqu'il en soit, je voudrois que vous honorassiez encore notre théatre de quelque régal et que vous ne...... pas ceux que vous chargez de vostre procuration et ne me métiez pas dans le cas de contradiction avec vous et avoir sujet de me plaindre

et de penser que vous n'avez pas pour moi toute l'amitié que la mienne pour vous mérite assurement.

RICHELIEU.

On a récemment publié la correspondance du chevalie de Boufflers avec Mme de Sabran. Voici une lettre fort jolie de lui à une cousine : il était alors en garnison à Landerneau, d'où il écrivait le 27 juillet 1778 :

« Voila de longs siècles passés sans écrire à ma meilleure et à ma plus chère cousine : il est vrai que si j'étais le maitre, je ne lui écrirais jamais parceque l'écriture annonce toujours l'absence. Ne croyez pas que les plaisirs ou les affaires soient la cause de mon silence. Je n'ai encore eu que de l'ennui : le vrai moyen d'en moins souffrir serait de s'entretenir avec ce qu'on aime le mieux. Mais l'effet de l'ennui est d'engourdir l'esprit et souvent le mal ote la force de recourir au remède : au reste je vous parle une langue étrangère en vous parlant d'ennui, vous qui vous amusez tant et vous amusez de tout.

« Vous estes à présent dans votre beau chateau et moi je suis dans une maison de la rue des Bouchers à Landerneau. Je n'arrive chez moi qu'entre des hayes de bœufs, veaux et moutons morts, mourants ou pourris. Vous vous promenez sur des fleurs et moi sur des rochers : vous estes entourée de petits bergers et de petites bergères que vous vous estes faits à plaisir, et moi je n'ai que de tristes soldats qui servent à regret et qui me proposent tous de l'argent pour racheter leur liberté.

« Je ne vous envie pas votre fortune, mais j'aimerais bien à la partager : les choses qu'on ne trouve pas chez vous ont bien quelquefois leur mérite, mais celles qu'on y trouve en ont toujours un nouveau.

« Votre époux m'a envoyé un jeune volontaire fort gascon, mais fort aimable : il a une petite sœur de 78 ans : M. son neveu a été tué après 26 ans de services dans la dernière guerre, et M. son père était page de Louis 14. Malgré tout

cela, c'est un fort joli enfant que je serai bien aise d'avoir au régiment.

« Mandez-moi des nouvelles de tout ce qui vous arrive : j'aime mieux cela que toutes celles que je pourrai vous dire d'ici d'autant plus qu'on n'y sait jamais rien de positif, et comme la mer a toujours été apellée l'élément trompeur, il ne faut pas se fier à aucune des nouvelles qui en viennent.

« Adieu ma bonne cousine; nommez moi à toute votre joyeuse postérité. Il y en a qui ne me connaissent plus, d'autres qui ne me connaissent pas encore; cela ne m'empesche pas d'aimer tout ce petit monde à la folie. »

Pour copie conforme :

E. de B.

LE TEMPLE DE GNIDE ET CHARLES NODIER

A l'époque de la Restauration, un illustre avocat (il se nommait Corbière) arriva de Rennes à Paris; il devint ministre de l'Intérieur. Il avait un goût très vif pour les beaux livres; il encouragea la publication de quelques in-folio que mit à jour l'habile typographe Pinard; nous pouvons citer un Tacite latin en 4 vol. et le *Temple de Gnide*.

Ce dernier volume, tiré à cent quarante exemplaires, se recommande par la beauté de son exécution et surtout par une courte introduction sortie de la plume de Charles Nodier et empreinte de ce charme de style, de ce bonheur d'expression, caractère ineffaçable des moindres productions de l'ingénieux académicien, de l'éminent bibliophile qui, il y a près d'un demi-siècle, entoura de tant de sollicitude les premiers pas de notre *Bulletin*.

Enfouies dans un volume peu répandu, ces pages gracieuses sont à peine connues de quelques amateurs; révéler leur existence, c'est presque donner du Nodier inédit et du meilleur; nous espérons qu'on nous saura quelque gré de les reproduire.

On n'essaiera pas d'apprécier ici le prodigieux talent de Montesquieu. Les anciens représentèrent un satyre qui

mesurait avec son thyrse Polyphême endormi, et il faut en effet quelque chose du cynisme d'un satyre pour entreprendre de mesurer les géants.

Qui pourrait calculer les hauteurs de cet immense génie qui s'est élevé dans l'*Esprit des lois* au niveau d'Aristote et de Cicéron, qui a lai sé loin de lui Tacite et Machiavel dans le sublime tableau de la *Grandeur et de la décadence des Romains*, qui a été aussi fin et plus profond que Lucien dans les *Lettres persanes*, aussi vrai que Plutarque et aussi éloquent que Rousseau dans le *Dialogue d'Eucrate et de Sylla*, et qui serait encore dans le *Temple de Gnide* tout seul un des esprits les plus brillants du siècle de l'esprit?

A considérer le style du *Temple de Gnide* comme une simple étude, cet ouvrage sera toujours une des choses les plus achevées qui soient sorties de la main des hommes.

Quelle délicatesse dans les idées! quelle élégance dans le ton! quel heureux choix dans l'expression! quelle heureuse variété dans les images! quel nombre, quelle cadence, quelle pompe, quelle harmonie! qu'on s'imagine, et l'on n'imaginera rien de trop, les plus brillantes pages de l'Anthologie traduites avec le goût de Fénelon et l'esprit de Voltaire.

Il était bien difficile d'être si doux sans fadeur, d'être si poli sans froideur, si soigné sans affèterie, si brillant sans affectation. La muse de Montesquieu a l'ingénieuse coquetterie de la bergère de Boileau; sa parure éclipse les rubis et les diamants, et cependant ce ne sont que des fleurs.

La première impression que fasse éprouver la lecture du *Temple de Gnide* à ceux qui ne connaissent de Montesquieu que ses ouvrages sévères, c'est de l'étonnement. L'aigle de Jupiter se nourrissait de la même ambroisie que les colombes de Vénus, mais on le croirait étranger aux mystères de leur déesse.

Ce n'est cependant pas aux seules conceptions d'une philosophie sublime que Platon doit le surnom de divin. La Grèce idolâtra aussi ses fables charmantes, ses spirituelles

allégories, ses rêveries délicieuses; il eut un génie familier comme son maître, et toutes les traditions attestent que ce génie était l'Amour.

La culture du beau est loin d'être incompatible avec celle de la sagesse. Chez les peuples qui nous ont transmis la lumière de la Philosophie, les Muses et les Grâces étaient souvent adorées sur le même autel.

Toutes les idées aimables doivent découler facilement des organisations puissantes. La grâce de l'esprit tire son origine de la force morale, comme la grâce personnifiée tire la sienne des îlots de la mer.

Il n'y a d'ailleurs pas autant de distance qu'on se l'imagine entre la vaste pensée du législateur des nations et les tendres affections d'une âme aimante. Depuis Orphée jusqu'à Pythagore, tous les philosophes étaient des poètes. C'étaient les divinités des bois et des ruisseaux qui enseignaient les sages. Avant de donner des lois aux Romains, Numa ne se plaisait que dans la conversation des nymphes, et une âme qui ne comprendrait pas l'amour serait peut-être indigne d'embrasser les intérêts du monde.

Mais il ne faut pas une médiocre étendue de faculté pour associer ce qu'il y a de plus solennel dans les méditations du génie et ce qu'il y a de plus gracieux dans les sentiments du cœur. Il n'appartient qu'à Hercule de déposer quand il le veut sa massue pour jouer avec des fuseaux.

Le commencement de la préface du *Temple de Gnide* contient un de ces mensonges littéraires qui sont devenus si communs. Montesquieu l'aurait fait adopter plus aisément par la critique, s'il avait eu plus d'intérêt à la persuader. Le *Temple de Gnide*, publié en France comme un ouvrage original, aurait pu, aux yeux des juges les plus habiles, passer pour un plagiat. C'est une excursion d'Anacréon dans la prose et de Xénophon dans le roman.

On a souvent usé du même stratagème, et le public ne s'y est jamais trompé. *Il n'est pas donné à tout le monde*

d'aller à Corinthe et d'en rapporter des manuscrits grecs comme le *Temple de Gnide*.

Cette préface finit par une de ces ironies charmantes qui ne vont bien qu'au génie; la marotte de la folie n'est qu'une marotte dans les mains de Rabelais, mais, quand Montesquieu la saisit, c'est presque un sceptre.

Un homme très spirituel disait à une dame qui s'embarrassait dans l'éloge de l'*Esprit des Lois :* « Madame, sauvez-vous par le Temple de Gnide. » Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce livre, c'est cette tendresse inexprimable de sentiment que Montesquieu a portée jusque dans la galanterie française de son époque, antipode effrayant du sentiment. On ne pouvait écrire ainsi sans amour. Que ne peut-on dire de Montesquieu ce qu'il dit lui-même d'Aristée : « Je n'ai rien oublié de ce qu'il a dit, car je suis inspiré par le même dieu qui le faisait parler. »

Apelle avait consacré à Neptune un tableau qu'il suspendit à ses rivages ; le tableau de Montesquieu aurait bien mérité d'être attaché aux rivages de Gnide lorsque Vénus y avait encore des autels.

CHARLES NODIER.

ANTOINE-JOSEPH ROSNY

Nous avons déjà signalé quelques-unes des trop nombreuses omissions commises dans le récent *Dictionnaire des Littératures* de M. Vapcreau. Nous venons d'en découvrir encore une assez étrange, celle du nom d'Antoine-Joseph-Nicolas de Rosny (1771-1814), l'un des écrivains les plus féconds de son temps, et auquel Weiss a consacré un long article dans la biographie Michaud. La mort prématurée de Rosny fut due, suivant un biographe, à l'excès du travail, et au chagrin de survivre à sa réputation.

Il avait mené d'ailleurs une vie des plus agitées, ayant été tour à tour militaire, employé dans les bureaux du ministère de l'intérieur, « libraire, pour vendre ses ouvrages, directeur de spectacle pour faire jouer ses pièces » (entreprise dans laquelle il se ruina complètement), puis derechef employé au ministère, etc.

Les œuvres imprimées de Rosny, dont il serait probablement impossible aujourd'hui de réunir la collection complète, forment plus de quatre-vingts volumes, et il y en a beaucoup d'inédites ! Il s'est essayé dans tous les genres : nous avons de lui, sans nous en douter, des ouvrages historiques, des poèmes en prose et en vers, des romans pathétiques, d'autres badins, et plus que badins; des pièces de théâtre bouffonnes, d'autres architragiques qui ne sont pas les moins drôles, des idylles, des pamphlets, dont le plus considérable est le *Tribunal d'Apollon* (Paris, 1800, 2 vol. in-18). Cette œuvre anonyme, mais qu'il a avouée depuis, est, comme le titre l'indique, une revue satirique des auteurs vivants, imitée du *Petit Almanach des grands hommes* de Rivarol. Dans cette galerie, Rosny, comme bien on pense, n'avait eu garde de s'oublier, tout en ne parlant de lui qu'à la troisième personne. Il s'y reprochait son effrayante fécondité, dont il rejetait la faute sur le besoin d'argent ou sur les libraires, « qui achetaient les productions littéraires au poids et à la toise ». Mais il s'empressait d'ajouter : « cependant il (Rosny) pourra obtenir quelque succès. On lui accorde de la facilité, d'heureuses dispositions et beaucoup de sensibilité. Ses ouvrages se vendent assez bien, et sont particulièrement recherchés des femmes. »

Celui de ses livres qui a le mieux mérité cet éloge est le roman semi-historique intitulé : *les Infortunes de la Galetierre pendant le régime décemviral*, deux volumes, ou plutôt deux parties in-18, qui a eu quatre éditions, de 1796 à 1800. De la troisième, publiée en l'an VII (1796), Rosny avait fait tirer *vingt-cinq* exemplaires sur papier de Hollande. Celui que je possède porte la dédicace auto-

graphe suivante : « Premier exemplaire sur 25. Offert par l'auteur au général Ernouf. JOSEPH ROSNY. » Il avait servi quelque temps sous les ordres de mon aïeul, qui s'était intéressé à lui, et c'était sur sa recommandation qu'après ses mésaventures de librairie et de théâtre Rosny était rentré au ministère de l'intérieur.

Voici le titre intégral de ce volume :

« Les infortunes de la Galetierre pendant le régime décemviral, contenant ses persécutions, sa fuite sous Robespierre, son naufrage et son séjour dans une île déserte suivis de son retour en France. « *A Paris, de l'imprimerie de Glisau, an VII de la République.* » L'ouvrage, divisé en deux parties, comprend en tout 232 pages, plus VIII p. d'avertissement, et deux feuillets supplémentaires, contenant la liste des ouvrages publiés jusque-là par l'auteur. Ce volume, très bien imprimé, est, de plus, orné d'une assez belle gravure de *Binet* et *Mariage*, représentant La Galetierre, lancé par la tempête sur « l'île déserte » avec sa femme qui serre convulsivement dans ses bras leur petite fille morte. On remarque aussi sur le titre un monogramme formé des trois initiales A. G. R. (Antoine-Joseph Rosny). Rosny s'était fait son propre éditeur, à l'instar de l'auteur de *Faublas*, qui avait fondé au Palais-Royal, en 1705, le magasin de librairie où il eut Barba pour successeur, et qui subsiste encore. D'après le témoignage de contemporains qui avaient vu là Louvet et sa fameuse Lodoïska, la figure et la tournure de celle-ci ne répondaient plus guère aux descriptions enthousiastes de *Faublas*.

Dans le roman de Rosny, les aventures personnelles de La Galetierre sont de pure fantaisie. Mais il n'en est pas de même du tableau de la ville de Tours, pendant la Terreur. Il y a là des anecdotes curieuses, des détails précis et circonstanciés, venus de bonne source, qu'on chercherait vainement ailleurs. On y voit que pendant cette période sinistre les Tourangeaux eurent particulièrement à souffrir de la tyrannie des deux représentants jacobins *Sénar* et *Ichon.*

Le premier, secrétaire du comité de sûreté générale, et dont les *Révélations* ont été publiées dans la collection Baudouin, était déjà mort à l'époque où parut l'ouvrage de Rosny. Aussi celui-ci ne se gêne pas pour le nommer en toutes lettres, tandis qu'il ne désigne que par une initiale Ichon, moine défroqué et ivrogne, qui a survécu bien des années à la Révolution. Un soir, à la suite d'un repas copieux avec son bon ami Carrier, de passage à Tours, Ichon, encore plus échauffé que d'habitude, se rendit à la Société populaire, escalada en titubant les marches de la tribune, et s'écria en brandissant son sabre : « Citoyens, je suis instruit que tout votre côté droit est un amas de vils aristocrates. » Aussitôt, les assistants se précipitent tous du côté gauche; mais l'orateur reprit : « Vous avez beau faire, le côté gauche n'est pas moins gangrené que le côté droit.... » si bien que les pauvres Tourangeaux ne savaient où se fourrer. « Tels étaient, dit Rosny, ces dictateurs qui avaient droit de vie et de mort sur leurs concitoyens. »

Cet ouvrage, devenu fort rare, se soutient à un prix assez élevé dans les ventes. Malgré son style emphatique et incorrect, il ne manque pas d'intérêt, et mériterait peut-être d'être réimprimé. Il dut sa vogue momentanée à quelques pages énergiques, empreintes d'une horreur sincère pour les excès de la Révolution, et aussi au contraste de ces scènes de terreur avec les charmes de l'Éden solitaire, où l'auteur conduisait ses héros échappés à la proscription. On trouve un effet tout semblable dans un des meilleurs romans de G. Sand, *Nanon*, également contemporain de la Terreur. Seulement *Nanon* est d'un autre style.

Rosny publia, avant et depuis la Révolution, une vingtaine d'autres romans; les uns dans le genre de Restif, comme « *la Confession galante de six femmes du jour* », les autres dans celui d'Anne Radcliffe, comme l'*Enfant des Déserts*, l'*Ermitage des Pyrénées*, etc. Il y aurait peut-être à faire quelques trouvailles intéressantes pour l'histoire des mœurs du temps dans son *Observateur sentimental*, et sur-

tout dans l'*Optique du jour*, ou le foyer de Montansier, non cité, croyons-nous, par MM. de Goncourt. Il a laissé aussi une quinzaine de pièces de théâtre, en prose et en vers; mélodrames, drames, comédies, opéras comiques et vaudevilles. Parmi ces derniers figure un « *Hommage aux mânes de Florian* », *divertissement* (sic). Rosny était un admirateur passionné de Florian, qui avait, dit-on, encouragé ses premiers essais littéraires. Il est l'auteur de la *Vie de Florian*, qui forme le quinzième volume de la jolie édition in-18 de ses œuvres, ornée des figures de Quévardo.

Parmi les ouvrages soi-disant sérieux de Rosny, on remarque une *Histoire d'Autun*, et un *tableau littéraire de la France au troisième siècle*, écrits avec autant de précipitation et de négligence que ses romans. Dans les dernières années de sa vie (1810-14), il s'était établi à Valenciennes, et là il avait eu une idée ingénieuse, mais prématurée, celle d'un « journal central des Académies et Sociétés savantes », qui devait rendre compte et donner l'analyse des travaux des sociétés littéraires et savantes, françaises et étrangères. C'est précisément l'idée qui devait être prise avec succès vingt ans plus tard par M. de Caumont, pour les sociétés françaises seulement, sous le nom d'Institut des Provinces. Mais Rosny n'avait pas les connaissances nécessaires pour mener à bien une telle entreprise. Les circonstances, d'ailleurs, n'étaient rien moins que favorables. Aussi bien peu de sociétés répondirent à son appel, et Rosny, après deux années d'efforts infructueux, dut cesser la publication de son journal en 1811.

Malgré l'abus déplorable qu'il a fait de sa facilité, cet écrivain laborieux et fécond méritait de ne pas être tout à fait oublié,.... surtout dans un *Dictionnaire des Littératures*.

Bon Ernouf.

VARIETÉS BIBLIOGRAPHIQUES

L'INDEX SOCIETY

I.

Elle existe en Angleterre, mais elle n'a rien de commun avec l'*Index* que, depuis le seizième siècle, publie de temps à autre la Cour de Rome. Il s'agit d'une Société de bibliophiles; comprenant combien il importe à tout ouvrage sérieux d'être accompagné d'une bonne table des matières, ils ont formé une réunion qui compte déjà près de 200 membres. Chaque membre paye une guinée par an; le montant de ces cotisations sert à payer les frais d'impression de quelques publications qui ne sont pas mises dans le commerce. Le premier de ces écrits est l'œuvre de M. Henry B. Wheatley, secrétaire honoraire de la Société, il a pour titre : *Qu'est-ce qu'un Index?* (*What is an Index? A few Notes on Indexes and Indexers*, London, 1878, in-8°. 96 pages.)

Ce petit volume n'est point destiné au commerce, et il ne passera pas dans les mains des libraires; il est certainement fort peu connu hors de l'Angleterre; il offre un intérêt très réel, il contient des détails qui ne sauraient laisser indifférent un bibliophile (nous croyons à propos de lui faire quelques emprunts, en y ajoutant certaines indications rapides).

Parfois des tables de matières sont devenues un moyen de railleries ou d'expression de la pensée de l'auteur.

Un puritain anglais du dix-septième siècle, Prynne, écrivit contre le théâtre un gros volume qui parut en 1633 sous le titre d'*Histrio mastrix;* il y inséra un index qui est curieux, parce que l'auteur y trouve l'occasion de donner cours à ses antipathies :

Mensonges condamnables, fréquents dans les pièces de théâtre.

Séditions causées par des pièces de théâtre.

Hérode Agrippa frappé à mort par un ange, lorsqu'il était au théâtre.

Pertes occasionnées par des pièces de théâtre.

Diables inventeurs des théâtres et de la danse; chaque dimanche soir on joue une pièce dans l'enfer (*Stage plays in hell every Lord's day night*); nous ne saurions, en ce moment du moins, citer à cet égard d'autre autorité que celle de Prynne.

Au mot *et* (and) on trouve cette assertion inattendue : « Acteurs; la plupart sont des papistes *et* de misérables gredins ».

M. Wheatley cite divers exemples d'index satiriques destinés à tourner en ridicule certains ouvrages. C'est ainsi qu'à la *Relation d'un voyage en France* par D. Bromley, 1703, des adversaires politiques de l'auteur s'amusèrent à fabriquer une table des matières burlesquement niaise :

« Croix et crucifix fréquents sur les routes de France montrent qu'on n'est pas en Angleterre.

« Huit tableaux occupent moins de place que seize de pareilles dimensions.

« Le collège des Jésuites serait plus vaste, si l'on y annexait les bâtiments qui l'entourent.

« La duchesse douairière de Savoie, grand'mère du duc actuel, était la mère de son père. »

Steele, l'ami d'Addison, rédigea lui-même la table du *Babillard* (une de ces publications périodiques que fit éclore le succès du *Spectateur*), et il y inscrivit des choses originales.

« Projet d'un célibataire relatif au gouvernement d'une femme.

« Lettres d'amour avant et après le mariage, trouvées dans un tombeau.

« Les sots sont tout disposés à s'admirer mutuellement. »

La traduction d'Ovide par Sandys offre, dans la table des matières qui l'accompagne, des indications tout à fait singulières :

« *Nains :* un nain italien transporté dans une cage de perroquet, p. 11.

« *Écho :* il y en a un aux Tuileries à Paris qui répète un vers tout entier sans se tromper d'une syllabe, p. 58.

« Histoire d'un navire anglais qui échoua en pleine mer, par suite des agissements d'une bande de sorciers ; vingt-cinq furent condamnés à mort et exécutés, p. 157. »

Il se rencontre aussi dans la table de la traduction des *Essais* de Montaigne, par Cotton, des pensées qui ne sont pas tout à fait à leur place.

Livres : Enfants immortels.

Oreilles : instruments dangereux.

Swift fit précéder son *Conte du tonneau* (1) d'une table analytique qui est une facétie. Shenstone en fit autant dans son poème burlesque : *la Maîtresse d'école*, et Southey imita cet exemple en plaçant des sommaires enjoués en tête de chacun des chapitres de l'ouvrage singulier qu'il intitula le *Docteur* (1834-47), 7 vol. in-8° ; réimpr. en 1848 et en 1853 (voir au sujet de cette production bizarre la *Revue des Deux Mondes*, t. XXI, p. 491 et 503).

L'abbé Le Blond, membre de l'Institut, s'amusa à faire imprimer un index satirique de 18 pages relatif au *Mémoire sur Vénus* (1775, in-12), composé par le savant Larcher, traducteur d'Hérodote. Cet opuscule, tiré à petit nombre, ajoute sensiblement au prix des rares exemplaires du *Mémoire* qui le contiennent.

Un écrivain spirituel, M. Cowell, a ajouté à ses *Biglow Papers* une *humorous* table des matières : citons-en quelques traits :

« César ; son *Veni*, *vidi*, *vici*, blâmé comme exemple de prolixité.

« Châteaux en Espagne; confort que l'on y trouve.

« Manger ses paroles ; procédé qui a des avantages à une époque de famine.

(1) C'est ainsi que les traducteurs français ont rendu trop littéralement les mots : *Tale of a tub*, qui signifient : conte sans queue ni tête.

« Verges; leur avantage pour développer l'étude des langues mortes. »

II.

Des savants distingués n'ont point regardé comme indigne de les occuper la rédaction d'une table des matières. Scaliger le jeune consacra dix mois à la composition de celle qui accompagne le *Thesaurus Inscriptionum* de Gruter (1602, in-fol.).

Il y a tout profit à ce que l'auteur d'un ouvrage important se charge d'en rédiger la table des matières ; c'est ce qu'a fait Nicolas Antonio pour sa *Bibliotheca Hispana* (1672-1696, 4 vol. in-fol.).

Bayle insiste sur l'importance d'un procédé pareil et il cite une bévue que présente l'index de l'édition d'Athénée donnée par Dalechamp (*Lyon*, 1664) ; la rédaction avait été abandonnée à un compilateur maladroit.

Parmi les savants qui se sont donné la peine (ou le plaisir) de rédiger de bonnes tables de matières, on doit citer Michel Maittaire pour ses *Annales typographici* (1719-1725, 5 vol. in-4°) et ses éditions des divers classiques; le docteur Shaw, qui écrivit la table des soixante-dix premiers volumes des *Philosophical Transactions* (1); Samuel Ayscough, auteur de nombreux index, notamment de celui qui accompagne une édition de Shakespeare publiée en 1790 (on a fait mieux depuis).

III.

Diverses publications sont accompagnées de tables des matières fort étendues et rédigées avec beaucoup de soin. On peut citer, comme modèle du genre, l'*Histoire de l'art pendant la Révolution française*, par J. Renouvier, éditée par M. Anatole de Montaiglon ; le très curieux volume mis au jour en 1877 à Londres, sous le titre d'*Index librorum*

(1) Commencée en 1665, cette importante collection ne compte pas moins de 170 volumes environ.

prohibitorum, par Pisanus Fraxi (pseudonyme), fort développé, il est parfait en son genre. Nous ne saurions oublier les excellentes tables qui accompagnent la *Bibliographie* de Restif de la Bretonne, celle de Molière et celle de Corneille, les deux premières rédigées par M. Paul Lacroix, la dernière par M. E. Picot, toutes trois atteignant la perfection. Citons aussi la *Table générale* rédigée par Miger pour les *OEuvres* de Voltaire, 1819-1825, 66 vol. in-8°, celle de l'édition de 1823-27, 72 vol. in-8°, et celle de 1829-1834, 70 vol. in-8°.

M. Wheatley donne des exemples d'index mal faits, de tables qui n'aboutissent qu'à rendre les recherches infructueuses.

La table d'une publication scientifique, d'ailleurs estimable, le *Canadian Journal*, offre d'étranges échantillons de cet absurde système qui consiste à ne pas enregistrer le mot essentiel auquel il faut s'attacher.

« *Une* monographie des Spongiades britanniques.

« *Sur* l'iodide du barium.

« *La* langue des Mohawks. »

Dans la table du *Journal of the Society of telegraph engineers*, on trouve :

« *Une* histoire étrange.

« *Professor* Wheastone, propositions nouvelles. »

Des méprises fréquentes résultent de la similitude de noms des auteurs; c'est ainsi qu'un bibliographe anglais n'a fait qu'un seul individu d'un libraire en renom, Thomas Payne, et d'un écrivain révolutionnaire qui fit quelque bruit à la fin du siècle dernier, Tom Paine.

Parfois d'étranges erreurs sont la suite d'inadvertances peu excusables.

La *Bibliographie zoologique* d'Agassiz indique J. K. Broch comme auteur d'un opuscule sur l'entomologie publié en 1823. De fait ce livret n'est signé que des initiales J. K.; le prétendu Broch doit son origine à ce que le titre, sur un catalogue de libraire où il fut relevé, était accompagné du mot *broch.* (brochure en abrégé).

Le lexicographe Moreri a bravement fait du titre d'un ouvrage pédantesque du roi Jacques I[er], *Doron Basilicon* (Edinburg, 1599, in-4°) (1), le nom d'un auteur qu'il appelle *Dorus Basilicus*.

L'évêque Waltier, tombant dans une erreur risible, prend le titre d'un grand dictionnaire arabe, le Kamous (l'*Océan*), pour un personnage qu'il nomme *Camus !* L'ouvrage imprimé à Calcutta en 1817, 2 vol. in-fol., a été traduit en turc. Voir le *Manuel du libraire* au mot Feerozabab.

Un laborieux polygraphe français qui était cependant doué d'une érudition sérieuse, le baron Walckenaër, a consacré dans la *Biographie universelle* un long article à Nicolas Donis, bénédictin qui ne s'appelait nullement Donis; *Dominus Nicholas* s'est trouvé ainsi transformé.

Thévenot, dans ses *Voyages*, parle des fables de « Damné et Calilve », défigurant ainsi le titre d'un recueil de contes originaires de l'Inde et dont le texte arabe, avec traduction et notes, a été publié en 1816 par un illustre orientaliste, Silvestre de Sacy : *Calila et Dimna*, ou *Fables de Bidpay;* le traducteur anglais de Thévenot n'hésite pas à parler des fables du « Damné Calilve. »

L'auteur d'un livre anglais : *The present Satte of Peru*, trouvant sous sa plume le nom de P. Geronymo Roman de la Higuera, écrit le Père Geronymo, roman de la Higuera.

Un auteur espagnol s'étant fait imprimer en se désignant par la devise qu'il avait adoptée : *Acuerdo Olvido*, un bibliographe a pris ces deux mots castillans pour un nom propre.

Le mot *Mantissa* (supplément) se trouvant à la fin d'une *Historia plantarum* par Johstone, D'Aquin, le médecin du roi de France, écrit qu'il ne connaît point les ouvrages de *Mantissa*, tant est grande leur rareté.

(1) Cette édition ne fut tirée qu'à sept exempl. que le roi distribua à des personnes qu'il honorait de sa faveur, mais l'ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, il a été inséré dans les OEuvres de Jacques, 1616 et 1619, in-fol. Il existe une traduction française, *Poitiers*, 1603; *Rouen*, 1603; *Paris*, 1604.

N'oublions pas aussi qu'il n'est pas très rare de voir des noms d'écrivains défigurés de la façon la plus déplorable. Cavendish, duc de Newcastle, a été transformé en Cavendy, duc de Xeucathle.

Des noms latinisés deviennent une source d'embarras: Dasypodius, Xylander, Regiomontanus, Clavius, se nomment en réalité *Rauchfuss*, *Holtzman*, *Muller*, *Schlussel*. Ce fut au seizième siècle une véritable manie que celle de donner à des noms allemands, français ou néerlandais, une physionomie latine ou grecque ; il faut une étude spéciale et attentive pour ne pas s'égarer au milieu de tous ces travestissements.

Les noms des auteurs étrangers deviennent fréquemment une source d'erreurs. Il s'en rencontre une assez étrange dans la *Nouvelle Biographie générale* publiée par la maison Didot. Il s'agit du chef des Mormons, le fameux polygame Brigham Young; Young en anglais signifie jeune, on a bravement imprimé Brigham le Jeune.

Un Anglais fort instruit, mais qui ignorait la langue d'outre-Rhin, Morgan, annonce dans un savant traité consacré à l'histoire de l'arithmétique qu'il a laissé de côté des *auteurs* allemands, tels qu'*Anleitung*, *Grundrsis*, *Rechenbuch*, trois mots qui signifient *Introduction*, *Principes*, *Livre de compte*.

Parfois une table des matières se partage en diverses divisions; il faut éviter de les trop multiplier : les tables dressées pour un journal littéraire en réputation à Londres, l'*Athenæum*, tombent à cet égard dans un défaut qui est la cause de graves embarras. Quelques ouvrages ont une table à la fin de chaque volume, ce qui oblige parfois à les consulter toutes successivement. Il arrive assez souvent que l'ignorance ou l'inattention des rédacteurs d'index et de répartitions bibliographiques amène des méprises étranges. Un livre du savant naturaliste Link, relatif à certains mollusques : *De stellis marinis*, a été placé à l'astronomie. Un recueil de poésies intitulé : *La viole et le luth*,

a été rangé parmi les écrits concernant les instruments de musique.

IV.

Les renvois forment une des portions les plus importantes d'une bonne table des matières, il y a souvent de lourdes erreurs à cet égard.

Dans le *Dictionary of the Bible*, par Eadies (1850), le lecteur trouve au mot *Dorcas*, voir *Tabitha*, et Tabitha ne figure nullement à la table.

Dans l'*Encyclopedia Britannica*, au mot *Birch tree* (bouleau) on renvoie à *Betula*, et au mot *Betula*, on trouve : voir *Birch-Tree;* un ouvrage anglais sur l'Espagne, au mot *Wellington*, renvoie à *duc de Wellington.*

Quelques auteurs se sont passé la fantaisie de placer des notes, parfois étendues, dans une table de matières; on cite, en ce genre, un helléniste allemand dont le nom n'est pas en ce moment présent à notre souvenir, et l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, A. A. Barbier, a parfois mis dans la table des renseignements qui lui étaient parvenus trop tard pour avoir pu figurer dans le corps de l'ouvrage.

Cet aperçu fort incomplet ne donne qu'une idée imparfaite du très curieux travail de M. Wheatley ; il resterait à faire connaître les règles très sages qu'il pose pour rédiger une bonne table des matières, à mentionner les publications que prépare l'*Index Society;* serait-il possible de fonder en France une société du même genre? nous n'osons l'espérer, mais, du moins, émettons le vœu que quelque travailleur entreprenne sur les *tables de matières* contenues dans les livres français des recherches qui, portant sur une portion encore fort peu explorée de la bibliographie, révèleront des faits nouveaux, instructifs et piquants. B.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Madame de Pompadour, par MM. de Goncourt, nouvelle édition, un vol. in-18, 1878. — *La Femme au* XVIII[e] *siècle*, par le même, un volume in-18, chez Charpentier, 1878.

Ces deux ouvrages reparaissent grâce aux soins d'un seul des deux auteurs, car l'un des deux frères Goncourt est mort déjà depuis plusieurs années, mais ils reparaissent très véritablement revus et augmentés. Nous n'avons pas à en parler longuement. Un franc succès les a accueillis une première fois et ces nouvelles éditions ne le diminueront pas. Nous croyons qu'aucun travail n'a aussi bien présenté madame de Pompadour au public, et l'on y trouve un nombre infini de documents inédits, car MM. de Goncourt appartiennent à l'école érudite qui n'aime à publier qu'autant qu'on a quelque chose de neuf à faire connaître. Nous sommes complètement de cet avis et nous croyons qu'il y a encore trop de pièces importantes à tirer de l'oubli pour perdre son temps et ses peines à composer des livres avec d'autres livres. En lisant les travaux de MM. de Goncourt on se rend mieux compte de la supériorité de ce genre d'études.

Le volume consacré à madame de Pompadour, nous le répétons, fait parfaitement connaître cette femme étrange et réellement supérieure. Celui dans lequel MM. de Goncourt traitent de la femme au dix-huitième siècle est plus curieux, plus intéressant encore, parce que le sujet est plus vaste et par conséquent plus varié. Quand on l'a lu, on con-

naît à fond la société féminine telle qu'elle existait sous Louis XV et à la veille de la Révolution et on est effrayé des similitudes évidentes entre les mœurs et les habitudes des hautes classes d'aujourd'hui et en 1787. Ce rapprochement même n'a rien de rassurant. MM. de Goncourt devaient parfaire le tableau dans trois volumes qui se seraient occupés de l'homme, de l'État et de Paris. Ce n'est pas une plainte banale que nous formulerons en disant que la mort, en en levant un de ces laborieux chercheurs, nous a privés d'utiles et curieux ouvrages. Nous n'ajouterons rien à ce jugement sommaire, parce qu'il n'y a réellement plus à faire l'éloge de ces livres. Mais, puisque l'occasion se présente de parler un moment de madame de Pompadour, nous la saisirons pour publier sept billets inédits de la marquise que nous avons copiés au travers des hasards d'une vente récente.

Le premier, adressé à M. Crébillon, est particulièrement curieux par les réflexions fort sensées que madame de Pompadour formulait à propos de l'éducation de sa fille, Mlle d'Étioles, — pour laquelle elle rêva successivement un mariage avec un fils du roi, avec un fils du duc de Richelieu et avec un fils du duc de Chaulnes, et qui mourut à onze ans. — Madame de Pompadour avait connu Crébillon pendant sa jeunesse, en avait recu de lui quelques leçons de déclamation.

Quatre autres billets, écrits avec une rare familiarité, sont adressés au duc de Chaulnes : les deux derniers au duc d'Aiguillon :

LETTRES

A M. Crébillon (1).

Ce samedi.

Je scais les soins que vous donnes auprès de ma fille et je vous en fais mes remerciement : autant je désire quelle soit instruite et sache s'occuper, autant je serois affligée qu'elle fit le bel esprit. Nous ne sommes faites à ce que dit Molière que pour coudre et filer. Je ne suis pas de son avis, mais je trouve l'air scavant et le ton décidé on ne peut plus vicieux. Je pense comme vous pour Me Lafarge et sa sœur et je n'ay pas envie d'introduire aucune personne étrangère dans son éducation. Vous connaisses, Monsieur, mon admiration pour le génie sublime du grand Crébillon et mon estime pour sa personne.

Au duc de Chaulnes (2).

4 août 1753.

Je vous envoye, mon gros Chaulnes, Jubin, frère de mon jardinier de Bellevue, qui est aussi bon que lui. Il vous remettra cette lettre et prendra vos ordres. Bonjour, mon cochon, et mes complimens à tous les tiens.

Au duc de Chaulnes.

5 septembre 1753.

Je suis fort aise que Messieurs d'Amiens ayent bien reçu mon cochon et qu'ils aiment leur maitre, comme il le mé-

(1) MM. de Goncourt connaissaient cette lettre, mais il n'en citent qu'un court passage.

(2) Michel-Ferdinand-d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes (1714-1769). Il s'occupa principalement de l'étude des sciences physiques et fut reçu, en 1743, à l'Académie des sciences : il est même auteur de certaines inventions importantes.

rite (1). Grâce à moy et à Jubin il aura des pêches, etc., à l'en crever, et il les mangera à ma santé. Le roy me parait bien disposé pour d'Hérouville (2). J'espère amener cette afaire à bien. S. M. permet au duc de Mortemart de céder à son fils cet hiver, ainsi nous arrangerons cela à votre retour.

Je suis dans l'état le plus violent depuis Compiègne ; mon pere est menacé d'hydropisie de poitrine : il sort tous les jours, mais malgré cela il est très mal (3). J'ai été hier à Paris le voir : mes nerfs en sont dans un état affreux. Bonsoir, mon cochon, malade ou en santé je vous aime bien véritablement.

Mille compliments à tous les votres.

Au duc de Chaulnes.

12 septembre 1753.

Je serois vraiment une jolie amie si je ne m'occupois que de Jubin et de pêches. Celle qui fit ces vers cy n'a pas ce tort, Dieu mercy ! Elle ne perd pas une occasion d'obliger ses amis ; petites, grandes, toutes sont saisies, le cochon et quelques autres encore en font preuve. La naissance de M. le duc d'Aquitaine m'a un peu racomodée la santé. Mon père l'avoit furieusement dérangé. J'ai été le voir hier à Paris. Il va beaucoup mieux : je vous envoie des vers de Marmontel où il y en a de très heureux, à ce qu'il me semble. Bonsoir à mon cochon que j'aime réellement beaucoup.

(1) Le duc de Chaulnes avait le titre de vidame d'Amiens.

(2) Antoine de Ricouart, marquis d'Hérouville, fils d'un lieutenant-général qui défendit glorieusement Egra en 1746. Il s'agit probablement ici du grade de brigadier qu'il n'obtint cependant qu'en 1748.

(3) Le sexagénaire Poisson, anobli, enrichi, disent MM. de Goncourt, vivait en philosophe cynique, mourut en juin 1754, d'une hydropisie qu'il traitait par la bouteille.

Au duc de Chaulnes.

1er octobre 1753.

Je suis désolée, mon cochon, du guignon de cette pauvre bête. M. Dav. a promis à quelqu'un de ma connaissance (qui par parenthèse ne m'en a rien dit ce que je trouve singulier) ce que M. Gresset désiroit : J'avais promis à Marivaux (qui meurt de faim) (1) et depuis longtemps, la première pension vaçante. Cherchez donc quelque honnête moyen pour ramener cette pauvre bête à Paris. Je l'y désire beaucoup. Chargez-vous de ma réponse et de mes compliments pour Mme de Chaulnes (2). Il fait icy un temps qui me désespère : estre à Crécy sans pouvoir sortir est une chose bien triste. Je m'en console dans mon délicieux cabinet d'où j'assure mon cochon de la plus sincère amitié.

Au duc d'Aiguillon (3).

14 octobre 1760.

Votre cher oncle Saint-Florentin étant pour dix jours à Chateauneuf, Monsieur, je crois devoir vous envoyer la lettre ci-jointe que le duc de Rohan a très spirituellement renvoyée ici, pouvant s'informer lui-même du fou qui l'a écrit. Il faut lui donner de bonne soupe : c'est tout ce qu'il mérite. Je suis fort aise que la distraction de M. de Rohan me procure l'occasion de me rapeller dans l'honneur de votre souvenir. Voilà une jolie fin de lettre, bien spirituelle

(1) Marivaux avait perdu sa fortune paternelle dans la banque de Law. Sa paresse acheva de le réduire à la misère. Il obtint une pension d'Helvétius et une de la marquise.

(2) Anne Bonnier de la Mosson, fille d'un trésorier de l'État de Languedoc, qui ruina son mari et mena une existence scandaleuse.

(3) Armand de Vignerod du Plessis Richelieu, ministre des Affaires Étrangères (1720-1788).

et surtout fort nouvelle. J'ose me flatter que vous en serez content. Je ne vous parle pas de vos enragés de bretons, car je sens que je mettrois en fureur.

Au duc d'Aiguillon.

Mardi au soir.

Je me désespérerois de la descente de Bellisle, Monsieur, sans la proposition que vous faites à M. de Choiseul. Il n'y a pas eu un moment de perdu. M. Berger s'est prêté à tout ce qu'il a pu. Je me flate que le vainqueur de Saint-Cas le sera encore de Bellisle. Quelle gloire pour lui et pour la nation. Je n'ay pas besoin de vous le faire envisager puisque vous l'avez imaginé. Je n'ay donc que des vœux à faire : ils sont bien vifs et bien sincères, mais je n'ai jamais été si affligée d'estre femme que dans ce moment. Bonsoir, Monsieur.

Pour copie :

E. de B.

HISTOIRE APOLOGÉTIQUE DE LA PAPAUTÉ, depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX, par Mgr Fèvre, Protonotaire apostolique, 7 vol. in-8°, sur vergé : Prix, 35 fr.

Depuis vingt ans, le fait qui caractérise d'une manière générale la situation religieuse de l'Europe, c'est la *guerre au Pape;* et le faux principe qui caractérise d'une manière plus générale encore cette guerre au Souverain Pontife, c'est que tous les ennemis de la Chaire apostolique s'appuient, pour servir les desseins de l'ambition et les complots de l'impiété, sur les vieilles objections du gallicanisme et du protestantisme. Dans la guerre contre le Saint-Siège, l'arme préférée pour couvrir les attentats de la politique et les mensonges de la diplomatie, ce sont des *accusations empruntées à l'histoire.*

La guerre présente n'est qu'un épisode de cette guerre dix-huit fois séculaire qui éclate sur le berceau de la papauté et se perpétue dans toutes les contrées du monde chrétien; c'est, depuis l'ère de grâce, la forme de la lutte antique du bien et du mal qui agite si profondément les entrailles de l'humanité. Dans son évolution fastique, cette guerre acharnée des passions contre Rome a parcouru trois phases : la phase des persécutions sanglantes des Césars, phase des hérésies et des schismes, phase des oppressions hypocrites ou violentes, de la révolution. Nous traversons, depuis trois siècles, cette dernière phase.

Dans cette longue guerre l'Église a toujours eu ses apologistes. De Tertullien à l'abbé Gorini, ses défenseurs portent sur leur drapeau cette devise : « *Unum gestit, ne ignorata damnetur :* L'Église ne craint qu'une chose : les condamnations de l'ignorance. »

Ce que l'abbé Gorini a fait, contre les rationalistes, pour la défense générale de l'Église; ce que Bossuet, avec son génie, avait fait contre les protestants, à l'immortalité d'un chef-d'œuvre, l'auteur l'a tenté pour la défense exclusive, continue et complète du Saint-Siège contre tous les ennemis qui l'attaquent depuis quatre siècles. Son champ clos, c'est le champ de l'histoire, non l'arène de la philosophie ou du droit pur. Mgr Fèvre veut prendre l'un après l'autre tous les faits d'histoire où protestants, jansénistes, parlementaires, épiscopaux et pseudo-philosophes se flattent de convaincre la papauté d'erreur dans ses jugements ou d'excès dans ses entreprises, et montrer que ce sont eux qui s'abusent. Ensuite, conformément aux bons usages de l'apologétique chrétienne, il passe de la défensive à l'offensive, prend un à un les actes doctrinaux et les empiètements législatifs des adversaires, pour établir qu'il y a excès dans leurs entreprises, parce qu'il y a défaut dans leurs jugements. Enfin il présente une *défense historique* du Saint-Siège : 1° contre les *protestants*, tels que Flaccus Illyricus, Mosheim, Duplessis-Mornay, Merle d'Aubigné, Malan, Bost et Puaux; 2° contre les jansénistes, tels que Duvergier de Hauranne, Quesnel, Ellies Dupin, Fébronius et Scipion Ricci; 3° contre les parlementaires, tels que Richer, Dupuy, Camus, Portalis, Dupin, Isambert, Baroche et Cavour; 4° contre les *épiscopaux*, tels que Pierre de Marca, Maimbourg, Bossuet, Fleury, Tillemont, La Luzerne, Maret, Dupanloup, Gratry; 5° contre les *rationalistes*, libéraux ou césariens, tels que Guizot, les Thierry, Mi-

chelet, John Russell, Gladstone, Minghetti et Bismarck. — En inscrivant sur son blason la croix pontificale, l'auteur n'oublie pas qu'il ne suffit point d'inscrire la croix sur son écu pour porter des coups de lance enchantée.

Cet ouvrage ne peut, *sous aucun rapport*, *se confondre* avec l'histoire de l'Église ou avec l'histoire de la Papauté ; il n'en est ni l'*équivalent* ni l'*analogue;* il s'en distingue, au contraire, par tout ce qui constitue son être propre, par son *objet*, par son *plan*, par sa *méthode* ou par sa *forme*. — Dans son plan, il groupe, en chaque volume, toutes les questions solidaires ou connexes qui déterminent les prérogatives ou manifestent la puissance de la Chaire apostolique; — par sa méthode, il a moins pour but de raconter les faits que de réfuter les accusations par lesquelles on a voulu éclipser la puissance ou effacer les prérogatives du Saint-Siége; — dans la forme, il admet tous les genres que comporte le style judiciaire, l'exposition sommaire, le mémoire, le rapport, le réquisitoire, la plaidoirie et le jugement. Dans son ensemble, il présente, non pas l'histoire positive, mais l'histoire *critique* et *apologétique* de la Papauté ; c'est le dossier de la défense, c'est la justification des Papes par l'histoire.

Outre son avantage propre, cet ouvrage offre, pour toutes les histoires de l'Église et de la Papauté, un *complément nécessaire* en ce sens qu'il *approfondit exclusivement* ce que *tous les historiens*, sans exception, n'ont pu toucher *qu'en passant*. Par son point de vue spécial, par le rapprochement synthétique de toutes les questions controversées, par la condensation scientifique de toutes les apologies écrites depuis Baronius, ce livre, si l'on peut ainsi dire, repose sur le granit inattaquable de l'érudition; il est d'ailleurs pris dans le vif de la situation présente, de manière à répondre, non seulement aux agressions du passé, mais à toutes les querelles et à tous les attentats que méditent, pour demain, le Rationalisme et la Révolution! — Là est l'intérêt palpitant et la haute portée de ce livre.

Au surplus, voici le plan sommaire de cet ouvrage :

Dans le premier volume, l'auteur étudie les *origines* de la papauté depuis saint Pierre jusqu'à Constantin; dans le deuxième, il expose, dans leur expansion à travers l'histoire des huit premiers siècles, les *prérogatives* de la souveraineté pontificale pour le commandement et le gouvernement, pour le pouvoir

législatif et judiciaire, pour le prosélytisme de l'apostolat et la garantie de son indépendance par la constitution du pouvoir temporel; dans le troisième volume, il présente les *rapports des Papes avec les Églises d'Orient*, depuis le concile de Nicée jusqu'à Photius et au concile de Florence; dans le quatrième, il défend la constitution pontificale du moyen âge considérée *pour la première fois* dans son ensemble organique; dans le cinquième, il reprend en particulier les faits imputés aux Papes du moyen âge *dans leurs rapports avec les Églises d'Occident;* dans le sixième, il étudie avec un soin particulier les *rapports des Papes avec la France* depuis Philippe le Bel jusqu'à Napoléon Ier; enfin, dans le septième volume, il parle *des Papes de l'ère moderne* depuis Léon X jusqu'à Pie IX.

(*Annales de Philosophie chrétienne*, n° de novembre 1878.)

BRUNEHAUT, par Lucien Double. *Paris, Sandoz et Fishbacher,* 1878; un vol. in-12.

J'ai lu le volume que M. L. Double vient de consacrer à Brunehaut, sinon avec intérêt, du moins avec une grande attention. Mon opinion, à la suite de cette lecture, se compose d'une part de blâme et d'une part d'éloges dont je dois l'exposé au lecteur. Afin de le laisser sur une impression qui est la mienne, commençons par la critique; la louange en acquerra plus de portée.

Il m'est absolument impossible de rien comprendre à la lutte entre Frédégonde et Brunehaut, et de m'intéresser à aucune des deux rivales. Les évènements les plus horribles, les batailles, les massacres, les assassinats, les parjures, les perfidies, les mensonges, se succèdent sans que je puisse apercevoir un seul instant leur raison d'être, me rendre compte des motifs qui ont fait agir leurs acteurs, découvrir le lien qui rattache les unes aux autres toutes ces monstruosités, entrevoir la moindre prémisse d'où découlent des conséquences qui me sautent aux yeux. Je marche d'obscurités en obscurités, et cette course dans la nuit finit par porter sur les nerfs. Même après avoir lu le livre de M. Double, j'en suis absolument au même point sur la rivalité de Frédégonde et

de Brunehaut qu'il y a quarante ans, lorsque je commençais l'étude de l'histoire sous la direction de mes maîtres, Michelet et Gaillardin, qui, vers 1837, du moins — n'y voyaient pas plus clair que moi. Je ne comprends pas.

Je ne crois en aucune façon qu'il y ait, au fond de la lutte acharnée de ces deux femmes, une question de race. La question se débat entre Francks : c'est une affaire de famille. La Gaule que la domination francke venait d'enlever à la domination italique sommeillait encore, et ne devait se réveiller que deux cents ans plus tard au bruit des coups d'épée de Robert le Fort. La Neustrie comme l'Austrasie était au pouvoir des Francks, une lutte entre les deux provinces était donc une guerre civile entre membres d'une même famille. C'est peut-être même là la meilleure explication à donner de cette obscurité. Les guerres civiles comme les procès de famille reposent presque toujours sur les causes les plus futiles; j'en pourrais citer qui ne reposait sur rien du tout. Dans le sujet choisi par M. Double je cherche de quel côté sont les premiers torts, de quel côté est le bon droit, et je ne trouve rien; l'intérêt me fait défaut. S'entre-massacrer pour le plaisir de la galerie, c'est un triste jeu et un triste spectacle. De là, je ne le cacherai pas, un peu d'humeur contre l'auteur.

Qui de tant de héros va choisir Childebrant ou Brunehaut, c'est à peu près la même chose.

« Comment, ai-je envie de lui dire, vous possédez une ardeur « des plus rares, un besoin de rejeter des opinions toutes faites « des plus louables, une facilité d'investigation des plus remar« quables, une plume alerte, facile, un style coloré — un peu « trop coloré, l'histoire est une muse sévère — et c'est sur de « pareils sujets que vous exercez des dons aussi précieux, d'aussi « heureuses facultés! En bonne conscience, n'est-ce pas regret« table? Brunehaut, Frédégonde, Siegebert, Thierry, Mérovée, « Warnachaire, c'est, si vous voulez, à toute force de la curiosité, « ce n'est pas de l'histoire. Vous finirez par laisser croire aux « esprits superficiels — c'est la majorité — que vous faites du « paradoxe uniquement par amour du paradoxe, ce qui est dé« testable. » Voilà ce que je dirais à l'auteur, si j'avais l'honneur de le connaître; et, comme tous les critiques, j'ai la faiblesse de croire qu'il me donnerait raison contre lui-même.

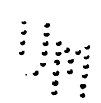
Je n'ai plus qu'à faire la part de l'éloge : elle est considérable

Je viens de prononcer le mot de paradoxe. En lisant attentivement *Brunehaut*, j'affirme que l'idée de ce vain et futile jeu d'esprit ne viendra à l'idée de personne. L'auteur est évidemment de bonne foi. Il aime sa cause et croit à l'innocence de sa cliente. C'est la première, la plus indispensable des qualités pour un écrivain, quel que soit le sujet qu'il traite ou le genre auquel il se consacre. Il met à la défendre, à démontrer la fausseté, l'injustice ou l'exagération des griefs qui ont accablé sa mémoire, une chaleur entraînante. Il plaide avec talent et conviction; et, comme toujours en pareil cas, l'intérêt se déplace et passe du client à l'avocat. M. Double aura-t-il gagné la cause de Brunehaut? J'en doute, je le répète. Ce dont je suis certain, c'est qu'il a gagné la sienne. Son public lui est sympathique. Qu'il cherche une cause plus attachante, il en trouvera facilement, et si obscure, si compromise qu'elle soit aux yeux de l'histoire, je lui garantis à l'avance l'issue du débat.

C. R.

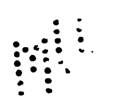
ROLAND FURIEUX. — Traduction nouvelle, par A. G. Du Pays; illustrations par G. Doré. *Paris, L. Hachette et Cie.*

On sait que les anciennes éditions de l'*Orlando furioso* les plus recherchées pour les gravures sont : 1° celle de Franceschi (*Venezia*, 1584, in-4°), avec les figures de G. Pozzo; 2° celle de Baskerville (Birmingham, 1773, 4 vol. gr. in-8°), qui contient les premières épreuves des figures de Cochin, Eisen, Moreau, Greuze, Cipriani, etc., dont les planches ont ensuite servi pour la traduction de d'Ussieux. Cette suite contient un certain nombre de pièces fort remarquables, comme la Discorde chez les Moines, d'après Moreau; la Confession de Fiammetta dans l'épisode de Joconde, sujet traité concurremment, avec un succès égal, par Cochin et Moreau; la Mort de Zerbin, composition pathétique de Cipriani, supérieurement gravée par Bartolozzi, etc. Toutefois, plusieurs de ces gravures laissent à désirer sous le rapport de l'exécution. Certains sujets ont été répétés jusqu'à quatre fois par différents artistes, et des scènes non moins intéressantes ont été oubliées.



La nouvelle illustration de l'Arioste a un mérite qui manquait à celle de 1773 : l'unité. Nul sujet n'était mieux approprié que l'*Orlando* au talent souple et facile de G. Doré ! Aussi, depuis les Contes de Balzac, ceux de Perrault et *l'Enfer* du Dante, jamais il n'avait été mieux inspiré ! Malgré quelques défaillances, et des répétitions difficiles à éviter, d'ailleurs, dans l'interprétation d'un poète qui se répète souvent lui-même, ce volume, *même ici*, mérite des éloges. Il contient 80 grandes compositions tirées à part, et 550 vignettes insérées dans le texte, gravées sur bois ou reproduites par le procédé héliographique. Ce procédé a surtout le mérite de reproduire avec une fidélité scrupuleuse les croquis à la plume, l'une des parties les plus intéressantes de l'œuvre. On obtient ainsi des calques, qu'il est difficile de distinguer des originaux.

Les prologues si variés, si gracieux, des divers chants de l'*Orlando*, sont, comme chacun sait, l'un des plus grands charmes du poème. L'artiste s'est pareillement surpassé dans les frontispices qui accompagnent ces prologues ; presque tous mériteraient d'être cités. Celui du premier chant, par exemple, nous montre Angélique fuyant à travers une forêt de chênes monstrueux, dont les branches entrelacées forment un fourré aérien inextricable. Au début du chant IX, Roland, sur une montagne, décapite d'un revers de Durandal tout un escadron d'Infidèles, dont les têtes roulent en avalanche sur la pente. Au chant XVI, Doré nous présente l'enchanteur Horrile, allant rechercher jusque dans le Nil sa tête tranchée par Aquilant. Quelques stances plus loin, il émerge du fleuve, élevant triomphalement en l'air son chef non encore rajusté, mais saluant déjà d'un sourire narquois son adversaire stupéfait. Le frontispice du chant XIX contraste agréablement avec ces horreurs ; Angélique et Médor devisent sous un arbre séculaire dont les branches recèlent des nichées d'Amours. Celui de l'histoire de Joconde est un des plus originaux : il représente une jolie femme posée sur une girouette tournant au gré des Amours. Il faudrait citer encore la composition humoristique des diables travaillant à la décoration d'un castel (ch. XXXIII) ; et le tableau sous-marin qui vient après la grande défaite navale d'Agramant (ch. XXXIX). On y voit les requins, les pieuvres, tous les carnassiers de la mer, s'acheminant joyeusement vers les cadavres sombrés au plus profond de l'abîme !



Nous en passons, et des meilleurs ! Comment oublier les prouesses formidables de Rodomont, démolissant Paris sur le dos des Parisiens; et la merveilleuse architecture du séjour des Saints visité par Astolphe, fantaisie grandiose digne de Martyn; et les scènes de folie de Roland, notamment celle où on le voit lutter contre six ours monstrueux qui ont l'air fort mal à leur aise sous son étreinte, et l'étonnante composition qui nous le montre entouré d'une foule d'animaux tant féroces que domestiques, gisant sous les débris d'une forêt déracinée? Là, comme dans bien d'autres passages, l'artiste est bien à la hauteur du poète. Comme lui, il va sans effort du terrible au gracieux, du grandiose au burlesque.

Il a été tiré de ce beau livre 50 exemplaires sur papier Wathman, 50 sur papier de Chine, et 25 sur papier du Japon.

Baron Ernouf.

Catalogue de la Bibliothèque de F.-J. Fétis, acquise par l'État belge. Un volume in 8° de XII et 946 pages. — Prix : 15 francs.

Peu de temps après le décès de M. Fétis, des ouvertures furent faites à sa famille pour la cession à l'État des collections formées par l'illustre artiste. Elles se trouvaient trop bien d'accord avec les intentions des héritiers du défunt, pour n'être pas accueillies avec empressement.

Cet empressement était étranger à tout calcul d'intérêt personnel. Les héritiers ne se dissimulaient pas qu'il y avait plus de chance pour eux d'obtenir un prix élevé des collections, en les vendant publiquement en détail, qu'en les cédant en bloc à l'État; mais il leur répugnait de voir disperser les éléments de cette bibliothèque qu'avait, pendant plus d'un demi-siècle, travaillé à réunir celui dont ils voulaient, avant tout, honorer la mémoire. Les négociations entamées entre le gouvernement et la famille de F.-J. Fétis suivirent la marche usitée en pareilles circonstances. Avant de présenter un projet de loi à la législature, le ministre dut se faire renseigner par des experts sur la valeur des collections. M. Gevaert, directeur du conservatoire de Bruxelles, fut chargé de donner, en attendant l'expertise officielle, un aperçu

de l'ensemble des collections, en faisant connaître son avis sur l'utilité que pourrait présenter leur acquisition par l'État.

Voici un extrait du rapport qu'il adressa à M. le ministre de l'Intérieur :

« J'ai pu constater que la bibliothèque de mon célèbre prédécesseur n'est pas au dessous de la réputation dont elle jouit dans le monde musical, tant en Belgique qu'à l'étranger. C'est un des plus riches dépôts musicaux qui existent, non-seulement chez un particulier, mais aussi dans les bibliothèques spéciales des grandes capitales, celle du conservatoire de Paris, par exemple, le British Museum, la bibliothèque musicale de Berlin, etc. »

Le soin de procéder à l'expertise officielle fut confié par le Gouvernement à M. J. Vanderhaeghen, bibliothécaire de l'université de Gand, dont le rapport, communiqué aux Chambres par M. le ministre de l'Intérieur, en même temps que celui de M. Gevaert, renfermait les passages suivants :

« La bibliothèque de M. Fétis a supporté avec honneur un minutieux examen. Elle s'est trouvée digne en tout point de sa réputation européenne et, je n'hésite pas à le déclarer, elle est dans son genre la plus importante qu'on puisse voir. Il n'y a guère que celle de Berlin qui puisse lui être comparée. »

Après avoir démontré qu'au taux de l'estimation l'acquisition de la collection Fétis constituerait une excellente affaire, ne fût-ce qu'au point de vue mercantile, l'auteur du rapport ajoutait :

« Que sera-ce donc pour un gouvernement jaloux de conserver à la Belgique des trésors que l'Europe entière connaît et estime à leur juste valeur ? Là se trouvent rassemblés tous les matériaux qui ont servi à l'illustre auteur de la *Biographie universelle des musiciens* pour l'érection de ce monument de science historique. Il a fallu toute une vie de labeur et de patience pour arriver à ce résultat : la science incomparable de Fétis en matière musicale lui servit là tout entière. Voilà pourquoi on ne peut arguer du nombre considérable des articles (près de 10,000 volumes) pour demander une diminution de prix. Le nombre ici ajoute à la valeur de chaque objet. Leur réunion a, en elle-même, un prix inestimable. Si ensuite nous considérons les ouvrages isolément, nous en remarquons une quantité qui, n'ayant point paru en vente depuis une cinquantaine d'années, atteindraient probablement un chiffre plus élevé que celui de l'estimation, s'ils étaient vendus

en détail. On en compte également plus de cent qui, n'ayant jamais été exposés en vente, peuvent être considérés comme uniques. Ces derniers sont inappréciables. »

L'auteur du rapport citait un certain nombre d'ouvrages particulièrement précieux, puis il terminait ainsi :

« Telle est l'énumération rapide des principales raretés que présente la première division seulement de la collection Fétis (la partie des monuments de l'art). C'est, comme on le voit, une *histoire complète de l'art musical* par les monuments. Aucune collection privée n'a pu atteindre jusqu'à ce degré d'intérêt archéologique et de haute curiosité bibliographique. Pour créer un pareil *musée de la musique* et y accumuler, dans toutes les sections, des richesses dont les biographes les plus instruits, les Brunet, les Craesses ne soupçonnent pas même l'existence, il ne suffisait pas de faire les plus grands sacrifices pécuniaires. Il a fallu venir, comme M. Fétis, à une époque où le nombre des amateurs était fort restreint et où les dépôts publics ne rivalisaient pas avec les particuliers pour arracher à la destruction ces précieuses reliques.

« Les divisions de l'Histoire de l'art et de la Didactique sont composées des ouvrages les plus variés. Tout ce qui peut intéresser le compositeur, le professeur, le savant et le dilettante : la partie technique, les biographies, l'histoire des changements qu'a subis l'art d'écrire la musique ; les polémiques de toutes les écoles, les controverses, les méthodes de construction des instruments, enfin, les dernières recherches sur l'acoustique, l'ouïe, la voix, trouvent leur place dans cette grande bibliothèque.

« Il ne faut pas oublier non plus les beaux ouvrages que renferme le *cabinet d'étude* et qui traitent de toutes les connaissances humaines qui se rattachent de près ou de loin à l'histoire de la musique. »

S'appuyant sur les conclusions des deux rapports dont nous venons de citer des extraits, le Gouvernement présenta à la Chambre des représentants, dans la séance du 29 février 1872, un projet de loi pour l'acquisition par l'État des collections de M. Fétis.

La loi fut votée, sans discussion, par la Chambre des représentants, dans la séance du 4 mai 1872, et par le Sénat, le 15 du même mois.

Par une dépêche en date du 29 mai 1872, M. le ministre de

l'Intérieur donna au conservateur en chef de la Bibliothèque royale des instructions pour faire transporter au siége de cet établissement la bibliothèque de feu M. Fétis, qui était restée déposée dans les locaux du Conservatoire, jadis occupés par le défunt.

Il restait à préparer l'impression du catalogue. Ce fut un travail long et délicat. M. Fétis avait fait faire, sous sa direction, un double catalogue systématique et alphabétique de sa bibliothèque; mais les livres ne portaient pas des numéros répétés sur les bulletins, en sorte que le récolement fut difficile. Pour la classification méthodique des ouvrages, on conserva les divisions principales d'un plan conçu dans un ordre rationnel et philosophique, en y introduisant seulement certaines modifications qui avaient pour objet de mettre le nouveau catalogue en rapport avec les principes établis pour la formation des inventaires de dépôts publics. A cette fin, il fallut changer la rédaction d'un grand nombre de bulletins. Il n'est aucun de ceux-ci qui n'ait été soigneusement confronté au titre de l'ouvrage, afin de constater l'exactitude des renseignements bibliographiques.

Dans le présent catalogue, les ouvrages formant la bibliothèque générale (désignée par M. Vanderhaeghen, dans son rapport, sous le nom de *cabinet d'étude*) précèdent ceux qui composent la bibliothèque musicale. C'est un ordre que nous croyons logique. Le catalogue méthodique est complété par deux tables alphabétiques, l'une pour les noms d'auteurs, l'autre pour les titres des ouvrages anonymes, afin de rendre les recherches promptes et faciles. Les auteurs sont mentionnés, dans la première de ces deux tables, non seulement pour les ouvrages publiés par eux et portant leur nom, mais aussi pour celles de leurs productions qui se trouvent comprises dans des collections. Dans la même table figurent les noms des commentateurs, annotateurs, ainsi que ceux des personnages dont il existe des biographies.

Il est inutile d'insister sur l'importance de la bibliothèque musicale de M. Fétis. Sa renommée est universelle. Aucun des grands dépôts littéraires de l'Europe n'ayant publié, jusqu'à ce jour, les inventaires de leurs richesses en ce genre, le catalogue que nous offrons au public sera certainement accueilli avec une grande faveur par les amateurs d'ouvrages d'érudition et de curiosité musicales auxquels il servira de guide. Employant une expression dont on a souvent abusé, mais qui, cette fois, est d'une applica-

tion juste, nous dirons que la publication de ce volume comble une lacune dans la bibliographie européenne.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

REVUE DES VENTES.

LIVRES RARES ET CURIEUX DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. A. Z. 27 et 28 février. Collection qui ne manquait pas d'intérêt ; quelques jolis livres, d'autres très-médiocres ; nous mentionnerons :

149. Psyches et Cupidinis Amores. Matrona Ephesiaca. *Parisiis, A.-A. Renouard*, 1796, in-12, gr. pap. vél. mar. bl. (*Ancre sur les plats.*) (*Bauzonnet-Trautz.*) — 1605 fr.

Seul exemplaire de ce grand format, orné de 18 dessins originaux de Coiny et de beaucoup de grav. av. la lettre de Moreau et autres. Exempl. de Renouard décrit dans son Catalogue (III, 161). Brunet l'indique à tort comme étant sur vélin. (Voy. I. 367.)

152. Paul et Virginie, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre. *Paris, de l'imprimerie de Monsieur* (*P.-Fr. Didot*), 1789 ; in-18, mar. r. — 810 fr., adjugé à M. Paillet.

Fig. de Moreau avant la lettre, front. finement dess. à la plume, envoi de l'auteur à Mme de Drucourt. (Voy. *Brunet*, V, 57.)

289. Satyre Menippée de la vertu du Catholicon d'Espagne, et de la tenue des Estats de Paris. *S. l.*, 1593; in-8, fig. mar. r. fil. dent. (*Bradel-Derome.*) — 201 fr.

Exempl. Renouard interfolié de papier blanc et couvert de notes autographes de Gillot. Fig. de la Procession. (V. *Brunet*, v-143.)

290. Satyre Menippée de la vertu du Catholicon d'Espagne, et de la tenue des Estatz de Paris. *S. l.*, 1593 ; in-8, cuir de Russie, comp. (*Purgold.*) — 185 fr.

Exempl. Renouard interfolié de papier blanc et couvert de notes auto graphes de J. Passerat. Fig. ajoutées.

297. Satyre Menippée, de la vertu du Catholicon d'Espagne, et de

la tenue des États de Paris, enrichie de figures en taille-douce, augmentée de nouvelles remarques (par le Duchat). *Ratisbonne*, 1726; 3 vol. in-8, fig. portr. mar. r. fil. (*Duru.*) — 161 fr.

348. L'amour des livres, par Jules Janin. *Paris*, 1866; in-12 mar. ol. fil. n. rog. (*Masson-Debonnelle.*) — 215 fr.

L'un des 4 exemplaires sur peau de vélin.

VENTE DE LIVRES ET MANUSCRITS COUVERTS DE RICHES RELIURES ANCIENNES AVEC ARMOIRIES : le 28 février : une seule vacation contenant trente-quatre numéros; quelques très-jolis livres :

1. Biblia. *Lutetiæ, ex officinâ Roberti Stephani*, 1545; 2 vol. in-8, maroquin-rouge. — 1000 fr.

Très-bel exemplaire aux armes du comte d'Hoym sur les plats et sur le dos. Il a appartenu à M. Cigongne.

2. Recueil de la vie et conversation de la Vierge Marie, par Jean de Lavardin, abbé de l'Estoile. *Paris*, 1585; petit in-8, réglé, maroquin noir, tr. dor. — 250 fr.

Exemplaire de Henri III, portant sur le dos les armes de France, la tête de mort et la devise : *Spes mea Deus.*

3. Missale Romanum. *Parisiis*, 1631; in-folio, titre gravé, figures, encadrements et lettres initiales ornées, maroquin rouge. (*Le Gascon.*) — 305 fr.

Riche et belle reliure, très-bien conservée.

4. Præces piæ... In-8, maroquin olive, compartiments dorés. (Riche reliure ancienne.) — 2900 fr.

Manuscrit de la fin du XVe siècle, sur vélin. Il est orné de 15 grandes miniatures, 18 petites et 105 encadrements en or et en couleurs.

5. Officium beatæ Mariæ Virginis Pii V Pont. Max, jussu editum. *Antverpiæ. Ex officina Plantiniana*, 1609; 1 tome en 2 vol. in-4, réglés, maroquin rouge, compartiments à petits fers. (*Le Gascon.*) — 2890 fr.

L'un des plus beaux livres du XVIIe siècle comme exécution typographique et l'une des belles reliures qui nous reste de cette époque. Imprimé en rouge et noir, orné de figures sur cuivre très-finement gra-

vées, cet exemplaire est couvert d'une dorure offrant les plus riches dessins parfaitement exécutés.

6. Offices ou pratiques de dévotion en français. *Paris*, *Claude de Hansy*, 1707, in-12, mar. citr., mosaïque de mar. vert, dorure au pointillé, doublé de soie rose et papier or. (*Pasdeloup.*) — 215 fr.

Cette jolie reliure avait été restaurée.

7. Præcationes ex veteribus orthodoxis doctoribus, nunc recens recognitæ et auctæ, per Andream Musculum. *Lipsiæ*, 1575; in-12, maroquin, compartiments dorés sur le dos et sur le plats. — 280 fr.

Exemplaire aux armes de De Thou.

8. Le Sainct, sacré, universel et général Concile de Trente, traduit de latin en français, par Gentian Hervet d'Orléans, chanoine de Reims. *Paris*, *Guill. Chaudière*, 1607; in-12, réglé, mar. br., dos et plats fleurdelisés. — 300 fr.

Exemplaire de Louis XIII.

9. Boccacio. La Genealogia degli Dei de Gentili. In *Venetia*, 1574; in-4, maroq. rouge, tr. dor. (*Reliure molle.*) — 700 fr.

Exemplaire de Henry III. Les armes de France et de Pologne ; les chiffres et fleurs de lis dont le volume est couvert étaient argentés.

10. Divi Platonis opera omnia quæ exstant, ex latina Marcilli Ticini versione. *Genevæ*, 1592, 3 vol. in-16, maroq. rouge, compartiments dorés sur mosaïque de maroquins verts, bleus et jaunes. — 690 fr.

Jolie reliure de la fin du XVIe siècle.

11. Annæi Senecæ philosophi opera omnia. *Amstelodami*, *apud Elzevirios*, 1659; 3 tomes en 6 vol. in-12, maroquin rouge doublé de maroquin vert. — 490 fr.

Exemplaire aux armes de Philippe V d'Espagne, avec les insignes de la Toison d'or sur les dos et sur les plats.

12. Louis de Lesclache. Les avantages que les femmes peuvent recevoir de la philosophie. *Paris*, 1667; 1 vol. in-12, maroquin rouge, fil., tr. dor. — 400 fr.

Exemplaire de Colbert à ses armes et à son chiffre sur le dos et sur les plats.

13. Liancour. Le maistre d'armes ou l'exercice de l'épée seule

dans sa perfection, dédié à Mgr le duc de Bourgogne. *Paris*, 1686 ; in-4, oblong, maroquin rouge. (*Ancienne reliure.*) — 310 fr.

Aux armes du duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

15. Virgilius... *Venetiis in ædibus Aldi et Andreæ soceri*, 1527, in-8, mar. jaune, compartiments dorés, filets, tr. dor. — 2200 fr.

Très-bel exemplaire de Grolier, portant sur l'un des plats : *Io. Grolierii et amicorum;* sur l'autre, sa devise : *Portio mea domine sit in terra viventium.* Cet exemplaire a fait partie des bibliothèques Renouard et Double.

18. Q. Horatii Flacci opera, scholiis, sive annotationibus instar commentarii illustrata à Joanne Bond. *Amstelodami, apud Danielem Elzevirium*, 1676 ; in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Ancienne reliure.*) — 710 fr.

Exemplaire de M. de Montesson. Il a appartenu à Caillard et au marquis du Roure.

19. L'Adolescence Clementine, autrement les œuvres de Clément Marot. *S. l.*, 1537; la suite de l'Adolescence Clémentine. *S. l.*, 1537; le premier livre de la Métamorphose d'Ovide. *S. l.*, 1537 ; Recueil des œuvres de Jehan Marot. *S. l.*, 1537 ; 4 parties en 1 vol. in-16 lettres rondes, figures sur bois, maroq. rouge. (*Anc. rel.*) — 610 fr.

Exemplaire grand de marges (112 mill.).

25. La Gerusalemme liberata di Torquato Tasso. *In Parigi*, 1771 ; 2 vol. grand in-8, figures de Gravelot en couleurs, mar. r., large dentelle. (*Derome jeune.*) — 445 fr.

Reliure dite *à l'oiseau* et signée.

26. Boiardo. Orlando innamorato. *Venezia, Giunta*, 1545; in-4, veau, mosaïque sur les plats, compartiments peints, tr. dr. — 1100 fr.

Exemplaire portant les attributs de Henri II et de Diane de Poitiers. Cette reliure a été nouvellement restaurée.

28. Boccacio. Il Decamerone. *In Venezia, appresso Vincenzo Valgrisi*, 1554 ; in-4, réglé, figures, maroq. r. fil., tr. dor. (*Du Seuil.*) — 380 fr.

29. Tullii Ciceronis opera. *Lugd. Bat, ex officinâ Elzevirianâ*, 1642. 10 tomes en 8 vol. in-12, maroq. bleu, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 355 fr.

30. Moncrif. OEuvres mêlées tant en prose qu'en vers. *Paris*, 1743; in-12, mar. r. — 195 fr.

Exemplaire aux armes de Marie Leczinska.

31. Curtii Rufi Historia Alexandri Magni, *Amstel.*, *ex officinâ Elzevirianâ*, 1664; 1 tome en 2 vol. in-8, titre gravé, bl., fil., tr. dor. (*Boyet.*) — 900 fr.

Superbe exemplaire aux armes de Philippe V, roi d'Espagne. Il porte sur le dos et sur les plats les insignes de la Toison d'or.

32. Suetonii XII Cæsares. *Apud Seb. Gryphium*, *Lugduni*, 1551; in-16, mar. rouge, riches dorures sur les plats et sur le dos. — 1015 fr.

Reliure couverte de marguerites et de pensées. Elle porte sur l'un des plats la devise : *Expectata non eludet;* et, sur l'autre, les armes de France.

VENTE DE LIVRES FRANÇAIS en grand papier ornés de vignettes et de portraits. — Les 7 et 8 avril. Belle bibliothèque provenant d'un membre décédé de la famille de Choiseul, Excellentes reliures de Bozérian, Thouvenin, Simier, Muller, Purgold, Niédrée, etc. Superbes exemplaires en grand papier ou en papier de choix, avec figures en premières épreuves d'artiste. Nous mentionnerons :

1. La Sainte Bible, traduite par Le Maistre de Sacy, édition, ornée de 300 figures gravées d'après les dessins de M. Marillier (et Monsiau). *A Paris*, *chez Defer de Maisonneuve de l'imprimerie de Monsieur*, 1789-1804; 12 vol. gr. in-8, mar. rouge, dent sur les plats. (*Motet.*) — 409 fr.

3. Bible de Mortier, enrichie de plus de quatre cens figures en taille-douce. (*Amsterdam*), 1700, 2 vol. in folio, mar. rouge. (*Reliure de la fin du* XVIIIe *siècle.*) — 331 fr.

Très-bel exemplaire de premier tirage avant les clous.

6. OEuvres de Bossuet, évêque de Meaux, revues sur les manuscrits originaux. *Versailles*, *A. Lebel*, 1815-1819; 43 vol. gr. in-8, *portrait*, demi-rel. mar. rouge. — 385 fr.

Exemplaire sur papier vélin, non rogné.

8. Bourdaloue. OEuvres complètes. *Paris*, *Méquignon-Havard*, 1826, 16 vol. gr. in-8, demi-rel. (*Thouvenin.*) — 119 fr.

Exemplaire sur papier vélin; portrait de Bourdaloue *avant la lettre*.

9. Massillon. OEuvres complètes. *Paris*, 1821 ; 13 vol. in-8, v. bleu, tr. dor. (*Doll.*) — 150 fr.

Exemplaire sur papier vélin.

11. Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier, et autres orateurs, notices par Dussault. *Paris* (*de l'impr. de P. Didot l'aîné*), 1820 ; 4 vol. gr. in-8, portraits et figures, mar. viol. (*Purgold.*) — 380 fr.

Très-bel exemplaire en grand papier vélin.

15. Demoustier. Lettres à Émilie sur la mythologie. *Paris*, *Renouard*, 1809 ; 6 parties en 2 vol. gr. in-8, demi-rel., mar. bleu. (*Thouvenin.*) — 500 fr.

Exemplaire sur grand papier vélin. Il contient la suite complète de Moreau (36 figures) avant la lettre.

17. OEuvres de Platon, traduites par Victor Cousin. *Paris*, 1822 ; 13 vol. in-8, demi-rel., mar. viol., n. rog. (*Niedrée.*) — 390 fr.

Un des 25 exemplaires sur grand papier vélin.

18. Essais de Michel de Montaigne. *Paris*, *chez Lefèvre* (*de l'imprimerie de Crapelet*), 1818 ; 5 vol. gr. in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Thouvenin.*) — 235 fr.

Exemplaire en grand papier vélin, portrait avant la lettre.

37. Galerie du Musée Napoléon, publiée par Filhol, graveur, et rédigée par Lavallée. *Paris*, *chez Filhol* (1804), 1815 ; 10 vol. — Musée royal de France. *Paris*, 1827 ; 1 vol. ; Ens. 11 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. bleu, non rognés. (*Gruel.*) — 420 fr.

Exemplaire sur papier vélin ; les épreuves sont avec la *lettre grise*.

80. Les Métamorphoses d'Ovide, en latin et en françois, de la traduction de l'abbé Banier. *Paris*, 1767-1771 ; 4 vol. in-4, figures par Boucher, Eisen, Gravelot, Le Prince, Monnet, Moreau, etc., fleurons et vignettes, v. fauve, fil., tr. dor. — 1005 fr.

Très-bel exemplaire de premier tirage.

82. Lucrèce. De la Nature des choses, traduit par La Grange. *De l'imprimerie de Didot le jeune*, *l'an deuxième de la République* ; 2 vol. gr. in-4, mar. viol., tr. dor. (*Doll.*) — 200 fr.

Exemplaire sur grand papier vélin, orné d'un frontispice à chaque

volume et 6 figures par Monnet, gravés par Choffard, Dambrun, Delignon, de Ghendt, etc., avant la lettre.

86. Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jehan de Meung, édition, revue et corrigée par Méon. *Paris*, *P. Didot*, 1814 ; 4 vol. in-8, portrait et figures de Monnet, mar. violet, tr. dor. (*Doll.*) — 106 fr.

Très-bel exemplaire sur grand papier vélin.

91. Boileau-Despréaux. OEuvres, avec des éclaircissements par M. Brossette ; et des dissertations critiques, par de Saint-Marc. *Paris*, 1747 ; 5 vol. in-8, portrait de Boileau gravé par Daulé d'après Rigaud, vignettes et culs-de-lampe par Eisen, mar. bleu foncé. (*Thouvenin.*) — 611 fr.

Exemplaire non rogné. On y ajouté pour *le Lutrin :* 1° La suite dessinée et gravée par Cochin. 2° La suite de Bernart Picart, gravée par Vinkelnés. La figure du chant VI est à l'*état d'eau-forte*. Et 3° La suite de Moreau gravée en 1807. Épreuves avant la lettre.

92. Boileau-Despréaux. OEuvres, avec un commentaire par de Saint-Surin. *Paris*, *chez J. Blaise*, 1821 ; 4 vol. gr. in-8, cart. non rognés. — 320 fr.

Un des 12 exemplaires tirés sur papier de Hollande, numérotés et signés par l'éditeur. Il contient les figures de l'édition avant la lettre sur papier blanc et les eaux-fortes.

96. Gresset. Œuvres. 1811 ; — Le Parrain magnifique, poème en dix chants. *Paris*, *A.-Aug. Renouard*, 1810 ; 2 vol. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Doll.*) — 860 fr.

Très-bel exemplaire sur papier vélin, contenant la suite complète de 9 gravures de Moreau dont un portrait de Gresset d'après Nattier par Saint-Aubin. Cette suite est en deux états, eaux-fortes et épreuves avant la lettre.

103. Delille (J.). OEuvres complètes. *Paris*, *Michaud*, 1824 ; 16 vol. très-gr. in-8, portrait et figures, mar. rouge, tr. dor. (*Purgold.*) — 285 fr.

Exemplaire en grand papier jésus vélin, contenant la suite des figures de Moreau, Desenne, Devéria, Gérard, Girodet. Avant la lettre sur chine.

105. Béranger. Chansons nouvelles et dernières. *Paris*, *Perrotin*, 1833 ; in-8, figures, demi-rel. non rogné. — 1140 fr.

Tome III des œuvres. Ce volume contient la jolie suite des vignettes, d'après Grenier, Alfr. et Tony Johannot, Gigoux, Raffet, etc. ; elle est en 3 états. *Eaux-fortes*, *avant la lettre blanc* et *avant la lettre chine*.

106. Desaugiers (A.). Chansons et poésies diverses, sixième édition considérablement augmentée. *Paris*, *Ladvocat*, 1827; 4 vol. in-18, portrait par Devéria, mar. citron, tr. dor. (*Purgold.*) — 149 fr.

Exemplaire sur papier vélin.

113. Corneille (P.). Œuvres, avec les commentaires de Voltaire. *Paris*, *Ant.-Aug. Renouard*, 1817 (*de l'impr. de Crapelet*); 12 vol. in-8, portrait et figures, demi-rel. mar. rouge, dos orné. (*Simier.*) — 860 fr.

Très-bel exemplaire en grand papier jésus vélin, orné de 2 portraits de Pierre et de Thomas Corneille, gravés par Saint-Aubin, et de 24 gravures de Moreau et Prudhon, cette suite est avant la lettre.

119. Œuvres de Molière, avec un commentaire par M. Auger. *Paris*, *Desoer* (*de l'imprimerie de Didot*), 1819; 9 vol. in-8, mar. rouge, filets, tr. dor. (*Purgold.*) — 600 fr.

Exemplaire en grand papier jésus vélin, contenant les figures gravées d'après H. Vernet, Hersent, Vassard, etc. 2 états : eaux-fortes et avant la lettre sur blanc.

120. Œuvres complètes de Molière, édition publiée par L. Aimé-Martin. *Paris*, *Lefevre*, 1824; 9 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. vert (*Thouvenin.*) — 850 fr.

Exemplaire en grand papier jésus vélin, non rogné; on y a ajouté la suite des gravures, d'après H. Vernet, Hersent et Devéria, épreuves sur chine avant la lettre.

124. Destouches (N.). Œuvres dramatiques. *Paris*, *Crapelet*, 1822; 6 vol. gr. in-8, demi-rel. v., non rogné. — 269 fr.

Exemplaire en grand papier jésus vélin, non rogné, contenant la suite des 12 gravures in-8 dont un portrait, d'après Laffitte. Avant la lettre sur papier blanc.

125. Regnard (J.-F.). Œuvres complètes. *Paris*, *Crapelet*, 1822; 6 vol. gr in-8, demi-rel. mar. viol. (*Thouvenin.*) — 570 fr.

Exemplaire sur grand papier vélin, non rogné. Suite de Moreau.

137. OEuvres de maître François Rabelais, avec des remarques historiques et critiques de Le Duchat, figures de B. Picart. *A Amsterdam*, *chez Jean-Frédéric Bernard*, 1741; 3 vol. in-4, v. marbr. tr. rouges. — 270 fr.

142. Le Sage. Histoire de Gil-Blas de Santillane. *Paris*, *Lefèvre*,

1825; 3 vol. gr. in-8, portrait et figures, demi-rel. mar. bleu. (*Thouvenin.*) — 240 fr.

Exemplaire en grand papier jésus vélin, non rogné, contenant la suite de Desenne, publiée en 1820; avant la lettre sur chine et la suite de Smirke, réduction in-18, publiée à Londres, en 1822; sur chine avec la lettre.

151. OEuvres complètes de Cervantès, traduites de l'espagnol par H. Bouchon-Dubournial. *Paris*, 1822; 6 vol. gr. in-8, cuir de Russie, fil. tr. dor. (*Purgold.*) — 400 fr.

Exemplaire en grand papier vélin, contenant la suite complète de 18 gravures d'après Horace Vernet, Eug. Lami et Desenne, pour *Don Quichotte* et les *Pèlerins du Nord*. Eaux-fortes et avant la lettre, sur chine.

162. Plutarque. Les OEuvres, traduites du grec par Jacques Amyot, avec des notes de l'abbé Brotier. *Paris*, *Cussac*, 1783-1787; 22 vol. in-8, tirés in-4, figures, cuir de Russie, tr. dor. (*Thouvenin.*) — 400 fr.

Exemplaire en grand papier de Hollande, orné de figures de Le Barbier, Moreau, Marillier, Borel, Myris, etc. Avant la lettre.

166. La Fontaine. OEuvres, accompagnées de notes par C.-A. Walckenaer. *Paris*, *Lefèvre*, 1822; 6 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. vert. (*Thouvenin.*) — 750 fr.

Exemplaire en grand papier jésus vélin, contenant la suite des figures par Devéria. Eaux-fortes et avant la lettre sur blanc.

172. Montesquieu. OEuvres. *Paris*, *Lefèvre*, 1826; 8 vol. gr. in-8, mar. viol. (*Thouvenin.*) — 215 fr.

Exemplaire sur grand papier jésus vélin, orné du portrait de l'auteur.

174. Piron. OEuvres choisies. *Paris*, 1823; 2 vol. in-8, tr. dor. (*Thouvenin.*) — 330 fr.

Exemplaire sur grand papier vélin provenant de la bibliothèque Renouard; il possède en tête du tome I[er] un portrait de Piron, dessin original fait au crayon par Saint-Aubin, d'après le buste en marbre fait par J.-J. Coffiery en 1755. Il contient encore une lettre autographe signée, suivie de son *Ode sur les miracles* en quinze strophes.

176. Œuvres complètes de Voltaire, avec des remarques et des notes historiques, scientifiques et littéraires, par MM. Auguis, Clogenson, Daunou, L. Du Bois, Étienne, Ch. Nodier, etc. *Paris*, *Delangle*, 1828; 95 vol. Table analytique des matières

par P.-A. Miger. 1834 ; 2 vol. ; ens. 97 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. viol. non rognés. — 3450 fr.

Un des douze exempl. tirés sur papier de Hollande avec la première suite de Moreau avant la lettre. quantité de figures et 400 portraits ajoutés.

181. Florian. Ses OEuvres. *Paris, Renouard*, 1820; 16 vol. in-16, figures, mar. rouge, tr. dor. — 575 fr.

Exemplaire sur grand papier vélin. Il contient la jolie suite des figures de Desenne en double état : avant la lettre sur chine; avant la lettre sur blanc.

184. Bernardin de Saint-Pierre. OEuvres complètes, mises en ordre, par L. Aimé-Martin. *Paris*, 1818 ; 12 vol. gr. in-8, portrait et figures, demi-rel. avec coins, v. fauve, n. rog. — 680 fr.

Exemplaire en grand papier vélin ; avec la suite des figures de Moreau, Prud'hon, Laffitte, Girodet et Desenne ; eaux-fortes, avant la lettre sur blanc.

191. OEuvres de Salomon Gessner. *Paris, Renouard* (1799); 4 vol. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Bozérian.*). — 699 fr.

Exemplaire sur papier vélin, orné de la suite des figures de Moreau ; épreuves avant la lettre.

197. Collection d'ouvrages français en vers et en prose, imprimée par ordre du comte d'Artois. *A Paris, de l'imprim. de Didot l'aîné*, 1780-1785; 64 vol. in-18, demi-rel. v. vert, *non rognés*. — 3450 fr. — Pour M. Daguin.

L'un des 60 exemplaires sur papier fin, avec les armes du comte d'Artois sur les titres.

240. Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, P. Anselme, *Paris*, 1726-1733 ; 9 vol. in-fol., figures de blasons, v. antiq. marbr. — 469 fr.

Exemplaire sur grand papier.

Livres provenant de la bibliothèque de feu de M. le général de Beurnonville. — 15 mai : série peu nombreuse de livres extraits d'une grande bibliothèque ancienne. Nous mentionnerons :

1. Cours de la science militaire, par Bardet de Villeneuve. A

La Haye, 1757; 15 vol. in-8, ornés de 192 pl. et fig. en taille-douce, cartonnés, non rognés. — 250 fr.

39. Physique sacrée, ou Histoire naturelle de la Bible, traduite du latin par M. J.-J. Scheuchzer. *Amsterdam*, 1732-37; 8 vol. in-fol., fig., veau fauve, tr. rouge. — 205 fr.

Ce ouvrage contient 750 gravures remarquables.

40. Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du Roi, par M. de Buffon. *Paris, Imprimerie royale*, 1749-1804; 44 vol. in-4 et 1 vol. de cartes, maroq. vert (*rel. anc.*). — 905 fr.

41. Histoire naturelle des Oiseaux, par Buffon, Guéneau de Montbeillard (et l'abbé Bexon). *Paris, Imprimerie Royale*, 1771-1786; 10 vol. in-fol. avec 1008 planches coloriées, maroq. vert, tr. dor. (*rel. anc.*). — 750 fr.

Exemplaire sur grand papier.

42. Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique, par F. Levaillant. *Paris*, 1799-1808; 6 vol. gr. in-fol., demi-rel. maroq., non rognés. — 410 fr.

Magnifique exemplaire sur grand papier jésus vélin, avec les figures doubles en noir et en couleur.

43. Histoire naturelle des Perroquets, par F. Levaillant. *Paris, Levrault*, 1801-1805; 2 vol. gr. in-fol., fig. color., rel. demi-maroq., non rognés. — 200 fr.

44. Histoire naturelle des Oiseaux de paradis et des Rolliers, suivie de celle des Toucous et des Barbus, par F. Levaillant. *Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné*, 1803-1816; 2 vol. gr. in-fol., demi-maroq., non rognés. — 550 fr.

Exemplaire sur gr. pap. jésus avec les gravures coloriées.

45. Histoire naturelle des Promeros, des Guêpiers et des Couroucous. *Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné*, 1807; gr. in-fol., fig. coloriées, en feuille. — 120 fr.

Ce livre est le complément de l'histoire des *Oiseaux de paradis* et forme le 3e volume de l'ouvrage.

55. Collection des 80 planches allégorico-satiriques (de Goya) avec l'explication manuscrite de chaque caricature au commencement du recueil. Gr. in-4, demi-rel. — 500 fr.

par P.-A. Miger. 1834 ; 2 vol. ; ens. 97 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. viol. non rognés. — 3450 fr.

Un des douze exempl. tirés sur papier de Hollande avec la première suite de Moreau avant la lettre. quantité de figures et 400 portraits ajoutés.

181. Florian. Ses OEuvres. *Paris, Renouard*, 1820; 16 vol. in-16, figures, mar. rouge, tr. dor. — 575 fr.

Exemplaire sur grand papier vélin. Il contient la jolie suite des figures de Desenne en double état : avant la lettre sur chine; avant la lettre sur blanc.

184. Bernardin de Saint-Pierre. OEuvres complètes, mises en ordre, par L. Aimé-Martin. *Paris*, 1818; 12 vol. gr. in-8, portrait et figures, demi-rel. avec coins, v. fauve, n. rog. — 680 fr.

Exemplaire en grand papier vélin; avec la suite des figures de Moreau, Prud'hon, Laffitte, Girodet et Desenne; eaux-fortes, avant la lettre sur blanc.

191. OEuvres de Salomon Gessner. *Paris, Renouard* (1799); 4 vol. in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Bozérian.*). — 699 fr.

Exemplaire sur papier vélin, orné de la suite des figures de Moreau; épreuves avant la lettre.

197. Collection d'ouvrages français en vers et en prose, imprimée par ordre du comte d'Artois. *A Paris, de l'imprim. de Didot l'aîné*, 1780-1785; 64 vol. in-18, demi-rel. v. vert, *non rognés*. — 3450 fr. — Pour M. Daguin.

L'un des 60 exemplaires sur papier fin, avec les armes du comte d'Artois sur les titres.

240. Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, P. Anselme, *Paris*, 1726-1733; 9 vol. in-fol., figures de blasons, v. antiq. marbr. — 469 fr.

Exemplaire sur grand papier.

Livres provenant de la bibliothèque de feu de M. le général de Beurnonville. — 15 mai : série peu nombreuse de livres extraits d'une grande bibliothèque ancienne. Nous mentionnerons :

1. Cours de la science militaire, par Bardet de Villeneuve. A

La Haye, 1757; 15 vol. in-8, ornés de 192 pl. et fig. en taille-douce, cartonnés, non rognés. — 250 fr.

39. Physique sacrée, ou Histoire naturelle de la Bible, traduite du latin par M. J.-J. Scheuchzer. *Amsterdam*, 1732-37; 8 vol. in-fol., fig., veau fauve, tr. rouge. — 205 fr.

Ce ouvrage contient 750 gravures remarquables.

40. Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du cabinet du Roi, par M. de Buffon. *Paris, Imprimerie royale*, 1749-1804; 44 vol. in-4 et 1 vol. de cartes, maroq. vert (*rel. anc.*). — 905 fr.

41. Histoire naturelle des Oiseaux, par Buffon, Guéneau de Montbeillard (et l'abbé Bexon). *Paris, Imprimerie Royale*, 1771-1786; 10 vol. in-fol. avec 1008 planches coloriées, maroq. vert, tr. dor. (*rel. anc.*). — 750 fr.

Exemplaire sur grand papier.

42. Histoire naturelle des Oiseaux d'Afrique, par F. Levaillant. *Paris*, 1799-1808; 6 vol. gr. in-fol., demi-rel. maroq., non rognés. — 410 fr.

Magnifique exemplaire sur grand papier jésus vélin, avec les figures doubles en noir et en couleur.

43. Histoire naturelle des Perroquets, par F. Levaillant. *Paris, Levrault*, 1801-1805; 2 vol. gr. in-fol., fig. color., rel. demi-maroq., non rognés. — 200 fr.

44. Histoire naturelle des Oiseaux de paradis et des Rolliers, suivie de celle des Toucous et des Barbus, par F. Levaillant. *Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné*, 1803-1816; 2 vol. gr. in-fol., demi-maroq., non rognés. — 550 fr.

Exemplaire sur gr. pap. jésus avec les gravures coloriées.

45. Histoire naturelle des Promeros, des Guêpiers et des Couroucous. *Paris, de l'imprimerie de Didot l'aîné*, 1807; gr. in-fol., fig. coloriées, en feuille. — 120 fr.

Ce livre est le complément de l'histoire des *Oiseaux de paradis* et forme le 3e volume de l'ouvrage.

55. Collection des 80 planches allégorico-satiriques (de Goya) avec l'explication manuscrite de chaque caricature au commencement du recueil. Gr. in-4, demi-rel. — 500 fr.

65. OEuvres de J.-B. Poquelin de Molière. *P. Didot l'aîné*, 1791-1794; 6 vol. in-4, rel. — 300 fr.

Ces six volumes ne portent plus la mention : imprimé par ordre du Roi pour l'éducation du Dauphin, ni les armes du Dauphin.

66. L'Iliade et l'Odyssée d'Homère, traduction nouvelle avec réflexions et remarques par Bitaubé. Paris, 1780-85; 6 vol. in-8, papier vergé, fig. de Marillier, Cochin, etc. Maroq. vert (*rel. anc.*). — 230 fr.

67. Lucrèce, de la nature des choses, traduit par La Grange. *Paris, de l'imprimerie de Didot.* 3 v. gr. in-4, sur gr. papier jésus vélin, à toutes marges, grav. de Monnet, avant la lettre, maroq. rouge. — 350 fr.

75. Essais de Michel Seigneur de Montaigne. Cinquième édition. *Paris, chez Abel l'Angelier* (privilège en date du 4 juin 1588); in-4, de 396 ff. chiffrés, avec le frontispice gravé (sans date), maroq. grenat (*rel. anc.*). — 740 fr.

Une petite piqûre de vers dans la marge des 66 premiers feuillets et quelques cassures.

83. Les Aventures de Télémaque fils d'Ulysse par feu Fénelon, *Londres*, 1738; 2 v. in-8, rel. maroq. vert, fil., tr. dor., fig. de Picart, Debrie, Dubourg, etc. — 200 fr.

Quelques taches d'humidité.

84. Les Aventures de Télémaque fils d'Ulysse, par Fénelon. *Paris, Bleuet*, 1796; 4 vol. petit in-12, fig. de Queverdo (*épreuves avant la lettre*), maroq. grenat. — 275 fr.

87. Fables nouvelles de M. Dorat. *Paris*, 1793; 2 v. in-8, fig., maroq. vert (*rel. anc.*). — 1295 fr.

Très-bel exemplaire du premier tirage sur grand papier.

98. Œuvres de Monsieur Remond de Saint-Marc. *Amsterdam*, 1749; 5 vol. petit in-12, fig., rel., maroq. rouge. — 185 fr.

110. Jérusalem délivrée, poëme du Tasse; nouvelle traduction (par Lebrun). *Paris, Musier*, 1774; 2 vol. gr. in-8, fig., veau granit. — 235 fr.

Magnifique exemplaire sur grand papier de Hollande avec les figures de Gravelot, avant la lettre.

111. La Gerusalemme liberata di Torquato Tasso; stampatà

d'ordine di Monsieur. *Parigi*, *Fr. Amb. Didot l'aîné*, 1784; 2 vol. gr. in-4, maroq. rouge, ornements dorés, tr. dor. (*rel. anc.*). — 355 fr.

Édition, ornée de 41 gravures d'après Cochin.

117. El Ingenioso hidalgo don Quixote de la Mancha, compuesto por Miguel Cervantes Saavedra. *En Madrid*, *por Joaquin Ibarra*, 1780; 4 vol. gr. in-4, fig., veau écaille. — 255 fr.

Cette édition est un vrai chef-d'œuvre typographique (Brunet).

118. Le Décaméron de Jean Boccace (trad. par A. le Maçon). *Londres*, 1757-61; 5 vol. in-8, maroq. vert (*rel. anc.*). — 1350 fr.

Bel exemplaire, très-grand de marges, avec témoins. Les figures et culs-de-lampe d'après Gravelot, Eisen.

124. Les Vies des hommes illustres, par Plutarque, translatées en français par maistre Iaques Amyot. *Vascosan*, 1567; 1 vol. Ensemble 14 vol. in-8, rel. maroq grenat (*rel. anc.*). — 360 fr.

132. Histoire généalogique de la Maison royale de France, par le P. Anselme, Ange et le P. Simplicien. *Paris*, 1786; 9 vol. in-fol., fig., veau rac. — 450 fr.

135. Le Sacre de Louis XV, Roy de France et de Navarre, dans l'église de Reims, 1722 (rédigé par Danchet). Gr. in-fol., veau (*rel. anc.*). — 240 fr.

139. Collection complète des tableaux historiques de la Révolution française, ouvrage orné de 222 gravures. *Paris*. 3 vol. gr. in-fol., pap. vél., maroq. vert, ornements dorés, tr. dor. (*rel. anc.*). — 625 fr.

164. Tableaux topographiques, pittoresques, historiques, de la Suisse (de Zurlauben, publiés par J. B. de La Borde). *Paris*, 1780-88; 4 vol. très-gr. in-fol., veau écaille. — 155 fr.

Les 278 gravures que contient cet ouvrage son signées par : Cochin, Eisen, Barbier, Pérignon, le grav. Née, etc.

Bibliothèque de M. le baron de Marescot. — 12—15 mars : quelques bons livres, quelques beaux exemplaires,

quelques livres rares, en somme collection faite sans expérience, sans guide et d'un goût douteux en général. Aussi les jolis volumes qui s'y trouvaient dépaysés ont-ils été adjugés à un prix modique. Nous citerons :

3. La Vita e Passione de Christo : Composta per Messer Antonio Cornazano in Terza Rima : *Stampata in Venetia per Nicolo dicto Zopino*, M.D.XVIII ; pet. in-4, mar. brun La Vallière, comp. sur les plats (*Thouvenin*). — 70 fr.

Nombreuses et curieuses figures gravées sur bois.

10. Gerson. De Ymitatione Cristi, *per Johannem Zeiner Ulmensem* (1487) ; pet. in-8 gothique, maroq. La Vall. dent. int tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 185 fr.

16. Traité qui contient la methode la plus facile et la plus asseurée pour convertir ceux qui se sont separez de l'Eglise, par le cardinal de Richelieu. *A Paris*, 1651 ; in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor. — 200 fr.

Exemplaire sur grand papier avec le portrait du Cardinal, gravé par C. Mellan et ses armoiries.

39. Les Essais de Michel Seigneur de Montaigne. *Paris, chez Abel l'Angelier*, 1595 ; in-fol., mar. rouge, dos orné, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1000 fr.

Le titre est raccommodé. Cette édition reste la principale, pour l'authenticité du texte, et l'une des plus remarquables sous le rapport typographiqne. (*J.-F. Payen. Notice bibliographique sur Montaigne.*)

43. Les essais de Michel Seigneur de Montaigne. *Paris*, 1635 ; front. grav. avec le portrait de Montaigne, mar. rouge, dos orné. (*Allô.*) — 250 fr.

Exemplaire en grand papier.

45. Les essais de Michel seigneur de Montaigne. *Amsterdam, Anthoine Michiels*, 1659 ; 3 vol. in-12, mar. rouge, fil. (*Allô.*) 200 fr.

Hauteur : 154 millimètres.

51. Réflexions ov sentences et maximes morales (par La Rochefoucauld. *Paris, Albin Barbin*, 1665 ; in-12, frontispice gravé, mar. rouge. *Hardy-Mennil.*) — 500 fr.

Premier tirage de l'édition originale et qui ne renferme que 313 maximes.

53. Réflexions ov sentences et maximes morales (par La Rochefoucauld). *Paris*, 1665. In-12, frontispice gravé. — Nouvelles reflexions ou sentences et maximes morales. Seconde partie. *Paris, Claude Barbin*, 1678; 2 parties en 1 vol. in-12, mar. rouge, dos orné, fil. doublé de mar. rouge avec dent. tr. dor. (*Reliure ancienne*). — 700 fr.

La première partie de cet exemplaire, contient le deuxième tirage de l'édition originale des maximes. Dans ce tirage, elles sont au nombre de 317. La deuxième partie est composée du tirage à part des 107 nouvelles pensées, insérées pour la première fois en 1678 dans la 5ᵉ édition. — Exemplaire provenant de la vente de M. le baron J. Pichon.

54. Réflexions ou sentences et maximes morales (par La Rochefoucauld), cinquiesme edition augmentée de plus de cent nouvelles maximes. *Paris, Claude Barbin*, 1678; in-12, mar. rouge (*Hardy-Mennil*). — 239 fr.

Hauteur : 155 mill. 1/2.

70. Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères et les mœurs de ce siècle (par La Bruyère). *Paris, Estienne Michallet*, 1688; in-12, mar. olive, jans. doublé de mar. rouge, à comp. tr. dor. (*Brany*). — 510 fr.

Edition originale. Exemplaire avec les cartons et l'*errata*. — Hauteur : 155 millimètres.

76. Les Caractères de Théophraste, (La Bruyère), huitieme édition. *Paris, Estienne Michallet*, 1694; in-12, mar. La Vallière jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 240 fr.

C'est dans cette édition que paraît, pour la première fois, le discours de réception prononcé par La Bruyère à l'Académie.

139. Les œuvres de Clément Marot de Cahors, vallet de chambre du Roy. *A Lyon, à l'enseigne du Rocher*, 1545; in-8, mar. rouge (*Capé*). — 426 fr.

159. Les Œuvres et Meslanges Poetiques d'Estienne Iodelle sievr dv Lymodin. *A Paris, chez Nicolas Chesneau et Mamert Patisson*, 1574; pet. in-4, mar. bleu foncé, dos orné, riches comp. — 309 fr.

Cet exemplaire a été relié par Hardy. Les dos et les plats ont été dorés par Lortic.

164. Les Œuvres de Pierre de Ronsard Gentilhomme Vandosmois. *Paris, chez Nicolas Bvon*, 1623; 2 vol. in-fol., mar. gre-

nat. (*Reliure de Brany, très-riche dorure de Marius Michel*). — 335 fr.

183. Les Tragiques donnez au public par le larcin de Promethée (par Agrippa d'Aubigné). *Au Dezert, par L. B. D. D.*, 1616; in-4, mar. gren. (*Brany*). — 220 fr.

238. Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine. *Paris, Denys Thierry*, 1668; in-4, vignettes gravées par F. Cause; mar. rouge, jans. dent. int. tr. dor. (*Allô*). — 920 fr.

Première édition, in-4, des Fables. — Le titre a subi quelques raccommodages très-habilement faits. Médiocre exemplaire.

336. OEuvres de Racine. *Suivant la copie imprimée* (*au Querendo*). *A Paris*, 1682; 2 vol. in-12, frontispices et figures gravées; mar. rouge à comp. tr. dor. (*Du Seuil*). — 600 fr.

Exemplaire grand de marges, avec témoins, et portant sur le dos les armes du Dauphin (?).

337. Œuvres de Racine. *Paris, Denys Thierry*, 1687; 2 vol. in-12, frontispices et figures gravées. Mar. rouge à comp. (*Thibaron*). — 265 fr.

Exemplaire grand de marges. — Hauteur : 159 millimètres.

338. OEuvres de Racine. *Paris, Denys Thierry*, 1697; 2 vol. in-12, frontispice et figures gravées, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 1000 fr.

347. Les Œuvres de Monsieur de Molière. *A Paris, Denys Thierry et Claude Barbin*, 1674-1675; 7 volumes in-12, mar. rouge (*Allô, dorure de Wampflug*). — 1000 fr.

353. OEuvres de Molière nouvelle édition. *A Paris*, 1734; 6 vol. in-4, portrait, figures, vignettes, et culs-de-lampe; mar. rouge, dos orné, doublé de mar. bleu foncé. (*Reliure ancienne.*) — 3000 fr.

Cet exemplaire est du premier tirage, et il contient *la faute nécessaire au tome VI* (*pag.* 360, *ligne* 12).

375. Le Mariage forcé, par J.-B.-P. De Molière. *Paris, Iean Ribou*, 1668; in-12, mar. rouge jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1030 fr.

Édition originale. Hauteur : 144 millimètres.

377. Les plaisirs de l'Isle enchantée, course de bague; collation ornée de Machines; comedie meslée de danse et de musique.

(*Ancienne reliure avec armoires royales sur les plats.*) — 900 fr.

« La première de ces relations, contenant 9 figures gravées par Israël Silvestre, n'est peut-être, malgré sa date de 1673, qu'un exemplaire de l'édition in-fol. parue chez Robert Ballard en 1664. Dans ce cas, ce dernier nom aurait disparu pour faire place à la désignation de l'Imprimerie Royale. Cette difficulté de la Bibliographie molièresque n'a pas encore été tranchée. La seconde relation, celle de la fête du 18 juillet 1668, contient 5 planches gravées par Le Pautre, et elle est signée Félibien. La troisième renferme 6 planches gravées par Le Pautre et par Chauveau.

380. Le Misantrope, comedie par J.-P.-B. De Molière. *Paris chez Jean Ribov, au palais, vis à vis la porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle, à l'Image Saint Louis*, 1667; in-12, figure; mar. rouge. (*Brany.*) — 950 fr.

Édition originale. Hauteur : 143 millimètres.

383. Le Sicilien, ov l'amour peintre, comédie par J.-B.-P. de Molière. *Paris, chez Iean Ribov*, 1668; in-12, mar. rouge, jans. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 710 fr.

Édition originale. Hauteur : 142 millimètres.

410. Les œuvres de M. Regnard. *A Paris, chez Pierre Ribou*, 1708; 2 vol. in-12, titres gravés et figures, mar. bleu. (*Allô.*) — 550 fr.

Première édition collective. Bel exemplaire mesurant 163 millimètres.

411. Les œuvres de M. Regnard. *A Bruxelles, chez les frères T'Serstevens*, 1711; 2 vol. in-12, mar. rouge. — 183 fr.

421. Le Siége de Calais, tragédie dédiée au Roy, par De Belloy. *Paris*, 1765; in-8, mar. rouge, dos et angles des plats fleurdelysés. (*Reliure ancienne avec armoiries.*) — 155 fr.

423. Le Galant escroc, comedie en un acte et en prose, precedee des Adieux de la parade, prologue en vers libres (par Collé). *Paris, chez Gueffier fils*, 1767; in-8, de 69 pp. Mar. citron, dent. (*Reliure ancienne.*) — 125 fr.

428. La folle journée, ou le Mariage de Figaro, comedie en cinq actes, par M. de Beaumarchais. *De l'Imprimerie de la société littéraire typographique*, 1785; gr. in-8, mar bleu foncé, riche comp., doublé de mar. citron avec large dent. (*Allô.*) — 1305 fr.

Exemplaire exceptionnel par les figures qui y avaient été ajoutées.

longuement décrites au Catalogue. Épreuves faibles et reliure d'un goût douteux.

430. La folle journée, ou le Mariage de Figaro, comedie en cinq actes, en prose, par M. de Beaumarchais. *De l'Imprimerie de la société littéraire*, 1785; gr. in-8, portraits et fig., mar. bleu. (*R. Petit.*) — 430 fr.

Autre exemplaire. On y a joint un billet de Beaumarchais, adressé au banquier Perregaux ; et plusieurs portraits indiqués au Catalogue.

431. La folle journée, ou le Mariage de Figaro; gr. in-8, fig., mar. bleu. (*Brany.*) — 390 fr.

Autre exemplaire en grand papier, ayant appartenu à Sainte-Beuve, et rempli de notes et de remarques au crayon faites par l'illustre critique. La figure du quatrième acte est avec le sein découvert.

451. Œuvres de maître François Rabelais avec des remarques de M. Le Duchat, édition ornée des figures de B. Picard, etc. *Amsterdam*, 1741; 3 vol. in-4, frontispices, titres, fleurons, gravures, mar. rouge, jans. (*Brany.*) — 1105 fr.

Exemplaire non rogné, avec deux dessins originaux ajoutés. Mauvaise reliure.

455. Les nouvelles de Marguerite, reine de Navarre. *Berne, chez la nouvelle société Typographique*, 1780-1781; 3 vol. in-8, titres, figures, vignettes et culs-de-lampes, mar. rouge. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1700 fr.

Magnifique exemplaire. Cet exemplaire, de premier tirage, renferme en outre, au nombre de 20, les eaux-fortes qui sont d'une rareté insigne.

472. Les avantures de Télémaque fils d'Ulysse, par M. De Fénélon, avec vingt-cinq figures dessinées par Marillier, et gravées sous la direction par les meilleurs artistes. *A Paris, de l'Imprimerie de Crapelet, an IV*; 2 vol. gr. in-8, mar. bleu. (*Brany.*) — 860 fr.

Exemplaire en grand papier vélin fort, auquel on a ajouté 207 figures, portraits, vignettes.

475. Le temple de Gnide, nouvelle édition avec figures gravées par N. Le Mire d'après les dessins de Ch. Eisen, le texte gravé par Drouët. *Paris*, 1772; gr. in-8, mar. rouge, avec orn. aux angles sur fond de mosaïques vertes. (*David.*) — 580 fr.

Exemplaire relié sur brochure et rempli de témoins. Aux figures de l'édition on a ajouté 5 portraits et 44 gravures; soit 49 pièces.



478. Romans et contes de Voltaire. *A Bouillon, aux dépens de la société Typographique*, 1778; 3 vol. in-8, portrait et figures; mar. brun La Vallière. — 320 fr.

Exemplaire contenant, avec le portrait de Voltaire, dessiné par Latour et gravé par Cathelin; la suite des 57 estampes de Monnet, Marillier, Moreau, etc.

493. Lettres d'une Péruvienne, par Mme de Graffigny. *Paris, de l'Impr. P. Didot l'aîné, an V*, 1797; 2 vol. in-16, mar. bleu. — 265 fr.

Exemplaire sur papier vélin, avec la jolie suite de Lefèvre, gravée par Coiny, épreuves avant la lettre.

512. Les contes drolatiques colligez ez abbayes de Touraine et mis en lumière par le sieur de Balzac. Cinquiesme édition illustrée de 425 dessins par Gustave Doré. *Paris*, 1855; in-8, mar. rouge. (*C. Hardy.*) — 300 fr.

Exemplaire sur papier de Chine.

523. Voyages de Gulliver (trad. de l'anglais de Swifts par Desfontaines). *Paris, de l'Impr. de P. Didot l'aîné*, 1797; 2 vol. in-16, mar. bleu. (*Simier.*) — 780 fr.

Exemplaire sur papier vélin, avec la suite des figures de Lefèvre, avant la lettre.

555. Œuvres de Monsieur Scarron. *Amsterdam, chez J. Westein*, 1752; 7 vol. in-12, portrait de Scarron, mar. rose foncé, dos orné. (*R. Raparlier.*) — 221 fr.

Exemplaire non rogné.

561. Œuvres complètes de Grécourt, enrichies de gravures. *Paris, Chaignieau aîné* (1796); 4 vol. in-8, portrait et figures, mar. bleu, dos orné, fil. dent. int. tr. dor. (*Brany.*) — 450 fr.

Exemplaire sur papier vélin, renfermant : le portrait de Grécourt *eau-forte et avant la lettre*, gravé par Dupréel; une gravure *eau-forte et avant la lettre*, de Pelicier; six vignettes, *eaux-fortes et avant la lettre*, de Fragonard fils; une figure, *eau-forte et avant la lettre*, par Lingée. En tout: 18 pièces.

580. Symphorien Champier. Les Gestes ensemble la vie du preulx cheualier Bayard. *Imprimé à Lyon sur le Rosne par Gilbert de Viliers l'an de grace M.CCCCCXXV.* In-4, figures gravées sur bois, mar. rose doublé de mar. bleu. (*Allô.*) — 1100 fr.

Exemplaire incomplet d'un dernier feuillet.

390. Mémoires de M. D. L. R. (De La Rochefoucauld) sur les brigues à la mort de Louis XIII, etc. *A Cologne* (*la Sphère*) *chez Pierre Van Dyck*, 1662; in-12, mar. rouge jans. *Trautz-Bauzonnet.*) — 250 fr.

595. Souvenirs de Madame de Caylus, édition avec une introduction et des notes par Ch. Asselineau. *Paris*, *J. Techener*, 1860; pet. in-8, mar. brun La Vallière, tr. dor. (*Hardy.*) — 205 fr.

A cette exemplaire sur papier de Hollande, il avait été ajouté 55 portraits et *trois dessins* dénommés *originaux*. C'est inexact, ces dessins avaient été faits pour cet exemplaire mais non pour l'édition. Les dessins *originaux* composés par J. Leman et uniques se trouvent dans l'exemplaire imprimé sur vélin qui fait partie de la bibliothèque de S. A. R. le Duc d'Aumale.

Vente de livres rares et précieux de la bibliothèque de M. le docteur Desbarreaux-Bernard. — 3 au 8 mars; voici les principales adjudications de cette vente :

20. Heures à lusaige de Rome. *Symon Vostre libraire demourant a Paris* (calendrier de 1508 à 1528) ; gr. in-8, fig., mar. vert, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1780 fr.

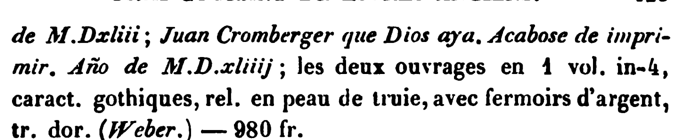
Imprimé sur vélin. Exemplaire grand de marges et parfaitement conservé, portant en bas du titre la marque de la bibliothèque du marquis d'Aubais.

36. Marci Vigerii Saonensis Decachordum Christianum Julio II Pont. Max. dicatum. *Quod Hieron. Soncinus in urbe Fani caracteribus impressit die x Augusti* M. D. VII; pet. in-fol. titre encadré, fig. sur bois, v. f. compart. tr. dor. — 3900 fr.

Exemplaire de Grolier, portant sur l'un des plats le titre du livre; un peu plus bas les mots : *Jo. Grolierii et amicorum*, et, sur l'autre plat, la devise : *Portio mea sit in terra viventium.* Il n'a point été connu de M. Le Roux de Lincy (*Recherches sur Grolier*). Reliure ornée des plus riches et des plus élégants compartiments formés d'entrelacs de filets.

47. Doctrina breve muy provechosa de las cosas que pertenencen a la fe catholica y a nostra Christiandad en estilo llano per la comun intelligencia. Compuesta por el reverendissimo S. Don Fray Juan Çummarraga primo obispo de Mexico. *Impressa en la misma Ciudad de Mexico por su mandado y a su costa. Anno*





de M.Dxliii; *Juan Cromberger que Dios aya. Acabose de imprimir. Año de M.D.xliiij*; les deux ouvrages en 1 vol. in-4, caract. gothiques, rel. en peau de truie, avec fermoirs d'argent, tr. dor. (*Weber.*) — 980 fr.

53. L'Imitation de Jésus-Christ, paraphrasée en vers françois par P. Corneille. *Rouen par L. Maurry*, 1656; in-4, frontispice gravé et fig. de Chauveau, mar. r., tr. dor. — 550 fr.

Première édition des IV livres réunis. Exemplaire aux armes de Le Goux de la Berchère, archevêque de Narbonne. Il a en suite appartenu à Mgr de Beauvau, son successeur, et à Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse.

56. Le livre intitvle eternelle (*sic*) Consolation. (*S. l. n. d.*); pet. in-fol., goth. de 82 ff. de 35 lignes à la page, sans chiffres ni réclames, signat. A.-M., mar. br. ornements à froid, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 999 fr.

Annoncé comme étant la première édition de ce livre et le seul exemplaire connu complet.

96. Les Essais de Michel seigneur de Montaigne, avec des notes, par Pierre Coste. *Paris*, 1725; 3 vol. in-4, portr., mar. r., large dentelle, tr. dor. (*Rel. anc.*) — 2900 fr.

Superbe exemplaire aux armes du maréchal de Luxembourg (Ch.-François de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg, mort en 1764), et de sa première femme, Marie-Sophie Colbert de Seignelay.

223. Les Singuliers et Nouveaux Pourtraicts du seigneur Federic Vinciolo, Vénitien, pour toutes sortes d'ouvrages de lingerie, de rechef et pour la cinquiesme fois augmentez. *Lyon*, 1603; 2 part. en 1 vol. in-4 de 80 ff., sign. de A à Viiij, portrait d'Henri IV, gr. sur bois, mar. br. couronne de feuillages sur les plats, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 820 fr.

Bel exemplaire d'un livre des plus rares.

225. La Liste des Messieurs les Gardes et anciens gardes de l'orphévrerie de Paris. — La liste générale des Marchands maistres orphévres à Paris, etc.; en 1 vol. in-4, mar. r., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 600 fr.

Recueil des plus précieux pour l'histoire de l'orfèvrerie à Paris. La réunion de toutes ces pièces est une grande quantité.

234. Sensuyuent ieux partis des Eschects, composez nouuellement, pour recreer tous nobles cueurs et pour euiter oysiuete

a ceulx qui ont voulente desir et affection de le sçavoir et aprendre. (Au verso du dernier feuillet, la marque de Jehan Janot.) *S. d.* (vers 1512?) in-4 goth., mar. citron, tr. dor. (*Trautz-Bauzon*) — 600 fr.

Pièce inconnue aux bibliographes. Le volume se compose de 12 ff., sign. A. B. C., qui renferment 21 parties d'échecs imprimées en rouge et en noir, et dont la description se trouve en tête de chaque page, au-dessus de l'échiquier.

252. Anacreontis Carmina (græce), cum scholiis Armandi Joannis Boutillieri. *Parisiis, ad Olivam Rob. Stephani*, 1639; in-8, mar. r. (*Le Gascon.*) — 2530 fr.

Édition publiée par le célèbre abbé de la Trappe, Armand-Jean Le Boutillier de Rancé, alors âgé de douze ans. Elle est rare. Ayant été supprimée par l'éditeur lui-même.

L'exemplaire est revêtu d'une reliure d'une admirable exécution, un des chefs-d'œuvre de Le Gascon.

On connaît deux autres exemplaires de ce livre avec des reliures de Le Gascon dans le genre de celle-ci : celui de M. Brunet, provenant de la vente Renouard, et l'exemplaire de dédicace au cardinal de Richelieu, et à ses armes, qui est conservé dans la bibliothèque de Toulouse.

283. M. Manilii Astronomicon libri quinque, Jos. Scaliger recensuit. *Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium*, 1579; in-8, réglé, vélin, tr. dor. (*Rel. du* XVIe *siècle.*) — 1500 fr.

Exemplaire de dédicace au roi Henri III. Reliure en vélin, parsemée de fleurs de lis et ayant au centre des plats les armes de Henri III (France et Pologne).

328. Le Rommant de la Rose, nouvellement reveu et corrige, outre les precedentes impressions (par Cl. Marot). *Paris, par Galliot du Pré*, libraire, 1529; pet. in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. r., doublé de mar. vert, dent. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 6000 fr.

Superbe exemplaire, mesure 143 mill. en hauteur et 95 mill. en largeur.

329. Les OEuvres feu maistre Alain Chartier. *Paris, Galliot du Pre*, 1529; pet. in-8, mar. bleu, lettres rondes, doublé de mar. orange. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1105 fr.

Hauteur : 134 millimètres.

334. Les Oevres (*sic*) maistre Guillaume Coquillart. *Imprimees a Paris par Pierre Lebert, M.D.XXXIII*; très-pet. in-8 de

CLVIII ff. chiffrés, lettres rondes, mar. citron. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1350 fr.

Édition qui paraît avoir été faite sur celle de Galliot du Pré, 1532, et qui n'est guère moins rare.

335. Contredicts du Prince des Sots, autrement dit Songecreux. *Imprime a Paris* (1532); in-16 goth., orange, dos orné à petits fers, filets et encadrements, doublé de mar. (*Trautz-Bauzonnet.*) 855 fr.

Cet ouvrage satirique a été attribué jusqu'ici à P. Gringore par les bibliographes, notamment par Goujet et Brunet; mais son véritable auteur serait, selon M. Émile Picot, Jehan de l'Espine du Pontallez, dit *Songecreux*, « chef est maistre des joueurs de moralitez et farces à Paris ».

337. Ladolescence Clementine. Ce sont les OEuvres de Clement Marot. *Lyon*, *Françoys Juste*, 1534 ; 132 ff. — LA Suyte de ladolescence Clementine. *Françoys Juste*, 62 ff. — Recueil des OEuvres Jehan Marot, MDXXXIIII. *Lyon*, *Françoys Juste*, 42 ff. 3 part. en 1 vol. in-12 goth. format allongé, mar. vert russe. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 2950 fr.

346. Le Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre. (Publié par Nic. Denisot, dit le conte d'Alsinois.) *Paris*, 1551 ; pet. in-8, portr. de Marguerite, gr. sur bois, mar. bleu. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 795 fr.

Hauteur : 160 millimètres.

365. Baif (Jan-Antoine de). Evvres en rime (IX livres des poëmes, au Roy). — Les Amours, à Monseigneur le duc d'Anjou. — Les Jeux, à M. le duc d'Alençon. — Les Passetemps, à M. le grand Prieur (de Guise). *Paris*, 1573 ; ensemble 4 vol. in-8, mar. bl. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 2400 fr.

Bel exemplaire de ces quatre volumes, qu'il est très difficile de réunir.

429. OEuvres choisies de Gresset. *De l'impr. de Didot jeune* (1794) ; gr. in-18, fig. mar. r. (*Bozérian.*) — 400 fr.

Exemplaire en grand papier vélin, avec les figures de Moreau avant la lettre. De la bibliothèque de Pixerécourt.

430. Œuvres de Bernard (Pierre-Joseph, surnommé Gentil), ornées de gravures d'après les dessins de Prud'hon, la dernière

estampe gravée par lui-même. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1797; in-4, mar. r. (*Bozérian.*) — 455 fr.

L'un des 150 exemplaires imprimés sur papier vélin fort d'Angoulême, auxquels ont été jointes les figures avant la lettre, et qui contiennent de plus que les autres les opéras de l'auteur.

465. Fables nouvelles (par Dorat). *Paris*, *chez Delalain*, 1773; 2 tom. en 1 vol. in-8, gr. papier de Hollande, 99 vignettes et 99 culs-de-lampe, d'après Marillier, demi-rel., dos et c. de v. vert. — 1245 fr.

Exemplaire non rogné

469. Contes et Nouvelles en vers, par M. de la Fontaine (édit. des Fermiers généraux). *Amsterdam* (*Paris*, *Barbou*), 1762; 2 vol. in-8, mar. r. (*Rel. anc.*) — 1000 fr.

Bel exemplaire. Le *Cas de Conscience* et le *Diable de Papefiguière* sont voilés. Très belles épreuves. Le portrait de Choffard est avec le cadre blanc.

501. Recueil des plus beaux Airs, accompagnés de Chansons à dancer. *Caen*, *chez Jacques Mangeant*, *M.DC.XV*; 3 part. en 1 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. double de mar. bl. fil., dos orné, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1800 fr.

Recueil précieux qu'il est rare de trouver avec la troisième partie.

516. Orlando Furioso di Lodovico Ariosto. *Birmingham*, *Baskerville*, 1773; 4 vol. gr. in-8, 46 figures d'après Cipriani, Cochin, Eisen, Moreau, etc., mar. rouge. (*Derome.*) — 2500 fr.

Très belles épreuves. Excellente reliure de Derome.

523. La Gerusalemme liberata di Torquato Tasso, stampata d'ordine di Monsieur. *Parigi*, *Didot l'aîné*, 1784; 2 vol. gr. in-4, mar. vert. (*Bozérian.*) — 1855 fr.

Elle est ornée de 41 figures d'après Cochin avant la lettre. On a ajouté à l'exemplaire les eaux-fortes moins deux.

553. Le Théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Amsterdam*, *Abr. Wolfgank*, *au Quærendo*), 1664-76; 5 vol. pet. in-12, portr., front., titres gravés et impr., mar. bl. fi. tr. dor. — 1100 fr.

Toutes les pièces de bonne date. Hauteur : 131 millimètres pour les tomes I à IV et 132 pour le tome V.

561. Les tragédies et comédies de Th. Corneille (*Amsterd.*, *Abr. Wolfgank au Quærendo*), 1664-1678; 5 vol. pet. in-12, titres

gravés et impr., mar. rouge, janséniste, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 400 fr.

Toutes les pièces de bonne date. Hauteur : 131 millimètres pour les tomes I et II, et 129 millimètres pour les tomes III, IV et V.

566. La Critique de l'Escole des femmes, comédie par J.-B. P. Molière. *Paris, Estienne Loyson*, 1663; in-12, mar. r. jansén. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1100 fr.

Édition originale.

567. Le Misantrope, comédie, par J.-B. P. de Molière. *Paris, Jean Ribou*, 1667, in-12, ff. lim. y compris le frontisp. et 84 pages, mar. r. jansén, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) 1110 fr.

Édition originale.

570. Monsieur de Porceaugnac, comédie, faite à Chambord, pour le divertissement du Roy, par J.-B. P. de Molière. *A Paris, chez Jean Ribou*, 1670; in-12, 3 ff. non relié, 126 pp. lim. — 720 fr.

Édition originale. Hauteur : 145 millimètres.

583. La Folle Journée, ou le Mariage de Figaro, comédie. *De l'imprimerie de la Société typographique* (*de Kehl*), 1785; gr. in-8, fig., mar. r. (*Bozérian.*) — 3101 fr.

Exemplaire en grand papier vélin, avec les cinq figures de Saint-Quentin, gravées par Halbou, Liénard et Lingée, avant la lettre (très rares), et avec leurs eaux-fortes, moins celle du premier acte. Exemplaire de Pixerécourt.

627. Le Temple de Gnide (par Montesquieu). *Paris, Didot jeune* (1795); in-18, pap. vélin, 12 fig., dont 10 d'après Regnault, et 2 de Le Barbier, avant la lettre et eaux-fortes, mar. bleu. (*Bozérian.*) — 600 fr.

Exemplaire de Pixerécourt.

651. Paul et Virginie, par Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre. *Paris, de l'imprimerie de Monsieur* (*Pierre-François Didot, dit Didot jeune*), 1789; in-18, demi-rel. mar. r. n. r. — a été adjugé : 2705 fr.

Édition originale de *Paul et Virginie*. Exemplaire en papier vélin non rogné, avec les figures de Moreau et de Desenne avant la lettre.

655. Les Amours du chevalier de Faublas, par J.-B. Louvet. *Paris* (1798); 4 vol. in-8, 27 fig. par Demarne, Mlle Gérard,

Marillier, Monsiau et Monnet, demi-rel. non rogn. (*Kœlher.*) — 3360 fr.

Exemplaire en papier vélin (fort rare, surtout non rogné); les figures sont avant la lettre et on y a joint la suite des eaux-fortes (moins deux, celle du tome II, page 90 et celle du tome IV, page 104). On sait que cette suite est rarissime. Elle est déclarée *introuvable* dans le catalogue *Pixerécourt*. On y a ajouté en outre les huit vignettes d'après Collin en triples épreuves, avant la lettre sur papier vélin blanc, papier de Chine, et les eaux-fortes.

669. El ingenioso hidalgo don Quixote de la Mancha, compuesto por Miguel de Cervantes Saavedra. *Madrid, por Juan de la Cuesta, año* 1608; — segunda parte del Ingenioso Cavallero don Quixote de la Mancha, por Miguel de Cervantes Saavedra, autor de su primera parte. *En Madrid, por Juan de la Cuesta*, 1615; 2 vol. in-4, cuir de Russie, fil. tr. dor. — 2200 fr.

La première partie est de la seconde édition donnée par Cervantès; cette édition se recommande parce qu'elle contient des corrections importantes et des changements considérables. La seconde partie est de l'édition originale.

785. Le Portulan, contenant la Description, tant des mers du Ponent, despuis le destroit de Gibeltar (*sic*) jusques à la Chiuse en Flandres, que de la mer Mediterranée, ou de Levant. *Imprimé à Aix en Provence, par Pierre Roux*, M.D.LXXVII; pet. in-fol. vélin. — 500 fr.

Livre rare, non mentionné dans le *Manuel du libraire*. Le volume se compose de 218 pages, non compris le titre et un feuillet placé entre les pages 204 et 208, contenant au recto, l'errata et, au verso, les armes de France et l'*achevé d'imprimer*, le 25 février 1577.

791. Relation d'un Voyage du Levant fait par ordre du Roy, par Pitton de Tournefort. *Paris*, 1717; 2 vol. in-4, fig. et cartes, mar. r. (*Anc. rel.*) — 300 fr.

Exemplaire aux armes de Louis XIV sur les plats; dos fleurdelisés avec des soleils et des LL couronnés.

794. Histoire d'un Voyage fait en la terre de Brésil, autrement dit Amérique, par Jean de Léry. *La Rochelle*, 1578; in-8. fig., demi-rel. bas. — 250 fr.

Édition originale. A la fin du volume se trouve un feuillet séparé, contenant les errata, et où il est dit que c'est la première impression de l'ouvrage. Médiocre exemplaire.

888. Représentation des Fêtes données par la ville de Strasbourg,

[redacted]

pour la convalescence du Roi (Louis XV). *Paris*, 1744; gr. in-fol., mar. rouge, dor. — 300 fr.

Reliure de *Padeloup*, signée : *Padeloup, relieur du Roy, place Sorbonne.* Aux armes de Louis XV.

LIVRES RARES ET PRÉCIEUX PROVENANT DU CABINET DE M. N*** (c'est-à-dire M. Eugène Crepet). — 31 mars et 1er avril. Cette vente n'a pas eu de succès, les prix qu'ils avaient coûté ont rarement été atteints; et sans avoir voulu faire une spéculation, le possesseur a dû avoir une singulière déception. Leur plus grand tort, à ces livres était de sortir tous, de ventes récentes, où ils avaient déjà subi un feu très vif d'enchères élevées; ils ne pouvaient donc provoquer des désirs bien ardents; on manquait d'entrain. Nous citerons cependant :

19. Ces présentes heures a l'usaige de Chartres. Lan mil cinq cens et ung, pour Simon Vostre, libraire demourant a Paris: in-8, mar. vert. compart. tr. dor. fermoirs. — 690. fr.

Heures imprimées sur vélin, ornées de 18 grandes compositions. Nous ne voulons pas reproduire la note imprimée au catalogue, nous nous contenterons d'y renvoyer le lecteur, qui saura bien la rectifier lui-même.

21. Le Breviaire Nostre-Dame (*sic*), auquel tout le Pseautier est distribué par les sept jours de la sepmaine. *Paris*, *Jamet Mettayer*, 1587; pet. in-8, avec 8 fig. gravées par Th. de Leu; mar. vert, dos fleurdelisé. — 700 fr.

Superbe exemplaire de Henri III, portant sur le dos de la reliure ses armes, sa devise, *Spes mea Deus*, et la tête de mort.

82. Mémoires philosophiques du baron de ***, chambellan de S. M. l'impératrice-reine (par l'abbé de Crillon). *Vienne, en Autriche*, 1777; in-8, frontisp. et figures, mar. rouge. — 450 fr.

Exemplaire unique d'une conservation parfaite. Aux huit gravures qui l'ornent (avec le frontispice), on a joint sept dessins originaux, au lavis, des gravures qu'il renferme (celui du frontispice manque seul). Ces dessins sont dans le genre de Binet et d'une très-belle exécution.

118. Les Simulachres et Historiées faces de la Mort. *A Lyon*,

1538; pet. in-4, fig. sur bois, mar. citron, dos et plats ornés, doublé de mar. noir. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 2305 fr.

Édition originale de la Danse des Morts d'Holbein, composée de 41 admirables figures gravées sur bois, ayant chacune au bas un quatrain en français, attribué à Gilles Corrozet.

119. Jacobus Androuetius du Cerceau. Liber de eo picturæ genere quod Grottesche vocant Itali. *Aureliæ*, 1550, in-4, mar. rouge janséniste, dent. int. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 680 fr.

Ce recueil fort rare se compose de 40 planches d'arabesques, de 13 planches de dessins de serrurerie, clefs, serrures, entrées, marteaux de portes, consoles, etc.

126. Thresor de la Langue françoise, par Jean Nicot. *Paris*, *David Douceur*, 1606; in-fol. mar. rouge janséniste. (*Thibaron.*) 330 fr.

Superbe exemplaire d'un livre rare dont l'usage est indispensable pour la lecture et l'étude des auteurs français antérieurs au XVIIe siècle.

177. Les OEuvres poétiques d'Amadys Jamyn. *Paris*, *Mamert Patisson*, 1579. — Le second volume des OEuvres d'Amadis Jamin. *Paris*, *Robert Mangnier*, 1584; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. rouge, tr, dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 429 fr.

Il est très difficile de trouver réunis les deux volumes de ces Poésies. Le second, qui n'a été imprimé que cette fois, est fort rare.

180. La Muse chrestienne de G. de Saluste, seigneur du Bartas. *Bourdeaux*, *par Simon Millanges*, 1584; in-4, mar. bleu janséniste, dent. int. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 330 fr.

La Muse chrestienne contient : *la Judith* (poème en VI livres); *le Triomfe de la Foy* (en IV chants) et *l'Uranie*, plus quelques sonnets. Première édition.

186. Les OEuvres latines et françoises de Nicolas Rapin, Poictevin. *Paris*, *Pierre Chevalier*, 1610; in-4, mar. vert. (*Capé.*) — 250 fr.

Cet excellent recueil est très estimé et est devenu fort rare.

224. La Folle Journée, ou le Mariage de Figaro. *Paris*, *de l'imprimerie de la Société littéraire typographique*, 1785; gr. in-8, fig. d'après Saint-Quentin, gravées par Liénard, Halbou et Lingée; veau fauve, fil. tr. dor. (*Bauzonnet.*) — 370 fr.

Édition originale.



246. La Paysanne pervertie, ou les Dangers de la ville. — Histoire d'Ursule R***, par l'auteur du Paysan perverti (Rétif de la Bretonne). *A Paris, chez la veuve Duchesne*, 1784; 4 vol. in-12, avec 36 figures par Binet, gravées par Berthet et Leroy, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Lortic.*) — 230 fr.

251. Le Compère Mathieu, ou les Bigarrures de l'esprit humain (par l'abbé du Laurens). *Imprimerie de Patris* (*à Paris*), 1796; 3 vol. in-8, figures, mar. rouge. (*Reliure du temps.*) — 560 fr.

Bel exemplaire en *papier vélin*, très rare. On ne connaît que quelques exemplaires sur ce papier. Avec la suite des neuf figures avant la lettre et avec la lettre; plus un *dessin original* à la sépia, par Cazenave, du portrait de l'abbé de Laurens.

262. Les Cent Nouvelles nouvelles. Suivent les cent nouvelles... *Cologne, P. Gaillard*, 1701; 2 vol. pet. in-8, fig. de Romain de Hooge, mar. rouge. (*Ancienne reliure.*) — 350 fr.

Les figures sont tirées à part du texte.

325. Joannis Cuspiniani... De Cæsaribus atque imperatoribus romanis opus insigne. Dedicatio operis ad invict. imper Carolum V, per Chr. Scheurle... *S. l.* (*Argentorati*), 1540; in-fol. portraits gravés sur bois, mar. brun, riches entrelacs à mosaïque, tr. dor. — 990 fr.

Exemplaire de Demetrio Canevari, célèbre médecin du pape Urbain VII, avec son emblème ordinaire (Apollon gravissant le Parnasse sur son char), en relief, et peint en or et en couleur dans un grand médaillon au milieu des plats de la reliure.

387. Insignia sacræ Cæsareæ Maiestatis, Principum Electorum, ac aliquot..... *Francofurti ad Mænum*, 1579; in-4, mar. bleu, dos orné, compart. (*Niedrée.*) — 335 fr.

Ce volume contient 245 figures de Jost Amman.

406. Les Vrais Pourtraits des hommes illustres en piété et doctrine, traduictz du latin de Théod. de Besze (par Simon Goulart). *S. l.* (*Genève*), *par Jean de Laon*, M.D LXXXI; in-4, fig. sur bois, mar. vert. (*Hardy.*) — 160 fr.

Cette traduction contient 11 portraits de plus que l'édition latine. Ils sont ici au nombre de 48.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

Imprimeurs et livres siciliens des XVe et XVIe siècles. — Les œuvres de Bernardino Ochino de Sienne. — Tribulations d'un bibliophile espagnol. — Une édition ultrà-microscopique du Dante. — Bibliographie de *Daphnis et Chloé*.

I

L'*Histoire typographique et litteraire du* XVIe *siècle en Sicile*, que vient de publier le savant bibliothécaire de Palerme, M. Ph. Evola, mérite l'attention des bibliographes et des bibliophiles de tout pays. C'est un bel in-8°, de VI et 353 pages, plus sept planches contenant des marques d'imprimeurs, lettres ornées, frontispices et autres spécimens xylographiques (1). L'exposé historique, qui comprend les 159 premières pages, est suivi de deux catalogues, l'un alphabétique et descriptif, l'autre chronologique, des livres imprimés en Sicile de 1500 à 1600. Ces livres sont au nombre de 273, dont plus de cent ouvrages religieux, une cinquantaine de législation et de jurisprudence, une trentaine d'histoire et de géographie, une vingtaine de médecine, le reste de grammaire, philosophie et mathématiques, d'épistolaires, de poésie et de musique.

Tous ces livres ont paru à Palerme ou à Messine, sauf deux opuscules religieux imprimés en 1554 et 1582 par des typographes de Palerme à la célèbre abbaye du Monreale, voisine de cette ville; — et trois volumes, dont deux de jurisprudence et un de *Rime* (vers), par Giuseppe Curnia, magistrat, poète et typographe amateur, résidant à Catane, où il imprimait lui-même ses ouvrages « avec l'aide de son fils mineur, d'un valet et d'une servante » (1562).

Parmi les publications historiques, plusieurs ne sont que des plaquettes commémoratives d'événements locaux, comme la « Relation de l'entrée triomphale de Charles-Quint à Messine »

(1) *Storia tipografico letteraria del secolo* XVI *in Sicilia. Palermo* Lao.

(1535), imprimée la même année dans cette ville par P. Spira ; comme aussi deux complaintes sur l'effondrement d'un pont à Palerme (1591), catastrophe qui coûta la vie à plus de 200 personnes. Le petit nombre relatif de livres d'histoire et le manque presque total d'ouvrages de théologie polémique s'expliquent par le système préventif rigoureux adopté dès l'origine dans cette île contre l'hérésie ; système sur lequel on doit trouver des indications curieuses dans un imprimé fort rare de ce temps ; « l'Instruction pour les Commissaires du Saint-Office en Sicile, sur les affaires concernant la Foi (1). »

Les débuts de la typographie dans cette île avaient été difficiles. Il est certain que cette invention y fut apportée dans le dernier quart du xv° siècle, par plusieurs ouvriers venus, les uns de la Flandre, les autres des bords du Rhin. Mais la question de priorité est vivement débattue entre Palerme et Messine. Au Psautier (*Salterio*) imprimé par H. Alding en 1478 à Messine, on oppose les *Consuetudini di Palermo*, in-fol. goth. imprimé la même année à Palerme par André Vyel, natif de Worms. La question reste donc indécise, et ne pourrait être tranchée que par la découverte d'incunables antérieurs à 1478. Il semble toutefois que la nouvelle industrie a fonctionné plus activement à Messine pendant cette période primitive ; car on connaît plusieurs incunables de différents typographes, publiés dans cette ville de 1478 à 1500, tandis qu'on n'en a encore découvert aucun de Palerme, depuis les *Consuetudini* jusqu'à l'an 1503. On serait donc porté à croire que l'impression de ce recueil de coutumes palermitaines a été un fait accidentel, isolé, et que les typographes venus du continent séjournèrent de préférence à Messine, où ils avaient débarqué (2).

Plusieurs autres typographes étrangers vinrent tenter la fortune en Sicile, dans les dernières années du xv° siècle ; notamment

(1) *Istruzione pé Commissarii del S. Offizio di questo Regno di Sicilia nelle cause et negozi toccanti alla fede. Palermo*, in-4° (S. d. ni nom d'imp.).

(2) Ce qui semble encore confirmer cette conjecture, c'est la découverte qu'a faite M. Evola dans les archives municipales, de l'indication du matériel dont A. Vyel s'était servi pour l'impression des *Consuetudini*, faite sans doute aux frais de la cité. Ce matériel se composait d'une caisse de caractères en étain, et d'une seule presse en bois : *Cacia di lictori di stampa di stagnu, acuno turculare di lignami.* (Dial. Sic.)

André de Bruges et Guillaume Scomberger, qui publièrent en 1497, à Messine, les *Constituzione di Sicilia*, et Georges Richer de Landau, qui imprima également à Messine, vers la même époque, une oraison funèbre du prince Jean d'Aragon, fils de Ferdinand le Catholique et de la grande Isabelle (1). Mais la fortune tint rigueur à ces courageux pionniers de l'art. Ils abandonnèrent la partie; sauf André de Bruges, qui émigra de Messine à Palerme, « espérant, dit M. Evola, changer la fortune en changeant de résidence ». Il mourut sur ces entrefaites, et fut remplacé par son fils Liudwin (Livinio). Celui-ci imprima avec les caractères qui avaient déjà servi pour les *Constituzione* de 1497, et publia en 1503, à Palerme, les deux premiers livres qui aient paru en Sicile dans le XVI[e] siècle. Ce sont deux ouvrages d'un certain Paolo Viperano, jurisconsulte en renom dans ce temps là. L'un est un commentaire sur la Coutume de Palerme; l'autre, intitulé *Opus aureum*, un traité de jurisprudence usuelle, annoncé sur le titre comme indispensable aux gens de loi, officiers publics, plaideurs et négociants. Ces deux plaquettes in-folio, en caractères gothiques, sont plus que rarissimes; car on ne connaît de chacune qu'un seul exemplaire (2).

Un distique latin, placé en épigraphe sur le titre de la deuxième plaquette, promettait monts et merveilles à ceux qui en feraient emplette :

> Inclitus hic parvo concedit ere libellus,
> Et dabit immensas, si sapi, semptor, opes.

Malgré cette promesse engageante, et le titre fastueux d'*Opus*

(1) Cette oraison funèbre imprimée par Richer de Landau, et une autre oraison funèbre du même prince, sans nom d'imprimeur, ont été découvertes en 1877 par M. Castellani, conservateur d'une des bibliothèques de Rome. Ces deux pièces ne portent pas de date; mais comme Jean d'Aragon était mort en octobre 1497, elles ne peuvent être postérieures à l'année suivante.

(2) Voici l'intitulé exact de ces deux volumes : *Adnotationes ad Consuetudines Urbis Panhormi. Panhormi, per Livinium de Bruges*, M. ccccc. iij in-fol. car. goth., s. a-e. (L'exemplaire unique est à la bibliothèque de Catane.) — *Opus aureum...... Panhormi. Per Livinium de Bruges fiamingum* (flamand) *impressorem*. Anno M. ccccc. iij. in-fol. got., FF. 29. Celui-là est dédié au vice-roi de Sicile, Giovanni la Nuca, dont la réponse, en dialecte sicilien, se trouve au *recto* du second feuillet. Le seul exemplaire connu de l'*Opus aureum* est à Palerme.

[redacted]

aureum, il paraît que ces publications ne furent rien moins qu'une « affaire d'or » pour l'imprimeur: car il ne fit plus rien depuis, et probablement quitta bientôt la Sicile.

« Liudwin de Bruges clôt la série des artistes étrangers qui avaient importé la typographie en Sicile, et s'en éloignèrent sans retour (1). »

Leur œuvre fut reprise après quelques années d'intervalle par des typographes siciliens, probablement leurs élèves. En 1511, Antonio Mayda et Giovanni Pasta imprimèrent à Palerme deux recueils latins de capitulaires, de lois et de décrets royaux. Ce sont encore deux plaquettes in-folio gothique à deux colonnes, d'une rareté insigne. Sur le frontispice d'un de ces recueils, on voit le monogramme du Christ entouré d'étoiles; et au-dessous les quatre lettres initiales des imprimeurs associés : A. M. G. P. Cette association ne dura guère; avant 1515, Giovanni Pasta s'était établi à part (toujours à Palerme), avec un autre Pasta du prénom d'Antonio, son frere ou son fils. M. Evola ne cite que trois opuscules signés par ces Pasta et datés, un de 1515 et deux de 1516; tous trois d'une très belle exécution. Giovanni Pasta mourut en 1516 ou 1517, et Antonio céda son matériel à un typographe originaire de Brescia, nommé de Mussis. Celui-ci imprima en 1517, aux frais du seul Antonio (ce qui semble bien prouver que Giovanni était mort), l'un des livres siciliens les plus intéressants de ce siècle. C'est un Abrégé (*Compendio*) de l'Ancien et du Nouveau Testament, en dialecte sicilien, entremêlé de quelques mots provençaux. Ce livre est un in-4° gothique, remarquable par la correction et la netteté des caractères (les mêmes qui avaient servi précédemment aux Pasta), et par les nombreuses et jolies gravures sur bois dont il est orné. On ne connaît de ce précieux volume qu'un seul exemplaire, malheureusement incomplet des quatre premiers feuillets, où se trouvait peut-être le nom de l'auteur. Celui de l'imprimeur est à la fin, avec la date de l'impression, suivant l'usage du temps.

Ce livre est le seul qu'on connaisse, imprimé par de Mussis; mais, comme on retrouve les mêmes caractères employés dans

(1) Cet insuccès des premiers imprimeurs en Sicile s'explique fort naturellement par l'état de crise où se trouvaient alors les provinces napolitaines, deux fois conquises par les Français et reconquises sur eux dans l'espace de vingt ans.

des publications ultérieures d'Antonio Mayda, il est à croire que celui-ci devint acquéreur du matériel que son ancien associé avait cédé à l'imprimeur brescian.

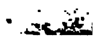
Antonio Mayda, surnommé un peu ambitieusement l'Alde sicilien, travailla pendant près de trente ans, de 1511 à 1540. M. Evola cite seize volumes sortis de ses presses, plus un certain nombre d'ouvrages sans nom d'imprimeur, mais dont la plupart peuvent lui être attribués. Comme le grand Alde, il fit souche d'imprimeurs : le plus habile fut son fils Matteo, qui de 1540 à 1579 publia près de cinquante volumes, dont quelques-uns fort importants.

Les livres exécutés par Antonio Mayda sont des ouvrages de jurisprudence et de législation, de médecine, de géographie, des vies de différents saints, des poésies sacrées. Parmi ces plaquettes gothiques in-folio et in-4°, toutes plus rares les unes que les autres, l'une des plus curieuses est un poème latin en deux chants, composé en l'honneur du Christ et contre les hérétiques (*De laudibus Christi contra Hereticos*) par Jean-Jacques Adria, médecin et poète, natif de Mazzara, mais résidant à Palerme. C'est un in-4° gothique, daté de 1529, avec des lettres ornées d'un excellent style, et de nombreuses gravures sur bois. La première représente l'auteur en chaire, entouré de ses élèves; les autres sont, pour la plupart, des scènes de la création du monde et de la vie du Christ. Pour cette illustration, Mayda a utilisé une partie des planches de l'Histoire sainte de 1517, en ajoutant à ces figures de beaux encadrements. L'une de ces gravures, que M. Evola a fait reproduire, représente l'enfer. Prosternée aux pieds, ou plutôt aux pattes de Satan, une femme, personnification de l'hérésie

Baise à genoux, l'ergot de son seigneur.

comme le Grisbourdon de Voltaire. Ce Satan est effroyable. Outre la queue et les cornes réglementaires, il a au bas-ventre une seconde tête qui vomit des flammes. Par un geste vraiment diabolique, il étreint dans l'une de ses serres la tête que son adoratrice avance pour baiser l'autre griffe.

Adria fit imprimer cinq ouvrages ou opuscules de sa façon, de 1512 à 1529, tantôt par les Pasta, tantôt par Mayda. On voit, par une liste jointe à une épître à sa femme (Mayda, 1512), qu'il avait en réserve plusieurs autres œuvres manuscrites, no-



[redacted]

tamment un livre sur la phlébotomie, dédié à Charles-Quint. Dans deux de ses opuscules imprimés, pour faire plaisir à ses compatriotes de Mazzara, il se dit *Sélinuntin*, et prétend que Mazzara est la même ville que l'antique Sélinunte, dont les ruines sont à plusieurs lieues de là.

Après vingt-deux ans d'interruption, l'imprimerie reprit aussi l'essor en 1521 dans la seconde ville de Sicile, Messine, grâce à deux ouvriers habiles, Giorgio et Petruccio Spira. Les bibliographes siciliens ont bien de la peine à prendre leur parti de cette longue éclipse dans les fastes typographiques de leur île ; de 1503 à 1511 pour Palerme, de 1499 à 1521 pour Messine ! « Leur imagination patriotique, dit notre auteur, a créé des imprimeurs et des imprimés pour combler ces lacunes. » Ils font aussi des Spira les élèves et les successeurs directs du dernier typographe allemand qui ait travaillé à Messine, Guillaume Scomberger (1).

M. Evola rejette avec raison, comme invraisemblable, cette « incubation silencieuse » qui aurait duré plus de vingt ans. Les Spira étaient sans doute élèves d'A. Mayda, comme plusieurs autres imprimeurs siciliens de ce siècle, notamment Antonino de Nay ou Anay, le plus habile de tous, suivant M. Evola. Comme beaucoup d'artistes habiles, cet Anay était d'humeur fantaisiste. On le trouve quelquefois travaillant seul, plus souvent associé, tantôt à l'imprimeur palermitain Matteo Mayda, fils d'Antonio; tantôt au Messinois Petruccio Spira, resté seul de ce nom depuis la mort de Giovanni Spira, son père ou son frère (1526) (2).

Il y avait évidemment rivalité entre ces deux imprimeries, longtemps uniques, de Messine et de Palerme. Ainsi, elles publiè-

(1) Le dernier ouvrage imprimé à Messine au XVe siècle est un livre de Constantin Lascaris ; le *Vite del illustri filosophi italiani*, 1499, G. Scomberger. Ce Lascaris, savant philologue, s'était fixé à Messine, après la prise de Constantinople par les Turcs. Le célèbre Bembo, depuis cardinal, avait été son disciple.

(2) Les Spira publièrent, de 1521 à 1529, trois recueils de lois et ordonnances royales. L'un d'eux, *Regni Sicilin capitula*, dont M. Evola a reproduit le titre imprimé en rouge et en noir avec une élégante initiale, fut tiré à *mille* exemplaires en 1521, et il fallut en faire une nouvelle édition dès 1529. Ils imprimèrent encore dans cette période, une Vie du Grand Capitaine (Gonzalve), un livre de grammaire et un d'arithmétique.

rent en 1537, à trois mois de distance, deux éditions de l'ouvrage bien connu de Claudio Arezzo (Aretino) : *De situ Siciliæ libellus*. La première et la plus rare (on va voir pourquoi) est celle de Spira, datée de septembre. C'est la véritable édition *princeps*, édition d'ailleurs très défectueuse, ayant été faite à la hâte d'après une copie imparfaite. Évidemment Spira avait eu connaissance de l'édition définitive que préparait son concurrent palermitain, et avait voulu le gagner de vitesse. Cette manœuvre déloyale fut déjouée par l'activité de Mayda, qui, trois mois seulement plus tard (décembre), lança son édition, revue et augmentée par l'auteur. Cette deuxième édition, désignée à tort par Brunet comme l'édition *princeps*, diffère de la précédente par des corrections et des additions nombreuses, et par un avertissement placé au *verso* de la dernière page. Il y est dit que plusieurs noms de lieux, de montagnes, de rivières et ruisseaux, omis ou mal indiqués dans la première édition, ont été restitués dans la présente, d'après les renseignements fournis par l'auteur lui-même et par d'autres personnes. L'ouvrage se trouve ainsi *authoris et aliorum limâ perpolitus*. Mayda ajoute que ce livre a été imprimé à ses propres frais, *suâ ipsius impensâ*, chose nouvelle ou encore bien rare à cette époque. Cette édition définitive fut promptement épuisée, tandis que Spira dut détruire en grande partie la sienne, dont personne ne voulait. Ainsi s'explique, suivant M. Evola, la rareté insigne de cette véritable édition *princeps* si défectueuse ; c'est le cas ou jamais de rappeler la fameuse épigramme :

> Oui, c'est la bonne édition !!
> Voici bien, pages quinze et seize,
> Les deux fautes d'impression
> Qui ne sont pas dans la mauvaise.

En 1542, Spira réimprima l'ouvrage d'Arezzo, mais en reproduisant les améliorations de l'édition palermitaine. Ces trois premières éditions sont de format in-4°, en caractères romains.

M. Evola relève encore, *de visu*, deux autres erreurs commises par Brunet, d'après des bibliographes italiens. L'une concerne l'ouvrage de Tommaso Fazello, surnommé le Tite-Live sicilien : *De rebus siculis*, dont les premières éditions furent imprimées à Palerme en 1558 et 1560, par M. Mayda et Francesco di Carrara



senior. Suivant Graesse et Brunet, qui n'avaient vu ni l'une ni l'autre, l'édition de 1560 serait la même que l'autre, avec un nouveau frontispice. C'est tout juste le contraire. Le frontispice est le même; mais l'édition de 1560 contient des corrections et additions faites par l'auteur lui-même, comme en fait foi cette mention plusieurs fois répétée : *ex postremâ Fazelli authoris recognitione*. Il existe, de plus, une troisième édition très rare, de 1568, dans laquelle l'auteur, qui vivait encore, avait fait de nouveaux changements, et ajouté même plusieurs morceaux assez longs. Mais il paraît qu'à cette époque ses facultés mentales étaient fort affaiblies, et que ses derniers travaux s'en ressentaient. Aussi les éditeurs flamands, italiens et allemands qui ont reproduit depuis soit le texte latin, soit la version italienne de Fazello, ont pris pour type l'édition de 1560, sans tenir compte de celle de 1568 (1).

L'autre rectification est encore plus importante. « To :s les bibliographes, dit M. Evola, ont cru que la première relation en italien du schisme de Henri VIII était celle de Bernardo Davanzati, imprimée à Rome en 1602, traduite librement du latin de Nicolo Sondero. Or, il existe une autre relation italienne de ce schisme, publiée à Palerme dès l'an 1597, de l'imprimerie de Franceschi, l'un des successeurs des Mayda. Ce livre, in-4° de 161 ff.,a pour auteur un franciscain nommé Angelo Galiotto. Il est intitulé : « Relation du schisme d'Angleterre, du glorieux martyre du bienheureux frère Giov. Foresta, confesseur de Catherine d'Aragon, reine d'Angleterre, et de plusieurs autres saints martyrs de la persécution d'Henri VIII, (relation) écrite pour la consolation des bons catholiques », et dédiée à don Louis Foresta, proche parent du confesseur martyrisé. Au verso de la dernière page se trouve une gravure représentant le bienheureux Foresta sur le bûcher. Cet ouvrage important n'a eu que cette seule et rarissime édition (1597).

(1) L'ouvrage de Fazello est divisé en deux parties principales, l'une topographique, l'autre historique. Celle-là conduit les annales de la Sicile depuis les temps héroïques jusqu'à l'abdication de Charles-Quint. Le texte latin de Fazello a été réimprimé à Francfort en 1579, et à Leyde en 1723. Il en existe une version italienne, imprimée pour la première fois à Venise en 1574, et souvent réimprimée depuis. La dernière édition de cette traduction est celle donnée à Palerme par l'abbé Bertini, en 1851.

Francesco di Carrara *junior*, et Franceschi, qui remplacèrent les Mayda à Palerme, et Fausto Bufalini, successeurs de Spira et de ses héritiers directs à Messine, furent aussi d'actifs et habiles imprimeurs, ainsi que Pietro Brea, qui succéda à Bufalini en 1596, et travailla pendant près de cinquante ans (1).

Les marques de typographes siciliens reproduites dans les planches de M. Evola sont fort intéressantes. Nous avons déjà indiqué celle d'Antonio Mayda du temps de son association avec G. Pasta (1511) et celle des deux Pasta (1515). Les ouvrages imprimés par Antonio Mayda seul portent ses initiales au-dessous d'une croix byzantine, le tout se détachant en blanc sur fond noir. La marque de son fils Matteo Mayda est un écusson ovale élégamment encadré, avec deux barres supportant cinq figures de montagnes, dont trois sur la barre inférieure, et le nom de l'imprimeur inscrit dans la bordure du cadre. La marque de Carrara *senior*, contemporain et quelque temps associé de M. Mayda, est un lion; celle de Carrara *junior*, un écusson divisé en deux parties par une barre constellée. Dans la partie supérieure, une figure de sirène; dans l'autre une tonne sur un chariot. Franceschi adopta successivement deux marques. La plus ancienne est un aigle couronné, les ailes déployées, au-dessous d'une branche d'olivier, avec cette devise : *Da tal' ombra difeso* (protégé par cet ombrage). La plus récente, dont l'idée lui fut sans doute suggérée par celle des Antonielli, dont nous allons parler, est un arbre portant pour inscription : *procul este*, et dont s'éloignent des serpents. Un autre imprimeur palermitain, Moringo (1596-1630) avait adopté la marque déjà célèbre à cette époque de Plantin d'Anvers, la main sortant d'un nuage armée d'un compas; mais à la devise de Plantin : *Labore et constantiâ*, il avait substitué : *Ove manca natura supplisca l'arte*. Petruccio Spira, le grand typographe messinois, plaçait ses deux initiales dans un cadre double, au-dessous d'un agneau pascal; Bufalini avait adopté en dernier lieu le monogramme du Christ entouré de rayons et flanqué de deux anges en adoration. Mais la plus curieuse de ces marques est celle des *Antonielli*, qui imprimèrent en 1584 à Palerme, en 2 vol. in-4° ital., les « Discours sur Tite-

(1) On connaît trente-deux ouvrages imprimés par Carrara (1583-95), soixante par Franceschi (1588-1600), trente et un par les Spira (1520-1571), vingt par Bufalini 1589-93).

Live », « le Prince » et quelques autres ouvrages de Machiavel. Ils annonçaient la publication prochaine des autres œuvres du même auteur. Mais cette promesse ne fut pas tenue ; « on ne sait, dit M. Evola, si ce fut de leur faute ou de celle du public ». Il est bien possible aussi que cette publication ait déplu à l'autorité espagnole. Toujours est-il qu'il ne fut plus question de ces mystérieux « Antonielli, héritiers d'Antoniello », qui n'ont jamais imprimé autre chose, ni avant ni après, ni à Palerme ni ailleurs. Leur marque est aussi remarquable de composition que d'exécution. Dans un écusson ovale, décoré de mascarons, s'élève un palmier autour duquel se pressent des serpents et des grenouilles, qui semblent vouloir lui donner l'assaut. Une banderole, enlacée dans les rameaux de l'arbre, porte cette devise : *Il vostro maligno non giova nulla*, Votre malice ne sert de rien. Ces deux volumes, comparables aux plus beaux Aldes, sont d'une rareté insigne.

L'impression élégante et correcte du livre de M. Evola fait honneur à M. Lao de Palerme, qui se montre fidèle aux traditions des habiles typographes siciliens dont il a imprimé l'histoire.

II

Parmi les ouvrages de polémique religieuse publiés dans le xvie siècle, il n'en est pas de plus rare que ceux de Bernardino Ochino de Sienne (1487-1565), ex-général des capucins apostat. Cette rareté s'explique par ce fait curieux, que les écrits d'Ochino ont été proscrits non seulement par les catholiques, mais par les protestants, qu'il compromettait en poussant aux plus extrêmes conséquences l'application du principe de libre examen. Il fut le chef d'une secte qui lui survécut quelques années. et dont il est fait mention dans quelques livres de la seconde moitié du xvie siècle, notamment dans un « Discours du saint sacrement de mariage..... contre les hérésies et médisances des Calvinistes, Bezeans, *Ochinistes* et Melanchtoniens », par Emond Auger, de la Compagnie de Jésus. *Paris*, *Gabr. Buon*, 1573, pet. in-8°. Un exemplaire de ce volume rare figurait sous le n° 89 dans le dernier catalogue de M. Fontaine.

Le fameux Richard Simon cite souvent Ochino dans ses *His-*

toires critiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, et semble lui attribuer une autorité égale à celle des Pères de l'Eglise.

Deux pamphlets d'Ochino, traduits de l'italien en français, ont été adjugés récemment, l'un 900 francs, l'autre 1500 à la vente Turner. Le premier est intitulé : « Apologues, esquels se découvrent les abus, foliés, superstitions, idolâtries et impiétés de la synagogue du Pape, traduits de l'italien par G. Gérard. *s. l.* (Genève), 1554. Cette version française est encore plus rare que l'original, car elle a échappé à Brunet et à tous les autres bibliographes. L'autre pamphlet est un « Dialogue sur le purgatoire », *s. l.* (Bâle) par Antoine Cercia, 1559, traduction du *Dialogo del Purgatorio*, qui avait paru en 1556. Cette version est également rarissime; on n'en connaît jusqu'ici que deux exemplaires, celui qui vient de passer à la vente Turner, et un autre à la Bibliothèque nationale. Elle vient d'être réimprimée d'après ce dernier exemplaire, avec une reproduction du portrait d'Ochino en costume de ministre réformé, et une notice sur sa vie. Le tout forme un volume in-16 de XLVII et 186 pages, fort bien imprimé par M. Darantière de Dijon, et tiré à 350 exemplaires sur papier (dit) de Hollande, un sur peau de velin, un sur parchemin, 5 sur Chine, et 5 sur papier Whatman (1).

Dans ce dialogue, l'auteur se met en scène sous le nom de *Théodidacte*, disciple de Dieu. Il se suppose prisonnier de l'Inquisition, accident dont il eut toujours grand soin de se garer dans la vie réelle. Des moines de différents ordres viennent tour à tour disputer avec lui sur le Purgatoire et les Indulgences, et naturellement se font battre à plate couture. En niant absolument l'existence du Purgatoire, Ochino allait déjà plus loin que Luther, qui disait seulement que les preuves de cette existence n'étaient pas tout à fait convaincantes, mais que néanmoins il y croyait.

Ochino a composé plusieurs autres ouvrages, dont voici les principaux :

Predige di B. Ochino di S., *Genève*, 1543, 4 vol. in-8°, et *Bâle*, 6 vol. C'est un recueil de sermons prêchés par lui en Italie, avant sa rupture avec Rome. Il en existe une traduction française, sous le titre de « Sermons très utiles de M. Ochin ». On.

(1) Dialogue de M. Bernardin Ochin, Senois, sur le Purgatoire.... *Librairie générale*.



y remarque qu'Ochino s'exprime avec une entière liberté sur les points controversés entre les catholiques et les réformés. Bayle (Dict., v° *Ochin*) loue fort ce grand courage, mais ajoute malignement : « Resterait à savoir si ces sermons avaient bien été prononcés en Italie, tels qu'ils ont été imprimés en Allemagne ».

Commentaires sur les Épîtres de S. Paul (en italien, et traduits en latin par Castalion), in-4° et in-8°. Augsbourg et Genève.

A Tragedy, or dialogue of the injust usurped primacy of the bishop of Rome.... (Londres, 1549). C'est une traduction de plusieurs pamphlets dialogués contre la cour romaine, publiée pendant le séjour qu'Ochino fit en Angleterre, de 1547 à 1553. Lucifer et Béelzébut y figurent comme avocats du catholicisme.

Un autre recueil de sermons, traduits en anglais et publiés à la même époque.

Labyrinthi (Bâle, 1561) : c'est une série de dissertations sur les questions du libre arbitre et de la nécessité qu'il déclare insolubles, comme l'indique ce titre.

B. Ochini S. Dialogi XXX... (traduit en latin par Castalion d'après l'original italien manuscrit), Bâle, 1563. Cet ouvrage souleva contre lui les ministres des Églises réformées de Genève, Zurich, Bâle, etc., et détermina son expulsion de la Suisse. Il y met en scène un chrétien et un juif disputant sur les mystères de la Trinité; de la Redemption,etc, et l'avantage reste au juif incrédule, bien que l'auteur fasse semblant de conclure contre lui. Dans un autre dialogue relatif au mariage, il paraît approuver, ou du moins tolérer la polygamie dans certains cas urgents. Il faut reconnaître à sa décharge, avec Bayle, qu'Ochino, alors âgé de de soixante-seize ans, semblait personnellement bien désintéressé dans la question.

La notice sur Ochino, placée en tête de la réimpression du « Dialogue sur le Purgatoire », le montre trop en beau. On peut consulter utilement, sur cet étrange apôtre de la Réforme, l'article très détaillé que lui a consacré Bayle. Tout en le défendant comme libre penseur, il ne lui épargne pas les railleries, notamment à propos de la *femelle* dont l'ex-capucin avait *fait provision*, quand il s'enfuit d'Italie à Genève. C'était à tout prendre, un assez vilain homme, qui s'était jeté dans la Réforme, moins par conviction que par dépit de n'avoir pu obtenir un chapeau

de cardinal. Calvin, qui l'avait d'abord accueilli à bras ouverts, le prit en grippe quand il le connut mieux ; et, si Ochino étai resté à Genève, probablement *il lui en aurait cui* comme à Servet. Rejeté par les chefs des Réformés pour ses doctrines immorales et impies, il eut l'idée d'écrire contre eux au profit, et, bien en tendu, aux dépens de l'Église Romaine, et s'en ouvrit au cardinal de Lorraine,qui le repoussa avec mépris. Il se réfugia alors en Pologne, et en fut presque aussitôt chassé par les catholiques. Honni et traqué ainsi de toutes parts, il mourut misérablement en Moravie. Son sort présente une analogie frappante avec celui de Giordano Bruno, comme lui moine apostat, calviniste et finalement panthéiste. Mais Bruno a sur lui l'avantage d'avoir su bien mourir.

III

Dans un livre nouveau et d'une lecture généralement agréable, les *Souvenirs d'un voyage dans le nord de l'Espagne* de M. Loui Lande (1), nous recommandons particulièrement aux bibliophiles le récit navrant des infortunes d'un de leurs confrères, le Navarrais don Juan Delmas, pendant la dernière guerre civile. « Imprimeur de son état, il avait compris le métier à la façon des grands travailleurs du XVI[e] siècle, des Alde, des Estienne Il avait vécu dans sa jeunesse à Paris, suivi les cours de Sorbonne, recueilli ensuite dans les Flandres un grand nombre de tableaux espagnols, quantité de livres et d'objets intéressant l'histoire de l'Espagne et du pays basque. Devenu riche, il s'était fait construire un castel dans les environs de Bilbao, tout exprès pour loger ses collections. « Ma bibliothèque, disait-il dernièrement à M. Louis Lande, était mon plus beau joyau... 6000 volumes tous plus ou moins rares et longuement cherchés; 42 incunables; les *Décrétales de Venise*, avec la date de 1477, sorties des presses de Thénison; les 53 chroniques d'Espagne, imprimées en lettres gothiques de deux couleurs par Juan del Canto, à Medina del Campo, par ordre de la grande Isabelle; le *Très-heureux voyage du roi Philippe II dans les terres basses d'Allemagne*, par le P. Estrella, le récit de l'expédition d'El Cano par un de ses compagnions, volume écrit en espagnol et

(1) Paris, Didier et C[e], in-12 de 376 p.



imprimé à La Rochelle en 1507. Combien d'autres encore ! Puis un grand nombre de manuscrits inédits : le *Libro de las buenos andanzas et fortunas* de Lope Garcia de Salazar (1), la Chronique de la maison de Bizcaye, par Padilla, une *Chronique du Guipuzcoa*, par Zaldivias !... Mon rêve était de me retirer définitivement des affaires, d'aller jouir en paix de mes trésors... »

Mais ce rêve ne devait jamais se réaliser. La guerre vint, puis le siège. Don Juan Delmas, appartenant à l'opinion libérale, prit une part honorable à la longue et heureuse défense de Bilbao. Mais un jour, du haut des remparts, « il vit les flammes s'élever de certain côté où il ne portait jamais les yeux qu'en tremblant : » les assiégeants avaient mis le feu à son château. Pour comble de malheurs, les amateurs étaient rares parmi les carlistes ; sauf un très petit nombre d'objets volés, tout périt dans les flammes... Une telle infortune mérite assurément toutes nos sympathies, mais don Juan Delmas semble avoir agi dans cette affaire avec toute l'insouciance espagnole, en négligeant de mettre à l'abri dans Bilbao ses livres et bibelots les plus précieux. La précaution était d'autant plus indispensable, que les libéraux en campagne ne valaient guère mieux que leurs adversaires. On voit par les description de M. Lande, qui a parcouru le pays peu de temps après la fin des hostilités, qu'un des partis laissait rarement debout ce que l'autre avait épargné. Aussi les *châteaux en Espagne*, surtout dans cette malheureuse Espagne du Nord, jonchée de ruines, sont plus que jamais du domaine de l'utopie.

IV

Nous empruntons à une notice publiée dernièrement dans le *Journal officiel* quelques détails intéressants sur l'édition in-128 du Dante, qui a figuré à l'Exposition universelle.

Ce volume de 500 pages, imprimé à Padoue par les frères Salmin, n'a que cinq centimètres de haut sur trois et demi de large. Les caractères sont les plus minuscules qui aient été et probablement seront jamais employés dans aucune imprimerie.

(1) Ce livre « des aventures heureuses et contraires » fut composé vers 1470 par Lope de Salazar, alors plus que septuagénaire, dans le donjon où l'avait traîtreusement emprisonné son fils ; une *aventure contraire*, s'il en fut jamais.

Les Italiens auront ainsi la gloire, si c'en est une, d'avoir donné la plus petite édition de leur plus grand poète, et aussi la plus grande, celle publiée à Milan chez Mussi en 1809, en trois volumes *éléphant in-folio*. Avant cette dernière édition de Padoue, la plus microscopique était celle in-64 de Pickering (1822-23), qui fait partie d'une collection de petits volumes justement appréciés des amateurs pour la finesse et la netteté des caractères. Malgré leur exiguïté extrême, ces volumes, de même que le charmant *Phèdre* in-64 de l'Imprimerie Royale, le Tite-Live elzévir de 1678 et quelques autres livres anciens, peuvent être lus aisément par beaucoup de personnes, même à l'œil nu, tandis que le nouveau Dante ne peut être que difficilement déchiffré, avec l'aide des plus fortes loupes.

Le rédacteur de la notice du *Journal officiel* dit que *vers* 1830, MM. Didot firent fondre les caractères les plus petits qui eussent été employés jusque-là. Il a sans doute voulu parler de ceux qui ont servi pour le joli Horace in-64 publié en 1828 par notre regretté collaborateur Ambroise-Firmin Didot, avec une préface de M. Filon. Si microscopiques qu'ils soient, ces caractères peuvent être lus assez facilement avec des lunettes ordinaires, *admoto vitreo oculis supplemento*, comme dit élégamment la préface.

On aurait pu s'en tenir là; mais en 1834 le typographe italien Farina fit fondre des caractères encore plus exigus, dits *occhio di mosca* (œil de mouche). La même année un autre imprimeur produisit les caractères *milanine*, le *nec plus ultrà* de la ténuité, mais dont l'emploi fut jugé impraticable. Ceux de Farina furent acquis par le libraire Milanais Grecco, qui eut le premier l'idée de s'en servir pour une edition du Dante, avec le concours de l'illustre historien Cantù. Ce travail, commencé en 1850, demeura inachevé; compositeurs et correcteurs y perdaient les yeux. Enfin, à la mort de Grecco (1872), son fils reprit son projet, et traita avec les frères Salmin, qui commencèrent l'impression en 1873. Interrompue à diverses reprises, cette édition n'a pu être terminée que bien juste pour l'Exposition universelle. Il était impossible d'y travailler longtemps de suite, et d'en exécuter plus de vingt-cinq à trente pages par mois. Les noms de l'imprimeur et du correcteur sont inscrits sur le titre; tous deux n'ont que trop bien mérité cet honneur, surtout le premier, dont la vue reste, dit-on, gravement compromise.

[redacted]

Il a été tiré de ce volume ultra-microscopique un millier d'exemplaires pour la vente, et les caractères ont été détruits. C'est un tour de force qui ne sera sans doute jamais renouvelé, et il n'y a guère lieu de le regretter.

V

Une notice bibliographique de M. Pons, jointe à une édition récente de *Daphnis et Chloé* (traduction d'Amyot complétée par Courier), fournit sur les principales éditions grecques et françaises du roman de Longus des indications intéressantes, qui toutefois demandent à être rectifiées sur quelques points.

On sait que l'édition *princeps* du texte grec est celle de Florence, pet. in-8°, 1598, dont un bel exemplaire relié par Capé n'a pourtant été vendu que 43 fr. en 1877, tant les incunables sont délaissés aujourd'hui ! Parmi les autres éditions de ce texte il faut citer : celle de Dutens (*Paris*, 1776), tirée à 200 exemplaires; celle grecque latine en 2 vol. in-8°, publiée la même année avec les prolégomènes et les commentaires par trop diffus de Villoison, qui occupent les quatre cinquièmes des deux volumes; l'édition in-4° donnée par Coray (P. Didot, 1802) avec les figures des Prudhon et Gérard qui avaient déjà servi pour l'édition française de 1800; puis les deux éditions données par Courier, avec le célèbre fragment restitué; celle de *Rome*, 1810, tirée seulement à 51 exemplaires, et celle de *Paris*, 1829. Les textes réputés les plus corrects sont : d'abord celui qui fait partie du volume des *Erotici græci scriptores* dans la Bibliothèque grecque de notre regretté collaborateur Ambroise-Firmin Didot (1856), et celui de l'édition in-32 du Dr Nic. Piccolos (*Paris, Lainé et Savard*, 1866).

L'édition *princeps* de la traduction d'Amyot (*Paris, Sertenaz*, 1559, pet. in-8° de 84 ff.) est présentement introuvable. Viennent ensuite : celle de 1578 (in-16, *J. Parens*), avec « le Début de Folie et d'Amour » de Louise Labé, dont un exemplaire a été adjugé 89 fr. à la vente Coste, et monterait bien plus haut aujourd'hui ; les deux éditions in-12 données en 1596 et 1609 par Anth. du Breuil, avec les « Gayetez champêtres du seigneur Gauchet », un seigneur des plus guillerets. La traduction de Mar-

cassus (*Paris*, *Toussaint du Bray*, 1626) n'a d'autre mérite que d'aborder de front les passages scabreux atténués par Amyot ; mais ce volume est justement recherché pour les jolies figures de Crisp. de Pas. Il faut encore mentionner les deux éditions de la version d'Amyot, données en 1712 et 1716 par les héritiers Cramoisy, avec les compositions de Scotin dont s'inspira le Régent, ou plutôt son maître A. Coypel. Vient ensuite la fameuse édition de 1718, dont un exemplaire a été payé 2150 fr. à la vente Turner. Il est probable que celui de Mgr le duc d'Aumale, acheté 655 fr. à une des ventes Techener, et qui contient les notes manuscrites de Lancelot, atteindrait aujourd'hui un prix fabuleux, si toutefois les vrais prix *fabuleux* ne sont pas les prix relativement modestes d'autrefois. A cette occasion, nous ferons remarquer qu'il existe plusieurs exemplaires avec ces annotations calligraphiées. L'un d'eux, relié en maroquin olive par Padeloup, a longtemps appartenu à un de nos amis intimes, qui l'avait payé 45 fr. Ils sont passés ces jours de fêtes, pour les bibliophiles non millionnaires!

Nous mentionnerons encore, à propos de cette édition de 1718, une circonstance importante, qui a échappé à M. Pons. C'est qu'il existe sous cette date deux éditions différentes, bien qu'assez faciles à confondre. Toutes deux ont les figures du Régent en belles épreuves, mais les fleurons ne sont pas les mêmes. De plus, l'une a 164 pages, l'autre seulement 159. L'édition de 1745, qui contient les figures du Régent retouchées et les culs-de-lampe de Cochin, a été copiée page pour page et ligne pour ligne sur l'édition de 159 pages.

Nous signalerons encore l'édition de 1800 (*Didot*, gr. in-4°) avec les premières épreuves des figures de Prudhon et Gérard. C'est un beau livre, mais d'un format bien majestueux pour une telle œuvre. On peut en dire autant, *à fortiori*, de l'édition *in-folio* (!) donnée par M. Hetzel en 1862, avec les compositions de feu Léopold Burthe, qui ne sont pas sans mérite. Citons enfin plusieurs jolies éditions modernes, d'un format mieux approprié à cette production mignonne et mignarde : d'abord celle de Leclère, 1863, remarquable surtout par la jolie préface signée Ch. G. de L.; initiales qu'on soupçonne être celles d'un grave professeur, homme de goût autant que de savoir, pratiquant à l'occasion le précepte d'Horace : *Dulce est desipere in loco:* celles

[redacted]

de MM. Lemerre et Jouaust (1872), et enfin l'édition Quantin in-32 (1878), qui contient la notice de M. Pons. Cette dernière édition est élégamment imprimée avec encadrements et vignettes en couleur dans le style étrusque, d'un effet très original.

B[on] Ernouf.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— M. J. Alexandre Schmit, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, mort subitement à Paris, le 5 janvier, était né le 2 février 1819, à Château-Salins, où il fit ses études. Entré au séminaire de Nancy il fut envoyé, ensuite, à l'Université catholique de Louvain pour suivre les cours de théologie, mais ses penchants n'étant pas pour l'état ecclésiastique, il abandonna cette carrière où ses qualités personnelles auraient pu lui assurer des succès. Entré, plus tard, à la Bibliothèque nationale comme simple surnuméraire, la part active et érudite qu'il prit à la confection du catalogue lui valut la décoration de la Légion d'honneur. Collaborateur assidu de la *Revue catholique* de Louvain, il y combattit les doctrines révolutionnaires et publiait encore au mois de septembre un article sur *la Souveraineté des bêtes*; il avait aussi commencé une étude sur les abbayes Lorraines pour *la Semaine religieuse* de Nancy. La société d'archéologie lorraine recevait souvent de ses travaux archéologiques et bibliographiques. Depuis plusieurs années il préparait une nouvelle édition avec commentaires des œuvres publiées et inédites, de Laurent Gilbert, le célèbre poète satirique, son compatriote.

— Au South Kensinghon Museum, à Londres, on vient de retrouver un exemplaire d'Horace, qui est celui-là même que lisait le célèbre Jean de Witt, le grand pensionnaire de Hollande, lorsqu'il fut assassiné par la populace. C'est M. James Geddes, auteur d'une histoire de l'administration de ce même Jean de Witt, qui a fait la trouvaille. On ignore comment ce volume a pu parvenir dans la collection anglaise; mais l'authenticité est, paraît-il, hors de doute.

— On sait qu'un Congrès littéraire se tiendra, l'année prochaine, à Lisbonne, où cette solennité coïncidera avec la célébration du 3e centenaire de Camoëns. Cette décision a été prise sur la proposition de M. Da Costa Correa Leite.

Le Portugal n'a décidément pas à se plaindre du Congrès international qui, comme nous l'avons dit, a nommé son roi, Dom Luis 1er, membre de sa commission d'honneur sur la proposition d'un des littérateurs les plus distingués du Brésil, M. de Santa Anna Néry.

Ajoutons que c'est encore à Lisbonne que se tiendra, à la même époque, le Congrès géographique.

— Le nom d'Antonio Pecatello de Palerme mérite d'être conservé parmi ceux des plus illustres bibliophiles.

En 1455, il app it que Pogge voulant acheter une maison de campagne aux environs de Florence, cherchait à vendre, pour compléter la somme nécessaire à cette acquisition, un manuscrit des œuvres de Tite Live estimé cent vingt écus d'or. Pecatello s'empressa de vendre une métairie et en échangea le prix contre le précieux manuscrit de Tite Live.

Le souvenir de cet honorable marché s'est conservé dans une lettre latine de Pecatello à Alphonse roi d'Aragon, dont M. Delandine a donné la traduction.

« Sire, vous m'avez écrit de Florence que les œuvres de Tite Live écrites en belles lettres sont à vendre, et qu'on en veut cent vingt écus. Je supplie Votre Majesté de me faire parvenir cet auteur, dont l'ouvrage mérite le nom de *Roi des livres*. Je désire savoir de votre amitié qui fait un meilleur marché du seigneur Pogge ou de moi, lui pour acheter une métairie vend Tite Live et moi qui pour l'acheter vend la mienne. Votre bonté pour moi me persuade que vous ne dédaignerez pas cette demande, peut-être trop familière. Portez-vous bien Sire et triomphez. »

— M. Frédéric Baudry a été nommé administrateur de la Bibliothèque Mazarine, en remplacement de M. Silvestre de Sacy, décédé.

— M. Alfred Franklin, notre collaborateur, a été nommé sous administrateur de la Bibliothèque Mazarine.

— M. A. Molinier, ancien elève de l'école des Chartes, a été nommé employé à la Bibliothèque Mazarine.

NOUVELLES LETTRES
DE PÉTRARQUE
SUR L'AMOUR DES LIVRES

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS, D'APRÈS L'ÉDITION FRACASSETTI, COLLATIONNÉE AVEC LES TROIS MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (1).

Aux cardinaux de Talleyrand, et de Boulogne.

Il demande la permission d'aller à Vaucluse pour remplacer le gardien de sa bibliothèque (2).

Celui qui fut la première terreur des Carthaginois, Marcus Atilius Régulus, soutenant en Afrique les grands intérêts compromis de la République, ne rougit pas en demandant un congé au Sénat d'alléguer pour cause dans sa lettre que son métayer, qui lui cultivait quelques arpents d'un champ aux portes de Rome, venait de mourir. Pourquoi rougirai-je moi, simple particulier, n'ayant rien à démêler avec les affaires publiques, de vous demander à vous, qui êtes tous

(1) Pétrarque est de tous les écrivains celui qui a été le plus maltraité par les éditeurs. Ses œuvres latines en général ne sont pas lisibles. M. Fracassetti a publié à Florence en 3 volumes in-8, 1859-1863, les *Lettres familières* de Pétrarque. Des vingt-quatre livres dont se compose ce recueil, huit seulement étaient connus. Les seize autres dormaient dans la poussière des bibliothèques. M. Fracassetti a eu la généreuse pensée de les en tirer. Le monde lettré doit lui en être reconnaissant. Malheureusement les manuscrits de Florence, qui l'ont dirigé dans son travail, laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la correction. Les manuscrits de la Bibliothèque nationale que nous avons consultés nous ont permis de relever de nombreux contre-sens.

(2) Les cardinaux de Talleyrand et de Boulogne, protecteurs de Pétrarque, l'avaient fait venir de Vaucluse à Avignon pour le présenter et le recommander au pape Innocent VI, nouvellement élu. La mort de son métayer, gardien de sa bibliothèque, le força de retourner précipitamment à Vaucluse.

deux l'ornement de l'Église, un congé pour le même motif, attendu que mon métayer, qui n'est point inconnu de vous et qui me cultivait également quelques arpents d'un champ aride, est mort hier? Je ne crains pas que l'un de vous me fasse maintenant la réponse que le Sénat fit alors à Régulus en m'ordonnant de poursuivre mon entreprise et en me promettant de prendre soin du champ abandonné. Le champ de Régulus était à Rome ; le mien est à la fontaine de la Sorgues, lieu qui n'est connu de vous que par ouï-dire. En outre, j'ai un plus grand motif d'inquiétude. Je n'envisage pas seulement comme Régulus une terre inculte ; mais de même que cet autre marteau de l'Afrique, Cnéus Scipion, du fond de l'Espagne, où il obtenait de brillants succès, demanda un congé sous prétexte qu'il manquait une dot à sa fille, de même pour réunir à moi seul les raisons de ces deux illustres généraux, je sens qu'il manque un gardien à ma bibliothèque que j'ai adoptée pour fille.

Mon métayer était un homme rustique, mais doué d'une prévoyance et d'une urbanité plus que civiles. Je crois que la terre n'a point produit un être plus fidèle que lui. Bref, à lui seul il compensait et il tempérait par son rare dévouement la méchanceté et la perfidie de tous mes serviteurs, dont je ne me plains pas seulement tous les jours de vive voix, mais dont je me suis même plaint quelquefois par écrit. Aussi lui avais-je entièrement confié ma personne, mes biens et tous les livres que je possède en France. Quoique j'eusse une grande variété de volumes de tout genre et que les plus petits fussent mêlés avec les plus grands, en revenant après une longue absence, qui quelquefois avait duré trois ans, je n'ai jamais rien trouvé non-seulement de dérobé, mais même de déplacé. Cet homme sans lettres était grand ami des lettres, et il gardait avec un soin jaloux les livres qu'il savait m'être les plus chers. Il était même parvenu par une longue habitude à connaître de nom les ouvrages des anciens et à distinguer parmi eux mes opuscules. Il était tout rayonnant de joie chaque fois que,

suivant l'usage, je lui mettais quelque livre dans les mains; il le pressait contre sa poitrine en soupirant, souvent il nommait à voix basse l'auteur du livre, et, chose étonnante! au seul toucher et au seul aspect des livres, il se croyait devenu plus savant et plus heureux.

Ce gardien de mon bien, avec qui j'avais coutume de partager mes travaux depuis près de trois lustres, qui était pour moi comme un prêtre de Cérès et dont la maison me rappelait le temple de la Bonne Foi, que j'ai quitté il y a quelques jours pour obéir à vos ordres, et que je croyais avoir laissé légèrement malade, ce serviteur, dis-je, *déjà vieux*, *mais*, comme dit Virgile, *d'une vieillesse verte et vigoureuse* (1), m'a quitté hier au soir pour passer au service d'un meilleur maître. Celui-ci lui accordera après tant de fatigues corporelles le repos de l'âme. C'est la seule chose qu'il a demandée au Seigneur, il en a besoin; Christ, ne la lui refusez pas, afin qu'il habite non dans ma maison, mais dans la maison du Seigneur pendant tous les jours de sa vie qui a cessé d'être mortelle, afin qu'il exécute non ma volonté mais celle du Seigneur, et qu'il visite son temple et non mon champ, où durant plusieurs années il a exercé son corps endurci au froid et à la chaleur. Fatigué sous moi, qu'il se repose sous vous, je vous en prie; il est allé à vous par votre ordre, délivré de son ancien ergastule (2). Un de mes serviteurs qui par hasard l'avait vu mourir, m'a apporté cette triste nouvelle en toute hâte et est arrivé vers moi au milieu de la nuit, en m'annonçant qu'il avait expiré en m'appelant souvent par mon nom et en invoquant avec larmes le nom du Christ. J'ai été très-peiné et je l'aurais été davantage si l'âge du défunt ne m'eût fait prévoir depuis longtemps que ce malheur me menaçait (3). Il faut donc que je parte; permettez-le-moi, je vous

(1) *Enéide*, VI, 304.

(2) Prison pour esclaves.

(3) Ce modèle des serviteurs, dont Pétrarque parle toujours avec éloge dans ses lettres, se nommait Raymond Monet, de Clermont. En

prie, très glorieux pères, accordez un congé à votre suppliant, inutile à la ville, nécessaire à la campagne où il est plus inquiet de sa bibliothèque que de son champ. Je vous souhaite une vie tranquille et heureuse.

Avignon, le 5 janvier.

A Barthélemy Carusio, augustin, évêque d'Urbino.

Sur une compilation des œuvres de saint Augustin.

Comme il convenait à votre profession, vous avez recueilli en un gros volume les pensées de saint Augustin par lettre alphabétique (1). Travail plus pénible que glorieux. En cela j'admire que vous ayez consenti, par zèle pour l'intérêt public, à abaisser votre génie, capable, si je ne me trompe, d'entreprendre de plus grandes choses. Ce livre, dont l'achèvement était souhaité, a eu, comme il convenait, un résultat heureux. Vous avez plu par là au pape Clément (2), homme très lettré, mais très occupé et pour cela très avide de pareils abrégés. Il vous a nommé pontife de votre patrie, en vous faisant concevoir de plus hautes espérances (quoique connaissant votre modestie, votre humilité et votre amour du sol natal, je ne sache point si vous pouvez rien espérer, je ne dis pas de plus élevé, mais de plus agréable parmi ces grandeurs des choses qui passent) et, vous lançant d'un travail dans un autre, il vous a commandé de faire sur saint Ambroise (3) ce que vous avez fait sur saint Augustin. Vous

souvenir de lui, Pétrarque, dans son testament, légua à ses deux fils sa terre de Vaucluse.

(1) En voici le titre : *Milleloquium sancti Augustini, sive insigniores sententiæ ex sancti Augustini operibus collectæ et ordine alphabetico digestæ, autore Bartholomæo Urbinensi, Augustiniano.*

(2) Clément VI.

(3) Le recueil des pensées de saint Ambroise a paru également sous ce titre : *Ambrosianum, sive insigniores sancti Ambrosii sententiæ ex ejusdem operibus collectæ, antore Bartholomæo Urbinate, ordinis fratrum Eremitarum sancti Augustini.*

obéirez, car vous avez déjà commencé cette tâche, et vous l'achèverez, je l'espère, s'il plaît à Dieu, avec autant de facilité que de bonheur. Vous obéirez, dis-je, si je vous connais bien, pour devenir non pas plus élevé mais plus reconnaissant. Quoique vous soyez content de votre sort et que le désir d'une situation plus haute ne vous touche pas, il sied à un esprit droit de se montrer aussi reconnaissant de ce qu'on lui a offert sans qu'il le demande que de ce qu'il a souhaité et sollicité. Car dans toute faveur ce qu'on doit considérer le plus, c'est l'intention de celui qui donne. Mais je reviens à votre saint Augustin et à vous.

Vous m'avez prié de vous adresser quelques vers à mettre à la fin de ce grand ouvrage que vous avez construit de vos sueurs avec les pierres et la chaux de cet opulent père de famille, et que vous avez préparé pour le pape actuel, mais bien plus pour la postérité. Je vous ai obéi de mon côté, n'ayant rien à vous refuser, et quoique depuis longtemps les Muses me dedaignent et que des soucis tout autres me préoccupent, vos prières ont rappelé mon esprit détourné de cette étude. Je vous envoie donc quelques vers élégiaques et, si vous préférez, autant d'hexamètres sur le même sujet. Servez-vous de tous les deux ou de ceux que vous voudrez. Vous verrez que les uns et les autres ont été composés à la hâte et improvisés. Votre messager mesurait avec moi les syllabes, de sorte qu'il n'y en avait point de si brève qui ne lui parût très longue. Adieu (1).

(1) Barthélemy Carusio ajouta les deux sixains susdits à la fin de son recueil où nous sommes allé les chercher. En voici la traduction :

PREMIER SIXAIN.

Augustin, je me promène avec amour autour des fontaines et des prairies verdoyantes de ton génie. Si ce travail peut procurer du repos à nos arrière-neveux, il est pour moi un délassement agréable. La postérité studieuse s'y abreuvera d'eaux salutaires, elle y cueillera avec empressement des guirlandes de fleurs.

DEUXIÈME SIXAIN.

Un citoyen d'Urbino, nommé Barthélemy, visite avec amour les fontaines

A Jean Triccotistrino, bibliothécaire du pape Clément VI.

Il projette une édition revue des œuvres de Cicéron.

Me souvenant de votre demande et n'oubliant pas ma promesse, je pars pour l'Italie, *Italiam vado*, ou, pour ne point m'exposer à la querelle grammaticale qu'Atticus dans ses lettres suscite à son Cicéron, *in Italiam vado*. Oui, je sais et je me rappelle que vous m'avez prié souvent de mettre en ordre les œuvres de Cicéron et d'y répandre, comme vous le dites, la clarté de quelques étincelles (1). Enfin pour que vos prières fussent inéluctables vous avez fait en sorte que le pontife romain, qui, témoin de votre zèle, vous a confié la garde honorable de sa bibliothèque (comme jadis nos empereurs Jules César et César Auguste confièrent ce soin à Marcus Varron et à Pompéius Macer, et comme le roi d'Égypte, Ptolémée Philadelphe, en chargea Démétrius de Phalère), emploi tout à fait digne de votre talent, vous avez fait en sorte, dis-je, qu'à mon départ le pontife romain m'indiquât avec bonté ses intentions sur ce point.

Que faire? On connaît ces vers, quoique d'un poète inconnu : *Prier est dans les chefs une manière violente de commander, et le puissant supplie comme avec une épée nue.* J'obéirai si je puis, car il est nécessaire d'obéir au pape, et il est agréable de vous plaire; par contre il serait dur de mépriser vos prières et impie de négliger ses ordres. Tout dépend de la façon dont la fortune me favorisera pour trouver les manuscrits corrects que vous désirez. Car vous qui connaissez par expérience le vice de notre siècle, vous savez combien l'on est pauvre de ces sortes de choses, tandis

de ton génie, Augustin, et les vertes prairies de ton éloquence, afin que son travail procure du repos à nos arrière-neveux. La postérité studieuse s'y abreuvera d'eaux salutaires, elle y cueillera des bouquets de fleurs.

(1) Par des annotations.

qu'on amasse au prix de tant de soucis et de fatigues des richesses inutiles et superflues, que dis-je? extrêmement dangereuses et funestes. De mon côté, je déploierai une diligence et un zèle infatigables. Et pour que vous ne m'accusiez point de retard, sachez que pour réparer mes forces affaiblies par la maladie, je resterai jusqu'à l'automne dans ma solitude, à la fontaine de la Sorgues, craignant d'exposer à un long voyage mon corps encore débile. Alors mes forces ayant augmenté, s'il plaît à Dieu, et les chaleurs ayant diminué, je me mettrai en route. Pendant ce temps plût au ciel que vous pussiez savoir avec quel plaisir je respire, errant seul en liberté parmi les monts et les bois, parmi les fontaines et les fleuves, parmi les livres et les plus grands génies de l'humanité, et comme *m'avançant* avec l'Apôtre *vers ce qui est devant moi* (1), je m'efforce d'oublier le passé et de ne point voir le présent. Adieu.

A Jean de Certaldo dit Boccace.

Du Commentaire de saint Augustin sur les psaumes.

Vous m'avez comblé de joie par un présent magnifique et rare. Je naviguerai désormais en toute sécurité sur la mer de David, j'éviterai les écueils et je ne serai point effrayé par les flots des mots ni par le choc des pensées qui se brisent. J'avais coutume de m'avancer en pleine mer à l'aide de mes propres forces, et tantôt agitant les bras, tantôt porté sur une planche fournie par le hasard, je tenais en équilibre à travers les flots courroucés mon esprit fatigué; mais souvent sentant que j'allais être submergé, je m'écriais comme saint Pierre : *Seigneur, sauvez-moi!* et, comme lui, grâce à la main que le Christ tend aux suppliants, je me relevais. Au milieu de cette mer agitée, vous m'avez envoyé une nef très solide et un pilote habile, saint Augustin d'un génie divin. Cet ouvrage immense, divisé ordinairement

(1) Saint Paul, *Épître aux Philippiens*, III, 13.

en trois parties et quelquefois plus, forme plusieurs grands volumes. Vous me l'avez envoyé tout entier réuni en un seul volume. Je l'ai accueilli avec joie et étonnement, et je me suis dit : « Adieu la paresse; s'il me reste un moment de loisir, celui-ci le supprimera. Voici un grand hôte, qu'il faudra traiter à grands frais et qui ne me laissera pas dormir toute la nuit. C'est en vain que vous pâlissez et que vous vous fermez, mes yeux, il faudra veiller, il faudra passer les nuits. C'est en vain que vous vous préparez au repos, il faudra travailler. »

Je vais vous dire la vérité : pas un de mes amis n'a regardé ce volume sans admiration, ils ont tous affirmé d'une seule voix qu'ils n'avaient jamais vu un livre d'un si grand format. J'en dis autant pour ma part, moi qui ne suis pas sans me connaître en ces sortes de choses, et j'ajoute que l'ouvrage n'est pas moins important par l'abondance des pensées que par la multitude des lettres. On est confondu d'étonnement en songeant combien cet homme a été puissant par le génie et par l'étude. D'où vient cette ardeur et cette rage d'écrire chez un saint? cette connaissance des choses divines chez un esprit longtemps captivé par les séductions de la terre? ce courage à supporter le travail chez un vieillard? ce loisir chez un évêque? cette facilité à parler l'idiome romain chez un Africain, quoique de son temps, comme il l'indique clairement dans un endroit, les Africains fissent usage de la langue latine? On pourrait lui appliquer en propres termes ce qu'il a dit lui-même de Marcus Varron, d'après Térentianus (1) : *Cet homme, très docte de tout point, a tant lu, que l'on s'étonne qu'il ait eu le temps d'écrire, et il a tant écrit que personne peut-être n'a pu lire tout ce qu'il a écrit* (2). Laissant de côté les autres

(1) Térentianus Maurus, écrivain latin du deuxième siècle, auteur d'un poème sur la versification.

(2) Pétrarque a confondu ici la citation de Térentianus et le texte de saint Augustin. Le premier membre de la phrase : *Cet homme très docte de tout point*, appartient seul à Térentianus ; le reste est de saint Augustin. (*La Cité de Dieu*, VI, 2.)

monuments de son génie, ceux que je possède, et ils sont nombreux, ceux que je n'ai pas encore, ceux qu'il mentionne lui-même dans ses *Rétractations*, ceux qu'il a omis par oubli, par négligence ou parce qu'il ne les avait pas encore écrits, tous ouvrages à la lecture desquels la vie d'un homme suffit à peine, n'eût-il fait uniquement que celui-ci (1), qui ne s'étonnerait qu'il ait pu le composer? Je ne connais point d'ouvrage d'un seul homme en latin qui lui soit comparable pour la grosseur, sauf peut-être le livre du même auteur sur les Épîtres de saint Paul, qui, si mon appréciation est juste et si ma mémoire ne me trompe pas, semble contenir autant de matière, ou bien le livre considérable de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, lequel a été divisé en dix parties nommées décades, non par l'auteur, mais par la paresse dédaigneuse des lecteurs.

A ce don de votre amitié, outre la grosseur dont je parle, se joignent la beauté du livre, la forme antique et majestueuse des caractères et une foule d'ornements sévères, en sorte que lorsque j'ai commencé à jeter les yeux dessus, je ne puis, comme la sangsue altérée, les détacher que quand ils en sont pleins. Je passe souvent ainsi le jour sans manger, et la nuit sans dormir. Tout ce que votre libéralité a ajouté par là à mon unique plaisir, car je n'en ai presque pas d'autre que la lecture, ne sera pas aisément apprécié par le vulgaire, pour qui il n'y a point de plaisir en dehors des satisfactions matérielles, mais vous le comprendrez très aisément et vous ne serez point surpris que j'aie attendu avec une vive impatience l'arrivée de ce livre. Vous savez que pour qui désire ardemment, le temps le plus court est long, la promptitude est lente. Si dans Ovide un amant insensé s'exprime ainsi : *Voilà la septième nuit, espace plus long pour moi qu'une année* (2), que voulez-vous que je pense, moi, pour qui en attendant, comme dit le même

(1) Le *Commentaire sur les psaumes*.
(2) *Héroïdes*, XVIII, 25.

poète par la bouche d'un autre, *quatre fois la lune s'est cachée, quatre fois elle a reparu dans son plein* (1)? La flamme de ceux qui désirent des choses honnêtes est ordinairement plus sereine, mais non moins ardente. J'imagine toutefois que cela a été fait à dessein, non par vous qui avez mis dans cet envoi beaucoup d'empressement, mais plutôt par la fortune, afin que ce délai aiguillonnât mon désir et accrût le charme de votre présent. Ne croyez pas que la reconnaissance que je vous dois pour cela se bornera à la teneur de cette lettre ou à un seul jour, elle ne finira, soyez-en-sûr, que quand j'aurai cessé de lire et de vivre. Portez-vous bien et pensez à moi.

Au même.

Parallèle de Cicéron et de Varron.

Je vois que vos complaisances mettent mon style à bout. Je serai bien plus tôt las de vous remercier que vous ne le serez de mériter ma reconnaissance. Voilà que je reçois de vous un second livre contenant des opuscules excellents et très rares de Varron et de Cicéron. Il ne pouvait rien m'arriver de plus agréable, de plus envié, en un mot, qui me fît plus de plaisir. Ce qui a ajouté au charme du livre, c'est qu'il était écrit de votre main. Cette particularité vous a mis sous mes yeux entre ces deux grands héros de la langue latine. Ne rougissez point d'être mêlé à de grands noms et *ne regrettez pas d'avoir transcrit vous-même un livre*, comme dit le poète. Vous admirez les écrivains qu'a produits l'antiquité, mère de toutes les sciences, et vous suivez en cela votre nature, dont le propre est d'admirer ce que méprise le vulgaire et de mépriser ce qu'il admire. Il viendra sans doute un jour où vous rencontrerez des admirateurs, puisque l'envie commence déjà maintenant à vous admirer,

(1) *Héroïdes*, II, 5.

malgré la présence, cette ennemie éternelle des grands génies, qui, vous ne l'ignorez pas, a fait aux anciens beaucoup de tort, que l'âge suivant, en cela seul plus juste et plus impartial, a réparé peu à peu.

Vous avez fort bien fait de réunir deux écrivains que la patrie, le temps, le génie, l'amitié, l'étude avaient joints. Ils se sont aimés d'une affection mutuelle; ils se sont adressé beaucoup de lettres; il ont souvent parlé l'un de l'autre dans leurs ouvrages; ils ont eu tous deux un même esprit et un même maître; ils ont combattu dans les mêmes écoles; ils ont vécu dans la même république, non toutefois en partageant les mêmes honneurs, Cicéron s'est élevé plus haut. Bref, ils cohabiteront dans un parfait accord. Et, croyez-moi, vous en réunirez peu de semblables en choisissant dans tous les siècles et dans toutes les nations, quoique l'un fût plus savant et l'autre plus éloquent, au dire de la renommée. Oh ! si j'osais parler ! Mais qui des dieux ou qui des hommes, je ne dis pas me prendrait pour juge dans une si grande cause, mais entendrait sans avoir les oreilles blessées le jugement que j'oserais prononcer de mon chef? Eh bien, puisque tel est mon désir, je parlerai et je vous glisserai à l'oreille gauche pour vous seul la vérité. Tous deux, je le reconnais, sont grands, mais ou l'amitié et la familiarité m'abusent, ou sous tous les rapports Cicéron est plus grand. Oh ! qu'ai-je dit? En quel lieu et sur le bord de quel abîme me suis-je avancé ? Le mot est lâché, le pas est fait, et puissé-je n'avoir pas plus à regretter mon audace que mon jugement !

A Gérard Pétrarque, chartreux (1).

Sur un manuscrit des *Confessions* de saint Augustin.

Je t'ai envoyé avec cette lettre le livre des *Confessions* de saint Augustin que je t'avais promis. Tu le croiras peut-être très correct parce qu'il m'aura appartenu, car je sais que tu

(1) Son frère.

es convaincu que je suis un homme au-dessus du commun, L'amitié, dont l'éloquence est si persuasive, te le dit à l'oreille. N'aie point une telle opinion, mon frère, de grâce, ne te trompe pas toi-même et ne te laisse pas tromper par un autre. Si c'est l'amitié qui te dit cela, elle ment; si c'est un autre, il ne me connaît pas; si c'est toi-même, je pourrais te croire, si tu ne m'aimais. Quoi donc? Rapporte-t'en sur moi à moi-même qui, tout en m'aimant, déteste mon ignorance et peux porter un jugement modéré entre la haine et l'amitié. Veux-tu connaître ce jugement? Je suis encore un homme du commun, quoique je fasse assidûment tous mes efforts pour être un homme d'élite. Si cela arrive, tant mieux, j'aurai travaillé avec succès; s'il en est autrement, j'aurai dépassé du moins par mes efforts et par ma volonté la tourbe du vulgaire. — Mais, vas-tu me dire, quand espères-tu ce résultat, si tu ne l'as pas encore atteint, puisque tu es maintenant tout ce que tu devais être? — Cher frère, il n'est point d'âge qui ne soit apte à la recherche de la sagesse et de la vertu. Il n'est jamais trop tard pour y songer. En voilà assez sur moi.

Que dirai-je de ceux qui sont reconnus savants non par une foi bienveillante, mais par un jugement vrai et impartial? L'espèce en est rare en tout temps, mais dans notre siècle elle est extrêmement rare. N'attends pas d'eux des manuscrits toujours corrigés dans la perfection. Ils s'occupent de choses plus importantes et plus louables. L'architecte ne prépare pas la chaux, mais il la fait préparer; le général d'armée n'aiguise pas les épées; le patron du navire ne rabote pas le mât ou les rames; Apelles ne sciait pas les planches, ni Polyclète l'ivoire, ni Phidias le marbre. C'est l'œuvre d'un esprit commun de préparer ce qu'emploiera un noble esprit. Ainsi chez nous les uns polissent le parchemin; les autres copient les livres; ceux-ci les corrigent; ceux-là, pour me servir d'un terme vulgaire, les enluminent; d'autres les relient et les parent extérieurement. Un esprit généreux aspire plus haut et dédaigne ces basses

occupations. Sache donc que, comme les champs des riches, les livres des savants sont souvent plus incultes que les autres, car l'abondance engendre la sécurité ; la sécurité, la paresse ; la paresse, la négligence. De même que les goutteux, se souvenant de s'être heurtés contre un obstacle même léger, ou ayant peur de le faire, débarrassent des cailloux les plus petits le chemin qu'ils ont l'habitude de fréquenter, quand les pieds sains méprisent jusqu'aux pierres pointues ; de même que les valétudinaires ferment les moindres fenêtres avec des vitres, tandis que le souffle glacé de l'aquilon caresse en plein air les gens bien portants : ainsi les ignorants qu'une syllabe ou une lettre a tenus longtemps perplexes, corrigent tout avec le plus grand soin, dans la crainte d'éprouver le même embarras, ce que négligent ceux qui se fient à leur esprit et dont les vues sont plus hautes. Je parle de ce qui se fait généralement.

Quant à ce livre, son seul aspect te montrera ce que tu dois en attendre. Il est tout neuf, sans ornement, et n'a été mordu par la dent d'aucun correcteur. Il a été copié par mon domestique que tu as vu avec moi, l'an passé, dans ton couvent, jeune homme dont la main vaut mieux que l'intelligence. Tu y trouveras une orthographe négligée plutôt que de grosses fautes. En un mot, tu rencontreras peut-être des choses qui exerceront ton entendement, mais rien qui l'arrête. Lis-le donc et médite-le. Ce livre, qui enflammerait des cœurs de glace, enflammera ton âme ardente. Tu verras qu'à l'instar de ce que la fable rapporte de Byblis (1), saint Augustin fut changé en une source de pieuses larmes. Prie-le, je t'en conjure, afin qu'il intercède pour moi auprès de Notre-Seigneur. Bref, tes larmes couleront pendant cette lecture, tu pleureras en lisant, tu te réjouiras en pleurant et tu reconnaîtras avoir trouvé véritablement dans cet ouvrage

(1) Nymphe changée en fontaine.

une parole de feu (1), *et des flèches acérées lancées par une main puissante avec des charbons dévorants* (2). Adieu.

Milan, le 25 avril, au soir.

A Lapo de Castiglionchio, professeur de droit canon à Florence

Sur un manuscrit de Cicéron.

Votre Cicéron est resté avec moi quatre ans et plus. La cause d'un si long retard est la grande rareté et la pénurie de copistes intelligents. Il en est résulté pour les études un tort considérable. Ces textes naturellement obscurs ont cessé d'être intelligibles et à la fin, entièrement négligés par tous, ils sont tombés en désuétude. Notre siècle a été privé ainsi peu à peu des fruits les plus profitables et les plus doux des lettres, des veilles et des travaux des génies illustres, et je ne saurais dire s'il existe sur la terre un bien plus précieux. Ce que je dirai hardiment, c'est que c'est la plus grande perte de notre époque, .et qu'on doit la déplorer avec plus de raison que le silence de l'oracle de Delphes, dont Lucain regrette la privation pour son siècle et qu'il considère comme un don inestimable des dieux auquel rien ne pouvait se comparer (3). Cet oracle aurait mieux fait de se taire en tout temps et de rester muet avec son Apollon, qui est convaincu non-seulement par le témoignage du Prophète *que tous les dieux des nations sont des démons* (4), mais encore par sa propre bouche. Car à quelqu'un qui lui demanda comment il se nommait il avoua, tant est grande la force de la vérité, qu'il était un démon. Assurément personne ne niera qu'il est plus dommageable d'être privé de la

(1) Psaumes, CXVIII, 140.
(2) Id. CXIX, 4.
(3) *La Pharsale*, V, 112, 113.
(4) Psaumes, XCV, 5.

douce consolation des lettres que de l'entretien d'un démon perfide et menteur. Mais laissant de côté cette plainte sur la décadence de la science, je reviens à votre Cicéron.

Ne voulant pas en être privé et ne pouvant le posséder à cause de l'incapacité des copistes, à défaut de secours étrangers, je recours à une assistance domestique, et j'apprête pour cette besogne ces doigts fatigués et cette plume rongée et usée. Voilà la manière dont je m'y suis pris pour copier. Je veux vous la faire connaître afin d'en user si vous vous trouvez dans le même cas. Je n'ai rien lu qu'à mesure que j'écrivais. — Quoi? dira-t-on, vous écriviez sans savoir ce que vous écriviez? — Il m'a suffi de savoir d'abord que c'était un ouvrage de Cicéron et de plus extrêmement rare. En avançant je rencontrais à chaque pas tant de charme et j'étais tellement entraîné qu'en lisant et en écrivant tout à la fois je n'éprouvais qu'un regret, c'est que ma plume n'allât pas aussi vite que je le désirais : car je craignais que mes yeux ne la devançassent et que, si j'eusse lu, cette ardeur d'écrire ne se fût refroidie. J'avançais donc ainsi, ma plume retenant mes yeux, et mes yeux poussant ma plume, en sorte que non seulement je pris plaisir à ce travail, mais en écrivant j'appris beaucoup de choses que je gravai dans ma mémoire. Car comme l'écriture est plus lente que la lecture, elle s'imprime plus profondément et reste avec plus de ténacité. Je l'avouerai cependant : à force d'écrire j'en étais arrivé au point que vaincu, je ne dirai pas par le dégoût (rien ne sied moins à Cicéron), mais par la fatigue des mains, je désapprouvais mon entreprise et je me repentais d'une besogne qui n'était pas la mienne. Tout à coup il me tomba sous les yeux un passage où Cicéron lui-même raconte qu'il a copié les discours de je ne sais qui, mais non les siens assurément, car c'est un homme unique, une voix unique, un génie unique. Voici ce passage : *Oui, ces discours, Cassius, que vous avez coutume de lire, dites-vous, quand vous êtes oisif, je les ai copiés moi-même*, et, suivant son habitude, plaisantant avec son adversaire, il ajoute : *pendant*

les jeux et les fêtes, pour ne jamais rester oisif (1). En lisant cela, je m'enflammai comme un soldat timide, gourmandé par la voix de son cher général, et je me dis : « Ainsi donc, Cicéron a copié les discours des autres, et tu dédaignes de copier ceux de Cicéron ? Est-ce là ton enthousiasme, est-ce là ton amour, est-ce là ton respect pour ce divin génie ? » Encouragé par ces stimulants, je me remis à l'œuvre avec une ferme résolution, et si mes ténèbres peuvent approcher des splendeurs de cette éloquence céleste, ce ne sera peut-être pas la dernière fois : car séduit par un charme inénarrable, la besogne la plus ennuyeuse de sa nature, copier, je l'ai faite avec tant d'ardeur que je ne me suis presque pas aperçu de l'avoir faite.

Maintenant donc votre Cicéron retourne enfin vers vous de bon cœur pour vous remercier de ma part. Il reste aussi vers moi sans regret : car je lui ai accordé par amitié ce que je n'aurais accordé à aucun autre écrivain, lorsque parmi tant d'épines des difficultés humaines que je ne puis arracher entièrement, parmi les soucis de tant de travaux pour lesquels la vie la plus longue est courte, j'ai dépensé mon temps à transcrire les œuvres d'autrui. J'ai fait cela peut-être jadis quand je paraissais plus riche du temps qui s'écoulait à mon insu, quoique cette richesse soit la plus incertaine et la plus fugitive de toutes. A présent mon temps est visiblement restreint, ce n'est plus le moment d'errer au hasard, il faut user d'une économie nécessaire, et plaise à Dieu qu'elle ne soit point tardive ! Mais je fais tant de cas de Cicéron que je lui ai donné une partie du peu qui me reste. Adieu.

(1) *Discours pour Cn. Plancius*, XXVII. L'interprétation de Pétrarque est fautive. Cicéron ne dit pas qu'il a copié ces discours, mais bien qu'il les a composés.

A Crotto, de Bergame, grammairien.

Il le prie de lui prêter des ouvrages de Cicéron.

Le bruit court que parmi tous les Italiens de nos jours vous avez Cicéron pour ami et pour hôte, et que vous possédez beaucoup d'ouvrages très rares de ce génie. Oh ! que vous êtes heureux d'héberger un pareil hôte! Vous êtes assurément cent fois plus heureux qu'Evandre ne le fut d'héberger Alcide. Car quelle comparaison y a-t-il entre l'éloquence de Cicéron et la force d'Hercule? *Quoiqu'il ait percé de ses flèches la biche aux pieds d'airain, rendu la paix aux forêts d'Erymanthe et fait trembler avec son arc le marais de Lerne* (1), on aura beau célébrer les travaux d'Hercule, si vous cherchez attentivement la vérité, l'un a exercé son corps, l'autre son intelligence ; l'un a été puissant par son bras, l'autre par sa langue ; l'un a dompté les monstres de la Grèce, l'autre a été chez nous le grand vainqueur du plus dangereux des monstres, de l'ignorance. Mais pour ne point tarir sur l'éloge d'un homme tant loué, ou pour ne point vous fatiguer par l'amplification d'un sujet qui vous est très connu, je passe des louanges aux prières, et quoique vous ne me connaissiez pas de vue, je vous prie, si vous ne m'en jugez pas trop indigne, de vouloir bien me faire jouir, comme il vous plaira, de la présence d'un tel hôte. Il ne craindra peut-être pas ma maison, et vous ne rougirez point d'avoir secondé mes études. Si dans cette circonstance ma plume a omis quelque chose, notre ami commun y suppléera de vive voix. Adieu.

Au même.

Sur les Tusculanes de Cicéron.

Avec quelle joie j'ai appris que mes prières avaient pénétré dans votre demeure sans rencontrer l'obstacle, je ne

(1) Virgile, *Enéide*, VI, 803, 804.

dirai pas d'un refus, mais du moindre retard, et avec quel plaisir je contemple votre Cicéron dans mes pénates, Cicéron lui-même aurait de la peine à l'exprimer. Je ne sais si c'est par un effet du hasard ou par un jugement éclairé (car je m'attends à tout de la part de votre esprit), ce manuscrit de Cicéron est principalement propre ou à faire naître en moi la pensée que j'énonçais dans ma lettre précédente ou à la river dans mon âme avec des clous de diamant. Car quoique Hercule ait parcouru en pacificateur les terres les plus éloignées, qu'il ait purgé la forêt de Némée d'un lion, la montagne d'Erymanthe d'un sanglier, le mont Aventin d'un brigand incendiaire, le marais de Lerne d'un serpent à plusieurs têtes, et qu'à raison de ces services et d'autres semblables, grâce à la reconnaissance des nations délivrées et aux ailes de la renommée, il se soit élevé, dit-on, au plus haut des cieux, néanmoins ce que notre Cicéron a fait dans ce tout petit espace d'un livre divisé en cinq parties est bien supérieur. Je le démontrerai très aisément.

La première partie anéantit la crainte de la mort, dont le rugissement terrible menace en tout lieu les mortels. La seconde partie dompte les cruelles atteintes de la douleur physique. La troisième partie étouffe le chagrin du cœur consumé par une flamme secrète. La quatrième partie déracine les passions de l'âme nombreuses et empoisonnées. Ces monstres paraîtront-ils moindres que ceux qui ont rendu Hercule fameux, parce qu'ils sont invisibles et que l'aspect des autres est terrible? Pour moi, au contraire, rien n'est plus dangereux que l'ennemi qui nuit sans être vu. Enfin la cinquième partie fait luire, comme des étoiles resplendissantes, les raisons lumineuses qui démontrent que la vertu seule suffit pour rendre la vie heureuse. A mon avis, cette partie de l'ouvrage est pour Cicéron comme le ciel, où cette intelligence sublime et surhumaine se repose après avoir dompté sur une vaste étendue tant de monstres de l'erreur.

Que les Gentils fassent donc d'Hercule tout ce qu'ils vou-

dront, moi je lui préfère notre Cicéron. Je ne l'adore pas comme un dieu, mais je l'admire et le vénère comme un homme d'un génie divin, et je m'étonne au delà de toute croyance que des savants de notre époque aient coutume de le comparer à je ne sais quels personnages grands, je n'en disconviens pas, mais qui lui sont trop inférieurs. Quoique je respecte la liberté de jugement dans les autres comme je veux que les autres la respectent en moi, je sais que mon sentiment à cet égard est tellement ancré au fond de mon âme qu'aucune force ne pourrait l'en arracher; non, quand Démosthène reviendrait des enfers et déploierait uniquement pour cela toutes les ressources de son éloquence; quand s'uniraient à lui tous les rivaux de Cicéron qui essayèrent d'obscurcir ce nom illustre par les nuages de leur envie, de son vivant, et encore plus après sa mort, lorsqu'ils n'eurent point à craindre que sa voix puissante leur répliquât, qu'ils furent soutenus par la faveur d'un ennemi cruel et sanguinaire (1) et que son trépas n'eut ni assouvi la colère ni éteint la jalousie. Je m'en rapporterai plutôt à moi-même, ou pour mieux dire à la vérité, au bruit public, à de grandes et nombreuses autorités que j'entreprendrais d'énumérer si elles n'étaient innombrables. Je citerai pourtant deux hommes grands et célèbres, non italiens, de peur que l'amour de la patrie ne rende leur témoignage suspect, mais espagnols, et pour qu'on ait plus de confiance dans leur assertion, ennemis l'un de l'autre et très divisés entre eux. Il ne sera pas hors de propos, si je ne me trompe, d'entendre comment ils sont d'accord uniquement pour faire l'éloge de Cicéron.

Annéus Sénèque, écrivain éminent, s'exprime ainsi presque au commencement du premier livre de ses *Déclamations : Tout ce que l'éloquence romaine peut opposer ou préférer à la Grèce arrogante, a fleuri vers le temps de Cicéron. Tous les génies qui ont illustré les lettres latines sont*

(1) Le triumvir Marc-Antoine, par ordre duquel Cicéron fut assassiné.

nés avec ce grand homme. Et peu après : *Je crois avoir entendu*, dit-il, *tous les orateurs célèbres excepté Cicéron. Ce qui m'a empêché de le voir, ce n'est pas le temps où il a vécu, mais la fureur des guerres civiles qui, se répandant alors par tout l'univers, me confina dans ma colonie. Sans cela j'aurais pu le voir dans ce petit vestibule où il avait coutume de déclamer, dit-il, avec deux grands enfants* (1); *j'aurais admiré ce génie, le seul que le peuple romain puisse comparer à son empire, et, ce qu'on a dit de beaucoup d'autres, mais ce qui ne doit s'appliquer qu'à lui, j'aurais entendu sa parole vivante.* Et Quintilien, écrivain plein de finesse et d'érudition, dans ses *Institutions oratoires*, après plusieurs sages remarques sur Cicéron et sur la primauté de son éloquence, conclut en ces termes : *Aussi est-ce à juste titre que ses contemporains le proclamèrent roi du barreau et qu'il a obtenu de la postérité que le nom de Cicéron désignât non plus un homme, mais l'éloquence. Ayons-le donc sans cesse devant les yeux, proposons-le-nous pour modèle, et qu'il sache qu'il a fait de grands progrès celui à qui Cicéron plaira extrêmement* (2). Certes, si ce dernier mot est vrai, je m'en réjouis fort, car autrement je n'oserais espérer d'avoir fait quelques progrès. Mais je me suis trop écarté.

Votre ouvrage de Cicéron intitulé les *Questions Tusculanes*, où revit le nom d'une ville détruite et anéantie depuis longtemps, m'a été très cher dès mon jeune âge. Vous m'en avez adressé un exemplaire d'une correction parfaite avec d'autres écrits du même auteur, et de plus accompagné d'une lettre de vous très gracieuse et très amicale. Je vous en remercie, et, au nom de l'amitié que je viens de contracter avec vous, je vous conjure de vous prêter de plus en plus ous ce rapport à mon vœu le plus ardent, que vous connais-

(1) On lit dans Suétone « Cicéron déclama en grec jusqu'à ce qu'il eût arrivé à la préture; il déclama en latin dans un âge plus avancé et même sous le consulat d'Hirtius et de Pansa, qu'il appelait de grands enfants. » (*Des Rhéteurs illustres.*)

(2) *Institutions oratoires*, X, 1.

sez sans doute soit par mes lettres, soit par les communications verbales de notre ami.

Milan, 1er décembre.

A Neri Morando, de Forli.

Il raconte comment il fut blessé à la jambe par la chute d'un volume de Cicéron.

J'ai appris avec plaisir, étant moi-même souffrant, la nouvelle de votre convalescence avant celle de votre maladie. Grâces en soient rendues à Dieu qui menace bien des fois avant de frapper, qui tonne plus fréquemment qu'il ne foudroie et qui nous remue souvent, non pour nous abattre, mais pour nous affermir et nous rappeler notre condition. L'amour du Père le plus tendre qui fût jamais, comparé à la clémence du père éternel, paraîtrait non de la sévérité, mais bien de la cruauté. Cette clémence, il l'exerce constamment à notre égard et souvent sans que nous la sentions. Si elle cessait d'agir un seul instant, nous ne serions rien ; mais où elle éclate le plus visiblement, c'est quand nous sommes arrachés à un danger grave et imminent. Et en quel lieu, je le demande, les mortels ne sont-ils pas toujours exposés à un danger grave et imminent? Assurément jamais ni nulle part nous ne vivons sans danger. Bien que nous vivions parfois quelque part sans soupçonner le danger, le danger est partout le même, mais la crainte n'est pas la même. Il suit de là qu'après avoir été délivrés du danger, nous ne rendons pas toujours des actions de grâces, *ignorant les événements et ne sachant aucun gré de notre salut*, comme dit Virgile (1); autrement notre cœur et notre langue ne se reposeraient jamais devant une miséricorde qui ne cesse pas d'agir un seul instant. Mais lorsqu'une forte crainte est dissipée, alors seulement nous rendons grâces, alors nous acquittons nos vœux. Ainsi donc tenus d'acquitter un vœu, vous pour votre propre conservation, moi pour celle d'un ami, nous ne brû-

(1) *Enéide*, X, 666.

lerons point les entrailles de victimes profanes, mais nous offrirons sur l'autel du cœur un sacrifice de louanges à votre libérateur, au sauveur de tous.

J'ajouterai en outre quelques observations. Je vous ai souvent recommandé de ne point accabler de fatigues superflues votre corps, que les travaux nécessaires ont affaibli et affaibliront encore, et, avec un esprit né pour les lettres, de ne point vous appliquer aux armes, où il y a plus de danger, moins de plaisir et de gloire. Il est vrai, pour ne point vous priver d'un juste éloge, que je ne connais parmi nos contemporains personne à qui convienne mieux ce que Tite-Live attribue au vieux Caton, *dont le génie flexible*, dit-il, *se prêtait tellement à tout, qu'il semblait né uniquement pour chacune des choses qu'il entreprenait* (1). Toutefois vous ne nierez point que si vous rendiez à votre esprit sa liberté et si vous lui lâchiez la bride, il se tournerait du côté des lettres. Mais comme si vous oubliiez mes conseils et votre santé, délaissant pour ainsi dire votre esprit, vous vous démenez sans cesse par la chaleur et par le froid, au milieu de la pluie et de la poussière, à travers les ronces et les terrains glissants, sans voir les périls qui vous entourent et vous menacent. Je vous en prie, fuyez les opinions du monde si perverses et si fausses, et suivez votre nature. Elle vous conduira à votre fin. Vous courez maintenant une carrière qui n'est point faite pour vous, non parce qu'elle vous plaît, car rien ne vous plaît que ce qui est honnête, mais pour plaire aux autres auxquels il vaudrait peut-être mieux n'avoir pas plu. Mais en voilà assez sur vous; je reviens à moi.

J'habite à la campagne, non loin du cours de l'Adda. Et comme je sais que vous me portez autant d'intérêt qu'à vous-même, vous serez surpris sans doute quand vous connaîtrez dans quelle situation je me trouve. Vous savez depuis longtemps que, partageant votre avis en cela comme en beaucoup de choses, parmi les écrivains de tous les pays

(1) Tite Live, XXXIX, 40.

et de tous les temps j'admire et j'aime particulièrement Cicéron. Je ne crains pas en effet de paraître peu chrétien en étant cicéronien. Car Cicéron n'a rien dit, que je sache du moins, contre le Christ. Si par hasard il avait dit quelque chose contre la doctrine du Christ, cela seul suffirait pour que je n'ajoutasse foi ni à Cicéron, ni à Aristote, ni à Platon. Comment croirais-je un homme, moi qui ne croirais pas un ange, sur le conseil de l'Apôtre qui écrit aux Galates : *Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un ange du ciel vous annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème* (1). Pour ne pas m'écarter de Cicéron, il est vrai qu'il nomme souvent les dieux suivant l'usage de son siècle ; mais dans un volume entier où il traite de la nature des dieux, si l'on fait bien attention, il raille et démasque plutôt qu'il ne célèbre la foule des dieux et leurs vains noms. Il est certain que chaque fois qu'il parle d'après lui-même, il proclame un seul Dieu, roi et maître du monde. Et, comme je l'ai souvent dit et écrit, bien qu'il redoutât peut-être le danger auquel l'exposait la vérité, il a déclaré nettement quelque part qu'il ne convient pas à un philosophe de dire qu'il y a des dieux. Qui me persuadera donc que Cicéron est un adversaire de la vraie foi, en le représentant sous les traits odieux d'un étranger, ou, ce qui atteste plus d'ignorance, d'un ennemi ? Le Christ est notre Dieu, mais Cicéron est pour nous le prince de l'éloquence. Qu'ils soient différents, oui ; contraires, non. Le Christ est le Verbe, la vertu et la sagesse de Dieu le Père ; Cicéron a écrit sur l'art de la parole, sur les vertus et sur la sagesse humaine beaucoup de choses très vraies et pour cela sans aucun doute très agréables au Dieu de vérité. En effet, puisque Dieu est la vérité vivante ; puisque, suivant saint Augustin, *tout ce qui est vrai découle de la vérité*, il est certain que tout ce que l'on dit de vrai vient de Dieu. J'avoue

(1) Saint Paul, Épître aux Galates, I, 8.

qu'il n'a pu connaître le Christ, ayant quitté cette vie peu de temps avant que Dieu le Christ se fît homme. Il faut déplorer son sort. Car comme il était doué d'un génie sublime et tout à fait divin, s'il eût vu le Christ, ou s'il en eût entendu parler, autant que je puis en juger, non seulement il aurait cru en lui, mais avec son éloquence incomparable il aurait été le plus grand prédicateur du Christ, comme l'apôtre Saint Paul l'a dit en pleurant de l'autre prince de l'éloquence latine, le poète Virgile, lorsqu'il arriva devant son tombeau. Pourquoi le Christ lui-même ne l'a-t-il pas voulu? Il ne faut pas en demander la raison à Celui dont la volonté est la raison suprême. Toutefois, autant que les conjectures humaines peuvent s'élever à la hauteur des décrets divins, le Christ n'a cherché ni la puissance quoiqu'il pût tout, ni la sagesse du monde, ni l'éloquence, voulant non persuader par la parole, suivant l'enseignement des rhéteurs, mais offrir aux aveugles et aux égarés la lumière de la vérité pure, et, comme il est écrit, *choisir les faibles selon le monde pour confondre les forts*, *détruire la sagesse des sages et rejeter la science des savants*, *enfin convaincre de folie la sagesse de ce monde et sauver par la folie de la prédication ceux qui croiraient en lui* (1). Il craignait, s'il eût agi autrement, que ce qu'il enseignait ne parût point une vérité céleste et divine, mais une puissance terrestre ou un artifice humain et que, comme dit l'Apôtre, *la croix du Christ ne fût anéantie par la sagesse de la parole* (2).

Or, l'homme dont j'ai parlé d'abord, ce Cicéron pour qui j'ai toujours eu dès mon enfance tant d'amitié et tant de respect, vous allez apprendre le tour qu'il m'a joué dernièrement. Je possède un gros volume de ses *Lettres*, que j'ai écrit jadis moi-même de ma propre main, parce que l'original était inaccessible aux copistes. J'étais alors malade, mais le grand amour de l'ouvrage, le plaisir qu'il me causait

(1) Saint Paul, première Épître aux Corinthiens, I, *passim*.
(2) *Ibid.*, I, 17.

et le vif désir de le posséder triomphèrent de la souffrance et de la fatigue. Pour que ce livre fût toujours sous ma main, vous avez vu qu'il était ordinairement debout à l'entrée de ma bibliothèque, appuyé contre le jambage de la porte. Un jour que j'entrais dans ce lieu en pensant à autre chose, suivant mon habitude, il arriva que sans m'en apercevoir je heurtai ce livre avec le bord de ma robe. Celui-ci, en tombant, me fit une légère contusion à la jambe gauche, un peu au-dessus du talon. Je le relève et je lui dis en plaisantant : « Qu'as tu donc, mon cher Cicéron ? pourquoi me frappes-tu ? » Il ne répondit rien ; mais le lendemain, quand je revins, il me frappa de nouveau et fut remis de nouveau à sa place toujours en plaisantant. Bref, blessé à plusieurs reprises, je me réveille et, comme s'il était mécontent d'être par terre, je le mets plus haut. Mais déjà la peau de ma jambe s'était déchirée sous les coups répétés et formait une plaie qui n'était point à mépriser. Je la méprisai cependant en songeant à la cause du mal plutôt qu'au mal lui-même. Je ne cessai donc pas de me baigner, je ne m'abstins ni de monter à cheval ni de marcher à pied. Vous attendez la fin. Comme si elle s'affligeait de mon mépris, la plaie enfla peu à peu et ensuite fit place à je ne sais quelle chair multicolore et virulente. Enfin, comme la douleur ne m'interdisait pas seulement les plaisanteries, mais le sommeil et le repos, de sorte que le dédain eût semblé non du courage mais de la folie, je fus forcé d'appeler les médecins. Depuis plusieurs jours ils soignent cette plaie qui n'est plus divertissante, non sans me faire souffrir et sans prétendre qu'il y a danger pour le membre blessé. Quoique vous sachiez sans doute quelle confiance m'inspirent leurs pronostics bons ou mauvais, on m'accable de remèdes, on me prive de mes aliments ordinaires, on me condamne à un repos du corps inusité. Tout cela me déplaît, et ce qui me déplaît le plus, c'est d'être forcé de me nourrir des mets des voluptueux. Mais je suis maintenant en voie de guérison, de sorte que vous aussi vous apprendrez ma convalescence avant ma maladie.

Ce qui m'indigne souvent c'est que cette partie du corps soit uniquement en butte à presque tous les coups et toutes les souffrances par une sorte de loi, si bien que mon serviteur, plaisantant avec moi en vaquant aux soins domestiques, a coutume de la nommer avec assez d'esprit la jambe de malheur. Elle a souvent exercé ma patience pendant toute ma vie, et commençant dès mon enfance, elle m'a forcé à garder longtemps le lit, ce qui m'est extrêmement pénible. Que dirai-je? Peu s'en faut, je ne dirai pas que j'admette, mais que je rejette avec moins de dédain le mot de destin, puisque non-seulement chaque individu, mais chaque partie du corps et de l'âme a son sort qui lui est propre. Et en vérité, ce mot est suspect parce que certains esprits mal faits et de travers lui attribuent un sens impie, plutôt qu'à raison de la fausseté de la chose. Car *fatum* (destin) vient de *fari* (parler), et si, comme dit David, *le Seigneur a parlé une fois* (1), sa parole est assurément le destin. Pour orner la gravité du Prophète du langage de la poésie, *sa parole sacrée*, comme dit Stace, *est empreinte d'une autorité immuable et le destin obéit à sa voix* (2). Ainsi donc le destin et la divine Providence ne font qu'un. En l'entendant de la sorte, on ne se trompe point, quoique, à cause de la suspicion dont j'ai parlé, saint Augustin avertisse qu'il faut admettre le sens du mot, mais ne pas l'employer. Quant à nous, laissant de côté les disputes que soulève le mot, envisageons la chose elle-même avec une pieuse croyance et sans opiniâtreté, recherchant en tout la vérité, non la victoire, et dégageant des mots l'esprit qui les a dictés; puis soyons prêts à affronter non tel ou tel genre de mal mais tous les maux. Car il n'est point de mal qui ne menace l'homme tant qu'il vit; la mort seule le délivre de tous les maux et de tous les périls de la vie. Du reste dans ce mien accident, dont j'ai parlé plus qu'il ne convenait, le destin a répondu à son

(1) Psaumes, LXI, 12.
(2) *Thébaïde*, I, 212, 213.

nom : car on dit communément d'un événement malheureux qu'il est arrivé du côté gauche. Je sais bien que dans les augures ce qui survient à gauche est regardé comme favorable ; c'est dans ce sens que le poète a dit : *Le tonnerre se fit entendre à gauche* (1), et le tonnerre qui est à gauche est heureux par la raison que ce qui est à notre gauche se trouve à la droite des dieux, de qui on doit attendre toute prospérité. Il est vrai que là-dessus nous sommes en complet désaccord avec les Grecs et les barbares qui ne mettent pas, comme nous, les augures favorables à gauche, mais à droite. Comme ces ambiguïtés s'écartent de mon sujet, sachez en somme que ma jambe gauche de mauvais augure a éprouvé un accident qui lui est ordinaire, mais de la part d'un ennemi inattendu. Ainsi mon cher Cicéron, qui jadis m'avait blessé le cœur, m'a maintenant blessé la jambe. Pour vous soyez bien portant et sans blessures.

Le 15 octobre, au milieu de la nuit.

Traduit par M. Victor Develay

de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

(1) Virgile, *Enéide*, II, 693.

UN LITURGISTE POÈTE

Je viens parler d'un écrivain à peu près inconnu. Ne cherchez son nom ni dans Moréri ni dans *le Manuel du Libraire*, encore moins dans les Biographies, tant *universelles* que *générales*; vous perdriez vos peines. C'est à un biographe allemand, à Joecher (1), qu'il faut recourir pour voir enregistré le nom de cet auteur français (2).

Son livre est en ma possession parce qu'il a été dédaigné, et je m'en félicite, des libraires et des amateurs (toujours à l'affût cependant de ce qui peut passer, à plus ou moins juste titre, pour une curiosité littéraire) qui assistaient, au mois de mars dernier, en nombre fort restreint, à la vente de la bibliothèque de Garcin de Tassy. Au fait, qu'est-ce que seraient venus chercher, au milieu de la masse des collections orientales de ce savant, dont la renommée semblait ne commencer qu'au delà de nos frontières, de ce professeur d'un des cours sur lesquels les loustics font circuler la légende de l'auditeur unique affligé de surdité, de ce patriarche des Hindous, ceux qui, au moment où j'écris, viennent de se disputer à coups de centaines de mille francs les trésors des Silvestre de Sacy et des Ambroise Firmin-Didot? Et le le jour où les bibliophiles à *four in hand* s'aviseront de disséquer les catalogues au microscope, que deviendront les collectionneurs qui vont à pied, et pour qui une surenchère

(1) *Allgemeines Gelehrten Lexikon*. Leipzig 1751, 4°. IV-1624.

(2) Il se trouve cependant dans une de nos grandes bibliographies spéciales, la *Bibliothèque historique* du P. Le Long. n°s 15771 et 25978; il manque dans le grand ouvrage d'Ellies Du Pin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVIIe siècle* (1708 sqq. 8°): 1re *partie*, *Des Auteurs qui ont fleuri pendant les 25 premières années du* XVIIe *siècle*, et aussi dans l'excellent travail intitulé *Dictionnaire historique des Auteurs ecclésiastiques*. Lyon, 1767, 4 v. 8° (que le *Dictionnaire des Anonymes* attribue à un Janséniste, mais à tort : qu'on parcoure seulement la préface).

de cent sous est une affaire dont ils diraient volontiers, comme ce personnage de Grévin : « Il faudra que j'en parle à ma famille » ?

Mon volume est du format petit 8° et a 28 ff. et 865 pag. En voici le titre tout au long.

LES
RAISONS DE
L'OFFICE ET CEREMONIES
QUI SE FONT EN L'EGLISE
Catholique, Apostolique,
Et Romaine.

Ensemble, LES RAISONS DES CEREMONIES
*du Sacre de nos Roys de France, et les douze
Marques Uniques de leur Royauté
Celeste, par dessus tous les
Roys du Monde*,

Par CLAVDE VILLETTE, chanoine
En l'Eglise de S. Marcel, lez Paris.

A ROVEN,
chez DAVID DE LA MARE, au haut
des degrez du Palais.
M D C XLVIII.

L'ouvrage est dédié « à la Reyne Mere du Roy regente en France » par son « tres-humble, tres-affectionné Subiect et *Orateur* ». Ainsi Claude Villette, chanoine de Saint-Marcel, a dû plus d'une fois, et c'est tout ce que nous pouvons recueillir sur son compte (1), être appelé à l'honneur de

(1) Excepté le peu qu'en dit Joecher, probablement d'après un titre de livre ou un article de catalogue qui lui aura passé sous les yeux; je traduis : « VILLETTE (Claudius) a fait paraître en 1616 : *Annales de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, avec l'Histoire de France en seize siècles*, à Paris, in-4° ». J'ai vu à la Bibliothèque Nationale $\frac{(H\ 872)}{2.}$ ce gros volume de 972 pag. plus les ff liminaires et les tables. Il n'a pas d'autre titre qu'une très belle gravure de Léonard Gaultier sur laquelle on lit : « *Annales de l'Eglise Catholicque, Apostolicque, et Romaine Mariés avec l'Histoire de France en Seize Siecles ou centeine d'Annés. Par l'Histoire*

prêcher devant la Reine. Mais cette Reine, à qui il dit : « Je prie Dieu qu'il vous donne toutes les graces qu'a euës la Mere de S. Louys : Et au Roy vostre fils autant de vertus qu'en a eu ce Grand et insigne Roy dont il porte le Nom », n'est pas Anne d'Autriche, comme la date de 1648 pourrait le faire croire. En tournant le feuillet, on voit tout de suite qu'il s'agit ici de Marie de Médicis et de Louis XIII : l'approbation des Docteurs Régents en la Faculté de théologie de Paris, déclarant le livre « digne d'estre exposé au public », est du 22 octobre 1610. La première *exposition* eut lieu en effet à peu de semaines de là; j'ai trouvé, à la bibliothèque Nationale (B 28), l'édition princeps datée de 1611 en un beau volume in-4° (1). La mienne ne vient même pas au second rang : elle est tout au plus la troisième, car le feuillet $\frac{a\ 4}{}$ porte deux approbations datées de Lyon 13 avril 1619 qui impliquent inévitablement l'existence d'une édition lyonnaise intermédiaire, sans doute encore moins commune que les deux autres (2).

generalle des Royaumes, et Seigneuries du Monde, des Papes, Empereurs, Roys, Sainctz persōnages, Hérétiques, Turcs, et de leurs faictz d'An en An. DÉDIÉS AU ROY par Claude *Villette Prbre, parisien, chanoine en l'Eglise saint Marcel lez Paris.* A Paris, chez Robert Fouet. » L'auteur, dont nous connaissons maintenant le lieu de naissance, prend, dans sa dédicace, le titre d' « Orateur » du roi. Dans l'un des derniers chapitres (p. 967), il dit en s'adressant au lecteur : «... i'ay employé une douzaine de mes années à vous coucher la presente histoire Ecclesiastique et morale en son ordre necessaire. »

(1) « Chez Guillaume Des Rues, prés le college de Cambray rue Saint Jean de Latran (le privilége est du 5 novembre 1610); *in fine* : Imprime à Paris par François Jacquin demeurant rue des Maçons MDCXI. » 4ff et 1074 pages plus les tables, titre rouge et noir; très belle exécution typographique se rapprochant de celle des Morel de la fin du siècle précédent. L'édition de David de la Mare, au contraire, quoique un peu supérieure à la généralité des éditions rouennaises de l'époque, en a les défauts les plus saillants : papier sans consistance, encre pâle, caractères sans netteté.

(2) Je trouve même, en relisant l'article de la *Bibliothèque historique* cité plus haut, n° 25978, qu'il y a eu une édition de Rouen antérieure de dix ans à la mienne; Fevret de Fontette en cite une chez Dumesnil, 1638,

Personne ne s'attend à trouver ici une analyse même superficielle des *Raisons de l'Office*. La liste seule des intitulés de chapitres et de paragraphes pourrait montrer quelle prodigieuse quantité de points, se rattachant non seulement à la pure liturgie, mais aussi à certains côtés de notre histoire nationale, a été traitée là *ex professo*; et ce relevé, auquel les tables liminaires ne suppléent qu'imparfaitement, prendrait une place considérable. J'ai d'ailleurs toutes les raisons possibles de me récuser pour l'appréciation du fond de l'ouvrage. Mais la forme m'appartient, et je puis faire ressortir ce qu'elle offre de pittoresque et ce qu'elle a d'intéressant pour l'histoire de la langue.

Ne perdons pas de vue que nous sommes en 1610, dans la période de transition de la prose d'Amyot à celle de Pascal. Claude Villette est un érudit de la forte école du XVIe siècle; on sent qu'il a été nourri des préceptes des Lecteurs du Collége Royal; il est helléniste, et de plus hébraïsant très instruit, car il rétablit le mot-à-mot latin du texte du Psaume XCI (p. 849-850); il met en regard l'explication de Rabbi Salomon et la paraphrase chaldaïque dont il faut bien que l'original lui soit familier, puisque, de nos jours, c'est à peine s'il en existe une traduction. Ne lui demandez donc pas de trancher fortement par son style sur celui de ses maîtres. Écoutez-le nous donnant des indications bibliographiques qui ne sont pas hors de leur place en ce recueil. «... Le Canon ne doit estre dit ny exposé qu'ès lãgues des Mysteres : l'Hebrayque, pour l'Orient : la Grecque pour l'Église Grecque : et la Latine, pour notre Occident. Ce que toutes Liturgies et Interprettes du sainct Canon de la Messe, ont consciencieusement observé. Ie ne trouue que deux Autheurs qui y ayent trauaillé en François, Frere Iean Gaulain (1), Docteur de l'Ordre nostre Dame du

8°. Il est étonnant qu'un livre tant de fois réimprimé ne se rencontre pas plus fréquemment.

(1) Son nom est écrit Jehan Golein dans le manuscrit original, indi-

Carme, l'an mil trois cens vingt-deux. Il y met son excuse priuilégiée : ce fut par le commandement, et pour contentement du Roy de France Tres-Chrestien Charles V, et ne l'a que traduit du Rational de Durand (1)... Diuolé (2) aussi Docteur, a son excuse : car il l'a traicté en forme de Prédication, l'an mil cinq cens cinquante-huict en la ville de Chartres. Et le Docte Genebrard à Paris, l'an mil cinq cens nonante-deux, en sa Liturgie, a traicté sommairement du Canon, mais en stile esleué et pour le Clergé. Tous autres l'ont escrit en latin... La langue desquels nous suiuerons pour le plus seur. » Voilà, j'en conviens, qui est encore très loin des *Provinciales*, mais du moins la phrase se déroule avec clarté ; on n'est choqué ni par l'enchevêtrement des incidentes, ni par l'abus du *que* retranché, ni par les trop fréquentes suppressions de l'article. Ainsi montrons-nous indulgents pour des bizarreries d'expression telles que a 2 v° « la *profondité* des Escritures appartient au Docteur » ; ou a 3 r° « les Ceremonies (de l'Église) sont ses *armaires* (*sc.* armoires), où sont ses precieuses Reliques » ; pour des comparaisons triviales, à notre goût actuel, comme celle-ci, motivant l'explication qui est donnée à la Reine des cérémonies sacerdotales : (a 2 v°) « C'est un mescontentement de

qué, sans description détaillée, par M. Paulin Paris, dans *les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, VII. 278, n°^{s} 7278-7279 anciens.

(1) Le *Durandi Rationale* de 1459, la première production en caractères mobiles qui porte une date, est un livre trop célèbre pour qu'on en fasse l'objet d'une note. Je veux seulement faire remarquer que si l'on s'en rapportait seulement à l'ancien *Catalogue de la Bibliothèque du Roi*, les *Raisons de l'Office, etc.*, seraient le premier ouvrage liturgique français qui ait vu le jour. Mais Claude Villette lui-même nous apprend qu'il a eu plus d'un prédécesseur.

(2) Sur Pierre Divolé ou Divolay, Provincial de l'O. des Jacobins, voir La Croix du Maine, éd. Rigoley de Juvigny, II, 271, ou plutôt encore Echard et Quétif : *Scriptores ordinis prædicatorum* cités par Joecher. Peut-être existe-t-il, en dehors du Recueil des œuvres de Divolé de 1577, des imprimés distincts de ses sermons de 1558.

voir travailler un ouurier, et ne sçauoir son dessein : et leuer nos yeux ignorans de sa besongne, c'est en pa(r)tir mal content. » Réservons plutôt nos sévérités pour la rage de de versification qui s'empare à tout propos de Claude Villette. C'est là son faible ; c'est là en même temps sa curieuse originalité.

Dans le cours de son long travail, qui relativement à son sujet peut bien s'appeler une encyclopédie, vraie mosaïque de particularités minutieuses empruntées aux sources les plus diverses, les citations textuelles abondent, comme on pense. Tout se passe sans éclat quand c'est de la prose qu'il a à traduire. Mais s'il a devant lui le moindre distique, notre bon chanoine ne se possède plus. Il aura, dans ses visites à la cour, coudoyé, outre Malherbe, des confrères en tonsure comme Desportes ou Du Perron — pour celui-là du moins Pégase n'a pas été rétif, je trouve qu'on ne le sait pas assez ; (1) — et leurs lauriers l'ont empêché de dormir. Voici une de ses élucubrations, la plus longue, et la seule qu'il n'ait pas fait précéder du passage parallèle. Il est question (p. 216) des *Agnus Dei*. « Le pape Urbain V, pour present digne d'vn Pape plein de benediction Apostolique, en enuoya à l'Empereur de Grece, auec carmes Latins icy deduicts. »

L'Agnus Dei se fait de Baulme, et Cire vierge,
Dont je vous faicts present, car c'est partie du Cierge
Beny le samedy du grand Pasque annuel :
Et depuis consacré par Chresme solennel,

Par eau beniste aussi, et par saincte priere.
Ses effects sont, garder de tempeste oragere,

(1) Je confesse sans hésiter que la lecture de ses *Stances au Roy* a été pour moi une véritable révélation ; je la dois à l'opuscule plein de saveur et de science en même temps intitulé *Leçons nouvelles et Remarques sur le texte de divers auteurs*. Bordeaux 1876-8°, 115 p. M. Dezeimeris y a montré, pag. 9-13, quels larges emprunts a faits Mathurin Regnier au Cardinal qui, s'il faut en croire Tallemant des Réaux et Guy Patin, périt de la même mort peu édifiante que son plagiaire.

De tomber en péché, et la mere, et son fruict :
Soit en couche, ou deuant preserue iour, et nuict ;
Preserue d'eau, et feu, et qui est en la grace
De Dieu, l'Agnus Dei l'accroist, et maux efface.

Une autre fois, il voudra appuyer sa « VERITÉ SEIZIESME, l'Aigle emblesme de dévotion » (pag. 71) de l'autorité d'Alciat et bien que l'image de l'emblème 4,

Aspice ut egregius puerum Iouis alite pictor
Fecerit Iliacum summa per astra vehi.
Consilium, mens atque Dei, cui gaudia præstant,
Creditur is summo raptus adesse Ioui.

soit passablement profane, il ne craint pas de s'en servir, vu la sainteté du but, et l'approprie à son usage en ces termes :

Le Peintre ingénieux sur l'Aigle pour fardeau
De Iupiter a mis un paige Iuuenceau,
Afin d'emblémizer que Dieu l'ame a rauie
De celui qui penser à Dieu prend pour sa vie.

Il garde presque partout vis-à-vis de ses textes la même indépendance. Tantôt il les abrége par un à peu près, comme dans la seconde partie de la strophe du « deuot Poëte Prudentius » (p. 630) :

Fac cùm vocante somno
Castum petis cubile,
Frontem, locumque cordis
Crucis figura signet,
Crux pellit omne crimen
Fugiunt Crucem tenebræ :
Talit dicat (*leg* : tali dicata?) signo
Mens fluctuare nescit.

qu'il traduit

Quand aller au repos le sommmeil te conseille,
A ton chef, a ton cœur tu dois grauer la croix.
Tu voudras prier Dieu, si de nuict tu t'esueille,
Tu r'enuoiras Sathan s'il vient autant de fois

Tantôt il paraphrase avec largeur :

Plurima litterulis signata sepulchra loquuntur,
Martyris aut nomen, aut Epigramma aliquod.

du même Prudentius (p. 101) devient :

Du Deffunct la vertu mouslee sur le tombeau,
Endossé sur les reints d'un figuré tombeau,
Nous fait du Trespassé resueiller la memoire
Et prier Dieu qu'il soit par luy mis à sa gloire.

et pour le seul vers léonin (p. 69), qui sert d'inscription à l'image de « sainct Paul auec l'espee, gendarme tout tuant : Auec le liure, par sa conversion tout ressuscitant » :

Mucro furor Sauli, liber est conuersio Pauli,

nous en avons quatre :

En l'une de ses mains Sainct Paul tient une espee
Pour montrer qu'il estoit des Chrestiens le fleau :
Et l'autre on luy garnist d'un testament nouveau,
Car la Loy des Gentils il a depuis sappée.

Il a un peu plus de révérence pour Virgile, et c'est sans doute pour cela que les moins mauvais de tous ses vers se rencontrent dans la traduction, si baroque qu'elle soit (pag. 840), de

... Cacumina fumant
Maioresque cadunt altis de montibus umbræ.

par

L'Heure, où la cheminee de tisons allumée
Allonge en l'air serain sa trainante fumee.
Pendant que le Soleil my trempé dans les eaux,
Toise en agrandissant des hauts monts les couppeaux.

On me permettra une dernière citation. J'aurais pu — j'aurais peut-être dû — m'y borner, tant elle est caractéristique de la manière de notre auteur. Il a tenu à versifier l'allocution prétendue de saint Remi à Clovis (pag 170) :

Mitis depone colla Sicamber
Adora quod incendisti :
Incende quod adorasti (1).

(1) Villette a dû puiser ce texte à la source même; le manuscrit de Golein, devenu la propriété de Philippe de Béthune, lui a été nécessai-

et il en fait le quatrain qui suit :

> Changez vostre cœur Alemand
> En la douceur Françoise
> Adorant ce qu'auez mis en braise
> Embrazant ce qu'aliez adorant

Tout cela, certainement, est trop souvent forcé, banal ou grotesque ; je reconnais qu'il faut plus que de la bonne volonté pour y trouver des traces de génie poétique, et j'admets parfaitement qu'on critique mon intitulé. Seulement quelque chose me dit que Claude Villette est mort pieusement, emportant dans la tombe la conviction qu'il avait réellement fait œuvre de poëte. J'ai voulu lui en laisser le titre. Je n'ai pas eu le courage d'arracher cette consolation à ses mânes. J. D.

Dans un des derniers numéros de la *Bibliographie de la France* nous remarquons une note nécrologique sur M. Augustin-Charles Renouard, rédigée avec soin par M. Émile Baillière. Nous en extrayons les détails suivants :

AUGUSTIN-CHARLES RENOUARD

L'homme éminent à la mémoire duquel nous désirons rendre un pieux hommage mérite à plusieurs titres de vivre dans le souvenir des lecteurs du *Journal de la Librairie*.

rement soumis, nous l'avons vu plus haut ; aussi bien a-t-il pu consulter l'original de la vie de saint Remi qui a servi à la publication par André du Chesne, de 1636 à 1639, de ses *Historiæ Francorum scriptores*. Les paroles adressées à Clovis, ainsi rapportées, ne se trouvent pas ailleurs que dans cette *Vita sancti Remigii*. Elles sont toutes différentes dans le récit du moine Roric (*Recueil des historiens des Gaules*. III. 9), et dans la chronique de saint Richaire (ibid. 349), le discours n'est seulement pas direct. Quant à Grégoire de Tours, à l'abréviateur de Frédégaire et à Aimoin ils ne mentionnent même pas que l'archevêque de Reims ait adressé la parole à Clovis.

Augustin-Charles Renouard, ex-procureur général près la cour de cassation, sénateur inamovible, était fils d'Antoine-Augustin Renouard. Son père n'était pas seulement un bibliographe distingué, l'historien des Alde et des Estienne, il fut aussi pendant plus de quarante ans libraire, et publia une série d'éditions qui seront longtemps recherchées, et pour leur correction et pour le luxe avec lequel elles ont été imprimées. Ses frères Jules et Paul ont occupé une place importante, l'un dans la librairie, l'autre dans l'imprimerie.

Avant de rappeler les services que Charles Renouard a rendus à la morale, à la littérature, aux beaux-arts par ses publications, à la librairie et à la presse, par ses plaidoyers et ses consultations, je rappellerai, à l'honneur de son père, Antoine-Augustin Renouard, un acte trop peu connu et qui n'a malheureusement pas trouvé un imitateur en 1871, lors de la destruction des trésors de la Bibliothèque du Louvre. Vers la fin d'octobre 1793, les Comités du gouvernement réunis ayant décidé qu'on ne pouvait sans scandale permettre plus longtemps que les livres des bibliothèques publiques, à Paris et dans les départements, offensassent les yeux des républicains par de honteuses marques de servitude, et qu'il fallait les faire disparaître, c'est-à-dire changer les reliures de tout livre portant des armes ou des fleurs de lis, enlever les pages armoriées, les préfaces et dédicaces à des rois, à des grands, etc., A.-A. Renouard, qui fut averti à temps, conçut l'idée d'arrêter cet acte de vandalisme. En vingt-quatre heures, il rédigea, fit imprimer et répandit ses *Observations sur la nécessité de conserver les monuments de la littérature et des arts*. Entraîné par son courageux appel, le comité d'instruction publique décida qu'on respecterait les livres et qu'on conserverait les reliures, les écussons, les manuscrits, sans les profaner par des corrections ridicules. Craignant que cette décision ne fût pas assez vite connue, A.-A. Renouard fit imprimer à ses frais une seconde notice plus décisive que la première et l'envoya lui-même aux bibliothécaires de toutes les bibliothèques publiques de France. Certes, le pays doit lui être reconnaissant d'avoir ainsi contribué à sauver nos livres.

Charles Renouard, né le 22 octobre 1794, fit ses études au lycée impérial; en 1810, il accompagna son père en Italie et fut chargé par Paul-Louis Courier et par lui de transcrire des pages

inédites d'un manuscrit de Longus. L'écriture de Ch. Renouard ne plut pas à Paul-Louis Courier, qui alla prendre copie du précieux document à la bibliothèque de San-Lorenzo, et se rendit involontairement coupable de la tache d'encre que sa polémique avec le bibliothécaire Furia a rendue célèbre.

Moraliste et jurisconsulte philosophe, il a puisé dans l'amour du bien et dans le respect de l'humanité l'inspiration de ses paroles et de ses écrits. Sans vouloir rappeler ici son œuvre entière que son petit-fils, M. Charles Richet se propose de faire connaître dans une publication dont il a bien voulu nous communiquer les premières feuilles, nous citerons parmi les écrits de Charles Renouard : *Éléments de morale*, Paris, 1878, in-12 ; seconde édition, 1820, in-12; — *Mélanges de morale, d'économie et de politique* extraits des ouvrages de Benjamin Franklin et précédés d'une notice sur sa vie, Paris, 1824 ou 1826, 2 vol. in-18, avec portrait et *fac-simile*; 3e édition, 1853, in-18: — *Mémoires sur la vie et les écrits de Benjamin Franklin*, traduits de l'anglais, Paris, 1828 ; — *Traité des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*, etc., Paris, 1825. in-8 ; 1844, in-8; — *Traité des droits d'auteurs dans la littérature, les sciences et les beaux-arts*, Paris, 1838-1839, 2 vol. in-8; — *Traité des faillites et banqueroutes*, Paris, 1842, 2 vol. in-8; 3e édition, Paris, 1857, 2 vol. in-8 ; — *Du droit industriel dans ses rapports avec les principes du droit civil sur les personnes et sur les choses*, Paris, 1860, in-8.

Ch. Renouard ne considérait ce dernier livre que comme le commencement d'un vaste ouvrage sur le droit commercial. Le second volume devait traiter du droit commercial, et il se proposait d'étudier en détail, dans les livres suivants, les applications pratiques des théories exposées dans les deux volumes d'introduction. Le temps et les forces lui ont manqué pour une œuvre aussi vaste. Il est mort au mois de septembre dernier, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, laissant une mémoire à honorer.

E. Bᵒ.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

REVUE DES VENTES.

MANUSCRITS PRÉCIEUX des XIIIe, XVe et XVIe siècles — le 18 mars. Série de trente-six manuscrits provenant de la bibliothèque « d'une noble dame du XVIe siècle, Anne de Polignac, épouse successivement de Charles de Bueil et de François II, comte de La Rochefoucauld ». Ces débris d'une ancienne et très importante collection étaient tous dans leur reliure originale, plus ou moins délabrée, mais respectable. Plusieurs de ces manuscrits étaient très précieux par leurs provenances, les textes qu'ils présentaient et les miniatures dont ils étaient ornés. La vente a eu lieu dans de *mauvaises conditions pratiques* et n'a pas donné les résultats qu'on était en droit d'espérer. Il est évident que si ces manuscrits avaient été adjugés dans la proportion de ceux de la vente de M. Didot, ils auraient produit 100 mille francs au lieu de 45 mille francs. Voici d'ailleurs les principales adjudications :

1. Biblia Sacra; petit in-4, reliure en bois. — 300 fr.

Manuscrit du XIIIe siècle, sur vélin, composé d'environ 500 feuillets. Le texte est écrit sur deux colonnes et très serré. A la fin du volume sont deux notes écrites l'une et l'autre au XVe siècle, d'où nous apprenons que cette Bible fut donnée à un cordelier, frère Martin Huard; que celui-ci l'attribua au couvent de Vertueil, en Poitou, et que les religieux de Verteuil en donnèrent l'usufruit à frère Jean Lavaud.

2. Psalterium; petit in-fol., reliure en bois. — 655 fr.

Manuscrit du XVe siècle, sur vélin. Il est composé de 188 feuillets. Le calendrier est orné de bordures entières, avec 24 petites miniatures. Les grandes miniatures sont au nombre de 7, avec bordures entières. Ce manuscrit était incomplet de plusieurs feuillets, mais il aurait dû néanmoins se vendre davantage.

3. Les paraboles de Salomon, fils de David, Roy Dysrael et de Jherusalem, ainsi appellees selon les Hebrieux autrement dictes selon les Grecs Maloth. Et selon nostre langue latine Proverbes; petit in-fol., v. estampé. — 215 fr.

Manuscrit du commencement du XVIe siècle, sur vélin. Il est composé

de 101 feuillets et orné de 3 miniatures de la grandeur des pages. Ce manuscrit a souffert de l'humidité et la troisième miniature est un peu altérée.

Ce manuscrit porte sur le premier feuillet la signature de Larochefoucauld. On l'estimait 2000 francs.

4. Missale; in-fol. v. (reliure du XVIe siècle). — 225 fr.

Manuscrit du XVIe siècle, sur vélin, composé de 100 feuillets. Il est orné de trois bordures fond or et argent, et de deux grandes miniatures. Il porte au bas du premier feuillet la signature de Larochefoucauld. Estimé 1000 francs.

5. Heures; petit in-folio. Maroquin rouge; ornements en cuivre, aux armes de Larochefoucauld. — 5500 fr.

Très beau manuscrit du XVe siècle, sur vélin, composé de 6 feuillets pour le calendrier (au lieu de 12) et de 326 feuillets. Il est orné de 670 bordures variées en or et en couleurs, composées de feuillages au milieu desquels on remarque des animaux fantastiques, des personnages grotesques et quelques scènes licencieuses. — Les miniatures d'une grande finesse, à fonds quadrillés, sont au nombre de 25. Les petites miniatures du calendrier sont au nombre de 12 (au lieu de 24). Ce calendrier ne commence qu'au mois de juillet. Les heures de Nostre-Dame et les XV Joies qui se trouvent à la fin du volume sont en français.

Ce manuscrit paraît avoir été fait pour une Catherine de Larochefoucauld. Les armes de la sainte et celles de la famille de Larochefoucauld se trouvent sur les plats de la reliure, et l'office de sainte Catherine occupe une place importante dans ce manuscrit. Incomplet de plusieurs feuillets au calendrier et dans le milieu du volume. Néanmoins c'était un beau manuscrit. Il a été racheté par un membre de la famille de Larochefoucauld et on l'estimait 10,000 francs.

6. Præces piæ; in-4, reliure en bois. — 2905 fr.

Superbe manuscrit du XVe siècle, sur vélin. Il est écrit sur 255 feuillets, orné de 510 bordures variées, en feuillages, remplies d'oiseaux, de fruits et d'animaux fantastiques. Les miniatures sont au nombre de 83, savoir : 16 grandes miniatures, dont trois sont des compositions de premier ordre; 24 petites miniatures dans le calendrier; 43 petites miniatures en rond dans les bordures. Ce manuscrit est très remarquable, quoique fortement incomplet. Il était estimé 7 a 8000 francs.

7. Horæ; grand in-8; veau antique tr. dor. (reliure du XVIe siècle). — 540 fr.

Manuscrit de la fin du XVe siècle, sur vélin. Il est composé de 127 feuillets parmi lesquels il y a quelques lacunes. Il est orné de 12 grandes miniatures, de 30 petites et de bordures variées de fleurs et de fruits sur fond d'or.

9. La vie, mort et myracles du glorieux sainct Jherosme, translatées du latin en françoys; in-fol., velours vert. — 685 fr.

Manuscrit du commencement du XVI[e] siècle sur vélin. Il est composé de 4 feuillets pour la table et la première miniature, et de 144 feuillets. Il est orné de cinq miniatures de la grandeur des pages. La première a été atteinte par l'humidité. Estimé 2000 francs.

13. Sermons sur les paroles prononcees par Jesus-Christ en croix; gr. in-4, velours vert tr. dor. — 255 fr.

Manuscrit du commencement du XVI[e] siècle, sur vélin, composé de 87 feuillets. Le premier feuillet est occupé par une grande miniature, et dans les ornements de la bordure se trouvent les armes d'Anne de Polignac, comtesse de Larochefoucauld. Il a été racheté par M. le duc de Larochefoucauld-Bissaccia.

17. (La vie de lhomme chrestien). A tres haulte, tres puissante et tres illustre dame, ANNE DE POLIGNAC, contesse doueriere des contes de La Rochefoucault et de Senserre, Dame Donzain, de Rendans et du Luguet. Pierre de La Place, aduocat en la Court du Parlement, humble salut! ; in-8, velours vert, tr. dorée. — 605 fr.

Manuscrit du commencement du XVI[e] siècle, sur vélin. Il est composé de 80 feuillets. Il est écrit en caractères imitant l'impression et d'un agréable aspect. Il a été racheté par M. le duc de Larochefoucauld-Bissaccia.

18. Sensuyt la table de ce present livre intitule : les dits des philosophes; in folio, velours jaune, tr. dor. — 275 fr.

Manuscrit du commencement du XVI[e] siècle sur vélin. Composé de 64 feuillets. Il est orné d'une grande et jolie miniature représentant l'*Assemblée des philosophes.*

C'est un manuscrit qui valait 1200 francs.

19. Le livre intitule : de bonnes mœurs (par Jacques Le Grant); Les Ditz moraux des philosophes; in-folio, velours rouge. — 10,500 fr.

Manuscrit français de l'École de Bourgogne du XV[e] siècle, sur vélin, écrit sur deux colonnes. Il est composé de 182 feuillets (les 72, 73 et 91 manquent). La première partie est ornée de quatre grandes miniatures d'une grande beauté, avec encadrements variés, dans lesquels on remarque les armoiries d'Antoine, bastard de Bourgogue, frère de Charles le Téméraire, mort en 1504, et la devise : *Nul ne s'y frote.* La seconde partie est ornée de vingt et une petites miniatures très fines, de vingt et une bordures à sujets variés. Ce manuscrit renferme plus de deux mille

lettres majuscules en or, dont le brillant et le relief sont très remarquables.

Sur le premier feuillet se trouve la signature de *Larochefoucauld* et en tête on lit ces mots :

« *Ce livre appartient a moy Charles syre de Croy 4e duc d'Arsesol lequel* « *jay leu entierement a Mons durant le mois de feburier* 1598 *et depuis ce* « *libure a este encore leu et releu visite et revisite entierement*... Le 14 de feburier 1607. »

A la fin du volume se trouvent la devise et la signature autographes du Bâtard de Bourgogne.

20. Cest le livre de bonnes mœurs (par Jacques Le Grant). — Ditz des philosophes et des docteurs. — Une aventure qui advint au sieur et damme du Chastel. — 225 fr.

Manuscrit français du xve siècle sur papier, de 232 feuillets. Il a été copié, pour la plus grande partie, en 1472, par Regnault des Exars. Il est mêlé de prose et de vers. Il commence par un Calendrier pour 46 années commençant en 1473. Sur le premier feuillet de garde se trouve l'éloge en vers du chevalier Jacques de Beaumont décédé en 1492, et au verso une histoire de la Chapelle de Notre-Dame de la Belle-Croix, près de La Chastaigneraie, sur Vouvant en Vendée. Sur le dernier feuillet on lit des vers sur la mort de l'Évêque de Maillezais en 1474. L'aventure du sieur et de la dame du Chastel est la légende qui a été publiée, par M. Chazaud à la suite des *Enseignements d'Anne de France*, d'après un manuscrit de Saint-Pétersbourg.

21. Cest cy le temple de Bocace; mirouer pour tous grans de la Terre. Auquel la royne d'Angleterre sest venue plaindre a Triste face; petit in-folio gothique, reliure en bois, recouverte de velours. — 1605 fr.

Manuscrit du commencement du xvie siècle, composé de 53 feuillets. Il est orné de 5 grandes miniatures avec bordures. Initiales en or et en couleurs. (L'auteur est George Chastelain.) Ce beau volume valait bien davantage à notre avis.

23. Commentaire et memorial au roy Francoys premier de ce nom, faict par M. Bude, son conseiller et maistre ordinaire des requestes de la maison du dict seigneur; in-fol. bas. — 165 fr.

Manuscrit français du commencement du xvie siècle, sur vélin. Il est composé de 71 feuillets. C'est un recueil de quelques traits de l'antiquité, relatifs à l'éducation d'un prince. Ce manuscrit n'est aucunement conforme à l'ouvrage imprimé en 1547, in-folio et in-8, sous le titre d'*Institution d'un Prince*. Cet ouvrage paraît l'abrégé de ce manuscrit.

24. Cy commence la table de ce present livre appele le Jouvencel, nouvellement fait et compose par ung chevallier honnorable

pour introduyre et donner couraige et hardiment a tous jeunes hommes qui ont dessin et voulent... le noble stylle et exercice des armes; in-folio, velours vert, tr. dor., fermoirs en velours, avec plaque en cuivre dorée, aux armes de La Rochefoucauld émaillées sur fond bleu. Les plats de la reliure sont ornés du monogramme M. en cuivre doré, répété 25 fois sur chacun des plats. — 1170 fr.

Manuscrit français du commencement du XVI[e] siècle, sur vélin, composé de 190 feuillets à longues lignes; texte superbe. L'auteur est Jean de Bueil. C'est un volume qui valait 3000 francs! Il a été racheté par la famille.

25. Harangues et oraisons des anciens; in-folio, velours vert, tr. dor. — 570 fr.

Manuscrit français du commencement du XVI[e] siècle. Il est composé de 162 feuillets, orné de grandes lettres ornées et d'une miniature de la grandeur du volume, très curieuse pour les costumes; racheté par la famille. Il était estimé 1500 francs.

26. Sensuiuent les six triomphes de Messire François Petrarque, translates de Tuscan en ryme et langaige Gallicque, par messire Bourgouyn... et sus chacun triomphe un rondeau de différant stylle; in-folio velours rouge, tr. dor. — 1535 fr.

Manuscrit français du XV[e] siècle, sur vélin, composé de 74 feuillets; il est incomplet. Il est orné de 5 grandes miniatures occupant toute la hauteur du volume. Le triomphe de la divinité devait avoir en tête une miniature qui n'existe plus. Sur le premier feuillet on lit ces devises plusieurs fois répétées dans le volume : « *Donec optata veniat.* » « *Plus que assez.* »

27. Octavien de Saint-Gelais. Poésies; In-folio gothique, relié. — 210 fr.

Manuscrit du commencement du XVI[e] siècle sur papier. 182 feuillets. L'écriture est très belle. Ce manuscrit porte au bas du premier feuillet la signature de *La Rochefoucauld.* Acheté par la Bibliothèque nationale. Estimé 1500 francs.

28. « Le recipt doulloureux
« Du combat langoureux
« De Jhûs nostre père
« Par langaige piteulx
« Et desir amoureulx

« De sa tres digne mere.
« Le recipt gracieulx
« Du filz tres precieulx
« Ressuscite en gloire
« Sensuit très fructueulx
« Monstrant le jour heureulx
« Pour l'heure trop amere. »

Petit in-4, velours rouge. — 1000 fr.

Manuscrit du commencement du XVI[e] siècle sur vélin, 52 feuillets. C'est un poëme sur la passion et la résurrection, composé de plus de mille vers, divisés par dizains. Le premier feuillet contient les armoiries d'Anne de Polignac, comtesse de Larochefoucauld, et le feuillet suivant une miniature représentant le Christ souffrant et la Vierge. Racheté par la famille. Estimé 2000 francs.

29. Le liure de vers de Francoys premier (de Marguerite de Navarre, sœur du roy, et autres auteurs de ce temps); petit in-folio velours. — 1360 fr.

Superbe manuscrit du XVI[e] siècle, sur vélin. Il est composé de 116 feuillets. Ces poésies sont inédites et de la plus haute importance. Nous estimons ce volume 4000 francs.

31. Chronique universelle, depuis la création du monde jusqu'à l'an 1383, où mourut, le pénultième jour de janvier, Louis, comte de Flandre, d'Artois de Bourgogne, de Nevers et de Rethel, qui fut enterré à Lisle. — L'Arbre de la genealogie des Roys de France, depuis Pharamond jusqu'à Philippe de Valoys, avec la Genealogie des ducs de Normandie, depuis Rolle jusqu'à Guillaume le Batard. — Les melancholies de Jehan du Pin sur les conditions de ce monde, ou *le Livre de Bonne vie* (ouvrage commencé en 1340, à la prière d'Estienne de Montbelliard et terminé l'an 1336). — 500 fr. Acheté par la Bibliothèque Nationale.

Manuscrit français du XV[e] siècle, sur vélin, composé de 242 feuillets in-folio : 137 pour la première partie, 16 pour la deuxième, 89 pour la troisième et dernière partie.

L'auteur du premier ouvrage donne d'assez grands détails sur les funérailles de Louis, comte de Flandre, ce qui porterait à croire qu'il était attaché à son service. C'est tout ce qu'on en peut conjecturer, car il ne se nomme nulle part.

La chronique qui est en tête de ce volume se divise en deux parties: la première, s'arrêtant à l'avènement de Philippe de Valois, est une com-

pilation fort répandue au moyen âge, puisque la Bibliothèque Nationale en possède une dizaine de copies; la seconde partie est un abrégé des Grandes Chroniques, ou plutôt de la chronique amplifiée des rois de de France, telle qu'on la trouve sous le nom de Guillaume de Nangis; les derniers feuillets sont identiques au récit que M. le baron Jérôme Pichon a publié en 1864 sous le titre de *Partie inédite des Chroniques de Saint-Denis.*

L'Arbre de la généalogie est l'un des ouvrages les plus connus de Bernard Gui.

On peut consulter sur Jean Du Pin, auteur du troisième ouvrage, *la Croix du Maine* et *la Bibliothèque française de l'abbé Goujet*, tome IX, page 92.

32. Des poix, nombres et mesures des anciens; in-4, velours rouge. — 255 fr.

Manuscrit français du commencement du XVIe siècle, sur vélin, 55 feuillets. En tête de la première page se trouvent les armes d'Anne de Polignac, comtesse de Larochefoucauld. Ce joli manuscrit très bien conservé a été racheté par la famille.

35. Chroniques de Bertrand du Guesclin; in-folio. — Adjugé à 5905 fr. à M. Bachelin, libraire, contre M. le comte Lanjuinais.

Précieux manuscrit de la fin du XVe siècle, sur vélin, composé de 137 feuillets. Il est orné de vingt-quatre miniatures et de vingt-six compositions au trait.

36. Commynes. Les Chroniques des Roys Louis onzieme et Charles VIII; in-folio recouvert en velours rouge. — 7000 fr. Adjugé à MM. Morgant et Fatout.

Manuscrit français de la fin du XVe siècle, sur vélin. Il est composé de 205 feuillets. L'écriture est très belle. Il est orné de *Deux grandes miniatures*. La première représente l'auteur offrant son ouvrage à l'archevesque de Vienne. La deuxième miniature, placée au 143e feuillet, est superbe de composition, de finesse et de conservation. Elle paraît représenter la bataille de Fornoue. C'est une des plus curieuses miniatures de la fin du XVe siècle qui nous soient parvenues intactes.

Sur la première garde, on lit les mots suivants :

« Ung Lundy quinziesme de Juillet mil six cens deux demye heure
« après mydy nasquit à Paris ma fille Charlotte de Roye de La Rocheff
« (La Rochefoucauld).

« Le Mardy neufuiesme de Septembre mil six cens trois nasquit a
« Verteuil mon fils Fransoys de Roye et de La Rochef (La Rochefou-
« cauld) conte de Roucy a neuf heures dn matin, trante six minutes.
« *Biron.* »

C'était un manuscrit véritablement précieux et remarquable. Les manuscrits de Comines sont fort rares. On l'estimait 15,000 francs avant la vente.

LA VENTE DE M. SILVESTRE DE SACY (1)

MON CHER MONSIEUR LÉON,

J'ai pu assister et je m'en félicite, à la vente des livres provenant de M. Silvestre de Sacy. Pendant six jours j'ai vu défiler un à un les 934 articles dont cette vente se composait. Je dis *vente* avec intention car votre catalogue porte sur le titre *première partie*. J'attendais donc la *seconde* avec anxiété, je l'ai lue avidement. Mais quelle idée, selon moi, de scinder une bibliothèque en *deux*, pour plaire à je ne sais pas bien quelle sollicitude, et à quel public!..... La bibliothèque de M. de Sacy devait être une et indivisible. C'était lui-même, sa pensée dominante devait être représentée par des divisions et des subdivisions plus ou moins nourries, ses études privilégiées, ses goûts littéraires, sa sollicitude dans la réunion successive des diverses éditions d'un ouvrage, l'appréciation d'une même question, étaient là dans la bibliothèque de M. de Sacy, par la qualité différente de la reliure, de l'exemplaire et dans la série des livres publiés sur un même sujet. Vous avez détruit tout cet ensemble, mon cher ami, et vous avez obéi à un sentiment que je combats, et que je réprouve surtout dans cette occasion. Et quoi?... pour 1800 numéros à vendre comme expert, vous avez cru devoir faire deux séries comme s'il y avait deux séries d'acheteurs pour des livres sérieux, pour des livres s'adressant à un public d'élite qui n'a rien de commun avec celui qui achète des livres de temps en temps, par hasard, pour la reliure surtout, pour les gravures par-dessus tout. Vous n'avez pas vendu les livres de M. de Sacy, très cher, parce qu'ils étaient isolés là, mais parce qu'ils ont été appréciés par des libraires, par des amateurs et qu'ils étaient en réalité de très jolis livres. Remarquez que je ne parle pas en ce moment, de l'*Hôtel des ventes*. C'est une autre question, mais j'ai constaté cependant que le soi-

(1) Bien que la lettre que nous imprimons ici soit une vive critique de nos *faits et gestes*, nous n'avons pas cru devoir en refuser l'insertion. Sur plusieurs points d'ailleurs nous étions du même avis, mais nous n'avons pas été libres d'opérer comme nous l'aurions voulu, ni de faire tout ce que nous aurions désiré : telle est notre excuse.

L T.

disant public qui se trouvait là n'était composé que de curieux, d'indifférents, qu'attirait ce genre de distractions. Aucune enchère n'est venue de là. Il y a eu en effet de l'autre côté de la table (vous me comprenez, de là où vous étiez, avec l'autre libraire chargé de la vente) les acheteurs véritables, que nous connaissons tous; aucun nouveau venu, mais tous disposés à acheter parce que c'était, je le répète, de jolis livres et qu'ils provenaient de M. Silvestre de Sacy. Je reviens donc à votre second catalogue (954 N^{os}), vous avez été obligé de refaire un nouveau classement de nouvelles divisions, c'est-à-dire répéter les mêmes divisions, refaire le classement, — Et qui plus est, un *nouveau* numérotage (?) — Je critique tout cela. Ce n'est pas de l'ordre dans les idées et s'il n'y avait pas une faute de bon sens à commettre, c'était bien dans le catalogue de la bibliothèque de M. Silv. de Sacy.

Je n'ai pas fini : Était-ce bien des livres rares, des livres précieux dont se composait la bibliothèque de M. de Sacy?.... Vous savez bien que *non*. Pourquoi alors mettre au titre : *Livres rares et précieux*, tout comme aux collections de M. Ambroise Firmin Didot?.... où alors c'est bien le cas.

J'aurais mieux aimé simplement : *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Silvestre de Sacy*. Cela disait tout. Et puis, quel mauvais goût d'y faire ressortir les noms de bons relieurs, sans doute, mais au détriment des autres qui étaient en bien plus grand nombre chez M. de Sacy. Il faut être fou pour nier l'excellence des œuvres de Duru, de Niédrée, de Capé, de Lortic, de Chambolle, de Thibaron, de Cuzin, etc. M. Trautz le sait bien et il le dit. — Les noms que vous avez mis ainsi sur le titre ne devaient pas se trouver, je le répète, sur le titre du catalogue de M. de Sacy, c'est un coup de *Tam-tam* inutile, et pas du tout à leur place. — Enfin, je ne comprends pas que vous qui avez mis tant de soins à des

(1) Je vous avoue même qu'à ce sujet j'ai été bien étonné de ne pas avoir trouvé dans la bibliothèque d'un homme instruit, éclairé, d'un éminent académicien comme l'était M. de Sacy, de n'avoir trouvé, dis-je, des échantillons de beaux incunables, de ces admirables types des Aldes, des Gryphe, des Estienne, des Dolet ; de ces belles éditions du seizième siècle, qui ne sont pourtant ni très rares, ni d'un grand prix. Je ne veux pas même parler des Elzévirs, parmi lesquels on peut toujours faire un choix. J'ajouterai que plusieurs ouvrages importants n'ont pas été réimprimés depuis.

catalogues difficiles comme ceux de Solar, de Labrouste, du docteur Danyau, du baron Taylor, vous n'ayez pas cru devoir faire une introduction, une préface!!... C'est une vente traitée bien légèrement, et pour la mémoire de M. de Sacy, vous lui deviez davantage. Pour conclusion, ce que je vous demande, mon cher Léon, c'est de considérer ma bibliothèque avec moins de dédain et d'effectuer ma vente après décès, comme vous l'avez fait souvent, en pareil cas, je vous le répète, à votre honneur et à votre profit.

Tout à vous d'amitié

Un vieil amateur, et fidèle attaché à votre maison.

B[on] ***.

Bibliothèque de feu M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française (Première vente, 5 — 10 mai.) — Bibliothèque composée de livres en bonne condition de reliures et d'exemplaires. Nous citerons :

1. La Bible, traduction, avec l'hébreu en regard, par S. Cahen. 1831; 18 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. — 150 fr.

3. Biblia sacra Vulgatæ editionis. *Parisiis*, *A. Vitré*, 1652; 8 vol. in-12, mar. bleu, (*Anc. rel.*) — 325 fr.

Joli exemplaire relié par Boyet; cette édition estimée, excellente pour le texte est d'une remarquable exécution typographique.

4. Bibliorum sacrorum Vulgatæ versionis editio, clero gallicano dicata. *Parisiis*, *Didot*, 1785, 8 vol. in-8, papier vélin, maroquin vert, fil. tr. dor. (*Derome*) — 190 fr.

Très bel exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Bertin.

5. La Sainte Bible traduite en françois (par Le Maistre de Sacy,). *Bruxelles*, 1700; 3 vol. gr. in-4, mar. noir, (*Anc. rel.*) — 60 fr.

Exemplaire ayant appartenu à M[gr] l'évêque de Châlons.

6. La Sainte Bible en latin et en françois avec des notes littérales, par M. Le Maistre de Saci. 1717; 4 vol in-folio, veau mar. — 30 fr.

8. La Sainte-Bible, traduite en françois par Le Maistre de Saci, ornée de 300 fig. d'après les dessins de Marillier et Monsiau. *Paris*, 1789 ; 12 vol. gr. in-8, v. plein. — 160 fr.

11. Abrégé de l'histoire et de la morale de l'Ancien Testament. 1764; in-12, mar. rouge, fil. dent. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 99 fr. à M. Albert Petit.

12. Novum Jesu Christi Testamentum, *excudebat Antonius Vitré*, 1652; 2 vol. in-12, veau jaspé. — 34 fr.

Exemplaire de l'abbé de Saint-Cyran, avec sa signature au bas du frontispice et des notes de sa main sur les feuillets de garde.

14. Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, traduit par le R. P. D. Amelotte, prestre de l'Oratoire. 1668 ; 2 vol. in-4, front. gr. mar. br. large dent. sur les plats. (*Reliure ancienne.*) — 375 fr.

Beau livre, dans une bonne reliure ancienne.

15. Le Nouveau Testament en françois, avec des réflexions morales (par le P. Pasquier Quesnel). 1704; 5 vol. in-8, mar. rouge. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 101 fr.

16. Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, traduit par le R. P. D. Amelotte, 1707 ; in-12, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 125 fr.

17. Le Nouveau Testament en françois avec des réflexions morales (par le Père Pasquier Quesnel, de l'Oratoire). *Amsterdam*, 1736; 8 vol. in-12, mar. vert. (*Anc. rel.*) — 110 fr.

19. L'Histoire du Vieux et du Nouveau Testament, par le sieur de Royaumont, 1670 ; in-4, figures à mi-pages, cuir de Russie, fil. à comp. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 690 fr.

Première édition. Exemplaire contenant les deux figures de Sébast. Le Clerc, les feuillets supplémentaires entre les pages 296-297, et le frontispice pour le Nouveau Testament.

20. L'Apocalypse avec une explication, par messire Jacques-Bénigne Bossuet. *Paris*, 1689 ; 1 vol. in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 52 fr.

Édition originale. Reliure fatiguée et une mouillure dans le texte.

21. Instructions sur la version du Nouveau Testament, imprimée à Trévoux en l'année 1702 par J.-B. Bossuet. *Paris*,

1702-1703; 2 tom. en 1 vol. in-12, veau fauve. (*Niedrée.*) — 30 fr.

Première édition.

23. Richard Simon. — Histoire critique du Vieux Testament. A Rotterdam 1975.—Histoire critique du texte du Nouv. Test. 1689. — Histoire critique des versions du Nouveau Testament... 1690. — Nouvelles Observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament, 1695. — Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament, etc. 1698. — Opuscula critica..., *Edinburgi*, 1685; Ens. 6 vol. in-4, mar. r. (*Anc. rel.*) — 205 fr.

Nous estimions davantage cette collection aux armes de Perrinet; elle est rare ainsi réunie et les six volumes étaient en bonne condition.

24. Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Ecriture Sainte, par le R. P. dom Augustin Calmet. 1720; 3 vol. in-4, cart. mar. r. (*Rel. anc.*) — 90 fr.

L'exemplaire était superbe et en grand papier.

27. L'Année chrétienne (par l'abbé Le Tourneur). 1697; 24 vol. in-12, mar. rouge, doublé de mar. vert. (*Anc. rel.*) — 245 f.

28. Les Devoirs de l'honnête homme et du chrétien, trad. par M. l'abbé de Bellegarde, 1689; in-12. mar. rouge, — 41 fr.

Aux armes de l'évêque de Saint-Brieuc.

29. Prières chrétiennes en forme de méditations (par le Père Quesnel), 1732; 2 vol. in-12, mar. rouge, dent. (*Anc. rel.*) — 55. fr.

30. Missel de Paris imprimé par ordre de Mgr l'archevêque de Paris. *Paris*, 1738, 4 vol. pet. in-12, doublé de moire, mar. vert. — 200 fr.

Jolie reliure de Derome.

31. L'Office de la semaine sainte en latin et en françois. *Paris*, 1698; gr. in-8, mar. vert. (*Anc. rel.*) — 31 fr.

32. Lettres de saint Basile le Grand, notes. *Paris*, 1693; in-8, mar. rouge. (*Duru.*) — 30 fr.

Traduction de l'abbé Morvan de Bellegarde.

33. Théodoret, évêque de Cyr : de la Providence et de la divi-

ne charité, trad. par l'abbé Le Mère. 1740, in-8, portr. mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 40 fr.

34. Lactantii Opera quæ extant, cum variorum commentariis, opera Gallæi. *Lugd. Bat.*, 1660, in-8, mar. r. (*Derome.*) — 41 fr.

35. Lactantii Opera omnia : *Lutetiæ Parisior.*, 1748; 2 vol. in-4, veau fauve. — 37 fr.

36. Lactantii de Mortibus persecutorum, cum notis Stephani Baluzii. *Trajecti ad Rhenum*, 1692, in-8, titre gravé, mar. r. fil. tr. dor. — 85 fr.

Bonne reliure de Derome.

37. Lettres de S. Jérôme trad. en françois, par dom Roussel, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, 1704-07; 3 vol. in-8, front, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 40 fr.

39. La Cité de Dieu de saint Augustin, 1736, 4 vol. pet. in-8, mar. bleu (*Niedrée.*) — 64. fr.

Traduction de P. Lombert, et des notes par l'abbé Goujet.

40. La Cité de Dieu de saint Augustin, traduction nouvelle par L. Moreau. 1846; 3 vol. in-8, demi-rel. veau fauve. — 43 fr.

41. Divi Aurelii Augustini Confessionum libri. *Antverpiæ*, 1650, in-8, frontisp. gravé, mar. rouge. — 299. à M. Edouard Bocher.

Exemplaire réglé et en belle reliure ancienne.

42. Les Confessions de saint Augustin, trad. en françois, par M. Du Bois, de l'Académie françoise. *Paris*, 1730; in-12, frontisp. gr.mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 46 fr.

43. Les Confessions de saint Augustin, par Du Bois. *Paris*, *Imp. royale*, 1758; 3 vol. in-12, veau marb. fil. (*Aux armes.*) — 35 fr.

44. Les Confessions de saint Augustin, traduction nouvelle par L. Moreau. 1854 ; in-8, papier vélin, veau fauve, fil. tr, dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 80 fr.

Exemplaire revêtu d'une belle reliure avec hommage du traducteur.

45. Les Lettres de saint Augustin, traduites en françois (par Du-

bois). *Paris*, 1684, 6 vol. in-8, veau tr. dor. (*Niedrée.*) — 51 fr.

46. Les deux livres de saint Augustin de la Prédestination des Saints et du Don de la persévérance. 1676, in-12, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 22 fr.

47. Deux livres de saint Augustin, de la Véritable Religion, et et des Mœurs de l'Eglise catholique, traduits en françois, 1690, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor — 500 fr.

Excellente reliure ancienne de Boyet.

48. La Théologie naturelle de Raymond Sebon, traduicte de latin en françois (par Mich. de Montaigne). *Paris*. 1569, in-8, mar. br. (*Duru.*) — 105 fr.

Édition originale.

50. Elévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne, ouvrage posthume de messire Jacq.-Bénigne Bossuet. 1727; 2 vol. in-12, mar. rouge; jansséniste tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 170 fr.

Première édition.

53. Traitez du libre arbitre et de la concupiscence, ouvrages posthumes de messire Jacques-Bénigne Bossuet. *Paris*, 1731; in-12, mar. brun. — 30 fr.

Première édition.

54. Traité du Ministère des Pasteurs, par l'abbé de Fénelon. 1688; in-12, maroq. bl. (*Duru.*) — 50 fr.

Édition originale. Titre fatigué.

55. Traités sur la prière publique (par l'abbé Duguet). 1733, in-12, mar. bleu. (*Derome.*) — 100 fr.

56. Traité de la Prière continuelle (par M. Hamon). *Paris*, 1735; 2 vol. in-12, mar. rouge, doublés de maroq. citr. dent. (*Anc. rel.*) — 82 fr.

Provenant de la bibliothèque du roi Louis-Philippe (Château d'Eu.)

57. Traité de la Prière, par M. Nicole. *Paris*, 1740; 2 vol. in-12, maroq. rouge. (*Anc. rel.*) — 46 fr. à M. Rolle.

58. Lettres escrittes a un provincial par un de ses amis (B. Pascal), in-4, mar. ver. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 300 fr.

Édition originale. Collection des dix-huit lettres séparées depuis le

23 janvier 1656 jusqu'au 24 mars 1657. Cet exemplaire n'a pas de titre général, la lettre est de la réimpression et il est court de marges.

69. Catéchisme historique, par M. Fleury, 1705 ; 2 vol. in-12, figures mar bleu, tr. dor. (*Anc. rel.*) — 80 fr.

Joli exemplaire.

70. Intructions générales en forme de catéchisme (par le Père Aimé Poujet, de l'Oratoire). *Paris*, 1714 ; 1 vol. in-4, réglé, mar. rouge, dent. — 135 fr.

Belle reliure ancienne.

71. Sermons de saint Grégoire de Nazianze, trad. (par l'abbé de Bellegarde), 1693, 2 vol. in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*) – 59 fr.

72. Bossuet : Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, etc. 1669. — Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, 1670. — Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Austriche, reine de France, 1683. — Oraison funèbre de Anne de Gonzague de Clèves, princesse Palatine, 1685. — Oraison funèbre de Michel Le Tellier, chancelier de France, 1686. — Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé, 1687 ; le tout en 1 vol. in-4. veau marb. fil. — 3000 fr.

Ce précieux recueil des oraisons funèbres en éditions originales, dans sa reliure ancienne, a été acquis par M. le baron Alphonse de Ruble.

73. Recueil des Oraisons funèbres prononcées par J.-Bénigne Bossuet. *Paris*, 1699 ; in-12, maroq. brun. (*Capé.*) — 81 fr.

Édition originale, c'est-à-dire que cette édition est la même que l'édition de 1689, à laquelle on a seulement mis une nouvelle date au titre.

74. Oraisons funèbres de Bossuet, de Fléchier, de Bourdaloue, La Rue et Massillon, 1802, 5 vol. — Le petit Carême de Massillon. *Paris*, *Renouard*, 1802. Ensemble 6 vol. in-12, maroq. bleu, fil. dorés en plein, doublés de tabis. — 380 fr.

Jolie série de volumes en papier vélin, portraits ajoutés, reliés uniformément et provenant des bibliothèques de Bozérian et de Pixerécourt. Charmante reliure de Bozérian.

75. Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier, avec un discours, par

Dussault et des notices (*impr. de Didot l'aîné*), 1820-1826; 4 vol. gr. in-8, veau fauve. (*Niedrée.*) — 230 fr.

Exemplaire en grand papier vélin avec les portraits et les figures avant la lettre et les eaux-fortes.

76. Sermons du Père Bourdaloue (publ. par le Père Bretonneau). *Paris, Rigaud*, 1707-1734; 16 vol. in-8, mar. bleu. (*Bozérian.*) — 270 fr.

Bel exemplaire très pur, provenant de la bibliothèque de Pixerécourt.

77. Œuvres complètes de Bourdaloue. *Méquignon.* 1826; 16 vol. gr. in-8, veau fauve. (*Bauzonnet.*) — 126 fr.

78. Sermons de M. Massillon, évêque de Clermont : (Avent) *Paris*, 1745; in-12, mar. rouge, fil. (*Padeloup.*) — 440 fr.

Exemplaire de la bibliothèque Nodier.

79. Sermons de Massillon. Petit Carême; — Mystères; Panégyriques; — Conférences, *Paris*, 1745-46 : 6 vol. in-12, mar. vert. (*Anc. rel.*) — 100 fr.

80. Sermons de Massillon (Carême), 1746, 4 vol. in-12, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 100 fr.

81. Œuvres de Massillon, *Renouard*, 1810; 13 vol. in-8, pap. vélin, mar. rouge, dent. (*Simier.*) — 195 fr.

82. OEuvres complètes de Massillon, évêque de Clermont. *Paris*, 1821; 13 vol. in-8, veau fauve. — 57 fr.

83. Petit Carême de M. Massillon, évêque de Clermont. *Didot.* 1789; in-4, mar. vert. (*Derome.*) — 120 fr.

84. Sermons de Morale prêchez devant le Roy, par M. Flechier, 1715; 3 vol. in-12, mar. rouge. (*Hardy.*) — 70 fr. à M. Audouin.

85. Oraisons funèbres composées par messire Esprit Fléchier 1691; 2 tom. en 1 vol. in-12, mar rouge. — 52 fr. M. Rolle.

Édition originale collective.

37. Sermons du Père Delarue, de la Compagnie de Jésus, 1719; 4 vol. in-8 mar. bleu. (*Anc. rel.*) — 300 fr.

Aux armes de la Dauphine (Marie-Josèphe de Saxe).



91. De Imitatione Christi libri IV, recensuit J. Valart, 1764, in-12, fig. de Marillier, mar. rouge. — 235. fr.

Bonne reliure ancienne.

92. De Imitatione Christi libri quatuor, edidit Nic. Beauzée, *Barbou*, 1789; in-12, fig. de Marillier, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Thouvenin.*) — 50 fr.

Exemplaire relié sur brochure.

94. De l'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, par le sieur De Beuil (Isaac Le Maistre de Sacy). *Paris, Charles Savreux*, 1663; gr. in-8, front. gravé et figures, réglé, mar. rouge. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 200 fr.

Exemplaire en grand papier. La reliure était fatiguée.

101. Les OEuvres du bienheureux François de Sales, 1663; 2 tom. en 1 vol. in-fol. frontispice gravé, veau fauve, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 60 fr.

102. OEuvres complètes de saint François de Sales, publ. d'après les éditions les plus correctes. *Paris, Blaise*, 1821, 16 vol. in-8, dos et coins de mar. rouge. — 96 fr.

103. Introduction à la vie dévote du bienheureux François de Sales, évesque de Genève, *de l'Imprimerie royale*, 1651; gr. in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 320 fr.

Aux armes du président Menars. Belle édition, recherchée et rare; malheureusement la reliure de cet exemplaire laissait à désirer.

109. Les OEuvres spirituelles de Mgr François de Salignac de la Motte-Fénélon. *Rotterdam*, 1738, 2 vol. in-fol. mar. r. (*Aux armes de Soubise.*) — 380 fr. à M. Tandeau de Marsac.

Très bel exemplaire en grand papier.

110. Explication des maximes des saints sur la vie intérieure, par Fr. de Salignac-Fénelon. 1697, in-12, mar. rouge, (*Anc. rel.*) — 500 fr. à M. de Lacarelle,

Édition originale. Exemplaire provenant de la bibliothèque Nodier.

111. Instruction sur les États d'oraison, par Jacq.-Bénigne Bossuet. *Paris*, 1697, in.8, mar. rouge. — 85 fr. à M. de Ruble.

Edition originale. Exemplaire en médiocre condition.

116. Pensées de M. Pascal. *Paris*, 1670, in-12, mar. rouge. (*Duru.*) — 140 fr.

Édition originale, regardée comme la première (365 pages, 41 ff. prél. et 10 ff. de table). Voyez un article de M. Silvestre de Sacy sur la première édition des Pensées de Pascal, dans le *Bulletin du Bibliophile*.

117. Pensées de Pascal, 1670, in-12, mar. bleu. (*Lortic.*) — 75 fr.

Édition publiée la même année que la première : 334 pages.

119. Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal, publiés pour la première fois par Prosper Faugère, 1844; 2 vol. in-8, mar. rouge. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 250 fr.

121. La perpétuité de la foy de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie défendue contre le livre du sieur Claude, ministre de Charenton (par Ant. Arnauld). 1669, in-4, mar. rouge, — 40 fr.

122. Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique, par messire J.-B. Bossuet, 1671; in-12, veau fauve. (*Niedrée.*) — 55 fr.

Édition originale.

123. Conférence avec M. Claude, ministre de Charenton, par J.-B. Bossuet, 1682, in-12, mar. rouge. (*Duru*). — 27 fr.

Première édition.

125. Pensées sur différents sujets de morale et de piété tirées de ses ouvrages, par Massillon, 1762; in-12, mar. rouge. — 150. fr.

Aux armes de la comtesse d'Artois.

126. La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs payens, par le P. Dominique de Colonia, *Lyon*, 1718; 2 vol. in-12, mar. rouge. (*Derome.*) — 211 fr.

128. Génie du christianisme, par François-Auguste Chateaubriand. 1803, 4 vol. in-8, mar. bleu, fil. (*Bozérian.*) — 92 fr.

Édition dédiée au premier Consul. Exemplaire sur papier vélin provenant de la bibliothèque Yéméniz.

129. Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit

humain (par Pluquet). 1762; 2 vol. in-8, mar. rouge — 100 fr.

Aux armes de madame la duchesse de Berry, provenant de la vente de Rosny.

130. Religions de l'antiquité, traduit de l'allemand du Dr Creuzer, par J.-D. Guigniaut. 1825, 4 tom. en 10 vol. in-8, pap. vélin, veau fauve. — 306 fr.

136. De l'Esprit des lois (par Montesquieu). *A Genève, chez Barillot*; 2 tomes en 1 vol. in-4, v. fauve. (*E. Niedrée.*) — 75 fr.

Édition originale.

144. Senecae Opera quae exstant, cum notis variorum. *Amstelodami, apud Danielem Elzevirium*, 1672; 3 vol. in-8, mar. r. — 390 fr.

Exemplaire aux armes de Colbert et à son chiffre (un défaut à la reliure).

150. Boetii Consolationis philosophiæ libri V. *Lugd. Bat.*, 1671; in-8, réglé, mar. r. doublé de mar. rouge. (*Boyet.*) — 595 fr.

Superbe exemplaire.

151. La Consolation philosophique de Boèce, traduction (par de Francheville). *A la Haye*, 1744, 2 vol. in-12, mar. rouge, (*Derome.*) — 300 fr.

Joli livre dans une belle condition de reliure.

154. OEuvres de Descartes, publiées par Victor Cousin, 1824 1826; 11 vol. in-8, v. fauve. — 80 fr.

156. La Logique, ou l'Art de penser, troisième édition. *Paris*, 1668; in-12, mar. vert. — 44 fr.

158. Essai sur le Beau, nouvelle édition augmentée de six discours, par feu père André. 1770; in-12, mar. rouge, — 135 fr.

Bel exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois.

160. Système de la Nature, (par le baron d'Holbach). 1770; 2 tom. en 1 vol. in-8, mar. rouge. (*Anc. rel.*). — 40 fr.

161. Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi

les hommes, par Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève. 1755 ; in-8, fig. d'Eisen, mar. rouge. — 200 fr.

Exemplaire de l'édition originale.

169. Alciphron, ou le Petit Philosophe, 1734; 2 vol. in-12, mar. rouge, dos orné. (*Padeloup.*) — 205 fr.

Cet ouvrage a été traduit de l'anglais de G. Berkeley par J. de Goncourt.

174. Réflexions morales de l'empereur Marc-Antonin, *Claude Barbin*, 1691 ; 2 vol. in-12, mar. rouge, — 145 fr.

Exemplaire sur papier fin, les plats de la reliure portent les armes de la comtesse d'Artois.

175. Les Essais de Michel seigneur de Montaigne; *Paris*, *Abel Langelier*. 1595 ; in-fol. v. f. — 230 fr.

Aux armes du comte d'Hoym, médiocre exemplaire comme conservation, comme marges et surtout comme reliure.

176. Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne. *Paris*, *Abel Langelier*, 1602, gr. in-8, titre gravé, maroquin rouge, tr. dor. dos orné. (*Bozérian.*) — 105.

Joli volume acheté par M. Chaze.

177. Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne, avec les commentaires de Pierre Coste. 1725, 3 vol. in-4, v. f. — 125 fr.

Exemplaire aux armes de Mme la Comtesse de Verrue.

178. Essais de Michel de Montaigne. *Pierre Didot*, 1802 ; 4 vol. in-8, papier vélin, maroquin bl. doublé de tabis. (*Bozérian.*) — 130 fr.

Très joli exemplaire avec la préface de Naigeon, portraits de Montaigne par Ficquet et par Leroux.

184. De la Sagesse, trois livres, par M. Pierre Le Charron, Parisien. *A. Bourdeaus, par Simon Millange*, 1601 ; in-8, v. f. — 99 fr.

186. De la Sagesse, trois livres, par Pierre Charron. *Dijon*, 1801, 3 tomes en 1 vol. in-12, papier fin, maroquin bleu, doublé en mar. (*Bozérian.*) — 60 fr.

Exemplaire de Ch. Nodier.

187. Réflexions, ou Sentences et Maximes morales (du duc de la Rochefoucauld), *Paris*, *Cl. Barbin*, 1665; pet. 12, mar. vert. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 390 fr.

Édition originale.

188. Les mêmes, cinquième édition, 1678; in-12, mar. rouge. (*Duru.*) — 225 fr.

Dernière édition publiée du vivant de la Rochefoucauld.

190. Maximes de la Rochefoucauld. *Paris*, *de l'Imprimerie royale*, 1778; in-8, maroquin bleu, doublé de tabis. (*Bozérian.*) — 116 fr.

Portrait gravé par Choffard.

191. Réflexions de la Rochefoucauld, avec des observations de l'abbé Brotier 1789, in-8, maroq. bleu. (*Bradel.*) — 73 fr.

Exemplaire de la bibliothèque de M. Debure.

194. Les Caractères de la Bruyère. 1688; in-12, mar. vert. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 550 fr.

Édition originale. Bel exemplaire avec les *errata.*

198. Les mêmes caractères. 1692; in-12, veau fauve. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 69 fr.

Septième édition, renfermant cent dix *Caractèrès* nouveaux.

199. Les mêmes Caractères. 1694; in-12, mar. rouge. (*Hardy.*) — 80 fr.

Huitième édition.

200. Les Caractères de la Bruyère, avec des notes par M. Coste. 1765; in-4, mar. vert. (*Derome.*) — 189 fr.

203. Les mêmes Caractères. *Paris*, 1699; in-12, mar. rouge. (*Niedrée.*) — 80 fr.

Dixième édition.

205. Traité de l'Amitié (par M. de Sacy). 1703; in-12, veau fauve, tr. dor. (*Bauzounet-Trautz.*) — 45 fr.

Envoi autographe de l'auteur à M. Dongois, sur le premier feuillet.

206. Les Devoirs des maîtres et des domestiques, par Claude Fleury. 1688, in-12, veau fauve. (*Niedrée.*) — 49 fr.

Édition originale.

208. De la Recherche de la vérité (par Malebranche), troisième édition, revue et corrigée. *Paris*, 1678; 3 vol. in-12, veau fauve. (*Niedrée.*) — 82 fr.

Le tome premier porte la date de 1678, le second 1677, le troisième, 1683. Ce serait la *bonne* édition, selon une note autographe de M. V. Cousin, écrite sur la garde de cet exemplaire. L'édition de Strasbourg. imprimée sur un mauvais papier, serait une contrefaçon de celle-ci.

212. Introduction à la connoissance de l'Esprit humain (par Vauvenargues). 1746; in-12, mar. rouge. (*Duru.*) — 51 fr.

Edition originale. On lit sur le faux-titre la mention du don fait de cet exemplaire, par M. Joseph d'Ortigue, à M. de Sacy; reliure médiocre.

218. Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte, Bossuet. 1709; in-4, portr. gr. mar. r. fil. tr. dorée. — 1050 fr.

Superbe exemplaire en grand papier, aux armes de la duchesse douairière d'Orléans (Marie de Bourbon, dite mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de Madame de Montespan). Sur la garde on trouve cette note manuscrite signée de M. Silvestre de Sacy de l'Académie française : *Aujourd'hui*, 30 *mai* 1863, *j'ai achevé de relire ce livre, qui est la sagesse même. Dieu nous garde des nouvelles révolutions que je prévois, et dont il me semble que les premiers bruits commencent déjà à se faire entendre.*

220. Considérations politiques sur les coups d'Estat, par G. N. P. (Gabriel Naudé). *A Rome*, 1639, in-4, mar. r. dent. (*Niedrée.*) — 145 fr.

Edition originale, très rare. Cet exemplaire provenait de la bibliothèque de M. Aimé Martin.

224. De l'Éducation des Filles, par M. l'abbé de Fénelon. 1687, in-12, mar. rouge. (*Duru.*) — 100 fr.

Edition originale.

229. Entretiens sur la pluralité des mondes (par Fontenelle). 1686, in-12, mar. vert. (*Duru.*) — 52 fr.

Edition originale.

232. Plinii Secundi naturalis Historia, cum commentariis variorum. 1669; 3 vol. in-8, mar. r. tr. marbr. — 450 fr.

Bel exemplaire aux armes de l'abbé Colbert et à son chiffre. Il porte la signature de J.-J. de Bure.

237. Œuvres complètes de Buffon, mises en ordre par M. le comte de Lacépède. 1819; 25 vol. in-8, veau viol. (*Thouvenin.*) — 195 fr.

Exemplaire en papier vélin, avec les figures des oiseaux coloriées.

251. Grammaire générale et raisonnée, par Nicole et Lancelot. 1660, in-12, v. ant. (*Niedrée.*) — 28 fr.

Edition originale.

254. Glossarium mediæ et infimæ latinitatis conditum a Du Cange, 1840-1850; 7 vol. in-4, bas. fil. (*Niedrée.*) — 260 fr.

257. Le Grand Dictionnaire des Prétieuses, par le sieur de Somaize. 1661, 2 parties en 1 vol. pet. in-8, front. gravé, mar. vert jans. tr. dor. (*Duru.*) — 140 fr.

Avec la clef, très court de marges.

261. Le Dictionnaire de l'Académie françoise. 1694; 2 vol. in-fol. mar. rouge. — 250 fr.

Première édition, rare. Elle est tout à fait différente des autres; les mots y sont rangés selon leur racine. Exemplaire en grand papier.

268. Quintiliani Institutiones oratoriæ, cum notis variorum. 1665; 2 vol. in-8, mar. rouge. (*Reliure signée de Derome.*) — 140 fr.

273. De la Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par Rollin. 1740; 2 vol. in-4, mar. vert. (*Ancienne reliure.*) — 109 fr.

Exemplaire aux armes de Béthune, duc de Charost, mort le 5 brumaire an IX (27 octobre 1800).

274. De l'Excellence de la langue françoise, par Charpentier, de l'Académie françoise. 1683, 2 vol. in-12, mar. rouge. (*Ancienne reliure.*) — 80 fr.

278. Réflexions sur l'élégance et la politesse du stile, par l'abbé de Bellegarde. 1695; in-12, mar. rouge. — 54 fr.

279. Dialogues sur l'éloquence par Fénelon. *Paris*, 1718, in-12, mar. rouge. (*Chambolle.*) — 70 fr.

Première édition. Bel exemplaire.

285. La Poétique d'Aristote, par Dacier. *Amsterdam*, 1733; in-12, mar. rouge. (*Derome.*) — 156 fr.

286. Traité du Poème épique, du R. P. Le Bossu. *Paris*, 1675, in-12, mar. vert, dos orné, dentelle, tr. dor. (*Reliure Boyet.*) — 51 fr.

Reliure fatiguée.

287. Les Œuvres d'Homère, prince des poètes, le tout de la version de Salomon Certon. *Paris*, 1615; 2 vol. pet. in-8, mar. r. (*Lortic.*) — 40 fr.

Cette traduction libre est en vers, elle est rare.

288. L'Iliade et l'Odyssée d'Homère, en françois, avec des remarques, par Me Dacier. 1711-1716; 6 vol. in-12, figures, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 240 fr.

289. L'Iliade et l'Odyssée d'Homère, trad. par Bitaubé. 1780 et 1785; 6 vol. in-8, papier de Holl. veau porph. — 82 fr.

Exemplaire auquel on a ajouté les vignettes de l'Homère de Rochefort et de plus les figures de l'Iliade gravées par Ponce d'après Marillier.

290. L'Iliade d'Homère trad. du grec (par Lebrun). *Paris*, 1809; 2 vol. in-12, mar. bl. (*Lefebvre.*) — 60 fr.

Orné des figures de Bernard Picart et des figures de Flaxman.

291. L'Iliade et l'Odyssée d'Homère, traduites en français (texte en regard) avec des observations, par Dugas-Montbel. 1828-33, 9 vol. gr. in-8, pap. vélin, dos et coins de mar. vert. (*Kœhler.*) 380 fr.

Cet exemplaire est orné : 1° de la suite, avant la lettre, des figures anglaises, gravées pour l'Homère de Pope; 2° de la suite des figures de Marillier, avant la lettre; 3° de la suite des vignettes gravées par Malbeste d'après Coypel; 4° des 60 vignettes dessinées au trait et gravées par Flaxman ; 5° des vignettes pour l'Homère de Mme Dacier; 6° de plusieurs vignettes détachées et d'un grand nombre de portraits, parmi lesquels 24 portraits d'Homère. En tout 304 pièces de la bibliothèque de M. de Saint-Mauris.

293. Les Idylles de Théocrite, traduites de grec en vers françois, avec des remarques (par Longepierre). 1688; in-12, mar. rouge (*Anc. rel.*) — 40 fr.

297. Titi Lucretii de Rerum natura libri VI, *Oxonii*, 1695; in-8, mar. r. (*Anc. rel.*) — 60 fr.

Armoiries sur les plats. Exemplaire de J.-J. de Bure.



298. Lucretii de Rerum natura libri. *Lugd. Bat.*, 1725; 2 vol. in-4, mar. bl. (*Anc. rel.*) — 59 fr.

300. Titi Lucretii de Rerum natura, *Coustelier*, 1744; in-12, frontisp. grav. mar. rouge. (*Padeloup.*) — 280 fr.; acheté par M. Ed. Bocher.

Charmant exemplaire.

302. Lucrèce. De la Nature des choses, traduction (par La Grange). 1768, 2 vol. in-8, mar. r. (*Anc. rel.*) — 295 fr.

Exemplaire en papier de Hollande, figures de Gravelot.

303. Virgilii Maronis Opera, cum notis variorum. 1680, 3 vol. in-8, mar. r. (*Ancienne reliure.*) — 100 fr.

304. P. Virgilii Maronis Opera, interpretatione et notis illustravit Car. Ruæus, ad usum Ser. Delphini. *Parisiis*, *apud Sim. Bernard*, 1682, in-4, titre gravé, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.* — 175 fr.

306. Virgilii Opera, 1745; 3 vol. in-12, papier de Hollande, mar. bleu, fil. (*Anc. rel.*) — 295 fr., acheté par M. Ed. Bocher.

308. Virgilius perpetuâ adnotatione illustratus à C.-G. Heyne. *Lipsiæ*, 1800, 6 vol. in-8, figures, mar. bl. (*Bozérian.*) — 345 fr.

Exemplaire en papier vélin.

309. Les Œuvres de Virgile, en français, par l'abbé Desfontaines. *Paris*, 1743; 4 vol. in-8, mar. r. — 260 fr.

Ancienne reliure fatiguée et.... vernie.

312. Les Géorgiques, en vers français, Delille. *Didot*, 1807, gr. in-4, mar. rouge. — 70 fr.

Figures avant la lettre.

313. Horatii Opera, cum notis *Amst.*, 1695, in-8, mar. vert, (*Derome.*) — 150 fr.

314. Quinti Horatii Flacci Opera. *Londini*, *æneis tabulis incidit J. Pine*, 1733; 2 vol. in-8, mar. bl. (*Reliure anc.*) — 200 fr.

Bel exemplaire du second tirage.

315. Horatii Opera, *Coustelier*, 1746; in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 125 fr.

Frontispice gravé par B. Picart. Joli volume.

318. Traductions des Œuvres d'Horace en vers françois (recueillies de divers auteurs par Salmon). 1752; 5 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*) — 600 fr.

319. Les Poésies d'Horace traduites en françois par le R. P. Sanadon, de la Compagnie de Jésus. 1756, 8 vol. in-8, v. fauve. (*Bozérian.*) — 80 fr.

Exemplaire sur grand papier.

323. Les OEuvres d'Horace, traduction nouvelle par Jules Janin. 1865, in-8, papier vélin fort, maroquin vert, dent. (*Belz-Niedrée.*) — 72 fr.

Envoi autographe de Jules Janin à M. de Sacy.

324. Ovidii Opera, cum notis variorum. *Lug. Bat.*, 1670, 3 tomes en 6 vol. in-8, mar. r. fil. tr. dor. — 80 fr.

Bonne reliure ancienne.

325. P. Ovidii Opera. *Parisiis*, *Barbou*, 1762, 3 vol. in-12, frontispices d'Eisen, mar. r. fil. tr. dor. — 305 fr.

Jolie reliure de Derome.

327. Les Métamorphoses d'Ovide, en latin, traduites avec des remarques, par l'abbé Banier. *Amsterd.*, 1732, 2 tom. en 1 vol. gr. in-fol. veau fauve. (*Anc. rel.*) — 155 fr.

Bel exemplaire en grand papier avec les grandes planches de Bernard Picart. De la bibliothèque du président Bourgon.

328. Les Métamorphoses d'Ovide, en latin et en françois, par l'abbé Banier. 1767-1771, 4 vol. in-4, maroquin rouge. (*Anc. rel.*) — 2020 fr.

Premier tirage des figures de Moreau, Gravelot, Eisen, gravées par Le Mire et Basan; malgré cela, mauvaises épreuves.

329. Les Métamorphoses d'Ovide, en vers françois, par de Saintange. *Paris*, *Crapelet*, 1808, 4 vol. gr. in-8, veau éc. — 125 fr.

330. Les Métamorphoses d'Ovide, traduction avec le texte latin,

par Villenave. 1806-07; 4 vol. in-8, front. et figures de Lebarbier, demi-rel. veau f. — 130 fr.

331. C. Pedonis Albinovani Elegiæ III et fragmenta, *Amstelodami*, 1703, in-12, mar. rouge. (*Derome.*) — 140 fr., acheté par M. Ed. Bocher.

332. Phædri Fabularum Æsopiarum libri V, *Amstel.*, 1701, in-4, maroquin bl. doublé de moire. (*Anc. rel.*) — 260 fr.

Exemplaire en grand papier; édition recherchée pour les figures en médaillons dont elle est ornée.

333. Phædri Fabulæ, ad cod. man. emendavit St.-A. Philippe. 1748, in-12 mar. r. — 150 fr.

Joli volume en reliure ancienne.

344. Lucani Pharsalia, cum notis Hugonis Grotii *Strawberry-hill*, 1760; in-4, maroquin r. (*Bozérian.*) — 105 fr.

Exemplaire en grand papier, on a ajouté des portraits en médaillons et les vignettes d'une traduction anglaise.

345. La Pharsale de Lucain, traduite en françois par Marmontel de l'Académie françoise. 1766; 2 vol. in-8, figures de Gravelot, mar. rouge, dos orné. (*Padeloup.*) — 685 fr., acheté par M. Ed. Bocher.

Superbe exemplaire provenant de la bibliothèque de J.-J. de Bure.

346. Lucani Pharsalia. *Typis Barbou*, 1767, in-12, frontispice par Gravelot, mar. citron. (*Reliure ancienne.*) — 145 fr.

347. La Pharsale de Lucain, traduite en vers français. *Paris, impr. de Crapelet*, 1796; 2 vol. gr. in-8, mar. rouge. (*Rel. de Bradel-Derome.*) — 160 fr.

Figures de Halbou, d'après Périn, avant la lettre.

354. Martialis Epigrammatum libri. *Parisiis*, 1754, 2 vol. in-12, papier fort, mar. bl. (*Reliure ancienne.*) — 195 fr., acheté par M. Ed. Bocher.

355. Ausonii omnia Opera emendata, notisque illustrata, per Eliam Vinetum. *Burdigalæ*, 1580; 2 part. en 1 vol. in-4, mar. (*Hardy.*) — 51 fr. M. de Dormans.

357. OEuvres d'Ausone, traduites en françois par M. l'abbé Jau-

bert. *Paris*, *Delalain*, 1769, 4 vol. in-12, mar r. — 40 fr. M. Jules de Sacy.

Reliure très ordinaire.

358. Claudiani quæ exstant, *Amstel.*, 1665; in-8, mar. v. fil. tr. dor. (*Bradel.*) — 40 fr. M. de Dormans.

Exemplaire de J.-J. de Bure.

359. Claudiani Opera in usum S. Delphini. *Parisiis*, 1677, in-4, mar. r. — 152 fr.

Exemplaire aux armes de Colbert. Reliure médiocre.

360. Cl. Claudiani quæ exstant. *Lipsiæ*, 1759; 2 vol. in-8, mar. vert. (*Derome.*) — 60 fr.

Exemplaire de la bibliothèque Brunet.

361. Cl. Claudiani Opera, *Amst.*, 1760; 2 vol. in-4, grand papier, mar. r. fil. tr. dor. (*Bradel.*) — 76 fr.

Exemplaire de Renouard.

369. Carmina D. Caroli Lebeau. *Parisiis*, 1782, 4 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Derome.*) — 100 fr.

373. Fabliaux ou contes, fables et romans du XIIe et du XIIIe siècle, traduits ou extraits par Legrand d'Aussy. 1829, 5 vol. in-8, papier vélin, figures de Moreau le jeune, veau, br. — 150 fr.

374. Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du XIII[e] siècle, publiées avec des commentaires par B. de Roquefort. *Paris*, 1820? 2 vol. in-8, pap. vél. demi-rel. v. fauve, non rognés. — 60 fr., acheté par M. Saint-Marc-Girardin.

376. Collection de poëtes françois anciens, publiée par Coustelier. *Paris*, 1723, 10 vol. pet. in-8, v. marbr. fil. — 130 fr. M. Jules de Sacy.

383. Satyres et autres œuvres de Regnier. *Londres*, *Tonson*, 1733; in-4, mar. citron. (*Padeloup.*) — 185 fr.

Exemplaire en grand papier. Edition encadrée.

387. Poésies de Malherbe, publiées par Saint-Marc. *Barbou*, 1757; in-8, papier de Hollande, mar. rouge. (*Reliure signée de Derome.*) — 51 fr.

389. Choix de poésies morales et chrétiennes, depuis Malherbe.

Paris, 1739; 3 vol. pet. in-8, v. f. (*Niedrée.*) — 64 fr. à M. Audouin.

390. Les OEuvres de Théophile. *Paris*, 1662; in-12, mar bl. fil. tr. dor. (*Duru.*) — 32 fr.

391. Les OEuvres du sieur de Saint-Amant. *Paris*, 1651, 3 part en 1 vol. in-4, veau f. (*Niedrée.*) — 40 fr. à M. Saint-Marc-Girardin.

Dernière édition imprimée du vivant de l'auteur.

392. Les OEuvres de Sarasin. 1656; pet. in-4, mar. r. (*Capé.*) — 42 fr.

Cette première édition des œuvres de Sarasin a été donnée par Ménage. Exemplaire très court de marges.

393. La Pucelle, ou la France délivrée, poème héroïque, par Chapelain. *Paris*, 1657, in-12, mar. r. — 36 fr.

Médiocre exemplaire, mauvaise reliure.

394. Saint Louys, ou la Sainte Couronne reconquise, poème héroïque par le P. Pierre Le Moyne. *Paris*, 1658; in-12, figures, mar. r. (*Bauzonnet.*) — 44 fr.

La reliure était fatiguée et tachée.

395. Le Virgile travesti en vers burlesques de Scarron. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*au Quærendo*), 1668; pet. in-12, mar. rouge. (*Thouvenin.*) — 75 fr. à M. Audouin.

396. OEuvres poétiques de J.-D. Coras. *Paris*, 1665, in-12, v. f. fil. tr. dor. (*Kœhler.*) — 22 fr.

397. OEuvres diverses du sieur Boileau-Despréaux. *Paris*, 1701, 2 vol. in-12, fig. mar. rouge, tr. dor. (*Cuzin.*) — 155 fr. à M. Piet.

Dernière édition publiée du vivant de Boileau.

398. OEuvres de Nicolas Boileau-Despréaux. 1713, 2 part. en 1 vol. in-4, frontisp. gravé, mar. r. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 490 fr.

Très bel exemplaire.

399. OEuvres de Boileau-Despréaux, avec des remarques historiques (par Cl. Brossette). *Amsterdam*, 1718; 2 vol. in-fol. fig. de Bern. Picart, mar. rouge. (*Anc. rel.*) — 216 fr.; acheté par M. de Fontaines, ancien député.

400. OEuvres de Boileau-Despréaux, édition avec des remarques et des dissertations critiques, par M. de Saint-Marc. 1747, 5 vol. in-8, vignettes et figures par Eisen et Cochin, mar. rouge. (*Reliure ancienne.*) — 750 fr.

Exemplaire en papier fin.

401. OEuvres de Boileau, avec un commentaire par de Saint-Surin. 1821, 4 vol. in-8, cuir de Russie. (*Purgold.*) — 295 fr.

Un des douze exempl. (n. 7) imprimés sur papier de Hollande, avec des figures en trois états différents : avant la lettre, sur Chine, avec la lettre et eaux-fortes. Plusieurs portraits et figures ajoutés.

404. Les OEuvres de la Fontaine, accompagnées de notes par C.-A. Walckenaer. *Lefèvre* (*impr. de P. Didot*), 1822-23; 7 vol. gr. in-8, maroq. viol. (*Thouvenin.*) — 705 fr. acheté par M. des Vallières.

Exemplaire en grand papier vélin; portraits avant la lettre et suite des figures de Moreau avant la lettre.

405. Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine. *Paris*, 1668; in-4, figures de Chauveau à mi-pages, mar. vert, dent. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 2045 fr. acheté par M. le Comte de Mosbourg.

Très bel exemplaire de l'édition originale, contenant les six premiers livres des fables. Il provenait de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

406. Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine, et par luy revues, corrigées et augmentées. *Denys Thierry et Claude Barbin*, 1678-1709; 5 part. en 3 vol. in-12, fig. de Chauveau, mar. rouge. — 400 fr.

Bonne conservation et reliure ancienne. Le tome premier porte la date de 1678 (avec les armes du Dauphin), — le tome deuxième 1678, — le troisième 1678, — le tome quatrième 1678 et le cinquième 1709.

407. Fables choisies, par J. de la Fontaine. 1755-59, 4 vol. in-fol. veau fauve. (*Anc. rel.*) — 405 fr.

Très bonnes épreuves des figures d'Oudry (deuxième tirage).

415. Contes et nouvelles en vers de M. de la Fontaine. *Amsterdam*, 1685, 2 tom. en 1 vol. in-12, fig. de Hooge, maroq. bleu. (*Derome.*) — 690 fr.

Bel exemplaire réglé, de premier tirage et grand de marges.

416. Contes et Nouvelles en vers, par M. de la Fontaine. *Amster.* (*Paris-Barbou*), 1762, 2 vol. in-8, culs-de-lampe de Choffart et fig. d'Eisen, Le Mire et autres, veau fauve. — 620 fr.

Edition dite des Fermiers Généraux. Les deux figures sont couvertes. Exemplaire très ordinaire et de condition vulgaire.

418 Recueil de poésies chrestiennes et diverses, dédié à Mgr le prince de Conty, par M. de la Fontaine. 1671; 3 vol. in-12, fr. gr. maroquin vert, jans. (*Duru.*) — 80 fr. à M. Audouin.

Joli recueil; exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Armand Bertin.

419. Alaric, ou Rome vaincue, poème héroïque, dédié à la sérénissime reyne de Suède, par M. de Scudéry. *Suivant la copie de Paris, à la Haye*, 1685; in-12, maroq. bl. (*Duru.*) — 45 fr.

420. Les OEuvres de M. de Bensserade. *Paris*, 1697, 2 vol. in-12, fr. gravé, veau jaspé. — 35 fr.

421. Fables nouvelles, dédiées au roy, par M. de la Motte. *Paris*, 1719, in-4, figures grand papier, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 335 fr.

422. Œuvres de Jean-Baptiste Rousseau. *A Bruxelles*, 1743, 3 vol. in-4, mar. r. (*Reliure ancienne.*) — 385 fr. acheté par M. Parant.

Exemplaire en grand papier, aux armes de Choiseul.

424. La Henriade (par Voltaire), nouvelle édition. *Paris*, 1770; 2 vol. in-8, fig. mar. r. (*Anc. rel.*) — 780 fr.

Très-bel exemplaire de cette édition ornée de figures par Eisen.

425. La Henriade de Voltaire, avec les variantes. *P. Didot*, 1790, in-4, papier vélin fort, mar. r. fil. (*Derome.*) — 125 fr.

427. La Religion, poëme par M. (Louis) Racine de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. 1742, 1 vol. gr. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 46 fr. à M. de Champrepus.

428. La Religion, poëme, par M. Racine (avec le poëme de la Grâce). *Paris*, 1742, pet. in-12, veau marb. fil. tr. dor. — 68 fr. acheté par M. G. de Villeneuve.

Très-bien relié par Padeloup.

429. La Religion, poëme, suivi du poëme de la Grâce, par Louis Racine. 1821, in-8, veau fauve, fil. tr. dor. (*Niedrée.*) — 40 fr.

430. Œuvres de Chaulieu, d'après les manuscrits de l'auteur (publ. par Fouquet). *Paris*, 1774, 2 vol. in-8, mar. bleu. (*Bozérian.*) — 86 fr.

431. Œuvres de Gresset. *Paris*, *Renouard*, 1811, 2 vol. in-8, pap. vélin, maroq. bleu, fil. à comp. (*Rel. de Simier*). — 670 fr.

A la suite du tome Ier se trouve *le Parrain magnifique*. Figures de J. Moreau avant la lettre.

433. Œuvres complètes de Boufflers, de l'Académie française. *Paris*, *Furne*, 1827, 1 vol. in-8, demi-rel. mar. bleu. 175 fr.

On a ajouté à cet exemplaire une suite de Marillier, Pérénot, Vallin, gravée par Macret et Dupreel ; des figures séparées d'Eisen, Marillier, Moreau, Desenne, etc.

435. Œuvres complètes de Bertin, *Paris*, 1824, in-8, figures demi-rel. avec c. mar. bl. (*David.*) — 35 fr.

Exemplaire en grand papier vélin, orné de deux figures de Desenne, eaux-fortes avant la lettre, plus une fig. de Leprince (épreuve ancienne).

437, Œuvres complètes de Gilbert, accompagnées de notes littéraires et historiques (par M. Mastrella). 1823, gr. in-8, veau violet. (*Thouvenin.*) — 165 fr.

Exemplaire en grand papier vélin avec figures sur papier de Chine avant la lettre et les eaux-fortes.

438. Les Saisons poëme par (Saint-Lambert). *Amsterd.*, 1775, 1 vol. gr. in-8, maroq. rouge, (*Anc. rel.*) — 285 fr.

Fig. de Moreau, vignettes de Choffard.

439. Œuvres complètes de Béranger, nouvelle édition, revue par l'auteur, illustrée de figures sur acier par Charlet, Lemud, Raffet, etc. *Paris*, 1847, 2 vol. in-8, figures, demi-rel. marb. bl. (*Tautz-Bauzonnet.*) — 1160 fr.

441. La Divine Comédie de Dante Alighieri, traduction nouvelle (avec le texte en regard), par Mesnard. 1854-57, 3 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. rel. (*Niedrée*). — 90 fr.

Exemplaire en grand papier de Hollande, provenant de la bibliothèque de J. Janin.



442. Roland furieux, poëme héroïque de l'Arioste (trad. par J-B. Mirabaud). *La Haye*, 1741, 4 vol. in-12, v. fauve, tr. dor. — 48 fr.

Exemplaire de la bibliothèque de J.-J. de Bure.

443. Jérusalem délivrée, poëme héroïque du Tasse, traduit en françois. *Paris*, 1752, 2 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 62 fr.

444. Jérusalem délivrée, poème, traduit de l'italien, 1803. 2 vol. in-8, demi-rel. (*Bauzonnet.*) — 72 fr.

Exemplaire en papier vélin avec la suite des figures de Lebarbier avant la lettre ; la lettre sur papier de soie.

445. Ossian, fils de Fingal, barde du IIIe siècle, poésies galliques *Paris*, 1810 ; 2 vol. in-8, pap. vélin, fig. mar. bleu. — 80 fr. à M. Parant.

447. Le Paradis perdu de Milton, traduction nouvelle par Racine, *Paris*, 1755 ; 3 vol. in-12, mar. r. — 72 fr.

448. Le Paradis perdu, poëme, par Milton, en anglais et en français, 1792, 2 vol. in-4, mar. rouge. — 165 fr.

Exemplaire en grand papier vélin fort ; figures en couleur.

449. Les Saisons, traduit de l'anglais de Thompson. *Didot* (1755,) in-8, figures. mar. citron, dent. (*Reliure ancienne.*) — 159 fr.

Grand papier et 4 figures de Lebarbier avant la lettre.

450. Les Nuits d'Young, traduites de l'anglois par Le Tourneur. 1769, 4 vol. in-8, figures de Marillier, veau fauve. (*Anc. rel.*) — 40 fr.

451. Les nuits d'Young, traduction de Letourneur. 1824, 2 vol. in-8, 4 figures, veau bl. (*Kœhler.*) — 50 fr.

Exemplaire en papier vélin. En tête des volumes se trouvent deux figures de Dévéria, eau-forte et avec la lettre, papier blanc.

453. Le Théâtre des Grecs, par le R. P. Brumoy. 1730, 3 vol. gr. in-4, fig. de Humblot. mar. bleu. (*Anc. rel.*) — 74 fr.

Exemplaire en grand papier, de la bibliothèque de Lamoignon.

454. Théâtre des Grecs, par le Père Brumoy, édition (rédigée par Charles Brotier) 1785, 13 vol. gr. in-8, veau fauve. (Thouvenin.) — 90 fr.

Édition recherchée pour les figures de Marillier dont elle est ornée.

455. Æschyli Tragœdiarum reliquiæ, recensuit de la Porte du Theil (græce). In-8, 2 tom. en un vol. — Théâtre d'Eschyle, traduit en français par de la Porte du Theil. (*Imprimerie de la République*), *an III*, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Thouvenin.*) — 72 fr.

C'est tout ce qui a paru de cette belle édition. Superbes figures ici en épreuves avant la lettre.

458. M. A. Plauti Comœdiæ. *Parisiis*, *Barbou*, 1759, 3 vol. in-12, f. gravé, mar. r. (*Anc. rel.*) — 80 fr.

461. P. Terentii Comœdiæ sex, *Hagæ Comitum*, 1732, 2 vol. in-8, mar. bl. dent. fil. tr. dor. — 40 fr.

Exemplaire de J.-J. de Bure.

462. Terentii Comœdiæ. *Londini*, 1751, 2 vol. gr. in-8, mar. vert. (*Derome.*) — 33 fr.

Exemplaire en grand papier.

463. Terentii Comœdiæ sex. *Lutetiae Parisiorum*, 1753, 2 vol. in-12, pap. de Hollande, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*) — 185 fr.

Frontispices gravés, figures, vignettes et fleurons, par Gravelot.

465. Senecæ Tragœdiæ, *Delphis*, 1728; 2 vol. in-4, fr. gravé, mar. bl. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 65 fr.

466. Histoire du Théâtre françois, depuis son origine jusqu'à présent (par les frères Parfaict). *Paris*, 1745, 15 vol. in-12, veau mar. — 71 fr.

469. Le Théâtre de Corneille, reveu et corrigé par l'autheur. *Imprimé à Rouen*, 1664, 2 vol. in-fol. front. gravé et portraits, mar. r. (*Hardy.*) — 220 fr.

Court de marges, portrait remonté; mauvaise reliure.

470. Théâtre de P. Corneille, avec les commentaires de Voltaire. *Paris*, *Didot*, 1795; 10 vol. in-4, papier vélin, mar. r. (*Petit.*) — 290 fr.

471. Œuvres de P. Corneille, avec les commentaires de Voltaire, *Paris*, *Renouard*. 1817, 12 vol. gr. in-8, mar. bleu, fil tr. dor. (*Niedrée.*) — 1950 fr.

Exemplaire en grand papier vélin avec portraits et suite des figures en triple état sur chine, avant la lettre et les eaux-fortes.

474. Œuvres de Racine. *Paris*, *Pierre Trabouillet*, 1697, 2 vol. in-12, fig. de Chauveau, mar. roug. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1200 fr.

Édition rare et estimée, la dernière donnée du vivant de Racine, et la première contenant *Esther* et *Athalie*.

476. Œuvres de Racine. *A Paris*, 1760, 3 vol. in-4, vig. et culs-de-lampe, de De Sève, mar. r. fil., dent. doublés de tabis (*Padeloup.*) — 3,200 fr. acheté par M. le baron Ed. James de Rotschild.

Très-bel exemplaire en grand papier de Hollande provenant de la bibliothèque de A.-A. Renouard.
Il n'a été tiré que deux exemplaires sur ce papier.

477. Œuvres de Jean Racine, avec des commentaires, par Luneau de Boisjermain. *Paris*, 1768; 7 vol. in-8, mar. rouge, (*Bozérian.*) — 1200 fr.

Exemplaire en papier de Hollande, avec les figures de Gravelot, et de Le Barbier avant la lettre.

478. Œuvres de Jean Racine. *A Paris de l'impr. Didot*, 1783; 3 vol. in-4, mar. r. (*Derome.*) — 150 fr.

479. Œuvres de Jean Racine, imprimées par ordre du Roi pour l'éducation de Mgr le Dauphin. *Didot*, 1784, 3 vol. in-8, papier vélin maroquin rouge. (*Derome.*) — 112 fr.

482. Esther, tragédie tirée de l'Écriture sainte (par J. Racine). *Paris Denys Thierry*, 1689, fig. — Athalie, tragédie de l'Escriture sainte (par J. Racine.) *Paris*, *Cl. Barbin*, 1692; fig., en 1 vol. in-12, maroq. vert, tr. dor. (*Petit-Simier.*) — 155 fr. à M. Emeric.

Éditions originales de ce format, médiocres exemplaires.

483. Œuvres de M. de Molière (publ. par Vinot et La Grange.) *Denys*, *Thierry*, 1682, 8 vol. in-12, fig. mar. rouge. (*Belz-Niedrée.*) — 235 fr.

Exemplaire taché et en mauvais état.

484. Œuvres de Molière. *A Paris*, 1734, 6 vol. in-4, figures de F. Boucher, veau f. — 370 fr.

Exemplaire du second tirage sous cette date.

485. Œuvres de Molière, nouvelle édition. *Paris*, 1749; 8 tomes

en 4 vol. in-12, mar. citron. (*Anc. rel.*) — 1020 fr. à M. le comte de Mosbourg.

Figures d'après Boucher. Joli exemplaire aux armes de J.-J. Amelot, ministre des affaires étrangères, de l'Académie française.

486. Œuvres de Molière avec des remarques par Bret. *A Paris*, 1773, 6 vol. in-8, mar rouge. (*Bradel.*) — 1050 fr.

Figures de Moreau le jeune.

487. Œuvres de Molière, avec commentaire, par Auger, de l'Académie française. *Paris*, 1819-25; 9 vol. gr. in-8, veau fauve. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 340 fr. à M. Ernest des Vallières.

Bel exemplaire en grand papier vélin ; figures et portrait.

494. Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers, trad. en français *Paris*, 1822-23, 25 vol. gr. in-8, demi-rel. mar. non rognés, — 245 fr. à M. Gaucher.

Exemplaire en grand papier vélin.

495. Œuvres complètes de Shakspeare, traduites de l'anglais par Letourneur, édition revue et corrigée par F. Guizot. *Ladvocat*, 1821; 13 vol. in-8, demi-rel. mar. r. — 130 fr.

Exemplaire sur papier vélin.

498. Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé, traduites du grec de Longus, par Amyot. *Didot*, 1800; in-4 papier vélin, mar. r. — 200 fr.

Le texte grec est placé en tête du volume, qui est orné des figures de Le Barbier, d'une copie des figures du Régent tirée au bistre, des figu-gures de Gérard et de Prud'hon avant la lettre, et de celles de Moreau.

Réunion de figures d'un goût douteux et mauvaise reliure.

501. Moriæ Encomion, Stultitiæ Laus, D. Erasmi declamatio, *Basileæ*, 1676, in-8, maroquin r. (*Padeloup.*) — 405 fr.

Figures d'Holbein. Exemplaire de la plus grande fraîcheur. *Ex musæo Caroli Nodier.*

507. Les Cent Nouvelles nouvelles. *Cologne*, 1701, 2 vol. pet. in-8, maroquin r. (*Thouvenin.*) — 250 fr.

Figures de Romain de Hooghe; ellles sont tirées, ici, avec le texte.



514. Contes et nouvelles de Marguerite de Valois. *Amsterdam*, 1698; 2 vol. pet. in-8, mar. r. (*Thouvenin.*) — 285 fr.

Première édition, avec les figures de Romain de Hooghe.

515. L'Heptaméron des nouvelles de très haulte et très illustre princesse Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre; nouvelle édition, publiée sur les manuscrits par la Société des Bibliophiles françois. *Paris*, 1853; 3 vol. pet. in-8, portrait, maroq. citron. (*Capé.*) — 300 fr.

Frontispices et figures de Freudenberg ajoutés.

521. La Princesse de Clèves (par Mme de la Fayette). *Paris*, *Claude Barbin*, 1678, 4 tomes en 2 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1310 fr.

Bel exemplaire de l'édition originale.

525. Les Aventures de Télémaque, par Fénelon. *Paris*, 1717; 2 part. en 1 vol. in-12, mar. vert (*Capé.*) — 90 fr. à M. Rolle.

Édition donnée par le marquis de Fénelon, petit-neveu de l'auteur, sur le manuscrit original. Exemplaire de l'*édition imprimée en petits caractères*, qui est la seconde, publiée en 1717.

527. Les Aventures de Télémaque, par Fénelon. *Paris*, 1730, 2 tomes en 1 vol. in-4, portr. et figures de Coypel et autres, veau f. — 65 fr.

528. Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, par Fénelon, édition conforme au manuscrit original. *Amsterdam*, 1734, 1 vol. gr. in-4, mar. vert. (*Anc. rel.*) — 580 fr.

Belle édition, ornée de figures par Bernard Picart, F. Du Bourg, L. Debrie, très bien gravées par Folkema et autres. Exemplaire en grand papier et aux armes de J.-J. Amelot de Chaillou, membre de l'Académie française, secrétaire d'État, etc.

530. Les Aventures de Télémaque, par Fénelon. *Crapelet*, *an IV*, 2 vol. gr. in-8, veau fauve. — 160 fr.

Exemplaire en papier vélin, provenant de la bibliothèque de M. le président Bourgon, relié par Noël, de Besançon, dans lequel se trouvent vingt-cinq gravures d'après les dessins de Marillier, avant la lettre, et avec le portrait de Fénelon, d'après Vivien, avant la lettre ajouté.

Noël, de Besançon, était un bon relieur, émule de Derome, dont les bibliophiles appréciaient naguère les reliures. Nodier a parlé souvent de lui.

533. OEuvre du comte Antoine Hamilton. *Paris*, *Renouard*, 1812; 3 vol. in-8, papier vélin, portr. mar. bl. (*Bozérian*). — 420 fr.

Figures de Moreau avant la lettre.

534. Mémoires du comte de Grammont, par Ant. Hamilton. *A Londres*, *chez Edwards*, 1792; in-4, portraits, mar. bl. tr. (*Thouvenin*). — 375 fr.

535. Lettres persanes (par Montesquieu). *Amsterdam*, 1721; 2 vol. in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Duru.*) — 220 fr. à M. Truelle.

Édition originale.

538. Histoire de Gil Blas de Santillane, par Le Sage, dernière édition, revue et corrigée, 1747, 4 vol. in-12, mar. r. jans. (*Duru.*) — 120 fr., M. Audouin.

Seconde édition sous cette date. Altéré au lavage.

539. Histoire de Gil Blas, par Le Sage, avec des notes par François de Neufchâteau, 1820; 3 vol. in-8, grand papier vélin, mar. bleu. (*Lefebvre.*) — 250 fr.

Figures avant la lettre et eaux-fortes, et figures anglaises de Smirke. Ajoutées.

540. Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut (par l'abbé Prévost). *Amsterdam*, 1753; 2 vol. in-12, vignettes et figures, papier de Hollande, mar. citron, fil. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 1110 fr.

Très bel exemplaire. La reliure excellente n'était pas fraîche, la couleur jaune du maroquin était noircie.

543. Lettres de deux amans, habitans d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J.-J. Rousseau. *Amsterdam*, 1761, 6 vol. in-12, fig. v. fauve. — 41 fr.

Première édition de la nouvelle Héloïse.

547. Zadig, ou la Destinée (par Voltaire). *S. l.*, 1748, in-12, 195 pages, mar. br. (*Duru.*) — 50 fr. à M. Rolle.

Edition originale.

549. Contes moraux, par Marmontel. *Paris*, 1765, 3 vol. in-8, veau marb. — 180 fr.

Figures de Gravelot. Exemplaire en papier de Hollande, réglé.

553. Joseph, par Bitaubé, quatrième édition. *Paris*, *Didot*, 1786, in-8, papier vélin, mar. r. (*Derome.*) — 250 fr.

Figures de Marillier.

556. Paul et Virginie, par Jacques-Henri Bernadin de Saint-Pierre. *A Paris*, *de l'imp. de P. Didot*, 1806, in-4, portrait de l'auteur d'après Lafitte, et figures, mar. r. (*Thouvenin.*) — 900 fr.

Exemplaire sur papier vélin, provenant de la bibliothèque du comte H. de la Bédoyère, orné de trois suites de figures ; eaux-fortes, avant la lettre, papier blanc ; avec la lettre, épreuves coloriées, gravées par Roger, et autres d'après Laffite, Girodet, Gérard, J.-M. Moreau jeune. Prud'hon, etc., etc.

561. Contes et Nouvelles de Boccace, Florentin, traduction libre. *Amsterdam*, 1697, 2 vol. pet. in-8, mar. r. (*Thouvenin.*) — 285 fr.

Premier tirage des figures de Romain de Hooghe.

562. Histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche, traduite de Cervantes. *Paris*, *David*, 1754, 6 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 610 fr.

Les figures de Folkema sont en belles épreuves.

565. La Vie et les Aventures de Robinson Crusoé, par Daniel de Foë. *Panckoucke*, 3 vol. in-8, papier vélin fort, portrait et figures de Stothart, veau f. (*Thouvenin.*) — 86 fr. M. Audouin.

566. Voyages de Gulliver (par Swift, trad. par l'abbé Desfontaines). *P. Didot*, 1797, 2 vol. in-12, papier vélin, mar. vert. (*Duru.*) — 1799 fr.

Très-bel exemplaire. Figures de Lefebvre avant la lettre et eaux-fortes.

567. Voyages de Gulliver dans des contrées lointaines, par Swift, édition illustrée par Grandville, 1838 ; 2 vol. in-8, figures de Grandville, demi-rel. avec c. mar. r. fil. dorés en tête, non rog. — 140 fr. à M. de Nadaillac.

568. Tom Jones, ou Histoire d'un enfant trouvé, par Fielding. *Paris*, 1833, 4 vol. in-8, demi-rel. (*Bauzonnet.*) — 205 fr.

Exemplaire avec la suite des figures de Moreau le jeune, avant la lettre, papier de Chine.

570. Clarisse Harlowe, traduction nouvelle et seule complète, par M. Letourneur, ornée de figures de Chodowiecki. *Paris*, *Mou-*

tard, 1785-86; 10 vol. in-8, portr. et figures, mar. bl. (*Bozérian.*) — 500 fr.

Exemplaire sur grand papier vélin. Gravures avant la lettre.

571. OEuvres complètes de Walter Scott, traduction de M. Defauconpret. *Paris*, *Furne*, 1830-32, 32 vol. in-8, portr. gr. par Hopwood et figures de A. et Tony Johannot, demi-rel. veau f. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 260 fr. à M. Ustazade S. de Sacy.

572. OEuvres complètes de Fénimore Cooper. *Paris*, *Gosselin*, 1827, 27 tom. en 9 vol. in-12, papier vélin, mar. viol. — 150 f.

573. Werther, traduction de l'allemand de Goethe, par C. Aubry. *Paris*, *Didot jeune*, 1797, in-12, mar. bl. (*Simier.*) — 300 fr.

Papier vélin, figures avant la lettre.

574. Les Souffrances du jeune Werther, par Goethe, traduites par le comte Henri de la B..... (Bédoyère). *Crapelet*, 1845, in-8, fig. demi-rel. mar. r. — 200 fr.

Exemplaire en grand papier, avec la suite des figures de T. Johannot, en quatre états différents; eaux-fortes; avant la lettre, papier de Chine; avant la lettre, papier blanc; et avec la lettre, papier blanc; plus 3 figures de Moreau le jeune, gravées par J.-B. Simonet, avant la lettre.

575. Les Mille et une Nuits, contes arabes, traduits en français par Galland, précédés d'une notice historique par Ch. Nodier, 1822-25, 6 vol. in-8, figures sur chine de R. Westall, demi-rel. avec c. mar. or. dorés en tête, non rog. — 170 fr.

Exemplaire sur papier vélin.

577. Banquet des savans, par Athénée, traduit par Lefebvre de Villebrune. *A Paris*, 1789-91, 5 vol. gr. in-4, demi-rel. mar. r. — 140 fr.

Exemplaire en grand papier vélin provenant de la bibliothèque du comte H. de la Bédoyère.

584. Bibliothèque critique, par Saint-Jore (Richard Simon). *Amsterdam*, 1708, 4 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 205 fr.

Exemplaire dans une excellente reliure aux armes de Perrinet, seigneur de Jars du Pezeau.

591. Apologie pour Hérodote, ou traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, par Henri Estienne. *La Haie*, 1735, 3 vol. pet. in-8, mar. r. (*Derome.*) — 595 fr.

593. Les Arrêts d'amours, avec l'Amant rendu cordelier à l'observance d'Amours, par Martial d'Auvergne, augmentée d'un glossaire par Lenglet du Fresnoy. *Paris*, 1731, 2 par. en 1 vol. in-12, mar. r. dor. (*Derome.*) — 250 fr.

595. Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions, belles-lettres, beaux-arts, nouvellement établie à Troyes en Champagne (par Grosley). *Troyes*, 1754, 1 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 99 fr.

599. La Philosophie des Images, par le P.C.-F. Menestrier. *Paris*, 1682, 2 vol. in-8, v. f. fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*) — 109 fr.

608. Plinii Secundi Epistolæ et Panegyricus. *Parisiis*, 1749, in-12, mar. r. (*Padeloup.*) — 205 fr.

611. Lettres d'Abailard et d'Héloïse, traduction avec le texte à côté par J.-Fr. Bastien, 1782, 2 vol. in-8, grand papier, mar. r. large dent. (*Derome.*) — 700 fr. à M. Rolle.

En tête des deux volumes se trouvent deux peintures sur velin. Provenant de la bibliothèque de Mme la duchesse de Berry au château de Rosny.

621. Recueil des Lettres de Mme la marquise de Sévigné à Mme la comtesse de Grignan, sa fille (publ. par M. le chevalier Perrin). *Paris*, 1754; 8 vol. in-12 veau fauve fil. (*Niedrée.*) — 135 fr.

629. Les Vies des hommes illustres, grecs et romains, par Plutarque, translatées de grec en françois par maistre Jaques Amyot..., *Vascosan*, 1567. — Les OEuvres morales et meslées de Plutarque. *Paris*, *Vascosan*, 1574. Ens. 13 vol. pet. in-8, v. fauve. — 345 fr., acheté pour M. Léon Say.

Edition recherchée; avec les *Vies d'Annibal* et de *Scipion l'Africain*, trad. par Ch. l'Escluse.

630. OEuvres de Plutarque, avec des remarques par l'abbé Brottier. *Paris*, *Cussac*, 1773 à 1805, 25 vol. in-8, mar. bleu. (*Bozérian.*) — 335 fr.

Exemplaire provenant de la bibliothèque de Pixerécourt, en papier fin.

632. Ciceronis Opera (studio Oliveti). *Parisiis*, 1740, 9 vol. in-4, mar. r. (*Rel. anc.*) — 185 fr.

La reliure était fatiguée et avait souffert l'humidité. C'est encore, sinon la plus savante, la plus belle édition de Cicéron pour une grande bibliothèque d'amateur.

633. Ciceronis Opera. *Parisiis*, *Barbou*, 1768, 14 vol. in-12, mar. r. (*Derome.*) 1754; 8 vol in-12 veau fauve fil. (*Niedrée*). — 1410 fr.

Exemplaire dans une charmante reliure.

636. OEuvres complètes de Cicéron, édition publiee par Jos.-Vict. Leclerc. *Lefèvre*, 1825, 30 vol. in-8, port. veau fauve. (*Simier.*) — 260 fr.

639. Les OEuvres de M. de Balzac, divisées en 2 tomes. *Paris*, *Louis Billaine*, 1675, 2 vol. in-fol. portr. mar. bl. (*Niedrée.*) — 145 fr.

L'exemplaire n'était pas en grand papier.

640. OEuvres de Scarron. *Amsterdam*, *Wetstein*, 1752, 7 vol. in-12, port. et front. gr. mar. r. dos orné. (*Bauzonnet-Trautz.*) 400 fr.

642. OEuvres complètes de Bossuet. *Versailles*, *Lebel*, 1815-19, 47 vol. in-8, dos et coins de veau fauve antiq. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 385 fr.

Edition très estimée, publiée par les abbés d'Auberive et Caron. Bel exemplaire acheté par M. Ustazade S. de Sacy.

643. OEuvres choisies de Bossuet. *Paris*, *chez Delestre-Boulage*, *imp. de P. Didot*, 1821, 21 vol. in-8, veau vert, fil. tr. dor. — 78 fr.

Exemplaire donné en prix à M. Prévost-Paradol et offert par lui à M. de Sacy. On lit sur la garde :

Note de M. de Sacy.

« C'est mon ami, M. Prévost-Paradol qui m'a donné ce Bossuet que lui-même il avait reçu en prix au concours général.

« S. DE SACY »

Note de M. Prévost-Paradol :

« MON CHER MAITRE,

« Voilà un Bossuet qui se retrouve chez lui en allant chez vous et qui « est horriblement négligé chez moi; obligé que je suis de lui préférer

« l'*Union* le *Constitutionnel*, le *Times* et une foule d'autres auteurs qui « ont remplacé les prédicateurs d'autrefois. Je viens donc, au risque de « me faire gronder par vous, vous supplier de lui donner asile. Je me « consolerai d'ailleurs d'être grondé si toutes les fois que vous l'ouvrez « vous pensez à quelqu'un que vous avez traité, depuis une année qu'il « vous connaît, avec une bonté si paternelle et qui en est profondément « touché ».

PRÉVOST PARADOL.

644. Œuvres de Fénelon. *Paris*, *Lebel*, 1820-24, 34 vol. in-8, demi-rel. veau fauve. — 180 fr.

648. Les Œuvres de M. l'abbé de Saint-Réal. *Paris*, 1745, 3 vol. in-4, front. gr. et portraits, mar. r. (*Padeloup.*) — 295 fr.

649. Œuvres meslées de S.-E. (Saint-Evremont). *Paris*, *Claude Barbin*, 1670, 5 part. en 1 vol. in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Duru.*) — 230 fr.

Edition originale, très rare aussi complète. Exemplaire provenant de la bibliothèque de M. Charles Giraud.

654. Les Œuvres de Fontenelle. *Paris*, 1767, 11 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Anc. rel.*) — 650 fr.

Exemplaire aux armes de la comtesse d'Artois, très ordinaire comme reliure.

655. Œuvres diverses de M. de Fontenelle. *A la Haye*, 1728-29, 3 vol. in-fol. front. figures, vig. et culs-de-lampe gr. par Bernard Picart, mar. r. large dent. sur les plats, tr. dorée. — 1550 fr.

Très bel exemplaire comme condition de reliure, mais elle n'est pas de Padeloup.

657. Œuvres de Montesquieu. *Paris*, 1796, 5 vol. in-4, port. cartes et fig. v. granit. — 115 fr.

Grand papier vélin fort ; les gravures avant la lettre.

660. Œuvres de Voltaire, édition Beuchot. *Paris*, *Lefèvre*, 1829-30, 70 vol. — Table analytique, par Miger, 1841, 2 vol. Ensemble 72 vol. gr. in-8, dos et coins de mar. vert. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 400 fr.

Exemplaire en papier cavalier vélin avec les figures de Moreau jeune, (nouvelle suite.)

665. Œuvres complètes d'Alexis Piron, publiées par Rigoley de

Juvigny. *Paris*, 1776, 7 vol. in-8, papier de Hollande, mar. r. (*Bozérian.*) — 172 fr.

Portrait par Saint-Aubin, gravures de Devéria sur chine ajoutée (Piron à la porte d'Auteuil).

670. OEuvres de Florian. *Paris*, *Didot l'aîné*, 1784-99; 12 vol. in-8, papier vélin, figures de Queverdo, Le Barbier; mar. r. — 330 fr.

On a ajouté à cet exemplaire un grand nombre de figures remontées.

684. OEuvres complètes d'Alexandre Pope, traduites en français. *Paris*, 1779, 8 vol. in-8, figures de Marillier, mar. r. fil. (*Bozérian.*) — 100 fr.

Exemplaire en grand papier.

686. Œuvres de Salomon Gessner. *Paris*, *chez Barrois*, 1786-1703, 3 tomes en 1 vol. in-4, mar. vert. (*Niedrée.*) — 510 fr. à M. Schneider.

Figures de Le Barbier.

691. Collection des auteurs latins imprimés à Birmingham, par Jean Baskerville, 7 vol. in-4, mar. r. (*Derome jeune.*) — 445 fr.

Beaux exemplaires de reliure uniforme. Ces sept volumes comprennent : P. Virgilius, 1757 (premier tirage de cette édition); — Juvenalis et Persius, 1761; — Horatius, 1770 (frontispice, et belle figure de Gravelot, ajoutés); — Lucretius, 1772; — Terentius, 1772; — Catullus, Tibullus et Propertius, 1772; — Sallustius, 1773.

703. L'Art de vérifier les dates des faits historiques des chartes, des chroniques, etc. (publiée par D. Fr. Clément). *A Paris*, 1783-87; 3 vol. in-fol. veau marb. fil. — 245 fr.

719. Histoire du Concile de Trente, par Fra Paolo Sarpi. *Amsterdam*, 1751; 3 vol. in-4, port. mar. r. fil. tr. dorée. (*Rel. anc.*) — 155 fr.

Exemplaire en grand papier.

721. Les Vies des Saints pour les jours de l'année. *Paris*, 1737; 2 vol. in-12, mar. r. (*Anc. rel.*) — 260 fr.

Aux armes de la comtesse d'Artois. Abrégé de l'ouvrage des abbés Poujet, Mesenguy et Roussel, publié par Laurent Blondel.

723. La Vie de saint Vincent de Paul (par Collet). *Nancy*, 1748 ; 2 vol. in-4, fig. r. (*Anc. rel. avec armoiries.*) — 270 fr.

Bel exemplaire en grand papier.

737. Traité du Gouvernement de l'Église, du latin de Justin Febronius (de Hontheim). *Venise*, 1766 ; in-4, mar. r. (*Anc. rel. avec armoiries, de M. de Sartines.*) — 89 fr.

Traduction de M. Remacle Lissoire, prêtre de Sédan et ancien abb de Prémontré.

736. Histoire des variations des Églises protestantes, par Bossuet. *A Paris*, 1688; 2 tomes en un vol. in-4, veau f. (*Bauzonnet-Trautz.*) — 95 fr.

Edition originale.

738. Conformité de la conduite de l'Église de France pour ramener les protestants avec celle de l'Église d'Afrique, par Dubois. *Paris*, 1685 ; in-12, mar. r. — 155 fr.

Aux armes de Madame, princesse Palatine.

743. Histoire des Juifs, écrite par Flavius Joseph, traduite par Arnault d'Andilly. *Bruxelles*, 1701 ; 5 vol. in-8, mar. citr. (*Anc. rel.*) — 295 fr.

Edition, ornée d'un grand nombre de figures sur cuivre, à mi-page, et intercalées dans le texte.

745. Les Mœurs des Israélites, par l'abbé Fleury, dernière édition. *Paris*, 1711 ; in-12, mar. vert, tr. dor. (*Aux armes de Marie-Joseph de Saxe.*) — 285 fr.

Joli volume.

749. La Cyropœdie, ou l'Histoire de Cyrus, traduite du grec, par M. Charpentier. *Haye*, 1732 ; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. r. (*Derome.*) — 150 fr.

750. Quinte-Curce. De la Vie et des actions d'Alexandre le Grand. *Haye*, 1727 ; 2 vol. in-12, mar. bleu foncé. (*Padeloup.*) — 200.

755. Voyage du jeune Anacharsis en Grèce. *Paris*, 1788 ; 5 vol. in-4, mar. vert, fil. tr. dor. (*Rel. anc.*) — 140 fr., à M. de Fontaine.

Exemplaire grand papier vélin fort.

758. Les Antiquités romaines de Denys d'Halicarnesse. *Paris*, 1723 ; 2 vol. gr. in-4, mar. r. (*Anc. rel.*) — 190 fr.

Exemplaire en grand papier, aux armes de Cobentzel.

759. Justini Historiarum libri. *Parisiis*, *Barbou*, 1770 ; in-12, mar. r. (*Padeloup.*) — 235 fr.

Large dentelle sur les plats. Frontispice de Gravelot.

762. Eutropii Breviarium historiæ Romanæ. *Parisiis*, *Barbou*, 1754 ; in-12 réglé, mar. r. large dent. sur les plats. (*Anc. rel.*) — 250 fr.

766. Commentaires de César avec des notes historiques, critiques et militaires, par le comte Turpin de Crissé. *Montargis*, 1785 ; 3 vol. gr. in-4, mar. r. (*Anc. rel.*) — 240 fr. M. de Fontaine, ancien député.

Portraits et figures.

767. Sallustii Opera. *Lutetiæ Parisiorum*, 1744 ; in-12, mar. r. (*Padeloup.*) — 490 fr. à M. Ed. Bocher.

Frontispice de Cochin, charmante reliure.

772. Taciti Opera. *Parisiis*, *Barbou*, 1760 ; 3 vol. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Derome.*) — 645 fr.

Frontispices d'Eisen. Jolie reliure.

785. Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, des notices et des notes, par Guizot. *Paris*, 1823-1835 ; 31 vol. in-8, demi, veau fauve, non rognés. — 215 fr. à M. Vivien.

786. Collection des chroniques nationales françaises, avec notes, par Buchon. *Paris*, 1826-28 ; 47 vol. in-8, demi-rel. veau f. (*Thouvenin.*) — 150 fr.

787. Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, par M. Petitot. *Paris*, 1824-1829. 1re série, 52 vol. — 2e série, 79 vol. — OEuvres complètes du seigneur de Brantôme. *Paris*, *Foucault*, 1822-23, 8 vol. Ens. 139 vol. in-8, demi-rel. veau f. (*Lanne.*) — 425 fr.

789. Nouvel Abrégé chronologique de l'histoire de France (par le président Hénault). *Paris*, 1768 ; 2 vol. in-4, vign. mar. r. fil. tr. dorée. (*Rel. du commencement du siècle.*) — 580 fr.

Exemplaire en grand papier. En tête de la dédicace, on remarque le

portrait de la reine, en médaillon, gravé par Gaucher en 1767, d'après Nattier.

791. Collection des vignettes, fleurons de cul-de-lampe, composés par M. Cochin et gravés par lui-même. *Paris*, 1767; in-4, v. fauve. — 239 fr.

Titre gravé et 45 vignettes.

814. Mémoires de messire Philippe de Commines. *Londres*, 1747; 4 vol. in-4, front. gr. et port, veau marb. fil. — 82 fr.

Exemplaire de J.-J. de Bure.

822. Journal de Henri III, roy de France et de Pologne, 1744; 3 vol. — Journal du règne de Henry IV, par M. Pierre de l'Estoile, *La Haye*, 1741; 4 vol. Ens. 9 vol. petit in-8, portr. v. fauve. — 150 fr.

827. Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully. *Londres*, 1745; 3 vol. in-4, portr. d'Odieuvre, veau f. — 150 fr.

Exemplaire en grand papier.

839. Histoire du vicomte de Turenne, par de Ramsay. *Paris*, 1735; 2 vol. gr. in-4, portr. cartes et vignettes, mar. bl. (*Anc. rel.*) — 179 fr.

Exemplaire en grand papier aux armes de Cobentzel.

894. Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres (par le père Niceron) *Paris*, 1727-45; 43 tom. en 44 vol. in-12, v. m. fil. (*Aux armes de Mme de Pompadour.*) — 180 fr. M. Parant.

895. Les Vies des plus illustres philosophes de l'antiquité, trad. du grec de Diogène Laerce. *Amsterdam*, 1758; 3 vol. in-12, front. mar. rouge. (*Derome*). 450 fr.

897. Histoire de Cicéron (par l'abbé Prévost). *A Paris*, 1743; 4 vol. in-8, front. de Cochin, papier de Hollande mar. r. (*Derome.*) — 475 fr.

Très-bel exemplaire.

906. Vie de Michel de l'Hôpital, chancelier de France. *Paris*, 1764; in-8, portr. m. r. (*Anc. rel.*) — 105 fr.

Papier de Hollande, de la bibliothèque de Renouard.

909. Histoire de Mme Henriette d'Angleterre, première femme

de Philippe de France, duc d'Orléans, par Mme la comtesse de la Fayette. *Paris*, *Techener*, 1853; in-16, portr. mar. violet *Trautz-Bauzonnet*.) — 72 fr.

Exemplaire sur papier vergé.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

L'Imprimerie en Bretagne au XVe siècle. — Étude sur les incunables bretons, publiée par la *Société des bibliophiles bretons*, 1878, in-8°, avec 20 planches et fac-simile : 12 fr.

Aujourd'hui que l'attention des bibliophiles, des érudits, des lettrés, se porte de plus en plus sur l'histoire des origines de l'imprimerie, la publication de la *Société des bibliophiles bretons*, dont nous venons de transcrire le titre, est faite pour piquer vivement la curiosité.

C'est une monographie très exacte et très complète de l'art typographique en Bretagne, depuis son introduction, en 1484, jusqu'à la dernière année du XVe siècle.

Dans cette province les premiers monuments de l'imprimerie ne sont pas, comme ailleurs, des ouvrages usuels d'un grand débit mais d'un caractère banal, heures, missels, bréviaires, grammaires, dictionnaires, etc., presque tous en latin. Ce sont au contraire des ouvrages et opuscules en français, d'un caractère très original et très littéraire, en vers même pour la plupart.

Les auteurs de l'*Imprimerie de Bretagne* ne se bornent point à donner de ces livres une description bibliographique très soignée qui, jointe aux nombreux fac-simile semés dans l'ouvrage, en fait

particulièrement ressortir l'originalité typographique ; ils analysent le contenu de ces curieux volumes, il en citent de longs fragments, qui donnent à ce travail tout l'intérêt d'un véritable chapitre d'histoire littéraire.

Nous ne craignons pas d'affirmer que les amateurs de notre vieille littérature, qui liront dans ce livre, par exemple, les chapitres consacrés aux *Lois des trépassés*, à l'*Oraison de Pierre de Nesson*, au *Songe de la Pucelle*, au *Miroir d'or de l'âme pécheresse*, au *Secret des Secrets d'Aristote*, au *Floret en francois*, etc., seront tout surpris de la sève, de la variété, de l'originalité de ces vieux ouvrages profondément inconnus, que nous révèle aujourd'hui la publication des Bibliophiles bretons.

Quant aux amateurs d'histoire bibliographique et de belles impressions, ce volume est fait pour eux ; il est imprimé sur papier vergé fort, en types anciens, avec titre rouge et noir, fleurons et lettres ornées ; ils y trouveront donc amplement de quoi satisfaire les exigences de leur goût et la curiosité de leur esprit.

JEAN LE LISEUR.

THE MEDALLC HISTORY OF THE UNITED STATES OF AMERICA (1776-1876) By. J. F. Loubat. *New-York, published by the auctor* ; 2 vol. gr. in-4°, dont l'un de LXIX et 478 p. de texte, et l'autre de 86 planches, gravées par M. J. Jacquemart.

Ce livre monumental mérite d'autant plus une mention honorable dans le *Bulletin*, que la France a concouru pour une large part à sa confection. Non seulement toutes ces médailles ont été gravées par notre compatriote G. Jacquemart, bien connu de nos lecteurs, et qui dans cette occasion s'est surpassé lui-même, mais le tirage des planches a été exécuté à Paris, par M. Salmon ; et le papier, d'une qualité vraiment supérieure (éloge bien rarement mérité dans les livres modernes), sort de la fabrique de MM. Blanchet et Kléber, à Rivet. De plus ; — et c'est même par là que nous aurions dû commencer, — plusieurs de ces médailles, et des plus importantes, celles des principaux héros de la guerre de

l'Indépendance, et de la guerre de 1812 contre les Anglais, ont été exécutées par des artistes français : Duvivier (auteur de la médaille de Washington), Gatteaux, Andrieu, R. Gayrard, et surtout Augustin Dupré, « le grand Duprât. » C'est à ce dernier qu'on doit les pièces les plus remarquables de la collection, les médailles de Daniel Morgan (pl. 8) et de Paul Jones (pl. 17). Le revers de celle de Morgan, représentant la charge vigoureuse qui décida la victoire de Cowpens, est un des tours de force les plus prodigieux de la gravure sur médailles. Avec une finesse de burin qui rappelle Collet, Dupré a rassemblé dans un espace restreint autant de personnages que Lebrun dans ses grandes batailles; et il a obtenu des effets qui semblaient impossibles à rendre dans ce genre de travail; une charge à la baionnette et jusqu'à la fumée du canon. On sait que pendant le séjour de Franklin en France, Dupré s'était lié intimement avec lui, et partageait son enthousiasme pour la cause américaine. Le recueil de M. Loubat contient deux médailles de Franklin par Dupré, avec la fameuse légende : *Eripuit cœlo fulmen.*

Les dix-sept premières médailles sont consacrées aux principaux personnages de la guerre de l'Indépendance, les vingt-cinq suivantes à celle de 1812, si glorieuse pour les États-Unis, et qui aurait pu changer le destin de la lutte européenne, si elle avait commencé plus tôt. Les autres sont celles des présidents ; celles commémoratives de traités avec diverses puissances et avec les Indiens; des médailles de sauvetage, etc. *Une seule*, frappée en 1863 en l'honneur du genéral Grant, rappelle la guerre de sécession. Il y a là un témoignage remarquable de sens politique ; les Américains ont compris que « les guerres civiles ne donnent point de gloire, » comme disait si bien notre héroïque Bonchamps.

Ainsi, après avoir eu si grand besoin de notre secours pour conquérir leur indépendance, ils ont dû encore recourir à nous pour illustrer dignement leur histoire. Puissent-ils désormais se montrer plus reconnaissants, à l'occasion des services militaires et artistiques de la France!

B. E.



Lettres de Mme de Graffigny, suivies de celles de Mmes de Staal, d'Epinay, etc., sur leur séjour près de Voltaire; revues sur les éditions originales, augmentées de nombreuses notes, d'un Index, et précédés d'une notice biographique, par M. E. Asse. *Paris*, *G. Charpentier*; in-12 de 503 pages.

Parmi les lettres du dix-huitième siècle, plusieurs des plus intéressantes ont été écrites par des hôtes ou des visiteurs de Voltaire. Elles fournissent sur son caractère, ses habitudes aux diverses époques de sa vie, des détails curieux, quoique pas toujours édifiants, qu'on chercherait vainement ailleurs. M. E. Asse, auquel nous devons déjà de bonnes éditions des Lettres Portugaises, de celles de la marquise du Châtelet, de Mlles Aïssé et de Lespinasse, a eu l'idée de former un recueil de toutes ces lettres sur Voltaire, éparses dans un grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs rares et peu connus; comme par exemple les mémoires et les œuvres posthumes de Chabanon, livre imprimé à petit nombre en 1795, auquel M. Asse a emprunté quelques pages remarquables, contenant le récit de deux visites de Chabanon à Ferney, en 1766 et 67.

Les plus nombreuses de ces lettres sont celles écrites à M. de Cirey par Mme de Graffigny en 1738 et 1739, qui nous présente, sans interposition d'aucun voile jaloux, le *ménage* interlope de la marquise du Châtelet avec Voltaire. Les autres lettres et relations, à l'exception de celles de Mme de Staal de Launay, où il est question de la visite de Voltaire chez la duchesse du Maine en 1747, sont toutes relatives à la vie de Voltaire aux Délices et à Ferney, c'est-à-dire aux vingt-et-une dernières années de sa vie (1756-77). La plupart de ces pèlerins et pèlerines étaient sous le charme; quelques-uns pourtant ne dissimulent pas les faiblesses du grand homme. L'un des plus enthousiastes, l'académicien Chabanon, laisse échapper cet aveu précieux : « la véracité que je professe ne me permet pas d'appeler Voltaire un *homme vertueux*. Il fut toute sa vie un enfant indiscipliné, esclave de ses passions, et n'ayant jamais eu le projet de les réprimer. »

Il a été tiré 50 exemplaires numérotés sur papier de Hollande de ce volume, qui contient de nombreux documents sur l'histoire littéraire et plus ou moins morale du XVIIIe siècle. B. E.

Plaquettes gontaudaises *n° 4.* — **Mazarinades inconnues** *publiées avec avertissement, note et appendice* par Philippe Tamizey de Larroque. — *Bordeaux* (*Imprimerie C. Gounouilhou*) *et Paris* 1879; pet. in-8° 141 pag. — Tiré à 200 exemplaires.

Je m'étais tenu jusqu'ici très-prudemment sur la lisière du bois touffu formé par la littérature des Mazarinades. Avec d'autres explorations en vue, je redoutais, une fois entré, de ne plus pouvoir facilement en sortir. Je me félicite aujourd'hui de la première excursion que je viens d'y faire, en l'agréable compagnie de l'éditeur du petit Recueil que je signale à l'attention des bibliophiles. Voici les titres des sept pièces qui le composent. 1. — *La Querelle de la ville de Bourdeaux avec le duc d'Espernon En forme de dialogue faicte par une damoiselle de Gascoigne.* M. D. L. C. — 2. — *Songe du Duc d'Espernon, estant à Cadillac après sa dernière sortie de Bourdeaux.* 3. — *L'Histoire poétique des exploits admirables du duc Bernard d'Espernon avec l'arrivée de Mme la princesse, en Guienne. Dédiée à Monseigneur le Prince de Condé.* Sur l'imprimé, à Paris chez Jean Drovet. 4. — *Gazette crostilleuse et facetieuse contenant le rencontre et entretien de Mazarin, Carnaval et Caresme, sur la frontiere de France.* 5. — *L'amour des Bourdelois envers Messieurs les Princes.* 6. — *Recit et veritables sentimens sur les affaires des temps.* 7. — *Oraison funebre sur la mort du duc d'Espernon.*

Ces pamphlets, non décrits par les bibliographes spéciaux, le P. Le long et M. C. Moreau, sont, à ce qu'il me semble, les seuls restes d'éditions détruites le lendemain de leur mise en circulation, et l'on en doit la découverte à M. l'abbé Louis Bertrand, Directeur au grand séminaire de Bordeaux, chargé de la conservation de la riche bibliothèque de l'Établissement. M. l'abbé Bertrand, au mérite d'avoir distingué dans la collection confiée à ses soins le volume petit in-4° qui contient ces pièces et 87 autres tout aussi rares, joint celui d'une libéralité et d'un libéralisme scientifique qu'on ne saurait assez louer. Il n'a pas voulu qu'elles demeurassent soustraites aux investigations historiques, et il a surveillé lui-même l'impression de celles qui sont publiées aujourd'hui. M. Tamizey de Larroque déclare qu'il a eu seulement à intervenir pour le choix de ce qui serait jugé le plus digne d'être imprimé,

pour régler les dispositions matérielles de l'édition, et pour y annexer l'*apparatus* obligé de notes et éclaircissements. Ce n'est certes pas la moindre part de l'entreprise, quoi qu'en pense sa modestie. A ce propos, je ne perds pas l'occasion d'insérer ici un *erratum* qui m'est arrivé deux heures avant le livre, et sans lequel je ne me serais peut-être pas aperçu qu'à la page 128 note 7 au lieu de « la belle Gabrielle » il faut lire « Henriette de Balzac d'Entragues ». Je finis par une protestation : il est dit, page 135 note 52, que la publication étant d'un intérêt tout girondin, il n'est pas probable « qu'elle soit lue « en dehors de la Guyenne. » — ou de la Guienne, en une seule syllable, comme disaient les poëtes de l'époque, plus ou moins contempteurs au surplus des règles de la versification. Je soutiens tout au contraire, qu'on sera obligé de la réimprimer bientôt par cette simple raison, — que *la Liste des pièces du Recueil de la bibliothèque du grand séminaire de Bordeaux* (page 111 et 126) est l'indispensable complément de toute bibliographie des Mazarinades. J. D.

E. Bergerat. — Théophile Gautier..... *Paris, G. Charpentier*, in-12 de XXVIII et 324 pages.

Ce recueil est un nouvel hommage rendu à la mémoire d'un des plus grands artistes littéraires de notre siècle par M. E. Bergerat, son gendre et son fervent admirateur. Une préface de M. E. de Goncourt contient des détails intéressants sur ses relations avec Gautier, et une description saisissante du masque funèbre de l'auteur de la *Comédie de la Mort*. Après quelques pages de biographie et de souvenirs personnels qui font honneur au cœur et au talent de M. Bergerat, nous trouvons quelques morceaux complémentaires de Gautier, notamment des pièces de vers omises jusqu'ici dans ses œuvres, soit involontairement, soit à dessein. La plus remarquabie de ces dernières est l'ode ou le dithyrambe intitulé *Musée secret*, presque chaste à force de lyrisme, bien que le sujet en soit précisément le moins chaste qu'on puisse rêver. Suivant l'un des plus éminents critiques modernes, M. P. de S. Victor, cette ode serait « le Régent » d'un

écrin où les beaux diamants ne manquent pas. Pour notre part, nous préférons encore la première partie du *Thermodon*. Là du moins, le beau sexe peut admirer ouvertement avec nous, ce qu'il ne saurait faire pour l'autre pièce, où le poète lui casse l'encensoir sur le..... nez.

Ce recueil nous offre ensuite une série d'Entretiens dans le genre de ceux de Goëthe et d'Eckermann. Ce ne sont pas seulement *disjecti membra poetæ;* le poète revit tout entier dans plusieurs de ces boutades humoristiques saisies au vol, par exemple celles sur la voix humaine, sur le roman-feuilleton, sur le pain, que Gautier flétrit comme « une invention bête et dangereuse, bonne pour donner de la poésie à l'émeute et corrompre le goût.» Gautier a été l'un des plus admirables causeurs de son temps; nous n'en avons connu que deux, de la génération précédente, qui auraient pu lui disputer cette palme éphémère et brillante de la causerie, Nodier et Malitourne. Nous regrettons de n'avoir conservé qu'un souvenir bien incomplet, et, pour ainsi dire, l'éblouissement d'une de ces tirades de l'auteur du *Capitaine Fracasse*. C'était à propos des feux souterrains de Bakou, dans la presqu'île d'Apscheron (sur le littoral de la mer Noire), l'un des sanctuaires de la vieille religion iranienne, et où le feu reçoit encore un simulacre du culte. Aujourd'hui, les gaz et le naphte de Bakou donnent lieu à un grand mouvement industriel. La principale usine est irrévérencieusement installée tout à côté de l'*Aosch-Goh* ou temple du feu, desservi par un seul mage qui, pour se faire un supplément de revenu, loue à l'usine le gaz de l'enceinte sacrée. N'est-ce pas un signe caractérisque des temps, que cette exploitation d'un lieu entouré jadis d'un si grand prestige, où l'adoration du feu dut naître de la terreur qu'inspiraient des phénomènes d'ignition, alors inexpliqués, et sans doute plus violents qu'aujourd'hui! Il est vrai que ce sol jadis sacré, se venge à sa manière des sacrilèges de l'industrie. Le produit qu'il fournit en abondance est celui-là même dont s'arment les modernes Vandales. C'est du *pétrole* qui sort de ces usines. Jadis, transformé en un ciment indestructible, le naphte a figuré dans la construction des grandes cités de l'Orient. Aujourd'hui, métamorphosé par la distillation en huile de pierre, il expulse, en attendant mieux ou pire, l'huile végétale de l'usage domestique. Comme l'arme légendaire de M. Prudhomme, il est utilisé pour



servir la civilisation, et au besoin pour la combattre; il commence à jouer un grand rôle dans la destruction des Babylones de l'Occident..... On devine quelles variations pouvait broder sur un pareil thème l'imagination de Théophile Gautier. Pour lui, les incendies de la Commune n'étaient que le commencement de la *Revanche des Cabires*.

Le volume de M. Bergerat se termine par des lettres de Gautier, malheureusement trop peu nombreuses. L'une d'elles, du 28 juillet 1865, est un chef-d'œuvre de verve et d'humour, qui a, cette année, un mérite particulier d'actualité. C'est la description d'une fête de vignerons sur les bords du lac de Genève, *favorisée* par un temps effroyable, « Vingt mille spectateurs, assis sur des estrades, prenaient gravement des bains de siége en écoutant des cantates en l'honneur des vignerons. Jamais fête bacchique ne fut plus hydraulique. » Les dernières de ces lettres ont été écrites pendant la Commune. « Autrefois, dit Gautier, vingt-cinq sergents de ville auraient suffi pour fourrer au violon ces drôles, ou plutôt ces gorilles avinés. A présent, il faut une armée..... »

De ce livre, complément obligé des œuvres du maître, il a été tiré douze exemplaires sur Chine et cinquante sur Hollande. Nous signalons à M. Bergerat, pour la faire disparaître au prochain tirage, une faute d'impression bizarre et quelque peu gauloise, qui aurait fait le bonheur de son beau-père. Elle se trouve à la *cinquième ligne* de la table des matières. Au lieu d'« Œuvres posthumes et Projets », le malencontreux imprimeur a transposé en tête de la copulative *et* l'initiale majuscule P, ce qui fait apparaître un mot tout différent, et inattendu dans la *matière* Cela servira aux bibliophiles de l'avenir pour distinguer l'édition originale.

Baron Ernouf.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— La bibliothèque nationale. — L'extension des services de la Bibliothèque nationale, ainsi que l'ouverture de la nouvelle galerie et les travaux en voie d'exécution ont fait ressortir l'insuffisance du personnel de surveillance.

En vue d'assurer le service de jour et celui de nuit, tout aussi indispensable, et créé seulement depuis le mois de novembre dernier, le nombre des gardiens va être augmenté.

A ce propos, disons que, depuis 1876, des travaux considérables ont été accomplis, tant pour le rangement de la rédaction de catalogues ou inventaires que pour les impressions ou autographies de catalogues. On a fusionné dans les nouvelles séries un résidu de 6,962 articles, ayant fait partie de l'ancienne série Z, et qui avaient été laissés en souffrance.

Le catalogue de l'*Histoire de France* est terminé. Le dernier volume livré à l'impression est sur le point de paraître. Ce catalogue se compose de onze gros volumes, dans lesquels sont compris 209,138 articles répondant à environ 400,000 volumes ou pièces isolées. La table alphabétique, préparée pour l'impression, consiste en plus de 200,000 cartes, qui ont toutes été rédigées et révisées dans les trois dernières années.

Le catalogue des sciences médicales, composé d'environ 30,000 articles, est à peu près entièrement imprimé. Les deux premiers volumes ont déjà été livrés au public; le troisième va être prochainement publié. Il reste à rédiger la table alphabétique et à terminer le catalogue des thèses de médecine.

Dans le département des manuscrits, on est arrivé jusqu'à la page 648 du catalogue des manuscrits français et qui paraîtra dans le courant de l'année; enfin la rédaction du catalogue des manuscrits espagnols et de la table alphabétique de la Correspondance de Colbert est terminée Cette table remplit trois volumes

Depuis 1872, l'inventaire du département des médailles est poursuivi sans interruption. L'impression du catalogue des monnaies gauloises est fort avancée et la copie de celui des monnaies arabes est prête à être mise sous presse.

— On ne sait, en général, que fort peu de chose sur les livres, gravures ou autres objets artistiques frappés de prohibitions légales, et qui se trouvent néanmoins fortuitement dans le commerce.

Un amateur aussi distingué que sagace, M. Fernand Drujon, a dressé sur ce sujet délicat un catalogue rare, qu'il a véritablement enrichi de notices précieuses, et dont nous rappelons quelques détails intéressants.

Ce consciencieux travail de l'érudit bibliographe repose d'ailleurs, sur des bases certaines : les décisions judiciaires rendues en vertu des lois des 21 octobre 1814, 26 mai 1819, et le décret du 26 février 1852, qui régissent la matière au point de vue pénal. A cet égard, son utilité se révèle par cette circonstance que l'authenticité de ces sortes de prohibitions ne résulte que de publications indicatives éparses dans les journaux officiels.

Depuis 1814 jusqu'en 1877, le chiffre des livres, brochures, chansons, gravures, dessins et autres objets d'art prohibés, n'est pas moindre de 2,500 environ.

Sans doute, le bon sens naturel suffit pour prémunir contre tout ce qui blesse la morale ou la décence; mais allez donc vous défier, par exemple, de boutons de manchettes, de cure-dents, de médaillons, de pipes ou porte-cigares, et même de foulards jugés séditieux, selon les emblèmes qu'ils représentent!

— Les bibliothèques administratives. — Outre la bibliothèque administrative française, la Ville possède au Luxembourg une bibliothèque étrangère, composée de documents intéressant l'administration départementale et l'administration communale. Cette bibliothèque se complète chaque jour au moyen d'échanges. Tous les documents publiés par le Conseil municipal ou l'administration sont adressés par le préfet aux municipalités de l'étranger qui, en retour, envoient les ouvrages qui peuvent intéresser l'administration parisienne. Ces ouvrages ont été rangés provisoirement dans l'ancienne chapelle du Luxembourg, sur des tréteaux mobiles. Elle comprendra en second lieu une collection américaine de huit mille volumes environ, échappés à l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, déposés dans les magasins du boulevard Morland. Il est nécessaire de classer tous ces ouvrages et de les cataloguer.

D'autre part, il convient de faciliter les recherches qui, à la demande du préfet ou des conseillers municipaux, pourraient être faites sur tel ou tel point particulier intéressant l'administration communale à l'étranger. Il peut être intéressant, en effet, de connaître les innovations introduites dans les grandes villes de l'Europe et de l'Amérique sous le rapport de l'éclairage, du pavage, des tramways, etc. Enfin, il serait indispensable de faire traduire les lettres que l'administration reçoit journellement de l'étranger, sans être obligé de recourir à des traducteurs pris en dehors de l'administration. C'est dans ce but que l'on propose d'attacher à la Bibliothèque étrangère, qui compte déjà plus de quinze mille volumes, un personnel spécial chargé des traductions.

Afin de faire face aux dépenses nécessitées par ces améliorations, une somme annuelle de 24,000 fr. sera nécessaire; mais pour cette année, 20,000 fr. seulement suffiront.

L'attention de l'administration a été appelée également sur les bibliothèques scolaires, qui devraient être augmentées et rendues plus accessibles, non seulement aux élèves, mais aussi à leurs parents. Les bibliothèques scolaires seraient de l'ordre primaire; celles des mairies, de l'ordre secondaire, et, enfin, la bibliothèque de l'hôtel Carnavalet serait de l'ordre supérieur.

GAZETTE DE LA RÉGENCE

D'APRÈS UN MANUSCRIT INÉDIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE LA HAYE

Septembre 1715 — Septembre 1716.

Il existe à la Bibliothèque royale de la Haye un manuscrit très curieux pour l'histoire de la France pendant la Régence. C'est une correspondance adressée de Paris à un très haut personnage en Hollande et composée par conséquent avec une liberté bien plus grande qu'on n'en pouvait user pour les journaux analogues écrits en France pour des Français. Ce document forme deux volumes in-folio, et comprend en même temps une intéressante correspondance adressée de Londres et intercalée suivant l'ordre chronologique.

Le Gouvernement Royal des Pays-Bas ayant bien voulu nous prêter ces deux tomes nous avons copié les lettres relatives à la France qui en composent les trois quarts et nous pensons ne pas faire œuvre inutile en présentant la première année de ce récit à nos lecteurs. Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur l'intérêt de cette correspondance : on la jugera. Mais nous croyons l'augmenter peut-être par l'attribution d'auteur que nous allons proposer. Ce journal doit sortir de la même plume que celui récemment publié par M. Campardon. Celui-ci commence au 2 septembre 1715 et se termine au 2 décembre 1723. Le nôtre a pour première date le 16 septembre 1715 et se clôt au mois de juin 1719. La forme observée est la même : les paragraphes sont disposés avec une complète analogie : les mêmes questions y sont traitées, parfois en termes identiques; le même esprit y règne, d'abord très favorable au

Régent, puis devenant de plus en plus frondeur. Seulement le manuscrit de la Haye est beaucoup plus hardi, plus libre, plus vif; le chroniqueur se sent évidemment les coudées plus franches et ne craint pas les indiscrétions de la poste.

Une preuve matérielle que l'auteur de notre journal doit être Jean Buvat, écrivain de la Bibliothèque du roi, sur lequel M. Campardon a donné une notice biographique aussi complète que possible, est d'ailleurs facile à constater. Buvat était de Châlons-sur-Marne; et nous remarquons que précisément dans ses premières lettres notre anonyme parle fréquemment de cette ville et qu'il en recevait souvent des nouvelles; il insiste également sur ce qui se passait à Reims. Ce détail ne peut être un effet du hasard, mais corrobore au contraire très solidement, ce nous semble, notre proposition. Buvat était pauvre et il était naturel qu'il chorchât une amélioration de situation à l'aide de ces correspondances, pour lesquelles on doit reconnaître qu'il avait une véritable aptitude.

Quant au personnage auquel ces lettres étaient adressées, rien ne nous a pu mettre sur la voie; on n'a pu nous fournir à la Haye aucun éclaircissement. Ce devait être évidemment un personnage très considérable à en juger par les expressions de « seigneurie » et de « monseigneur » employée par le gazetier : une seule fois, au dos de la lettre du 20 septembré 1717, on lit : « Pour S. A. S. »

E. de B.

A Paris, ce 6 septembre 1715.

Je reprends l'événement survenu en France dimanche dernier, M. le cardinal aiant été mandé par le duc d'Orléans partit sur le midy pour Versailles, et ayant été annoncé à Son Altesse, il dit : Qu'il entre, c'est moy qui l'ai fait venir. Le cardinal ayant fait une profonde révérence, Son Altesse l'embrassa, après quoi ils s'entretinrent tout seuls environ une demi-heure que Mme la duchesse arrivant, le cardinal

voulut se retirer, mais M. le duc d'Orléans lui ayant dit de rester, il demeura, tandis que le duc tira la princesse dans l'embrasure d'une fenêtre, avec qui il parla un quart d'heure, puis il revint au cardinal qu'il entretint encore une demiheure. Son Éminence sortit ensuitte et alla saluer le nouveau roi auquel il baisa la main. Il fit observer à Mme de Ventadour que le prince était fatigué d'avoir reçu déjà tant de courtisans debout : on aporta un fauteuil et un coussin sur lequel Sa Majesté s'assit. Le cardinal alla ensuitte voir Mme de Maintenon à Saint-Cyr et de là revint à Paris le même jour dimanche.

Le lendemain lundy le duc d'Orléans arriva à la Sainte Chapelle du Palais sur les neuf heures dans son carrosse tiré par six chevaux : le duc de Bourbon y avoit la droite, le duc du Maine et le comte de Toulouse étoient dedans : le maréchal de Villeroy et autres seigneurs y étoient aussi. Toute cette illustre compagnie y entendirent la messe, après avoir été complimentés par le Trésorier. Après la messe, deux conseillers de Grand'chambre vinrent à la porte de la Sainte-Chapelle recévoir le duc d'Orléans qui sur les dix heures entra dans la Grand'chambre où les ducs et pairs de la Cour étoient assemblés. Le duc parla d'abord et demanda que comme premier prince de sang, la régence lui fut adjugée avant l'ouverture du testament du roy et de deux codicilles dont il étoit porteur, déclarant qu'il n'entendoit son droit que du sang et de sa naissance et non de ces deux actes : sur quoy il demanda les conclusions de M. le procureur général, M. Joly ayant porté la parole, il commença par faire l'éloge du duc et par convenir que son droit à la régence lui paraissoit incontestable, mais qu'il jugeoit à propos d'ouvrir auparavant le testament et les deux codicilles, que le premier président avec le procureur général, accompagnés de l'architecte de la Cour, allèrent prendre au C... où il étoit déposé. Étant revenu, on ouvrit le testament dont M. Dreux fit la lecture à haute voix, et puis des codicilles par lesquels le roy, sans nommer de régent

particulier, établissoit une régence à la tête de laquelle il nommoit M. le duc d'Orléans, comme chef, M. le duc du Maine pour lieutenant général de la régence et gardien du roy, avec le commandement absolu de sa maison, et que ce qui s'y délibéreroit y seroit réglé à la pluralité des voix, de sorte que par là M. le duc d'Orléans n'avoit proprement rien. Ce prince prit la parole et dit qu'il persistoit à demander la régence qui lui appartenoit de droit, et que si on savoit l'auteur qui avoit conseillé de mettre le pouvoir de la maison du roy dans la main d'un autre que du Régent, il mériteroit d'être puni. Là-dessus M. l'avocat général se leva une seconde fois et dit que dans les codicilles (qui confirmoient le testament), il y avoit des termes desquels on pouvait induire que l'intention du roy avoit été de changer son testament sur le fait de la régence et de faire M. le duc d'Orléans; qu'en tout cas cette qualité lui étant due, il concluoit à ce qu'elle lui fut donnée avec tout le pouvoir royal qui y seroit attaché sans aucun partage. A ces mots, M. le duc du Mayne dit que si ce qui étoit conclu au testament en sa faveur déplaisoit au duc et à la compagnie, il déclaroit qu'il s'en désistoit. Ce fut sur cela que M. le duc d'Orléans demanda acte sur le champ à la Cour du désistement de M. le duc du Maine. Enfin la régence pure et simple et indépendante fut adjugée au duc d'Orléans et au duc du Maine la qualité de surintendant de l'éducation du roy dont à la fin il se contenta, et bien entendu sous l'autorité du Régent.

Cela fait la Cour revint l'après midi pour régler encore quelques autres points. Le testament recommande qu'on reçoive la Constitution, sur quoi M. le Régent dit qu'il falloit laisser la liberté des sentiments là-dessus et qu'on avoit d'autres choses à penser qu'à cela.

Le codicille nomma le P. le Tellier pour instruire le jeune roy et puis son confesseur dans le temps, ce qui fut rejetté, et il a été conclu à cet égard qu'il y auroit un conseil de conscience choisi par le Régent dans lequel entreroit

un conseiller de la Grand'chambre pour le maintien des libertés de l'Église gallicane. Le Régent s'est expliqué qu'il ne vouloit pas qu'un ministre fut seul pour la guerre, un pour les finances, un pour les affaires étrangères, et ainsi du reste; il y aura un conseil pour chacun. Le Régent s'est déclaré qu'il vouloit être maître des grâces et qu'il consentoit qu'on lui liât les mains quand il s'agiroit de punir. Enfin ce prince est content du Parlement et le Parlement l'est du prince qui a fait entendre qu'il consentoit que tous les édits et déclarations soient examinés par cette Cour avec liberté avant de les enregistrer, et il doit donner un édit qui abrogera l'article 1er de l'ordonnance de 1667 par lequel il est enjoint aux cours d'enregistrer sans retard ce qui est présenté.

On se promet ici d'heureux changements, autant que la malheureuse situation où nous sommes peut le permettre. M. des Marets a des gardes sous prétexte de le défendre contre la populace si elle remuoit. Mais peut-être M. le Régent lui en a-t-il donné à deux fins. On croit qu'il ôtera les sceaux à M. le chancelier et que M. Amelot va revenir pour occuper quelque place importante.

Le jeune roy vient demain samedi au Parlement dans son lit de justice.

Le Régent a déjà fait une réforme considérable : l'écurie à cent chevaux, la table à vingt fois moins qu'elle n'étoit; la musique à vingt-quatre violons et peu de voix; l'on croit qu'il réduira la maison du roy de beaucoup, surtout si nous ne sommes pas menacés de guerre par nos voisins, car de notre part il n'y a quoi que ce soit à craindre, le Régent s'étant déclaré pour l'entretien de la paix et pour ôter tout sujet de plainte aux étrangers. Nous verrons comment l'affaire de Mardick ira désormais. L'abbé Servien qui étoit à Vincennes par lettre de cachet a déjà resseuti les effets de la bonté du Régent qui l'a fait sortir dès lundi dernier. On dit ici que la Constitution perd 95 pour 100.

On fera une revue des prisonniers de la Bastille qui apparemment sortiront tous.

Lundi au *Prima mensis* de Sorbonne, le docteur présidant commencera son discours par dire : *Tandem libertas adepta*. Ils ont déposé leur syndic qui s'étoit déclaré contre le cardinal d'une manière insultante, parce qu'il étoit appuyé de la défunte Cour.

Le Régent semble vouloir avoir beaucoup d'indulgence sur le fait de la relligion et je crois que nos nouveaux prosélytes réformés se ressentiront de la douceur de son gouvernement, ce qui sera appuyé du cardinal et de tous les vrais catholiques.

Une personne entr'autres qui joue un mauvais rôle en France est la princesse des Ursins. Mais on croit qu'elle en est sortie et en chemin pour Rome, car elle n'attendoit que le payement d'une assignation sur le clergé pour partir. Ce payement a beaucoup tardé. Le régent a fait ramasser tout ce qu'on a pu d'argent, qu'on a envoyé aux troupe.

L'ambassadeur de Perse ayant envie de saluer le nouveau roy, refusoit de partir, mais M. de Torcy l'a pressé si fort qu'on l'a en quelque sorte forcé à s'embarquer, ce qu'il fit mardi dernier, jurant et pestant contre l'espèce de violence qui lui étoit faite ; d'où l'on conjecture qu'il n'y avoit que le feu roy qui fut entêté de lui, et que si les ministres avoient été crus, il y auroit longtemps que l'on auroit rejetté les propositions et renvoyé Son Excellence d'où elle étoit venue.

Ce qui se passera demain au palais aura sa curiosité. Vous en serez éclairé par l'ordinaire prochain, car j'espère entrer dans la Grand'chambre, nonobstant les difficultés presque insurmontables qui s'y trouveront, le capitaine des gardes s'emparant des clefs du Palais dès la veille et faisant retirer dès le soir tous les marchands.

Mardi tous les ministres étrangers allèrent à l'audience du duc d'Orléans, et comme le duc du Maine étoit dans le cabinet du prince, ils se rangèrent en deux haies pour le

laisser passer en sortant au milieu d'eux. M. le Régent reconduisit le duc du Maine jusqu'au bout de l'antichambre, passant tous les deux au milieu de la haie faite par les ministres qui entendirent le duc du Maine prier le duc d'Orléans de n'avancer pas plus, et le Régent dire que pour cette fois cela se feroit ainsi et qu'à l'avenir ils en useroient ensemble plus librement, sur quoi le duc du Maine assura tout haut Son Altesse de ses très humbles obéissances.

Il y a deux cérémoniaux à l'enterrement de nos roys, le grand et le petit. L'on croit que l'on ne fera que le petit pour éviter la dépense, suivant lequel le corps n'est pas mis à Notre-Dame, mais porté tout droit à Saint-Denys sans passer dans Paris.

Le P. Jouvancy, jésuite, qui est à Rome et qui a fait l'histoire de la Société, a parlé mal du Parlement, qui fit rendre un arrêt, il y a environ deux ans, portant que six Jésuites viendraient à la Grand'chambre y faire une espèce d'amende honorable, ce qui s'est bien exécuté. On prétend que depuis le même Père a écrit contre l'arrêt du Parlement et c'est ce qui va la semaine prochaine occuper messieurs, pour voir comment l'on réprimera cette plume hardie aux dépens peut-être des Jésuites d'ici. Cette Compagnie est fort mortifiée de tout ce qui se passe, et plaint le malheur de la France infectée de jansénisme, ajoutant qu'elle est prête de se faire martyre de la vérité pour soutenir la religion.

L'évêque de Chaalons, frère du cardinal, exilé dans son diocèse par le feu roy, a été mandé en Cour où il arriva hier, du moins à l'archevêché d'abord pour aller de là à Versailles.

On n'a jamais vu si peu de tristesse à la mort d'un roy, et tant de joye de ce que justice a été rendue au duc d'Orléans et par rapport à sa naissance et par rapport à son mérite personnel.

Les entrailles du feu roy furent portées à Notre-Dame la nuit de mercredi à jeudi.

Je ne vous ai pas encore parlé du différent qu'il y eût lundi en présence du Régent entre le Parlement et les ducs, ceux-ci prétendent que quand le premier président demande leurs opinions, il doit les saluer comme il fait aux princes, ce qui n'a jamais été pratiqué. Le Parlement ne veut pas changer l'usage, ce qui a fait une difficulté du temps du feu roy qu'il n'a pas décidé. Les ducs ayant prévenu le Régent, M. le duc de Saint-Simon parla pour MM. ses confrères et demanda au Régent au nom de tous d'être salués. M. le président de Novion se leva et demandant au Régent la permission de parler, il dit qu'il n'y avoit que le roi quand il seroit majeur qui peut décider la question, ce qui surprit un peu le prince, qui prit la parole et dit qu'il verroit les mémoires de part et d'autre et ne jugeroit rien sans bon conseil, et sans en parler à M. de Novion lui-même, persuadé qu'il se condamneroit lui-même, s'il avoit tort et qu'il se rendroit justice lui qui la rend au public avec tant d'éclat. Ce sont les paroles du Régent qui ajouta qu'il falloit passer aux affaires publiques et laisser celles-là pour un autre jour. M. de Villars se leva et dit que le feu roi lui avoit témoigné qu'il jugeroit la chose en faveur des ducs, sur quoi le Premier se leva à son tour disant que le feu roy l'avoit assuré du contraire. M. le duc de Bourbon opina aussi et dit qu'il falloit faire les choses comme on les faisoit depuis deux cents ans. Enfin M. le duc de Saint-Simon ayant demandé acte de ses protestations, M. le président de Novion répondit : Vous nous prenez donc pour vos juges là-dessus. A quoi les ducs s'étoient écriés : Non, non ! l'affaire fut indécise et l'on passa à celle de la régence, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer.

Paris, 6 septembre 1715.

L'événement qui vient d'arriver par la mort du roy sera favorable aux réfugiés, je ne puis m'empêcher de vous en féliciter. Je ne puis vous exprimer la joie où on est ici et le contentement d'un chacun.

M. le chevalier de Bouillon rencontra l'autre jour M. Desmarets, intendant des finances qui depuis plusieurs années désole tout le monde. Il lui chanta : Adieu paniers, vendanges sont faites !

J'ai été curieux de savoir d'où viennent les gageures qui se sont faites en Angleterre : voici ce qu'on m'en a dit. Mylord Stairs a un médecin très habile qui a conféré avec les médecins du roy : il a su que depuis l'opération qu'on lui a faite de sa fistule, il avoit tous les ans au mois de mai jetté du sang, excepté cette année; que de là et de l'examen fait par la physionomie du roy, depuis cela il avoit jugé qu'il avoit une fièvre interne et qu'il ne pouvoit vivre que jusqu'au mois de septembre tout au plus. Il a mandé cela en Angleterre et voila le fondement des gageures. Voici une centurie de Nostradamus qui a une grande vogue, et quatre vers qui furent faits la dernière fois que le roy fut au Parlement, à qui il ordonna d'enregistrer tout ce qu'il enverroit sans remontrance.

Quand par Ormus viendra gens de passage
Dans l'antre obscur ira le vieux Lion :
Cora de l'Orléans fait grand usage
Et d'ici bas tart la punition.

Ami, sais-tu ce que l'on dit?
La justice en est alarmée :
Louis l'est allée voir dans son lit
Et on dit qu'il l'a violée.

(Sans date.)

Le tour qu'on a pris pour laisser la charge de secrétaire d'État au fils de M. de Pontchartrain n'est que pour n'estre pas obligé de la lui rembourser, car d'ici au temps où ce jeune homme soit en état de l'exercer, il se passera bien des choses.

L'on ne parle plus de rendre à M. de Torcy les affaires étrangères : on laissera le conseil tel qu'il est, parce qu'on persiste dans le dessein de supprimer le pouvoir arbitraire d'un seul homme dans quelque matière que ce soit.

Vendredi arriva au Régent un courrier de M. Roujaud, intendant de Rouen, qui donne avis que trois hommes anglois se sont arrêtés à une hotellerie de Houdan, qui est une petite ville vers Montfort-l'Amaury, lesquels avoient un fusil brisé pour tuer un homme en chaise de poste qu'ils savoient devoir passer par là. De quoi le maître s'étant apperçu au manége de ces gens, il avoit été sur le chemin et avoit averti ce passant menacé, qui s'étoit détourné et avoit évité le péril. Et peu après M. Roujault faisant sa tournée d'intendance, a fait arrêter un de ces Anglois qui avoit le fusil, les autres étant partis quelque temps auparavant. On va l'interroger. L'homme qu'on devoit tuer est aussi un Anglois : on pense que c'est quelqu'un du parti du Prétendant. Voilà comme on débite la chose au Palais-Royal, où je fus hier tout le matin. J'y vis M. Desmarest qui vouloit parler au Régent, près duquel il ne fut pas introduit, parce qu'il travailloit avec M. Couturier, ci-devant premier commis de M. Desmarets. Celui-ci ne fut regardé de personne: chacun lui tourna le dos, tandis que l'autre a le cœur des personnes de premier rang.

Hier vint me voir le député de la ville de Périgueux, qui fut mis à la Bastille deux jours avant la mort du roy et qui en sortit il y a deux semaines. En voici l'histoire au vrai :

Il y a quelques années le roy ou le traitant avoit à prendre 35 000 livres sur la ville de Périgueux pour certaines taxes. La ville offrit depuis cette somme par une imposition qu'elle feroit sur elle-même d'une certaine façon qu'elle proposa. M. de Courson, intendant de la province, fit une imposition sur toutes sortes de denrées de la ville, de laquelle la ville prétendoit tirer plus de 400 000 livres pour en payer 35 000, ce qui devoit ruiner les habitants. Elle s'en plaignit à M. de Courson qui fit arrêter deux habitants qui portoient la parole, lesquels sont actuellement prisonniers. La ville nomme un député pour venir se plaindre. Cet homme qui est sage et spirituel alla voir auparavant les parties de M. de Courson, savoir M. de Nicolaï, président, M. le président

de la Moignon et quelques autres, lesquels s'étant assemblés, ils prièrent le député de ne rien faire qu'ils n'ayent reçu réponse de M. de Courson. Cet intendant dans sa réponse leur manda qu'il ne craignoit rien, que ceux qu'il avoit fait arrêter, étoient des séditieux et que le député pouvoit aller son chemin. Ces messieurs lui firent ce rapport sur lequel il se prépara à faire ses sollicitations, Mais le lendemain qui étoit le 29 d'aoust, dans le temps qu'il alloit se mettre à table pour diner, l'on vint le prendre pour le mener à la Bastille où il fut conduit et enfermé dans un misérable endroit avec une paillasse et un mauvais matelas sans qu'il lui ait été permis de faire savoir de ses nouvelles à personne, de sorte qu'à Périgueux on l'a cru assassiné, qui que ce soit n'ayant su qu'il étoit à la Bastille. Cependant M. de Courson ayant fait exiler encore quelques notables de Périgueux, la ville envoya un autre délégué au Régent à qui l'histoire fut contée, et qui eût la bonté de dire aux ministres qu'il vouloit qu'on trouvât le premier député mort ou vif, ce qui fit que le gouverneur de la Bastille avoua qu'il l'avoit en sa possession, sur quoi il fut aussitôt relaché. Il me vint donc voir hier, me conta sa chance, me disant qu'il avoit été traité comme un chien, n'ayant qu'un verre de vin à diner et un à souper, peu à manger, couché comme un crocheteur et dans un cachot où il seroit infailliblement crevé de misère s'il y fut resté pendant l'hiver. Il demande à présent qu'on relache les prisonniers de Périgueux, qu'on fasse revenir les exilés et après il sollicitera le jugement du fond de l'affaire sur le fait de l'imposition. C'est M. Boistard, conseiller au parlement, qui est le rapporteur de l'affaire. Son secrétaire qui est mon voisin et mon ami, m'a dit hier qu'il travailloit à l'extrait des pièces et que M. de Courson donnoit une grande couleur à ses défenses. La ville de Périgueux aura encore contre elle le crédit de tout ce qu'il y a de considérable dans la robe, M. de Courson étant fils d'un homme que vous n'avez pas sujet d'aimer puisque c'est M. de Basville,

Le Père de la Rue met tout en usage pour raccomoder ses affaires et il y a apparence qu'il en viendra à bout.

Le président de Nicolaï a ordre du Régent d'examiner tout les comptes depuis 1643, jusqu'à la mort du roy, de calculer la dépense de l'État pour chaque année, de prendre et d'accumuler trois années où la dépense aura été la moindre et d'en composer une année commune, afin qu'on règle la dépense à l'avenir sur le pied de cette année commune sans aller au delà. Un avocat fameux de mes amis travailla hier avec le président qui l'en avoit prié, et ils firent ensemble cette opération sur quelques articles. Ils arrêtèrent que les aumônes seroient réglées à 27 000 livres par an : l'argent de la cassette à 100 000 livres par an au lieu que le feu roy en avoit 200 000 par mois, et la dépense pour les troupes à 25 millions non compris celle de la maison du roy.

C'est une pièce curieuse que le procès verbal de la régence et dans laquelle toute l'Europe a intérest pour ainsi dire. On y voit entr'autres choses que notre Régent y est tacitement déclaré héritier présomptif de la couronne, après la mort du roy sans postérité.

Je viens d'apprendre que M. Desmarets prétend se défendre contre M. de la Garde, en ce que celui-cy n'a pas rempli l'ordre qu'il rapporte de M. Desmarets, ayant pris une simple promesse de M. le Gendre de lui raporter des billets des receveurs géneraux, au lieu que l'ordre porte qu'il prendra des billets des receveurs généraux pour la somme qu'il a remise à M. le Gendre.

Paris, ce 11 novembre 1715.

Le Prétendant et le duc d'Ormond ayant concerté par lettres de partir pour passer en Angleterre, celui-ci qui devoit recevoir ordre de sortir du royaume, en partit sourdement il y a environ quinze jours et trompa les espions du comte de Stairs. Le Prétendant d'autre côté après avoir fait courir le bruit qu'il iroit loger à Lunéville et avoir

donné ses ordres pour les provisions à l'ordinaire aux marchands de Chaalons, d'où il les tire, partit subitement lui deuxième vers le commencement de ce mois. Voici ce qu'on me mande de Chaalons par les lettres du 6 que je reçus vendredi après le départ de la poste de Hollande :

« Je viens d'apprendre de l'évêché que le chevalier de Saint-Georges a aussi quitté Bar pour passer en Angleterre. Il a passé il y a sept ou huit jours par ici sans que personne le sache et a logé à la Bannière lui deuxième, où il n'a point été reconnu quoique le maître l'ai vu plusieurs fois. L'évêque de Chaalons qui lui envoyoit des lapins toutes les semaines, ayant vu que huit jours s'étoient passés sans qu'on vint en prendre, envoya le 5 en poste à Bar, où l'on n'a plus trouvé de chevalier. Un nommé Brouillard, marchand cirier, qui fournissoit les bougies, ayant eu ordre d'en tenir plusieurs livres de prêtes pour mieux tromper, les a dans sa boutique, sans qu'on soit venu les prendre. Il passe journellement ici des chaises de poste où il y a des Anglois : On croit que le duc d'Ormond a passé un jour ou deux avant le chevalier et un mylord Hamilton qui a vendu plusieurs joyaux pour faire de l'argent, a dit en gros qu'on verroit les affaires d'Angleterre bien changées dans trois semaines. Cette nouvelle est répandue dans Paris depuis trois jours et a réjoui bien des gens sans savoir pourquoi. Quelqu'un m'a dit qu'au Palais-Royal hier l'on avoit appris que le Prétendant n'avoit pas réussi dans son passage. Un port de mer dont il étoit sûr lui a manqué. Si cela est vrai le Prétendant ne manquera pas de retourner à Bar. »

Lundi le comte de Pontchartrain reçut l'ordre de ne plus venir en Cour, parce qu'on étoit mécontent de son service et qu'on n'en vouloit pas à la famille, puisqu'on laissoit sa charge de secrétaire à son fils, laquelle seroit exercée par M. de la Vrillière en attendant. Ce ministre ayant toujours été malfaisant, je crois que les protestants n'en pleureront pas, la persécution qu'il leur a faite ayant été extrême.

M. le Pelletier de Sousi a aussi été remercié de la surin-

tendance des fortifications, laquelle a été donnée au comte d'Asfeld. Le Régent a offert à M. de Sousi de lui continuer ses appointements, ce qu'il a refusé.

L'on parle de rétablir M. de Torcy au secrétariat des affaires étrangères au lieu du conseil établi pour cela. Plusieurs jugent qu'une seule personne fera mieux cet emploi qu'un conseil, tant pour le secret que pour la facilité des ministres étrangers qui le désirent ainsi.

Tous ces articles étoient écrits d'hier matin; j'ai été au Palais-Royal après midi où j'ai seu que vendredi le comte de Stairs étant à l'audience du Régent, Son Altesse Royale lui dit assez haut : « Mylord, voyez le du cde Guiche, il a reçu mes ordres pour le départ de Contades (major général des gardes françaises). » J'ai appris en particulier que M. de Contades devoit être assisté des maréchaussées en cas de besoin, de sorte que, conséquence naturelle de ce que j'ai entendu, que ce major est parti sous l'influence du comte de Stairs pour faire retirer du royaume le Prétendant qui y est venu contre la teneur du traité de paix, supposé qu'on l'attrape avant qu'il soit embarqué.

Samedi M. de Bercy reçut l'ordre de sortir de Paris et de se retirer dans une de ses terres. M. Desmarets dût recevoir peut-être dès tantôt un ordre semblable. On prétend que ce sont eux qui empêchent sous main la circulation de l'argent et qui traversent le gouvernement actuel. C'est de quoi il n'y a pas lieu de douter. Nous concevons de là que peu à peu on parviendra jusqu'à une recherche vigoureuse des friponneries immenses faites dans ce dernier ministère par quelques-uns des ministres et par les gens d'affaires.

Le P. Le Tellier a ordre aussi de se retirer à la Flèche. Gare la pension qui est continuée par écrit et qui pourra bien ne jamais se payer !

M. le duc de Saint-Agnan, notre ambassadeur à Madrid, revient : on prétend même qu'il n'est pas content du tout du roy d'Espagne dont il n'a pas été bien traité depuis la mort du roy. S. M. Cath. commence déjà à entrer en jalousie

contre notre Régent au sujet de l'amour des peuples qu'il s'attire avec tant de justice. Il faut espérer que le roy vivra, mais si Dieu disposoit de lui, il faut croire que chacun se mettroit en quatre pour maintenir les renonciations portées dans les derniers traités de paix.

Le Jésuite de Rouen est décrété d'ajournement personnel et son procès se continue avec vigueur : d'autres Jésuites ont encore presché en d'autres provinces à peu près de même, de quoi l'on informe aussi.

Il est défendu aux prélats de faire imprimer, à la suite du journal de leur assemblée, la condamnation qu'ils ont faite de deux livres dont j'ai eu l'honneur de vous parler. On y a voulu parler de la Constitution pour l'approuver ou la rejeter, ce qui leur a été défendu par le Régent.

L'on croit que les prélats de l'Assemblée qui est finie dès le 1er de ce mois, lesquels ne s'en retourneront pas chacun dans leur diocèse, seront vus de mauvais œil à la Cour.

Je viens d'apprendre que M. de Bollingbrock est resté ici, comme le ministre de par deçà du Prétendant. Entre Vaugirard et Chaillot il n'y a qu'une petite plaine et la rivière entre deux.

On trouve qne le Prétendant se sert dans la conduite de son intrigue de gens dont le nom seroit un motif suffisant pour refroidir ses partisans et pour lui retrancher la multitude. La reine douairière qui se donne la suprême direction dans cette hardie entreprise, est dirigée par les Jésuites parmi lesquels elle choisit ses émissaires qu'elle lâche au delà de la mer avant le départ du Prétendant.

Ce qui surprend c'est que M. Dillon, irlandais, lieutenant général au service de France, soit de la partie. Le duc de Berwik ne s'y prête que par conseil et n'oseroit y paraître que sous main. Enfin le Régent garde les apparences le mieux du monde. Il a envoyé ordre dans tous les ports et sur les côtes d'examiner et de fouiller tous ceux qui voudront passer.

Il se fait sur le boullevart de Paris un combat d'animaux

féroces dont l'avertissement se donne au public par des billets imprimés qu'on débite aux passants ; c'est en imitation de ces billets qu'on a fait celui-ci contre la Constitution.

Ce ne seroit jamais fait s'il falloit vous envoyer tout ce qui a été composé contre le défunt roy et défunte la Constitution.

De Londres 15 novembre 1715. — On reconnait ici le Régent pour un homme d'esprit et plein d'ambition, mais aussi fort rempli des projets chimériques qui pourroit l'induire à bien des fautes, et l'on croit pouvoir se confirmer dans cette opinion par la conduite qu'il a tenu lorsqu'il étoit en Espagne. Cette démarche d'avoir fait éloigner le Prétendant ne pourra cependant que faire beaucoup de bien en faisant perdre les espérances aux malintentionnés qu'ils avoient déjà conceues.

A Paris, ce 15 novembre 1715.

M. de Contades parti à la réquisition du comte de Stairs n'est pas revenu et l'on est curieux d'apprendre son retour. Le comte de Stairs se donne bien du mouvement sur tout ceci et répand l'argent à pleines mains, mais on croit que ses correspondants ont manqué à l'essentiel, savoir le départ et la route du Prétendant. On a aucune nouvelle de son succès ni au Palais-Royal ni à la Cour de Saint-Germain.

Tout Paris est abreuvé de la nouvelle des gallions d'Espagne et je viens de voir une lettre de Nantes qui porte qu'il y a dix-neuf vaisseaux de péris et que la perte va à 55 millions savoir 40 en barres d'argent et piastres et 15 en marchandises. M. Croizat y a un gros intérêt. D'autres lettres de Cadix disent que les gallions ne sont qu'échoués.

Les nouvelles d'Espagne marquent qu'on y craint un nouveau soulèvement dans l'Aragon et dans la Catalogne qui remuent déjà. L'on ne sait pas quel parti prendra le Régent là-dessus, car il n'est pas content du roy d'Espagne qui a fait revenir son ambassadeur et renvoyé le nôtre,

témoignant n'être pas content de tout ce qui se fait depuis la mort du roy.

Ce fut hier que M. de Bercy partit pour son exil à trente lieues d'ici à Pont-au-de-Mer dans une de ses terres. M. Desmarets n'est pas mieux en cour, quoique de temps en temps il travaille avec Son Altesse Royale par rapport à certains éclaircissements qu'on lui demande, après quoi l'on croit qu'il aura pareil sort que M. son gendre chez qui se tenoient les assemblées secrètes sur les voies d'augmenter les embarras du gouvernement.

M. Regnaud, un des receveurs des tailles de Paris a fait une faillerie de plusieurs millions, ainsi que le receveur général, M. Sauvin. On s'attend à quelques autres tant ici que dans les plus grandes villes du royaume. Ceux-ci mènent le branle des gens d'affaires qui ont tenu bon tant qu'ils n'ont pas été dans la nécessité de faire les fonds de leurs billets échus. Regnaud avoit bâti une magnifique maison à Châtillon près de celle du sieur Hoguer : c'étoit entre ces deux crésus à qui y dépenseroit le plus et s'y ruineroit plutôt. Le sieur Regnaud a réussi.

La clémence de notre Régent l'a emporté sur la rigueur, puisqu'il a remis aux Jésuites le soin de punir l'insolence de celui de Rouen : c'est-à-dire que le voilà tiré d'affaires.

Mardi il se fit l'oraison funèbre du feu roi au couvent des Jésuites de la rue Saint-Jacques : il y eût un commun nombreux de cardinaux et de prélats. Le prédicateur fut sage sur tous les articles et contenta l'auditoire.

Le Régent se sait gré de n'avoir pas précipité la grande réforme projetée. Le grand armement de l'empereur étonne, s'il se met d'accord avec les Turcs, comme quelques-uns le présument.

Nos conseils ne s'arrangent point encore. Ce concert, cette unanimité qui demandent que chaque membre sacrifie ses animosités et humeurs particulières au bien de la patrie et à l'amélioration des affaires, n'y règne point encore. Les grands talents et les nobles dispositions ne manquent point

de la part de ces messieurs, mais ils auroient besoin d'être encouragés par une plus heureuse situation intérieure du royaume qui débouche mal et semble ne permettre de se redresser de longtemps.

L'on travaille contre les gens d'affaires par des voies lentes et judiciaires, mais qui par la suite produiront leur effet. Cette forme judiciaire est qu'on examine leurs comptes pour en découvrir et prouver les friponneries : il y a des commissaires pour cela. Ils s'efforcent d'inciter les clameurs et les mécontentements des peuples.

Mardi il y a eu une bataille près le pont Royal entre M. Ferrand, capitaine au régiment du Roy, et M. Girardin de Vauvray, capitaine aux gardes. Leur querelle commença à l'Opéra quelques jours auparavant et se termina mardi par un grand coup d'épée dans le bas-ventre que M. de Vauvray a reçu. Chacun sait que c'est un duel, et on travaille à y donner la couleur de rencontre. Le blessé est mort. Le Parlement s'assemble extraordinairement hier au sujet de ce duel et en informe.

A Paris, le 18 novembre 1715.

C'est M. le prince de Vaudemont qui a facilité l'évasion du Prétendant, en supposant une grande partie de chasse qu'il proposa et arrêta tout haut avec le Prétendant, lequel alla avec son monde à Commercy, et s'étant couché à l'ordinaire, après que chacun se fut retiré, il se releva et s'étant habillé seul, sortit par un escalier dérobé et partit sur les dix heures du soir avec deux personnes qui ne sont pas de sa suite ordinaire. Le lendemain sur les neuf heures, ses gens étant entrés dans sa chambre et ne l'ayant pas trouvé, ils allèrent au prince de Vaudemont qui avoit fait lever les ponts-levis et leur dit que leur maître étoit parti la nuit pour ses affaires, et que personne ne sortiroit de deux jours, afin, dit-il, d'ôter aux espions qu'il avoit avec lui la connaissance de son départ. Il passa à Chaalons, comme j'ay eu

l'honneur de vous le mander et de là personne ne sait quelle route il a pris. M. le comte de Stairs n'ayant été informé de cette importante affaire que plusieurs jours après, a fait dépêcher par ordre du Régent M. de Contades qui a été sur nos côtes et est revenu sans rien trouver.

L'on est ici persuudé que le Régent avoit donné des ordres positifs de ramener le Prétendant sur les frontières de la Lorraine si on l'atteignoit, et que cela auroit été exécuté de bonne foi. Ce qui est d'étonnant, c'est qu'on ne sait encore où il s'est embarqué. La reine-mère l'ayant seulement recommandé aux prières de différents couvents de religieux et religieuses, à qui elle a envoyé dire qu'il est embarqué sans dire davantage. Ou a peine à comprendre comment ce prince a pris aussitôt un parti aussi périlleux. On croit communément que le prince de Vaudemont lui a mis le cœur au ventre et qu'il lui a persuadé de vaincre ou mourir.

M., Mme et Mlle Buys sont gracieuses à la cour du Régent par distinction. Je sais de bon lieu que Son Altesse Royale aura pour politique d'entretenir une correspondance sincère avec les États généraux et qu'il croit de l'intérêt de la France d'être bien avec la République. Les gens sensés ont pensé de même du vivant du feu roy.

Le Parlement s'est encore assemblé extraordinairement pour le duel dont je vous ai parlé. Les deux combattants sont décrétés; le non blessé est en fuite, l'autre vivant ou mort, on ne sait où il est. On croit qu'il est défunt, mais ses parents ont intérêt de faire consumer le corps, crainte qu'on ne l'enlève et ne le pende.

Nous voyons ici imprimé l'arrêt qui établit un conseil du dedans du royaume. Je veux seulement observer que M. Mainguy, conseiller célèbre de la Grand'chambre est proposé pour connaître des nouveaux convertis et faire rapport de ce qui les regarde. C'est un magistrat habile, doux et humain et dont nos protestants n'auront pas lieu de se plaindre.

La nouvelle des gallions péris absolument ou seulement

échoués, attriste fort nos négociants : ils craignent une augmentation des banqueroutes qui ne sont déjà que trop fréquentes dans le royaume. Celle de M. Regnaud est de plus de trois millions.

J'oubliois bien de vous dire que M. Mainguy, chanoine de Notre-Dame, grand cardinaliste est un de ceux qui auroit été exilé si le roy avoit vécu.

A Paris, le 22 novembre 1715.

L'opinion commune sur le sujet du Prétendant et que s'il ne reparaît pas à Bar ou dans quelque autre ville de Lorraine, c'est qu'il est caché en France pas loin de la côte pour sûr. Comme l'abbé Gauthier a son abbaye de Savigny en Normandie, j'ay soupçonné qu'il pourroit y être renfermé. C'est ce qui m'obligea d'aller avant hier sans faire semblant de rien chercher l'ami de l'abbé dont je vous ai écrit le nom, auquel j'ay dit en plaisantant : Je gage que le Prétendant est dans l'abbaye de Savigny. La personne n'a pas paru s'en éloigner trop, de sorte que je soupçonne fort qu'il peut y être.

Mylord Bollingbroke n'a point disparu comme les autres et il étoit il y a huit jours aux Thuileries.

L'on continue à affirmer ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire de Houdan. Le marquis d'Allègre ambassadeur prétendu pour Londres, l'a dit chez lui et l'on ne varie que sur quelques faits débités différemment. Il s'agit toujours de trois Anglois à un village près de Houdan où la poste passe, que ces trois Anglois étoient armés de pistolets et d'un fusil brisé et que deux sont arrêtés. Il faut voir ce qui en est. L'affaire est fausse à ce que je viens d'apprendre, débitée par les Jacobites.

Le Conseil de l'intérieur a écrit fortement au procureur général du parlement de Rouen de poursuivre le procès du Jésuite insolent et l'on a fait changer d'avis au Régent qui vouloit en laisser la punition aux Jésuites mêmes.

L'affaire de Périgueux fut raportée mardi au Conseil de

l'intérieur par M. Gaillard, mais ni lui ni le secrétaire n'ont voulu rien dire. Le député soupçonne qu'on ménage la famille de M. de Courson et qu'on lui a écrit là-dessus. Le conseil de conscience travaille à accorder les deux parties au sujet de la Constitution ; on se relachera de part et d'autre : on espère y réussir.

M. Desmarets a justifié de l'emploi d'un fond qui étoit entre les mains de M. de la Garde.

Il y aura des commissaires qui iront dans chaque Généralité du royaume pour recevoir les plaintes du peuple contre les intendants et autres fonctionnaires.

On augure bien en faveur du commerce d'un emprunt qui se fait en Hollande sous le cautionnement de MM. Crozat et Menou à raison de 7 pour 100.

Mme de Ventadour, le maréchal de Villeroy, le duc du Maine et l'ancien évêque de Fréjus ont l'âme tout à fait jésuite, mais le maréchal d'Harcourt, qui est véritablement homme de mérite, passe pour ne leur être pas agréable : M. de Tallard est le seul maréchal qui n'est pas employé, on ne le considère pas.

Son Altesse Royale s'est privé de dîner chez le cardinal de Noailles après le service du roy à Notre-Dame. Il est certain que le prétendant sortit de Commercy par un souterrain, les ponts levis levés. La course de M. de Contades passe toujours pour une vraie comédie : sur quelques avis sinistres, on craint un naufrage pour le duc d'Ormond. L'on peut assurer que le Régent cependant ne fournit pas d'argent au Prétendant, car ce n'est pas l'intérêt de la France. Si ou lui a fait des remises, croyez que c'est la reine sa mère qui les tire de ses épargnes et les libéralités du pape.

Les prélats de l'assemblée du clergé filent incessamment dans leurs diocèses, pour faire leur cour au Régent qui les aime pas sans nécessité à Paris.



A Paris, le 25 novembre 1715.

L'affaire de Houdan ayant varié entre le vray et le faux pendant plusieurs jours, s'est enfin fixée au vrai. Je veux dire que voulant en être informé au juste et ayant su que M. de Torcy en avoit reçu une lettre détaillée, j'en ai vu une copie entre les mains d'un de ses commis qui est du 16 de ce mois. Elle porte qu'à l'hotellerie de Nonancourt proche Évreux arrivèrent troishommes quelques jonrs auparavant qui y descendirent et reposèrent eux et leurs chevaux : deux de ces hommes remontèrent à cheval et continuèrent leur chemin, l'autre resta après que tous les trois se furent informés si un étranger n'étoit point passé dans une chaise de poste, on leur répondit qu'on n'en avoit point vu : sur quoi, le cavalier resté se couchc en priant la servante de l'hotellerie de le venir réveiller, s'il paraissoit une chaise de poste avec un homme dedans. La chaise arriva en effet deux ou trois heures après pendant la nuit, dont le cavalier ayant été averti, il se leva et vint venir la personne arrivée, après quoi il remonta et on s'aperçut qu'il étoit intrigué et même qu'il regarda après ses pistolets dans la chambre et monta une arme à feu brisée ; sur cela l'hôte du logis demanda à celui qui étoit venu en chaise s'il n'avoit point d'affaires sur les bras et le manége de l'autre lui ayant été raconté, il répondit que c'étoit à lui à qui il en vouloit et qu'on aidât à le sauver. On le fit aussitôt évader chez un gentilhomme voisin et la justice étant venue, l'on saisit l'autre sur lequel on a trouvé une manière de passeport du comte de Stairs, portant : Nous ambassadeur du roy de la Grande Bretagne, prions et exhortons tous ceux qu'il appartiendrai de laisser passer librement et partout le présent porteur qui voyage pour des affaires qui regardent Sa Majesté Royale. — Il a été néanmoins arrêté avec un de ses deux compagnons qui étoit revenu. L'un étoit, dit-on, Mac-Carthy et l'autre est M. Douglas. Il y a apparence que

M. Stairs réclamera les prisonniers et se les fera rendre si la chose n'est pas déjà faite. On prétend qu'ils croyoient attraper le Prétendant. Qui que ce soit jusqu'à présent ne sait où le Prétendant s'est embarqué, ni s'il s'est embarqué. Ce qui est vrai, c'est qu'il n'est point à Bar; car je sais d'hier que quand il passa à Chaalons, où il changea de chevaux à la Bannière, il envoya secrètement le sieur Huré, maître de l'hotellerie, en donner avis à l'évêque qui aussi bien que Huré ont gardé le secret.

Le P. Le Tellier est encore à Paris, quoiqu'il a eu l'ordre d'en sortir pour aller dans le royaume où il voudra. Il élude tantôt sur un prétexte, tantôt sur un autre, et le Régent qui est bon dissimule.

Je suis persuadé que M. Buys raportera aux États généraux l'assurance que le Régent veut bien vivre avec eux, et qu'il y va de bon jeu.

L'on réforme cent hommes par compagnie de mousquetaires et cinquante dans les gens d'armes et chevau-légers, outre tout ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous mander. Cette réforme va loin et nous épargnera beaucoup.

On assure que l'Anglois qui passa à Nonancourt n'est pas M. Macarthy, parce que c'étoit un jeune homme de trente ans, que ce n'étoit pas non plus le Prétendant, mais quelqu'un de son party.

Je lus hier une lettre du secrétaire de M. d'Iberville au secrétaire de M. d'Alègre, datée de Londres du 5 de ce mois, vieux style, c'est-à-dire le 15, par laquelle il marque qu'il y a plus de six semaines que l'on a envoyé au comte de Stairs les patentes pour prendre le caractère d'ambassadeur et qu'il s'étonne qu'il ne l'a pas encore pris. Il ajoute que M. d'Iberville et lui sont très las où ils sont, et qu'ils n'aspirent qu'à leur retour en France. Je finis par dire que les Anglois tant difficiles qu'ils sont, parlent avec de grands éloges de notre Régent et louent fort sa manière de gouverner, en quoi ils ont raison.

Le P. de la Rue a beaucoup d'émissaires a Paris qui ra-

content son affaire d'une façon qui le rend très innocent et il a pour lui l'avantage que sa partie est une vraie extravagante que le Régent a jugé à propos de laisser à la Bastille. C'est un neveu qui sollicite contre Sa Révérence, et qui prétend nonobstant les folies de sa tante, que le dépôt en question est détenu infidèlement et ne lui a jamais été donné : le neveu, au contraire, publie que rien n'est plus faux et que le Père en a profité.

Les dragons sont mis à pied excepté les dragons royaux. La réforme de l'armée épargnera plus de 15 millions, et signifie la paix de nom de tous les côtés.

On m'écrit d'Amiens, le 29 novembre : « Je ne puis vous exprimer la misère du peuple, riche et pauvre, tout se plaint si fort que cela fait compassion. Il n'y a ni argent ni crédit : l'un se défie de l'autre, l'argent est aussi rare que les diamants. J'ai trouvé ici et à Douay plus de deux mille officiers qui n'ont point pu payer leur blanchisseuse. Les bas officiers sont à la solde des soldats, et de leur surplus qui leur est dû selon leur paye ordinaire, on contente les officiers du mieux qu'on peut. L'archevêque d'ici a été appellé en cour. On ne sait quand il reviendra. La Constitution cause beaucoup de raisonnement : on n'en a jamais tant entendu parler et avec plus d'inquiétude. Quoiqu'il en soit, les ecclésiastiques avec qui j'ai eu beaucoup à faire ici se flattent que la guerre d'Écosse sera favorable à la France. »

On m'écrit de Dunkerque, le 17 : « Le vaisseau *le Francois*, commandé par M. de Monluc, est arrivé : il a fait une très bonne campagne. Et aussitôt il a été arrêté par ordre du Régent, à cause que M. de Pontchartrain a fait une partie de l'armement : on en fera autant à tous les navires du roy qu'il a fait armer et M. l'Intendant a fait saisir tout ce qu'il a pu découvrir appartenant à ce ministre comme à M. Desmaret. »

A Paris, le 25 novembre 1715.

Le P. Le Tellier partit hier à la fin pour Bourges où il se retire, après avoir reçu ordre de sortir de Paris : cinq ou six autres Jésuites ont de semblables ordres et se retireront dans différentes provinces, dont le choix leur est laissé. On continue le procès à celui de Bourges. Le cardinal de Noailles a permis à six jésuites seulement de confesser au grand couvent, à quatre pour le couvent du collége et à deux pour le noviciat. Tous les autres n'ont point la permission, ce qui les mortifie fort.

Il sera envoyé tous les deux ans en province, à commencer au 1er janvier prochain, deux personnes de grande probité pour recevoir les plaintes et les mémoires qui leur seront présentés contre toutes sortes de personnes sans aucune exception, et s'instruire de tout ce qui peut être nécessaire ou utile au bien public ; et à leur retour ils en rendront compte au Régent qui renverra les plaintes et mémoires aux conseils compétents.

On a rappelé et élargi les exilés et les prisonniers dont le député de Périgueux demandoit la liberté. Nous espérons justice pour le reste qu'il sollicite.

Il y a plusieurs notaires qui branlent au manche et dont les billets ne se payent pas.

M. le procureur général fit mercredi à la première Chambre un discours des plus beaux qu'on ait entendu de longtemps. Il y traita les affaires du temps, et après s'être assez étendu sur les éloges du roy, il fit une satyre ingénieuse du dernier ministère pendant lequel on avoit mal à propos séparé l'intérêt du prince de celui du peuple, et blâma cette maxime comme pernicieuse à un estat et contraire même aux intérêts du roy. Cela est accompagné de pensées si justes et le tout si bien pris dans le vray (à l'exception des éloges du feu roy donnés par la nécessité de l'usage), que le public y perdra beaucoup si la pièce ne s'imprime pas,

comme il pourra arriver à cause de l'extrême modestie du procureur général.

Quand le comte de Stairs prendroit à présent la qualité d'ambassadeur, le marquis d'Alègre n'a plus l'ordre de partir. L'on voit bien que le Régent veut voir auparavant ce que deviendront les troubles d'Angleterre.

Le premier président a eu beau magnifier le Régent, son sort n'en est pas plus doux. Le chancelier ronge son frein et dissimule. L'abbé Bignon, neveu du précédent, a gagné les bonnes grâces du Régent, qui dit il y a quelques jours après avoir entendu M. Desmarets : Voilà un grand fripon.

Il y a une démission du maréchal d'Harcourt de sa charge de capitaine des gardes dont son fils a été pourvu. M. de Ruffé, lieutenant général, a été nommé sous-gouverneur du roy.

Le maître des requêtes, Fagon, désole par sa roideur et par ses contretemps la plupart des régisseurs et entrepreneurs qui ont passé par ses mains pour la vérification de leurs comptes.

Le comte de Stairs a déposé entre les mains du Régent trois dépositions que le duc d'Ormond montoit un vaisseau sous pavillon français.

Paris, 2 décembre 1715.

L'on débite depuis deux jours à Saint-Germain que le Prétendant, après avoir resté caché dans la maison de campagne d'un gentilhomme appellé M. Girardin, près Saint-Malo, s'est embarqué le 29 pour l'Écosse avec le duc d'Ormond et peu d'Anglois, et que depuis l'on n'a point de ses nouvelles. La reine sa mère, sur une lettre qu'elle reçut il y a sept ou huit jours, pleura devant tout le monde ! l'on ne sait ce qu'elle contenoit. Elle est depuis peu plus gaie et prie sans cesse pour la prospérité de son fils. Le Prétendant a passé dans le royaume, déguisé tantôt d'une façon, tantôt d'un autre, et un ami de l'abbé Gauthier racontoit qu'il a couché plusieurs nuits dans son abbaye de Savigny, en

Normandie. On a su aussi que le duc d'Ormond avoit passé la mer il y a plus d'un mois, et qu'il est revenu, parce que les choses étoient mal disposées alors pour lui.

Au sortir du service qui se fit jeudi à Notre-Dame pour le feu roy, le Régent, le duc de Bourbon, le Comte de Charolois et le duc de Noailles et d'autres seigneurs allèrent dîner chez le cardinal de Noailles qui leur fit grande chère. On n'a jamais vu tant de gaîté et une conversation plus enjouée parmi les convives. Le duc de Noailles s'aperçut le premier d'une fort belle fille qui le regardoit manger, et la fit remarquer au Régent et après au cardinal même qui la trouva fort à son gré. Le Régent porta sa santé : la compagnie la but solennellement et lui donna du dessert. On la pria de boire aussi, ce qu'elle éluda. La jeune personne se trouva très intriguée et honteuse, d'autant que le Régent parut sentir pour elle plus que de l'honnêteté. C'est celle-là même qu'il a vue au souper du feu roy, il y a six mois, et à qui il a fait des propositions que la mère a rejettées tout haut, peut-être malgré sa fille qui la désavoua tout bas. Cette demoiselle est une des locataires de Mme R... Voilà par où je la connois.

Outre le P. Le Tellier qui va à Bourges, le P. Lallemand, le P. Daniel et deux autres grands colliers de l'Ordre vont aussi en différents couvents séparés, parce qu'il y a lieu de se défier d'eux, d'autant qu'on a arrêté un autre jésuite déguisé portant des dépêches, par lesquelles le Régent a appris que le roi d'Espagne étoit invité de se mêler des affaires de France, sur quoi on lui promettoit qu'il seroit appuyé de plusieurs grands du royaume.

Observez que le duc du Maine et le comte de Toulouse n'étoient pas au repas du cardinal.

On parla au Conseil de régence de samedi des billets royaux, sans que la chose soit absolument conclue. Je sais seulement que le duc de Bourbon opina ponr leur annulation complète, disant qu'aux grands maux, il faut les grands remèdes. Mais le Régent s'opposa fortement à cet avis, et dit qu'il

ne permettra jamais que sous sa régence, on ruine une infinité de familles qui ont mis là leur argent, et que si la pluralité des voix étoit pour cet avis, il feroit plutôt assembler les États du royaume que de passer la chose. Sur quoi l'avis fut repoussé et arrêté qu'on passeroit à l'examen des autres projets proposés.

Je sais que notre Conseil d'affaires étrangères est attentif aux démarches de l'Empereur, de la maison de Baviere et de quelques autres princes de l'Empire, et que la surprise de Rome a fait faire des réflexions. Je sais aussi qu'on songera plutôt à s'appuyer de l'alliance des États et de l'Angleterre que de toutes autres.

Le Pape se brouille avec nous, de quoi peu de gens se soucient : s'il nous refuse des bulles, on pourroit bien prendre des mesures désagréables à Rome.

M. de Bolingbroke est dans un hôtel qu'il a loué au-delà de la porte Saint-Honoré, d'où il va incessamment voir la reine d'Angleterre.

A Paris, le 6 décembre 1715.

On a confirmé l'affaire de Vernon; Milord Douglas en étoit et il étoit bien au Palais-Royal, mais depuis son élargissement il n'y a point mis les pieds. Le Régent, bien qu'il ait refusé net au Prétendant et à la reine de le soutenir, n'a pas laissé de faire des reproches au comte de Stairs sur une telle entreprise, qu'il ne sauroit désavouer, les prisonniers s'étant dits à lui.

Quelques personnes estiment que le chevalier de Saint-Georges est encore caché sur nos côtes, peut-être dans l'abbaye en question.

Le P. Le Tellier a changé le séjour de Bourges contre celui d'Amiens où il est maintenant.

Samuel Bernard est bien en cour, s'étant justifié de ce dont il étoit accusé, et il a promis au Régent de nous faire rentrer des espèces en bon nombre.

M. Buys donna hier un somptueux repas aux ministres étrangers qui sont ici. Il a retardé son retour à cause de différentes affaires à terminer. On croit que c'est au sujet de la surprise de Rome.

L'argent est rare, et faute de ce précieux métal, les vins ne s'enlèvent pas des provinces, de sorte qu'ils sont à bon marché sur les lieux.

Les médecins ont donné le conseil de retarder la venue du roy au Louvre, à cause de l'air de petite vérole qui règne encore à Paris.

On est ici fort chagrin de ne rien voir paraître sur les billets royaux, et d'hier il se répand un bruit terrible qui est qu'on les annulle totalement, et que l'on supprime par le même édit la capitation et le 10ᵉ.

Il est arrivé de la mer du Sud, au Port-Louis trois vaisseaux chargés richement, et un autre pour le compte de M. de Pontchartrain a échoué près de la Rochelle : comme c'est une fraude, M. le Régent en a appliqué aux besoins du royaume la charge qui est très considérable.

Le roy est en parfaite santé. Le Régent travaille violemment; on craint qu'il n'altère sa santé.

Lundi dernier il se passa aux *Prima mensis* de Sorbonne une altercation qui a sa curiosité. M. Humblot, docteur de Sorbonne, s'avisa de dire qu'il jugeoit à propos de donner des commissaires au nouveau syndic, pour avoir parlé dans un discours contre la Constitution, quoi qu'elle ait, a-t-il dit, été reçue en Sorbonne *unâ voce;* et pour avoir comparé le roy d'aujourd'hui à Constantin, qui fit revenir tous les exilés et notre cardinal à Saint Athanase qui fut persécuté innocemment, soutenant que telles propositions étoient condamnables, sur quoi M. Dreux se leva et dit qu'il n'avoit jamais ouï dire que la Constitution ait été reçue en Sorbonne, surtout *unâ voce*, que son avis avoit toujours été de la rejetter, et qu'il étoit sûr que la pluralité des suffrages fut pour lors de ne point l'admettre, de sorte que s'il paroît un acte sur les registres qui la reçoit, c'est une fausseté faite par

l'ancien syndic, et il conclut à ce que de nouveau on recueillît les voix pour savoir ceux qui ont opiné pour et contre. M. l'abbé Bidal, qui fut exilé il y a un an, soutint la même chose et ajouta que des commissaires devoient être donnés à M. Humblot pour examiner son discours qui méritoit punition, d'autant plus que ce n'étoit pas la première fois qu'il avoit tenu de semblables discours et appuyé les mauvais manéges faits dans l'assemblée en faveur de la Bulle. Ces deux opinions furent suivies par deux cent vingt docteurs contre vingt, de sorte que, sans sortir, des commissaires furent nommés pour examiner le discours et la conduite de M. Humblot, lesquels firent leur rapport dans la même assemblée qui, auparavant de se séparer, déclara M. Humblot déchu de sa qualité de docteur avec défense à lui de revenir en Sorbonne. La chose fut poussée bien plus au loin, car il fut arrêté ensuite que l'acte portant que la Bulle avoit été reçue en Sorbonne avoit été faussement rédigé, et que la pluralité des voix avoit été lors pour la rejetter. De quoi il fut dressé un acte dans le moment, qui fut signé et qui a toutes les formes.

Or, Dieu merci ! voilà la pauvre Constitution à veau l'eau de toutes parts, et nous voilà de parfaits hérétiques dans l'esprit du Saint-Père que beaucoup de docteurs disent être hérétique. Je vous jure ma foy et ma parole que, si la censure vient de Rome, elle ne m'empêchera pas de dormir. L'assemblée fit sagement de terminer tout cela dans la même assemblée, parce que si l'affaire eût été remise à une autre fois notre Régent en eût empêché la suite pour le bien de la paix.

Hier on roua en Grève un nommé Baignol, celui qui il y a dix-huit mois, vola le bureau du coche d'Auvergne, où il prit avec ses complices 5 à 6000 livres, après avoir crocheté la porte de la rue et le coffre-fort. Ce malheureux n'a rien avoué à la question, et quand on lui a prononcé la sentence dont il a ri, il a envoyé quérir un tapissier de sa connaissance. Les juges croyant que c'étoit pour faire quelque nouvelle découverte, on fait venir le tapissier à qui le

criminel a dit tout haut et de sang-froid, qu'il l'envoyoit quérir pour tapisser toute la Grève, afin de mieux célébrer la fête de sa mort. Il a été au supplice comme un scélérat : il a eu onze coups vifs qu'il a soufferts en jurant et en reniant, sans vouloir ouïr parler de Dieu ni écouter des prêtres, après quoi il a été étranglé.

On m'écrit de Toulon, le 25 novembre : « Il y a quelques jours que cent paysans conduisant plus de deux cents mulets, accompagnés de deux cents soldats armés, étant arrivés aux Salins, dirent au capitaine des gardes, que s'il faisoit le moindre bruit pour s'opposer à leur entreprise, ils l'égorgeroient lui et ses gardes. Voyant que la partie n'étoit pas égale, il les laissa faire sans qu'il se soit tiré un coup de fusil. On compte que les mulets, soldats et paysans ont emporté plus de mille quintaux de sel. Cela chagrine l'intendant. »

A Paris, 9 décembre 1715.

Il n'est pas possible de rien apprendre du Prétendant, ni du duc d'Ormond, et s'ils ne sont pas dans l'abbaye dont je vous ai parlé, ni moi, ni toute la France, ne peut vous en rien dire.

Le jour du *Prima mensis*, le nonce, qui s'étiot informé de ce qui s'y étoit passé, alla sur le midi, se plaindre au Régent, lequel étant bien informé aussi, répondit à Son Éminence, qu'étant convenus ensemble qu'on ne parleroit pas de la Constitution jusqu'à la majorité du roy, il avoit eu soin d'en tenir parole de ceux qui sont dans le parti contraire, et qu'il devait en faire de même de ses partisans : que cependant M. Humblot étoit l'agresseur, ayant parlé le premier de la Constitution, ce qui a donné lieu au décret qui parut le même jour. Après quoi le nonce se retira fort peu content. Sur les quatre heures, le nouveau syndic, accompagné de M. Dupin, alla aussi rendre compte au Régent de tout le pécret, lequel témoigna du chagrin de ce qui s'étoit passé, et pria ces messieurs de faire en sorte d'adoucir toutes choses,

et surtout de ne rien faire imprimer de tout cela, ce qui fut promis à Son Altesse. Cependant comme les décrets de *prima mensis* ne font point loi qu'ils ne soient approuvés à l'Assemblée, on se rassembla jeudi dernier, où il y eut un autre décret portant confirmation du premier, et que M. Humblot dans la quinzaine feroit satisfaction à tout le corps en général, et au nouveau syndic en particulier, sinon qu'il seroit rayé du registre blanc des docteurs avec interdiction de tout honneur, entrée, etc. J'oubliois de vous dire que M. Humblot a fait opposition à tout. J'ai appris que le nonce a dépêché deux courriers à deux jours différents, dout on attend le retour impatiemment pour savoir comment Sa Sainteté prendra tout cela.

Le public commence à s'impatienter bien fort sur les billets royaux dont le sort a déjà été arrêté plusieurs fois, et depuis changé sans que rien paraisse encore.

Il y a quatre jours M. du Four, bon négociant qui a manqué, ayant eu de gros différents avec son gendre, celui-ci sauta sur un pistolet qu'il tira sur son beau-père, mais un laquais ayant voulu les séparer, est venu recevoir le coup dont il fut tué sur le coup.

J'ai parlé à une personne qui étoit à Nonancourt, quand arriva l'affaire dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et ajouta seulement que c'étoit le Prétendant lui-même qui vint en chaise de poste, lui second, que l'on amusa celui qui l'attendoit sous divers prétextes, qu'on l'arrêta avec deux, qui survinrent, pendant quoi le Prétendant continua son chemin sur deux chevaux, et trouva à trois postes de là une nouvelle chaise et quatre personnes qui l'attendaient. La reine douairière a envoyé 100 pistoles à l'hôte de Nonancourt pour récompense, et a fait mander sa femme pour lui faire encore quelque récompense. Le comte de Stairs a réclamé ses gens qui lui ont été rendus.

A un des derniers Conseils où l'on a appris l'affaire des billets, le duc de Bourbon qui étoit près de la cheminée, mit un écu dans sa main et un petit papier dessus, qu'il souffla

après dans le feu, et dit : « Messieurs quand vous en aurez fait autant de tout le papier l'on verra l'argent. »

On a donné des gardes au duc de Richelieu et au chevalier de Bavière qui vouloient se battre.

On croit que le Régent sera obligé de refondre les Conseils, surtout celui des Finances ; ils n'expédient ni ne concertent, et obligent les parties à de grands circuits.

On veut que le Régent ait bouleversé le système de Louis XIV d'une ligue catholique avec l'Empereur, le roy d'Espagne, etc., contre les puissances protestantes, et qu'elle concertera au contraire avec celles-ci ; on n'est pas fâché de l'échec de l'équipée du Prétendant, ayant découvert que les Jésuites et le Pape étoient de moitié de tout dans la ligue catholique dans la vue de faire soutenir Sa Majesté Catholique Philippe et ses enfants à l'élévation du trône de France, en cas de la mort de Louis XV.

Il y a ici un Juif nommé Sacerdoti, qui est assez écouté, malgré les traversées de nos marchands et banquiers.

Madame la duchesse de Berry a ouvert un grand jeu au Luxembourg, où plusieurs dames de la ville vont tous les jours grossir sa cour. On a repeint pour elle la loge du roy à la Comédie-Françoise, où vendredi il y avoit plusieurs princes tant de la cour qu'étrangers, milord Stairs et le comte de Douglas.

On a arrêté à Dieppe une jeune demoiselle venant d'Angleterre, qu'on a mise au couvent, ses parents ont présenté un placet au Régent pour l'avoir en liberté. Quelques autres protestants aussi revenus d'Angleterre ont été mis en prison.

Paris, 13 décembre 1715.

A l'occasion du passage de votre lettre où vous parlez de M. de Contades, l'abbé T..., secrétaire des commandements du Régent, s'est fort appliqué avec moi sur cette affaire, m'ayant assuré là-dessus que les ordres étoient donnés sans le moindre artifice ; qu'on s'est offert d'envoyer partout où le comte Stairs diroit d'envoyer ; que ses avis étoient faux et

qu'il avoit fait des demandes outrées, auxquelles néanmoins l'on avoit déféré par complaisance pour le roy ; mais que lui, l'abbé avoit dit qu'il étoit impossible d'empêcher un homme de passer en France incognito. M. de Contades exécuta les ordres avec la dernière rigueur, jusqu'à faire emprisonner un maître de poste qu'on accusoit d'avoir donné des chevaux au Prétendant avec connaissance de cause. Il a touché aussi quelque chose de l'affaire de Nonancourt et m'a confirmé que l'Anglois avoit une carabine rayée, nonobstant quoi le Régent l'avoit fait rendre peu de jours après qu'il fut arrêté sur le lieu. On a arrêté et mis à la Bastille une autre personne que le comte de Stairs réclame, mais le Régent ne veut pas le relâcher, parce qu'il est François et qu'il n'est point au comte et que c'est, dit-on, un scélérat qui avoit de mauvais desseins.

Milord Brolingbroke et l'abbé Gauthier reçoivent toute la semaine des paquets d'Angleterre, et ce dernier assure que le Prétendant s'est embarqué le 27, avec le duc d'Ormond sans que depuis on en ait eu nouvelle.

Vous avez ci-jointe la déclaration touchant les billets royaux. M. le Procureur général a grandement part à l'arrangement de cette affaire.

On a de nouveau rejetté l'offre conditionnelle des Juifs, de 40 millions moyennant leur rétablissement dans le royaume.

Il est arrivé au comte de Stairs quantité d'équipages et de vins de Champagne des meilleurs crûs. Il va occuper l'hôtel de Mesme.

Les Jésuites débitent un recueil latin, vers et prose, à l'éloge du feu roy. Cela ne va pas leur concilier les esprits.

L'évêque d'Amiens fut au devant du P. Le Tellier. Le peuple en murmura.

Le duc d'Orléans et les autres princes et princesses payent fort mal leurs maisons, tant l'épuisement universel est violent.

Mardi dernier un évêque accompagné d'un docteur de Sorbonne allèrent à l'audience publique de M. le Premier président qui les fit entrer dans son cabinet afin de leur mieux par-

ler après que le monde seroit expédié. Un de mes amis fut aussi introduit au cabinet, et entendit que M. le Premier mettant ses mains sur leurs épaules, leur dit : « Il faut avouer que votre ami M. Humblot est un grand brouillon, car de quoi s'est-il advisé de rappeller l'affaire de la Constitution pour laquelle on n'étoit pas assemblé, et au préjudice que nous étions convenus qu'on laisseroit cette affaire en suspens jusqu'à la majorité du roy. Le royaume est dans une situation que nous ne devons nous brouiller avec personne. Pourquoi donc réveiller une affaire endormie. Et vous M. le Docteur, comment ne lui avez-vous pas imposé silence ? — Mais Monseigneur, comment ferons-nous donc? — Je n'en sais rien, car le dernier décret de Sorbonne est revêtu de toutes les formes : que voulez vous que nous fassions ? » Et sur cela il fit quelques pas vers la porte où il les reconduisit. Le Docteur et l'Évêque sortirent très mortifiés, s'apercevant bien que l'opposition formée par M. Humblot sera mal reçue au Parlement. Je conclus de cet entretien deux choses : l'une que ceux qui gouvernent sont animés d'un même esprit, qui est de préserver l'État autant qu'il est possible, de toutes les brouilleries avec quelque puissance que ce soit ; l'autre que la Constitution passera pour non reçue en Sorbonne, quelque chose que le nonce fasse et que dise le Pape.

L'Évêque de Niort recevant visite de deux Pères de l'Oratoire venus pour lui demander la permission de prêcher, il les brusqua avec brutalité parce qu'il est Jésuite jusqu'au fond de l'âme. Sur quoi les Pères répondirent qu'ils ne méritoient pas un pareil traitement. Son Éminence donna un soufflet et un grand coup de pied à l'un d'eux qui rendit plainte et l'affaire se juge ces jours-ci au Conseil de l'intérieur. M. Goislard est rapporteur.

Le marquis de Louvois, fils de M. de Courtanvaux, épouse Mlle de Noailles, sœur du duc, parce que Mme de Louvois, qui laisse onze millions de biens et pour un million de meubles. est morte depuis huit jours. M. de Courtanvaux, son fils, hérite de 80,000 livres de rente.

Le doyen de la Faculté de Paris a fait un décret portant que tous les samedis, les médecins rendront compte à la Faculté, des progrès de la petite vérole, afin de régler le temps où le roy viendra à Paris.

Je sais du lieutenant du roy à la Bastille qu'il y a encore dix à douze prisonniers qui vont bientôt sortir. Je sais du commissaire au Châtelet qui étoit préposé pour la Bastille, que l'un portant l'autre, il en entroit bien dix à douze par semaine et qu'il en sortoit peu par comparaison.

Paris, 16 décembre 1715.

Si vous me demandez l'effet qu'a produit la mesure pour les billets royaux dans le public, il faut vous avouer qu'elle n'a contenté personne. Les propriétaires de billets entrevoyent que cela prend le train de tout perdre, et les autres craignent que la capitation et le 10e ne soient rendus perpétuels sous ce prétexte. On prévoit surtout qu'ils subsisteront à la majorité du roy, et de là nous concluons que si ce prince les trouve existants, il ne songera jamais à les éteindre. Presque tout le monde croit que la proposition du duc de Bourbon de les annuller tout à fait, en supprimant la capitation et le 10e auroit été un plus grand coup pour l'État et le public. L'avis du Parlement seroit pour cela.

Les députés des six corps des États allèrent demander hier au Régent qu'il augmente les espèces, ce qu'on croit qu'il refusera. La rareté de l'argent et l'inaction du commerce semblent aller en augmentant. Tout est dans un si grand désordre dans les provinces, que l'on ne reçoit de toutes parts que des avis extrêmes et violents. Les fermiers généraux partent pour leurs généralités pour tenter de redresser au plus près qu'ils pourront les abus criants de régie et d'administration.

Le docteur du Pin devient ici notre théologien d'État, comme jadis Fra Paolo à Venise. On fait grand cas du mandement de l'Évêque de Verdun, un des adhérents du cardi-

nal de Noailles; il fait amende honorable à son peuple de l'avoir si longtemps laissé dans la main de mauvais pasteurs.

Mme de Ventadour a été menacée d'être privée par le Régent de son gouvernement de la personne du roy, s'il entendoit parler davantage d'un retour à Versailles, sur lequel insistoit cette dame, de moitié avec ceux qui y étoient intéressés.

Hier arrivèrent à Paris les députés des États de Bretagne qui ont accordé au roi deux millions et la capitation, ce qui s'est fait sans aucune demande du roy, et par Comités dans les États, comme cela se faisoit avant Louis XIV. On en usera de même à l'avenir dans tous les pays d'États pour leur rendre à peu près leur ancienne liberté.

Le mariage du chevalier de Roye avec la fille de M. Prondre est rompu, parce que Mme la duchesse de Berry ayant demandé au Régent sa parole que M. Prondre ne seroit point recherché, Son Altesse a dit qu'il ne promettoit rien, et qu'il n'y avoit ni alliance, ni considération quelconque qui empêche de faire ce qui sera arrêté contre les gens d'affaires.

On m'écrit de Rochefort, 9 décembre. « Il n'est pas possible de vous exprimer la misère des provinces. Tout est plein de voleurs à la campagne : on n'ose pas sortir des villes où il se fait même des vols toutes les nuits. Il n'est pas même permis de sortir : on ne peut pas voir un pays comme ceci, et si le roy ne paye pas, on court risque de voir une révolte. Il y a quantité d'officiers qui vont par charité dîner chez les capucins et même les capucins amassent la quête pour eux : c'est une désolation. »

Paris, 20 décembre 1715.

Quelques scélérats ont affiché au Palais-Royal des placards injurieux au Régent. — L'on a refusé la proposition de hausser les monnoies.

Le duc d'Ormond arriva à Paris samedi dernier. Je sais qu'il soupa avec M. Laudvisiau, fils de M. de Lépine d'Alicourt. Je n'ai pu savoir d'où vient son retour si subit. Nous croyons, malgré tous les bruits, que le Prétendant est encore

caché en France. Je ne sais plus que dire de la politique de notre illustre Régent à cet égard, car il est certain que l'abbé Gauthier va rendre compte toutes les semaines à Son Altesse Royale des avis qu'il reçoit, et qu'il a reçu depuis quatre jours un brevet qui lui confirme la pension de 6000 £ : c'est peut-être par une reconnaissance personnelle à cet heureux abbé qui a eu tant de part à la paix et qui a par conséquent contribué aux renonciations du roy d'Espagne, suivant lesquelles le royaume appartient à la maison d'Orléans si le roy meurt sans postérité !

Lundi il y eût un nouveau décret en Sorbonne par lequel il a été arrêté que les derniers décrets seront imprimés et rendus publics, nonobstant la prière que le Régent avoit fait d'abord de ne les point faire imprimer. L'on a fait entendre à Son Altesse que cela étoit nécessaire, et il a été supplié de le trouver bon.

M. d'Alicourt est ce gros négociant qui demeure à Saint-Malo et qui apparemment a prêté les bâtiments nécessaires à l'embarquement du duc d'Ormond, car ce seigneur a passé plusieurs fois la mer depuis deux mois.

Je voudrois que M. Buys ne retournât qu'après le nouvel an, parce que je joindrai au paquet l'almanach qu'on appelle du Palais, où vous trouveriez tout Paris et les nouveautés pareillement faites depuis la mort du roy.

Les gelées nous étant venues depuis quatre ou cinq jours, le roy vient lundi ou mardi au Louvre.

Mercredi à dix heures arrive un courrier donnant avis que le Prétendant étoit débarqué à Pesth, sur des signaux qui lui ont été faits de la côte. Le duc d'Ormond qui étoit parti auparavant lui, accompagné d'un autre bâtiment chargé de provisions, a été si battu de la tempête, qu'il a vu périr celui-ci, et les matelots du petit vaisseau qu'il montoit ayant voulu s'élancer à la côte, le duc et sa suite mirent l'épée à la main contre eux pour les forcer à prendre le large, ce qu'ils firent, et la tempête ayant diminué, ils ont eu le temps de se sauver dans nos ports de Normandie. Voilà ce qui a fait paraître le duc à Paris, d'où il repart

incessamment, s'il n'est reparti d'hier par le secours de M. Laudivisiau. L'on débite encore à Saint-Germain que M. Stanhope a été chez M. d'Iberville lui reprocher que le Régent avoit part à toute la manœuvre du Prétendant, et montrant le poing, lui auroit dit : « Si vous voulez la guerre, vous en aurez bientôt une, la plus sanglante que la France ait jamais eue. » Que dire à tout cela? Mais le Régent ne cherche pas brouillerie, et la réforme commencée, laquelle se continuera dans le mois prochain, le dénote assez.

Tous les Conseils se tiennent singulièrement. Celui des Finances s'assemble fréquemment. Il y en aura un grand de la Marine au commencement de janvier; tous les officiers généraux et intendants de la marine y sont mandés : on croit qu'il se fera une réforme d'officiers dont il y a bien de superflus.

Nos Parisiens admirent la haute taille de M. Bersten, un des envoyés de la cour de Vienne. Il va souvent au Palais-Royal.

Quatre frégates françaises allant des ports de Bretagne à Toulon, ayant eu avis pendant leur mouillage à Cadix, que les corsaires de Sallé avaient pris deux bâtiments français au détroit, remirent à la voile pour les aller chercher, les joignant, après deux heures de combat, le 16, de six deux coulèrent à fond et deux autres pris et menés à Malaga; l'action s'étoit passée de l'autre côté du détroit.

On prétend que les Jésuites ont fait les fonds de l'embarquement du Prétendant et qu'ils frayent à toutes les suites de cette hardie entreprise. C'est de l'argent du feu roy dont le P. Le Tellier étoit dépositaire, dit-on. On m'a dit que les Anglois et les Irlandois de Saint-Germain ont formé le projet de tuer le comte de Douglas, s'ils peuvent le joindre.

La santé du roy a souffert un peu de dérangement. Il mange beaucoup et peut-être trop.

On m'écrit de Toulon le 10 décembre : « Il est arrivé un navire le 6 de ce mois venant de Smyrne qui rapporte qu'il a rencontré quarante-trois navires de la flotte vénitienne qui poursuivoient une partie de la flotte turque au nombre de trente

sultannes qui étoient à Stanchio près de Rode; le capitaine Bassa ayant envoyer les autres désarmer à Constantinople; que ce bâtiment marchand faisant sa route sans aller rendre ses devoirs au général vénitien, celui-ci détacha deux frégates qui l'attrapèrent et le ramenèrent à l'armée vénitienne qui apprit du commandant des quatre vaisseaux de Malthe qui faisoient l'avant-garde, la confirmation que les Turcs avaient pris la Sude et Spinahalong en Candie, seules places qui restoient aux Vénitiens. Le capitaine du bâtiment profitant de l'obscurité de la nuit s'étoit échappé, craignant d'être maltraité du capitaine-général; il a encore rapporté que le Grand Seigneur avoit fait mettre aux Sept-Tours, M. Fleischmann, résident de l'Empereur et que Sa Hautesse avoit renvoyé par grâce l'ambassadeur de Gênes, disant que sa résidence étoit inutile à la Porte et qu'ayant soupçonné ou découvert quelque trahison, il avoit fait pendre le premier drogman de ce ministère.

« Il y a des avis ici à nos commandants que Sa Majesté Impériale a conclu une ligue avec les Vénitiens aux conditions qu'il a plu à Sa Majesté Impériale d'imposer à la République qui sont entre autres qu'elle restitueroit au duché de Milan les belles et grandes villes de Bergame, Brescia et Vérone »

Paris, 21 décembre 1715.

J'ai eu l'honneur de vous mander que les six corps des marchands ayant demandé un retrait des monnoies, ils ont été refusé. Cependant voici tout à coup un changement arrivé. L'intendant de Metz ayant écrit que les Juifs ont pris aux officiers de la garnison, à qui il a été fait un payement, leurs écus de 3 £ 10 sous et qu'ils leur en ont donné 4 £ pour les faire passer aux pays étrangers, où ils y gagneroient encore, il se tint là dessus dimanche dernier un Conseil de Régence et il y fut résolu d'y augmenter les monnaies ; l'on envoya quérir le Procureur général de la cour des Monnoies et le directeur de la Monnoie avec lesquels on dressa l'édit sur le champ, qui fut ré-

gistré le lundi sur les 10 heures et publié dans Paris sur le soir. Il fait à compter du lundi courir les écus à 4 £ et les louis à 16 £ jusqu'à la fin de janvier, après quoi il faudra les porter à la Monnoie où l'on en donnera encore 4 et 16 £, et après les mois de février et mars, ils seront décriés absolument et à la place on en donnera d'autres marqués à un autre coin et qui vaudront 5 et 20 £, quoi qu'ils ne soient que du même poids et même titre. L'on dit sur cela une chose à quoi il n'y a point de réponse si elle est vraie. On prétend qu'en Hollande, Angleterre et Allemagne on prend nos écus à bien plus que 3 £ 10 sous et à plus de 4", au moyen de quoi on les attire hors du royaume facilement.

Le Régent n'a point nommé aux bénéfices aux fêtes de Noël, parce qu'on craint que le Pape ne veuille pas donner des bulles et que cela n'aigrisse encore les choses. c'est pourquoi Son Altesse Royale met tout en œuvre, pour faire relascher le Pape et le Cardinal tâche de son côté à faire taire la Sorbonne, rien n'étant plus à craindre que des brouilleries intestines, d'autant plus qu'on craint deux choses au dehors. L'une que si les troubles d'Angleterre finissent bientôt comme il y a apparence, le roy ne nous cherche querelle tant sur l'affaire de Mardiek que sur celle du Prétendant, persuadé que l'on est que le comte de Stairs met le feu à tout cela toutes les fois qu'il écrit. Et l'autre que l'envoyé de l'Empereur qui est arrivé à Paris, a déjà insinué que Sa Majesté Impériale ne demande pas mieux que de bien vivre avec la France, mais que tous les princes de l'Empire veulent et insistent généralement à redemander Strasbourg pour le rendre à lui-même en République comme il étoit avant que le feu roy s'en emparât.

L'on annonce lundi ou mardi le roy au Louvre où le feu brûle jour et nuit pour purifier et échauffer les lieux. Le jeune monarque sera dans un sac de peau jusqu'au cou pour ne point sentir le froid qui est violent ici depuis dix jours, la rivière étant glacée.

Les nommés Champi et Bazin, exempts de M. d'Argen-

son, par qui mille innocents ont perdu la liberté, et sont deux coquins à pendre mille fois, ont été décrétés par le Parlement, pour avoir depuis peu mené au Châtelet le receveur d'une loterie qui redevoit 2 ou 300 £, et cela sans forme de justice et par l'ordre, ont-ils dit, de M. d'Argenson. Le Parlement après avoir fait sortir sur le champ ce pauvre homme qui a payé depuis, décréta aussitôt à la première plainte qui a été faite contre eux. Ce n'est encore qu'un ajournement personnel ; on espère qu'il sera converti en prise de corps et qu'à leur tour, on les verra dans la même prison qu'ils régentoient jadis. Nos protestants d'ici, ne feront point dire de messe à coup sûr pour leur liberté. Richer, notaire, qui a fait banqueroute de 700,000 £, s'évada il y a trois jours de chez lui où on alloit le prendre.

M. Desmaret a reçu l'ordre d'aller continuer son travail à sa terre de Maillebois, au Perche. Il est chargé de faire achever pour le mois de mai les états et comptes de son administration. C'est sans doute une forte révision et la plus considérable qui ait paru depuis l'établissement de la monarchie. — On parle de quelque nouvelle réforme dans le gouvernement : on voit icy des almanacs et estampes fort burlesques sur la révolution dans le gouvernement tant politique qu'ecclésiastique.

Le Régent a accepté la qualité de protecteur de l'Académie des sciences, et le duc d'Antin de celle des Inscriptions.

Un maître de comptes s'est tué, le couvert de son coffre lui étant tombé sur la tête : il fouilloit ce qu'il gagnoit bien à l'augmentation des espèces ; on prétend qu'il y avoit plus de 50,000 écus.

Paris, 30 décembre 1715.

Jeudi dernier le comte de Stairs eût l'honneur de dîner avec Mme la duchesse douairière d'Orléans : il dit tout haut que les dernières nouvelles de Londres portoient que le comte de Mar avoit écrit au duc d'Argyl qu'il étoit prêt à se soumettre s'il y avoit bon quartier ; que le duc avoit fait réponse



qu'il en écrivoit en cour. Le comte croyoit cette révolte finie. On parla aussi du Prétendant que le comte de Stairs dit avoir paru sur les côtes d'Écosse où il n'avoit osé aborder.

Le roy arrive certainement aujourd'hui au Louvre devant partir à 1 heure précise de Vincennes.

J'ai appris que le Régent avoit nommé aux bénéfices, et que l'on tient, pour des raisons qu'on ne dit pas, la chose fort secrète, personne n'en sachant la liste qui s'est faite de concert avec le Cardinal.

L'archevêque de Rouen, les évêques de Beauvais et de Chartres ont résolu de ne point admettre à la prêtrise les bacheliers de Sorbonne de leurs diocèses. La Faculté de sa part a rayé ces trois prélats de la liste des Docteurs.

Plus de vingt évêques des quarante qui ont accepté la Constitution reviennent au Cardinal, soutenant que leur avis a été mal dirigé et qu'ils ont toujours opiné de ne pas recevoir sans explication; M. de Broglio, agent du Clergé, ayant infidèlement envoyé à Rome le résultat de l'assemblée sans parler de l'explication, on croit que tous les autres feront la même démarche.

Le prince Camille, fils aîné de M. d'Armagnac, est mort.

Le Régent a eu prise avec le cardinal de Rohan, qui caballe en faveur de la Constitution et entretient la division entre les prélats. Son Altesse Royale lui a dit: « Je ne trouve pas mauvais que vous persistiez dans vos sentiments sur les matières contestées, supposé que vous y alliez de bonne foi et par le mouvement de votre conscience; mais que vous soufliez le feu de discorde par des principes de vengeance et d'opiniâtreté, je ne le souffrirai pas. » On s'attend qu'il aura ordre de se retirer dans son abbaye de Saint-Vaast, lui ni son frère le prince de Rohan n'étant bien en cour, passant pour des ennemis secrets de Son Altesse Royale.

Nous voyons que le plus grand nombre des connaisseurs trouvent que l'on a mal fait de rehausser les monnaies et que ce contre-temps sera rude contre le public. L'on prétend

pour justifier l'édit que tout alloit périr sans remède aux maux présents.

M. Desmarets partit vendredi pour sa terre. Je sais que c'est par ordre du Régent qu'il est disgracié.

J'oubliois de vous dire que la duchesse douairière d'Orléans, qui reçoit souvent des lettres de la princesse de Galles, fait toujours un accueil favorable au comte de Stairs, qui n'est pas si mal, à ce que j'ai su depuis, avec le Régent, qu'il paraît. C'est là le plus grand de mes souhaits que la bonne intelligence de notre cour, celle de Londres et MM. des Estats.

Imaginez que le Régent reçoit mille avis différents de tous côtés de ce qu'on dit pour et contre lui et de ce qu'on croit qui se trame contre ses intérêts. L'abbé T. me l'a témoigné.

Le duc d'Ormond a bien du chagrin, à ce que j'ai su de bon lieu : il est à Paris comme caché et va de temps en temps voir la reine douairière : il espère cependant recommencer une nouvelle émotion en Angleterre ou en Irlande, l'Écosse ayant manqué. On m'assure qu'on ne peut reprocher autre chose à notre Cour que d'avoir su l'embarquement du Prétendant, en bouchant les yeux sur ce qui se passoit à Saint-Malo : cela se peut, mais on répond que sitôt que le Prétendant étoit déguisé, l'on n'est pas obligé d'aller plus loin et de fouiller jusques dans le détail de tout ce que font les particuliers.

La vraie religion est celle d'un honnête homme, mais la nation dévote ne se gouverne pas de même ; s'il étoit possible dans la politique de donner tout à coup la liberté de conscience, il y auroit demain un édit, mais si le Régent. vouloit tout gâter, ce seroit de remuer cette affaire à présent L'esprit du Régent n'est pas changé, mais dans le gouvernement d'un État l'on varie selon les événements par rapport au dehors et au dedans.

La réforme des mousquetaires est entièrement faite : deux cents ayant été congédiés : on les a pris par choix sans regarder à l'ancienneté et l'on a conservé tous les meilleurs sujets. On a procédé de même pour les gardes du corps.

Huit de ceux-ci réformés allèrent se présenter au Régent et lui dirent qu'ils n'avoient pas le sol et que ce jour même ils n'avoient pas de quoi dîner. Sur quoi le Prince leur dit : — Messieurs, il me vient tout à coup dans l'esprit de vous tirer d'affaires, en vous faisant oblats à huit abbayes. — C'étoit autrefois charger un bénéfice de la nourriture et entretien d'un sujet qui avoit servi l'État. Le feu roy en 1674 déchargea les bénéfices de cette sujétion en payant à l'hôtel des Invalides une certaine somme par an ; nonobstant quoi le Régent chargera encore quelque abbaye de l'entretien de ces gardes.

Le maréchal d'Harcourt a permission de se démettre de sa charge en faveur de son fils, quoiqu'il l'eût promise au comte de Roucy. Quand il s'agira de la réception au Parlement, je sais que les deux renouvelleront leurs différens avec les Présidents à mortier, et qu'ils voudront être salués par M. le Premier, qui ne le fera point, ce qui embarrasse le Régent et donnera lieu à bien du grabuge et du moins à des protestations réciproques.

Les bals commenceront le 8 du mois prochain à la salle de l'Opéra : l'on entrera que masqué et l'on donnera 40 sous pour entrer : il sera libre d'ôter son masque étant introduit et l'on pourra garder ses habillements ordinaires, sans autre déguisement.

Deux avares parfaits sont péris malheureusement à deux jours l'un de l'autre. Le premier s'appelait M. de la Porte ; le deuxième fouillant dans son coffre ayant la tête baissée sur force sacs, le couvercle est tombé tout à coup et a cassé sa tête, dont il est mort une heure après tenant en main un sac de 1000 £, joyeux qu'il sembloit d'être péri au milieu de ses richesses, dont il se faisoit sa joie. L'autre, appelé M. de Montagnac, ancien conseiller de la Grand'chambre, s'enferma dans sa chambre et comptant son argent étalé devant lui, n'a pas pris garde que le feu a pris à sa robe de chambre, dont il a été suffoqué, entassé de louis et d'écus. On prétend qu'après sa mort il avoit la mine riante par la

même raison que l'autre ; que Dieu les bénisse tous deux ! ils ont besoin de sa miséricorde.

Le feu prit le lendemain de Noël à l'hôtel d'Albret, où demeure M. Brunet de Rancy, receveur général de Champagne et autres gens d'affaires. L'un d'eux avait deux jours auparavant laissé protester une lettre de change de 200 £ disant ne pas avoir de quoi envoyer au marché, et pendant l'incendie on jeta par la fenètre des coffres-forts pleins d'argent et d'argenterie. Quelle peste dans l'État que de tels maltôtiers !

Le mariage entre le comte de Roye et Mlle Prondre est renoué. La promise aura 800,000 £ en dot, dont 200,000 sans reconnaissance et le reste, il y en aura quittance à l'ordinaire. Je n'ai pu savoir s'il y a parole de ne jamais rechercher le père, ce que l'on doit présumer facilement.

Paris, 3 janvier 1716.

Nous voilà sortis de l'année 1715 qui n'a pas été aussi féconde en événements extraordinaires que les années précédentes dans plusieurs endroits de l'Europe où les hommes aussi ingénieux que jamais à se détruire, se sont entretués avec acharnement. La guerre du Nord en donna des preuves sanglantes et les effets vont en être funestes au roy belliqueux qu'on y attaqué, les états de la Haute Allemagne étant sur le point d'être perdus pour lui. La Pologne est toute en combustion avec deux roys et une république qui ne peuvent s'accorder. L'Ottoman formidable autant par ses maximes cruelles que par sa puissance, s'agrandit sur les chrétiens par la mésintelligence qui règne entre eux. Un roy de trois grands royaumes, fidèle observateur des lois et protestant exact de la religion qu'il y trouve, ne peut s'aquérir l'amitié de tous ses sujets par l'endroit même qui devroit le maintenir paisible ; son concurrent se dérobe à la terre dont à peine il peut trouver un coin pour se réfugier. Enfin un grand prince chrétien qui a poussé le pouvoir indépendant au delà de toutes bornes, est mort d'une mala-

die gangrenée, peu regretté de ses sujets et haï de tous les étrangers. Ce monarque remplacé dans le gouvernement par un neveu qu'il n'aimoit pas, apprendra de Pluton que son despotisme est changé en une sorte de république jusqu'à la majorité de son successeur.

J'apprens que le chevalier invisible est en Normandie dans l'abbaye de Savigny. On ne doute pas qu'il ne retourne incessamment à Bar où il est même peut-être déjà. Je le saurai bientôt de Chaalons où il passera et d'où il tirera ses provisions.

Un des bons amis de l'abbé Gauthier m'a dit qu'il étoit bien informé qu'il s'y tramoit une autre intrigue en Angleterre et en Irlande.

M. de Bolingbrock est presque toujours à St-Germain où l'on croit qu'il va résider.

C'est toujours une question de savoir si le Prétendant s'est jamais embarqué.

Le même abbé Gauthier qui insensiblement se croit un grand homme parce que par un hazard heureux il a été employé dans une grande négociation, a fait faire son estampe au pied de laquelle il y a son nom avec la qualité d'abbé de Savigny et d'agent du feu roy dans la Grande Bretagne.

La feuille des bénéfices est toujours tenue secrète jusqu'au retour d'un courrier de Rome. Si le St-Père vouloit décamper, elle seroit bientôt rendue publique, et la Constitution moins Constitution que jamais.

Sur un paquet que l'Évêque de Chaalons reçut du cardinal son frère, il y a 6 jours, il partit le lendemain de grand matin en poste pour Paris où il est arrivé. On ne sait si c'est au sujet des bénéfices ou du mariage de Mlle de Guiche, nièce des deux prélats, qui s'est fait ces jours-ci avec le marquis de Biron.

Le roy arriva au Louvre lundi sur les deux heures. Il y a cinq compagnies de gardes qui montent la garde tous les jours et toutes les nuits.

M. Desmarets a eu huit jours pour se préparer à son exil. On s'attend que son fils, M. de Maillebois, sera aussi disgracié, et comme il est gendre du marquis d'Allègre, voila pourquoi ce seigneur ne s'attend plus à aller ambassadeur à Londres, quand même M. de Stairs prendrait qualité. Aussi le sécrétaire de M. d'Iberville a mandé que suivant les ordres de la Cour ils resteront à leur poste encore longtemps à leur grand regret.

M. de Villars, ce maréchal qui a eu tant de bonheur, branle au manche auprès du Régent, pour avoir parlé à S. A. peu respectueusement en opinant et avoir dit en s'adressant au prince: — Fi, Monsieur, ce que vous dites là est honteux. — Sur quoi il fut regardé de travers et d'un œil menaçant.

Notre Régent a encore fait un conseil de commerce, indépendamment de celui de marine auquel il étoit d'abord joint.

On ouvrit hier le premier bal dans la salle de l'Opéra qui commença à 11 heures du soir et dura toute la nuit. S'il y vient assez de monde, il se tiendra tous les jours qui ne sont pas jours d'opéra.

L'on travaille à force à la Monnoie à rattraper nos écus à 4 livres pour en faire de cent sols. On paye depuis lundi avec à l'Hotel de Ville. On dit que cette augmentation mettra 100 millions dans les coffres du roi, mais le peuple la payera au centuple. Il faut dès à présent compter sur l'anéantissement complet du commerce étranger.

Le chancelier est toujours regardé de mauvais œil du public.

Il y a eu une véhémente altercation entre la duchesse de Berry et Madame sa mère.

Il se commettoit d'étranges débauches chez la Monival, célèbre maquerelle. On vient de l'enfermer.

Les curés du faubourg de Paris ont été saluer le Régent et lui ont demandé la continuation d'une aumône que le feu roy à longtemps faite pour les pauvres de leurs paroisses

et qui va à 12000 livres par an. S. A. leur dit : — Messieurs, je vous demande tout le mois de janvier pour m'arranger là dessus, car je ne sais à qui entendre sur la dépense immense qu'il faut faire, quelque ménagement que je fasse sur tout : je tacherai que vous soyez contents. — Ils sortirent pénétrés des bonnes manières et des bonnes intentions de ce prince qui fait l'impossible pour satisfaire.

L'on va défendre de porter l'épée à tout ceux qui n'en ont plus le droit.

Paris, le 6 janvier 1716.

J'attens des lettres de Chaalons qui m'apprendront si le Prétendant est à Bar où le public le place et où il y a bien de l'apparence. Le duc d'Ormond s'est remis dans l'obscurité et il ne parait plus. M. de Bolingbrock ne parait plus que de temps à temps à St-Germain et s'éclipse souvent plusieurs jours sans qu'on sache ce qu'il devient.

Un de mes amis vient de me dire qu'il ne doute pas que le Régent ne concourut, mais très secrètement en faveur du Prétendant ; que Madame a fait plusieurs voyages à St-Germain, et lui a peut être été vu, puis qu'il y a été neuf jours à petit bruit ; il a fait ses différentes allées et venues en abbé et petite perruque noire avec une autre personne plus agée en abbé dans la même chaise et par pays de traverse.

Le voyage de M. de Torcy ne s'est pas réalisé. C'est celui des ministres du feu roy qui a conservé le plus de son ancienne considération ; il n'y a rien d'odieux sur son compte. Le Régent sans en être prévenu lui rend justice et le désintéresse au plus près qu'il peut de ce qu'il a perdu. Le feu roy était idolâtre du prétendu mérite de ses ministres comme de son ouvrage.

L'abbé de Broglio par ses intrigues avec le nonce est relégué, nonobstant sa qualité d'agent du clergé.

On prétend entamer le Régent par les plaisirs et par Madame de Berry qui a obtenu une place de conseiller d'État

à l'abbé du Bois, autrefois précepteur de ce prince, et depuis son meneur et de la princesse, joint qu'on s'apperçoit que l'impopularité gagne du terrain auprès de lui.

On veut qu'il soit sorti du royaume 200 millions d'espèces, et par Rouen seul, de compte fait, 53 millions. Le haussement des monnoies n'est pas gouté de tous les gens intelligents. Il vaudroit bien mieux pour notre commerce de les fixer pour toujours sur le pied de leur valeur intrinsèque et d'en régler le titre à peu près sur celui des espèces étrangères.

Le Conseil de la régence prend de l'ascendant en bien des rencontres. S. A. lui défère contre son sentiment : il parait déjà que la pluralité souvent n'est pas pour l'avis le plus droit.

Le Régent fait renouveller une ordonnance du roy pour empécher les indécences dans les Églises par ceux qui y causent comme dans les Halles.

M. Desmarets a obtenu un sursis pour aller à Maillebois et depuis il a un ordre de ne pas quitter Paris : on ne sait où tout cela aboutira.

Il n'y a rien de nouveau au dernier *Prima mensis*. M. Humblot a interjetté appel comme d'abus du decret de Sorbonne rendu contre lui.

Il est toujours vrai que la feuille des bénéfices est arrêtée; quoique la Cour se fut attendue à la voir publiée hier, rien n'a encore paru, ce qu'il faut attribuer à un courrier qui arriva samedi de Rome et qui donne avis d'un nouveau bref qu'on croit être contre la Sorbonne et ses adhérents, d'où l'on présume que le Pape refusera la bulle aux nouveaux évêques nommés et que cela fera du grabuge entre les deux Cours, et c'est ce que le Régent voudra prévenir par quelque tempérament.

Jeudi le 2° bal se tient à la salle de l'Opéra qui par le moyen de la machine qui élève du parterre un plancher fait exprès, l'aplanit au théâtre, ce qui forme une nouvelle salle si changée qu'on ne reconnoit plus celle de

l'Opéra, si l'on excepte les loges qui restent. Il y a 7 lustres dans un des fonds et 7 dans l'autre, outre plusieurs girandolles, qui font une illumination de bougies parfaite et telle que le moindre endroit est éclairé. Il y a 15 violons à un banc et 15 à l'autre: des gardes en nombre de toutes parts.

L'on donne l'écu courant et si l'on sortoit l'on ne pourroit rentrer qu'en donnant un autre écu. L'ouverture se fit à 11 heures et le Régent avec le duc de Noailles y vinrent vers une heure : l'on dansa jusqu'à 4 heures force contredanses qui sont à la mode, le menuet, la courante, la gavotte et autres anciennes danses n'étant presque plus de saison. Son Altesse dansa par deux fois: l'on a observé qu'il n'y avoit pas beaucoup de dames qui sur la fin ne restèrent pas plus de 8 ou 10. Il y entra environ 360 personnes en tout, ce qui ne fait guère que 1400 livres et la dépense va par jour à plus de 800 livres. Il n'y a aucune place de distinction, chacun occupant celle qu'il trouve vide : ce divertissement, s'il subsiste, ne durera que jusqu'au carême et non toute l'année: on y trouve des rafraichissements pour son argent.

Ce qui retarde encore les bénéfices c'est que le Régent veut les gréver de certaines pensions en faveur de pauvres officiers de guerre, mariés et non mariés, et comme il faut les faire chevaliers de St-Lazare pour les rendre capables de telles pensions, l'on s'arrange là dessus, joint qu'on a besoin du Pape pour cela.

M. Pinsonneau, sécrétaire du conseil de la guerre m'a dit qu'il y avait eu hier matin un conseil de guerre qui a été continué l'après-midi au sujet de certains officiers militaires qu'on va supprimer. Ce conseil, selon lui, tant de guerre qu'il soit, ne respire que la paix; et lui ayant demandé si les troupes étoient payées, il m'a répondu que cela n'alloit pas encore comme on voudroit bien.

Samedi il y a eu une assemblée extraordinaire en Sorbonne au sujet des avis qu'on a eus que le Pape vouloit fulminer une bulle contre elle, ce qui a causé de grandes alter-

cations et une résolution que les Docteurs tiennent secrète, les membres qui la composent ne s'étant pas voulu expliquer sur ce qui s'est passé.

Voulez-vous savoir, Monsieur, ce qui rend l'argent si rare? en voici une démonstration. M. de Chalais, receveur général de Champagne, ayant un billet de 1500 livres à payer, le porteur alla avec un ami de M. de Chalais le prier incessamment de le payer, y ayant du temps qu'il étoit échu. M. de Chalais chercha sur lui et dans ses tiroirs et ne put ramasser que 300 livres qu'il donna en soupirant, comme faisant une grâce singulière. Cependant le feu ayant pris à la nuit de Noël à l'hotel d'Albret, il a fallu jetter les coffres par la fenêtre, qui se sont trouvés remplis d'argent jusqu'à 800 000 livres, et il en a été parlé au Conseil.

Paris, 10 janvier 1716.

Une chose assez singulière, c'est qu'on a vu en même temps des lettres de Dunkerque et de St-Malo qui portent que le Prétendant s'est embarqué le même jour 27 décembre dans ces deux ports: tant il est vrai qu'il n'y a pas de fond à faire sur tout ce qu'on dit. Tout lundi dernier on débita que les affaires de ce chevalier alloient mieux que jamais et que les propositions du comte de Mar n'étoient que pour gagner du temps. L'on a circonstancié les choses jusqu'à dire que la reine douairière l'avoit envoyé dire à plusieurs personnes de qualité et qu'à sa cour cette nouvelle passoit pour certaine, ce qui m'obligea de chercher hier à parler à M. de la Gr... dont je ne trouvai que le beau-frère qui me dit qu'il ne savoit rien de tout cela par le curé de St-Germain, mais seulement par les bruits de Paris et que lui beau-frère croyoit toujours que cela alloit mal. Jamais événement n'a tant varié : ce qui est sûr est que par une lettre de Chaalons j'aprens que le chevalier n'est certainement pas en Lorraine.

A la dernière assemblée de Sorbonne, lundi, on a rayé du compte de l'ancien sindic une dépense de 400 livres

pour avoir fait imprimer le decret portant acceptation de la bulle *Unigenitus*, sous prétexte que ce décret, tel qu'il est imprimé, est faux. Voilà encore un nouveau chagrin pour le docteur Humblot qui est poussé par ses confrères sans quartier.

M. de Saint Contet, maitre des requêtes, qui examine le compte de M. de Pleneuf, a dit ces jours-ci qu'il ne pouvoit disconvenir que M. de Pleneuf n'eût été autrefois de ses amis, mais qu'il avouoit à présent que c'étoit un grand fripon. En effet il se trouve une infinité de doubles emplois dans ses comptes qui mérite la corde.

Il y eût mercredi une assemblée de toute les chambres du Parlement pour délibérer sur les mémoires des ducs et y répondre. Ils ont résolu de ne rien céder. Nous verrons bientôt le pour et le contre. Les ducs se préparent à pousser les choses aux dernières extrémités s'ils n'ont pas ce qu'ils prétendent et le Parlement n'entend pas se rétracter. Il ne s'agit pourtant que d'un salut que le Président fait aux présidents à mortier en demandant leur avis et qu'il ne fait pas aux ducs qui veulent qu'on leur fasse le même honneur. Il y a encore quelque petite cérémonie peu importante en soi et regardée comme une chose de grande conséquence pour les parties intéressées.

L'on mande que le Pape a fait le 18 une promotion de cardinaux italiens et qu'il n'y en a pas pour les couronnes. Voilà qui est facheux, car le moyen de vivre en bon chrétien sans cela !

On parle d'un impôt de 20 livres sur les carrosses de remise et que le produit sera pour les ducs d'Aumont et d'Antin. Il faut avouer que cela fait murmurer : on croit même que le Parlement s'y opposera.

Je vous dirai que le recouvrement de la capitation et du 10[e] se pousse à Paris à la dernière rigueur et l'on fait même d'anciennes recherches de vieilles années pour soi et pour des locataires qu'on a eus, dont après beaucoup de peines on obtient des décharges du Prévot des marchands

moyennant les frais qui sont des commandements, des exécutions de meubles et des établissements d'un Suisse en garnison, ce qui est arrivé à un de mes amis, il n'y a que quatre jours à qui il en a couté 5 livres de frais, après s'être fait décharger du principal. O! temps! ô mœurs! qui ne font qu'empirer tous les jours.

L'on commence à réfléchir sur tout ce qui se passe, et l'on voit que l'on a bien diminué la dépense de l'État, mais nullement les charges du peuple, si odieuses et si petites qu'elles puissent être. On craint fort que les petits maitres de la cour ne gâtent l'esprit du Régent et lui persuadent de quitter la trop grande assiduité au travail, en le jettant du côté des femmes et de la table. Déjà on sait que la jeune d'Illec, danseuse de l'Opéra, belle et vive, sert de passe temps à Son Altesse. Un chacun fut témoin qu'au premier bal de l'Opéra, il y vint avec le duc de Noailles en pointe de vin un peu outrée, qui produisit de grandes libertés en paroles et en gestes auprès des dames, ce qui fut vu de mauvais œil de toute l'assemblée, ajoutant à cela que le public se croit leuré au sujet des gens d'affaires dont on dit qu'on revoit les comptes, ce à quoi on ne travaille pas, et il y a bien de l'apparence qu'ils ont trouvé le secret de conjurer l'orage par des retours qu'on n'entend pas, d'autant plus que M. Desmarets reste à Paris triomphant et que ses amis publient que sous mains il est en grâce plus qu'on ne croit, ce qui est beaucoup vraisemblable. On fait encore réflexion à la belle lettre écrite aux intendants et aux avis qu'on reçoit des provinces qu'ils sont aussi puissants que jamais et qu'ils exercent leur pouvoir absolu comme sous le règne précédent. Il devoit partir au 1er de ce mois des commissaires pour recevoir les plaintes des sujets du roi et on sait que personne ne partira. Enfin je crains que le Régent ne perde l'affection publique s'il continue à ne soulager le peuple en rien: cela arrivera, de quoi on sera au désespoir vu les préventions que beaucoup d'honnêtes gens ont eu contre des commencements si beaux.

Je viens d'apprendre qu'en Sorbonne il y eût encore mercredi dernier de l'altercation. Il s'agissoit ce jour-là d'y faire confirmer le décret du *Prima mensis* qui porte que l'acte qui dit que la Bulle a été reçue, est faussement rédigé. Sur quoi le curé de Saint-Louis déclara qu'il s'opposoit à cette confirmation. Mais lui ayant dit qu'il y avoit une lettre de cachet du Régent défendant d'admettre de telles oppositions, il soutint qu'il ne pouvoit y avoir de pareilles défenses. Le sindic fit lire la lettre de cachet qui contenoit : — M. le syndic vous ayant ci-devant défendu de faire imprimer les decrets de Sorbonne touchant la constitution, je vous défends aujourd'hui de recevoir aucune opposition qui regarde cette affaire et je veux qu'on n'en parle pas davantage, etc. — Ce qui a servi à l'assemblée pour fermer la bouche au curé de Saint-Louis et de passer outre à l'acte de confirmation du décret, qui n'est qu'une cérémonie d'usage et qu'une suite nécessaire du même decret, de sorte qu'à l'avenir on croit qu'on ne dira plus rien de cette affaire en Sorbonne, à moins que le Pape ne vienne la brouiller par quelque bulle fulminante contre cette maison qui a choisi M. Mulé, célèbre avocat, pour défendre sa cause comme d'abus intentée par M. Humblot, lequel de son coté a pris pour avocat M. le Chevalier, aussi fameux que l'autre.

M. le proviseur d'Harcourt, a demandé permission à l'Université de poursuivre les Jésuites pour leur interdire tout collége en France, assurant qu'il a par devers lui des titres suffisans pour emporter l'affaire. On délibère là dessus.

Il y a en chemin des députés de Bretagne qui viennent faire leur soumission au roy. J'ai appris de bon lieu qu'ils sont chargé de demander la suppression de la capitation et du 10e sur toute la Bretagne, et une autre chose assez singulière, qui est que les Jésuites soient retirés de leur province, ne pouvant compâtir avec eux.

On prétend que le nonce ne délivrera pas le bref qu'il a contre la Sorbonne, devant en écrire auparavant au Pape

qui pendant les allées et venues ira peut-être rendre ses comptes au Seigneur des trop grandes complaisances qu'il a eus pour les Jésuites.

Le bals de l'Opéra ne font que croitre et embellir. Les entrepreneurs reçurent près de 4000 livres le jour des Rois et il n'y a pas plus de 400 livres de dépense par nuit, outre le fond de dépense qu'à couté la machine du parter, qui ne va pas bien loin.

M. de Bollingbrok est toujours dans Paris où souvent il échappe aux yeux sans qu'on sache ce qu'il devient, quoi que très espionné par le Comte de Stairs. Il parait de temps en temps à St-Germain. Le Régent a témoigné au Comte de Stairs qu'il s'ennuie de le voir ici sans caractère.

MM. de Villars et de Noailles sont remis en grâce auprès du Régent qui parait ne tenir sa colère contre personne pour quelque sujet que ce soit.

Mme la nourrice du roi d'Espagne écrit de Madrid que tous les priviléges accordés aux Français sont absolument révoqués par les sollicitations de la Reine qui hait notre nation au souverain degré et en donne des marques en toutes occasions.

Avant hier le Régent lut la feuille des Bénéfices tout haut à Mme de Berry en présence de toute la cour.

M. Doujat, maitre des requètes, part demain samedi pour aller régler avec nos amis les Hollandais les conflits des deux États.

Le Parlement députa mardi au Régent pour lui annoncer qu'il ne se relacheroit pas contre les ducs et pour le supplier de trouver bon qu'il ne reparle de cette affaire que devant le roi majeur, seul capable de résoudre cette question. Le premier accompagné du président de Novion et de six conseillers a porté la parole et a fait merveille.

Un avocat de mes amis a vu devant ses yeux jetter au feu par un homme d'affaires pour 300 000 livres de billets royaux sur la raison qu'ils ne lui coutoit que 40 000 livres et qu'ayant d'ailleurs un million, il aimoit mieux perdre

40 000 livres que ce qu'on vit son nom au dos d'aucun de ces billets. Ce fait est très véritable et je le sais d'original. On dit dans le monde que plusieurs agioteurs feront de même et on s'attend à une déclaration sanglante contre les prestenoms.

Paris, ce 13 janvier 1716.

La Reine douairière d'Angleterre a envoyé vendredi après diner un gentilhomme au roy, lui donner avis qu'elle venoit de recevoir des nouvelles que son fils est arrivé à bon port en Écosse le 2 de ce mois, étant parti de Dunkerque le 27 décembre déguisé en espèce de vallet sur un batiment françois après avoir fait un embarquement simulé à St-Malo, c'est-à-dire avoir fait courir le bruit qu'il s'y étoit embarqué le même jour. La reine envoya le samedi 6 louis à la paroisse de la Madeleine pour y faire prier Dieu pour le Prétendant. Je sais d'ailleurs de l'abbé G... que pour peu que les choses s'arrangent et que le Prétendant soit proclamé roy en quelque ville d'Écosse, il donnera le caractère d'ambassadeur en France à M. de Bollingbrock, ce qui fait dire que le roy Georges a fait faute de ne pas donner ce même caractère au comte de Stairs, d'autant plus que cette conduite a donné de la suspicion à la cour de France, qui a craint que les troubles apaisés, le roy Georges ne lui cherche querelle. J'oubliois de vous dire que c'est Mr de Ventandour qui a reçu la lettre de la reine et qui l'a rendue publique, ayant même envoyé à St-Germain en complimenter Sa Majesté. Le Régent proteste n'avoir rien reçu de tout cela et que ce n'a jamais été son affaire d'espionner le chevalier de St-Georges, n'ayant participé en rien à toute sa manœuvre.

Le feu prit la nuit du jeudi au vendredi à l'Opéra qui par les bons ordres n'a pas eu grande suite.

M. Glée, ce fameux teinturier des Gobelins pour les écarlates a mis encore depuis peu plus de quatre-vingt ouvriers dehors faute d'ouvrage : ce sont autant de mendiants qui

nous assiégent les soirs dans les rues, ce qui a donné lieu à un ordre du roi, affiché de vendredi, qui défend aux pauvres de quêter, leur enjoint de se retirer aux hopitaux et défend à qui que ce soit de leur donner l'aumône à peine de 100 livres d'amende.

Les élèves de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, dont quelques uns avaient des pensions et au nombre duquel était le jeune M. Ferret, sont congédiés de l'ordre du Régent, qui, à ce qu'on croit supprimera cette académie.

L'impôt de 20 sols par carrosse de remise n'aura pas lieu, le Parlement ayant représenté par la bouche du Procureur général, combien il étoit important dans le public de ne point mettre de nouvelles charges en temps de paix. Sur quoi le Régent a dit : — Nous avons raison tous deux, car j'ai cru que c'étoit un droit omis et établi que j'avois donné à d'Antin, mais puisque c'est un nouveau droit, je n'entends pas en créer et il n'en sera plus question.

Imaginez que M. de Torcy ne fait plus quoique ce soit de ce qu'il faisoit du temps du feu roy, n'étant plus le ministre des affaires étrangères : il a son entrée au conseil de Régence, où il donne sa voix comme un autre et puis c'est tout et certainement il n'a fait aucun voyage secret ou public, ayant été vu tout les soirs au Louvre ou au Palais-Royal.

Je vous assure qu'on ne voit point M. de Bollingbrok ni chez M. de Berwick, ni chez M. de Lauzun, ni chez le duc d'Aumont, surtout depuis la mort du roy et il n'y a guère d'apparence qu'ils aillent le chercher : il parait seulement à St-Germain où il est actuellement.

Il y aura encore une réforme des troupes au mois d'avril : l'on va bientôt décider au conseil de la Guerre si l'on réduira les gardes du corps à 400 hommes.

Si la nation angloise donne dans les nouveautés et admet le Prétendant, il faut que la tête tourne aux chefs et aux membres.

Le Prétendant a pour principaux boursiers, dit-on, le

duc de Savoie pour 2,000,000 livres Castelblanco, pour 1,800,000 francs, le duc de Lorraine, le prince de Vaudémont, le Pape, les Jésuites. Il a ici pour banquier le sieur Richard. Pendant son séjour à St-Germain on tira par jeu quantité de petites loteries : on a remarqué qu'il a eu presque toujours le gros lot.

Madame mère du Régent est toujours dans les intérêts du roi Georges. Le Comte de Stairs la voit souvent. Mais on m'assure qu'il eût le 10 une forte prise avec le Régent à qui il fit des reproches au nom de son maître au sujet du Prétendant et de ce qu'il avoit circulé en France sans être arrêté. Son Altesse répondit qu'elle l'avoit ignoré, que le Prétendant n'avoit pas moins de droit qu'un autre à aller et venir dans le Royaume, et qu'elle n'avoit point d'ordre à recevoir sur cet article du roy d'Angleterre, non plus que Sa Majesté en pareil cas du Régent. Cette affaire fait l'attention du public.

Paris, ce 17 janvier 1716.

La résolution du Prétendant qui d'ailleurs passe pour être d'une constitution faible de corps et d'esprit, sans courage ni vigueur, fait croire à quelques uns qu'elle n'a été prise que sur quelque assistance d'une plus grande étendue que ce qui parait en Écosse et qu'il y a quelque chose de caché qui ne se manifeste pas encore et qu'il faut qu'il y ait plus de gens engagés dans cette entreprise qu'on ne se l'imagine. Sur de telles conjectures on ne sauroit que dire parce qu'on peut tout croire ou tout craindre selon les tours d'imagination.

(En marge : *Importante et très secrète nouvelle.*) Ce que je vous apprendrai de plus singulier et de plus secret est que dans le conseil des affaires étrangères j'ai appris, par voie nouvelle et dont l'habitude n'est pas facile, qu'en traitant des intérêts du Prétendant, l'on a résolu d'avoir l'œil sur les événements prochains et qu'en cas que ce prince prenne racine en Écosse, de l'aider pour l'y maintenir roy,

et de le traverser en tout ce qui se pourra, ou du moins de ne pas l'aider, s'il veut conquérir les deux autres royaumes, étant de l'intérêt de la France, a-t-on dit, de faire revenir le temps d'autrefois qu'il y avoit un roy d'Angleterre et un roy d'Écosse divisés pour leurs intérêt et dont le dernier faisoit toujours diversion en faveur de la France. Comptez que voilà le plan formé.

Il y a une déclaration du roy pour réduire toutes les augmentations de gages au denier 25, à quoi le Parlement va s'opposer, à moins qu'on n'en excepte ceux qui ont emprunté de l'argent pour les payer, et comme c'est presque tout ce qu'il y en a, on ne sait si cette nouvelle loi passera.

L'affaire des ducs intrigue toujours le Régent et les parties intéressées qui se roidissent plus que jamais l'une contre l'autre.

Le Régent s'est réservé 20 *millions* (*sic*) de pension sur l'archevêché de Cambray qu'il partagera à plusieurs chevaliers de St-Lazare et ainsi des autres à proportion. La liste des pensions n'est pas encore arrêtée.

L'édit contre les gens d'affaires est mis en arrière pour des raisons politiques ou peut-être d'intérêt qu'on n'entend pas encore, ce qui chagrine le public terriblement animé contre ces sang-sues du peuple.

J'ai fait voir votre mémoire à gens entendus sur les monnoies. Permettez-moi de vous en faire des compliments de leur part et de la mienne. Il seroit à souhaiter qu'on n'ait pas touché à cette corde, mais le Régent a cherché à gagner une bonne somme tout d'un coup, et sans qu'il puisse s'en passer, et quelque inconvénient qu'il en arrive, il a préféré le présent à l'avenir : on reviendra aux diminutions peu de temps après que le gain sera fait aux dépens de qui il appartiendra. Son Altesse est fort embarrassée pourtant sur cet article.

Observez qu'il n'y a point de bénéfices pour l'abbé de Mesmes, frère du Président, ce qui fait raisonner et penser que c'est parceque le Président est la créature du duc du



Maine. D'autres n'en font pas tant de mystère et remarquent que cette fois il n'y a aucun bénéfice pour les familles de robe et qu'apparemment son tour viendra à Pâques prochaine.

Le Régent a envoyé à Rome pour solliciter le Pape de ne pas refuser les Bulles aux nouveaux bénéfices et il mitonne le Nonce pour se le rendre favorable.

Le 14, M. le marquis d'Harcourt épousa dans la chapelle de l'hôtel du Louvre, Mlle de Villeroy. Le soir le marquis de Villeroy donna dans le pavillon des Thuilleries du côté de la rivière un superbe souper : 74 couverts, 3 tables, etc. Ce luxe flattoit le fastueux maréchal, mais son confrère d'Harcourt eût préféré qu'on eût passé quatre jours à Villeroy : le lendemain il régala à diner et à souper.

L'Académie des médailles et inscriptions ne sera pas supprimée, et va seulement s'appeller l'Académie des Belles-Lettres : à l'égard des élèves qui sont congédiés, on va en admettre quelques uns à titre d'associés à l'Académie, jusqu'à ce qu'ils soient reçus académiciens et du nombre est M. Ferret qui en a été prié et ne s'en soucie pas beaucoup.

Lundi dernier le syndic de Sorbonne alla à l'audience du Régent qui le pria instamment qu'à dater du jour où il parloit, il empêchât que désormais il fut rien dit dans les assemblées pour ou contre la Constitution, Son Altesse ayant ajouté qu'il étoit en termes d'accomodement avec le Pape, qu'il y avoit déjà eû plusieurs conférences à ce sujet à l'archevêché là dessus pour faire que de part et d'autre on se relâche et pour trouver des tempéraments convenables aux deux parties. — Ce que le syndic promit et en effet le lendemain le curé de St-Louis ayant voulu remettre sur le tapis son opposition aux derniers decrets, le syndic lui ferma la bouche en lui rapportant la prière faite par le Régent. Observez que je dis prière parce que Son Altesse ayant insinué au syndic que les Docteurs avoient été un peu surpris de sa dernière lettre qui sembloit contraindre les suffrages, le Prince répondit que ce n'étoit pas une lettre de

cachet, ni un ordre, mais une simple prière et exhortation pour le bien de la paix, et que de sa vie il ne contraindroit aucune assemblée, persuadé qu'il étoit que chacun, en matière de religion surtout, devoit être libre dans les maisons et communautés ; ce qui étant raporté par le syndic à l'assemblée du lendemain fit un grand plaisir aux docteurs qui tous convinrent que pour satisfaire aux bonnes intentions du Régent, on ne parleroit plus en Sorbonne de cette matière, ce qui est d'autant plus à propos que tout ce qui étoit à y faire contre la Bulle *Unigenitus* est fait et mis dans se perfection, ce qui fait endêver le Nonce et les Jésuites.

Voici un autre endroit bien mortifiant pour eux et pour le Pape. Le Nonce a depuis quelque temps fait répandre dans Paris sous main une bulle portant interdiction du royaume de Sicile et de ceux qui y ont refusé de recevoir ses Décrétales, et l'on y trouve glissés certains termes qui s'étendent sur tous les chrétiens qui ne recoivent pas les constitutions des Papes aveuglement et sans aucune restriction, de sorte que nous autres pauvres Français serions bientôt accablés du poids de l'excommunication si nous passions sous silence une pareille entreprise. Or le Procureur général qui est un magistrat des plus éclairés et des plus fermes, a remontré au Parlement qu'il court un certain libelle portant.... etc.; sur quoi la Cour par un arrêt d'hier l'a déclaré scandaleux et séditieux, tendant à bouleverser les fondements de la religion et comme tel l'a supprimé avec défense de le garder. Je ne doute pas qu'à la fin nous ne nous brouillions avec Rome, si les choses vont le même train.

On m'écrit de Rochefort, le 10 janvier : « Les affaires de la Religion sont un peu plus tranquilles à la Rochelle surtout, où on laisse les protestants avec un peu plus de liberté que cy-devant. »

Paris, ce 20 janvier 1716.

Ayant appris qu'une personne que je connaissois autrefois, avoit diné depuis deux jours avec celui que le Préten-

dant a depéché à la reine sa mère pour lui donner avis de son arrivée et qui a fait le trajet dans son batiment, j'ai été voir cet homme. Il m'a dit que ce messager lui avoit rapporté que le Prétendant avoit mis à la voile à Dunkerque le 27, déguisé en manière de valet de chambre, qu'ils n'étoient que trois à sa suite et dans le secret : que le batiment étoit une petite frégate de 19 tonneaux et de 4 canons et qu'ils arrivèrent le 1er à un endroit que le messager a dit à la personne qui ne l'a pas retenu, qu'un gentilhomme du voisinage de la mer les ayant vu aborder, avoit demandé des nouvelles du roi Jacques et quand il viendroit : que le Prétendant lui-même répondit : — Bientôt, Monsieur, bientôt, mais nous mourrons de froid, donnez-nous à chauffer, je vous prie. — Que là-dessus le gentilhomme la mena chez lui et leur fit bon feu et bonne chère, mais qu'ayant soupçonné que le Prétendant pouvoit être parmi eux quatre, il s'étoit adressé à lui-même en lui demandant: — N'estes-vous pas le roy ? — Le Prétendant ayant souri, le gentilhomme se jette à ses pieds et lui baisa la main, après quoi il pria Sa Majesté (je rapporte les termes) de lui permettre de monter sur le champ à cheval pour avertir ses amis de son arrivée et les tirer d'impatience, et qu'il reviendroit le lendemain avec bonne compagnie, suppliant cependant Sa Majesté de prendre un lit chez lui avec sa suite. Le messager a dit que le lendemain le gentilhomme revint avec environ 200 personnes saluer ce prince. Voilà comment cet homme débite la chose, à tenir vrai ce qu'il raconte. La reine douairière a fait chanter un *Te Deum* à St-Germain. Je n'ai pu apprendre le nom du messager qui ne se dit pas et à qui on ne le demande pas, crainte de paraitre trop curieux. Il est depuis reparti.

M. de Stairs est mortifié de cet événement et que tous ses soins et toute sa dépense n'en aient pas prévenu le coup.

On ne parle que fort sourdement de l'alliance des maisons d'Orléans et de Bavière : on croit que cette dernière trouvera mieux son compte à Vienne.

Paris, ce 24 janvier 1716.

Le capitaine du navire qui a conduit le Prétendant se nomme Le Franc, de Dunkerque, et il a dit ne pas savoir mener le Prétendant, lequel lui avoit caché son secret jusqu'à avoir mis pied à terre.

Du reste il est fort véritable que dans le conseil des affaires étrangères l'on y a dit qu'il convenoit aux intérêts de la France que le Prétendant devint roi d'Écosse seulement et que si son entreprise prend une bonne face, il sera peut-être nécessaire de lui donner quelques secours, mais il a été dit qu'il n'y avoit pas apparence qu'il réussit, parcequ'on se persuade que le Parlement de Londres fera des fonds pour lever des troupes et que les États Généraux pourront encore y envoyer. On a parlé encore au Conseil de la qualité d'ambassadeur que le Prétendant doit donner bientôt à M. de Bolingbroke, mais il y a été résolu sur cela de ne le point reconnaître que le Prétendant ne soit sur un autre pied, et de prendre cette occasion de se plaindre au comte de Stairs de ce qu'il ne prend pas cette qualité, en lui insinuant que par cette conduite on seroit en quelque sorte en droit de reconnaître mylord Bolingbroke puisqu'il n'y a pas en France d'autre ambassadeur d'Angleterre et qu'étant en paix il est naturel d'en avoir un ou au moins un envoyé, la France ayant M. d'Iberville à Londres.

Les grands partisans du Prétendant ici sont le maréchal de Berwick, le comte d'Alègre, M. Dillon, et les Anglois et Irlandois de St-Germain; M. de Torcy lui est aussi favorable. M. de Bolingbroke affecte de ne pas montrer au public qu'il est bien avec le maréchal.

Mylord Stairs est infatigable et très fatiguant auprès du Régent, au dire de bien des gens : il s'efforce sans relâche de l'entrainer; quelque réservé que soit ce prince, il en arrache toujours quelque chose : il est au moins de deux jours l'un au Palais-Royal, il observe tout, il a 7 ou 8 hommes qui courent les provinces maritimes de France. Son chape-



lam est à Bordeaux actuellement. On le regarde ici comme une très bonne tête et comme un ministre très pénétrant et inépuisable et en ressources et en expédians. On m'assure que la cour de Lorraine travaille tres activement en sous-main pour que l'Empereur ne soit pas hostile au prétendant. Quelques personnes disent aussi que le roi de Suède, si cela est possible, lui donnera quelque chose.

Il n'a pas été dit un mot au Conseil du mariage de Mme de Chartres, ce qui par suite n'est pas une chose infaisable.

Nos voisins ont raison de dire qu'en France rien n'est stable. On avoit assez mal auguré du sort de nos conseils : on ne parle plus véritablement de les refondre, mais branche à branche, ils menacent d'essuyer de fréquentes réformes. Celui de la guerre a présentement pour président le duc de Bourbon au lieu du maréchal de Villars dont les hauteurs et les brusqueries fatiguoient tous les membres de ce conseil et tous les officiers du premier ordre avec lequel principalement il affectoit un air de supériorité et de direction absolue. Il se retire dans son gouvernement de Provence : on a donné extérieurement la plus gracieuse forme à sa retraite : il a demandé lui-même son congé.

On commence à sentir et on blâme extrémement le haussement des monnaies. Le commerce au dehors est impraticable et au dedans en sera fort incommodé. Il y a déjà nombre de faillites.

On craint que le Régent qui veut se concilier tous les esprits ne manque de fermeté, qu'il ne soutienne pas son arrangement et qu'au lieu de le suivre, il ne se prête successivement à diverses considérations qui opéreront tout diversement. Son parti est délicat, il n'est pas absolu, il ne le veut même pas autant qu'il le pourroit être. Le précédent gouvernement étoit violent et hardi, mais il étoit ferme et soutenu, ce qui est bien essentiel au dedans et pour le dehors, bien que souvent fort hazardeux.

Le froid est si violent que tout cesse. Le Parlement, ne pouvant rester en place, vague depuis 3 jours. Le bout

du quai des Orfèvres tomba mercredi dernier. On craint beaucoup pour un plus grand dommage quand le dégel viendra.

On m'avoit mal rapporté le fait des personnes arrivées d'Angleterre à Dieppe: en voici la vérité: — Plusieurs femmes réfugiées en Angleterre pour la religion se sont embarquées pour revenir en France. Elles débarquèrent à Dieppe : le gouverneur ayant demandé si elles avoient des passe-ports, elles répondirent qu'elles n'en avoient point: il les fit mettre en prison, à la réserve d'une dame Pitau, veuve d'un miroitier du pont Notre-Dame qui eut la ville pour prison, en attendant les réponses du régent qui fit répondre qu'on les laissât toutes aller où elles voudroient. La dame Pitau est à Paris qui a raconté la chose. Cela fait voir qu'on devient plus humain à l'égard des pauvres protestants, que les honnêtes gens catholiques romains ont toujours plaint. Nos nouveaux convertis se flattent d'une déclaration qui leur rouvrira les portes et les frontières du royaume.

Le duc de Savoie s'inquiète sur les allures dissimulées de la cour de Vienne que la grossesse de l'Impératrice met en appétit.

Le Parlement et les Chambres assemblées arrêta ces jours passés de ne point présenter de mémoire en réponse à celui des Pairs contre cette compagnie pour l'affaire des bonnets, lequel est fort vif et dont on dit autheur la Bilniere. On n'approuve point ici les trois mémoires des Pairs; le président de Novion a parlé avec bien du feu au Régent contre la brusque saillie de ses gentilhommes.

A Paris, le 27 janvier 1716.

J'ai su que le Prétendant a été quelques jours caché dans l'appartement de la reine à St-Germain pour prendre ce qu'elle avoit d'argent comptant en or et lui dire adieu qui ont été concus à peu près en ces termes : « Madame, je ne vous reverrai de ma vie, ou je vous reverrai dans Londres



ou dans Edimbourg : si je réussis à regagner mes royaumes, nous nous rejoindrons dans Londres : si je ne puis recouvrer que l'Écosse, nous nous reverrons à Edimbourg, et si je manque mon coup, je suis résolu de me retirer dans les montagnes d'Ecosse où je passerai le reste de mes jours, faisant une guerre continuelle à l'Electeur de Hanovre, et en ce cas je ne vous reverrai de ma vie, voilà ma résolution. » La mère et le fils pleurèrent quelque temps et le dernier partit à 10 heures du soir. On parle de son entreprise à tous les conseils des affaires Etrangères. J'ai appris qu'au dernier l'on y traita la question de savoir s'il y avoit lieu de croire qu'elle dût réussir, sur quoi il n'y eut que deux voix, c'est-à-dire que chacun convint que toutes les apparences étoient contre lui, mais qu'il avoit raison de tout hazarder. En tous cas l'on va s'en rapporter aux évènements et garder la politique dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir.

L'envoyé de l'Empereur courtise fort notre Régent et en est bien reçu : cependant l'insinuation qu'il a faite d'abord que MM. les Princes d'Allemagne voyent avec peine que Strasbourg reste à la France et ne soit pas rendue à elle-même (de quoi il n'a pas parlé depuis), ne laisse pas que de faire entendre que sans la guerre du Turc, l'on nous parleroit plus haut sur ce chapitre, ce qui donne de la méfiance, quoi qu'il soit très bien en cour et fort accueilli des Dames qu'il prévient par sa grande mine et ses manières polies et galantes.

L'on travaille à force à réparer le quai des Orfèvres autant que la saison le permet et déjà, malgré les glaces, il y a un bâtardeau moitié achevé dans la rivière. On craint fort en plusieurs endroits de ce païs l'effet des grosses eaux qui doivent être terribles cette année par la quantité de neiges qui sont dans les campagnes.

Il est toujours vrai qu'on ne dit rien aux gens d'affèires.

Notre Régent se laissa tomber, il y a quelques jours, sur les degrés du Luxembourg fort rudement sans se faire pourtant aucun mal.

A Paris, le 31 janvier 1716.

Depuis ma sortie qui eut lieu mardi, j'ai repris mes habitudes ordinaires, par où j'ai appris que le Régent est fort embarrassé de l'affaire des ducs contre le Parlement, étant pressé de juger pour les premiers qui ne le laissent point en repos. Cela obligea Son Altesse à dire au Premier Président qu'il vouloit prononcer sur cette fameuse querelle, et qu'il ait à donner les mémoires de la Compagnie, qui s'assembla par députés ces jours-ci chez M. le Premier, où il fut résolu que ce magistrat iroit dire au Régent avec une fermeté respectueuse que la Cour étoit résolue de ne jamais répondre sur cela que devant le roi même, et que même l'on avoit hésité de faire informer contre l'auteur du mémoire des ducs sur ce qu'il porte que l'arrêt donné contre eux le lendemain de la mort du roi, devoit être rayé des registres. M. le Premier s'est acquitté de cette commission près du Régent, qui encore une fois est embarrassé sur le parti qu'il a à prendre, parce qu'il voudroit bien ne pas choquer deux corps aussi considérables que ceux qui se piquent tous les jours l'un contre l'autre. On craint les suites de cette affaire à la première occasion qui se présentera.

M. de la Feuillade est parti pour Rome.

Le Prétendant se faisait appeller M. du Puy, quand il étoit à Bourbourg et à Dunkerque et pendant le trajet. La reine douairière est actuellement à Chaillot où elle attend des nouvelles de son fils. Le maréchal de Berwick alla la voir hier où il trouva M. de Bolingbroke avec qui il fut enfermé quelque temps dans la chambre de la reine. On remarqua qu'ils sortirent une demi-heure après ni tristes, ni gais, et l'on apprit qu'ils attendent des nouvelles du chevalier pour délibérer ensemble.

Il y a beaucoup de brouilleries et de divisions dans le Conseil des Finances où l'on n'avance à rien. M. Rouillé du Coudray a déjà plusieurs fois demandé son congé qu'on lui

a refusé. Ce sont de très grandes lenteurs dans le Conseil de l'intérieur où l'on n'avance aussi à rien.

M. de Joffreville, lieutenant général, étoit hier matin chez M. le marquis d'Allègre, où il a dit que la réforme dans la cavalerie et dans les dragons qui étoit résolue ne se feroit pas, et qu'il n'y auroit que dans l'infanterie 5 hommes par compagnie vers le mois de mai, supposé qu'on ne change point encore de sentiment là-dessus. Ils ont parlé de cela comme si on étoit en méfiance du dessein de l'Empereur par rapport à l'Espagne que le Régent assistera de toutes les forces de la France, comme fera l'Espagne en pareil cas.

M. le Chancelier perd tous les jours son crédit à vue d'œil, ayant manqué de politique au sujet de sa charge de secrétaire d'État, dont il vouloit avoir 800,000 ₤, au lieu de 400,000 que lui offroit M. d'Armenonville, suivant les ordres du Régent qui, voyant la prétention outrée du Chancelier, a supprimé sa charge moyennant un remboursement de 400,000 ₤ ; et l'on a donné celle de M. de Torcy à M. d'Armenonville, auquel le régent a donné la fonction de la guerre qui seroit donnée au Chancelier pour remboursement. Ce premier magistrat a voulu rhabiller la chose et s'accommoder à la volonté de Son Altesse, mais il n'étoit plus temps et M. d'Armenonville sera secrétaire pour la guerre.

La soirée du mardi au mercredi l'ambassadeur de Portugal a donné un bal magnifique. La dépense de cette fête va à plus de 10,000 écus et il y a eu 30 voies de bois brûlées dans la rue voisine de l'hôtel pour chauffer les allants et venants par l'horrible froid qu'il faisoit.

M. de Villars est parti pour son gouvernement de Provence. Voici une preuve que le duc de Bourbon n'est pas de ses amis. Il y a quelques jours qu'au bal de l'Opéra, ce jeune prince qui étoit masqué, chanta une chanson contre ceux vulgairement appelés cocus. Le maréchal, malgré la vertu de sa dame, prit cela pour lui et dit tout haut : « Voilà un masque bien insolent, il faudroit le chasser à coups de bâton. — Sur quoi le masque répondit aussi tout haut : Insolent

cela se peut, mais il l'est de dessein prémédité ; le chasser, cela ne se peut, car il a payé, et pour les coups de bâton, il est certain qu'il n'en sera pas donné. » — Le maréchal ayant reconnu la voix, se tut, et le prince aussi, qui ne se démasqua pas. L'affaire n'eût pas plus de suite, mais l'on sait que c'étoit du maréchal dont le chanteur vouloit parler. On dit que cette aventure hâtera le voyage de Provence, où les conseillers de la guerre voudroient déjà savoir le gouverneur, dont les hauteurs et les avis décisifs et impérieux ne conviennent à aucun d'eux.

On a affiché ici pour le duc de Lorraine qui fait lever des troupes : on les habille de vert et veste écarlate.

On observe que quelques officiers et soldats cassés se rendent sur les côtes pour passer en Angleterre.

Le Régent a doublé la garnison du Roussillon dont on dit que le gouvernement passera au duc de Guiche, qui n'a pas avec la cour d'Espagne les mêmes engagements que le duc de Noailles, confident de Philippe et décoré par lui de la Toison d'Or.

La duchesse de Berry a toujours les grands honneurs du gouvernement ; c'est le canal à la mode pour obtenir les grâces du Régent.

On parle ici d'un pronostic qui limite à deux ans la vie du roi, et à trois ou quatre ans celle du Régent. On annonce le règne du duc de Bourbon sans disposer du duc de Chartres.

Il y a eu jusqu'à hier pour 18 millions de monnaies refrapées à la Monnaie et répandue dans le public.

A Paris, le 3 février 1716.

Le dégel commença samedi et continue d'une manière assez douce. Paris est impraticable dans les rues, en sorte que les gens de pied restent dans leurs maisons et les personnes à équipages sortent le moins qu'ils peuvent, les chevaux n'étant guère moins embarrassés que les hommes.

Notre Gazette est ridicule sur toutes les affaires d'Angleterre, ne parlant qu'en des termes captieux.



La réforme des troupes est certainement suspendue pour la cavalerie et l'infanterie; on annonce un courrier de M. de Luc, qui arriva jeudi, et qui donne avis qu'il y a lieu de soupçonner très fort que la cour de Vienne cherche à accommoder les Turcs avec les Vénitiens, en cédant par eux la Morée aux infidéles, et si cela arrive, l'Empereur veut, dit-on, ou prétend faire une ligue avec le roi d'Espagne, même plusieurs princes d'Allemagne pour recouvrer dès à présent la Sicile et faire occuper le trône de France au roi d'Espagne, si notre jeune monarque mouroit sans hoirs.

Vendredi dernier il ne vint presque personne au Louvre pour faire enregistrer les billets, ce qui fait présumer que presque tout a été passé en revue : cependant il n'y paroît pas plus que pour 490 millions de toutes espèces jusqu'à présent et suivant l'édit tous les autres seront annullés.

L'espèce est bien loin d'abonder et de circuler, ce qui étoit l'objet de l'édit.

Il y a toujours beaucoup de division et encore plus de lenteur dans les Conseils. Les gens éclairés commencent à être convaincus que cette sorte de gouvernement ne peut subsister dans un royaume aussi monarchique que le nôtre et sur un peuple aussi vif.

Vous ne sauriez croire combien il se forme de sources de divisions dans l'État contre les princes du sang et les princes bâtards, le Parlement et les ducs et entre les grands qui sont à peu près du même rang. Le duc de Bourbon qui est vif et ferme dit tout haut qu'à la première occasion il empêchera le duc du Maine et le comte de Toulouse de prendre rang au Parlement comme princes du sang, et les renverra au rang des ducs, ce qui fera du grabuge. Les ducs de leur côt veulent tenir tête au Parlement qui est résolu de ne rien céder. Ils se piquent souvent avec aigreur et le plus éclairé n'y est pas le plus autorisé ; il est pour ses collègues au contraire un objet de jalousie et de contradiction. Le Régent depuis qu'ils sont formés a voulu y appeler des gens d'un mérite éminent : ils ont résolument remercié : ils n'ont pas

voulu figurer avec certaines gens qui, grâce à quelques femmes, se trouvent dans un païs inconnu et n'ont d'autre mérite que beaucoup de hauteur et de suffisance. Presque tous les membres d'épée sont de cette trempe.

On est ici pénétré que M. de Stairs fait une dépense prodigieuse en espions, émissaires et coureurs.

La reine d'Angleterre n'a pas de nouvelles de son fils : sa cour est très peu nombreuse à Chaillot où peu de gens vont la voir.

Le Blanc, ce fameux commerçant de toutes choses, fut samedi par lettre de cachet mené de nouveau à la Bastille pour la même affaire de Vanel à la succession de qui il se trouve redevoir 3 millions que Vanel doit au roi. Le prétexte de le saisir a été qu'il alloit passer en Hollande.

Paris, 6 février 1716.

La division continue entre les grands, M. le duc étant résolu de présenter requête au Parlement pour faire déclarer le duc du Maine, le comte de Toulouse et même la duchesse d'Orléans enfants de Mme de Montespan comme étant venus pendant le mariage. Vous pouvez croire que cela ne se fera pas, que du consentement secret du Régent, qui aime, dit-on, mieux être le mari d'une simple demoiselle de bonne maison que d'une bâtarde adultérine, fille d'un roi.

Le duc de Saint-Simon rencontrant à la porte du cabinet du Régent le premier Président qui causait avec le duc de la Feuillade, dit à ce duc : — A quoi t'amuses-tu à parler à un J... F... comme celui-là ? — Le premier Président lui dit qu'il se plaindroit à Son Altesse de son insolence, ce qu'il a fait et le Régent lui a promis satisfaction, mais il n'y a pas de témoin, le duc de la Feuillade disant n'avoir rien entendu. Un conseiller m'a dit hier que s'il y avoit des preuves et que si le fait étoit avoué, le Parlement interviendroit comme ayant été insulté dans la personne de son président : que du reste il ne céderoit rien aux ducs que le roi majeur n'eût décidé la question, et que si les ducs entreprenoient quelque chose

à la première réception de ducs qui se feroit, la Cour romproit l'audience sans rien faire et se retireroit.

Notre cour commence à se jeter dans tous les plaisirs outrés, et les deux sexes s'apprivoisent plus que de raison. Quelques dames du premier rang étant tombées malades, la médisance ne les épargna pas. On dit Mme la duchesse de B.... accouchée d'une fille qui n'a vécu que trois jours, etc. Cette conduite rappelle les Messalines.

Il y a eu un procès jugé mardi à la Grande Chambre entre l'évêque d'Amiens et les religieux de Sainte-Geneviève de cette ville au sujet des os en forme de reliques de Saint Firmin : les reliques ont perdu leur procès.

La reine de Pologne est morte à Blois d'apoplexie : on l'a enterrée sans cérémonie et sans frais proportionnés à son rang, une partie de ses rentes étant viagères.

Il y eut avant hier une assemblée extraordinaire en Sorbonne au sujet de quatorze docteurs qui veulent maintenir leur opposition aux décrets rendus contre la Constitution. Il fut arrêté qu'on prendroit l'ordre du Régent.

Le P. Poisson, qui a eu grande vogue depuis six ans dans l'art de prêcher, ayant voulu se faire recevoir bachelier en Sorbonne, il a été différé jusqu'à ce qu'on ait éclairer des mémoires anciens envoyés contre lui par rapport à ses mœurs, étant accusé d'être partisan de la bonne chère et pas indifférent pour deux beaux yeux. Il a interjetté appel du décret de sursis au Parlement, mais il perdit ces jours-ci son procès, la Cour l'ayant renvoyé à ses examinateurs à sa grande confusion. Il est à craindre pour lui qu'on n'élude sa réception pour le punir du mauvais procès qu'il a fait à la maison.

Le maréchal d'Estrées, protecteur de Le Blanc, a eu de grosses paroles avec le duc de Noailles au sujet de la détention de cet agioteur et prétend qu'il n'y a point eu sujet de l'arrêter, sollicitant pour sa liberté qu'on ne veut pas qu'il obtienne par la grande raison que les grands ne veulent pas démordre des fautes qu'ils ont faites.

A Paris, le 10 février 1716.

Le fils de mylord Berwick ne paraissant plus depuis quelque temps, on pense qu'il a passé en Écosse.

Les derniers résultats du Conseil de guerre sont de ne point faire de réforme et de garnir nos places d'Alsace jusqu'à ce qu'on voye si la guerre d'entre l'Empereur et le Turc se fera.

On est convaincu en cour que le roi Georges est mécontent de nous et que c'est la raison pour laquelle M. de Stairs ne prend pas de caractère.

Le maréchal de Villars part dans 8 ou 10 jours pour son gouvernement d'où il reviendra deux mois après, conservant toujours la présidence du Conseil de guerre, mais le duc de Bourbon y est entré comme chef de ce même Conseil, ce qui a déplu au maréchal qui n'est pas extrêmement bien en cour.

Le Régent a rétabli la charge de surintendant des bâtiments pour M. d'Antin, que le feu roi avoit supprimée et qui n'étoit exercée que par commission. L'édit en a été envoyé au parlement aussi bien que celui de la charge de surintendant des postes pour M. de Torcy. L'on ne sait pas s'ils passeront : MM. Le Nain et Le Meunier en sont rapporteurs.

Faute de preuve pour l'affaire du duc de Saint-Simon, on va dissimuler et garder la chose *in petto* pour, l'occasion arrivant, faire sentir à ce jeune seigneur qu'il n'en est pas quitte. On doit plaider bientôt une grande cause à la grande Chambre : on verra ce qui se passera.

Nonobstant la résolution de ne pas continuer la réforme des troupes, cela ne s'étend pas aux Suisses, parce que la solde est trop élevée et trop à charge à l'État.

L'on continue au roi de Suède le subside dont M. de Croissy est convenu avec lui du temps du feu roy.

Vingt-quatre docteurs de Sorbonne ont formé appel contre les derniers décrets rendus contre la bulle Unigenitus, qui

par ce moyen flotte entre l'orthodoxie et l'héréticité. Le Régent qui souhaitoit qu'on n'en parlât plus, n'a pu être obéi' et c'est une cabale du nonce qui a gagné quelques suffrages, mais le parti du cardinal qui est supérieur en nombre et en crédit, se propose bien de tenir ferme. Le Régent va redoubler son autorité et même ses prières pour qu'on garde le silence.

La petite Usé, jeune danseuse de l'Opéra, est le passe temps de Son Altesse Royale lorsqu'elle quitte le travail des affaires publiques. On aime bien mieux une amusette de cette qualité qu'un engagement plus élevé dont la dame prendroit empire sur tout et deviendroit une Maintenon. A propos de celle-ci on n'en parle pas plus que si elle n'avait jamais gouverné, ne songeant qu'à se gouverner soi-même et n'ayant commerce avec presque personne du monde.

Le P. le Tellier fait à peu près de même, ne voyant presque personne d'Amiens où il est peu aimé.

M. de Pontchartrain le borgne est abandonné de tout le monde et l'on dit qu'il ne sait à quoi passer son temps, chacun lui fait la mine.

Pour M. Desmarets il se tient renfermé dans son hôtel, attendant d'être repassé à la Chambre de Justice dont le Président de La Moignon sera président et l'avocat général Joly de Fleury, procureur général.

Le Régent a renouvellé la défense à tout Français de faire le commerce à la mer du Sud. et cela pour se conformer au traité de paix. Il a renouvellé aussi les défenses de débiter des étoffes des Indes.

L'hôtel des monnaies et les changes ne désemplissent pas pour porter les vieilles monnaies et en prendre de nouvelles. On travaille à cet échange fêtes et dimanches.

On a enregistré au Parlement la déclaration pour achever le quai de la Grenouillère qui est commencé il y a 8 à 10 ans et qui fera une décoration magnifique dans Paris. On s'étonne qu'on ait mis à tout-ça une dépense si forte.

Mais le Régent veut faire voir qu'il pense à tout, et d'ailleurs c'est aux dépens de la ville.

A Paris, le 17 février 1716.

La cour de Saint-Germain est toute déserte, la reine n'ayant plus à son service que les plus gueux et les plus âgés des Anglais et Irlandais, tous les autres sont passés sur les côtes pour chercher à s'embarquer.

Vous saurez que le nonce sollicite le Régent à outrance, sous prétexte de la Constitution pour secourir en secret le Prétendant. Il est sûr que Son Altesse lui a dit qu'il ne le doit pas suivant les traités et qu'il ne le peut suivant la situation de la France. Cependant à force de persécution le Régent a promis de soumettre la chose en Conseil de Régence, ce qui fut fait samedi dernier où l'on fit parler M. de Torcy le premier qui tint la parole pendant un quart d'heure en se prononçant fortement contre. Sur quoi personne n'opina et l'on décida qu'on feroit entendre au nonce qu'il n'y falloit pas penser.

Sur ce qu'on a dit au Régent qu'on ne voyoit presque que des louis dans les troupes du Prétendant, Son Altesse a répondu qu'il ne lui en avoit fait donner ni directement, ni indirectement ; il ajouta : — Nous donnons un subside au roi de Suède envers qui nous nous acquittons tout doucement de l'argent : si ce prince lui en a donné, ce n'est pas notre faut.

Notre Régent, après avoir fait vendredi une forte débauche de table, passa le reste de la nuit au bal, et voulant se lever sur les huit heures pour travailler, le mal de tête le prit si fort qu'il se recoucha sur les huit heures samedi matin sans pouvoir se lever que sur le midi. Ce prince s'en donne trop de toutes façons et le rang où il se trouve semble l'accabler de joie et lui déranger son bon esprit à force d'aises et d'honneur.

On lui a envoyé dans une petite boîte son portrait en cire

avec Mme de Berry, sa fille, dans des attitudes tout à fait indécentes. Son Altesse méprise tout cela.

On travaille actuellement aux pièces de 30 et 15 sols, qui manquent dans le public, parce qu'il se porte souvent de la monnaie au Palais-Royal où Son Altesse en fait amas : l'on ne sait pour quelle destination.

Mme de Berry est guérie et reparaît en public.

(*A suivre.*)

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

REVUE DES VENTES.

LA BIBLIOTHÈQUE DE M. AMBROISE FIRMIN DIDOT

(DEUXIÈME PARTIE)

Cette deuxième vente d'une bibliothèque désormais célèbre a été, comme la première, couronnée par un succès éclatant. Il y avait en effet là une réunion de manuscrits hors ligne, de livres rares et de curiosités d'un intérêt universel. Les incunables précieux, sur vélin ou dans des conditions d'exemplaire exceptionnelles, se mesuraient avec les manuscrits les plus anciens comme texte, avec les spécimens les plus attrayants de l'art dans les miniatures et avec une série inappréciable des œuvres de graveurs dans tous les temps. Les enchères ont été suivies par les amateurs et les libraires de plusieurs grandes villes de l'Europe ; les bibliothèques principales de l'Angleterre et de l'Allemagne avaient envoyé des ordres d'achats qui ont disputé quelquefois avec avantage des volumes que nous aurions bien désiré ne pas voir sortir de France. La Bibliothèque nationale a recueilli quelques-uns de ces *desiderata*. Le catalogue rédigé avec soin, avec habileté, avec conscience, mais pas toujours avec expérience, contient cependant de remarquables notices par M. Paulowski, et on n'est pas habitué à trouver dans un catalogue de vente des descriptions de ma-

nuscrits et de livres aussi substantielles, aussi détaillées. En mettant sous les yeux des lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* le résultat des principales enchères, nous avons eu soin de conserver ces curieuses indications à titre de documents bibliographiques et fort utiles d'ailleurs pour l'Histoire des livres :

1. Biblia sacra; in-12 carré, de 570 ff. à 2 col.; lettres ornées et historiées ; velours violet. — 2,300 fr.

Manuscrit du milieu du XIIIe siècle, sur vélin, exécuté en France.

2. Biblia sacra; in-12 carré, de 638 ff. à 2 col.; lettres historiées et ornées; mar. vert. — 800 fr.

Manuscrit de la première moitié du XIIIe siècle, sur vélin, exécuté en France.

3. La Sainte Bible, en français; gr. in-fol., de 383 ff. à 2 col.; miniatures, bordures et lettres ornées; mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Derome*). — 10,000 fr.

Manuscrit de la première moitié du XVe siècle, sur vélin, exécuté en France.

4. Psalterium, cantica; in-fol., de 119 ff.; mar. La Vallière. — 10,200 fr., acheté pour la Bibliothèque nationale.

Précieux manuscrit sur vélin, exécuté dans l'abbaye Saint-Martin de Tournai et daté de 1105.

5. Psalterium, cantica, etc.; pet. in-8 carré, de 218 ff.; miniatures, lettres historiées; relié avec des ais de bois recouverts de velours rouge, fermoirs (*anc. rel.*). — 9,500 fr.

Manuscrit du milieu du XIIIe siècle, sur vélin, exécuté en France. Très-beau livre.

6. Psalterium, cantica, etc.; in-16, de 229 ff. (dont le dernier blanc); miniatures, lettres historiées, veau fauve estampé, tr. dor. et cis. (*Reliure du* XVe *siècle.*) — 2,600 fr.

Manuscrit de la seconde moitié du XIIIe siècle, sur vélin, exécuté en France, un peu trop rogné.

7. Evangeliarium; in-4, de 191 ff.; lettres ornées; ais de bois recouverts de veau brun et de plaques en métal doré, avec émaux et cabochons, ainsi qu'un ivoire sculpté au centre (*Anc. rel.*). — 6,000 fr. adjugé à M. Quaritch, libraire à Londres.

Précieux manuscrit du VIIIe au IXe siècle, sur vélin. La couverture a été très-fortement restaurée; l'ivoire était moderne.

8. Evangeliarium ; in-4, de 176 ff. ; miniatures et lettres ornées; ais de bois recouverts de velours rouge et d'une plaque en émail de Limoges, avec figure en cuivre repoussé et une bordure frappée (*Anc. rel.*). — 3,800 fr.

Manuscrit du xe siècle, sur vélin, la couverture trop restaurée.

9. Evangeliarium; in-fol. de 50 ff.; miniatures et lettres ornées; chagrin noir, tr. dor. — 15,000 fr. pour la Bibliothèque nationale.

Précieux fragment d'un évangéliaire sur vélin, exécuté dans l'abbaye de Luxeuil, au milieu du xie siècle.

10. Vie de Jésus-Christ ; in-fol., de 16 ff. ; miniatures ; mar. La Vallière, compart. à froid, doublé de mar. rouge, avec rinceaux et une croix historiée en mosaïque (*Lortic*). — 9,000 fr.

Suite de trente superbes miniatures, sur vélin, représentant les principales scènes de la Vie de Jésus, et exécutées dans la seconde moitié du xiie siècle.

11. Beatus (S.). In Apocalypsin Commentaria; Hieronimus (S.). Explanatio Danielis prophetæ; gr. in-fol., de 248 ff. à 2 col.; miniatures et lettres ornées; veau marbré (*Anc. rel.*).—30,500 f. à M. Quaritch.

Précieux manuscrit de la seconde moitié du xiie siècle, sur vélin, xécuté dans le midi de la France.

Il est d'un intérêt capital pour l'histoire de l'art du xiie siècle en raison des cent dix miniatures dont il est orné (quatre-vingt-dix-sept pour l'*Apocalypse*, et treize pour les *Prophéties* de Daniel) ; son texte est d'une haute importance pour l'exégèse apocalyptique, car il est le seul à nous transmettre à ce sujet la tradition de l'Église primitive : tradition qui s'est perdue dès le ixe siècle.

On aurait pu s'attendre à un prix supérieur pour ce manuscrit qui est d'une grande importance.

12. Historia sancti Johannis evangelistæ, ejusque visiones apocalypticæ ; in-4, de 24 ff. ; miniatures ; vélin blanc, compart. en or, tr. dor. — 15,300 fr. à M. Quaritch.

Manuscrit sur vélin, exécuté en Italie au commencement du xive siècle.

C'est une suite de quatre-vingt-seize miniatures, à deux par page, dont les huit premières, ainsi que les cinq dernières, représentent des épisodes, souvent apocryphes, de la vie de saint Jean, tandis que les quatre-vingt-trois autres offrent des sujets des visions apocalyptiques.

13. Manducator (Petrus). Historia Veteris et Novi Testamenti ; gr. in-fol., de 203 ff. à 2 col. ; miniatures, bordures et lettres

ornées; mar. vert, compart. à froid, plaques, ornements et fermoirs en métal doré. — 5,300 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en France et daté de 1229.

14. Graduale Romanum; petit in-fol., de 284 ff.: miniatures et lettres ornées; dérelié, dans un étui. — 3,900 fr.

Très précieux manuscrit sur vélin, exécuté du xe au xie siècle dans une abbaye des Bénédictins, probablement au nord de l'Italie.

15. Graduale et Sacramentarium; in-4, de 246 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; ais de bois recouverts de peau de truie estampée; fermoirs (*Reliure du* xve *siècle*). — 20,100 fr. adjugé à M. Techener, libraire à Paris.

Admirable manuscrit sur vélin, exécuté au xiie siècle dans l'abbaye d'Ottenbeuern, en Souabe, diocèse d'Augsbourg. Nous renvoyons nos lecteurs à la longue et intéressante description du catalogue. A notre avis, d'ailleurs, c'était un des plus beaux manuscrits anciens de la collection de M. Didot.

16. Missale Ecclesiæ Parisiensis; pet. in-fol., de 292 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; mar. rouge, tr. ciselée et peinte. — 8,100 fr.

Superbe manuscrit sur vélin, exécuté en France dans la première moitié du xive siècle. L'admirable conservation de ce manuscrit, l'intérêt qui le rattache à la collection parisienne, l'exécution de certains détails, les marges et les tranches intactes forment de ce missel un des volumes les plus désirables et les plus parfaits de la collection Didot.

17. Missel de Charles VI; in-fol., de 364 ff., miniatures, bordures, lettres ornées; ais de bois recouverts de velours vert, dos en maroq. brun, tr. dor., coins et fermoirs en argent ciselé (*Anc. rel.*). — 76,000 fr. adjugé à M. Fontaine, libraire à Paris.

Merveilleux manuscrit sur vélin, exécuté au commencement du xve siècle pour Charles VI, roi de France, et ayant successivement appartenu à sa fille Catherine, femme d'Henri V, roi d'Angleterre, et à leurs descendants Henri VI, Henri VII et Henri VIII.

Il est unique en son genre, et il en existe très peu d'aussi richement illustrés. En effet, il contient, outre deux frontispices, à pleine page, cent sept grandes et quatre cent vingt-huit petites miniatures, sans compter les bordures d'encadrement et un nombre infini d'initiales enluminées.

18. Missale Ecclesiæ Turonensis; in-fol. à 2 col., de 170 ff.,

dont 9 blancs; miniatures, bordures et lettres ornées; velours violet. — 20,000 fr.

Missel de l'église de Tours, sur vélin, exécuté en France au commencement du XVIe siècle; ce n'était qu'un fragment mais d'une beauté merveilleuse.

19. Heures; in-fol. étroit, de 4 et 136 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; ais de bois dépouillés de leur couverture. — 18,500 fr. adjugé à M. Quaritch.

Manuscrit sur vélin, exécuté en France, dans la première moitié du XVe siècle, pour le célèbre général anglais Jean Talbot. Le format allongé de ce livre de prières (275 mill. de hauteur sur 115 mill. de largeur) prouve qu'il était destiné à être porté par son propriétaire dans ses campagues incessantes, ce qui se trouve confirmé par d'autres particularités pleines d'intérêt.

Il est orné de vingt-six miniatures de diverses dimensions.

20. Ghetide (Livre de prières en hollandais); pet. in-8, de 176 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; mar. La Vallière compartiments en mosaïque (*Capé*). — 1,600 fr.

Très beau manuscrit sur vélin, exécuté au XVe siècle à Delft.

21. Horæ; in-8 carré, de 78 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; velours rose. — 6,000 fr.

Précieux manuscrit sur vélin, exécuté dans la seconde moitié du XVe siècle pour René II, duc de Lorraine.

22. Horæ; in-12 carré, de 226 ff., dont le dernier est blanc; miniatures, bordures et lettres ornées; mar. rouge, compart. en or et à froid; fermoirs en argent. — 7,000 fr.

Beau manuscrit de la seconde moitié du XVe siècle, sur vélin, exécuté pour Antoine, dit *le Grand Bâtard de Bourgogne*.

Il est orné de dix-neuf grandes miniatures et de soixante-cinq petites. — Manuscrit ordinaire.

23. Heures; pet. in-8 carré, de 206 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; mar. brun à riches compart., avec des fleurs de lis et une devise, tr. dor. (*Rel. du* XVIe *siècle*). — 10,000 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en France à la fin du XVe siècle et qui, dit-on, a appartenu à la reine Marie Stuart (?).

24. Horæ; in-8 carré, de 185 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; mar. rouge, doré à petits fers. — 2,900 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en France dans la seconde moitié du XVe siècle. — Médiocre.

25. Heures; pet. in-8 carré, de 144 ff.; miniatures, bordures, lettres ornées; ais de bois recouverts de velours rouge. — 12,900 fr.

Manuscrit de toute beauté, sur vélin, exécuté en France dans la seconde moitié du xv[e] siècle, pour Catherine d'Armagnac, épouse de Jean II, dit *le Bon*, duc de Bourbon. L'attribution peut être authentique, mais rien ne le prouve. Ce qu'il y a d'incontestable c'est la véritable beauté des miniatures, il en manquait une. Le vélin était d'une conservation et d'une finesse exceptionnelles.

26. Horæ; in-16, de 209 ff.; miniatures, bordures, lettres ornées; chagrin noir, orné d'une garniture historiée en argent ciselé, avec fermoirs. — 20,800 fr. acheté pour M. le baron de La Roche-Lacarelle.

Manuscrit sur vélin, de l'école flamande, exécuté dans la seconde moitié du xv[e] siècle. C'est un des plus beaux qu'on connaisse en ce genre, et sa célébrité est déjà grande sous le nom de manuscrit de Bure, car c'est de la collection de ce bibliophile qu'il a passé dans celle de M. Didot. Il a cent cinq millimètres de hauteur sur soixante-dix-huit millimètres de largeur.

27. Officium B. Mariæ Virginis; in-8 carré, de 120 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; peau de truie, riches ornements à froid, tr. dor., fermoirs en argent oxydé (*Trautz-Bauzonnet*). — 11,500 fr.

Manuscrit de l'école flamande, sur vélin noir, exécuté à la fin du xv[e] ou au commencement du xvi[e] siècle.

La première page offre le titre ci-dessus, suivi, en guise de fleuron, d'une grande fleur de lis héraldique renfermée dans une couronne murale. Le calendrier occupe les douze feuillets suivants, et le texte commence par les heures de la croix.

28. Horæ ad usum Rothomagensem; in-8 carré, de 78 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; velours rouge, fermoirs en argent (*Anc. rel.*) (*Lortic*). — 18,000 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté au commencement du xvi[e] siècle pour la reine Anne de Bretagne (?).

29. Horæ; pet. in-16, de 146 ff.; miniatures et lettres ornées; mar. bleu (*Rel. anglaise*). — 1,850 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en France dans la première moitié du xvi[e] siècle.

Il est orné de seize grandes miniatures et de trois petites, et commence par un calendrier occupant dix feuillets.

30. Officium B. Virginis Mariæ; in-12, de 125 ff.; non compris 2 ff. blancs, mais encadrés au commencement, et un f. blanc à la fin; miniatures, bordures, lettres ornées; mar. rouge, doré en plein à petits fers et au pointillé; doublé de mar. rouge, doré de même, avec le chiffre couronné d'Anne d'Autriche; tr. dor., ciselée et peinte (*Le Gascon*). — 27,000 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en France dans la première moitié du XVI[e] siècle, et ayant appartenu à la reine Anne d'Autriche. La reliure est ravissante et il est certainement bien rare de trouver un manuscrit dans une aussi jolie reliure de Le Gascon.

31. Horæ; in-32, de 194 ff., dont le dernier blanc; miniatures, bordures et lettres ornées; mar. rouge, à compart., fermoirs en argent (*Anc. rel.*). — 3,200 fr.

Charmant manuscrit sur vélin, exécuté en Italie au commencement du XV[e] siècle. (H. : 0[m],075 ; L. : 0[m],051.)

32. Durandus (Guillelmus). Rationale divinorum officiorum; in-fol., de 263 ff. à 2 col.; miniatures, bordures et lettres ornées; vélin blanc (*Anc. rel.*). — 3,900 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en Italie au XIV[e] siècle.

33. Gregorius papa. Moralia in Job; in-4, de 145 ff.; lettres ornées; mar. La Vallière (*Duru*). — 3,000 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté dans le nord de l'Italie, au couvent de Bobbio, à ce qu'on croit, du VII[e] au VIII[e] siècle.

34. Hieronimus (S.). Epistolæ; in-fol., de 351 ff.; lettres ornées; velours rouge, tr. dor. et cis. (*Anc. rel.*) — 900 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en Italie au commencement du XVI[e] siècle.

35. Bonaventura (S.). Breviloquium; in-8, de 128 ff.; peintures et lettres ornées; ais de bois recouverts de velours vert, avec une plaque d'émail champlevé, entourée d'une bordure en filigranes, avec cabochons et pierres gravées (*Anc. rel.*). — 1,800 fr.

Manuscrit sur vélin, de la fin du XIII[e] ou du commencement du XIV[e] siècle, ayant appartenu à l'église de Saint-Jacques, de Liège.

36. La Sainte Abbaie. — De pluisors manieres d'amours. — De l'estat de l'âme. — Des profiz des tribulacions; in-4, de 81 ff. à 2 col.; miniatures et lettres ornées; vélin blanc. — 13,100 fr.

Manuscrit précieux au point de vue de l'art, et qui offre aussi un grand

intérêt pour la littérature et la linguistique. Il est écrit sur vélin et a été exécuté en France au commencement du XIVe siècle.

37. Abrégé de l'instruction du chrestien. — Exercice quotidien du chrestien. — Prière à Jésus-Christ; en un vol. in-16, de 41 pp. chiffrées, fleurons et initiales enluminées; mar. rouge doré en plein à petits fers et au pointillé, doublé de mar. rouge à riches compart., tr. dor., fermoirs en filigranes (*Le Gascon*). — 8,000 fr. acheté par le comte de Mosbourg.

Manuscrit sur vélin, écrit et orné par Jarry en 1645.

38. Gratianus. Decretum, cum apparatu Bartholomæi Brixiensis; gr. in-fol. à 2 col., de 354 ff.; miniatures, bordures et lettres ornées; mar. La Vallière (*Hagué*). — 3,600 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté au XIIIe siècle dans le nord de la France, et orné de trente-cinq miniatures et de quatre grandes initiales enluminées.

39. Cicero (M. T.). De Officiis. Somnium Scipionis; in-4, de 63 ff.; lettres ornées; velours rouge, tr. dor. — 920 fr. acheté pour la Bibliothèque nationale.

Beau manuscrit sur vélin, d'une belle écriture italienne du XIIIe au XIVe siècle.

40. Cicero (M. T.). Tusculanarum Disputationum libri V; pet. in-4, de 174 ff.; bordure et lettres ornées; mar. brun (*Anc. rel. ital.*). — 840 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en Italie au XVe siècle.

41. Cicero (M. T.). Lelius sive de Amicitia. Cato Major vel de Senectute. Paradoxa; in-16, de 128 ff; bordures historiées et lettres ornées; mar. brun, ornem. à froid (*Anc. rel. ital.*). — 1,280 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en Italie à la fin du XVe siècle. (H. : 0m,090; L. : 0m,129.)

42. Cicero (M. T.). Lælius, sive de Amicitia dialogus. — Seneca. Sententiæ Senecæ philosophi; en un vol. in-4, de 43 ff.; mar. La Vallière, fil. à fr. (*Duru*). — 3,700 fr.

Ce manuscrit sur vélin, exécuté à la fin du IXe siècle, acheté pour le British museum, dit-on, avait pour concurrent la Bibliothèque nationale.

43. Cicero (M. T.). De Finibus bonorum et malorum; pet. in-fol.,

de 95 ff.; bordures et lettres ornées; mar. vert (*Lortic*). — 700 fr.

Manuscrit sur vélin, exécuté en Italie au xve siècle.

44. Frontin (J.). Les Stratagèmes; traduction française par Jehan de Rovroy; in-fol. de 70 ff., miniatures et lettres ornées; mar. vert, fil. à fr., doublé de mar. rouge, compart. à filets, avec fleurs de lis (*Lortic*). — 6,600 fr.

Superbe manuscrit sur vélin, exécuté en France dans la première moitié du xve siècle.

45. Livre d'heures (1) du comte de Bussy-Rabutin; in-16, de 37 ff., dont huit contiennent des portraits; mar. citron doré en plein à petits fers, doublé de mar. rouge, doré de même, tr. dor. (*Rel. du* xviie *siècle*). — 25,000 fr.

Livre précieux au double point de vue de l'art et de l'histoire, et dont il a été question dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1877, page 151-168; article intitulé : *Boileau et Bussy-Rabutin*, par M. E. Meaume.

46. (Ars Moriendi); pet. in-fol., de 24 ff.; mar. bleu, compart. à froid (*Trautz-Bauzonnet*). — 18,000 fr.

Seul exemplaire connu d'une édition xylographique qui se rapproche beaucoup de la première d'Heinecken, sans pouvoir être identifiée avec elle. Il provient de la bibliothèque Yemeniz. Il a été acheté par la Bibliothèque nationale.

47. (Historia sancti Johannis Evangelistæ ejusque visiones apocalypticæ); pet. in-fol., en feuilles, dans un double étui de mar. rouge. — 14,500 fr.

Première édition xylographique, selon Heinecken, et cinquième, selon Sotheby. Elle se compose de quarante-huit feuillets, imprimés au frotton et d'un seul côté du papier.

48. Historia Sancti Johannis evangelistæ ejusque visiones apocalypticæ); pet. in-fol.; mar. vert, compart. dor., tr. dor. (*Smith*). — 5,900 fr.

Deuxième édition xylographique, selon Heinecken, et quatrième selon Sotheby. Elle se compose aussi de quarante-huit feuillets, imprimés d'un seul côté du papier.

49. Opera noua contemplatiu p || ogni fidel christiano laquale tra || tta de le figure del testamento || vecchio : le quale figure sonno veri || ficate nel testamento || nuouo : con le || sue expositione : *Opera di Giouaniandrea* || *Uauassore diito Uadagni* ||

no : Stampata nouamēte || *nella inclita citta di* || *Uinegia;* pet. in-8, de 64 ff., dont le dernier blanc; mar. vert (*Lortic*). — 1,300 fr. acheté par la Bibliothèque nationale.

« Imitation de la *Bible des Pauvres*, et le *seul livre xylographique italien* que l'on connaisse. Le titre et la souscription ci-dessus sont inexactement rapportés par Brunet, qui n'a pas reconnu que c'était un xylographe. Une jolie bordure d'entrelacs blancs sur fond noir décore la première page. Les planches sont au nombre de cent vingt, plus une image de la Madone, assise sur un trône et couronnée par deux anges (au verso de l'avant-dernier feuillet). La gravure de ces planches est de Giovanni Andrea Vavassore, dit Vadagnino, dont le nom figure dans la souscription finale : c'est sans doute l'artiste plus connu sous le nom de Zoan Andrea.... »

51. (Biblia latina.) (A la fin :) *Pñs hoc opusculū...... in ciuitate Moguntñ..... per Joh'em fust ciuē et Petrū schoiffher de gernßheym..... Anno dñi M.cccc. lxij* (1462); in-fol., goth., à 2 col. de 48 lignes; mar. La Vallière (*Lortic*). — 1,700 fr.

Première édition de la Bible avec une date certaine.

Magnifique exemplaire, sur vélin, du second volume seul et dont le premier feuillet est en fac-simile.

55. Estienne (Rob.). Ad Censuras theologorum parisiensium, quibus Biblia à Roberto Stephano typographo Regio excusa calumniose notarunt; eiusdem Roberti Stephani responsio. *Oliua Roberti Stephani*, 1552; in-8; mar. rouge (*Lortic*). — 190 fr.

Éloquente apologie du savant éditeur, pour la défense de ses éditions grecques et latines de la Bible contre les censures et persécutions de la Sorbonne.

67. (Le Nouveau Testament.) (En tête :) Cy commence la table du || nouveau testament. *Cy finist....... Imprime en la ville de lyon par Bar* || *tholmieu buyer* (vers 1474); pet. in-fol., goth., à 2 col.; mar. La Vallière, comp., doublé de mar. bleu (*Lortic*). — 3,550 fr.

Livre très rare que l'on considère comme l'un des premiers ouvrages imprimés en français, exemplaire, réglé, grand de marges; on nous a dit qu'il devait y avoir deux feuillets de refaits... ?

69. Guillermus. (Postilla). *Impressūqz est hoc opus... per magistrum Vlricū Gering;* (1478) in-4, lettres rondes; mar. rouge. larg. dent. (*Anc. rel.*). — 500 fr. à M. Ellis, libraire à Londres.

Édition parisienne, non citée au *Manuel*, d'un des ouvrages les plus répandus de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris.



70. (Durandus, G.) Incipit racionale diuioꝝ officioꝝ. (A la fin :) *Presens racionalis d'ivoꝝ codex officōꝝ..... Per Johannē fust ciuē Magutinūz. Et petrū Gernszheym..... Anno dñi Millesimo quadringentesimo quīquagesimo nono* (1459); in-fol., goth., de 160 ff. à 2 col.; peau de truie, fermoirs et coins en cuivre (*Rel. du* XV*e* *siècle.* — 6,500 fr. adjugé à M. A. Cohn, libraire à Berlin.

Première édition, imprimée à Mayence, et un des plus précieux incunables.

Exemplaire sur vélin, et dans sa première reliure admirablement conservée. Les initiales des livres sont peintes, et la première page est ornée d'un bel encadrement historié.

73. Missale insignis ecclesie cathalauneñ. 1543; in-fol., goth., à 2 col., impr. rouge et noire, fig. s. bois; mar. La Vallière, orné d'une croix historiée en mosaïque; doublé de mar. rouge avec un semis de marguerites (*Lortic*). — 3,600 fr.

Missel à l'usage du diocèse de Chalons-sur-Marne, non cité au *Manuel* et fort rare. Le dernier feuillet refait à la plume.

Exemplaire sur vélin, et celui-là même qui a été fait spécialement pour le cardinal Robert de Lenoncourt, évêque et comte de Châlons-sur-Marne, pair de France, dont les armes se trouvent à la première page.

74. Missale opus quidem di || uinu/ omnibusqz sacerdotib'/ rem diuinam iuxtà || Rothomagei archiepiscopatus institutu facieti || bus/ vtilissimu... *Parisius Franciscum Regnault Et Rothomagi apud Guillermum Bauent et Johānem Mallard* (1538); in-fol., goth., imprimé en rouge et en noir, avec plain-chant noté et fig. s. bois; mar. brun, compart., tr. dor. (*Anc. rel.* — 1,000 fr.

75. Missale insignis ecclesie Trajectēsis : optimis caracteribus (vt patet) exaratum... (A la fin :) *Curavit... Wolffāggus hopili'... Impressu Parisii* (1497); in-fol., goth., fig.; mar. noir estampé (*Rel. du* XV*e* s.). — 1,650 fr. pour la Bibliothèque nationale.

Missel de l'église d'Utrecht, d'une belle impression en rouge et noir, avec plain-chant noté.

Exemplaire sur vélin, avec figures soigneusement coloriées.

76. Missale monasticum scd'm mo- || rem et ritum Casinensis con- || gregationis, al's san- || cte Justine. || (A la fin :) *Missale monasticū..... feliciter explicit ; Venetiisqz per Lucam antonium*

de giuntis florentinuz accuratissime impressum Anno a salutifera incarnatione qngẽtesimo sexto supra millesimum (1506); in-fol., goth., à 2 col , fig. s. bois; velours rouge, tr. dor. et cis. (*Anc. rel.*). — 7,000 fr.

Missel à l'usage de l'illustre abbaye du Mont-Cassin, le berceau de l'ordre des Bénédictins. C'est un chef-d'œuvre d'impression de luxe, et l'un des plus beaux livres de ce genre. D'une rareté extraordinaire, il n'a point été décrit dans le *Manuel* et il méritait de l'être, surtout pour son illustration. Une gravure placée au-dessus du titre, et intitulée : *Congregatio Casinensis*, représente saint Benoît, accompagné de ses disciples saint Placide et saint Maur, instruisant ses prosélytes. Quinze pages sont renfermées dans des encadrements historiés d'un beau style, dans les bordures desquels sont représentés, entre autres, les principaux épisodes de la vie de saint Benoît. Une seizième page encadrée (f. 106 v°) offre une grande gravure du Crucifiement. Ce beau volume, imprimé en rouge et en noir, contient en outre dix-neuf gravures moyennes, vingt grandes initiales historiées, enfin, plus de quatre cents petites gravures, lettres ornées ou historiées et superbes bordures.

Admirable exemplaire sur vélin, avec toutes les gravures soigneusement enluminées à l'époque même. Il est revêtu de sa première reliure et fait aujourd'hui partie de la Bibliothèque de S. A. R. le duc d'Aumale.

77. Missale Romanum s'm consuetudine fratrum ordinis sancti hieronymi (1510); gr. in-fol., goth., à 2 col., fig. s. bois; mar. rouge, tr. dor. (*Duru*). — 2,300 fr.

Missel à l'usage des Hiéronymites d'Espagne, imprimé à Saragosse. « Ce livre est d'une remarquable exécution typographique et est on ne peut mieux imprimé en noir et en rouge. La grande planche de la crucifixion est d'un caractère un peu germanique. Cependant les grandes initiales et leurs annexes paraissent avoir été exécutées en Espagne. » (Didot, *Cat. rais...* n° 454.) M. Alès (*Bibliothèque liturgique*, n° 309) a consacré une intéressante notice à l'édition de ce missel imprimée l'année suivante, et reproduisant les mêmes gravures.

Exemplaire sur vélin, cité dans le *Manuel.*

80. (Heures à l'usage de Rome). A la fin : *Imprimees par Philippe pigou || chet Libraire de luniuersite de Paris* (almanach de 1488 à 1508); pet. in-8, goth.; mar. brun, ornem. sur les plats. — 1,020 fr.

C'est l'une des plus anciennes éditions données par Pigouchet. « Elle est ornée de dix-huit grands sujets, dont les 14° et 15° présentent *les Trois Morts et les Trois Vifs*. Entourages variés, de la même main : ils sont naïfs et archaïques et nullement comparables à ceux des Heures au nom de Simon Vostre. Pas de quatrain au calendrier. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 764.) Très bel exemplaire sur vélin.

83. Ces psentes heures a lusaige de Rõme (1497) *pour Simon vostre librai* || *re*, etc.; in-4, goth., de 90 ff.; demi-rel., dos et coins de vélin blanc. — 1,580 fr.

« Ces Heures, en gros caractères, non décrites, contiennent 15 grandes gravures, sans compter l'homme anatomique. La Danse des morts, composée de 72 sujets, dont quelques-uns se répètent, commence au verso du f. giiii. A la fin, 8 ff. de prières en français. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 771.)

Exemplaire sur vélin de la plus grande beauté.

85. Hore presentes ad vsum Sarum *impresse fuerũt Pa* || *risius per Philippu Pigouchet Anno salutis. M. CCCC.* || *xcviii.* (1498); in-8, goth.; mar. noir, comp. et tr. dor. (*Anc. rel.*). — 3,200 fr.

Cette édition, à l'usage de Salisbury, est ornée de treize grandes planches. « Les bordures sont variées et choisies parmi les plus jolies pièces de ce genre que Pigouchet et Vostre employaient dans leurs Heures à la date de celle-ci. La Danse des morts figure dans ces bordures en 129 sujets la plupart doublés. Les deux derniers ff. contiennent des prières en anglais. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 774.) Exemplaire sur vélin.

86. Ces presentes heures a lusaige de Rõme (1498) || *pour Symõ vostre Libraire...*; pet. in-4, goth.; mar. brun estampé (*Anc. rel.*). — 3,000 fr.

« Ces magnifiques Heures, extrêmement rares, contiennent 21 grandes figures, 1 moyenne et plusieurs petites, sans compter le titre, ni l'homme anatomique. » (Voir Brunet, et Didot, *Cat. rais.*, n° 775.)

Exemplaire sur vélin, d'une pureté irréprochable; très beau livre.

88. Les presentes heures a lusaige du Mans (1500), *pour Simon Vostre:* in-8, goth., sign. a-q; mar. La Vallière (*Lortic*). — 720 fr.

Édition non décrite, ornée de dix-neuf grands sujets, sans compter l'homme anatomique, petites figures et encadrements. (Didot, *Cat. rais.*, n° 776 *bis.*) exemplaire sur vélin, mais trop rogné.

90. Heures a lusaige de Lion *pour Simon Vostre :* (alman. de 1502 à 1520); in-8, goth., sign. a—m; mar. La Vallière. — 1,520 fr.

Édition non décrite, ornée de quinze grandes figures et de plusieurs petites, avec encadrements. (Didot, *Cat, rais.*, n° 779.)

Exemplaire sur vélin, avec initiales en or et couleurs; très beau.

93. Ces presentes heures a lusaige Dautun *ont este imprimees a Paris par Ni* || *Colas Higmã : pour Symõ Vostre* (alman. de

1512 à 1530) ; in-4, goth., de 116 ff.; vélin blanc (*Anc. rel.*). — 1,720 fr. à M. Lesoufacher.

Édition extrêmement rare et non décrite. « Les grandes figures sont au nombre de vingt, et tout à fait différentes de celles en petit format; leur grandeur a nécessité la suppression des bordures dans les pages qui les renferment. Il y a aussi plusieurs petites figures. Les *Accidents de l'homme*, annoncés dans le titre de ce livre, sont 26 petits sujets analogues à la Danse des morts, et placés immédiatement après cette suite. Ce volume est très important : il s'y trouve des sujets nouveaux et des légendes très intéressantes qui ne se rencontrent pas ailleurs. » (Didot. *Cat. rais.*, n° 784). Exemplaire sur vélin, haut de 212 mill.

96. Ces presentes heures a lusaige de Cãbray *imprimees pour Vostre Libraire* (alman. de 1507-1528); in-8, goth.; veau racine (*Anc. rel.*). — 820 fr.

« Vingt et une grandes gravures et encadrements variés. Cette édition, *inconnue jusqu'à présent*, provient de la bibliothèque de M. Dinaux, qui toute sa vie s'est occupé de réunir les livres concernant le nord de la France. Elle est rarissime et regardée comme unique. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 788.)

97. Heures a lusaige de Rouan *imprimees pour Symon* || *vostre* (alman. de 1508 à 1528) ; in-4, goth.; veau olive. — 1,600 fr.

Cette magnifique édition des Grandes Heures de S. Vostre contient vingt-cinq grandes planches sur bois et des bordures. (Pour les détails, voir Didot, *Cat. rais.*, n° 789.) Exemplaire sur papier réglé et avec témoins, haut de 250 mill. Il provient de la vente Pieters.

103. (Heures à l'usage de Rouen), *furent commencees ces presen* || *tes heures pour le cõmmandemẽt du roy nostre* || *sire pour ãthoine Verard libraire demourãt a* || *paris sur le pont nostre* || *dame* (alman. de 1488 à 1508) ; 2 part. in-4, goth., de 84 et 78 ff., mar. brun, riches compart. en mosaïque à la Grolier, en mar. pourpre et noir; doublé de mar. rouge en mosaïque, (*Capé*). — 6,950 fr.

Édition non décrite de ces Heures précises, dites *Grandes Heures de Vérard*.

107. (Horæ beate Virginis Marie ad usum Parisiensem. *Parisius, U. Gering*, v. 1494) ; in-8, goth., de 116 ff., sign. *a-o;* mar. noir (*Anc. rel.*). — 3,100 fr. à M. Ellis pour le British Museum.

Édition non décrite. On peut regarder ce livre comme un des chefs-d'œuvre de la typographie parisienne, pour la beauté et la régularité des types, ainsi que pour la perfection du tirage.

109. Hore beate Marie ad usum Cabilonesem (1499). *Par* || *Thielma Keruer pour Hugues Pa* || *geot libraire demourant a dision* (Dijon). In-8, goth.; veau. gr. — 640 fr.

« Ces Heures, à l'usage de Chalon-sur-Saône, sont fort rares. Elles contiennent seize grandes planches, plusieurs petites et des entourages à chaque page. »

116. Heures a lusage de Chartres... (Marque et nom de Th. Kèrver, et la date *M. D. lvj.* (1556). *A Paris, chez Ioland bonhomme*, etc; In-8, goth., mar. fauve, orn. en mosaïque, (*Rel. du temps*). — 500 fr.

Édition fort rare, ornée de soixante et une figures sur bois. Point de bordures. (Didot, *Cat. rais.*, nº 830.) Exemplaire sur papier.

119. A la louenge de dieu... *furent commencees ces presentes heures. A lusai* || *ge de Romme. Pour Gillet hardouin libraire...* (1504; 1505 n. st.). *Par Anthoine Chappiel ĩprimeur...* In-4, goth.; veau fauve (*Rel. du temps*). — 1000 fr.

Ce volume contient douze grandes figures et un grand nombre de petites. (Didot, *Cat. rais.*, nº 837.) Exemplaire sur vélin. Haut. : 237 millimètres. Les figures et les initiales sont enluminées.

120. Hore intemerate virginis Marie secundu || vsum Romanum... *acheuees le pre* || *mier iour de Octobre Lan Mil* || *cinq cens et cinq* (1505), *Par Guillaume Anabat Imprimeur demourant a* || *Paris..., Pour Germain Hardouin libraire....;* Pet. in-4, goth.; mar. olive (*Anc. rel.*). — 820 fr.

« Ce volume contient quinze grandes planches, plusieurs petites, et encadrements à toutes les pages, présentant de jolies arabesques et des petits sujets divers ayant du rapport avec ceux des grandes Heures de Simon Vostre, sauf qu'on n'y voit que fort peu de motifs pieux. » (Didot, *Cat. rais.*, nº 838.)

Exemplaire sur vélin, haut de 211 millim. Figures et initiales enluminées et rehaussées d'or, de la main, sansdoute, de Germain Hardouin.

126. Hore in laudem beatissime virgi || nis Marie : *Ces presentes heures a lusage de Pa* || *ris furẽt* || *acheuees dimprimer le vingt deuxiesme* || *iour Doctobre Mil/ cinq cens vingt sept* (1527) || *Par maistre Simon du bois imprimeur* || *pour maistre Geofroy Tori de bourges/* || *q les vend a Paris a lẽseigne du pot cassé;* Gr. in-8, goth.; veau fauve, orn. en mosaïque (*Rel. du* XVIᵉ *s.*). — 2900 fr.

Édition rare et recherchée.

« Toutes les pages sont entourées d'encadrements en arabesques, de fleurs et oiseaux. Vingt-six encadrements complets, dits *à la moderne;* treize grands sujets au trait, dont 11 sont les mêmes qu'au n° précédent. Le privilège est très remarquable. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 728.)

Exemplaire sur papier. Hauteur : 230 millim. Il est couvert d'une superbe reliure, fort bien conservée.

127. Hore in laudem beatissime virginis Marie... *Paris, Simon du Bois pour Geofroy Tory* (1527). Gr. in-8, goth.; mar. La Vallière, compart. en mosaïque, doublé de mar. vert, avec une croix byzantine en mosaïque (*Lortic*). — 3500 fr. M. Cohn.

Même édition que celle décrite au n° précédent.

Exemplaire sur vélin, avec toutes les gravures et initiales, ainsi que les encadrements légèrement enluminés et rehaussés d'or. Le f. de titre paraît avoir été retouché dans les enluminures et à plusieurs endroits du texte. La reliure de ce volume est d'un fort beau style et d'une exécution irréprochable.

128. Horæ in laude || Beatissimæ Virginis || Mariæ secundu usum Romanum. *Parrhisiis, apud Gotofredum Torinu Biturigicum.* (1529) *ad insigne Vasis effracti.* In-16, de 176 ff.; mar. rouge, doublé de mar. bleu, orn. en mosaïque, armoiries à l'intérieur, tr. dor. et cis. (*Lortic*). — 4300 fr. à M. Lesoufacher.

« Ce volume, de toute rareté et de toute beauté, contient dix-neuf petites gravures de Tory et ses arabesques. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 730.)

« Exemplaire sur vélin, couvert d'une charmante reliure aux armes de S. A. Mgr le duc de Parme, qui a bien voulu faire un échange de ce précieux volume avec M. Didot. Hauteur : 110 millim. 1/2. »

129. Horæ in laude beatiss. virginis Mariæ. *Pharrhisiis, ex officina Gotofredi Torini Biturigici Regij impressoris, Ad insigue Vasis effracti.* (1531). In-8, lettres rondes; veau fauve, plats incrustés représentant le *Pot cassé*, tr. dor. et cis. (*Rel. du* XVIe *s.*). — 2500 fr., à M. Albert Pascal de Marseille.

« Treize grands sujets dont neuf ont fait partie de l'édition de 1525, avec un nouvel encadrement. Voir, pour la description de ce volume, la notice de M. Brunet, en remarquant qu'il a eu tort de dire que le privilège manque : il se trouve au recto du dernier f. Sous le rapport de l'ancienneté, de la pureté du style du dessin et de l'exécution typographique, ces Heures *à l'antique* sont le plus beau spécimen de l'art français de la Renaissance. Cet exemplaire est dans sa reliure originale de Geofroy Tory, du format in-8, mais il y a une autre plaque d'un plus petit format. Toutes deux représentent son *Pot Cassé* et ses accessoires, avec une ornementation sobre et de bon goût. Le présent exem-

plaire a l'avantage d'avoir la plaque de Tory imprimée en or. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 731.)

130. Horæ in laudem beatiss. virginis Mariæ, *Parrhisiis, ex Officina Oliuerij Mallard Regij impressoris; Ad insigne vasis effracti* (1542). In-8, lettres rondes; veau fauve, riches orn. en mosaïque sur les plats, tr. dor. et cis. (*Rel. du* XVIe *s.* restaurée.) — 3000 fr.

« Treize grands sujets, les mêmes qu'au n° précédent. Ce volume est un des trois exemplaires parfaitement complets; des deux autres, l'un faisait partie de la collection Yemeniz, l'autre appartient à M. Destailleur. La reliure de ce dernier exemplaire est toute semblable à celle du mien, ce qui semblerait indiquer que c'était la reliure de l'éditeur Olivier Mallard. Celui-ci provient du cabinet de M. Aerts de Metz. Il contient la grande planche du Triomphe de la Vierge. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 732.)

132. Horæ in laudem beatissimæ virginis Mariæ ad vsum Romanum. *Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1543. Gr. in-8, de 176 ff.; veau fauve, comp. en mosaïque, tr. dor. (*Rel. du* XVIe *s.*). — 1950 fr.

« Magnifique exemplaire d'un des plus beaux spécimens de l'art des Heures historiées au XVIe siècle. Toutes les pages sont entourées de riches encadrements en arabesques, tantôt en clair, tantôt en noir et toujours sur fond blanc. Les cadres sont au nombre de huit. L'un d'eux porte la date de 1536, d'autres 1537, enfin 1539. Les grands sujets sont au nombre de quatorze et diffèrent complètement, comme style et comme exécution, des gravures de Geofroy Tory, bien que plusieurs d'entre eux portent la croix de Lorraine. Ce beau livre paraît avoir été fait en concurrence avec les Heures de Mallard de 1542, et l'on doit, je crois, le restituer entièrement à Simon de Colines. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 734.) La reliure a été restaurée.

133. (Horæ ad usum romanum.) *S. l. n. d.* (*Paris, Simon de Colines*, v. 1540. Pet. in-8, mar. La Vallière, doublé de mar. bleu, dent. et coins, fig. en mosaïque (*Lortic*). — 620 fr.

« Les entourages de ces Heures, qu'on sait avoir été imprimées par Simon de Colines, dont le nom se trouve plusieurs fois dans l'encadrement, sont dans le goût des Heures *à l'antique* de G. Tory. Une date se rencontre dans l'une de ces bordures; on y voit 1537, et l'on sait que G. Tory était mort en octobre 1533. Les grandes figures sont au nombre de quatorze; plusieurs d'entre elles portent la croix de Lorraine. Ces petites Heures sont une sorte de réduction des Heures précédentes de Simon de Colines; le système d'ornementation y est tout à fait le même et la gravure semble de la même main. On ne saurait donc les attribuer qu'à un imitateur, émule de Tory. »

134. Horæ in || laudem Dei, ac || beatissimæ Virginis || Mariæ, ad usum Romanum. *Parisiis, apud Guill. Merlin*, 1555. Pet. in-8, veau br., mosaïque (*Anc. rel.*). — 550 fr.

« Cette édition, fort rare, est inconnue aux bibliographes. A la fin du volume, on lit : .... *nouiter impressum per Ioannem Bridier typographum pro Guillermo Merlin*, 1555. Les charmantes bordures qui entourent les pages sont spéciales à Simon de Colines. Les vignettes sont au nombre de quatorze, dont la première porte la croix de Lorraine. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 890 *e.*)

135. (Heures à l'usage de Bourges). *Par deuys meslier Libraire demourant a pis* (sic, pour Paris) || *eu la rue de la herpe a lenseigne du pilie vert.* (alman. de 1488 à 1508). Pet. in-4, goth. ; mar. brun estampé, tr. dor. (*Rel. du temps*). —520 fr., pour la Bibliothèque nationale.

« Cette édition rarissime est fort curieuse. Elle contient quatorze figures moyennes généralement bien composées et d'une très grande naïveté ; la 12e représente *les Trois Morts et les Trois Vifs.* Les bordures qui entourent les pages sont parfaitement gravées.....

« Le présent exemplaire sur vélin semble n'être pas complet, car on y lit sur le dernier feuillet, après la 20e ligne : *Sequuntur suffragia.* Quoi qu'il en soit, cette édition, dont on ne connaît pas d'autre exemplaire, est un des plus anciens livres d'Heures imprimés à Paris, et demeure un monument précieux et original des plus importants pour l'étude de ce genre de productions. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 858.)

137. Hore ad vsum Trecensem. *Ces presentes heures a lusaige de Troyes* || *ont este acheuees* (1493) *pour* || *Ioffroy de Marnef libraire*.... Pet. in-4, goth. ; mar. brun (*Anc. rel.*). — 780 fr., à M. Ellis de Londres.

« Les grandes planches sont au nombre de dix-sept, et presque toutes contiennent deux sujets. Le frontispice porte la marque de graveur G. ..... Les petits sujets qui forment les bordures sont nombreux et assez variés. Toutes ces compositions, de caractère archaïque, diffèrent de celles que présentent les Heures de Vostre, de Verard et de Kerver. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 860.)

Exemplaire sur vélin. Hauteur : 187 millim. Les figures et bordures sont couvertes d'une légère enluminure. Sur un feuillet de garde à la fin, on lit cette note : *Livre de la bibliothèque du château de Dampierre nné par M. le duc de Chevreuse. Le* 25 *novembre* 1838. *Ce vertueux ami a été enlevé instantanément à sa famille, à ses amis, au monde, le* 20 *mars* 1839.

143. Officium beate Marie virginis || ad vsum Romane ecclesie. *Im* || *pressum Lugduni expensis Bo* || *nini de boninis dalmatini*.

(1499). Pet. in-8, goth., impress. rouge et noire; mar. vert, tr. dor. et cis. (*Anc. rel.*) — 1000 fr.

« Ce charmant livres d'Heures, imprimé à Lyon, le 20 mars 1499 (1500 nouveau style), est en caractères d'un beau gothique rond... Les grandes planches sont au nombre de seize. Ces Heures sont fort rares, et les gravures, exécutées probablement en relief sur métal, qui les décorent les rendent très curieuses; l'ajustement des entourages révèle un typographe consommé. Le goût italien s'y fait surtout remarquer, et l'on peut dire que c'est en ce genre, après les Heures de Venise de Hertzog (voir ci-dessous, le nº 152), le plus beau livre de style italien que nous connaissions. » (Didot, *Cat. rais.*, nº 878.)

Exemplaire sur vélin, *le seul connu avec les* 24 *ff. prélim.*

144. Horæ || in lavdem || beatissimæ virginis || Mariæ ad vsum || Romanum. *Lugduni Mathias Bonhomme excudebat* 1550. In-8, sign. A.-Y.; veau fauve, comp., tr. dor. et cis. (*reliure du* XVIᵉ *s.*). — 700 fr.

148. (Diurnale seu liber precum imperatoris Maximiliani.) *Ioannes || Schönsperger. Ci || uis Augustanus imprime || bat.* (1514). Pet. in-fol., goth., de 157 ff., sans ch., récl. ni sign., à 22 lign. par page; veau noir estampé, tr. dor., fermoirs (*Rel. du temps*). — 3000 fr.

« Exemplaire sur vélin de cette édition rarissime qui n'a été tirée qu'à dix exemplaires, dont quatre seulement sont parvenus à la connaissance des bibliographes [ceux de la bibl. de Munich, de la bibl. de Vienne, du Musée britannique et celui-ci]. Elle est imprimée en rouge et noir avec des caractères à boucles imitant l'écriture, analogues à ceux du *Tewrdannckh*, mais beaucoup plus gros. Voir, pour la description de ce magnifique exemplaire, l'article important que M. Brunet lui a consacré au *Manuel*, t. II, col. 768. » (Didot, *Cat. rais.*, nº 887.)

150. Nouum beate marie virgis (*sic*) psalterium || (opus ab Hermanno Nitzchewitz... anno 1489 confectum... imperatori Friderico ex Lunenborch delatum et anno 1492... cesareo sumptu ad imprimendum commissum). [Dans le préambule :] *Nunc et in Tzenna cisterciensis ordinis deuoto claustro... ad... Maximiliani... nunc... imperatoris ei tocius christiani regni honorem non sine modico sumptu impressum.* In-4, goth., mar. bleu, tr. dor. (*Thibaron-Echaubard*). — 1400 fr., à M. Ellis pour le British Museum.

« Ce volume, d'une rareté insigne, paraît avoir été imprimé à Tzenna, monastère de l'ordre de Cîteaux, à une date postérieure au mois d'août 1493, époque de l'avènement de Maximilien au trône im-

périal.... Les gravures sont au nombre de cent soixante-neuf, sans compter celles qui se répètent. Elles sont évidemment de deux mains différentes. Les bois qui occupent le haut de la page forment une suite de sujets tirés de la vie de la Vierge et de celle du Christ; ceux du bas, disposés en une bande horizontale, représentent sous une forme matérialisée les images mystiques des Psaumes et du Cantique des cantiques: c'est cette hardiesse du dessinateur qui a mérité à ces figures, de la part de l'auteur du *Manuel*, le reproche d'absurdité. Toutes ces planches sont plus archaïques que celles du *Schatzbehalter* et de la *Chronique de Nuremberg*, publiés à la même époque. Elles sont dues à un xylographe dominotier. Il n'en est pas de même du frontispice représentant Marie dans une gloire entourée par l'empereur Frédéric III, le jeune roi Maximilien son fils, l'abbé de Cîteaux et son clergé..... En somme, ce volume curieux, imprimé aux frais de Maximilien, montre quel était l'état de l'art en Allemagne vers 1492, époque où Albert Dürer, âgé de 21 ans, quittait l'atelier de Wohlgemüth pour devenir lui-même. » (Voir la notice *in extenso* de M. Didot, *Cat. rais.*, n° 494 *bis.*)

Exemplaire à grandes marges. Qq. restaur. et titre remargé.

131. (Officium B. Mariæ Virginis.) *Officium beate virginis || impressü venetijs per Ni || colaum Jenson gallicum* (1475). In-16, goth., de 191 ff.; veau fauve, riches compart. en mosaïque, tr. dor. (*Hagué*). — 880 fr.

Édition d'une insigne rareté, imprimée en rouge et noir, à 12 lignes par page. Le texte commence au 17° f. après le calendrier, par ces mots en rouge : *Incipit officiu beate ma=rie virginis secundum co=suetudine romane curie.* Cette page est entourée ici d'un joli encadrement peint en or et en couleurs.

Exemplaire sur vélin, avec plusieurs grandes initiales richement enluminées.

132. Officia beate ma || rie secundum vsum || Romane ecclesie. *Impssa venetijs p ioãnẽ hãman dictũ hertzog* (1493). In-8, goth., de 136 ff.; mar. brun, riches compart., tr. dor. et cis. (*Anc. rel.*) — 1000 fr.

« Ces heures sont ornées de cinq grandes figures et de plusieurs petites, toutes couvertes d'un léger enluminage de l'époque. Les encadrements des pages, au simple trait et par pièces rapportées, ont pu servir de type à Geofroy Tory, qui, trente ans plus tard, puisa avec tant de succès aux mêmes sources. Ce volume, de la plus extrême rareté, est couvert d'une reliure italienne du XVI° siècle dont les ornements des plats sont dans le goût des encadrements. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 379.)

Exemplaire sur vélin.

133. Officivm Beate || Marie Virginis. *Venetiis in of- || ficina Fran- || cisci Mar- || colini* (1545) ; In-8, de 24 ff. n. ch. (sign.

†, *a-b*) et 184 ff. ch. sign. A-Z); mar. La Vallière, compart. 2000 fr., à M. Cohn.

Livre d'heures fait avec grand luxe, non cité au *Manuel*. Il est imprimé en rouge et noir et chaque page est entourée d'un beau cadre historié, à compartiments. Les grandes figures, au nombre de vingt-deux, dont plusieurs se répètent, sont d'un beau style. Au-dessus du titre, se trouve une grande marque, représentant un cerf, avec la devise *Olim*, qui est souvent répétée dans les bordures, où l'on voit aussi les initiales A. F. G., qui sont probablement celles du graveur. La dernière page est occupée par la belle marque de Marcolini, avec la devise : *Veritas filia temporis*.

Magnifique exemplaire sur vélin (on n'en connaît qu'un second). Plusieurs gravures et bordures sont coloriées. *Deux ff. habilement refaits*. Cet exemplaire ayant conservé assez fraîche sa belle tranche ciselée, peinte et dorée, M. Didot l'a fait revêtir d'une reliure dans le même style, avec compartiments en creux et en relief, en or et en mosaïque.

157. Lactantius. (Opera. In domo Petri de Maximo. M.CCCC. LXVIII (1468). In-fol.; mar. La Vallière, compart. à froid, ornem. (*Lortic.*) — 1420 fr.

Seconde édition, fort belle; elle est aussi rare que la première, celle de Subiaco, 1465, et elle est plus complète : on y trouve en plus, entre autres, une pièce intitulée *Elegia de Phœnice*.

159. Hieronymus (S.). (Epistolæ.) *p Petrū schoiffer de gernshem ī ciuitate nobili Mogūtina* .. (1470); 2 t. en 1 vol. in-fol., goth., à 2 col.; mar. La Vallière, compart. (*Lortic.*) — 3000 fr., à M. Ellis de Londres.

Précieuse édition de Mayence. Magnifique exemplaire sur vélin.

167. (Suso, Henri de) Lorloge de sapience || *Impri- || me a paris ce dixiesme iour de mars || mil quatre cens quatre vings et treze* (1493; 1494, n. s.) || *par Antoine Verard libraire*...; Pet. in-fol., goth., miniatures; mar. rouge, riches compart., tr. dor.; étui en peau de truie, compart., à froid (*Trautz-Bauzonnet.*) — 9500 fr.

Première édition de la traduction française d'un ouvrage mystique jadis célèbre, dû à un dominicain de Souabe du XIVe siècle, le bienheureux Henri de Berg, plus connu sous le nom de Henri de Suso ou der Seuse, et appelé aussi le frère Amand.

Magnifique exemplaire sur vélin. Il est orné de seize miniatures, dont six grandes, exécutées avec une finesse remarquable, et dix petites.

Ce beau livre fait partie aujourd'hui de la bibliothèque de M. le baron Seillière.

160. Aurelii Augustini de ciuitate dei... (libri XXII) (1467)... *die uero duodecima mensis Iunii* [*In monasterio Subiacensi per Conrad. Sweinheim et Arnold. Pannartz*]; — Gr. in-fol., à 2 col., de 269 ff.; cuir de Russie. — 860 fr. à M. Cohn de Berlin.

Première édition, fort rare. C'est le quatrième ouvrage qui ait été imprimé en Italie par les deux élèves de Gutenberg, qui mirent leur industrie au service des Bénédictins de Monte-Subiaco, fondateurs du premier atelier typographique dans ce pays. Les ouvrages sortis des presses de ce monastère étaient tirés à petit nombre et n'étaient pas destinés au commerce.

Le présent exemplaire avait un feuillet refait à la plume.

165. (Lorens). La somme des || vices et des vertus. *Lequel liure a faict imprimer Anthoine verard demourant a paris sus le pont nostre dame* (*avant* 1500); Pet. in-4, goth., mar. olive, tr. dor. (*Capé.*) — 780 fr.

Cette édition, non décrite, est plus ancienne que celle portée au *Manuel*. On sait que Vérard exerça son commerce sur le pont Notre-Dame de 1484 environ à l'année 1499, à la fin de laquelle la chute du pont l'obligea à se transporter près le carrefour Saint-Séverin, puis, en sept. 1500, rue Saint-Jacques, *pres petit pont*. Médiocre conservation.

168. (De Imitatione Christi, etc.) In hoc volumine continentur subscripta : Ieronimus de viris illustribus... Ieronimus de essentia diuinitatis. Thomas de aquino de articulis fidei et ecclesie sacramentis. Augustinus de quantitate anime. Augustinus de Soliloquio. Item Speculum peccatoris. Quatuor libri pciales de imitacõe xpi... Item errores iudeorum ex Talmut. Item veritates pro probatione articulorum xpi. Processus iudiciarius ipsius Mascaron procuris tartaro℞ ɔ genus huanu. Donatus arte grã-matic'..... p allegoriã ɔfect'... liber de arte moriendi. (*Angustæ, Gunther Zainer*, vers 1470); In-fol., goth.; mar. La Vallière. (*Lortic.*) — 1500 fr.

Recueil précieux de pièces remarquables imprimées à Augsbourg, parmi lesquelles se trouve l'*édition originale de l'*Imitation, la seule pièce qui contienne le nom de l'imprimeur (f. 187) : *Viri egregij Thome montis sancte Agnetis* [*Thomas à Kempis*] *in* || *Traiecto regularis canonici libri de xpi imitatiõe* || *numero quatuor finiunt feliciter. per Gintheum* (sic) || *zainer ex reutlingen pgenitu literis impssi ahenis.*

Ce recueil est extrêmement rare, surtout bien complet comme celui-ci, avec un feuillet volant placé en tête, imprimé avec les mêmes caractères que le livre, et contenant la table des pièces que nous avons transcrite en guise de titre.



170. Antonio [Bettini] da siena. Inconmincia ellibro intitulato Monte sancto didio Composto damesser Antonio da Siena Reuerendissimo ueschouo difuligno della congregatione de poueri Jesuati (1477). Gr. in-4, fig.; mar. rouge, fil. et tr. dor. (*Anc. rel.*) — 4800 fr. à M. Cohn.

« Volume très rare, dit Brunet, et recherché parce qu'il est *le premier livre connu où l'on trouve des planches en taille-douce.* » On en attribue les dessins à Sandro Botticelli et la gravure à Baccio Baldini. Ces planches, ainsi que celles du Dante, du même imprimeur (148.), exécutées incontestablement par les mêmes artistes, constituent de précieux documents pour l'histoire de l'origine de la gravure en creux.

Très bel et rare exemplaire avec les trois planches. Qq. racc.

171. Gerson (J.). De vita/ egritudine et morte aime spirituali || tractantes. *Benedictus deus q... Gerardo leeu in opido Goudeñ Incipere donauit et perficere ab incarnacioē domini qn* (sic) *Millesimus quadringentesimus octuagesimus* (1480) *scribitur ānus. Mensis septembris die decimaquinta.* (Au-dessous, la marque de Gerard Leeu); Pet. in-4, goth., de 131 ff. n. ch., dont le premier est blanc, sign. *a-r*; veau fauve, fil., tr. dor. (*Simier*). — 500 fr.

Ouvrage non cité dans le *Manuel* et extrêmement rare.

Leeu ou Leew, un des plus anciens imprimeurs des Pays-Bas, exerça à Gouda de 1477 à 1485 et à Anvers vers 1492. Ses types ressemblent, bien que perfectionnés, à ceux des livrets attribués à Coster.

174. Iustinianus.... Incipit liber pmus dñi iustiñ impatoris institucōnū seu elementorum. *Opus Alma in verbe magūtina..... ē ɔsummatū p Petrū schoyffer de Gerns'heym* (1468); Gr. in-fol., goth., à 2 col. entouré de gloses; mar. La Vallière, comp. à froid, tr. dor. — 6900 fr.

Première édition, extrêmement rare. « Le texte, dit Brunet, est imprimé avec les caractères de la Bible de 1462, et la glose avec ceux du Durand de 1459. L'exécution typographique en est très remarquable et certes on ne ferait pas mieux aujourd'hui. »

Ce précieux incunable de Mayence contient à la dernière page douze distiques relatifs à l'invention de l'imprimerie.

Magnifique exemplaire sur vélin.

178. Coustumier du pays || de poictou. || *Et sont a vendre es enseignes de la fleur de || lys/ et du pellican a paris et a poictiers*, (*chez les Marnef;* 1514); In-4, goth.; ais de bois couverts de veau brun, compart. et ornem. dorés et à froid, fleurs

de lis et armes de France avec la Salamandre de François Ier, tr. dor., fermoirs en argent (*Rel. du temps*). — 5500 fr.

Précieux exemplaire sur vélin, qui fut présenté à François Ier dont il porte les insignes sur la reliure. C'est le seul connu, malheureusement il est incomplet du 15e feuillet.

Il provient des collections Solar et Double.

179. Les coustumes du pays || et duche de Bour || bonnoys... *Imprimees a Paris par Maistre Pierre vidoue pour Galliot du pre.....* (1521); In-8, goth., de 8 et 78 ff.; peau de truie, ornem. à froid, fermoirs en argent oxydé, dans une boîte de peau de truie (*Trautz-Bauzonnet*). — 5000 fr., acheté pour S. A. R. le duc d'Aumale.

Précieux exemplaire sur vélin, d'une conservation admirable, et le seul connu de cette édition dédiée à Anne de Beaujeu, par Pierre Papillon, son chancelier : exemplaire destiné à être offert à Pierre d'Auvergne, connétable de France et époux de la régente.

183. Les Ordonnances royavx, svr le faict et ivrisdiction de la prevosté des Marchands, et Escheuinage de la ville de Paris... *A Paris, pour Ieanne le Roy, veufue de feu Nicolas Roffet*, 1582; In-4, mar. olive, doré en plein, tr. dor. (*Eve?*). — 3350 fr., pour M. G. de Villeneuve.

Très bel exemplaire, réglé, d'une édition rare, revêtu d'une magnifique reliure, à riches compartiments, avec l'écusson de la ville de Paris, et les armes, ainsi que le chiffre, d'Etienne de Neuilly, prévôt des marchands de 1582 à 1586. Nous en donnons une reproduction au catalogue illustré.

Ce volume provenait de M. J. Joseph Techener et la belle reliure en a été reproduite par M. Jules Jacquemart en une planche à l'eau-forte pour notre *Histoire de la Bibliophilie*.

185. Le guydon des Practiciens. *On les vend en la rue neufue Nostre Dame a lenseigne || Sainct Jehan Baptiste cōtre Sāicte Geneuiefue || des ardens par Denys Janot* (1539); In-4, goth., mar. bleu, (*Lortic*). 500 fr.

Édition non citée au *Manuel*, et l'une des plus anciennes. Elle a été donnée par les soins d'Estienne Dolet, dont un touchant avis au lecteur se trouve au verso du titre.

187. Boutillier (Jehan). Somme rural. (A la fin : *imprime en la ville dabbeuille p pierres gerard* (1486); In-fol., goth., à 2 col.; mar. rouge, comp., tr. dor. (*Niedrée*). — 3000 fr.

Seconde édition de cet ouvrage célèbre, mais qui n'est qu'une repro-

duction de la première (Bruges, Colard Mansion, 1479). Elle est très précieuse, attendu que *c'est le premier livre imprimé à Abbeville.*

189. Gratianus. Incipit concordia di || scordantium Canonum. Ac pri || mum de iure constitutionis na || ture humane... *est cōsūmatū per venerabilem virū Heinricū Eggesteyn.... ciuem inclite ciuitatis Argentiñ* (1471)); Gr. in-fol., goth., à 2 col., texte entouré de la glose; mar. rouge, comp. (*Lortic*). — 1200 fr.

Première édition, fort rare et en même temps *le premier livre imprimé à Strasbourg* avec date.

191. Bonifacius VIII. (Liber sextus decretalium.) *Est ɔsumatū per Johannē fust ciuem moguntinū et Petrū schoiffer de gerns'heym* (1465); In-fol., goth., à 2 col., texte entouré de la glose; mar. vert. — 4500 fr.

Première édition extrêmement rare.
Superbe exemplaire sur vélin, avec les 4 ff. prél. contenant la généalogie de J. Andrée.

192. Bonifacius VIII. Incipit liber sextus decretalium dñi bonifacij pape VIII. *Alma in urbe maguntina.... per Petrum schoÿffer de gernsshem* (1470); In-fol., goth., à 2 col.; mar. La Vallière, riches comp. à froid, tr. dor., coins, milieux et fermoirs en métal doré (*Lortic*). 4100 fr.

Seconde édition, imprimée avec les mêmes caractères que la première. Exemplaire sur vélin, de toute beauté, revêtu d'une riche reliure dans le style du xve siècle.

193. Clemens V. Incip. cōstōnes cle. ppe. v. vnacū apparatu dñi Jo.an. [Andreæ]. *Presens clementis quinti opus..... Alma in vrbe maguntina..... per Petrum schoiffer de gerns'hem* (1471); In-fol., goth., à 2 col., texte entouré de la glose; mar. vert, tr. dor. — 1900 fr.

Très bel exemplaire sur vélin, avec les 4 ff. contenant la règle de saint François (*Exivi de Paradiso...*) et la constitution de Jean XXIII. Piq. de vers.

195. Liber || Constitutionum Ecclesie et || Diocesis Lascurrensis [per Jacobum de Fuxo, episc. Lascurrensem editus]/ *nuper impressus Pali / || per Joannem de Vingles/ et || Henricum || Piper || M. D. lij.* (1552); Pet. in-4; mar. brun, riches compart. en mosaïque, tr. dor. (*Rel. du* xvie *s.*). — 2250 fr., pour le British Museum.

Volume de toute rareté, publié par les soins de Jean de Foix, évêque

de Lescar. C'est un des deux premiers livres, sinon le premier, qui aient été imprimés à Pau. M. P. Deschamps (*Dictionnaire de Géographie*) ne parle pas de ce volume à l'article consacré à l'histoire de l'imprimerie dans la ville de Pau, bien que Brunet l'ait suffisamment décrit; mais, en revanche, il en cite (art. *Beneharnum*) une édition qui aurait été exécutée par les mêmes typographes, mais qui ne porterait aucune mention du lieu d'impression, ce qui conduit le savant bibliographe à la présenter comme ayant été imprimée à Lescar même. Il est douteux que cette édition ait jamais existé, car il paraît inadmissible que, dans la même année, on ait eu besoin de faire imprimer deux fois un livre d'une spécialité aussi restreinte. Cette assertion provient évidemment du défaut de précision bibliographique de la part de l'auteur du livre où M. Deschamps a puisé son renseignement.

Exemplaire sur vélin, dans sa première reliure. Sur le titre, on lit cette signature : *L. Dalbret* [d'Albret] *é.* [*évêque*] *de Lescar.*

196. Lesclache (L. de). Première Partie de la Philosophie, ou la Logique divisée en quatre parties [1re, 2e et 3e dans ce vol.], par Louis de Lesclache. *Paris*, *Laurent Rondet*, 1666; In-8. — Quatrième partie de la Logique, etc. *Ibid.* — Quatrième partie de la Philosophie morale, etc. *Ibid.* — Continuation de la quatrième partie de la Philosophie morale, etc. *Ibid.* — Cinquième partie de la Philosophie, ou la Théologie naturelle, etc. *Ibid.* — Ensemble 5 vol.; mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*). — 700 fr.

Exemplaire revêtu d'une belle reliure aux armes et au chiffre de Colbert.

199. Aristoteles. (Aristotelis Opera. Theophrasti de historia plantarum libri X, et de causis plantarum libri VI) (en grec). *Venetiis*, *dexteritate Aldi Manucii Romani*, 1495-98; 5 tomes en 6 vol. in-fol., mar. vert, fil. et tr. dor. (*Padeloup*). — 1100 fr.

Première édition d'Aristote. Il faut lire les nombreuses pages consacrées par M. Didot, dans son *Alde Manuce*, à cette importante publication, dont les épîtres dédicatoires, adressées au prince de Carpi, généreux protecteur d'Alde, contiennent de curieux détails sur le mouvement littéraire à cette époque.

Exemplaire parfaitement complet. Le t. IV est relié en deux volumes.

201. (Cicero, M. T. Opera philosophica quædam.) *S. l. n. d.* (*Paris*, *à la Sorbonne*, *U. Gering*, 1471 [1472 n. style]; Pet. in-fol., mar. rouge, fil. à compart. (*Bozérian*). — 750 fr.

L'un des premiers ouvrages imprimés à Paris, à la Sorbonne. Il contient cinq traités : *de Officiis*, *de Amicitia*, *de Senectute*, *Somnium Scipionis*

et *Paradoxa*. Voir sur ce précieux volume un chapitre intéressant et original de M. Madden, dans ses *Lettres d'un bibliographe*, V[e] série.

202. Cicero (M. T.). (Officiorum libri tres, Paradoxa et Versus XII Sapientum.) (A la fin :) *Presens Marci tulij clarissimū opus Iohannes fust mogutinus ciuis no atramēto plumali cāna neqz aerea. Sed arte quadam perpulcra Petri manu pueri mei feliciter effeci finitum Anno M.cccc.lxv.* (1465); In-4; mar. rouge, riche dent., tr. dor. (*Anc. rel.*). — 6050 fr.

Superbe exemplaire sur vélin de cette première édition qui est, d'après Panzer, le septième ouvrage imprimé avec date. Il y a deux sortes d'exemplaires avec ou sans les écussons au dernier f. ; celui-ci est sans ces écussons. Il a le dernier f., avec l'Ode d'Horace, qui manque souvent.

209. Essais de Michel, seigneur de Montaigne. Cinquiesme edition, augmentée d'un troisiesme liure et de six cens additions aux deux premiers, *A Paris*, 1588; In-4; mar. rouge. — 1180 fr.

Précieuse édition, la dernière donnée du vivant de Montaigne et la première du III[e] livre.

Exemplaire court et dans une médiocre reliure.

211. (La Rochefoucauld.) Reflexions ov sentences et maximes morales. *Paris*, *Chez Claude Barbin*, (1665); Petit in-12, de 24 ff. prél., y compris le titre et le front. gravé, 150 pp. de 23 lig. et 5 ff.; veau fauve, fil. tr. dor. (*Anc. rel.*). — 520 fr.

Édition originale, fort rare, avec trois cent douze maximes.

212. (La Rochefoucauld.) Reflexions ov sentences et maximes morales. *Paris*, *Claude Barbin*. 1665. Petit in-12, de 24 ff., 135 pp. de 22 lig. et 6 pp.; mar. bleu. (*Trautz-Bauzonnet*). — 420 fr.

Première édition, selon Brunet, mais en réalité une nouvelle édition originale, avec trois cent seize maximes.

214. (La Rochefoucauld.) Réflexions ou sentences et maximes morales. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. *Paris*, *Cl. Barbin*, 1671; In-12, front. gr. — Nouvelles Réflexions ou sentences et maximes morales, seconde partie. *Paris*, *Cl. Barbin*, 1678; In-12, front. gr.; en 1 vol. mar. rouge, jans., tr. dor. (*Duru*). — 500 fr.

216. (La Bruyère.) Les Caractères de Théophraste traduits du

grec.; avec les caractères ou les mœurs de ce siècle. *Paris, Estienne Michallet*, 1688; In-12; mar. rouge, fil. à compart., tr. dor. (*Lortic*). — 530 fr., à M. Bancel.

Édition originale, exemplaire de premier tirage, avec les *errata*. H. : 0m,158. Les pages maculées.

230. Rodericus. Speculū hūane vite || *Nūcupatus impssus Bisuncij Anno || dñi Milesimo CCCCLxxxviij* (1488). In-4, goth.; mar. bleu, petits fers, tr. dor. (*Niedrée*). — 1180 fr.

Ce recueil, précieux et extrêmement rare, est le troisième livre imprimé à Besançon.

231. (Jacques de Cessole). Le Jeu des eschez || moralise. || *imprime || nouuellement a Paris Lan. M.* (1504). *Pour anthoine verart.....*; Pet. in-fol., goth., à 2 col., fig. s. bois; mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 3400 fr.

Première édition connue de cette traduction. Elle est dédiée à Anne de Bretagne, et les exemplaires en sont extrêmement rares.

233. (Corlieu, Girard) Briefue || Instruction pour || tous Estats. || En laquelle est sommairement declairé, comme || chacun en son Estat se doit gouuerner, || et viure selon Dieu. *A Paris, de l'impr. de Philippe Danfrie et Richard Breton*, 1558; in-4, de 10 ff. prél. et 76 ff. ch.; mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1200 fr.

Edition fort rare, imprimée en caractères de civilité, et non citée au *Manuel*. Elle est dédiée à *Jacqueline de Rohan, marquise de Rotelin*, par François *Veilroc*, anagramme de Corlieu.

258. Paré (Ambroise). La maniere de traicter les playes faictes tat par hacquebutes, que par fleches : et les accidentz d'icelles, come fractures et caries des os, gangrene et mortification : Le tout coposé par Ambroise Paré, maistre Barbier Chirurgien a Paris. *A Paris Imprimé par la vefue Iean de Brie, l'an mil cinq cens cinquante et deux* (1552), *le dixième iour de Mars*; In-8; veau fauve, riches compart. à la Grolier, tr. dor. (*Reliure du temps*). — 6000 fr.

Précieux exemplaire présenté comme le seul connu imprimé sur vélin, avec la dédicace à Henri II, dont le chiffre, entrelacé avec celui de Diane de Poitiers, orne le frontispice, peint en or et couleurs, et surmonté de trois croissants. Toutes les figures qui accompagnent le texte, ainsi que les initiales des chapitres, sont aussi peintes en or, argent et

couleurs. — La reliure avait été entièrement refaite avec le plus grand soin par Pougny. Ce volume provenait d'une vente Maréchal faite par M. J. Techener en 1850; il avait été acquis là au prix de 526 fr. par M. Yemeniz. A la vente de ce dernier M. Didot l'avait acheté 5000 fr. — Il existe un autre exemplaire de ce livre précieux, également sur vélin et qui est passé aussi par nos mains; la reliure est intacte et fort remarquable; nous l'avons vendu autrefois à S. A. R. le duc d'Aumale (L. T.)

264. Blouet (Th.). Pronostication. || Le nom de celui soit beneis... Je thurien blouet prestre resident à lille... me suy cōdes || cendu à publyer ces presentes prenosticatiōs pour cest an *Mil* || *chincq cens et trois* (1503) .. *S. l.*; Pet. in-4, goth., de 6 ff.; mar. vert, losangé de filets d'or; dans chaque losange une pensée d'or, tr. dor. (*Niedrée*). — 1380 fr., pour la bibliothèque Nationale.

Plaquette en prose, non citée dans le *Manuel*. Elle paraît avoir été imprimée soit à Lille, soit à Valenciennes.

Bel exemplaire, peut-être unique, haut de 200 millimètres.

Un des chefs-d'œuvre de dorure de Niédrée, un artiste auquel il faut rendre hommage, puisque l'occasion s'en présente. Il l'avait exécuté pour une Exposition universelle en Angleterre.

277. Ein new kunstlich Model- || büch/ dair in mehr dan Sechshundert || figuren/ monster ader stalen befondenn || wie mann narder echter art/ Perlanstic || kers/ Lauffer werck/ Spansche stiche/ || mit der nālen/ vort vp der Ramen/ vnd || vp der laden/ börden wircken sal/ wilche || stalen al tzo samen verbescert sint/ vñ vil kunstlicher gemacht/ || dan die ersten mit vil mehr neuwe stalen hir by gesatzt/. || Sere nutzlich alle wa ensticker/ frauwen/ ionfferen vnd met || ger/ dar vsz solch kunst lichtlich tzo leren. || Vng Nouiau liure auec plusours sciences et patrons qui || n'ont poinct estes encor imprimes. || *Gedruckt tzo Collen vp dem Doemhoff* || *durch Peter Quentell.* || *Im iair* (1545); In-4, de 52 ff. de grav. sur bois, recto et verso; mar. La Vallière, riches compart., tr. dor. (*Hagué*). — 1900 fr.

Un des plus anciens ouvrages de broderie, et de la plus grande rareté. Au-dessus du titre est une gravure sur bois en largeur, divisée en trois compartiments et représentant trois femmes faisant de la broderie. Au v° de ce f., un grand frontispice où sont figurés deux métiers à dentelles.

278. Vecellio (C.). Corona delle nobili et virtuose donne libro

primo, secondo e terzo, nel quale si dimostra in varij dissegni : tutte le sorti di Mostre di punti tagliati, Punti in aria, Punti a reticello, e d'ogni altra sorte. *In Venetia*, 1592 ; 3 part. en 1 vol. pet. in-4 obl. ; mar. rouge, jans., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1100 fr.

Cet ouvrage rare, composé de trois parties, auxquelles se joint une quatrième, intitulée *Gioiello della Corona*, fut publié d'abord en 1591.

284. Viator (Jean Pelerin, dit). ÷ De artificiali pspectiva. (*Suit une grav. s. bois représ. douze cercles concentriques, et au-dessous le mot :*) Viator (*suivi du bourdon de pèlerin*). Au f. 10 de la sign. E :) *Impressum Tulli* · *Anno catholice ve ritatis quigentesimo quito supra Milesimu* 1505) *: Ad nonu Calendas* ¦ *Julias. Solerti opera petri iacobi* , *pbri Incole pagi Sancti Nicolai*. A droite de ce colophon, la marque de l'imprimeur) ; In-fol., goth., texte latin et franç., fig. sur bois ; mar. vert. — 2080 fr.

Première édition, fort rare, d'un livre célèbre et précieux, qui est en même temps le plus ancien traité de perspective qu'on ait imprimé en France, et aussi le premier ouvrage exécuté dans la ville de Toul.

« Viator, ce prédécesseur d'Albert Dürer et de Jean Cousin dans la géométrie appliquée au dessin, a donné des planches de perspective remarquables par leur justesse et leur naïveté. On a cru reconnaître dans plusieurs d'entre elles des monuments de Paris : Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, etc. Probablement l'imprimeur du livre est aussi le graveur des planches. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 762.)

Les trente-sept planches dont il est orné sont gravées au simple trait et imprimées d'un seul côté.

Exemplaire bien complet, mais le dernier f. est remonté.

289. Tory (Geofroy). Champ fleury. *Lan Mil Cinq Cens*.xxix (1529). *Pour Maistre Geofroy Tory de Bourges, Autheur dudict Liure et Libraire demourant a Paris qui le vent sus Petit Pont a Lenseigne du Pot Casse. Et pour Giles Gourmont...qui le vent pareillement en La Rue Sainct Iacques a Lenseigne des Trois Coronnes*; In-4 ; fig. s. b. ; mar. rouge, orn. sur les plats, tr. dor. (*Lortic*). — 820 fr.

Première édition, précieuse et rare.

« Outre la matière indiquée dans le titre, cet ouvrage célèbre contient au livre premier « lexortation a mettre et ordonner la langue françoise par certaine reigle de parler elegamment en bon et plussain langage francois. » La gravure du f. 3 est datée de 1526. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 736.)

291. Liure artificieux, et tresprouffitable pour pointres (*sic*), tailleurs des imaiges, et Dantiques, Orfeubvres, et plusieurs aultres gens ingenieuses. *Lan* 1540, *on les vend en Anuers en la rue de Chambre a lenseigne du Soleil Dor*, *par Jehan Richard*; Pet. in-4, de 28 ff. gravés sur bois des deux côtés, sans texte; mar. La Vallière. — 1220 fr.

« Recueil de têtes d'expression, de coiffures de femme, de casques, armures, chapiteaux, etc., très bien exécutés au trait. C'est un livre d'art des plus curieux et des plus rares. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 234.)

295. Vitruvius et Frontinus. Victrvvii Pollionis ad Cesarem Avgvstvm de architectvra liber primvs (et sequentes IX, ex recens. Joan. Sulpitii Verulani). — Sexti Julii Frontini viri Consvlaris : de aqvis qve in vrbem iuflvvnt : libellvs mirabilis (cum emendationibvs Pomponii et Sulpitii). *S. l. n. d.* 2 part. en 1 vol. in-fol.; mar. rouge, fil., ornem., tr. dor. (*Hardy*). — 1100 fr.

Première édition, qui passe généralement pour avoir été imprimée à Rome, vers 1486. avec les caractères de Georges Herolt.

308. (Reichenthal, Ulr. von). (Livre du concile tenu à Constance.) *Augspurg*, *Ant. Sorg*, 1483; In-fol., goth. arrondi, à 2 col.; vél. — 700 fr.

« Ce volume, rare et curieux, en ce qu'il est le plus ancien armorial imprimé que l'on connaisse, contient 1156 armoiries, indépendamment de 44 autres figures sur bois, dont 3 à mi-page, et 41 occupant la page entière. Les 33° et 34° ff. représentent le *Supplice de Jean Huss.*

Exemplaire avec figures coloriées.

311. Pfinzing (Melchior). Ritters herr Tewrdannckhs (Histoire des aventures, faits et actions périlleuses du fameux héros chevalier Tewrdannckh. *Stat Nürnberg durch den Eltern Hannsen Schonsperger Burger zü Augspurg.* (Epître dédicatoire du 1er mars 1517) ; gr. in-fol.; mar. vert foncé, doublé de mar. rouge, large dent. int. tr. cis. et dor. (*Lortic*). — 5820 fr. acheté par M. E. Dutuit.

Poème chevaleresque et allégorique, composé par Melchior Pfinzing à l'occasion du mariage de Maximilien Ier avec la princesse Marie de Bourgogne. « Les curieux recherchent cette édition, dit Brunet, non-seulement à cause des 118 belles estampes gravées sur bois, d'après les dessins de Hans Schaufelein (par Jost von Negker et autres), dont elle est ornée, mais encore pour sa belle exécution typographique et les caractères extraordinaires avec lesquels le texte y est imprimé; caractères

ornés de traits hardis entrelacés les uns dans les autres, et qui figurent d'une manière merveilleuse une belle écriture allemande.

Superbe exemplaire sur vélin.

342. Epitome in divæ Parthenices Mari || æ historiam ab Alberto Dvrero || Norico per figvras diges || tam cum versibus anne || xis Chelidonii. *Nurnberge per Albertum Durer pictorem.* (1511); — Passio domini nostri Jesu. ex hierony || mo Paduano. Dominico Mancino. Sedulio. et Bapti || sta Mantuano. per fratrem Chelidonium colle || cta. cum figuris Alberti Dureri || Norici Pictoris. *Impressum Nunbrerge per Albertum Durer pictorem.* 1511). — Apocalipsis || cu figuris. (A la fin :) *Impressa denuo Nurnberge p Alber || tum Durer pictorem.* (1511) ; en 1 vol. gr. in-fol. ; mar. La Vallière, compart. (*Lortic*). — 4800 fr., acheté par la Bibliothèque Nationale.

La *Vie de la Vierge* compte vingt planches de second tirage (le premier est sans texte), d'une beauté surprenante. L'une de ces planches (*Joachim et Anne*) porte la date de 1504; deux autres (la *Mort de la Vierge* et son *Couronnement*), celle de 1510.

La *Passion de Jésus-Christ*, en douze planches, est aussi en magnifiques épreuves de second tirage (la première édition, sans aucun texte, est introuvable). Trois planches (la *Cène*, la *Descente aux limbes* et la *Résurrection*) portent la date de 1510.

L'*Apocalypse* (seize planches), en épreuves très brillantes, est de quatrième tirage de Passavant.

343. Passio Christi ab Alberto Durer Nurenbergensi effigiata cu varij generis carminibus Fratris Benedicti Chelieonij Musophili. *Impressum Nurnberge per Alberte Durer Pictore* (1511); in-4, mar. vert fil. à comp., tr. dor. (*Lortic*). — 1720 fr.

« Les trente-sept planches de ce précieux volume sont de deuxième état; elles sont toutes parfaitement imprimées et d'un grand effet par l'intensité des ombres fortement accusées.... Elles portent la marque du maitre, et l'une d'elles la date 1509, une autre 1510. On conserve à la Bibliothèque nationale une suite de premier état, pareille sans doute à celle que Passavant décrit t. III, p. 152, d'après un autre exemplaire existant à la bibliothèque d'Amsterdam. Mais le tirage en est moins brillant que celui du présent numéro. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 114.)

344. Des aller Durchleuchtigisten / || Grossmechtigsten Fürsten vnd Herrn / Herrn Maximilians Römischen || Kaysers / Sieben Christlicher Künigreich Künig vnd Ertzhertzog zu || Osterreich / Hertzog zu Burundi, etc. In Lob vnd Ewi- || gergedächinüss seiner Ehrlichen Regterung. || Schlachten vnd Rit-

terliche Thaler. || *Gedruckt zu Wien in Osterreich* | || *bey Raphael Hoffhalter* (vers 1550) ; in-fol., de 26 ff., dont le premier est blanc ; mar. La Vallière (*Lortic*). — 1850 fr.

Recueil précieux et d'une grande rareté. Il se compose de 24 planches tirées de *l'Arc Triomphal* de l'empereur Maximilien Ier (*Ehrenpforte*), gravé d'après les dessins de A. Dürer et dont il ne nous est parvenu que quelques exemplaires des anciens tirages.

380. Habitus præcipuorum populorum tam virorum quam feminarum singulari arte depicti. *Nürnberg*, 1577 ; petit in-fol. ; mar. La Vallière, comp. (*Lortic*). — 1070 fr

« Cette belle collection contient 219 figures de costumes, dessinées par J. Amman, dont la marque se trouve sur la première ; elles sont probablement gravées par Hans Weigel, éditeur du livre, qui s'intitule *Tailleur de bois.* » (Didot, *Cat. rais.*, n° 142.)

381. Holbein (H.). Les Simulachres de la Mort ; pet. in-4 ; mar. rouge, fil., tr. dor. (*Rel. du* XVIIIe *s.*). — 20 000 fr.

Quarante-quatre dessins originaux de Holbein, exécutés à la plume et légèrement relevés de bistre.

382. Les simulacres et || historiees faces || de la mort, avtant ele || gammet pourtraictes, que artifi || ciellement imaginées. || *Excvdebant Lvgdv* || *ni Melchior et* || *Gaspar Trechsel* || *fratres*, 1538 ; petit in-4 ; mar. brun compart., tr. dor. (*Capé*). — 1700 fr.

Première édition avec le texte de ces précieuses gravures. Les vers sont de G. Corrozet ; la prose est de Jean de Vauxcelles ou de Vauzelles, qui a dissimulé son nom dans un jeu de mots, en tête de l'épître dédicatoire à *Mme Iehanne de Touszele, Salut dun* vray zele. Voir sur ce chef-d'œuvre, dont les planches auraient été exécutées à Bâle, vers 1522, par Hans Lützelburger, l'*Essai sur la gravure sur bois*, par M. Didot.

Exemplaire réglé, grand de marges, mais trop lavé, et avec de nombreux raccommodages.

383. Les images de la mort, auxquelles sont adioustées douze figures. Dauantage : la medecine de l'Ame, la Consolation des Malades. Un Sermon de Mortalité, par sainct Cyprian. Un Sermon de Patience par sainct Iehan Chrysostome. *Imprime a Lyon à l'escu de Coloigne par Iehan Frellon*, 1547 ; in-8 ; veau fauve estampé. — 325 fr.

Cinquième édition avec texte, et la première avec douze planches nouvelles, ce qui en porte le nombre à 53.

392. Effigies Des. Erasmi Roterodami literatorum principis et Gilberti Cognati, *Basileæ*, 1553; in-8; mar. rouge, comp. (*Lortic*). 640 fr.

« Cette plaquette contient sept gravures sur bois au trait, dont le dessin pourrait être attribué à Holbein, mais qui sont d'une exécution inhabile et négligée. Une planche double représente Erasme dans sa bibliothèque en face de Gilb. Cognatus, son scribe ou secrétaire, qui écrit sous sa dictée. La date placée au bas de chacun d'eux, 1530, est suivie de leur âge, 70 ans pour Érasme et 26 pour Cousin. Le portrait d'Érasme dans un médaillon est on ne peut mieux exécuté. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 311.)

393. Bergomensis (Jac. Philippus Forestus). De || plurimis || claris sceletisque (*sic*) || Mulieribus Opus. *Diligentia reuisus et castigntū per Reueren... Magistrum Albertus de placetia : frem Augustinui de Casali... Ferrarie et ĩpressus Opera ĩpensa Magistri Laurentii de rubeis de Ualentia* (1497); in-fol., goth.; mar. La Vallière, à comp., tr. dor. (*Lortic*). — 1520 fr.

« Livre très rare. Il contient des gravures sur bois remarquables. Tel est le frontispice daté de 1493 représentant l'auteur offrant son livre à la reine Béatrice d'Aragon. Cette grande page, ainsi que le beau diptyque du verso du f. 1, est encadrée d'un entourage au simple trait d'un beau style italien. Les portraits des femmes illustres sont nombreux, bien qu'il y ait des répétitions, et destinés à l'enluminage. Ils sont d'un très beau caractère. Le titre est xylographique. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 341.)

394. Hieronymus (S.). Vi || ta episto || le de sancto hie || ronymo ul'ga || re (*sic*). *Impressa e la presente opera..... ne la inclita et florentissima cita de Ferrara : per Maestro Lorenzo di Rossi da Valenza* (1497); in-fol., à 2 col.; mar. vert, tr. dor. (*Lortic*), 1400 fr.

« Édition remarquable par ses gravures sur bois, les beaux entourages de style florentin qui décorent les grandes planches, les petites vignettes au trait, destinées à l'enluminage, et les charmantes initiales du texte. Le nom du traducteur, *Matheo de Ferrara, pouero jesuato*, se lit à la fin.

« Cet exemplaire magnifique est sans aucune dédicace, mais on lit, au verso du f. 1 (après la Vie) : *Herculis. Esten. Ducis. inclyti. ac. invictiss. felici. auspicio. ac. liberalitate. maxima. divi hieronymi. hoc. sacratiss. opvs impressvm, est ferrariæ. an. sal.* M. cccc. Lxxxxiiii., date en contradiction avec celle de la souscription. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 342.)

395. (Savonarola.) Predica del arte del bene morire, (1496); in-4, lettres rondes, mar. rouge, (*Duru et Chambolle*). — 1400 fr.

Ce recueil diffère dans le détail de la description de celui que le

Manuel, t. V, col. 167, indique, sous cette même date, au mot Savonarola. Les quatre gravures sur bois sont du plus beau style florentin. Qq. racc.

397. Turrecremata (J. de). Meditationes Reuerendissimi patris || Iohannis de Turrecremata *Impresse p* || *iohannem numeister clericum magun* || *tinū* (1479). Petit in-fol., goth. ; ais de bois recouverts de veau estampé, avec clous et fermoirs. (*Rel. ital. du* xve *s.*). — 3250 fr.

« Ce beau volume est un des plus curieux spécimens de la typographie au xve siècle. Numeister, élève de Gutenberg et son associé, fixé à Foligno, chez Emiliano de Orfani, de 1472 à 1479, y a imprimé plusieurs ouvrages, dont celui-ci est un des plus remarquables. Dibdin croit qu'il a été imprimé à Mayence, parce que le papier porte la marque de la tête de bœuf. Les caracteres gothiques se rapprochent pour la forme de ceux de Mayence, mais la gravure en est plus élégante. Ce serait le seul ouvrage en ce genre de caractères dits de forme qui, à ma connaissance, aurait été imprimé au xve siècle en Italie. La beauté de l'impression offre un contraste singulier avec la première édition du Dante, que je possède et qui est imprimée en caractères ronds fort imparfaits. Les trente-quatre gravures des *Méditationes*, qui offrent l'apparence des nielles, sont entourées d'un passe-partout qui se reproduit de deux en deux. Le style du dessin est plutôt italien qu'allemand et elles diffèrent de celles du n° 401, ci-dessous. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 346.)

Dibdin (*Bibl. Spenceriana*, t. IV, n° 792) a donné des fac-simile de la première gravure, avec le titre qui est placé au-dessous, ainsi que de deux autres.

Le présent exemplaire est revêtu de sa première reliure admirablement conservée. *Le dern. f. est refait avec une perfection extraordinaire.*

398. (Spirito, Lorenzo) Libro De La Ventura OUero De Le Sorte. *Stampato im millao per Zanoto de Castellion Fatto* (1508); in-fol., lettres rondes; mar. La Vallière (*Lortic*). — 700 fr.

« Les gravures et les entourages de ce volume sont d'un grand style. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 347.)

401. Turrecremata (J. de). Meditationes Reuerendissimi patris d mini Iohannis de Turrecre || mata... *Finite sunt contemplationes... Rome p Vdalricu gallum alemanū* (1478); pet. in-fol., goth., mar. vert, (*Duru*). — 2400 fr.

Cette seconde édition de Rome, fort rare, contient 33 gravures sur bois, les mêmes que celles de l'édition originale de 1467, dont on ne connaît que trois exemplaires. *Le Jugement dernier* n'y a pas été inséré. « Ce sont les premiers bois qui aient figuré dans un livre imprimé en Italie. Le dessin est en italien et l'exécution semble être allemande. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 358.)

403. Dante, (La Divina Comedia, col commento di **Landino.**) *Impresso in Vinegia per Petro Cremonese dito Veronese.* (**1491**); in-fol., lettres rondes; cuir de Russie, compart. à fr. — 800 fr.

Les gravures sur bois, au nombre de cent, que renferme cette édition précieuse et rare, et dont le dessin est attribué à Mantegna, ont été facsimilées par Dibdin, dans les *Ædes althorpianæ*, t. II, nº 1100. Elles sont au simple trait. C'est la seconde édition du Dante qui ait été illustrée de gravures sur bois. — Un feuillet refait.

404. (Colonna, Franc.) Hypnerotomachia Poliphili, *Venetiis* (1499) *in ædibus Aldi Manutii*; in-fol.; mar. rouge, compart. avec ancre aldine au milieu des plats, doublé de mar. bleu, dent., (*Lortic*). — 1820 fr. à M. Pascal de Marseille.

Première édition de ce livre précieux sous le rapport de l'art du dessin et de la typographie. C'est sans contredit le monument le plus remarquable de la gravure italienne sur bois. Les figures, au nombre de 155, au trait, d'un beau dessin, ont d'abord été attribuées à Mantegna, puis à Bellini, ou à Benedetto Montagna. (Voir là-dessus Didot, *Essai sur la grav. s. bois*, et *Alde Manuce*, pp. 132-135.)

409. La Comedia di Dante Aligieri con la nova espositione di Alessandro Vellvtello. *Impressa in Vinegia per Francesco Marcolini ad instantia di Alessandro Vellutello del mese di Gugno* (1544); in-4, car. ital.; mar. brun, ornem. repoussés et dorés sur les plats, tr. dor. et peinte. (*Rel. ital. du* XVIᵉ *s.*). — 450 fr.

L'une des meilleures éditions anciennes du Dante. L'exemplaire, un peu trop court de marges, était malheureusement piqué des vers. Le dos de la reliure était refait.

420. Thesoro de la passion sacritissi || ma de nuestro redemptor. *Çaragoça de Aragon por industria y expēsas de Paulo Hurus aleman de Costancia* (1494); in-fol., goth.; mar. La Vallière, (*Lortic*). — 2050 fr.

« Volume d'une grande rareté, et peut-être le premier livre exécuté en Espagne qui contienne des gravures sur bois. Les trente-huit figures qui le décorent, bien qu'elles portent l'empreinte du style des maîtres primitifs des Pays-Bas et de l'Allemagne, sont remarquables par une certaine originalité. « Ces volumes, dit M. Didot (*Essai sur la gravure sur bois*, col. 269), sont bien supérieurs aux premiers essais de ce genre que l'on voit paraître dans les incunables allemands ou lyonnais. Ce spécimen est d'autant plus curieux que, se rapprochant du style des premiers xylographes et de la composition de Van Eyck, de Memling et de

Martin Schon, il montre dans une contrée éloignée l'influence d'un art dont, à cette époque, on commençait à s'écarter dans la plupart des autres pays. » — Très-rogné.

424. Guidonis Iuuenalis natione Cenomani || in Terentium familiarissima interptatio || cu figuris unique scænæ præpositis *Impressum est Iohanis Trechsel. In ciuitate Lugdunensi* (1493); gr. in-4, lettres rondes; mar. La Vallière, à comp. (*Lortic*). — 2100 fr.

Livre remarquable au point de vue de l'histoire de la gravure sur bois, et le premier ouvrage réellement beau que la France ait produit en ce genre. « Ce qui fait le charme de ces nombreuses (159) compositions, dit M. Didot (*Essai sur la gravure sur bois*, col. 226), et ce qui est surtout apprécié des artistes, c'est la vie, c'est la mise en scène toujours vraie et aussi simple que spirituelle dans sa naïveté; c'est l'expression des figures et la pose naturelle de chaque personnage; c'est enfin l'entente de la situation si bien rendue qu'elle semble vivante... »

425. Historiarum ueteris instrumenti icones ad uiuum expressæ. *Excudebant Lugduni Melchior et Gaspar Trechsel fratres*, 1538; pet. in-4; mar. La Vallière, à comp. (*Lortic*). — 1900 fr. M. Bancel.

Édition originale. Elle contient 92 gravures bien tirées. Il est rare de les rencontrer en si belle condition.

426. Historiarum Veteris testamenti Icones. *Excudebant Lugduni Melchior et Gaspar Trechsel fratres*, 1539; in-4; mar. La Vallière, tr. dor. (*Lortic*). — 720 fr.

Deuxième édition, fort rare. Elle contient 94 gravures, c'est-à-dire deux de plus que la première. Ce qui lui donne une importance particulière, c'est une pièce de vers latins, où Bourbon de Vandœuvre annonce que c'est à Holbein qu'on doit les dessins de ces figures. Cette pièce ne figure pas dans l'édition précédente.

Exemplaire trop lavé et avec qq. marges restaurées.

427. Retratos o tablas de las historias del Testamento viejo hechas y dibuxadas por un muy primo y sotil artifice. *En Lion de Francia, so el escudo de Colonia*, 1549. In-4; mar. brun clair, comp., tr. dor. (*Hardy*). — 750 fr.

Sixième édition, contenant 94 figures, plus les quatre évangélistes. Elle est fort rare. Superbe exemplaire; très beau livre.

428. The images of the old Testament, lately expressed, set forthe in Inglishe and Frenche, vuith a playn and brief expo-

sition. *Prinitd at Lyons, Iohan Frellon, the yere of our lord God.* 1549; Pet. in-4; mar. rouge, tr. dor. 620 fr.

C'est la septième et probablement la dernière édition tirée sur des planches originales. Elle contient le même nombre de gravures que la précédente, et elle est plus rare que les autres.

Très bel exemplaire.

437. Qvadrins historiqves de la Bible (Genèse). *A Lyon, par Iean de Tovrnes,* 1553. Pet. in-8. — Qvadrins historiqves d'Exode. *Lyon, Iean de Tovrnes,* 1553; pet. in-8, en 1 vol.; mar. La Vallière, jans., tr. dor. (*Thibaron-Echaubard*). — 1300 fr.

Édition originale, extrêmement rare, de ce recueil de gravures, qui est un des chefs-d'œuvre de l'art français. Les quadrins sont de Claude Paradin. La première partie contient 74 sujets; la seconde, qui embrasse non seulement l'*Exode*, mais le reste de l'Ancien Testament, compte 125 gravures. — Médiocre conservation.

443. Povrtraits divers. *A Lion par Ian de Tovrnes.* (1557); pet. in-8; mar. bleu, fil., tr. dor. (*Bauzonnet*). — 500 fr.

Pour la description de ces 59 planches rares, réunies en recueil, et dont quelques-unes appartiennent à des ouvrages non publiés, voir l'*Essai sur la gravure*, par M. Didot, col. 238. La 11e planche porte la croix de Lorraine. L'exemplaire de M. Yemeniz contenait 63 pl., y compris le titre qui est ici réemmargé.

448. La metamorphose d'Ovide figvree. *A Lyon, par Ian de Tovrnes,* 1557; in-8; mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 920 fr. M. Albert Pascal.

« Édition originale, qui présente, pour la première fois, dans leur suavité et leur délicieuse liberté, les entourages du Petit Bernard. C'est 178 vignettes qu'elle renferme (sans compter le titre), et non 176, comme l'ont dit les bibliographes. Le tirage est plus net et plus léger que celui des éditions suivantes. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 522.)

454. F. Iosephi antiqvitatvm ivdaicarvm libri XX. Adivncta est simul Iosephi Vita ab ipso literis mandata. Omnia a Sigismundo Gelenio è Græco in sermonem Latinum conuersa. De bello judaico libri VII. Græcorum codicum collatione per Sig. Gelenium castigatissimi facti. Contra Apionem libri II... *Lugduni, apud hæredes Iacobi Iunctæ,* 1566; in-fol., de 6 ff. lim., 702 pp. ch. et 14 ff. d'index (le dernier manque); mar. bleu foncé, jans., tr. dor. (*Lortic*). — 2000 fr. Pour le British Museum.

Seul exemplaire connu de cette édition précieuse, qui a été décrite

pour la première fois par M. Didot (Robert-Dumesnil n'en a connu qu'un certain nombre de gravures détachées). Sa rareté extrême doit être attribuée aux troubles religieux à la suite desquels plusieurs imprimeries furent saccagées à Lyon en 1567. Ce livre, remarquable par la beauté des caractères, la netteté du tirage et la qualité du papier, se recommande surtout à l'attention des iconophiles par trente et une gravures sur bois (et non 32), dont deux sont répétées, gravures de petites dimensions et très précieuses, comme ayant été exécutées par ou d'après Pierre Woeiriot de Bouzey, artiste lorrain de beaucoup de mérite, plus connu encore comme graveur au burin et en médailles. Onze de ces vignettes seulement portent la marque de Woeiriot (elles ont été décrites par Robert-Dumesnil); mais vingt autres sont incontestablement de lui, le caractère du dessin et de la gravure étant identique. « La plupart de ces compositions, dit M. Didot (*Notice sur P. Woeiriot*, à la suite de l'*Etude sur J. Cousin*), légèrement ombrées, représentent des scènes très animées, tirées de la Bible, et l'emportent, pour la clarté, pour la science des raccourcis, pour la perfection du dessin, sur les sujets analogues traités dans les mêmes dimensions par le Petit Bernard. Les lointains sont très riches et d'une grande finesse d'exécution. La perspective des monuments y est rendue d'une manière irréprochable. » Il ne faut pas confondre cette suite de figures bibliques de Flavius Josèphe, gravées *sur bois*, avec une autre suite du même artiste, gravée *sur cuivre*, et d'une grande dimension, suite qui a été publiée sans texte, mais seulement avec des quatrains latins et français au bas de chaque planche (on en connaît trente-sept). M. Didot, dans la *Notice* citée plus haut, a rectifié, à ce sujet, la note de son *Catalogue raisonné* n° 547), mais il n'a été tenu nul compte de cette rectification dans l'article consacré à cette édition de Flavius Josèphe dans le Supplément au *Manuel* de Brunet.

En dehors des gravures de Woeiriot, cet ouvrage en contient treize autres de mêmes dimensions, mais qui ne sont pas de lui; elles sont entourées d'un double filet, tandis que les autres n'ont qu'un filet simple.

464. (La Grande Danse macabre des hommes.) *Paris usque per ma || gistrum Guidonem mercatorem pro || Godeffrido de marnef* (1490); pet. in-fol., goth., de 16 ff., à 2 col., sign. *a-b*; mar. noir, riches compart. à froid, avec la tête de mort; doublé de mar. orange, avec un semis de pensées, (*Lortic*). — 5100 fr à M. Dutuit.

Livre d'une rareté extrême et des plus précieux, comme un monument remarquable de la gravure française à son origine. C'est la troisième édition donnée par Guy Marchant (celle du 20 janvier 1490 lui est postérieure, car elle correspond à l'année 1491 nouveau style). Elle reproduit les dix-sept gravures de l'édition de 1485, du même imprimeur, la première de toutes, et dont la bibl. de Grenoble possède le seul exemplaire connu, incomplet du premier feuillet; six des gravures addition-

nelles de l'édition de 1486, et une gravure de remplissage (la dernière), représentant un scribe, ce qui donne un ensemble de vingt-quatre planches. La première de ces figures représente l'intérieur du cabinet de travail de l'auteur, en costume religieux. Les vingt et une suivantes offrent des sujets de la Danse de mort des hommes, et cette suite débute par la planche représentant l'*orchestre des quatre morts*.

465. (La Grande Danse macabre des hommes.) *Cy impri || mee a paris par Gillet coustiau et || Jehan menart.* (1492) *le || xxvi. iour de Juing.* In-4, goth., à 2 col., de 12 ff.; mar. rouge, têtes de mort, doublé de mar. bleu, (*Lortic*). — 5350 fr. à M. Dutuit.

Livre non moins précieux que le précédent.

466. Icy est le compost et kalẽdrier || des Bergiers Nouuellement refait en francois et latin. *Finit le compost et kalendrier des bergiers Imprime a Paris || par Guiot marchant demourant au champ gaillart derriere || le college de nauarre Lan : M.ccc.iiiixx et xiii* (1493); in-fol., goth., mar. bleu, fil, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 5000 fr.

Édition extrêmement rare et la plus ancienne de cet ouvrage fort curieux par son texte et ses gravures sur bois.

467. Lordinaire des crestiens. *Imprime a paris par le petit Laurens : pour francoys regnault libraire...*; pet. in-fol., goth.; mar. rouge, compart. à fil., (*Lortic*). — 850 fr.

« Édition non citée au *Manuel*, imprimée à Paris entre 1497 et 1506. Treize figures au trait fort belles. L'une d'elles a figuré précédemment dans le *Calendrier des bergers*, imprimé par Guyot Marchant, et les autres, quoique inférieures, peuvent être sorties de la même main. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 589.)

468. Encomivm trium Mariarum cuearunde cultus defensione aduersus Lutheranos. Solenniqz missa et officio canonico, in quibus omnibus desideres nihil, emissum opera et industria Ioañis Bertaudi Petragorici... *Venundatur Iodoco Badio*, et *Calcoto a pratis* (1529); in-4; mar. vert, fil., avec une croix historiée, en mosaïque, (*Lortic*). — 700 fr.

« Ce bel ouvrage se compose de trois parties, dont la seconde est imprimée en caractères gothiques, et a toutes ses pages entourées de bordures. La plupart des planches sont celles des grandes Heures de Simon Vostre et les encadrements ceux de différentes Heures de l'époque. Il y a cependant une planche d'un caractère tout exceptionnel où l'on voit apparaître le style des grands maîtres dans sa fermeté et sa pureté : celle



où sont représentées les trois Maries; elle est gravée au simple trait. C'est l'œuvre d'un grand artiste et l'on ne retrouve plus rien d'analogue dans la gravure sur bois française. On en voit aussi une autre, moins grande, représentant saint Jean-Baptiste qui paraît être de la même main. » (Didot, *Cat. rais.*, n° 606.)

475. Le Théatre des bons engins. Composé par Guillaume de la Perriere Tolosain. *De l'imprimerie de Denys Ianot, Imprimeur et libraire*; in-8, de 106 ff., sign. A-O; mar. rouge, (*Anc. rel.*). — 910 fr.

« Première édition, non décrite. Elle contient, comme la suivante, un privilège (daté du dernier jour de janvier 1539). Les figures sont mieux imprimées que dans la seconde; les emblèmes y sont également au nombre de 100. Les encadrements présentent des différences avec la seconde et la troisième édition (cette dernière est composée tout entière en caractères romains). A la fin, la devise adoptée par Dolet : *Deliure moy, seigneur, des calumnies des hommes.* Ces figures présentent beaucoup d'analogie avec celles de l'*Hécatongraphie* de G. Corrozet. La planche 66, représentant l'avocat, est une copie d'après Holbein, *Simulacres.* » (Didot, *Cat. rais.*, n° 623.)

482. La tapisserie de l'église chrestienne et catholique: *Paris de l'imprimerie d'Estienne Groulleau*, 1551; in-16, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel.*). — 710 fr.

Précieux recueil de figures qu'on peut appeler la *Petite Bible* de Jean Cousin.

484. L'Amovr de Cvpido et de Psiche, exposée tant en vers Italiens que Francoys (par Jean Maugin, dit le Petit Angevin) *Paris, de l'impr. de Ianne de Marnef*, 1546; in-16, veau fauve (*Anc. rel.*). — 2200 fr.

Chef-d'œuvre de la gravure sur bois et de l'imprimerie en France.

505. Le sacre et covron || nement du Roy Henry deuxieme de || ce nom. *De l'imprimerie de Robert Estienne, impri || meur du Roy.* (1547); in-8, de 20 ff.; veau fauve, riches compart. en or et en mosaïque, tr. dor. (*Hagué*). — 780 fr.

507. Entrée que le Roy treschrestien Henry deuzieme de ce nom, a fai- || cte en sa bonne ville et cité de Paris, capitale de son || Royaume, le seizieme jour de Iuin M. D. XLIX. (1549); *Paris chez Iacques Roffet;* in-4; mar. rouge, tr. dor. (*Lortic*). — 1750 fr. pour la Bibliothèque nationale.

Ouvrage orné de onze planches, que Renouvier qualifie de chefs-

d'œuvre de la gravure française sur bois, et où il n'hésite pas de voir la main de Jean Cousin. C'est à tort qu'on les avait attribuées à Geofroy Tory, mort depuis seize années à l'époque de la publication de ce livre de circonstance. Voir Didot, *Cat. rais.*, nº 642; son *Étude sur J. Cousin*, pp. 191-192, et le *Recueil des œuvres choisies* de cet artiste, où est reproduit un cavalier du cortège triomphal. Le texte est de Hardouin Chauveau.

508. Cest la deduction du sumptueux ordre plaisantz spectacles et magnifiques theatres dresses et exhibes par les citoiens de Rouen... A la sacree Maiesté du Treschristian Roy de France, Henri secōd leur souuerain Seigneur, Et à Tresillustre dame, ma Dame Katharine de Medicis, La Royne son espouze, lors de leur triumphant ioyeulx et nouuel aduenement en icelle ville, Qui fut es iours de Mercredy et ieudy premier et secōd iour d'Octobre 1550... *a rouen chez Robert le Hoy, Robert et Iehan dictz du Gord tenantz leur boutique, Au portail des Libraires*, 1551; pet. in-4, mar. La Vallière, semé de H couronnées, doublé de mar. rouge, dent., tr. dor. (*Lortic*). — 2700 fr.

Livre d'un grand intérêt, surtout pour l'histoire de l'art. Les vingt-neuf gravures sur bois qui le décorent ont été attribuées par M. Didot à Jean Cousin, conformément, d'ailleurs, au témoignage de Papillon (voir l'*Étude sur J. Cousin*, pp. 52-54). On y remarque un beau portrait équestre du Dauphin, ainsi que la planche des Captifs, dont l'énergie est remarquable. L'auteur du texte est inconnu.

Exemplaire sur vélin, le seul contenant 68 ff. au lieu de 67, parce qu'on y trouve le carton du f. H[5] et le feuillet qu'il remplace.

509. Recveil des || choses notables, || qui ont esté faites à Bayonne, à l'entreueuë du Roy Treschrestien || Charles neufieme de ce nom, et || la Royne sa treshonoree mere, || auec la Royne Catholi || que sa sœur. *A Paris, par Vascozan* (1566); in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Chambolle-Duru*). — 1200 fr.

L'un des plus rares volumes de la collection des solennités. Il est orné de dix-huit gravures sur bois représentant des médaillons aux figures allégoriques, qui ont été décernés aux dames à la suite d'un pas d'armes. M. Didot attribue les dessins de ces médailles à Jean Cousin (*Étude sur J. Cousin*, pp. 189-190), et il en a fait reproduire quatre dans le *Recueil des œuvres choisies* de cet artiste.

Ce volume réveille d'ailleurs un autre souvenir, car c'est à cette entrevue à Bayonne, entre Charles IX, Catherine de Médicis et la reine d'Espagne, qu'on fait remonter le projet du massacre de la Saint-Barthélemy.



518. Histoire cvrievse de tovt ce qvi s'est passé à l'entrée de la Reyne Mere dv Roy treschrestien dans les villes des Pays-Bas; par le Sr de la Serre. *A Anvers, en l'imprimerie Plantinienne* (1632); pet. in-fol., veau antique. — 1520 fr.

521. Le Sacre de Louis XV, roi de France et de Navarre, dans l'église de Reims, le dimanche xxv Octobre MDCCXXII. S. d. (Paris, 1722); très grand in-fol., mar. vert, riches orn., armes de France, (*Padeloup le jeune*). 1100 fr.

L. T.

L'ORPHELIN

ODE INÉDITE DE GILBERT

A monsieur de Xivri, président à la Cour souveraine de Lorraine et secrétaire perpétuel de l'Académie de Nancy (1).

Compagne de mes longs malheurs,
Toi qu'on n'ouit, près du Permesse,
Chanter encor que mes douleurs,
De ton maître unique richesse,
O ma lyre! ô ma gloire! ô mes seules amours!
Quand le méchant m'opprime et rit de mes alarmes
Hélas! gémiras-tu toujours
Sous mes doigts arrosés de larmes.

Pour inspirer au jeune cœur
L'amour des vertus héroïques,
Pindare, habile séducteur,
Ordonne aux louanges publiques

(1) D'après une copie de l'original qui faisait partie de la collection de M. Justin Lamoureux, ancien juge au tribunal civil à Nancy. Ce précieux autographe, à la vente de sa *Collection d'autographes*, a été acheté alors par M. Chambry.

D'accompagner partout le nom des Demi-Dieux ;
Et l'oisive jeunesse, à sa voix éloquente
Avide d'exploits glorieux,
Prend l'âme des héros qu'il chante.

Pour étouffer dans leur berceau
L'injustice et la tyrannie,
Ne puis-je, Pindare nouveau,
Commander à l'ignominie
D'accabler l'oppresseur dans mes vers abattu ?
Parle, tonne, ô ma lyre et que le mien pâlisse :
Comme l'honneur suit la vertu,
La honte doit suivre le vice.

Xivri veut bien à nos concerts
Prêter une oreille indulgente ;
Xivri, la terreur du pervers,
Lorsque sa main juste et savante
Tient, à l'ombre des lys, la balance des loix ;
Xivri qui sur ses pas sût enchaîner la gloire
En se délassant quelquefois
Avec les nymphes de mémoire.

Peut-être sous les traits chéris
De son épouse ingénieuse,
Pallas daigne aussi d'un souris
Flatter ma muse audacieuse :
Pardonnés, ô Pallas, si mes chants de douleur
Effarouchent les ris, votre cour assidue ;
Mais peut-on chanter le bonheur,
Avant que de vous avoir vue ?

Il a dit ce coupable heureux,
Choisi pour me servir de père :
Dépositaire scrupuleux
De la fortune de mon frère,

Dois-je à ses intérêts sacrifier les miens?
Laissons dans l'indigence expirer sa jeunesse,
Et sur le débris de ses biens
Je pourrai bâtir ma richesse.

Il l'a dit, et les jeux du sort
M'avoient enchaîné dès l'enfance
Loin des lieux, hélas! où la mort
Frappa l'auteur de ma naissance.
Le ciel sourd à mes vœux, à sa mourante voix,
M'envia la douceur de fermer sa paupière,
De le voir encore une fois
Avant qu'il rejoignît ma mère.

Que j'étais loin, frère pervers,
De soupçonner ta barbarie!
Longtemps rempli du dieu des vers,
J'oubliai même ma patrie;
Ma patrie est partout où me souscrit l'honneur.
C'est lui, lui que cherchoit ma jeunesse enflammée;
Mais le vain bruit de mon malheur
Fesoit toute ma renommée.

La calomnie au front d'airain,
Fille hipocrite de l'Envie,
Compagne, et détracteur sans frein
Et des vertus et du génie,
Le mépris au cœur dur, aux regards insultans,
Monstre qui suit toujours la timide indigence,
De chaque jour de mon printems
Fesoit un siécle de souffrance.

Enfin vaincu par tant de maux,
J'ai dit : aux lieux qui m'ont vû naître
J'irai chercher le doux repos :
Je vous verrai, maison champêtre,

Où contens, quoiqu'obscurs, mes ancêtres sont morts;
Pour ne les plus quitter, j'embrasserai mes frères,
Leurs mains un jour mettront mon corps
Au tombeau qui couvre mes pères.

Je les ai vûs ces lieux sacrés
Et ces foyers, mon héritage;
Mais ces frères dénaturés
Ont béni le sort qui m'outrage :
Un tygre, ce tuteur tyrannique et sans foi,
Retourne, osa-t-il dire à son triste pupile;
Ces champs, ces foyers sont à moi;
Meurs, si tu n'as plus d'autre asile.

Ainsi frappé d'un jour riant,
L'oiseau qu'a réveillé l'aurore
Sort de son nid, impatient
De fendre l'air qu'elle colore,
L'air se trouble, il revient, mais un brigand aîlé
Souvent d'un bec cruel le repousse, le chasse
Et dans son séjour violé,
Vainqueur, repose avec audace.

Malheureux! n'est-il pas des loix;
Soutiens de la faible innocence ?
Craignois-tu d'élever la voix?
Pourquoi gémis-tu sans vengeance?
J'ai demandé vengeance, hélas! ce fut en vain :
De son persécuteur inhumaine complice,
La loi ferme au jeune orphelin
Le temple où veille la justice.

Mais si mes droits sont impuissans ;
Si je suis vaincu ; je respire :
Tant que mes doigts obéissans
Pourront s'agiter sur ma lyre,

Je veux redire au jour, raconter à la nuit
Les longues cruautés du tyran qui m'opprime ;
Que l'univers en soit instruit
Et qu'il lui reproche son crime.

Mes cris élevés jusqu'aux cieux
Feront accourir les souffrances
Qu'à l'oppresseur ambitieux
Prépare le Dieu des vengeances.
L'entendés-vous ce Dieu? « Je suis le Tout-Puissant,
« Le pupille est mon fils : malheur au téméraire
« Qui se rit des maux qu'il ressent,
« Ou s'enrichit de sa misère.

« J'ai dit à la faulx du trépas
« De le moissonner, jeune encore ;
« Et mourant, il ne verra pas
« Un seul des objets qu'il adore.
« Sa femme a dédaigné de lui fermer les yeux :
« Sous mes coups, dans sa fleur veuve, elle-même tombe.
« Et leurs parens injurieux
« Ne pleureront point sur leur tombe.

« Ses fils à leur tour orphelins
« A leur tour d'un tuteur avare
« Souffriront les cruels larcins,
« Bannis dans un climat barbare
« Ils maudiront la vie en sortant du berceau.
« Et leurs cris douloureux, du sein de la misère
« Iront dans la paix du tombeau
« Troubler la cendre de leur père. »

Fier tyran! tels sont les revers
Que Dieu rassemble sur ta tête;
Mais c'est peu ; touché de nos vers,
Vengeur moins lent, Xivri s'apprête

A délivrer mes jours de ton joug onéreux :
Une pitié stérile est d'une âme commune ;
Le grand cœur plaint le malheureux
Et le venge de la fortune.

REVUE CRITIQUE

DE

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Bibliographie raisonnée du droit civil, comprenant les matières du Code civil et les lois postérieures qui en forment le complément, par E. Dramard, *Paris, Didot;* 1879; gr. in-8° 2 col. 12 fr., — gr. papier, 24 fr.

Tout ce qui concerne la Bibliographie est justiciable du *Bulletin*, celle du droit, tout comme celle de la littérature ou des curiosités et raretés littéraires ou historiques. Aussi bien la *Bibliographie du droit Civil*, que nous signalons aujourd'hui, est une des suites que la maison Didot a entrepris de donner à son *Manuel du Libraire* : ce sont le même format, le même caractère, la même justification. Souhaitons donc à la nouvelle série qui s'ouvre un succès égal à celui de son aînée.

M. Dramard, alors président du tribunal d'Arbois, aujourd'hui conseiller à la Cour de Limoges, a entrepris une Bibliographie complète de toutes les parties du droit. C'est une première partie de ce vaste travail qu'il nous donne aujourd'hui ; elle concerne le droit Civil, c'est-à-dire toutes les matières comprises dans le Code Civil. Dans sa préface l'auteur nous apprend qu'il a dû céder à certaines nécessités en se restreignant, quant au choix des documents qu'il avait eu d'abord le projet de comprendre dans son

ouvrage, tels que l'histoire et la philosophie du droit Civil, la législation comparée, etc. Il n'y a donc pas à lui faire un grief des lacunes volontaires que l'on remarquera dans son livre, car il n'a pas tenu à lui qu'il en fût autrement.

Ce n'est pas un catalogue; c'est un ouvrage véritablement scientifique, car la Bibliographie telle que la comprennent les vrais bibliographes a désormais conquis le titre de science. Toute la presse spéciale a fait l'éloge de cet ouvrage sous le rapport technique; elle a approuvé unanimement la disposition des matières, la simplicité et la clarté du plan et de la méthode, la facilité de recherches qu'ils offrent aux travailleurs. Nous ne pouvons donc, à ce point de vue, qu'enregistrer l'opinion compétente des Jurisconsultes. Quant aux lecteurs du *Bulletin*, aux bibliophiles par goût et par vocation, ce n'est pas à eux que nous rappellerons l'importance de la Bibliographie, son utilité, ses ressources de toute nature; nous nous bornerons à leur recommander le livre de M. Dramard, en leur affirmant qu'au point de vue de leurs études et de leurs préférences particulières, il laisse bien peu à désirer, et qu'ils y trouveront souvent, et quant à certains ouvrages, des renseignements précis qu'ils demanderaient vainement à Barbier ou à Querard.

Les Annales de la *Bibliothèque de Rio-Janeiro;* in-8°.

Nous venons de parcourir les six fascicules parus jusqu'ici (1876-78) de ces Annales. Ce recueil, publié sous la direction du savant conservateur de cette bibliothèque, D. Romiz Galvão, n'est pas seulement précieux pour l'histoire et la littérature du Portugal et du Brésil; il contient aussi bien des renseignements bibliographiques d'un intérêt général. Nous avons été heureux d'y trouver souvent cité, avec tous les honneurs qui lui sont dus, notre excellent collaborateur et ami Ferdinand Denis.

C'est à la France — indirectement — que Rio-Janeiro doit sa bibliothèque. En 1808, lors du départ précipité des princes de la maison de Bragance, à l'approche de l'armée de Junot, on expédia en même temps au Brésil la nouvelle bibliothèque royale d'Ajuda, créée en remplacement de l'ancienne, qui avait péri dans le cata-

clysme de 1755. En 1814, la dynastie fut rapatriée; mais non la bibliothèque, qui s'est fort augmentée depuis par des donations et acquisitions de livres et de manuscrits.

Le partie la plus importante de l'ancien fonds de l'Ajuda provenait de l'illustre érudit D. Barboso Machado, auteur de la *Bibliotheca lusitana*, qui avait cédé ses livres à l'État peu de temps avant sa mort (1772). Il avait formé notamment une collection unique de pièces rares sur l'histoire de Portugal, en 85 volumes in-quarto. C'était un bibliographe, un bibliophile, un bibliomane infatigable; — aussi il a vécu quatre-vingt-dix ans!

On trouvera dans les *Annães da Bibliotheca nacional da R. J.* un travail fort étendu et fort intéressant sur la vie, l'œuvre et la bibliothèque de Machado. Son ouvrage le plus important, après la *Bibliotheca lusitana*, est un recueil de Mémoires sur l'histoire de Portugal, de 1554 à 1578; *Lisbonne*, 1736-51, 4 vol. in-4. Quant à la *Bibliotheca lusitana*, elle forme 4 vol. in-fol., publiés en 1741, 1747, 1752 et 1759. M. F. Denis a donc eu raison de dire, dans son excellent article *Machado* de la Biographie Didot, qu'il ne lui avait pas fallu moins dix-huit ans pour publier ce vaste répertoire. Mais, dans l'avertissement du tome IV, Machado nous apprend qu'il avait commencé à y travailler en 1716 !

On sait que le troisième volume de la *Bibliotheca lusitana*, est bien plus rare que les autres. Suivant une ancienne tradition mentionnée dans les *Annaes*, un grand nombre d'exemplaires de ce troisième volume avaient été lacérés ou vendus au poids par Machado lui-même, exaspéré des critiques de ses compatriotes. Mais M. Galvão croit que l'illustre érudit n'était pas susceptible à ce point. Il pense que cette rareté du troisième volume, *paru en* 1752, n'a d'autre cause que le cataclysme de 1755, dans lequel il a dû nécessairement périr bien plus d'exemplaires de ce volume, publié tout récemment, que des deux premiers parus déjà depuis plusieurs annnées, et dont un grand nombre d'exemplaires n'étaient plus à Lisbonne, ni même en Portugal.

Bien que grand admirateur de Machado, M. Galvão n'a garde de le représenter comme impeccable. Il lui reproche, entre autres choses, de tomber en extase devant tous les écrivains portugais, pour lesquels il ne trouve jamais d'épithètes assez mirifiques, tandis qu'il *éreinte* en toute occasion les auteurs protestants. Il est vrai que l'Inquisition *florissait* à cette époque, et n'aimait guère

que, sous aucun prétexte, on dît du bien des hérétiques. Malgré ces défauts et quelques autres, Machado a obtenu, comme bibliographe, le suffrage des hommes les plus compétents, des Dibdin, des Ticknor, des F. Denis.

Bibliophile modèle, il avait écrit de sa propre main son catalogue. C'est un volume in-4 de 712 pages, qui comprend en tout 4301 ourrages en 5764 volumes, et dont plus de 1600 appartiennent à l'Histoire Sainte, (théologie, liturgie, etc.) ; 966 à l'histoire profane. Il s'y trouvait 245 volumes de poètes latins, 197 de portugais et d'espagnols, 60 (et qui ne sont pas des moins curieux) de relations d'entrées triomphales et de pompes funèbres des souverains ; 111 autres volumes ou recueils factices d'apologies, oraisons funèbres, panégyriques, et 167 de pamphlets (*criticas e invectivas*) ! L'intérêt évident que Machado prenait à ce genre de littérature, semble témoigner en faveur de son mauvais caractère, malgré la défense de son savant biographe : *genus irritabile vatum!*

Dès 1770, il avait commencé la remise de ses livres à l'État. Cette remise était terminée l'année suivante, et il mourut peu de temps après. Suivant son biographe, Machado, de même qu'un autre célèbre bibliographe français, son contemporain (l'abbé Goujet), ne put résister au chagrin de cette séparation. Il est probable que les quatre-vingt-dix ans révolus furent bien aussi pour quelque chose dans cette mort nullement prématurée.

Les *Annaes* contiennent plusieurs autres morceaux fort intéressants, parmi lesquels nous citerons :

1° Une longue notice sur la vie et les livres d'Araajo, comte de la Barca (1754-1817), diplomate et bibliophile distingué, dont l'importante bibliothèque a été acquise en grande partie par le gouvernement brésilien. Ce personnage est particulièrement intéressant pour nous, car il fut de tout temps, jusque dans les moments les plus difficiles, grand ami de la France et des Français, et souvent dénoncé par les partisans de l'Angleterre comme *excessivamente afrancezado.*

2° Une autre notice sur les Mémoires manuscrits de Rodrigue Ferreira, savant brésilien, qui a parcouru, de 1783 à 1792, les recoins les plus sauvages et les plus ignorés du Brésil ; longue et périlleuse exploration, pendant laquelle il faillit plus d'une fois mourir de faim ou être mangé lui-même. malgré sa commission du gouvernement.

3° La *collectio Camoeana*, catalogue descriptif de toutes les éditions de l'auteur des Lusiades que possède la bibliothèque de Rio, à commencer par l'édition *princeps* rarissime de 1572, faite sur le manuscrit même de Camoëns.

Enfin, des fragments de la correspondance en grande partie inédite des missionnaires jésuites au Brésil, de 1554 à 1568. Intéressantes à tous les points de vue, ces lettres mériteraient d'être traduites en français. Elles offrent un tableau véridique et complet des premiers travaux de ces missionnaires parmi des tribus incessamment occupées à s'entre-dévorer, dans des parages peuplés d'animaux presque aussi féroces que les indigènes, de serpents et d'insectes venimeux. Quelle puissance de vocation, quelle énergie, quelle conviction il fallait à ces hommes pour passer des années entières dans un tel pays, bravant à toute heure tous les genres de périls, sans cesse entre la vie et la mort, et bien plus près de la mort que de la vie !

Nous trouvons encore, parmi les pièces curieuses insérées dans ce recueil, une lettre inédite d'un vaillant explorateur français, La Condamine, plus célèbre au Brésil que dans sa patrie. Cette lettre est écrite de *Chauliot* (Chaillot) à un savant anglais auquel La Condamine envoyait un exemplaire de son Voyage à l'Equateur, avec quelques annotations et corrections manuscrites. M. Galvão nous apprend, à cette occasion, que la bibliothèque de Rio possède un bel exemplaire de cet ouvrage, relié par le célèbre *enquadernador* (relieur) Bauzonnet. B. E.



LOUISE DE LORRAINE

REINE DE FRANCE

(1553-1601)

« Louise de Lorraine.... miroir de la piété et idée des princesses de notre âge. »
(Saint François de Sales, *Orais. fun.*, *du duc de Mercœur.*)

« Si la simple pureté de l'âme, la vertu seule prenait le pas sur l'esprit et le génie, Louise de Vaudémont serait rangée au nombre des plus grandes reines de France. »
(Le prince A. Galitzin. *Inv. de Chenonceaux.*)

« Louise de Lorraine était incontestablement une des personnes les plus remarquables de son temps. »
(M. Paulin Paris, *Notes sur Tallemant des Réaux*, t. I, p. 91.)

CHAPITRE PREMIER

AVANT LE MARIAGE

(1553-1575)

Louise de Lorraine-Vaudémont. — Sa famille. — Sa naissance. — Ses deux belles-mères. — Éducation. — Premier projet de mariage. — Voyage à Munich. — Son portrait. — Henri, roi de Pologne, refuse de se marier. — Ses amours avec la princesse de Condé. — Son retour en France, après la mort de Charles IX. — Nouvelles négociations de mariage. — Nouveaux refus. — Catherine de Médicis et les Lorrains. — Les trois portraits. — Mort du cardinal Charles de Lorraine. — Le roi déclare son mariage à sa mère. — Ambassade en Lorraine. — Stupé-

faction de Louise de Vaudémont. — Elle est saluée comme reine. — Elle se rend à Reims avec toute sa famille.

Lorsqu'un Parisien du dix-neuvième siècle se dirige vers les boulevards par la place Vendôme et la rue de la Paix, ou que, tournant à gauche, il suit la rue Neuve-des-Capucines, il ne se doute généralement pas que ce quartier, le plus brillant de Paris, a renfermé, dans deux églises aujourd'hui détruites comme tant d'autres, la tombe d'une princesse de Lorraine qui fut reine de France. — Sur l'emplacement occupé par le commencement de la rue de la Paix, entre cette grande voie, la place Vendôme et la rue Neuve-des-Capucines, s'élevait jadis la modeste église d'un couvent de femmes (1). C'est là que furent déposés, en 1623, les restes d'une princesse réunissant dans ses veines, le sang de saint Louis et celui de Gérard d'Alsace; belle, modeste et vertueuse entre toutes. Son existence fut si malheureuse qu'elle aurait dû mourir de chagrin, à la fleur de son âge, si elle n'avait été soutenue par la piété la plus solide et la plus éclairée. Cette femme était la princesse Louise de Lorraine-Vaudémont, reine France, veuve du roi Henri III.

Avant de dire comment cette fille de la maison de Lorraine monta sur le trône de France, il est nécessaire de faire connaître son origine, sa position à la cour de son cousin-germain le duc Charles III, à l'époque où pour son malheur, elle fut recherchée par un fils de France dont les vices ont déshonoré la royauté.

Son père, Nicolas de Lorraine, connu jusqu'en 1575 sous le nom de prince de Vaudémont et, plus tard, sous celui de duc de Mercœur, était fils du duc Antoine et petit-

(1) Le plan de Gomboust de 1652, feuille 8, indique que l'église des Capucines était entourée de vastes jardins. A cette époque, la rue Neuve-des-Petits-Champs et son prolongement n'existaient pas encore. Cette église fut démolie en 1688 et rebâtie sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la rue de la Paix. — Pendant la Révolution on y fabriquait des assignats.

fils de René II, le vainqueur de Charles le Téméraire. Après la mort du duc François, son frère, Nicolas de Vaudémont, fut avec Christine de Danemark, sa belle-sœur, régent du duché pendant la minorité de son neveu, le duc Charles III.

Nicolas de Vaudémont eut quatorze enfants de ses trois femmes. La première, Marguerite d'Egmont, sœur de l'infortunée victime du duc d'Albe (1), lui donna quatre enfants (un fils et trois filles) dont deux moururent jeunes.

Philippe-Emmanuel duc de Mercœur, qui joua un rôle important pendant la Ligue, était du second lit, et plus jeune de cinq années que sa sœur consanguine. Elle eut toujours pour lui une sincère affection, ainsi que pour les enfants de sa seconde belle-mère, la troisième femme de Nicolas. Louise oublia sur le trône que cette femme avait été pour elle une marâtre assez rude.

La princesse Louise était née au château de Nomeny le 30 avril 1553 (2). Baptisée peu de jours après sa naissance, elle eut pour parrain Toussaint d'Hocedy, 76ᵉ évêque de Toul; et pour marraine Louise de Stainville, comtesse de Salins, qui lui donna son nom. Sa mère mourut le 10 mars 1554, moins d'une année après sa naissance. Son père lui donna pour gouvernante une dame de Champi, appelée Cangi ou Changé par quelques historiens. L'année suivante Nicolas se remariait, le 14 février 1555, avec Jeanne de Savoye-Nemours. L'alliance de cette maison avec celle de Lorraine existait déjà par le mariage du duc de Nemours, frère de la princesse Jeanne, avec la veuve du héros lorrain qui, après avoir repoussé l'attaque de Charles-Quint contre

(1) Lamoral d'Egmont, prince de Gavre, décapité le 5 juin 1568. Sa sœur était morte en 1554.

(2) Au XVIIIᵉ siècle, du temps de dom Calmet, le château de Nomeny était déjà en ruine et ses débris avaient servi de carrière pour bâtir le pont sur la Scille et des maisons particulières. (D. Calmet, *Notice de la Lorraine*). — De ses quatre tours, il ne reste que les débris de trois. (M. Lepage, *Le département de la Meurthe*, art. Nomeny.)

la ville de Metz, fut lâchement assassiné par Poltrot. La princesse Louise ne connut d'autre mère que la seconde femme de son père. La mort de cette dernière put seule les séparer. La princesse Jeanne de Savoye entourait sa belle-fille des soins les plus tendres. Elle lui avait conservé sa gouvernante, madame de Champi, à laquelle elle adjoignit mademoiselle de Montvert. La première éducation de la jeune Louise fut toujours pieusement dirigée par sa belle-mère, au château de Nomeny, jusqu'à l'âge de dix ans (1563). A cette époque, le duc Charles III était revenu en Lorraine. Il était marié depuis 1559 avec Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médécis. Jeanne pensa que le meilleur moyen de compléter l'éducation de sa belle-fille qu'elle adorait, était de la conduire à la cour de son cousin germain. Quoique petite, cette cour était alors une des plus polies de l'Europe. Avant d'y introduire sa belle-fille, la princesse de Vaudémont avait veillé avec le plus grand soin à ce qu'elle ne prît à Nomeny aucun vice de langage. Elle l'avait surtout préservée contre l'accent lorrain qui l'avait singulièrement choquée dans la bouche des gens de basse et de moyenne condition. Elle n'avait laissé pénétrer auprès de la jeune princesse que des personnes de l'un et l'autre sexe qui parlaient la langue française dans toute sa pureté; cette attention avait été portée jusqu'au dernier de ses domestiques et même aux enfants qui prenaient part à ses récréations ou à ses exercices (1).

L'enfant grandit en achevant de se former au milieu d'une cour élégante entre toutes, où le duc Charles III, élevé en France, et la duchesse Claude, fille de Catherine de Médicis, avaient apporté tous les raffinements de la tenue, de la politesse et du langage. On compléta son éducation en lui faisant connaître une cour étrangère. Son père et sa belle-mère profitèrent du mariage de sa cousine Renée avec le duc de Bavière. Cette sœur du duc Charles III de Lor-

(1) Dreux du Radier, *Mémoires sur les reines*, etc., t. V, p. 58.

raine devait, au commencement de 1568, être conduite à Munich, auprès du prince qui allait être son époux. Christine de Danemark, mère de la fiancée, son oncle, Nicolas de Vaudémont accompagné de sa femme Jeanne de Savoie, de sa fille Louise et d'autres grands personnages, arrivèrent à Munich en février 1568. Les noces furent splendides. Le récit des fêtes qui eurent lieu à cette occasion a été fait avec les plus minutieux détails par un Napolitain, Massimo Trojano, l'un des chefs de musique du duc de Bavière dont la chapelle était célèbre (1). On y lit que la princesse Louise de Vaudémont, alors âgée de quinze ans, portait la queue de la robe de sa cousine qui ne se doutait guère alors que ce service lui était rendu par une future reine de France.

Ce voyage et ces fêtes achevèrent de former l'esprit de la jeune Louise. A son retour à Nancy, la duchesse Claude remarqua les heureuses dispositions de la cousine de son mari et la prit en affection. Après la mort de la douce Jeanne de Savoie, en 1568, peu après le retour de Munich, elle paralysa plus d'une fois les duretés de Catherine de Lorraine-Aumale, la seconde belle-mère de Louise. En voyant sa petite-cousine croître en grâce et en beauté, la duchesse Claude conçut de bonne heure la pensée de la marier à l'un de ses frères; mais elle ne communiqua son projet à qui que ce fût; et personne, à la cour de Lorraine, ne se douta que la princesse de Vaudémont, issue d'une branche cadette, pût être appelée un jour à épouser un frère du roi de France, peut-être même à occuper un trône.

(1) *Discorsi delli triomfi... e delle cose piu notabile fatte nelle sontuose Nozze dell... Duca Guglielmo... di Baviera... nel anno* 1568 *o* 22 *febrario... Monaco* (Munich) *Adamo Montano*, 1568, pet. in-4 de 191 pages, non compris les liminaires et la table. — Il existe de cet ouvrage une seconde édition avec une traduction espagnole imprimée à Venise en 1569. — Ce livre de fêtes est très curieux. Il donne des détails intéressants sur le luxe de table, des habillements et des fêtes vers le milieu du seizième siècle. M. Fétis le signale comme contenant de longs détails sur la célèbre Chapelle-Musique des Électeurs de Bavière, dont Massimo Trojano faisait partie.

Elle en était digne cependant à plus d'un titre. A une beauté peu commune, elle joignait les charmes d'un esprit orné par la plus brillante éducation. Ses maîtres lui avaient enseigné tout ce qu'une jeune fille peut savoir, et plus peut-être, puisqu'elle était en état de lire dans leur langue les ouvrages de Démosthène et de Cicéron. La duchesse de Lorraine, qui l'aimait tendrement, lui avait appris les manières et le langage de la cour. Elle sut bientôt, suivant les occasions, se taire ou parler à propos. Mieux que personne elle pouvait répondre aux ambassadeurs. En un mot, ses panégyristes la dépeignent comme une princesse accomplie et rien, dans l'histoire, n'est venu démentir les louanges qui lui ont été données.

Les nombreux portraits faits à une époque contemporaine de son mariage permettent de se la représenter comme elle était alors. Son visage, un peu pâle, était d'une blancheur éclatante; elle avait les cheveux blonds, soyeux et abondants; elle les portait relevés sur le front et enroulés en forme de cœur suivant la mode du temps; ses yeux doux, légèrement voilés, assez semblables, moins la vivacité provocante, à ceux de sa belle-sœur la reine Marguerite, étaient de cette nuance indécise qui se rencontre quelquefois chez les blondes, réunissant plusieurs couleurs, parmi lesquelles l'orangé domine; la coupe de son visage était parfaite, la bouche petite, les lèvres vermeilles, le nez charmant, les sourcils peu abondants, mais suffisamment marqués, la taille fine et bien prise, des bras de neige et une poitrine merveilleusement modelés, les extrémités fines : en un mot elle était en femme ce que son cousin était en homme, une des plus belles représentations de la nature humaine (1). Il ne

(1) Les lignes qui précèdent ont été écrites à la seule vue des portraits peints, dessinés ou gravés de Louise de Vaudémont. Ils concordent tellement avec la description donnée par Dreux du Radier (V. p. 59), que nous croyons devoir la reproduire : « Ses traits étaient fins et délicats, son teint d'une blancheur surprenante. Il n'eût rien manqué à ses yeux, s'ils eussent eu un peu plus de vivacité, et si un peu plus de

lui manquait qu'un peu de l'embonpoint qu'elle prit vers l'âge de trente ans.

Telle était cette fleur lorraine, lorsqu'en 1573 le duc d'Anjou, depuis Henri III, frère de la duchesse Claude, passa par Nancy en allant prendre possession du trône de Pologne. Louise avait alors vingt ans ; elle était dans tout l'éclat de sa ravissante beauté. On raconte que, lors de l'arrivée du roi de Pologne à Nancy, elle était comme perdue parmi les femmes de sa belle-mère. Elle avait néanmoins été très remarquée par le prince, qui la croyait d'une condition relativement inférieure. Aussi fut-il très étonné lorsque sa sœur en présentant la cousine de son mari, lui apprit que cette jeune beauté était une princesse de la maison de Lorraine alliée à la maison de France (1). Toutefois, il ne pouvait alors être question de mariage ; le roi de Pologne aimait ailleurs.

Il y avait d'ailleurs une raison politique pour que le nouveau roi de Pologne ne dut pas penser à une alliance de famille (2). Lorsque Montluc, évêque de Valence, travaillait à l'élection du duc d'Anjou, une des conditions secrètes, qui déterminèrent la Diète à choisir un prince de la maison de

feu se fût mêlé à leur douceur. Son nez était bien pris, sa bouche bien coupée, ses lèvres relevées et du plus beau corail. Ses mains et ses bras répondaient à une gorge admirable ; son pied était délicat, et sa taille d'une juste proportion. Sans parure elle plaisait, parée elle surprenait. Ce tableau est, dira-t-on, celui d'une beauté qu'on peut imaginer, mais qu'il est bien difficile de voir. C'est la Vénus de Praxitèle : non, c'est le portrait que l'histoire a tracé de Louise de Lorraine ; et les tableaux du temps qui vous restent d'elle justifient tout ce qu'on vient de dire. »

(1) Cette version paraît plus vraisemblable que celle de M. Forneron (*Les ducs de Guise*, t. I, p. 203) suivant laquelle Louise aurait été présentée à Henri par Mme de Vaudémont et non par la duchesse de Lorraine. Il est difficile d'admettre que Claude ait négligé de se faire honneur auprès de son frère d'une jeune cousine admirablement belle qu'elle aimait tendrement.

(2) Louise était du sang de saint Louis par René d'Anjou et par Renée de Bourbon sa grand'mère. Sa parenté avec Henri de Valois était éloignée, sans doute, mais elle n'en était pas moins réelle.

Valois, fut que ce fils de France, devenu roi de Pologne, épouserait une fille des Jagellons, héritière du feu ro Sigismond.

Malgré sa passion pour la femme du prince de Condé, dont il voulut plus tard faire annuler le mariage, Henri crut pouvoir tenir cette promesse de son négociateur; mais les engagements de cette nature sont fragiles et se rompent souvent. L'âge et la figure de la princesse Anne éloignèrent chez le jeune monarque toute pensée d'union, et la promesse du négociateur fut éludée par des atermoiements successifs.

Avant l'élection de Henri de Valois au trône de Pologne, on avait déjà songé à le marier. Du vivant de son frère, Charles IX, alors qu'on ne devait pas supposer que le duc d'Anjou fût jamais roi de France, sa mère avait voulu lui faire épouser la reine Élisabeth d'Angleterre. La politique de Catherine de Médicis inclinait alors vers l'alliance anglaise; mais la résistance de son fils fut invincible. Henri, très mécontent de la paix de Saint-Germain et de l'influence renaissante des protestants, se ralliait au Pape et à Philippe II. De plus, il était engagé avec le clergé de France qui lui faisait, à l'insu du roi, une pension de deux cent mille livres, laquelle fut même doublée peu de temps après. Enfin, il complotait avec ses alliés la délivrance de Marie Stuart. Élisabeth l'ignorait peut-être, mais elle savait quelle part le duc d'Anjou avait prise à la Saint-Barthélemy. Les répugnances étaient donc réciproques. Aussi le mariage était-il très douteux. Néanmoins, des portraits avaient été échangés, et Henri était sur le point de céder, lorsque des difficultés sur la célébration du culte catholique furent élevées par l'entourage du prince français. Cela fit rompre le mariage (1). Élisabeth resta donc vestale, quoique de mauvaises langues aient prétendu qu'elle soufflait sur le feu

(1) Voyez, pour les détails et les autorités, l'ouvrage de M. de Croze: *Les Guises, les Valois et Philippe II*, Paris, 1866, in-8, t. Ier, p. 172 et suiv.

sacré. Plus tard encore, on avait voulu marier le duc d'Anjou à Catherine de Bourbon, sœur de son beau-frère Henri de Navarre, laquelle fut depuis, bien malgré elle, unie au fils aîné du duc de Lorraine. Mais la différence des religions et l'union de la reine-mère et des Guises, dans une haine commune contre la maison de Bourbon, firent écarter ce projet. Catherine de Médicis trouvait alors que c'était déjà trop d'avoir accordé sa fille au chef de cette maison sans y faire encore entrer un de ses fils (1). La politique de conciliation était définitivement écartée et ce projet n'eut pas de suite. D'ailleurs, Henri avait peu de goût pour la sœur de son beau-frère qui n'était pas belle et il était éperdument amoureux de la ravissante princesse de Condé (2). L'attachement du nouveau roi de Pologne, pour cette princesse, n'avait pas été relâché par le mariage de sa maîtresse qu'il considérait comme nul, puisqu'il avait été contracté avec un hérétique. L'éloignement n'avait pas refroidi son ardeur et, même à Varsovie, il lui écrivait des lettres avec son sang. Aussitôt qu'il apprit, le 14 mai 1574, son élévation au trône de France, il lui expédia un courrier pour lui annoncer qu'il allait faire rompre son mariage. Mais Henri n'était pas alors en état de tenir ses serments. Après s'être échappé en fugitif de la Pologne, le 16 juin, non sans danger d'être

(1) La superstition de la reine-mère s'accordait d'ailleurs avec ses répugnances politiques. Un devin italien lui avait prédit que le roi de Navarre succéderait à ses fils (Palma Cayet, *Chron. sept.*, éd. Michaud et Poujoulat, liv. Ier, p. 37). Le fait de cette prédiction et de l'antipathie qui en était la suite est confirmé par une lettre de Catherine de Bourbon rapportée par Sully, t. II, p. 445.

(2) Marie de Clèves, marquise d'Isle, fille du duc de Nevers et de Marguerite de Bourbon Vendôme, mariée en juillet 1572 à Henri de Bourbon, prince de Condé. Elle était sœur de la femme de Henri de Guise. Dreux du Radier lui a consacré un chapitre, t. V, p. 109 et suivantes. Si l'on peut penser que Marie s'abandonna au duc d'Anjou avant qu'il fût roi de Pologne, nous ne pouvons admettre que ces amours aient été favorisés par Henri de Guise et par la reine de Navarre, bien que leur complicité soit affirmée par plusieurs historiens.

arrêté par ses sujets (1), il séjourna assez longtemps à Vienne et surtout à Venise où il fut retenu par des amours de passage. Il n'arriva que le 5 septembre au Pont de Beauvoisin, frontière de ses États. Il y fut reçu par le duc d'Alançon, son frère, et par son beau-frère le roi de Navarre. Après les premiers compliments, on se pardonna le passé, on s'embrassa (2), mais sans sincérité d'un côté ni de l'autre. Les deux jeunes princes, quoique laissés en liberté, restèrent entourés de surveillants.

Quant au prince de Condé, il s'était sauvé en Allemagne du vivant de Charles IX, laissant sa femme à Paris où le nouveau roi correspondait avec elle, et cherchait les moyens de rompre le mariage de la princesse afin de la faire asseoir sur le trône de France. Toutefois, il ne se pressait pas de provoquer cette rupture et paraissait même autoriser les démarches qu'on faisait pour le marier à une étrangère.

Catherine attendait son fils à Bourgoin, Elle lui persuada de différer son entrée à Paris et de séjourner à Lyon où sa présence contribuerait à l'apaisement des troubles du Dauphiné et du Midi. Ces conseils furent suivis, et la cour s'établit pour plusieurs mois à Lyon. La reine-mère et son fils y firent leur entrée le 6 septembre.

Les courtisans, toujours empressés de saluer le soleil levant, étaient accourus à Lyon. Les anciens compagnons de débauche du duc d'Anjou furent des premiers à venir complimenter le nouveau roi. Ils furent très bien accueillis. En même temps arrivèrent en foule les ministres, les personnages les plus importants ; entre autres le grand cardinal, Charles de Lorraine.

Depuis la Saint-Barthélemy et la clôture du concile de

(1) « Il fut suivi pour estre arresté par le comte de Tanchin ordonné par eux (les Polonais) avec des troupes assez fortes pour le retenir quand elles l'eussent pu attraper. » (Cheverny, *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, p. 474). — Pibrac et quelques gens de la suite du roi purent seuls être arrêtés (*id. ibid.*).

(2) Cheverny, *Mémoires*, p. 475.

Trente, ce prélat avait reconquis une certaine influence. Il fit promettre au roi de bannir la simonie de l'Église, et obtint l'institution des chevaliers de l'ordre de la Passion, espèce de confrérie religieuse et guerrière dont il accepta d'être le chef (1). Henri se rendit ensuite à Avignon où les processions de Pénitents noirs, blancs et bleus alternaient avec des scènes moins orthodoxes. La galanterie, dit Mézeray, faisait les occupations les plus sérieuses de la cour. Par ce moyen, la reine entretenait des jalousies entre le roi de Navarre et le duc d'Alençon, et pensait aussi à captiver l'esprit du roi son fils. La demoiselle de Châteauneuf et deux autres filles de la reine semblaient avoir quelque part dans son cœur; mais c'était la princesse de Condé qui le possédait véritablement. »

Ainsi c'était par des débauches, entremêlées d'actes d'ascétisme ridicule, que le roi se préparait à choisir la compagne de sa vie; mais elle lui fut enlevée subitement. La princesse de Condé mourut à Paris, le 30 octobre 1574, sans avoir revu son amant. Cette mort le frappa vivement. « Pendant plusieurs jours, dit l'historien Mathieu, il se montra en public tout couvert de petites têtes de mort brodées sur ses habits ; il en avait jusque sur les cordons de ses souliers. » Ces têtes de mort se retrouveront plus tard jusque sur certains livres de sa bibliothèque dont les reliures sont bien connues des bibliophiles.

La mort de la princesse de Condé laissait le champ libre aux négociations pour le mariage du roi. La nouvelle en était arrivée à Lyon avant le voyage d'Avignon où le cardinal trouva la mort. Il paraît certain que, dans ses entretiens avec le roi, il était question d'autres choses que de l'établissement des confréries, et que la question du mariage en était un des principaux objets, Le cardinal, très au cou-

(1) Boucher, *La conjonction des lettres et armes*, etc., p. 87 et 88. Nous n'avons pu découvrir quels étaient les rapports de la nouvelle confrérie avec celle des Pénitents flagellants aux processions desquels le roi assistait à Avignon quelque temps après.

rant de ce qui se passait dans sa famille, dut être instruit des projets que sa parente, la duchesse Claude, avait formés pour le mariage de sa jeune cousine. Peut-être même ce prélat fit-il spontanément des ouvertures à ce sujet. C'est du moins ce qu'affirme Mézeray (*Abrégé*, année 1575). Quant à la duchesse de Lorraine, quoique la mort de Charles IX eût appelé Henri à occuper un trône que sa sœur n'avait pas rêvé pour Louise de Vaudémont, alors qu'elle la proposait à son frère l'année précédente, elle ne se découragea pas. Elle insista au contraire plus vivement que jamais, pensant avec raison que la princesse qui avait assez naissance et de qualité, pour occuper le trône de Pologne, pouvait bien aussi être reine de France.

Cette proposition de mariage n'était pas la seule. Henri III en avait été assailli de plus d'un côté. Lors de son passage à Vienne, Maximilien II lui avait fait proposer sous main d'épouser sa fille Élisabeth, veuve de Charles IX. Le nouveau roi, qui connaissait sa belle-sœur, fut peu sensible à cet honneur. Toutefois, il ne le déclina pas ouvertement; mais, une fois à Lyon, il ne répondit plus à aucune avance. Cependant sa mère le pressait de se marier. Plus soucieuse des intérêts de sa politique que de satisfaire aux inclinations de son fils et aux désirs de sa fille, la duchesse Claude de Lorraine, elle cherchait une reine ailleurs que dans la maison de son gendre. Si la rusée Florentine avait les protestants en horreur, elle aimait peu les princes lorrains et particulièrement les Guises. Elle s'était servie de la haine qui l'unissait aux fils et aux frères de François de Lorraine contre Coligny et ses adhérents pour faire massacrer les hérétiques; mais elle redoutait ses complices. Elle avait assez souffert de voir leurs frères et leurs oncles tout-puissants du temps de Henri II et surtout sous François II; elle ne voulait, à aucun prix, d'une alliance avec une fille d'une branche collatérale de celle qui était assise sur le trône ducal. Elle entrevoyait avec raison que cette alliance devait accroître, à la cour de France, l'influence des princes de la

branche cadette de Lorraine. Avec sa rare perspicacité, elle avait conscience de la future grandeur du jeune chef de la maison de Guise. Pour y faire contrepoids et empêcher son fils de se livrer aux Lorrains, elle voulait que la nouvelle reine, désignée par elle, lui dut son élévation et qu'elle pût la dominer entièrement. En conséquence, elle avait proposé à son fils de choisir entre une princesse soit de Suède, soit de Danemark, dont elle avait fait venir les portraits exécutés par un peintre qu'une relation du temps appelle Nicolas Bélon et qui doit être Nicolas Bélin, de Modène, l'un des artistes italiens appelés à travailler à Fontainebleau sous la direction de Maître Roux et du Primatice.

Henri, de son côté, peu disposé à écouter sa mère quand il s'agissait du choix de sa femme, fit venir le portrait de Louise de Vaudémont, et alors se joua une petite comédie dont la ville de Lyon fut le théâtre. Elle est ainsi racontée par le P. Hilarion de Coste (1) : « Quand les trois effigies furent arrivées, le roi commanda à Gilles de Souvré de faire peindre les trois princesses avec l'habit de France, tout tel qu'était celui de la princesse de Vaudémont, et de prendre garde surtout que cela ne fût vu de personne vivante. Le roi de Navarre qui voulait être partout, savoir tout et juger tout, venant au logis du Souvré, surprit le peintre qui, aussitôt, le chargea sur ses épaules, le porta hors de la chambre et lui ferma la porte au nez. Peu après, il rencontra Souvré et lui dit : « Monsieur de Souvré, faites-
« moi raison du plus grand affront que j'aie reçu en ma
« vie; vous faites peindre quelque maîtresse; comme je
« m'approchais pour voir ce portrait, votre peintre ne m'a

(1) *Histoire catholique.... des hommes et des dames illustres en piété*, article Louise de Lorraine. Paris, P. Chevalier, 1625, in-fol. L'exemplaire de la Bibliothèque nationale provient de la bibliothèque de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Il est relié en maroq. r., couvert de fleurs de lis sur les plats, avec les G adossés aux angles et sur le dos. — Inventaire, réserve H, 121.

« pas prié de sortir, mais il m'a pris et m'a porté hors de « la chambre. » — Il a bien fait, répondit Souvré, et si le roi y fût venu, il avait commandement de faire de même. — Henri III ayant conféré les trois portraits, déclara qu'il suivrait le jugement de ses yeux, et n'écouterait que son goût, puis retenant à son coucher Souvré, Cheverni (1) et Miron, son premier médecin qui l'avait suivi en Pologne, il leur déclara son mariage, disant qu'il n'avait aucune inclination pour les princesses étrangères et que son cœur s'arrêtait à la princesse de Vaudémont. Le secrétaire Pinart, qui avait été envoyé en Suède pour faire la demande et avait déjà accompli sa mission, fut brusquement rappelé (2). Cette décision étant irrévocable, Catherine fut forcée de la subir. Elle se résigna fort difficilement à recevoir pour belle-fille une princesse de la maison de Lorraine dont la puissance allait grandir. Elle se rassura cependant en pensant que la jeune princesse était habituée à trembler devant sa belle-mère (la troisième femme de Nicolas de Vaudémont) la sujette de sa fille Claude. Sortie d'une situation si subalterne, la nouvelle reine ne pouvait qu'être aussi soumise à sa nouvelle belle-mère qu'elle l'était à l'ancienne (3). L'Estoile dit même que Catherine « donna facilement son consentement à ce mariage ». Tout indique, au contraire, qu'elle y résista et qu'elle accepta ce qu'elle ne put empêcher. Du reste, l'Estoile est dans le vrai lorsqu'il ajoute : « Ce qui fit le plus d'envie à la reine (mère), ce fut l'esprit dévot et paisible de cette princesse (Louise) ; laquelle elle jugea plus tost devoir s'adonner à prier Dieu qu'à se mesler

(1) *Alias* Chiverni (Philippe Hurault, comte de) garde des sceaux et chancelier né en 1528, mort en 1599.

(2) Cheverni, *Mémoires*, éd. Mich. et Poujoulat, p. 476. — De Thou, liv. LIX, p. 125, et liv. LX, p. 186.

(3) M. Forneron, *Les ducs de Guise*, t. II, p. 204. Cet excellent ouvrage, très sévère pour les Guises, est ce qu'on a écrit de mieux sur l'histoire intime de la cour de France pendant les guerres de religion. Il a été couronné par l'Institut en 1878.

de l'Estat et affaire du monde (comme il est advenu) et qu'elle prieroit Dieu pour elle pendant qu'elle n'y pouvoit entendre » (1).

Les détails qui précédent montrent qu'on doit ajouter peu de foi au dire de Cayet (*Chron.-septen.*). liv. III, p. 143), d'après lequel Catherine de Médicis se serait réunie à sa fille Claude, duchesse de Lorraine, pour engager le roi à épouser Louise de Vaudémont. Sans doute, la reine-mère finit par consentir à ce mariage, mais ce fut quand elle ne put faire autrement; c'est du reste ce que confirme le passage de Cheverny rapporté ci-après.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le roi seul, sans l'intervention de sa mère, envoya des ambassadeurs pour demander la main de Louise de Vaudémont. Les mémoires et les histoires du temps sont pleins de détails sur cette ambassade. Nous reproduisons, en première ligne, celui du principal acteur, Hurault de Cheverny : « Je reconnus, dit-il, par les discours du roi, qu'il voulait prendre une femme de sa nation, qui fût belle et agréable, disant qu'il en désirait une pour la bien aimer et en avoir des enfants, sans aller chercher d'autres femmes, comme ses prédécesseurs avaient fait. Les uns lui proposèrent la reine Élisabeth, veuve du feu roy son frère; les autres la princesse de Navarre; les autres une de ses nièces, fille du roy d'Esagne; *mais en son cœur, et lui seul, il avait une affection imprimée, et quasi déjà formée de Mademoiselle de Vaudémont, qu'il se souvenait d'avoir vue à Nancy lorsqu'il y passa pour aller en Pologne;* et ayant dès lors et depuis confirmé cette intention en son cœur, n'en voulut déclarer sa passion à la reine sa mère : il me fit cet honneur de s'en ouvrir *à moi seul* et me commanda (plus tard) d'en parler à la reine et de le lui faire avoir pour agréable ; ce que je fis avec quelque peine, n'ayant voulu y consentir qu'après la mort du cardinal de Lorraine (arrivée le 26 dé-

(1) Édition Jouaust, t. I, p. 51.

cembre 1574) et sur l'opinion que nous lui mîmes tous que ladite demoiselle de Vaudémont était fertile d'âge, et de taille d'avoir des enfants, et que le roi en aurait bientôt. »

Le secret fut si bien gardé que personne ne se doutait de la résolution prise. Il est cependant difficile d'admettre que Charles III et la duchesse Claude n'en fussent pas instruits. Suivant Cheverny, la cour de Nancy aurait quitté le palais ducal avant l'arrivée des ambassadeurs, pour se rendre à la cérémonie du sacre fixée au 13 février. Cheverny, parti de Langres, avec du Guast et les pleins pouvoirs du roi, déclare qu'il rencontra les Lorrains à Sommières, près de Void. Malgré la précision de ce détail, il ne concorde pas avec ce qui va suivre. Il est d'ailleurs en désaccord avec les récits de tous les historiens qui font arriver Cheverny et du Guast à Nancy. Ce qui pourrait faire douter de l'exactitude du récit de Cheverny, quant au lieu où les ambassadeurs rencontrèrent la cour de Lorraine, c'est qu'il ne parle pas de du Guast qui était cependant avec lui. Ensuite, est-ce dans le misérable village de Sommières, aujourd'hui détruit, et où la cour n'a pu passer la nuit, qu'a dû se passer la scène très-plaisante qui suivit l'arrivée des ambassadeurs? Cette scène n'est pas racontée par Cheverny, mais elle l'a été par Antoine Malet qui place le lieu de la scène à Nancy, tandis qu'elle se passa peut-être à Bar. Quoi qu'il en soit, voici le récit de Malet adopté par tous les historiens (1) : « Du Guast, avec Hurault de Cheverny, fut dépêché à Nancy pour demander au prince de Vaudémont la main de sa fille Louise, proposition qui fut, bien entendu, agréée sans difficulté et même sans prendre l'avis de sa fille. Cathe-

(1) *L'OEconomie spirituelle et temporelle de la vie des nobles et des grands du monde, dressée sur la vie, piété et sage œconomie de Louyse de Lorraine, royne de France et de Pologne*, par A. Malet, théologien, chancelier du duc de Mercœur, etc., etc. Paris, Eustache Foucault, 1619, in-4, p. 113. On ne connaît que deux exemplaires de cet ouvrage qui se conservent à la bibliothèque de Sainte-Geneviève : L. nº 544, et Bibl. nat. L. b. 348 :6.

rine d'Aumale, seconde belle-mère de Louise, voulut porter cette nouvelle inespérée à sa belle-fille, pour laquelle elle avait été fort rude. A la vue de sa belle-mère qui ne daignait jamais lui adresser la parole, et encore moins la visiter, Louise, encore au lit, fut bien étonnée, et le fut bien davantage quand elle lui vit faire trois révérences avant de l'aborder et de la saluer comme reine de France; elle crut qu'elle voulait se moquer et ne cessait de lui demander excuse d'être si tard au lit et de n'avoir pas été à son lever, quand son père entra enfin dans sa chambre et, assis auprès de son lit, lui communiqua la légation de du Guast (1). » — Ceci se passait dans les premiers jours de février 1875 (2).

Ce récit de Malet concorde avec ceux de tous les historiens autres que Cheverny. L'un deux ajoute que Mme de Vaudémont aurait pu parler plus longtemps sans se faire comprendre. L'étonnement de la princesse Louise était tel qu'elle écoutait sa belle-mère sans savoir que répondre et presque sans la croire. Il est certain, comme le dit Malet, qu'elle ne comprit toute la vérité qu'en voyant entrer dans sa chambre son père et son cousin Charles III, qui lui confirmèrent la nouvelle en ajoutant que du Guast et Cheverny, porteurs de la demande en mariage attendaient que la future reine voulût bien leur donner audience. Elle fut immédiatement traitée et reconnue par eux, et par toute la cour de Lorraine, comme reine de France, puis conduite à la messe avec le cérémonial accoutumé. Cheverny déclare dans ses *Mémoires* qu'il accompagna la princesse de Vaudémont jusqu'à Reims « où elle fut reçue honorablement par Leurs Majestés (3). »

(1) Malet aurait dû ajouter que les ambassadeurs avaient pouvoir pour dresser les articles du contrat de mariage. — Ce contrat se trouve aux Traités de Paix. T. II, p. 344, et Bibliothèque nationale, Mss. Fonds fr., n° 2746, fol. 267.

(2) Cette date est indiquée par Cheverny (*Mémoires*, p. 476), qui ne parle pas de du Guast. Quant à la signature du contrat, elle eut lieu à Reims, le 14 février.

(3) Le récit de M. Forneron, t. II, p. 205, est emprunté à Malet. Il a

Ce fut à Reims que Louise vit pour la première fois le roi de Navarre qui devait être plus tard le roi de France, M. Guadet, l'habile successeur de M. Berger de Xivrey, pour la publication de la correspondance de Henri IV, a consigné dans un ouvrage récent (1), un détail qui nous était inconnu, et duquel résulte la preuve de la confiance absolue que Henri III avait dans la parole et dans la loyauté de son beau-frère : « Henri III, dit-il, ayant découvert ou cru découvrir une conspiration contre sa personne, à qui donna-t-il sa confiance ? Au roi de Navarre qui lui servit pendant tout le voyage (de Lyon à Reims) de capitaine des gardes, et ne quitta pas la portière de sa voiture. »

Les historiens sont unanimes à constater que la princesse Louise accepta sans en être éblouie cette fortune inattendue. Elle était digne cependant, à tous égards, du haut rang auquel elle était appelée ; si elle s'en réjouit, ce fut surtout à la pensée du bien qu'elle pourrait faire en soulageant un plus grand nombre de malheureux. Du reste, elle n'était pas indifférente aux qualités extérieures du nouveau roi. Presque aussi jeune qu'elle, d'une figure agréable, quoique efféminée, Henri cachait encore les vices qu'il afficha plus tard, sans retenue et sans pudeur. Louise l'aima tout d'abord, et elle continua de l'aimer même après avoir découvert qu'il était indigne de son affection.

été reproduit par Martha Freher. Ces historiens n'ont pas fait usage des Mémoires de Cheverny.

(1) Henri IV, sa vie, son œuvre, ses écrits. Paris, Picard, 1879, in-8. Voy. p. 55.

CHAPITRE II

LE MARIAGE

(Février 1575)

Sacre du roi. — Cérémonies. — Question de préséance entre les Montpensier et Henri de Guise. — Anecdote controuvée sur Mademoiselle d'Elbeuf.— Réfutation de Varillas. — Le comte de Salm. — Apprêts de la toilette de la reine. — Présages. — Opinion des Parisiens sur le mariage. — On craint une nouvelle influence des Guises. — Opinion d'Élisabeth d'Angleterre.

Le roi avait voulu que le sacre précédât son mariage. Connaissant la profonde piété de sa fiancée, il y rendait hommage en ne lui donnant le titre de reine qu'après avoir été sacré par l'Église. La princesse Louise sentit tout le prix de cette délicatesse. Elle était à Reims depuis plusieurs jours, lorsque le roi y fit son entrée le 12 février 1575 avec une magnificence inouïe. Le sacre eut lieu le 13 et le mariage fut célébré le 15. La reine avait vingt-deux ans; le roi n'en avait pas encore vingt-quatre. La vieille douairière de Guise, plus qu'octogénaire, Antoinette de Bourbon, veuve de Claude, quitta son château de Joinville pour se joindre au cortège qui conduisit à l'autel la princesse de Vaudémont.

Les négociations du mariage avaient été moins longues que ne le furent les apprêts de la toilette de la reine dont Henri s'était occupé lui-même pendant son séjour à Lyon. Le grand cardinal Charles était mort à Avignon le 26 décembre 1574. Mais les princes de l'Église ne manquaient pas dans la maison de Lorraine. Son frère, le cardinal Louis, avait été désigné pour le remplacer à la cérémonie

du sacre. Quant à la bénédiction nuptiale, elle fut donnée par le cardinal de Bourbon.

On a dit que lors des cérémonies du sacre et du mariage, tout fut sacrifié aux princes lorrains. Cela est vrai pour le sacre, mais non pour le mariage. Il est certain qu'avant les cérémonies du sacre il y eut une discussion de préséance entre le vieux duc de Montpensier et les princes lorrains. Henri de Guise prétendait qu'en sa qualité de pair laïque, il devait avoir le pas sur le duc de Montpensier dans la représentation des anciennes pairies emblématiques. Il reconnaissait que le duc d'Alençon, frère du roi, avait le pas sur lui, comme représentant l'ancienne pairie de Bourgogne. De même pour le roi de Navarre, représentant le duc de Normandie. Mais Guise prétendait, comme représentant l'Aquitaine, primer le duc de Montpensier. Il invoquait des précédents. Il était en effet certain que le chef de la maison de Guise avait eu cette prérogative aux sacres de Henri II, de François II et de Charles IX, comme représentant l'ancien duché de Bourgogne. Montpensier y résistait en invoquant sa qualité de prince du sang. Pour éviter un éclat, lors de la cérémonie, Montpensier soit volontairement, soit sur un ordre royal, resta confiné à quelques lieues de Reims et ne parut pas au sacre où le duc de Guise put jouir de la prérogative à laquelle il prétendait. Néanmoins, Montpensier ne se tint pas pour battu. Rentré à Paris, il présenta requête au roi. L'affaire fut renvoyée au Parlement, et, après plusieurs dits et contredits, le roi rendit un édit daté de Blois, au mois de décembre 1576, enregistré au Parlement le 8 janvier 1577, portant que, « dorénavant, les princes du sang précéderont ès sacres et couronnements, et autres actes, les autres princes pairs de France, desquels les pairies sont de plus ancienne érection. »

Quant à la cérémonie du mariage, le duc de Montpensier y reprit son rang. Le duc de Guise ne pouvait élever aucune prétention de préséance puisqu'il ne s'agissait plus de la représentation des pairies emblématiques. Il y figura

comme grand-maître. Montpensier prit donc son rang immédiatement après Nicolas de Vaudémont, père de la mariée.

Théodore Godefroy, qui nous a conservé ces détails d'après les récits officiels (1), ajoute ce qui suit : « Après étoit menée et conduite madite dame (Louise) en telle magnificence et triomphe que l'on peut penser, par Monsieur le Duc, frère du Roi, et le Roi de Navarre. Elle étoit vêtue à la royale d'un fort long manteau de velours violet, tout semé de fleurs de lys d'or, soutenu par plusieurs jeunes gentilshommes et demoiselles.

« Après marchoient la Reine-mère, la Reine de Navarre, la Princesse de Navarre, Madame la duchesse douairière de Guise accompagnée de Mesdames de Montpensier, de Nemours, etc.

« Furent espousez à l'entrée du grand portail de ladite église, sous un riche paillon de drap d'or, par Monsieur le cardinal de Bourbon, puis conduits au grand autel où ils ouïrent la messe que célébra ledit cardinal de Bourbon. »

Louise était reine, et cependant elle ne paraissait pas enivrée de son triomphe. Cette indifférence apparente qui, en réalité, était de la modestie, a fourni le fond d'une anecdote ou plutôt d'une médisance acceptée par quelques historiens et dont Varillas s'est fait le premier écho. Ces auteurs n'étant pas contemporains des événements, on pourrait rejeter sans discussion leurs contes ridicules. Toutefois, il est préférable de les rapporter et d'en montrer l'inanité. Voici le passage de Varillas : « La beauté de Mademoiselle de Vaudémont était sans égale et Henri III ne pouvait en disconvenir ; mais elle était sans enjouement (2) ; son esprit était sombre et elle en avait peu (3) ; à peine paraissait-elle sensible à l'éclat de son bonheur.

(1) Le Cérémonial français, Paris, 1649, in-fol., t. II, p. 326.
(2) Elle était effectivement sérieuse et réservée.
(3) Tous les contemporains disent le contraire.

Marie de Lorraine, fille de René, marquis d'Elbeuf (1), cousine de Mademoiselle de Vaudémont, tenait un des premiers rangs à la cérémonie. Elle n'avait pas les traits aussi réguliers que Louise : ce n'était point une beauté aussi accomplie; mais c'était un esprit délicat, enjoué, capable des choses les plus sérieuses, comme du badinage le plus amusant. Rien de plus solide que sa conversation et cependant rien de plus brillant. Elle fixa l'attention du roi, et peu s'en fallut qn'elle ne le déterminât à mettre sur sa tête la couronne destinée à sa cousine. Étonnée elle-même des progrès rapides qu'elle avait faits sur le cœur du roi, elle chercha à pousser ses avantages jusqu'où ils pouvaient aller, et si elle n'eût eu que Henri à combattre, elle serait venue à bout d'exclure Mademoiselle de Vaudémont du trône où elle avait déjà un pied. Elle dit au roi qu'il était surprenant qu'un cœur aussi délicat que le sien pût se contenter d'un autre qui n'était peut-être pas en état de se donner tout entier; que la princesse Louise n'était pas sans attachement; que tout le monde savait qu'elle était aimée du jeune comte de Salm et que l'indifférence qu'elle marquait pour l'éclat d'une couronne aussi brillante que celle qu'il lui offrait était peut-être moins une preuve de son peu d'ambition, que d'une tendresse réciproque pour l'amant qu'elle perdait. Elle fit naître enfin des soupçons dans l'esprit du roi; elle inquiéta sa gloire et son amour-propre, et elle fit tant que Henri lui promit son cœur et sa main. Quel affront c'eût été pour Mademoiselle de Vaudémont! Mais le comte n'était pas un ennemi à redouter, et le roi pouvait l'offenser impunément. D'ailleurs la maison de Lorraine n'aurait-elle pas retrouvé le même honneur ? C'eût toujours

(1) René d'Elbeuf était le septième fils de Claude de Lorraine, frère du duc Antoine, et chef de la maison de Guise. René était frère de François le Balafré, du duc d'Aumale, des deux cardinaux Charles et Louis, et de François, chevalier de Malte. Marie d'Elbeuf était donc cousine germaine de Louise de Vaudémont. Elle se maria le 10 novembre 1576 avec Charles de Lorraine duc d'Aumale, son cousin.

été elle qui eût donné une reine à la France. Ces raisons, qui eussent pu autoriser Henri III au changement, ne touchèrent pas la reine-mère. Dès qu'elle fut informée des dispositions de son fils, elle employa auprès de lui Marguerite reine de Navarre, et du Guast qui avait fait la demande de Mademoiselle de Vaudémont, pour remettre l'esprit et le cœur du roi dans leurs premières dispositions. Ils agirent tous les deux efficacement, et le mariage fut célébré le 14 février (1) avec une magnificence toute royale. »

La seule vérité qui se trouve dans le passage ci-dessus rapporté est qu'effectivement Louise avait été aimée par le comte de Salm, et qu'il avait existé un projet d'union entre les deux jeunes gens. C'est peut-être sur cette circonstance que Varillas a bâti son roman. Il avait lu sans doute quelque part que la reine-mère, dans le but de paralyser l'influence de la nouvelle reine, avait révélé à son fils les anciennes relations qui avaient existé entre Louise et le comte de Salm. Elle excita sa jalousie en lui persuadant que Mme de Champi s'étendait avec complaisance sur les qualités du comte de Salm. Varillas, qui écrivait le plus souvent de mémoire, et sans rien contrôler, aura confondu les dates et méconnu les personnages en plaçant avant le mariage la jalousie du roi qui se manifesta plus tard, et en substituant Mademoiselle d'Elbeuf à Catherine de Médicis.

Dreux du Radier, dont la critique n'est pas toujours très éclairée, mais qui du moins, sait compter avec les dates, réduit à néant toute cette histoire tirée, pour le fond et pour les détails, de l'imagination d'un écrivain peu soucieux de la chronologie. Le récit de Varillas est un curieux exemple de la négligence incroyable avec laquelle on écrivait l'histoire au dix-septième siècle. Cet historien et ses pareils bâtissaient une anecdote sur une appréciation douteuse, sans se soucier des dates et sans vérifier si elles concordaient avec leurs récits. On a peine à se figurer de nos jours la réputa-

(1) Le 15 février, suivant Théodore Godefroy.

tion qui s'est attachée aux ouvrages de Varillas. Le savant Huet, évêque d'Avranches, les avait en grande estime; Palissot les trouvait agréables et considérait leur auteur comme un précurseur de Saint-Réal. Aujourd'hui l'arrêt qui les condamne est définitif, et la critique moderne a réformé le jugement de nos ancêtres. On a reconnu que la phrase a perdu les Varillas, les Saint-Réal, les Vertot, comme elle en a perdu tant d'autres. On préfère aujourd'hui la vérité à la pompe du beau langage. Si notre siècle est inférieur, à certains égards, à celui de Louis XIV, il lui est incontestablement supérieur en ce point que nos historiens modernes ont cherché ordinairement la vérité historique et que plusieurs l'ont trouvée.

Le plus souvent, en effet, le simple examen des dates suffit pour reconnaître la fausseté des écrits autrefois décorés du nom d'histoire et auxquels celui de roman conviendrait mieux. Dans la question qui nous occupe, les dates sont décisives. Louise de Lorraine arriva à Reims, accompagnée de Cheverni et de toute la cour de Lorraine, avant le roi qui y fit son entrée le 11 février. Il ne vit sa future que le lendemain 12, il fut sacré le 13 et marié le 15; le 14 même, suivant Varillas. Quelle place y a-t-il entre ces dates pour l'historiette de cet auteur, reproduite par ses copistes? L'impossibilité est donc absolue. D'ailleurs, sans même se préoccuper des dates, la plus simple réflexion n'aurait-elle pas dû conduire à reconnaître qu'Henri avait vu Mlle d'Elbeuf avant d'avoir jamais rencontré la princesse de Vaudémont, et que s'il avait dû être séduit par l'esprit de la première, il l'aurait été à la cour de France, bien avant d'avoir jeté les yeux sur la seconde en Lorraine, où il la vit pour la première fois en 1573. Puis, comment concilier la prétendue passion du roi pour Mademoiselle d'Elbeuf, qu'il n'avait pas vue depuis deux ans, avec celle très réelle qu'il avait conservée pour la princesse de Condé jusqu'à la mort de cette dernière?

Si la princesse d'Elbeuf put jamais concevoir la pensée de

devenir reine de France, ce fut certainement avant que le choix du roi n'ait été définitivement fixé sur Louise de Vaudémont, et il est non moins certain qu'elle ne fit aucune tentative contre sa parente. Elle assista avec toute la cour aux cérémonies du mariage qui furent d'une magnificence inouïe. Les apprêts en furent très longs. La toilette des époux était très compliquée. Après avoir passé beaucoup de temps à la sienne, le roi voulut non seulement présider à celle de la reine, mais y mettre lui-même la main et orner ses robes de pierreries (1). Tout cela prit tant de temps que la messe ne put être célébrée que vers quatre heures du soir. On croyait beaucoup alors à l'astrologie que Catherine de Médicis avait contribué à propager et à maintenir à la mode. En outre, tout était matière à présage. Il en a été aiusi de tout temps. Même à notre époque, si positive et si peu crédule, on considéra comme un présage de la chute de Charles X ce fait qu'à l'une des séances d'ouverture des Chambres, avant 1830, le roi avait laissé tomber son chapeau qui fut ramassé par le duc d'Orléans. — Au mariage de Henri III, le retard dans la célébration de la messe fut réputé de mauvais augure, on en conclut que le mariage ne serait pas heureux. On rappela que, la veille, la couronne avait failli tomber à deux reprises de la tête du roi (2).

(1) Pendant ce temps, la garnison de Metz se révoltait, faute de solde. Le premier président, Christophe de Thou, fit de vaines remontrances; on le traita d'homme du vieux temps. On tira de ces faits et d'autres encore des présages sinistres pour l'administration du nouveau roi. (Note des *Mémoires* de Cheverni, éd. Michaud et Poujoulat, p. 475.)

(2) Ce fait est rapporté par plusieurs historiens. Il est rappelé dans un pamphlet anonyme attribué à Jean Boucher : *La vie et faits notables de Henry de Valois, tout au long, sans rien requerir. — Où sont contenues les trahisons, perfidies, sacrilèges, exactions, cruautez et hontes de cet hypochrite et Apostat, ennemy de la Religion catholique*. S. l. (ou Paris), 1589, in-8, fig. A la page 40 de l'édition S. l. se trouve une figure gravée sur bois représentant Henri III agenouillé devant l'autel, la couronne tombe de sa tête, sans qu'il fasse rien pour la retenir. On lit au-dessus : *Pourtraict du covronnemement de Henry de Valois, lorsque par sa pétulance et orgueil la eouronne lui coula deux fois de dessus la tête : qui estoit un mauuais présage à l'advenir.*

C'était, disait-on, l'indice d'un prochain changement de règne; on entrevoyait l'avènement d'un prince de la maison de Bourbon. D'autres, en plus grand nombre, y voyaient l'annonce d'un changement de dynastie et prédisaient qu'Henri de Guise, déjà l'idole du peuple de Paris, succéderait aux Valois. Quoique le roi eût encore un frère et que son mariage dut faire espérer une postérité, on conjecturait déjà en sens contraire. On se fondait sur ce que le *Te Deum* n'avait pas été chanté, et que le baiser de paix avait été oublié par le maître des cérémonies, ce qui présageait la guerre civile, etc.

Si les faits sont exacts, ces prétendus présages ont dû être signalés après coup et alors que les événements étàient accomplis. Quoi qu'il en soit, la joie du peuple fut loin d'éclater à l'occasion de ce mariage. Il n'y eut pas de fêtes à Paris, lors de l'entrée du roi et de la reine, le 27 février. Celles de Reims avaient pris fin le 21 du même mois. Aussitôt après être arrivé à Paris, « le roi alla saluer la *Reine Blanche* (1) puis il vint loger au logis neuf du Mortier, près les Filles repenties, avec les deux autres reines, sa mère et femme. »

Il y avait une quatrième reine, Marguerite, sœur du roi et femme d'Henri de Navarre. Elle avait assisté aux noces de Reims; mais elle ne fut pas visitée par les jeunes époux. En 1576 ou 1577 Marguerite et Louise firent échange de présents, à l'occasion des étrennes. Brantôme, l'un des panégyristes de la reine de Navarre, rapporte que le cadeau de Marguerite surpassa de beaucoup en magnificence celui de la reine de France. Du reste, Marguerite aimait peu sa belle-sœur. Elle ne parle pas d'elle dans ses *Mémoires*, dont l'authenticité a été contestée

Le mariage du roi causa une surprise générale. Il fut

(1) Élisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX (L'Estoile, éd. Jouaust, p. 52 et 53). — La *Reine Blanche* était ainsi appelée parce qu'elle pora blanc, selon l'usage du temps, le deuil de son mari.

trouvé fort inégal par plusieurs seigneurs, même des plus grands du royaume. Il en fut de même à l'étranger, quoique Henri III eût écrit à Philippe II : « Mademoiselle de Vaudémont est princesse de bonne et grande maison, comme savez » (1). On répétait, dit L'Estoile, que « le mariage avait été précipité et avancé, et quasi plutôt consommé que pourparlé. » On y voyait un présage de la nouvelle influence de la maison de Guise. Aussi le cardinal d'Ossat disait-il, plus tard, que « le roi n'eût jamais pu trouver, dans tout le moude chrétien, une princesse plus accomplie que celle qu'il épousa ; mais qu'il ne pouvait pas, non plus, faire une alliance plus préjudiciable au bien de son État » (2).

Il était évident, en effet, qu'une princesse de la maison de Lorraine, venant occuper le trône de France peu d'années après Marie Stuart, devait faire pressentir une nouvelle influence des Guises. Tout le monde y crut, à l'intérieur comme à l'extérieur. En avril 1575, Élisabeth d'Angleterre disait à la Châtre, ambassadeur de France : « Le roi mon frère est marié ; ç'a été sans doute un point des chapitres du testament du cardinal de Lorraine. Moi seule je reste à marier. J'avais pensé quelquefois, ajouta-t-elle en riant, à épouser le cardinal ; mais à ceste heure, il ne me reste plus qu'à donner ma main au pape » (3). Son interlocuteur, la Châtre, ami des Guises, disait à cette occasion : « Cette reine eût désiré voir faire par le roi élection d'une autre maison à elle moins ennemie, et non pourtant prochaine parente de Messieurs de Guise » (4).

Du reste, comme toujours, le mariage fut célébré par les écrivains et les rimeurs de pacotille. Nous avons trouvé à la Bibliothèque nationale les pièces suivantes qui sont très rares, mais sans valeur littéraire.

(1) M. de Bouillé, *Hist. des ducs de Guise*, t. III, p. 5.
(2) *Discours sur les effets de la Ligue*.
(3) Papiers de Simancas, B. 38, pièce 20.
(4) Correspondance de Lamothe-Fénelon, t. VI, p. 392.

Advertissement venv de Rheims dv Sacre, Couronnement et Mariage de Henry III. Treschrestien Roy de France et de Pologne. Avec un Épithalame. Paris, Denis du Pré, 1575, pet. in-8, de 32 pages dont la dernière est blanche. En prose et en vers.

C'est l'édition originale. $\frac{34\ \text{b.}}{110}$

Une seconde édition a paru à Lyon sous le titre suivant :

Advertissement du sacre covronnement et mariage du Treschrestien Rcy de France et Pologne Henry III. Lyon, par Benoist Rigaud, 1575, pet. in-8, en prose et en vers, 24 pages $\frac{34\ \text{b.}}{111}$

Suivant Brunet, *V° Sacre*, p. 18, cet opuscule serait de F. P... Parisien.

Epithalame et chant nvptial sur la nopce du Trèschrestien Roy de France et de Pologne, Héry troisième de ce nom et de Loyse de Lorraine. — A la Royne. Par N. Gillet, Lyon, par Michel Ioue et Iean Pillehotte, 1575, pet. in-8, 13 pages (entièrement en vers).

Salvtation à la Royne de France Loyse de Lorraine sur son arrivée à Paris le 27e *de feurier* 1575. Paris, Denis du Pré 1575, pet. in-8, de 32 pages. En prose et en vers. $\frac{34\ \text{b.}}{112}$

Cette salutation, précédant un *Chant pastoral* qui commence à la page 12, est datée de Paris 4e mars 1575 et signée François du Tertre.

Pour les pièces de circonstance relatives au sacre, v. Brunet, *V° Sacre* n° 18.

(*A suivre.*)

NOUVELLES LETTRES

DE PÉTRARQUE

SUR L'AMOUR DES LIVRES

TRADUITES EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS, D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Par M. Victor Develay

A Benintendi, Chancelier de la République de Venise.

Il le prie d'engager le Sénat de la République de Venise à agréer le don de sa bibliothèque.

Tous remerciements, selon moi, sont désormais superflus entre nous. Car nous en sommes arrivés à ce degré d'amitié que ce que vous faites pour moi vous le faites pour vous. Je sais que vous vous êtes conduit dans mes affaires qui sont les vôtres comme vous vous seriez conduit dans vos propres affaires, et peut-être avec d'autant plus de zèle qu'au nom de l'amitié une âme généreuse se réveille et s'enflamme davantage. L'événement dépend non de la fortune qui nous a inspiré la résolution à moi de former ce pieux dessein et à vous de le seconder, mais du maître de la fortune. Si le succès couronne nos désirs, ce sera, si je ne me trompe, pour vous, pour vos descendants et pour votre république, je n'oserais dire une gloire, mais je le dis avec assurance, ce sera le chemin de la gloire. Une foule de choses grandes et éclatantes ont eu d'aussi humbles commencements. Pour moi, en vérité, il me suffit que ma conscience témoigne sincèrement ma bonne volonté. Que n'ai-je fait cette offre plus à propos, c'est-à-dire quand l'âme la plus sainte était à la tête du gouvernement! (1). Vous qui la connaissiez si bien, songez à la joie qu'elle en

(1) Le doge André Dandolo.

aurait ressentie. Certainement elle se réjouit maintenant du haut du ciel du projet que nous méditons et elle en attend la réussite. Que dis-je? Je suis sûr qu'elle nous contemple en personne et qu'après avoir emporté au ciel tous les titres de gloire et de vertus, ce qui n'est arrivé peut être à aucun des doges de Venise, elle supporte non seulement de bonne grâce mais avec joie que l'honneur de fonder une bibliothèque publique ait été réservé à son quatrième successeur, homme excellent, doge très courageux et très dévoué aux intérêts de l'Etat (1).

Toutefois, à ce qu'il me semble, il y a lieu de s'étonner qu'un pareil projet ne se soit pas présenté avant lui. Mais tel est l'ordre de la nature qu'on peut entreprendre tout ce à quoi l'on a pensé, tandis qu'on ne peut pas penser avant que la chose soit venue à l'esprit. Ainsi dans les choses humaines la pensée tient le premier rang. Elle devance presque tout ce que nous faisons et rien ne marche sans elle. A ceux qui vous demandent pourquoi vous n'avez pas pensé d'abord à ceci ou à cela, répondez par la même question. Si cette idée me fût venue plus tôt, je l'avoue, je vous aurais chargé plus tôt de ce soin. Mais il est temps encore si on ne refuse pas. Il y a un mot profond d'un empereur (2). que j'ai souvent employé : *Tout ce qui se fait assez bien se fait assez tôt.* Reste cette parole du poéte comique. *Rien de trop* (3). Ne prenez pas trop de peine, ne vous fatiguez pas; je veux vous occuper et non vous accabler. Celui qui en quoi que ce soit fait tout ce qu'il peut risque fort de se fatiguer. Faites donc ce qui suffit et ce qui convient à notre retenue. Notre demande n'a pas besoin d'être secondée par l'importunité ou l'ennui; si nous n'étions poussés par l'amour du bien public c'est nous que l'on devrait supplier. Laissez l'affaire aller de soi et ne

(1) Laurent Celso.
(2) César Auguste.
(3) Térence, l'Andrienne, 61.

soyez à charge ni à vous ni aux autres. *Les grandes choses se font d'elles-mêmes*, dit un vieux proverbe. Qui va lentement, va longtemps et sûrement. Vous connaissez les mœurs du pays et vous savez mes intentions. Adieu le meilleur des hommes.

Padoue, 28 août.

A Jean de Certaldo dit Boccace.

Pourquoi il reste à Milan. Blessure que lui a causée la chute d'un volume de Cicéron. Traduction d'Homère.

Vos lettres me procurent toujours une occupation agréable, mais surtout quand j'ai besoin de consolation, ce qui m'arrive souvent parmi les ennuis de la vie. Je ne puis d'abord laisser passer sous silence ce passage ambigu où vous dites : que vous voyez bien à la tournure que prennent mes affaires que je resterai perpétuellement à Milan. Vous taisez votre sentiment à cet égard en donnant de votre silence ce motif, qui lui certes n'est pas muet, que vous n'osez rien dire contre ma résolution. Ainsi en ne disant rien, vous dites plus que si vous aviez beaucoup dit. A coup sûr le silence joue souvent un grand rôle parmi les artifices de l'éloquence. Je vois dans ce peu de mots toute l'étendue de votre sollicitude et de votre prévoyance et j'y lis avec vos sentiments ceux de beaucoup d'autres. Car presque tous mes amis, excepté ceux qui sont ici et qui redoutent l'idée de mon départ comme une calamité, tous mes amis, dis-je, préféreraient que je fusse dans un autre endroit. Ils s'accordent tous parfaiment sur ce point sans aucune hésitation. Mais en quel endroit? Là dessus le désaccord est grand. Les uns m'appellent à Padoue, les autres au delà des Alpes, ceux-ci dans ma patrie. Ces appels seraient très justes si la chose ne présentait une difficulté qui touche à l'impossibilité. D'autres m'inviteront ailleurs; chacun, suivant son désir, m'offrira tel ou tel lieu d'habitation. En

cela je suis moins étonné de la dissonnance des jugements que de l'harmonie des sentiments de tendresse et d'affection. Quand j'examine attentivement les causes d'une si grande variété, j'avoue que cette variété même me plaît, et je me fais gloire d'être si cher à mes amis que leur amitié pour moi émousse et obscurcit la finesse et la clarté de leurs jugements.

Pour moi, parmi les opinions de mes amis, si l'on me demande ce que je pense moi-même de mes affaires, je répondrai que je soupire après un lieu où règnent la solitude, le loisir, le repos et le silence, quoique les richesses, les honneurs, la puissance et les plaisirs en soient éloignés. Mais j'avoue que je ne sais où trouver cela. Cette mienne solitude (1), où je désirais quelquefois non seulement vivre mais encore mourir, est privée de tous les avantages qu'elle possédait et même de la sécurité. J'en atteste trente volumes ou plus que j'y avais laissés dernièrement ne les croyant nulle part plus en sûreté, et qui peu de temps après échappés avec peine des mains des voleurs et rendus à leur maître, contre toute attente, semblent maintenant encore pâlir, trembler et annoncer sur leur front l'état troublé du lieu d'où ils se sont esquivés. Ainsi cette aimable retraite, cette campagne si désirée, j'ai perdu l'espérance de les revoir. Toutefois si cette espérance m'est offerte je la saisirai des deux mains et je m'efforcerai de la tenir si je puis. Je ne sais si j'espère encore ou si je fais semblant pour m'abuser et bercer d'un fol espoir le désir de mon âme. Mes conversations de jour et de nuit avec mes amis dans lesquelles je ne parle presque pas d'autre chose, et les soupirs dont j'ai entremêlé dernièrement une lettre adressée au prélat du lieu (2) prouvent que je n'ai point encore cessé d'aspirer là. C'est assurément étrange et je ne saurais en dire la raison, mais voici ce que je pense : Nos travaux,

(1) Vaucluse.
(2) Philippe de Cabassole, évêque de Cavaillon.

même publiés par la renommée, ne peuvent s'achever que dans l'endroit où ils ont été entrepris, comme si ce lieu était destiné fatalement au commencement et à la fin. Quant au reste je veux dire le choix du lieu et le genre de vie, comme la fortune varie, je me suis souvent entretenu de mes indécisions avec plusieurs personnes, particulièrement avec vous et plus encore avec moi-même. En cela, croyez-moi, il est plus malaisé de définir les choses que de disputer sur les mots parce que la prévision de l'avenir n'est pas seulement difficile mais incertaine. Aussi quoique le résultat puisse être heureux, le choix ne peut pas ne pas être fortuit. Que choisirez-vous du moment que vos résolutions les plus appuyées sur la raison seront déjouées par un tour de roue de la fortune? Il n'y a qu'un seul choix qui ne trompe personne, c'est, en quelque endroit que la nécessité ou la volonté nous ait placés, d'y vivre contents selon la vertu, non selon la fortune, en sachant bien que nos projets les plus longs n'auront qu'une très courte durée. Je passe outre me rappelant que j'ai beaucoup parlé de cela avec vous l'année dernière, quand nous habitions dans cette même ville la même maison, et qu'après avoir tout examiné soigneusement autant que nos lumières nous le permettaient, nous conclûmes à la fin que tant que les affaires de l'Italie et de l'Europe resteraient en cet état, non seulement il n'y avait pas de lieu plus sûr et plus favorable pour moi que Milan mais qu'il n'y en avait point qui me convînt aussi bien. Nous exceptions la seule ville de Padoue, où je suis allé bientôt après et où je retournerai prochainement afin je ne dis pas d'effacer ou de diminuer, ce que je ne voudrais point, mais d'adoucir par cette alternative le regret de mon absence chez les habitants des deux endroits. Je ne sais si vous avez changé d'avis, pour moi je suis convaincu qu'à échanger le bruit de cette grande ville et ses ennuis contre les ennuis d'une autre ville, il n'y aurait pour moi aucun avantage, peut-être quelque inconvénient et sans aucun doute beaucoup de fatigue. Ah ! si cette solitude tranquille

que malgré toutes mes recherches, je n'aperçois pas, comme je vous l'ai dit, venait à se montrer quelque part, vous apprendrez non que j'y suis allé mais que j'y ai volé. Si je me suis étendu sur un rien, c'est parce que je désire vous satisfaire vous et mes amis au sujet de toutes mes affaires dont celle-ci est la principale. Ce désir a été éveillé en moi par les nombreuses lettres de mes amis. Comme il est difficile de répondre à chacun d'eux et que la plupart sont souvent du même avis, j'ai conçu l'idée de leur répondre à tous à la fois et de discourir dans un volume entier sur mon genre de vie. Mais que voulez-vous ? Je le comprends maintenant, vivre est un grand travail.

Dans le passage suivant de votre lettre, vous plaisantez très élégamment en disant que j'ai été blessé par Cicéron (1) sans l'avoir mérité, mais à cause de ma trop grande liaison. « Car, dites-vous, ceux qui sont le plus rapprochés de nous nous tourmentent souvent, et il est extrêmement rare et extraordinaire qu'un Indien fasse du mal à un Espagnol. » C'est la vérité. C'est pour cela qu'en lisant les guerres des Athéniens et des Lacédémoniens, et en voyant les nôtres avec nos voisins nous ne sommes point étonnés, et que nous le sommes beaucoup moins à la vue des guerres civiles et des troubles domestiques que l'usage a rendu si peu surprenants que la concorde serait plutôt surprenante. Mais quand nous lisons que le roi de Scythie en est venu aux mains avec le roi d'Égypte et qu'Alexandre de Macédoine a pénétré jusqu'au fond de l'Inde nous éprouvons un étonnement qu'a éteint la lecture de nos histoires remplies des hauts faits de la bravoure romaine dans de lointaines expéditions. Vous me consolez donc en me représentant que j'ai été blessé par Cicéron, auquel je suis fort attaché, tandis que je ne le serai probablement jamais ni par Hippocrate, ni par Albumazar (2). Mais laissant de côté les

(1) Il avait été blessé à la jambe par la chute d'un volume contenant les lettres de Cicéron.

(2) Célèbre astronome arabe, 776-885.

plaisanteries pour vous dire toute la vérité, cette blessure cicéronienne, dont j'avais coutume de rire, a changé pour moi la risée en affliction. Il y avait presque une année révolue qu'allant plus mal de jour en jour, je dépérissais parmi les ennuis et les souffrances, parmi les médecins et les remèdes. A la fin, non seulement accablé de dégoût mais encore las de la vie, je résolus d'attendre, sans les médecins, le dénouement quelqu'il fût et de me confier à Dieu et à la nature plutôt qu'à cesmarchands d'onguents, qui se livraient à des expériences de leur art en soignant mon mal. Ainsi fut fait. Les médecins exclus, grâce à l'assistance du médecin céleste, grâce aux soins d'un jeune homme qui me sert et qui, en pansant mon ulcère, devint médecin à mes dépens, comme l'on dit, en se rappelant les remèdes que j'avais remarqués comme m'étant le plus salutaires, grâce aussi à l'abstinence qui aide la nature, je reviens peu à peu à la santé d'où je m'étais éloigné à grands pas. Voilà toute l'affaire. J'ajoute que quoique cette vie soit une arène de peines et de souffrances, dans laquelle j'ai été éprouvé souvent par des accidents étranges (je dis étranges non en eux-même mais pour moi qui suis l'homme le plus amoureux du repos et le plus ennemi de tels soucis) je n'avais certainement rien enduré de semblable jusque-là si l'on considère la cause du mal, la douleur morale et la longueur du temps. Mon cher Cicéron a imprimé dans ma mémoire une marque indélébile et un stigmate éternel. Je me souvenais de lui, mais il a fait en sorte intérieurement et extérieurement que je ne pusse jamais l'oublier. Et en cela encore une fois que voulez-vous que je vous disé? Je le sens maintenant, vivre est une grande souffrance.

Laissant de côté le reste, je passe à cet événement qu m'a comblé de gloire et de joie. En apprenant que tant de personnages distingués qui certes ne sont pas les derniers des princes d'Italie, se trouvant au bout du monde, la nuit, l'hiver, par la pluie, en guerre, réduits à l'extrémité, furent à mon nom reçus dans les murs d'une ville et traités avec

honneur, j'ai été étonné d'abord et j'ai supposé une erreur de nom. Ensuite je me remémorai difficilement ce temps où dans ma jeunesse j'ai suivi là-bas celui qui d'un signe de son front si serein m'aurait conduit aisément au delà de l'Inde (1). Trente étés se sont écoulés depuis cette époque, et dix depuis la mort de ce grand homme, vert par les années mais mûr par les vertus. Revenu à moi de si loin, j'ai fini par deviner quel était celui qui depuis tant de temps avait conservé un si bon souvenir de moi qui, à vrai dire, l'avais presque complètement oublié. Je lui ai adressé par lettre, comme vous avez vu, les remerciements qu'il méritait, car il ne pouvait pas acquérir plus de titres à ma reconnaissance qu'en accueillant avec honneur d'aussi grands personnages, et il ne sera pas moins surpris que je me souvienne de lui s'il ne songe qu'il a rafraîchi ma mémoire par un récent bienfait.

Vous me demandez en dernier lieu de vous prêter, si, comme vous le pensez, je l'ai acheté, le livre d'Homère qui était en vente à Padoue, puisque, dites-vous, j'en ai depuis longtemps un autre exemplaire, afin que notre ami Léon (2) le traduise du grec en latin pour vous et pour nos autres compatriotes studieux. J'ai vu ce livre, mais je l'ai négligé parce qu'il m'a paru inférieur au mien (3). On pourra aisément l'avoir par l'intermédiaire de la personne qui m'a procuré l'amitié de Léon; une lettre de celui-ci sera toute puissante sur elle et je lui écrirai de mon côté. Si par hasard ce livre nous échappe, ce que je ne suppose pas, je vous céderai le mien. Car j'ai toujours été amoureux de cette

(1) Il désigne ici Jacques de Colonna qu'il suivit en 1330 dans son évêché de Lombez, aux pieds des Pyrénées. C'est donc en Gascogne que les princes italiens susdits reçurent si à propos l'hospitalité en se recommandant de Pétrarque. Mais de quels princes s'agit-il? Qui leur offrit l'hospitalité? La lettre de Boccace pourrait seule éclaircir ce mystère.

(2) Léonce Pilate, originaire de la Calabre, inaugura l'enseignement du grec en Italie. On lui doit une traduction d'Homère en latin.

(3) Probablement l'exemplaire qui lui fut donné par Nicolas Sygeros. Voir *Lettres familières*, XVIII, 2.

traduction en particulier et de la littérature grecque en général, et si la fortune n'eût envié mes commencements par la mort fâcheuse de mon excellent maître (1), je serais peut-être aujourd'hui quelque chose de plus qu'un Grec qui en est aux éléments. J'applaudis donc de bon cœur et de toutes mes forces à votre entreprise, moi qui regrette et qui m'indigne que cette ancienne traduction, œuvre de Cicéron autant que l'on peut croire, dont Horace a inséré le commencement dans l'*Art poétique* (2) ait été, ainsi que beaucoup d'autres ouvrages, perdue pour la latinité. Je m'indigne de voir tant de sollicitude pour le mal et tant de négligence pour le bien. Mais qu'y faire? Il faut se résigner. Si le zèle des étrangers peut venir en aide à notre paresse, que les Muses et que notre Apollon le secondent! Les Chinois, les Arabes et la mer Rouge n'ont point à mes yeux de plus agréable marchandise (*merx*). Je n'ignore pas ce que je viens de dire. Je sais que ce nominatif (*merx*) n'est point usité aujourd'hui chez nos grammairiens, mais il l'a été chez les anciens, je ne dis pas les premiers en date dont l'ignorance de notre époque rougit d'imiter le style, mais les plus rapprochés de nous et les premiers par la science et le talent, dont l'orgueil aveugle et loquace n'a pas encore osé s'éloigner (3). Dans leurs écrits et notamment dans Horace (4), il m'en souvient maintenant, figure le nominatif dont je parle. Remettons-le, je vous prie en usage, si nous pouvons, et je ne sais pourquoi nous n'oserions pas rappeler d'un exil immérité ce mot banni du pays latin, pour l'introduire dans la langue à laquelle nous consacrons tout notre temps.

Je veux dès à présent vous prévenir d'une chose pour ne pas me repentir plus tard de l'avoir passée sous silence. Si comme vous le dites, la traduction doit être faite littéra-

(1) Barlaham, évêque de Gérace.
(2) *L'Art poétique*, 141-142.
(3) Par ces mots : *orgueil aveugle et loquace*, il vise les dialecticiens de son temps.
(4) *Satires*, I, 2, 47.

lement en prose, écoutez comment s'exprime à cet égard saint Jérôme dans la préface du livre *des Temps* d'Eusèbe de Césarée qu'il a traduit en latin. Voici les propres termes de ce grand homme, très versé dans les deux langues et dans beaucoup d'autres, et particulièrement célèbre dans l'art de traduire. *Si quelqu'un*, dit-il, *ne croit pas que la traduction altère la grâce de l'original, qu'il rende en latin Homère mot à mot, je dirai même plus, qu'il le traduise en prose dans sa langue, il verra un ordre ridicule, et le plus éloquent des poëtes ne fera que balbutier.* Je vous dis cela pour que vous avisiez, tandis qu'il en est temps, à ce qu'un si grand travail ne soit point inutile. Pour moi je désire que la chose se fasse tant bien que mal. Je suis tellement affamé des nobles lettres que, de même que celui qui a un grand appétit ne réclame point l'art du cuisinier, j'attends avec une vive impatience le mets quelconque qui en sera fait pour mon âme. Et en vérité le morceau dans lequel le même Léon, traduisant en prose latine le commencement d'Homère, m'a donné jadis comme un avant-goût de l'ouvrage entier, bien qu'il confirme le sentiment de saint Jérôme, ne laisse pas de me plaire. Il contient en effet un charme secret comme certains aliments qu'on n'a pas réussi à mettre en gelée, dans lesquels la forme manque, mais qui gardent leur saveur et leur parfum. Qu'il continue donc avec l'aide du ciel, et qu'il nous rende Homère qui était perdu pour nous ! Quant aux autres, il poursuivra avec la grâce de Dieu son pieux dessein. En me demandant en même temps le volume de Platon que j'ai chez moi, et qui a échappé à l'incendie de ma maison de campagne transalpine, vous me donnez une preuve de votre ardeur, et je tiendrai ce livre à votre disposition quand il en sera temps. Je seconderai de tout mon pouvoir d'aussi nobles entreprises. Mais prenez garde qu'il ne soit messéant de réunir en un seul faisceau ces deux grands princes de la Grèce, et que le poids de ces deux génies n'accable des épaules mortelles. Qu'il aborde, Dieu

aidant, l'un des deux, et qu'il commence par celui qui a écrit plusieurs siècles avant l'autre. Adieu.

Milan, le 18 août.

A Socrate (1).

Il lui dédie le recueil de ses *Lettres familières*.

Que faisons-nous maintenant, cher frère? Voilà que nous avons presque tout essayé et nulle part nous n'avons trouvé le repos. Quand l'attendons-nous? Où le cherchons-nous? Le temps, comme l'on dit, nous a glissé entre les doigts. Nos vieilles espérances ont été ensevelies avec nos amis. C'est l'année 1348 qui nous a laissés seuls et dénués de tout. Elle ne nous a pas enlevé des trésors que la mer Caspienne, celle des Indes et de Carpathos (2) puissent nous rendre. Nos dernières pertes sont irréparables, et chaque coup de la mort fait une blessure qui ne se guérit pas. Une seule consolation nous reste : nous suivrons à notre tour ceux qui nous ont précédés. Combien sera courte notre attente, je ne le sais pas, ce que je sais c'est qu'elle ne peut être longue, et que si courte qu'elle soit elle ne peut pas ne pas être pénible. Mais il faut faire trêve aux plaintes du moins en commençant.

J'ignore, cher frère, quels sont vos préoccupations et vos sentiments. Pour moi, j'apprête déjà mes bagages et, comme font ceux qui partent pour un voyage, j'examine ce que j'emporterai avec moi, ce que je partagerai entre mes amis, ce que je jetterai au feu. Car je n'ai rien à vendre. Je suis bien plus riche, ou pour mieux dire plus embarrassé que je croyais. J'ai chez moi une collection nombreuse d'écrits de

(1) C'est le surnom d'un des amis de Pétrarque, nommé Louis Lewis et originaire de la Flandre.

(2) On nommait ainsi la mer entre Rhodes et la Crète.

divers genres, à la vérité éparse et à l'abandon. J'ai fouillé dans des coffres pleins de moisissure et, couvert de poussière, j'en ai retiré des pages à demi rongées par la saleté. Le rat incommode m'a nui ainsi que la race dévorante des vers, et l'araignée, ennemie de Pallas, a troublé l'ouvrier de Pallas. Mais il n'est rien dont un travail opiniâtre et assidu ne vienne à bout. Entouré de monceaux de lettres confuses et chargé de papiers informes, mon premier mouvement fut de tout consumer dans les flammes et d'éviter une besogne ingrate. Eusuite, comme les pensées succèdent aux pensées : « Qui empêche, me dis-je, au voyageur fatigué par une longue route de regarder derrière soi comme du haut d'un observatoire, et de reconnaître les soucis de sa jeunesse en les suivant graduellement? ». Cette idée l'emporta. Il me parut que s'il n'était pas glorieux, il n'était pas non plus désagréable de prendre la peine de me remettre en mémoire ce que j'avais pensé dans ce temps-là. En feuilletant au hasard ces papiers entassés sans ordre, on ne saurait croire sous quelles couleurs différentes et sous quel aspect confus les choses s'offraient à moi ; les unes, par suite du changement qui s'était opéré non en elles mais dans l'œil de mon intelligence, me semblaient à peine reconnaissables, tandis que d'autres réveillaient en moi, non sans un certain charme, le souvenir du temps passé. Parmi ces écrits les uns marchaient d'un pas libre et exempt d'entraves, les autres étaient assujettis au frein d'Homère, car je me sers rarement des rênes d'Isocrate ; d'autres, visant à plaire aux oreilles du vulgaire, obéissaient à leurs lois. Ce genre, ressuscité, dit-on, en Sicile depuis quelques siècles, se répandit bientôt en Italie et au delà. Il était jadis en vogue chez les plus anciens des Grecs et des Latins, puisque nous avons ouï dire que le peuple d'Athènes et celui de Rome n'employaient généralement que le vers rhytmique.

Ce mélange confus de choses diverses m'occupa pendant quelques jours. Et bien que je fusse mû par un attrait puissant

et par l'intérêt que nous inspirent nos propres inventions, je cédai néanmoins à l'amour d'œuvres plus considérables, qui depuis longtemps déjà interrompues, restent en suspens entre mes mains, non sans être attendues par plusieurs. La pensée de la brièveté de la vie l'emporta. Je craignis, je l'avoue, une surprise. En effet, je le demande, quoi de plus fugitif que la vie? Qui nous suit de plus près que la mort? Je songeai aux fondements que j'avais jetés, aux travaux et aux veilles qui m'étaient réservés. Je sentis qu'il y avait de la témérité ou plutôt de la folie à embrasser dans un temps si court et si incertain tant de travaux longs et certains, et à partager entre divers sujets un esprit qui suffirait à peine à un seul, surtout lorsque j'ai en vue, comme vous le savez, un autre travail d'autant plus honorable qu'il y a plus de solide gloire dans les actions que dans les paroles.

Bref, ce que je vais vous dire vous paraîtra peut-être incroyable, c'est pourtant la vérité. Je chargeai Vulcain du soin de corriger un millier et même plus soit de poèmes épars de tout genre, soit de lettres familières, non pas qu'il n'y eût rien là dedans qui me plût, mais parce que cela m'aurait causé plus de peine que de plaisir. A la vérité je ne le fis pas sans pousser un soupir, car pourquoi rougirais-je d'avouer ma faiblesse? Mais il fallait soulager, fût-ce par un violent remède, mon esprit occupé, de même qu'en pleine mer un navire surchargé exige pour être allégé qu'on sacrifie des objets précieux. Pendant que ces papiers brûlaient, j'en remarquais quelques-uns gisant dans un coin qui conservés par hasard plutôt qu'à dessein, avaient été transcrits récemment par mes amis et avaient tous résisté aux ravages du temps. J'ai dit quelques-uns; je crains que le lecteur ne trouve qu'il y en a beaucoup et le copiste qu'il y en a trop. Je fus indulgent pour ceux-là, je les laissai vivre en tenant compte non de leur mérite mais de ma peine, car ils ne nécessitaient aucun travail.

En mettant en balance les goûts de mes deux amis, j'ai cru devoir faire le partage de telle sorte qu'à vous revînt

la prose, et à notre cher Barbato (1) la poésie. Je me suis rappelé en effet que jadis vous aviez souvent exprimé ce désir, et que j'avais promis moi-même de le satisfaire. Aussi, tandis que je détruisais indistinctement d'un seul coup tout ce qui s'offrait à moi, et que dans la disposition où j'étais, je n'allais pas même épargner ces pages, il me sembla que vous étiez à mes côtés, l'un à gauche, l'autre à droite, et que me prenant la main, vous m'exhortiez amicalement à ne point anéantir dans le même feu ma promesse et vos espérances. Ce fut là surtout ce qui sauva ces pages; sans cela, croyez-moi, elles eussent brûlé avec les autres.

Quant à ceux de ces restes qui vous échoient maintenant pour votre part, quels qu'ils soient, vous les lirez non seulement avec bienveillance, mais encore avec avidité. Je n'ose lancer au public ce mot d'Apulée de Madaure : *Lecteur, attention, tu te réjouiras* (2). Où puiserais-je en effet assez d'assurance pour promettre au lecteur de la joie et de l'agrément? Toutefois vous lirez ces pages, mon cher Socrate, et comme vous êtes plein d'affection pour vos amis, vous y prendrez peut-être plaisir, et vous goûterez le style de celui dont l'esprit vous agrée. Qu'importe plus ou moins de beauté à celle qui ne doit subir que le jugement de son amant? Celle qui plaît déjà se pare inutilement. Oui, si cette œuvre de moi vous plaît, j'avoue que ce n'est point à moi mais à vous qu'il faut l'attribuer; mon talent n'y est pour rien, votre amitié en a tout le mérite.

Il n'y a point ici de grands mouvements d'éloquence, car j'en suis dépourvu et, en fussé-je doué, le style ne les admet pas. La preuve c'est que Cicéron lui-même, le prince de l'éloquence, n'en a pas semé dans ses lettres ni dans ses écrits qui veulent, suivant son expression, un style égal et tempéré. Cette puissance souveraine, ce fleuve d'éloquence, limpide, rapide, et qui déborde, il l'a déployé dans ses dis-

(1) Marc Barbato, de Sulmone, chancelier de Robert, roi de Naples.
(2) *L'Ane d'or*, livre, 1.

cours. Cicéron a usé de ce genre mille fois pour ses amis, souvent contre ses ennemis et ceux de la République; Caton l'a employé pour les autres souvent, et pour lui-même quarante-quatre fois. Ce genre-là m'est étranger. Je n'ai point participé aux emplois de la République; ma réputation, attaquée peut-être de temps en temps par un sourd murmure et par des sifflements clandestins, n'a reçu jusqu'à présent aucune blessure judiciaire que j'eusse à venger ou à éviter, et apporter le secours de la parole aux blessures d'autrui n'est pas de ma profession. Je n'ai point appris à circonvenir un tribunal ni à louer ma langue. Ma nature s'oppose à cela et s'y refuse absolument, elle qui m'a fait amoureux du silence et de la solitude, ennemi du forum contempteur de l'argent. Tant mieux qu'elle m'ait permis, de me passer d'un talent dont j'aurais senti le vide si j'en avais eu besoin.

Laissant donc de côté cette faculté oratoire dont je n'ai ni trop ni pas assez, et que je ne saurais comment exercer si je la possédais à un haut degré, vous lirez en ami comme le reste, et vous approuverez ce genre de style modéré, intime et familier, qui se plie et s'accommode au langage de la conversation. Mais tous mes juges ne seront pas comme vous, car tous ne sentent pas de même, tous n'aiment pas de la même façon. Comment plairais-je donc à tout le monde moi qui ai toujours cherché à plaire au petit nombre? Trois choses empoisonnent la rectitude du jugement : l'amour, la haine et l'envie. Prenez garde que par excès d'amitié pour moi, vous ne soyez poussé à publier ce qu'il vaudrait mieux cacher. Si pour vous l'écueil est dans l'amitié, pour les autres, il sera peut être ailleurs. L'aveuglement de l'amour et celui de l'envie diffèrent beaucoup par la cause mais ils se ressemblent par l'effet. Quant à la haine que j'ai placée entre les deux, je ne la mérite certainement pas et je ne la crains point. Il peut se faire que votre intention soit d'avoir mes bagatelles pour vous et de les lire pour vous seul, sans autre but que de vous rappeler nos aventures et celles de nos amis,

En cela vous me ferez bien plaisir car de cette façon votre demande n'aura point été refusée, et ma réputation sera à l'abri. Autrement nous nous trompons nous-mêmes en comptant sur une faveur vaine. Comment croire qu'un lecteur, quoique ami, à moins d'être un autre moi-même, puisse lire sans ennui des choses tour à tour diverses et contradictoires, où il n'y a ni unité de style ni unité de pensées, et où l'esprit de l'écrivain, affecté de différentes manières suivant la variété des circonstances, se montre rarement gai et souvent triste?

Épicure, généralement décrié, mais grand au jugement des anciens, adresse ses lettres à deux ou trois personnes : Idoménée, Polyénus et Métrodore. Cicéron a adressé les siennes à presque autant de personnes : Brutus, Atticus, et ses chers Cicérons, je veux dire son frère et son fils. Sénèque a écrit très peu de lettres outre celles à son Lucilius. La tâche est aisée et d'un succès très facile quand on connaît l'esprit de son interlocuteur, qu'on s'est accoutumé au caractère d'un seul, qu'on sait ce qu'il aime à entendre, ce qu'il convient de lui dire. Mon sort est bien différent, car jusqu'à ce jour presque toute ma vie s'est passée en voyages. Comparez les pérégrinations d'Ulysse avec les miennes; assurément si la célébrité du nom et des aventures était la même, il n'a point erré plus longtemps ni plus loin que moi. Il a quitté son pays déjà vieux; si la durée de tout âge n'est pas longue celle de la vieillesse est des plus courtes. Pour moi conçu en exil, je suis né en exil, en causant à ma mère de si grandes souffrances et tant de danger que non seulement les sages-femmes mais les médecins la crurent longtemps morte. J'ai donc commencé à courir des dangers avant de naître et je suis arrivé au seuil de la vie sous les auspices de la mort. Arezzo s'en souvient, cette ville célèbre d'Italie où mon père, chassé de sa patrie, s'était réfugié avec une nombreuse armée de braves. A l'âge de sept mois on me retira de là, et je parcourus toute la Toscane sur le bras d'un jeune homme très robuste, lequel, (puisque

j'aime à me rémémorer avec vous les prémices de mes peines et de mes périls) lequel, dis-je, comme Métabus fit de Camille (1), me portait enveloppé dans un linge et suspendu à un bâton noueux, de peur que mon corps si tendre ne fût blessé par le contact. Ce jeune homme, en traversant l'Arno, renversé par une chute de son cheval, fit des efforts pour sauver le fardeau qui lui était confié, et faillit périr lui-même par la violence du courant. Pise fut le terme de mon voyage en Toscane. Arraché de nouveau à cette contrée à l'âge de sept ans, et transporté en France par mer, les vents d'hiver me firent essuyer un naufrage non loin de Marseille, et peu s'en fallut encore que je ne fusse enlevé au seuil de cette vie nouvelle. Mais où m'entraîne l'oubli de mon sujet? Depuis ce temps-là jusqu'à présent je n'ai point eu du tout ou j'ai eu très rarement la faculté de m'arrêter et de respirer. Les périls et les alarmes de toute sorte que j'ai endurés dans mes voyages, personne, moi seul excepté, ne les connaît mieux que vous; si j'ai voulu les rappeler ici c'est pour que vous vous souveniez que, né au milieu du danger j'ai vieilli parmi les dangers, si toutefois j'ai déjà vieilli et si de plus rudes épreuves ne me sont pas réservées dans ma vieillesse. Bien que ce soit là le sort commun de tous ceux qui entrent dans la vie (car la vie de l'homme sur la terre n'est pas seulement une milice mais un combat) néanmoins les uns ont une chose, les autres une autre, le genre de combat n'est pas le même, et quoique chacun plie sous son fardeau, il y a réellement une grande différence entre les charges dont nous sommes accablés.

Durant ces époques de ma vie, pour en revenir à mon

(1) Métabus, chassé de son royaume, porta sa fille dans ses bras à travers les bois et les montagnes. Serré de près par l'ennemi et obligé de traverser la rivière de l'Amasène, grossie par l'orage, il attacha à un énorme javelot, Camille, enveloppée dans un berceau de liège, et, d'un bras vigoureux il lança le tout sur l'autre rive. Il se jeta ensuite à la nage et rejoignit son cher trésor suspendu au dard fiché en terre. (Virgile, *Enéide* XI 539 *et suiv.*)

sujet, n'ayant jeté l'ancre dans aucun port pour longtemps, j'ignore combien j'ai acquis de vrais amis, ce qui est difficile à juger et d'une rareté extrême, mais j'ai fait d'innombrables connaissances. Il m'est donc arrivé d'écrire à beaucoup de personnes d'esprit et de condition divers, en des termes si différents qu'en relisant aujourd'hui ces lettres, il me semble que j'ai tenu quelquefois un langage contradictoire. Quiconque a passé par là, avouera que j'ai été en quelque sorte forcé d'agir ainsi. En effet le premier soin de celui qui écrit est de songer à qui il écrit, car il saura en même temps ce qu'il doit dire, comment il doit le dire et les autres circonstances. On doit parler à un homme courageux autrement qu'à un poltron, à un jeune homme inexpérimenté autrement qu'à un vieillard qui s'est acquitté des devoirs de la vie, à quelqu'un que la prospérité enfle autrement qu'à celui qui plie sous l'adversité, enfin à un lettré célèbre par son savoir et son intelligence autrement qu'à celui qui ne comprendra pas des expressions élevées. Les variétés d'hommes sont infinies, et les esprits ne se ressemblent pas plus que les visages. Si l'estomac non de plusieurs mais d'un seul ne se délecte pas en tout temps de la même nourriture, le même esprit ne doit pas être toujours nourri du même style, de sorte qu'on a la double préoccupation de savoir quel est celui à qui l'on se propose d'écrire et dans quelle disposition le trouvera la lettre qu'on veut lui adresser.

Ces difficultés m'ont contraint à différer beaucoup de moi-même. J'ai obtenu en partie, grâce au feu, que des juges iniques ne m'en fissent point un crime ; vous me rendrez en partie le même service si vous possédez ces lettres en cachette et en supprimant mon nom. Si vous ne pouvez les cacher au petit nombre d'amis qui me restent (car l'amitié a des yeux de lynx et rien n'est impénétrable aux regards des amis), dites-leur de déchirer d'abord celles qu'ils auraient entre les mains pour ne pas être choqués par les changements de faits ou de mots qu'ils pourraient remarquer dans

celles-ci. Il est arrivé en effet que ne soupçonnant pas que vous me demanderiez de réunir ces pages en un recueil ni qu'il me viendrait à l'esprit d'y consentir, pour éviter la peine souvent ce que j'avais dit dans une lettre je le répétais dans l'autre, et, suivant le mot de Térence j'usais de mon bien comme étant à moi. Tout récemment quand des lettres parues durant plusieurs années et disséminées dans les diverses parties du monde furent réunies dans le même temps et le même lieu, on vit aisément la laideur du corps assemblé qui était cachée dans les membres. Tel mot qui placé une fois dans une lettre faisait plaisir, répété souvent dans tout l'ouvrage devint fastidieux; il fallut donc le laisser dans une et l'effacer dans les autres. J'ai retranché aussi beaucoup de détails domestiques, qui intéressaient peut-être quand ils ont été écrits, mais qui maintenant rebuteraient le lecteur le mieux disposé. Je me suis rappelé que pour cela Sénèque s'est moqué de Cicéron, quoique dans ces lettres j'aie suivi en grande partie la manière de Cicéron plutôt que celle de Sénèque. Car Sénèque a entassé dans ses lettres presque toute la morale, qui était semée dans chacun de ses ouvrages. Cicéron au contraire agite les questions philosophiques dans ses traités; il renferme dans ses lettres les détails domestiques, les nouvelles et les différents bruits de son siècle. Permis à Sénèque d'en penser ce qu'il voudra; pour moi, je l'avoue, cette lecture m'est infiniment agréable. Elle délasse en effet de l'application aux choses difficiles qui, continue énerve l'esprit, et interrompue le charme.

Je ne puis trop m'étonner de la témérité de Sidoine, à moins que je ne sois moi-même téméraire de taxer de témérité quelqu'un dont je ne saisis pas bien les pointes, soit à cause de ma pesanteur d'esprit, soit par l'obscurité de son style, soit peut-être (car tout est possible) par l'altération du texte. Tout ce que je sais c'est que Sidoine s'est aussi moqué de Cicéron. Quelle liberté! je n'ose dire quelle audace, pour ne point irriter ceux qu'offense le mot de témérité. Il s'est trouvé un Latin qui a je ne dis pas critiqué Cicéron

(voulant excuser et Sénèque et moi-même, car il n'appartient pas à l'homme d'être exempt de tout blâme) mais qui s'est moqué de l'éloquence, du style et en général de la manière d'écrire de Cicéron. Et Sidoine a eu cette audace! Cet orateur auvergnat ne s'est point érigé en frère du Latium, comme il le dit lui-même (ce qui indiquait déjà assez d'audace) mais en émule, et, ce qui est plus grave, en moqueur. Il s'est fait le détracteur d'un homme à qui tous rendent hommage, sauf quelques-uns de ses contemporains et de ses concitoyens que l'envie, compagne du présent, a tourmentés sans doute et a fait crier. Ce motif, ni le lieu ni le temps ne l'avaient fourni à Sidoine. Aussi mon étonnement redouble quand je songe à cet homme qui, cultivant l'éloquence, s'est insurgé contre le prince incontestable de l'éloquence, bien qu'il fût né dans un autre siècle et dans un autre climat. J'ai beau réfléchir, je ne vois pas que je puisse accuser d'ignorance cet homme savant ni excuser son offense; tout m'annonce en lui une perversité de nature plutôt que de jugement. Je puis pourtant me tromper là-dessus comme sur beaucoup d'autres choses, mais ce en quoi je ne me trompe certainement pas, ou, si je me trompe, je suis heureux de me tromper avec une foule de gens célèbres, c'est que la palme de l'élocution en prose appartient à Cicéron seul, dont les contradicteurs ont été confondus partout, et que celui qui soutient le contraire laisse voir plus clair que le jour un défaut de caractère ou d'intelligence. Sidoine a choisi pour organes de sa moquerie je ne sais quel Julius Titianus et je ne sais quels Frontonianus. A ceux-ci et à tous ceux qui pensent de même je réponds à la fois par un seul mot : Si Sénèque a eu raison de dire *que tout ce que l'éloquence romaine peut opposer ou préférer à la Grèce arrogante a fleuri vers le temps de Cicéron* (1) ; si Quintilien, entre de nombreux et glorieux éloges de ce grand homme, a dit avec vérité *qu'il naquit par un don de la Pro-*

(1) *Déclamations*, 1.

vidence afin que l'éloquence pût essayer en lui toutes ses forces (1), ce qu'il confirme plus loin par ces paroles : *Aussi est-ce à juste titre que ses contemporains le proclament roi du barreau, et qu'il a obtenu de la postérité que le nom de Cicéron désignât non plus un homme, mais l'éloquence. Ayons-le donc sans cesse devant les yeux, proposons le nous pour modèle et qu'il sache qu'il a fait de grands progrès celui à qui Cicéron plaira extrêmement* (2) ; si ces témoignages dis-je sont vrais, il est également de toute vérité que ceux à qui le style de Cicéron déplaît ne connaissent pas la véritable et parfaite éloquence ou qu'ils la détestent. Je n'ai pu laisser passer cette calomnie sans la discuter, tout pressé que je suis. Je reviens à mon sujet.

Vous trouverez donc ici une foule de choses écrites familièrement à mes amis, et entre autres à vous même, tantôt sur les affaires publiques et privées, tantôt sur nos chagrins (matière trop fréquente), ou sur d'autres sujets que le hasard m'a fournis. Je n'ai quasi pas fait autre chose que d'exposer à mes amis l'état de mon âme ou ce que je pouvais avoir appris. Car j'approuve ce que le même Cicéron dit dans la première lettre à son frère, que *le propre de la lettre est d'informer celui à qui l'on écrit des choses qu'il ignore.* C'était pour moi l'occasion de faire choix d'un titre. Après y avoir réfléchi, quoique le nom d'*Epîtres* convînt au sujet, comme plusieurs des anciens s'en étaient servis, et que moi-même j'avais donné ce nom à des poésies diverses adressées à mes amis dont j'ai parlé tout à l'heure, je ne voulus pas l'employer deux fois. J'ai donc adopté un nouveau titre, celui de *Lettres familières*, pour un livre qui contient à la vérité quelques lettres écrites avec beaucoup de soin et une foule d'autres écrites familièrement et remplies de détails familiers, quoique parfois, quand le sujet l'exige, le récit simple et naturel soit assaisonné de quelques réflexions morales semées çà là, ce que Cicéron lui-même a observé.

(1) *Institutions oratoires*, X, 1.
(2) *Ibidem.*

Si j'entre dans tant de développements pour une chose si futile, c'est que je crains les morsures des censeurs qui, n'écrivant rien qu'on puisse juger, jugent l'esprit des autres. Témérité qui est le comble de l'impudence et dont le silence seul met à l'abri. Il est facile à celui qui est assis sur la grève les mains croisées de porter le jugement qu'il voudra sur l'adresse du pilote. Défendez du moins contre une telle audace, en les tenant secrètes, ces pages négligées et qui me sont échappées inconsidérément. Quant à cette œuvre (1) qui ne sera pas *la Minerve de Phidias*, comme dit Cicéron (2) mais une image telle quelle de mon âme et une statue de mon esprit polie avec beaucoup de soin, si jamais j'y apporte la dernière main, lorsque vous la recevrez, placez-la à l'abri dans telle citadelle que vous voudrez. Mais passons.

Il y a autre chose que je voudrais bien ensevelir dans le silence si je le pouvais, mais une grande maladie ne se cache pas aisément, elle éclate et se révèle par ses symptômes. J'ai honte de ma vie passée dans la mollesse. En effet (comme on le verra par l'ordre des lettres) dans les commencements mon langage ferme et raisonnable avait annoncé un caractère vigoureux au point que je ne me consolais pas seulement moi-même, mais que souvent je consolais les autres, ensuite mon style devenant de jour en jour plus faible et plus abattu, est plein de doléances peu viriles. Ce sont ces lettres-là surtout que je vous prie de cacher. Qu'en diraient les autres puisque je rougis moi-même en les relisant? Je n'aurai donc été homme dans ma jeunesse que pour être enfant dans mon âge mûr. Quel triste et exécrable renversement! J'ai eu l'idée d'intervertir l'ordre de ces lettres ou de vous soustraire toutes celles que je condamne. Ni l'un

(1) Probablement le poëme de l'*Afrique*, qui n'était pas encore achevé et sur lequel Pétrarque fondait de grandes espérances.

(2) Cicéron, en dédiant à Brutus son traité des *Paradoxes*, lui dit : « Ce n'est pas cette Minerve de Phidias qui mérite une place dans la citadelle. »

ni l'autre de ces projets ne pouvait vous abuser, vous qui possédez des copies de mes lettres larmoyantes et de toutes les autres avec la date du jour et de l'année. J'ai donc recours à l'arme des excuses. La fortune m'a lassé par un long et pénible combat. Tant que j'ai eu de la fierté et du courage, j'ai résisté moi-même et j'ai encouragé les autres à la résistance. Quand devant les forces et les attaques de l'ennemi, mon pied et mon courage commencèrent à chanceler, ce noble langage s'évanouit aussitôt et je descendis aux lamentations qui me déplaisent maintenant. Dans cette circonstance j'aurai peut-être pour excuse ma tendresse pour mes amis; de leur vivant aucune blessure de la fortune ne m'a arraché un gémissement, mais quand ils furent tous engloutis dans le même désastre et qu'en outre le monde entier périssait (1) il y aurait eu de l'inhumanité plutôt que du courage à ne point s'émouvoir. Avant ce temps là, qui m'a jamais entendu me plaindre de l'exil, de la maladie, des tribunaux, des comices, des orages du forum? Ai-je élevé une seule plainte sur la maison paternelle et sur mes biens perdus, sur ma gloire ternie, sur mes payements différés, sur l'absence de mes amis? Dans tous ces chagrins, Cicéron montre une si grande faiblesse qu'autant je suis enchanté de son style autant je suis souvent choqué de son sentiment. Ajoutez ses lettres litigieuses où les hommes les plus distingués, qu'il avait comblés de louanges un instant auparavant, sont accablés d'invectives par une incroyable légèreté d'esprit. Charmé et offensé tout à la fois de cette lecture, je n'ai pu m'empêcher, poussé par la colère, de lui écrire comme à un ami contemporain, en oubliant le temps, grâce au commerce familier que j'entretenais avec son génie, et de lui signaler les paroles qui m'offensaient en lui. Cette idée fut cause que relisant quelques années après la tragédie de Sénèque, qui a pour titre *Octavie*, je lui écrivis avec autant de feu, et qu'ensuite

(1) Par suite de la peste de 1338.

selon la variété des sujets, j'ai écrit à Varron, à Virgile et à d'autres. J'ai inséré quelques-unes de ces lettres à la fin de cet ouvrage (le lecteur qui ne serait point prévenu pourrait être frappé soudain d'étonnement en les voyant), d'autres ont péri dans ce désastre public (1).

Tel ce grand homme a été dans ses douleurs, tel je fus dans les miennes, Aujourd'hui (pour que vous sachiez quelle est présentement ma disposition d'esprit) on ne sera pas jaloux de m'accorder ce qui, selon Sénèque, arrive aux ignorants, j'ai puisé dans le désespoir même de la sécurité. Que craindre en effet quand on a lutté tant de fois contre la mort? *Tout le salut des vaincus est dans leur désespoir* (2). Vous me verrez de jour en jour agir avec plus de courage, parler avec plus de fermeté. Et s'il se présente un sujet digne d'être travaillé, mon style lui même sera plus nerveux. Il s'en présentera sans doute plusieurs, car d'après ce que j'augure, je ne cesserai d'écrire qu'en cessant de vivre (3). Mais quoique chaque chose ait ou espère sa fin, cette œuvre éparse commencée vers les premiers temps de ma jeunesse, que je rassemble dans un âge avancé et que je dispose en forme de livre, cette œuvre, dis-je, ne se promet aucune fin, grâce à l'affection de mes amis auxquels je suis forcé de répondre continuellement. L'excuse de mes occupations multipliées ne m'affranchit jamais de ce tribut. Sachez-le, je ne serai exempté de ce devoir, et cet ouvrage n'aura de fin que quand vous apprendrez que je suis mort et débarrassé de tous les travaux de la vie. En attendant je suivrai la route dans laquelle je me suis engagé, ne comptant pas en voir le terme avant la fin de mon existence, et

(1) La peste de 1338.

(2) Virgile, *Enéide*, II, 354.

(3) Ses pressentiments se sont réalisés : *Il mourut sur la brèche, dans cette bibliothèque où il avait passé tant d'heures laborieuses, au milieu de ses livres; on le trouva étendu sans mouvement sur une page commencée, comme un soldat tué à son poste un jour de combat.* (Mézières, *Pétrarque*, *Introduction*).

un doux travail me tiendra lieu de repos. Du reste, comme font les rhéteurs et les chefs d'armée, réunissant au centre ce qu'il y a de plus faible, je ferai en sorte que l'arrière-garde soit, comme le front du livre, appuyée de pensées viriles, d'autant plus qu'à mesure que je vis, il me semble que je m'endurcis de plus en plus contre les assauts et les outrages de la fortune. Finalement je n'ose pas me vanter de ce que je serai au milieu des épreuves qui m'attendent, mais je suis dans de telles dispositions que rien désormais ne saurait m'abattre. *Si l'univers fracassé s'écroule, ses débris me frapperont sans m'émouvoir* (1). Ainsi sachez que je suis armé des maximes de Virgile et d'Horace que j'ai lues autrefois et souvent louées, et qu'aujourd'hui enfin, au comble du malheur, la nécessité même de l'inévitable destin me force à m'approprier.

Cette conversation avec vous m'a été douce; c'est avec un vif plaisir et quasi à dessein, que je l'ai prolongée. Elle m'a ramené votre visage à travers tant de terres et de mers qui nous séparent, et elle vous a rendu présent à mes yeux jusqu'au soir; puisque j'ai pris la plume le matin et que cette lettre se termine avec le jour. C'est donc à vous, cher frère, que je dédie cette œuvre dont la trame est pour ainsi dire bigarrée. Mais si je peux jouir d'un séjour stable et et d'un loisir cherché longtemps en vain (ce qui est maintenant en voie de se réaliser) je me propose d'ourdir en votre nom une toile plus noble et du moins uniforme. Je voudrais être du petit nombre de ceux qui peuvent promettre et donner la réputation. Mais vous arriverez vous-même à la célébrité par vos propres forces, porté sur les ailes du génie et sans qu'il soit besoin de mon secours. Toutefois il est certain que si parmi tant de difficultés je parviens à m'élever, vous serez un jour mon Idoménée, mon Atticus, mon Lucilius. Adieu.

(1) Horace. *Odes*, III, 3, 7-8.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

DE LA GRAVURE DANS LES LIVRES

A l'occasion de la vente récente d'une portion de la bibliothèque Ambroise Firmin Didot, M. Georges Duplessis, le savant et aimable conservateur-adjoint des estampes à la Bibliothèque nationale, a publié un essai des plus instructifs sur *la Gravure dans les livres*, joint au catalogue de cette vente. Nous croyons que l'analyse et quelques extraits annotés de ce travail pourront intéresser les lecteurs du *Bulletin*.

M. Duplessis s'est proposé « d'indiquer la part qui revient aux artistes dans les livres imprimés. » La plupart des ouvrages par lui mentionnés figuraient dans la précieuse collection de livres illustrés rassemblés par M. Didot, et qui lui avait fourni les matériaux de son *Essai sur l'Histoire de la Gravure sur bois*, publié en 1863.

« La gravure, à ses débuts, fut pour ainsi dire plutôt une industrie qu'un art; elle n'avait d'autre mission que de suppléer (économiquement) à la miniature. » Toutefois, ce procédé de vulgarisation prit lui-même de bonne heure un caractère artistique. Dans certains manuscrits, l'estampe occupe la place accordée antérieurement à la miniature. Deux manuscrits de la Bibliothèque nationale offrent des spécimens bien remarquables de cet emploi primitif. Dans l'un (fragments de l'*Imitation*), on rencontre deux planches gravées en *manière criblée*, entourées d'une écriture qui ne peut être postérieure à 1406; dans l'autre (livre d'Heures sur vélin daté de 1466), plusieurs planches coloriées sont collées sur des feuillets réservés à dessein par le calligraphe.

« Comme transition naturelle entre ces manuscrits ornés d'estampes et les imprimés proprement dits, il convient de placer les ouvrages xylographiques avec gravures. On a beaucoup disserté, discuté sur la date exacte des plus anciennes productions de ce genre, et le pays où elles ont vu le jour. Tous ces efforts ont plutôt embrouillé la question, comme souvent il arrive. Entre la Hollande, la Flandre et l'Allemagne, *adhuc sub judice lis est.* M. A. F. Didot (*op. cit.*, p. 11 et 12) comptait vingt-trois de ces ouvrages, dont l'exécution diffère peu de ce qui existe encore de

nos jours pour la gravure et l'impression des cartes à jouer. Toutefois, dit M. Duplessis, les auteurs des planches qui composent la *Bible des Pauvres*, l'*Ars moriendi*, l'*Apocalypse*, et surtout le *Cantique des Cantiques* (histoire de la Vierge *ex Cantico Canticorum*) ont droit de prendre rang parmi les artistes (1).

« Ces livres, actuellement d'une insigne rareté, auront cependant, à leur apparition, un succès énorme; on connaît de chacun d'eux plusieurs éditions. Cette rareté s'explique par l'empressement des pauvres gens à acheter de ces livres, où souvent l'image dispensait de la lecture (*pro lectione pictura est*), et par l'usage journalier qu'ils en faisaient.

« L'impression en caractères mobiles supplée d'ailleurs assez promptement à la xylographie. Si les premiers livres (imprimés typographiquement) ne contiennent pas tous des gravures, il en est bien peu qui n'aient pas au moins quelques lettres ornées. Ces alphabets (des typographes du quinzième siècle) sont quelquefois de véritables œuvres d'art.

« Les artistes de haute valeur sont rares de tout temps, et ceux qui consacrèrent une part de leur talent à l'ornementation des livres sont particulièrement rares au début. En Allemagne, avant Albert Dürer, on ne trouve que des gens bien intentionnés. Aussitôt que le maître apparaît, au contraire, des graveurs viennent se mettre sous sa discipline... Ils méritent, dès lors, d'être mis au rang des artistes. Le succès qui accueillit les planches gravées sous les yeux de Dürer donna à des éditeurs du temps l'idée de tirer profit des auxiliaires nouveaux qui s'offraient à eux... Hans Burgkmans, Albert van Assen, Jost Ammon et quelques autres consacrèrent une grande partie de leur existence à travailler pour les libraires... »

Non loin de Nuremberg, patrie d'Albert Dürer, qui, suivant ses propres expressions, avait préféré « y vivre simplement que d'être riche et grand ailleurs », vivait un autre grand maître, « qui doit certainement aux livres auxquels il a fourni des desseins, au moins autant qu'aux admirables peintures qu'il a exécutées, la légitime renommée dont il jouit. Hans Holbein travailla à Bâle

(1) M. Didot préférait la *Bible des Pauvres*, qu'il considérait comme l'ouvrage le plus ancien. « Dans ces compositions, dit-il, on découvre un sentiment de naïveté qui se rattache aux maîtres primitifs. »

de 1516 à 1543. Outre l'*Alphabet de la danse des Morts*, les *Simulachres*, dont le poète Bourbon de Vandeuvre, ami d'Holbein, a dit qu'il avait su y représenter si bien la mort, *qu'elle semblait vivre*, et les *Icones historiarum Veteris Testamenti*, que Lützelberger grava dans le bois avec un talent incomparable; —, nombre de frontispices de livres, de marques d'imprimeurs, d'alphabets et de fleurons sont dus au crayon de Hans Holbein... »

« De l'autre côté du Rhin, les graveurs sur métal furent assez rarement mis à contribution par les libraires. » M. Duplessis ne trouve à citer qu'un *Ars moriendi* du commencement du quinzième siècle, avec des planches de Martin Zazinger. Pour rencontrer au delà du Rhin un artiste qui ait consacré presque exclusivement un talent original à l'illustration des livres, il faut, suivant M. Duplessis, descendre jusqu'à Chodowiecki.

« En Italie, pendant les quinzième et seizième siècles, la gravure sur métal acquit vite une importance réelle. Les ouvrages italiens, ornés de gravures sur métal, les plus importants au point de vue de l'art qui aient été publiés au quinzième siècle, sont le *Monte santo di Dio* (Florence, 1477) et le *Dante*, de 1481, avec des planches en taille douce par Baldini, d'après Botticelli (?). Ceux ornés de gravures sur bois sont nombreux et intéressants (1); le plus remarquable est l'*Hyperotomachia* ou *Songe de Poliphile*, d'Alde Manuce (1499). M. Duplessis conteste l'attribution des gravures de ce volume à Montagne, tout en reconnaissant qu'elles ne peuvent appartenir qu'à un maître de grand talent, admirablement servi par les graveurs. Parmi les autres beaux livres vénitiens à figures de cette époque, il cite la traduction italienne des *Métamorphoses d'Ovide*, par Consignore (Venise, 1497), le *Théâtre de Térence* (1499), un *Hérodote latin* (Venise, 1494); puis encore le *Fasciculus medicinæ*, de J. de Ketham, dont les planches ont été attribuées, sans raison suffisante, à Andrea Montegna. — A Rome, un *Tractatus solennis et utilis*, etc., imprimé vers 1480, contient treize gravures assez grossières, mais d'un grand caractère, représentant les douze sibylles et *Proba Faltonia* (et non *Falconia*, comme l'a écrit par erreur M. Duplessis). Cette Proba Faltonia, dame romaine du quatrième

(2) Sur les commencements de la gravure sur bois en Italie, v. A. F. Didot (*op. cit.*, p. 102.)

siècle, est l'auteur d'un *Ceno Virgilianus*, abrégé d'histoire sainte en vers de Virgile rapportés. C'est passer à bon marché au rang de sibylle! M. Duplessis indique encore, en fait d'ouvrages italiens, une *Vie de sainte Véronique*, publiée à Milan en 1518, avec des planches de Luini; le livre *De claris selectisque mulieribus* (1497), qui a probablement donné au P. Lemoyne l'idée de sa *Galerie des femmes fortes;* l'ouvrage de Valtarius, *De re militari* (1172). Nous y ajouterons les *Habiti antichi* de Vecellio, l'un des livres favoris de M. Didot.

La Hollande et la Flandre offrent peu de livres du xv[e] siècle ornés d'estampes véritablement intéressantes. Cependant on a récemment découvert en Écosse le livre de Boccace, *De la ruyne des nobles hommes et femmes*, imprimé à Bruges par Colard Mansion, en 1476, et orné de neuf planches sur métal que l'on ne connaissait qu'à l'état d'estampes isolées. Mais ce n'est qu'en arrivant au dix-septième siècle qu'on rencontre dans les Pays-Bas une quantité considérable de livres qui ont dû souvent à leurs vignettes d'échapper à l'oubli; Rembrandt orne d'une admirable eau-forte la très médiocre tragédie de son ami Six, *Médée*. Rubens dessine pour l'imprimeur Plantin et pour plusieurs autres des vignettes et des frontispices que gravent habilement ses disciples. Les Wierix, Crispin de Pas, Romain de Hooghe, Fokkema et bien d'autres travaillent incessamment pour les éditeurs. Dans les livres d'emblèmes qui se multiplient en Flandre à cette époque, le texte n'est plus, dans bien des livres flamands, qu'un accessoire, une superfétation souvent inintelligible (1).

« En Angleterre et en Espagne, l'art de la gravure ne fut pas pratiqué avec la même suite que dans les autres pays. Les premiers qui introduisirent au delà de la Manche l'usage des vignettes furent des Français, notamment Hubert Gravelot. A partir du milieu du dix-huitième siècle, il se forma à Londres une école nationale de vignettistes qui dure encore. Hogarth, Stothard,

(1) Pour les graveurs en bois nés en Suisse et sur les bords du Rhin, v. A. F. Didot, *op. cit.* pp. 97 et suiv. On y trouvera notamment la description du curieux Virgile, publié à Strasbourg par Grüninger en 1502, où l'antiquité est si étrangement travestie. Enée est déguisé en margrave, le fidèle Achate en écuyer du xv[e] siècle, etc. Les Troyens et les Rutules sont armés d'arquebuses; il n'y manque que des canons.

Rowlandson, les Cruiskshank sont au nombre des plus célèbres (1). Les romans de Walter Scott, de Cooper (plus tard ceux de Dickens), ont heureusement inspiré les artistes anglais; les journaux satiriques, fort nombreux dans la Péninsule, ont permis aux caricaturistes de donner un libre essor à leur verve; l'usage des keepsakes annuels a contribué et contribue encore à entretenir le goût des vignettes. Quant à l'Espagne, elle n'offre rien de fort intéressant, au point de vue de l'ornementation des livres.

M. Duplessis s'étend avec une complaisance patriotique sur la supériorité de la France dans ce genre. « Depuis le moment où les premiers livres sont publiés jusqu'à nos jours, il ne se passe pas pour ainsi dire une année, sans que l'on trouve quelque manifestation intéressante de la gravure prêtant assistance à la typographie. En 1488, des planches sur métal accompagnent *les Saintes Pérégrinations de Jérusalem*, de Bernard de Breydenbach (Lyon). La même année, des planches sur bois, d'une bien autre valeur, décorent la *Mer des Histoires* (Paris). Des livres d'Heures, sortis des ateliers de Simon Vostre, d'Antoine Vérard, de Kerver, de Gilles Hardouin, sont remplis de gravures souvent fort remarquables, qui encadreut le texte ou précèdent chaque office... C'est là que se trouvent les témoignages les plus significatifs de notre art national. L'art français a tout avantage à être étudié dans ces productions naïves qui succèdent aux miniatures sans sérieuse infériorité. Elles en offrent des réminiscences visibles et nombreuses, dans la composition des sujets pieux, des danses macabres, des scènes de la vie familière placées en regard des calendriers. « Ces premiers graveurs faisaient aussi souvent usage du procédé particulier qu'on nomme *manière criblée*; ils cherchaient à rappeler ainsi les fonds d'or couverts de petits points des miniaturistes. Geofroy Tory fut un des premiers graveurs qui rompit avec cet usage, et se servit d'un contour habilement tracé, se détachant sur le fond blanc du papier. Ses livres se distinguent des précédents par une science de dessin supérieure et par un goût particulier, qui tend à s'éloigner complètement des procédés en faveur au quiuzième siècle. Les recherches de MM. Aug. Bernard et Didot ont restitué une renommée légitime à ce grand artiste,

(1) Il faut y joindre Smirke, à cause de ses belles vignettes pour le *Decamerone* de Foscolo.

peintre miniaturiste, littérateur, graveur et typographe habile. Ses planches des *Heures*, de 1525, et du *Champ Fleury* sont dignes d'être comptées au nombre des productions les plus importantes de la gravure sur bois. On avait cru longtemps que G. Tory avait vécu jusque vers 1554; il est prouvé aujourd'hui qu'il est mort en 1533. Par conséquent, il ne saurait être l'auteur des dessins si remarquables qui accompagnent l'*Entrée de Henry II à Paris, en* 1549, et que déjà M. Didot attribuait plus volontiers à Jean Cousin. C'est aussi ce grand maître qu'il désigne comme l'auteur des estampes précieuses qui ornent le *Songe de Poliphile* français de 1546, et dans lesquelles on retrouve les motifs des compositions italiennes de 1499, « transférées sous le méridien français », suivant l'expression du poète allemand Fischart. Cette conjecture (l'attribution à Cousin) paraît vraisemblable à M. Duplessis.

Parmi les autres illustrations de cette époque, — vraiment dignes de ce nom aujourd'hui si profané, — M. Duplessis mentionne avec raison celles de l'*Apocalypse de saint Jean* (*Paris*, Groulleau, 1547), et celles de l'*Amour de Cupidon et de Psyché* (Paris, G. de Marnef, 1546). On y trouve, bien qu'à un degré un peu inférieur, le même mérite que dans les estampes du *Songe*; — une appropriation intelligente au goût français des compositions de Dürer pour l'*Apocalypse*, et de celles pour *Psyché*, longtemps attribuées à Raphael.

On sait que, pendant les premières années qui suivirent l'invention de la typographie, Lyon avait devancé Paris de beaucoup pour le nombre d'imprimés avec ou sans gravures. D'après le tableau dressé par M. Didot en 1863, « Lyon aurait imprimé, de 1471 à 1478, treize ouvrages français, dont quatre avec gravures, et Paris un seul ouvrage seulement, *les Chroniques de Saint-Denys* (1476, sans grav.). » C'est également à l'imprimerie lyonnaise que la gravure sur bois doit l'un de ses spécimens les plus remarquables à l'époque qui a précédé immédiatement la Renaissance, le *Térence* de G. Trechsel (1493), orné de cent cinquante-neuf figures. Ce fut aussi pour un imprimeur lyonnais que travailla Bernard Salomon, dit le Petit Bernard. Parmi les artistes de second ordre, celui-là est incontestablement l'un des premiers. Les estampes qu'il a gravées pour les *Emblèmes d'Alciat* (1548), les *Quadrins historiques de la Bible* (1556), etc.,

« attestent une rare connaissance du dessin et une entente approfondie des connaissances spéciales qu'exige la gravure mise au service de la typographie. »

La décadence de la gravure sur bois commence avant la fin du seizième siècle. Elle est déjà sensible dans les gravures d'Olivier Codoré pour l'*Entrée de Charles IX à Paris* (1571). Cet artiste est bien au-dessous de Tory pour le goût, comme pour la dextérité. Tandis que la gravure sur bois se perd, celle au burin prend plus d'importance. Mais, le plus souvent, elle ne concourt à l'ornement du livre que par le frontispice et le portrait de l'auteur ou du personnage auquel l'œuvre est dédiée; le prix des planches en taille douce effraie les éditeurs. Il y a sans doute des exceptions; l'*Alaric*, de Scudéry, la *Pharsale*, de Brébeuf, la *Pucelle*, de Chapelain, etc., sont ornées de vignettes de Chauveau et autres, qui, bien que mal payées et soignées en conséquence, ne sont pas toujours sans valeur. Mais « plus on avance dans le siècle, plus les ouvrages ornés de planches gravées se font rares. L'art, sous Louis XIV, a besoin, pour se produire, de grands espaces... Ce n'est que par accident que les véritables maîtres comme Sébastien Leclerc, consentent à fixer dans le métal une planche destinée à aller se cacher dans un volume. » Au dix-huitième siècle, une évolution contraire se produit. La gravure sur bois tombe au plus bas avec les Papillon; mais il se forme en France toute une école de dessinateurs qui consacrent à l'illustration des livres *le meilleur de leur talent*. Gravelot, Marillier, Eisen, Choffard, Cochin, Saint-Aubin, Queverdo, Moreau le Jeune occupent une place à part dans l'histoire de l'art français, comme dessinateurs et comme graveurs. On sait, ou plutôt on ne sait plus ce que peuvent coûter aujourd'hui les *Contes moraux* de Marmontel, ceux (moins moraux) de La Fontaine, et même des ouvrages dont l'illustration constitue toute la valeur, comme les *Fables* de Dorat et surtout les *Chansons* de La Borde.

Moreau le Jeune vécut assez longtemps pour subir l'influence de David et abandonner le style auquel il avait dû ses plus légitimes succès. Ses nouvelles suites pour Molière et Voltaire sont bien inférieures aux premières. Prudhon, le plus grand artiste et le plus méconnu de l'époque impériale, ne dédaigna pas de fournir quelques dessins à la librairie, notamment celui, justement renommé, du Christ portant sa croix, pour l'*Imitation;* les char-

mantes compositions pour le *Daphnis et Chloé*, et le superbe dessin de la mort de Virginie dans la grande édition de Pierre Didot in-4, qui est également ornée de figures et du si remarquable portrait de Lafitte. C'était un artiste à citer que Lafitte; nous avons vu à la vente Renouard les beaux dessins qu'il avait faits pour Destouches. Parmi les descendants directs de ces maîtres de la vignette, M. Duplessis cite A. Devéria et Desenne. Il ne restera guère du second que sa jolie suite pour Racine, à cause de son exécution supérieure par Girardet. Puis vinrent les Johannot, les Gigoux, les de Lemud, cités par M. Duplessis, et auxquels il aurait pu joindre Raffet, Janet Lange et quelques autres encore, de même qu'aux *Contes rémois* et à la *Chaumière indienne*, de M. Meissonnier, il serait juste d'ajouter *Paul et Virginie*.

Enfin, parmi les contemporains dignes d'être cités, M. Duplessis n'en indique qu'un seul, M. G. Doré, « dont le dernier mot n'est pas dit » L'auteur de l'illustration des *Contes drôlatiques*, des *Contes de Perrault*, de l'*Enfer*, était un artiste merveilleusement doué. Mais bien des amateurs pensent, non-seulement qu'il a dit son dernier mot, mais qu'il l'a déjà répété plus d'une fois.

Baron Ernouf.

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

Centuria librorum absconditorum, being notes bio-bibliographical and critical on curious and uncommon books by Pisanus Fraxi. *London*, MDCCCLXXXIX; 4°, de 587 pages.

Nous avons déjà signalé le beau et très curieux volume dû au fervent bibliophile qui se déguise sous le nom de Pisanus Fraxi

(*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1877). Le livre dont nous venons de transcrire le titre n'offre pas moins d'intérêt, tout comme son prédécesseur, il est *privately printed* (non destiné au commerce) et il est tiré à petit nombre; on peut affirmer qu'il restera presque complètement inconnu en France.

Un beau frontispice allégorique et diverses gravures assez originales (une d'entre elles d'après Gravelot) le décorent; il se recommande aussi par deux choses qu'on trouve bien rarement dans les publications modernes et qui offrent toutefois la plus grande utilité : une liste raisonnée des ouvrages consultés (pages 475-513) et une table des matières dont l'ampleur ne laisse rien à désirer; elle occupe les pages 519-587 (deux colonnes); pas un nom cité dans le corps de l'ouvrage n'est omis; Pisanus Fraxi n'a jamais cessé d'insister sur la nécessité d'un index bien fait.

Parmi les faits nouveaux qui se rencontrent dans la *Centuria*, signalons quelques détails à ajouter à ceux que donnait l'Index au sujet du célèbre écrit de John Wilkes : *Essay upon Woman* (Essai sur la Femme), parodie fort risquée de l'*Essai sur l'homme*, de Pope. Pisanus a rencontré dans les archives de Londres le mandat de saisie lancé contre ce livret; saisie qui, passant dans le domaine très agité de la politique, devint une grave affaire d'État.

De longs détails (pages 301-325) sur un poème satirique, fort inconnu en France, *The Toast*, méritent d'être lus; c'est l'œuvre d'un dignitaire de l'Université d'Oxford, le docteur William King (né en 1685, mort en 1763) qui, étant passé en Irlande, se trouva impliqué dans des procès, et se vengea en attaquant dans des vers très mordants ses adversaires et ses juges; il poursuit surtout de ses sarcasmes une dame de haut parage, lady Frances Brudenel, qui, soit dit en passant, deux fois veuve, convola à de troisièmes noces. King la désigne sous le nom de Myra; son poème dont il y eut plusieurs éditions successives, rentre dans la catégorie des livres à clef; il s'y trouve des passages en latin macaronique, et M. O. Delepierre n'a point oublié de le mentionner dans le très curieux volume qu'il a consacré à cette branche singulière de la littérature latine : *Macaroneana*, 1853, 8°.

La plupart des ouvrages que Pisanus passe en revue appartiennent, et c'est tout simple, à la langue anglaise; en fait de livres latins, il analyse rapidement les singuliers volumes du médecin

Martin Schurig ; il signale en détail quelques ouvrages français relatifs au procès du Père Girard et de la Cadière (procès dont l'Europe entière s'occupa en 1734). Il parle de quelques facéties attribuées à Voisenon ou à l'abbé Duvernet; l'*Apologie pour Hérodote*, d'Henri Estienne; le *Cabinet du roy de France*, publié sous le nom de Barnaud, deux longs et acerbes pamphlets l'arrêtent un moment; il ne dédaigne pas les étranges opinions qu'ont avancées quelques casuites; les traductions anglaises des ouvrages de Gavin et d'Emiliane l'occupent aussi. Il ne parle que des livres qu'il possède, qu'il a sous ses mains et il échappe ainsi aux erreurs dans lesquelles tombent souvent des bibliographes se hasardant à signaler des volumes qui n'ont point passé sous leurs yeux.

Des notes nombreuses et variées attestent l'étendue des recherches de Pisanus Fraxi; il ne se borne pas toujours à la bibliographie; il aborde parfois le domaine de l'iconographie; c'est ainsi qu'il donne un long catalogue descriptif d'une portion peu connue de l'œuvre d'un dessinateur et graveur fort apprécié dans la Grande-Bretagne, presque ignoré sur le continent, Thomas Rowlandson.

Les deux volumes, l'*Index* et la *Centuria* ne feront pas un des moindres ornements des cabinets, fort peu nombreux, où d'intelligents bibliophiles les placeront. B.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

C'est M. Le comte Lanjuinais qui remplace, comme *trésorier* de la *Société des Bibliophiles français*, M. le comte Octave de Béhague, décédé.

— M. le général de division, comte Pajol s'occupait depuis longtemps d'un travail important qui va paraître sous le titre : *les Guerres sous Louis XV*, de 1715 à 1774. Cette publication comprendra en 8 ou 10 volumes, les

guerres des successions de Pologne, d'Autriche et la guerre de Sept Ans, avec toutes les expéditions qui ont eu lieu pendant cette période. Cet ouvrage, qui fait suite à la *Guerre de la succession d'Espagne* du général Pelet, ne sera qu'un récit de nos opérations militaires en laissant entièrement de côté, non pas la politique, mais les appréciations des mœurs de cette époque ; il y aura un atlas. MM. Didot, très probablement feront paraître le 1er volume à la fin de décembre et un volume succèdera régulièrement chaque mois.

— M. le sous-secrétaire d'État des Beaux-Arts vient de prescrire l'inventaire de la bibliothèque musicale de l'Opéra-Comique.

Le catalogue de cette si riche et si intéressante propriété de l'État, sera dressé par M. de Lajarte, sous la direction de M. Jules Bourdon, conservateur de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

— M. le marquis Adolphe de Rodes vient de faire don, aux archives de Bruxelles, d'une collection très considérable de dons provenant de l'ancien chapitre noble de sainte Gertrude, à Nivelles, et qui se trouvaient en la possession de sa famille depuis que ce chapitre avait cessé d'exister.

— La bibliothèque Lennox, du nom de son fondateur, vient d'être inaugurée à New-York. L'édifice est en marbre blanc. Feu Lennox de son vivant avait doté ce bel établissement, le plus considérable du Nouveau-Monde, d'un capital de quatre millions de francs et il y a ajouté par testament une autre somme considérable pour achat de livres. La collection particulière Lennox, qui forme le premier fonds de la bibliothèque, était déjà l'une des plus considérables des États-Unis. Elle abonde en éditions rares.

UNE RECHERCHE AU BRITISH MUSÉUM

Le British Muséum, avec son aspect de colossal temple grec enfumé, est sans contredit l'un des monuments de Londres qui produisent le plus d'effet. En dehors de cette première impression extérieure, c'est pour l'homme de goût, sensible à toutes les grandes manifestations de l'art, le sanctuaire des merveilleuses sculptures, hélas ! bien mutilées, de Phidias, et, pour le bibliophile, le plus intéressant établissement de la capitale de l'Angleterre.

J'avais dernièrement à y faire une recherche touchant justement à la bibliophilie; m'étant donné la tâche de reconstituer autant que faire se peut le catalogue, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous, de la bibliothèque si parfaitement reliée par Boyet, du traducteur de Théocrite et d'Anacréon, du précepteur du comte de Toulouse, Hilaire-Bernard de Requeleyne, baron de Longepierre (1), il s'agissait pour moi d'y retrouver, nouveau Jason, les toisons d'or si élégamment placées sur le dos et les plats des volumes qui lui ont appartenu, et c'est cette recherche, que je savais devoir être fructueuse, qui m'a conduit à examiner avec plus de soin que je ne l'avais fait précédemment cette magnifique collection. Ce sont les impressions que m'a laissées ma visite que je soumets rapidement aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile*.

Après avoir franchi le péristyle orné de hautes colonnes d'ordre ionique, on laisse à gauche les salles de sculpture égyptienne, assyrienne, grecque et romaine, l'on a en face de soi la spacieuse salle ovale de travail que sa disposition particulière fait ressembler à une immense roue dont les

(1) Je profiterai de l'occasion pour prier les amateurs qui posséderaient des volumes ayant appartenu à Longepierre d'avoir l'extrême obligeance de vouloir bien m'en indiquer le titre, le format et la condition (144, boulevard Haussmann).

rayons courant du centre à la circonférence figurent autant de sections destinées aux lecteurs, et l'on entre à droite dans une première pièce qui renferme la collection léguée par Thomas Grenville. Auparavant rappelons en quelques mots l'origine de la bibliothèque du British Muséum. Ce fut le médecin Sloane qui le premier conçut, vers le milieu du siècle dernier, l'idée de former une réunion d'objets d'art et de livres destinés à servir à l'instruction du public. Il légua à cet effet à la nation anglaise ses collections, moyennant la moitié de ce qu'elles lui avaient coûté, et celle-ci en hérita à sa mort survenue en 1753. Ce fut le premier fonds du musée.

En 1757, quatre ans après sa fondation, le roi George II offrit les livres qu'avaient réunis Henri VII et ses successeurs et qui formaient l'ancienne collection des rois d'Angleterre (*The old royal collection*). On joignit à ces livres, composés en grande partie de magnifiques exemplaires de dédicace imprimés sur vélin, diverses autres réunions de volumes imprimés et manuscrits, et le tout fut placé au palais Montague. C'est là que vint s'adjoindre, à la fin du dix-huitième siècle, la célèbre collection de livres précieux réunie par le révérend Cracherode. Aussi quand, en 1823, le roi George IV légua son immense bibliothèque *the King's library*, le palais Montague se trouva trop étroit. On le démolit et l'on reconstruisit à sa place l'édifice actuel.

Depuis, l'administration du British Muséum n'a cessé d'augmenter et de compléter par de nombreuses et remarquables acquisitions, soit en bloc, comme les beaux livres de Slade, soit en les disputant dans les ventes par toute l'Europe, ses remarquables séries. C'est à un Italien, devenu Anglais d'adoption, Antonio Panizzi, que l'on doit l'ordre qui règne maintenant dans ce bel établissement. De 1830 à 1866, il ne cessa d'organiser les services et des salles nouvelles, de cataloguer ses richesses, de rechercher les bonnes acquisitions et d'augmenter les collections de tous genres. Une bonne fortune lui était réservée : celle de voir Tho-

mas Grenville léguer au British Muséum sa magnifique bibliothèque, composée de 20 000 volumes, et si riche en productions des premiers temps de l'imprimerie. Ce cadeau princier n'avait pas coûté à son possesseur moins de 1 600 000 francs (54 000 liv. sterl.).

L'effet produit à première inspection par cette bibliothèque laissée intacte, et qui occupe toute la première salle, est excellente. On comprend, à voir ces spécimens d'impressions xylographiques, ces vénérables in-folios renfermant les premières impressions des classiques grecs et latins, ces anciennes chroniques françaises, anglaises et espagnoles, ces grands livres d'histoire, quelle noble pensée a présidé à leur choix intelligent : réunir en exemplaires aussi beaux que possible, et sans s'arrêter à telle ou telle condition de reliure, les premiers et les plus rares spécimens de l'art de l'imprimerie, en Angleterre, en Allemagne, en France et en Italie, et les meilleures éditions des grands auteurs de tous les pays.

Dans les vitrines placées au milieu de la salle se trouvent des exemplaires de la *Biblia pauperum*, du *Speculum humanæ Salvationis*, et d'autres impressions xylographiques appelées en Angleterre *block-books*. Tout autour, dans de hautes bibliothèques, le *Psalterium*, imprimé à Mayence par Fust et Schœffer en 1457, ainsi que les *Offices de Cicéron*, des mêmes imprimeurs (1465), le *Catolicon* de Joannes de Janua, imprimé sur vélin, le *Tacite* de Venise (1469), l'*Ovide* de Bologne (1471), le *Tite-Live* de Rome (Sweynheym et Pannartz, 1469) et le *Virgile* de Modène (1475). Là aussi, dans une autre genre, le *Roy Modus et la Royne Racio*, fameux livre de chasse imprimé à Chambéry en 1480; et puis ce sont les productions coquettes de l'imprimerie des Aldes, exemplaires de présent imprimés sur vélin; l'*Horace* de 1501, *Le Terze Rime* de Dante de 1502. C'est à Laurent de Médicis qu'était offert l'exemplaire des *Nuits d'Aulu-Gelle*, imprimé à Florence par les Juntes en 1513, que l'on y admire.

Bien entendu que les précieux volumes du grand imprimeur anglais du quinzième siècle, Caxton, ne font pas défaut, non plus que les livres de voyages, au nombre desquels brillent les lettres précieuses de Christophe Colomb, imprimées à Rome et à Bâle en 1493 et 1494. Enfin notre littérature est brillamment représentée, et ce n'est que justice, par la série presque complète de nos romans de chevalerie. Nous distinguons en belles et généralement en premières éditions, dans d'anciennes reliures, *Perceforest*, dont les trois volumes sont couverts de maroquin vert; *Giron le Courtois*, de maroquin citron; *Isaie le Triste*, de maroquin rouge, et *Meliadus*, de veau fauve. Du reste, on aperçoit sur les rayons quelques-unes de ces bonnes et solides reliures en maroquin rouge, doublé de même, œuvres de l'excellent ouvrier Boyet, et qui sont si fort à la mode maintenant; le *Virgile* et le *Cicéron* (*Variorum*) portent cette bonne marque de fabrique. Sur l'*Histoire de France de Mézeray*, en trois volumes in-4°, les fers spéciaux et si fermement appliqués témoignent, au contraire, que la main de Dusseuil les a maniés, tandis que l'élégant dos vermiculé des 16 volumes en maroquin rouge de l'*Histoire universelle de Jacq.-Aug. de Thou* sont incontestablement l'œuvre de l'un des Pasdeloup. Par lui aussi l'une de ces brillantes reliures à compartiments de couleur, qui décore les *Philephi Satyræ* (Mediolani, 1479), mosaïques qui font faire, en 1879, tant de folies à nos ardents bibliophiles.

Thomas Grenville n'avait pas oublié non plus notre inimitable *Rabelais* et notre grand penseur *Montaigne*. Le premier est représenté par son *Gargantua* et son *Pantagruel* de François Juste (1542), par son *Tiers livre* de Lyon (1546) et son *Quart livre* de Paris (1552), et par plusieurs autres éditions, sans parler des *Songes drolatiques* qui lui sont attribués, curieuse suite de figures satiriques et grotesques imprimées à Paris par Richard Breton en 1565. Le second n'a que trois éditions de ses immortels *Essais*, mais c'est la première de 1580; c'est la cinquième de 1588, magnifique exemplaire

relié par Dusseuil, en maroquin rouge ; enfin c'est l'édition de Londres, 1724, trois volumes in-4° en grand papier aux armes du comte d'Hoym.

Ce rapide aperçu fait juger, on le voit, de l'importance de la collection. Après avoir traversé la salle qui la renferme, on passe ensuite dans une salle carrée, l'une de celles renfermant les nombreux manuscrits du British Muséum ; plusieurs vitrines en contiennent quelques beaux spécimens, depuis une *Bible* écrite sous le règne de Charles le Chauve, et dont le texte a été revu par Alcuin, jusqu'à un joli *Office de la Vierge*, calligraphié en 1650 par Nicolas Jarry. D'autres, à hauteur d'appui, renferment des Chartes des rois d'Angleterre, des autographes d'hommes célèbres de toutes les nations : citons au hasard Michel-Ange, Galilée, Leibniz, Erasme, Cromwell, Luther, Descartes, Corneille et Racine. Les grands hommes de l'Angleterre y brillent naturellement d'un vif éclat, et ce n'est pas sans curiosité qu'on aperçoit l'écriture de Shakespeare, de Swift ou d'Addison, et même le manuscrit autographe de ce petit chef-d'œuvre de Sterne, *Sentimental Journey*.

Une pièce très-intéressante aussi est cette missive de la reine Marie-Antoinette à son amie la princesse de Lamballe, lui racontant l'effet produit par son entrée à la Comédie-Française, après l'affaire du collier, les applaudissements et les sifflets, hélas! Mais la pièce qui a le plus vivement sollicité notre attention, qui nous a reporté par le souvenir à cette malheureuse reine de France et d'Angleterre, dont la triste fin a toujours eu le privilège d'émouvoir les cœurs généreux, c'est une touchante lettre de Marie Stuart retenue captive au château de Sheffield, et qui cherche à attendrir sa cruelle rivale et cousine, la reine Élisabeth. En voici la copie que nous avons prise :

« Monsieur le grand tresaurier ayant écrit ces jours passés
« à la Royne madame ma bonne sœur pour lui ramantevoir
« la sincerité de mon intention vers elle et la grande neces-
« sité que j'ay de son octroy en mes resquestes passées, je

« pancoys par mesme moyen vous faire ce mot pour vous « prier me ettre favorable en son endroit en tant que selon « son service et ma commodité elle pouroit me favoriser et « davantasge obbliger a elle, mays me trouvant un peu mal « et lassée de ma depesche, je fus contreinte de la remetre « jusques a présent. Ayant prié cependant le sieur de Mau- « vissière ambassadeur du Roy très chrestien monsieur mon « beau-frère de vous communiquer le tout et impétrer vostre « ayde et support vers la ditte dame ma bonne sœur en quoy « m'assurant qu'il n'aura manqué je ne vous troubleray de « plus long discours, sinon vous prier d'avoir esguard a ma « longue captivité et a la verité de tout ce que l'on a voulu « me mettre... (*mot illisible*) et si je ne suis privée de tout, « sens que je ne puis pretendre pour mon meilleur et de ce « que j'ay le plus cher voiant l'estast ou je suis et alheure « je m'assure tant de vottre sagesse que vous jusgerés ayse- « ment que je ne tands a meriter d'estre tant soupsonnée « et en cest endroit je finiray par mes recommandations a « vottre bonne grace et de celle de madame de Harley « votre famme priant Dieu vous donner a tous deus le « contentement que vous avez. de Schefild. CCXXI de « novembre.

« Vottre entièrement bonne amye, Marie R. »

Passons, sur cette triste impression de noir donjon sous un ciel brumeux et de pleurs que la hache seule devait tarir, dans la grande galerie de la Bibliothèque, dont l'aspect imposant et lumineux va modifier agréablement nos idées. C'est ici que se trouve rangée dans de hautes bibliothèques la grande collection léguée par le roi George III, qui ne se distingue pas par la beauté des reliures. Ce sont pour la plupart des livres de travail, et c'est à grand'peine si nous y distinguons quelques volumes ayant fait partie des grandes collections de Colbert et de de Thou. Pourtant nous remarquons sur le dos d'un in-8°, dans une reliure genre Derôme, ce mot magique pour les amateurs de dix-huitième siècle, *Temple de Gnide*. On veut bien nous sortir ce volume cou-

vert d'une assez riche dentelle et aux armes de l'Électeur de Hanovre. Les jolies figures d'Eisen et de Le Mire sont avec la lettre et sans aucune de ces remarques, *avant la rose*, dont les nouvelles couches de bibliophiles sont si friandes.

Mais, en revanche, que de merveilleux spécimens de l'art de l'imprimerie de toutes les époques et de tous les pays dans ces vitrines ! quelle profusion de raretés, perles de l'*Old Royal library*, du fonds de *George III* et des collections *Cracherode* et *Slade!* A tout seigneur tout honneur. Voici Shakespeare avec les premières éditions de ses drames immortels. Nous remarquons la première édition collective (1623), et sur le titre son portrait que l'on dit très-ressemblant. Plus loin sont rangés en bel ordre les Aldes imprimés sur vélin, le *Virgile* et le *Pétrarque* de François de Gonzague et du duc de Mantoue, le *Plaute* de Laurent de Médicis, le *Catulle* et le *Dante* imprimés en 1502. Plus loin c'est le *Tewerdanck* imprimé à Nuremberg en 1517, les *Grandes chroniques de France* imprimées à Paris par Vérard en 1493, le tout sur vélin. Et puis ce sont des Caxton introuvables, des livres d'heures superbes, des volumes reliés pour Grolier, et jusqu'à un *Banquet de Platon* (1543) aux armes du comte de Leicester.

Dans des salles particulières où nous passons ensuite, l'aimable conservateur qui nous guide nous montre des bibliothèques pleines encore de livres précieux. Il nous met entre les mains les *Vies des Saints Pères*, exemplaire imprimé sur vélin et orné de miniatures, et une foule de livres de haute curiosité. Beaucoup des objets de premier ordre dont nous venons de parler proviennent de la fameuse collection Cracherode.

Le Révérend Clayton Mordaunt Cracherode était un bibliophile émérite. Sa belle fortune, qui lui permit d'acquérir tous ces joyaux de bibliophile, provenait de la part que son père, officier de marine, avait prise dans la capture des galions espagnols pendant la fructueuse campagne de

l'amiral Anson. Type de bibliomane acharné et convaincu, pendant quarante ans de son existence il ne négligea pas un seul jour, dit la légende, de passer chez ses libraires favoris. On conçoit qu'une telle persévérance devait obtenir sa récompense. Cracherode écréma ce que l'Angleterre pouvait fournir à cette époque de curieux, et les plus belles des épaves jetées par notre Révolution sur le pavé et vendues pour rien à nos voisins plus avisés. Aussi quand il légua, en 1799, sa belle bibliothèque, composée d'environ 45,000 volumes au British Muséum, en n'en exceptant que deux ouvrages, la *Bible polyglotte* de Walton, léguée à l'évêque de Durham, et l'*Homère*, édition princeps, au docteur Jackson, cet établissement devint-il, par ce seul fait, le rival des plus curieuses réunions de livres de l'Europe.

Guidé par le très aimable conservateur et par l'obligeant libraire Ellis, nous pénétrons enfin dans le sanctuaire où se trouve réunie, sauf les livres exposés ailleurs, toute cette curieuse collection. Nous savions de source sûre y trouver quelques-uns des volumes ayant appartenu à notre amateur délicat du temps de Louis XIV, le baron de Longepierre; et, en effet, à peine entré nous apercevons, brillant d'un vif éclat sur le dos d'un certain nombre d'élégants volumes, la bienheureuse *Toison d'or*. Avouons que les autres curiosités qui nous furent montrées, et même quelques beaux spécimens des reliures de Diane de Poitiers et de Henri II, disparurent un peu dans notre souvenir, par suite de la nécessité de prendre les notes dont nous étions venu chercher les éléments, et contentons-nous de dire pour l'instant que nous avons pu contempler à notre aise la *Bible* en dix-sept volumes de Longepierre, en maroquin doublé, et ses *Fables de La Fontaine* de pareille condition, dont je souhaite aux amateurs qui ont bien voulu me suivre dans cette rapide promenade de rencontrer sur leur chemin des analogues.

Baron Roger Portalis.

ADDITION

A LA BIBLIOGRAPHIE DES DIVERSES PUBLICATIONS DES OEUVRES DE MOLIÈRE

On sait que le succès des pièces de Molière produisit, aussitôt la publication des éditions originales, des contrefaçons, la plupart faites dans les villes de province. Molière s'en est plaint lui-même en différentes occasions. Il est fort difficile aujourd'hui d'en constater l'existence d'une façon exacte. M. Paul Lacroix, dans un livre intitulé : *Bibliographie Molièresque*, dont tout le monde savant et les bibliophiles en particulier ont apprécié le mérite, parle aussi des désappointements de Molière à propos de l'*Escole des maris*, et de son procès avec Jean Ribou, libraire imprimeur. Il nous a paru curieux de décrire un recueil que nous avons sous les yeux, entièrement composé de ces éditions provinciales :

TOME PREMIER :

1° Amphitryon, comédie par I. B. P. Molière. *Paris, chez Jean Ribou*, 1669; de 4 ff. lim. et 84 pages.

Impression assez mal exécutée et sur mauvais papier. Contrefaçon, sans doute faite en province, et reproduisant le privilège de l'édition originale du 5 mars 1668.

2° L'Escole des femmes, comédie, par I. B. P. Molière. *Paris, chez Gabriel Quinet*, 1669; de six feuil. lim. et 95 pages.

Même impression que la précédente, aussi mal exécutée et sans aucun privilège.

3° La Critique de l'Ecole des femmes, comédie, par I. B. P. Molière. *A Paris, chez Guillaume de Luyne*, 1663; 4 ff. prélimin. et 86 pages.

Le privilège reproduit celui qui est indiqué à l'art. 8, page II, de la *Bibliographie Molièresque*. — Cette édition est imprimée en gros caractères et a la physionomie d'une édition originale. Cependant les fleurons semblent trahir une impression faite en province.

4° Zélinde, comédie ou la véritable critique de l'école des femmes (comme au n° 148 de la *Bibliographie Molièresque*). *Paris*, *Guillaume de Luyne*, 1663; de 111 pages (et non 161 pages).

TOME DEUXIÈME :

1° Le Mariage forcé, comédie, par I. B. P. de Molière, *Sur l'imprimé A Paris chez Jean Ribou*, 1668; de 2 ff. lim. et 91 pages.

Contrefaçon indiquée au n° 10 de la *Bibliographie Molièresque*.

2° L'Amour médecin..... *Paris*, *Nicolas Legras*, 1666; 6 feuillets limin., y compris un feuillet blanc, et 95 pages.

Bien que cette édition soit évidemment une contrefaçon faite en province, à Lyon peut-être, elle ne se rapporte pas à celle indiquée au n° 11 de la *Bibliographie Molièresque*. Il n'y a pas *au lecter*, mais AV LECTEVR, et la dernière page est imprimée exactement 95 au lieu de 59.

3° Le Misantrope...... *Jean Ribov*, 1667; 10 ff. prélim. et 84 pages.

C'est vraisemblablement la contrefaçon en petits caractères (n° 12 de la *Bibliographie Molièresque*); la signature *a* des prélimin. finit par les mots : *et dans* — et la signature *é* commence par *du moins*.

4° Les Faschevx..... *A Paris*, *chez Nicolas Pepinglé*, 1668; 8 ff. prélim. et 54 pages.

Contrefaçon non citée, imprimée en petits caractères, mauvais papier, et exécutée en province, comme le *Misantrope*, quoique les fleurons soient tout à fait différents.

TOME TROISIÈME :

1° Les Plaisirs de l'isle enchantée, ou la princesse d'Elide, comédie de M. Molière (dans un fleuron sur le titre : *sur l'imprimé*). *A Paris chez Jean Guignard fils*, 1668; de 96 pages.

Édition faite en province; il n'y a aucun privilège.

2° L'Estourdy ou les contre-temps..... *Paris*, *Gabriel*

Quinet, 1663 ; de 1 feuillet blanc, et 5 feuillets prélim., 117 pages.

Cette édition imprimée en gros caractères, bon papier, diffère cependant de l'édition originale par les fleurons et la disposition typographique; il ne s'y trouve pas d'erreur à la page 53. Le privilège reproduit exactement celui de la première édition (voyez le n° 1 de la *Bibliographie Molièresque*).

3° LE SICILIEN, comédie de M. de Molière (dans un fleuron : *sur l'imprimé*). *A Paris, chez Nicolas Pepinglé* (sic), 1668 ; 60 pages.

Cette édition, imprimée comme l'édition originale qu'on a voulu figurer, a une particularité intéressante, c'est une mise en scène intitulée : *Sujet de la pièce*. Tous les détails relatifs à la représentation au théâtre y sont énoncés et remplissent cinq pages, en caractères italiques.

4° L'ANTIMOINE PURIFIÉ sur la sellette (3 actes en vers). *Paris, chez Nicolas Pepinglé* (sic), 1668 ; 3 ff. prélim. et 53 pages.

5° LA VEVFVE A LA MODE, comédie (en XXIII scènes et en vers). *Paris, Nicolas Pepinglé*, 1668 ; 59 pages.

Ces deux dernières comédies, imprimées sur les mêmes *papiers* que les autres pièces, étaient sans doute colportées sous le nom de Molière, puisqu'ici elles se trouvent indiquées sur le titre général de ce *troisième volume*, et qu'à la fin de la seconde on lit : *Fin de la vevfve à la mode, comédie de M. Molière.*

QUATRIÈME VOLUME :

1° L'IMPOSTEUR OU LE TARTUFFE, commédie, par I. B. P. de Molière. *Sur l'imprimé aux despens de l'autheur*, 1669 ; 8 ff. prélim. et 96 pages.

C'est l'édition décrite au bas de la page 15 de la *Bibliographie Molièresque*. Elle est laide et sur mauvais papier.

2° L'ESCOLE DES MARIS, comédie..... *Paris, Claude Barbin*, 1669 ; 69 pages.

Édition non citée ; faite en province, imprimée en petits caractères ; il n'y a pas de figure.

3° GEORGE DANDIN..... 1669 ; 2 ff. prélim. et 92 pages.

Contrefaçon faite à Lyon ; il porte sur le titre cette marque de libraire

composée de deux branches de lauriers, une couronne royale fermée, et au bas les attributs de la mort ; on lit sur une banderole : *Vivit post funera virtus.*

4° L'Avare, comédie..... *Paris, Jean Ribov*, 1669 ; 2 ff. prélim. et 128 pages.

Édition signalée, et imprimée en petits caractères.

Ces quatre volumes sont reliés en veau brun du temps, et proviennent de la *Bibliothèque de Spietz*. Les trois premiers volumes ont chacun un titre spécial ainsi conçu : Les nouvelles oeuvres de monsieur J. B. P. Molière, contenant (suit l'indication des pièces contenues dans chaque volume). *Paris, chez Nicolas Pepinglé* (sic) 1668 ; le quatrième n'a pas de titre. Une seule particularité de titre du premier volume consiste dans l'énonciation de *cretique* pour *critique* de l'École des femmes et *celinde* pour Zelinde.

Ce recueil fait partie de la bibliothèque de M. Ad. Gaiffe, à Paris. On sait que M. Gaiffe possède une collection des plus précieuses de livres protestants imprimés au seizième siècle, et en exemplaires remarquables ou uniques, par leur conservation et leurs reliures. Mais, en dehors de cette spécialité, M. Gaiffe forme avec une grande sollicitude la série intéressante des œuvres littéraires et dramatiques de nos grands et petits classiques français, tels que Charles Nodier les comprenait. Les célèbres poètes, les conteurs et les romans historiques (comme, par exemple, pour n'en citer qu'un, son exemplaire de la première édition des *Contes de Perrault*), sont aussi l'objet de prédilection de ce bibliophile instruit et délicat, qui m'en voudra beaucoup de dévoiler ainsi les secrets de ses goûts.....

L. T.

NÉCROLOGIE

OCTAVE DELEPIERRE

I

Les sciences historiques viennent d'éprouver une perte douloureuse : M. Octave Delepierre est mort à Londres dans les derniers jours du mois d'août.

Né à Bruges en 1802, il montra de fort bonne heure un goût très vif pour l'étude de ce qui concernait la Flandre, ses antiquités, ses anciennes institutions ; il a publié à cet

égard de nombreux ouvrages fort estimés en Belgique (*Marie de Bourgogne; Annales de Bruges; Dépôt des archives de la Flandre à Bruges; Galerie des artistes brugeois*, etc.

Une amitié étroite le liait à M. Sylvain van de Weyer, un des fondateurs les plus actifs de la monarchie belge; il accompagna cet homme d'État en Angleterre; il fut nommé en 1849 secrétaire d'ambassade et consul général de Belgique à Londres; tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions diplomatiques furent consacrés à des travaux se rapportant à l'histoire littéraire, à la philologie.

Ces nombreux volumes sont peu répandus, ils ont été imprimés à petit nombre et souvent pour être distribués aux amis de l'auteur, sans entrer dans le commerce (*privately printed*); les bibliophiles éclairés et délicats en connaissent bien tout le prix. Delepierre ne recherchait nullement la célébrité; il écrivait dans le but de satisfaire sa passion pour les recherches, de ne pas laisser périr les résultats de ses investigations; une modestie profonde s'unissait chez lui au savoir le plus étendu, au jugement le plus sain.

Il fut l'un des premiers à signaler, dès 1842, d'une façon piquante, la fameuse collection de *farces* imprimées en France au seizième siècle, et réimprimées par les soins de M. A. de Montaiglon, dans ce très curieux *Ancien Théâtre français* qui n'est pas une des portions les moins intéressantes de la *Bibliothèque elzévirienne*, dont il occupe les trois premiers volumes (1854-1857, 10 vol. in-16). Sous le pseudonyme original de Tridace-Nafé-Theobrome, gentilhomme breton, et sous la rubrique de *au Meschacébé chez le Eriarbil* (1), il fit paraître la *Description bibliographique et analyse d'un livre unique*, qui se trouve au Musée britannique.

Vers la même époque, et de concert avec un bibliophile bordelais, M. Delepierre confia à un éditeur anglais la publi-

1. Lire ce nom à rebours, tout comme celui de *Norac* (Caron) et celui de *Sirap*, sur le titre de quelques livres plus ou moins singuliers.

cation de la *Bibliothèque bibliophilo-facétieuse des frères Gébéodé*. Il parut trois volumes de cette jolie collection dont 60 exemplaires seulement furent mis en vente; l'un d'eux était la reproduction d'un écrit devenu introuvable : *Premier acte du* pantagruélique *synode nocturne... à la ruine des biens, vie et honneur de Calianthe* (1), 1608 : livre que le *Manuel du Libraire* qualifie de fort singulier; l'auteur y a prodigué une érudition immense dont il aurait pu faire un meilleur emploi. Il avait été question de continuer cette petite *Bibliothèque;* d'autres livrets étaient en préparation, un, entre autres, sur les prédicateurs bizarres; mais ce projet, tout comme bien d'autres, est resté sans exécution.

M. Van de Weyer était un écrivain distingué, un bibliophile plein de ferveur (2); il avait un goût prononcé pour les livres écrits en style macaronique, pour ce langage factice et burlesque auquel Charles Nodier consacrait quelques pages piquantes dans le *Bulletin* encore à son berceau; il avait réuni en ce genre quelques volumes d'une rareté excessive; Delepierre puisa dans la riche bibliothèque de son ami les matériaux de diverses publications à la fois érudites et curieuses à l'égard de cette littérature étrange qui, née en Italie, s'est acclimatée chez toutes les nations; il compléta les recherches de l'Allemand Genthe qui, le premier, avait abordé cette portion de la science des livres (3).

On recherchera toujours le *Macaroneana* (Paris, 1852, 8°),

1. Il existait déjà sous le nom du pasteur Calianthe une pièce imprimée à Paris en 1603 : *Les infidélités fidèles*. On a lieu de croire que le *Premier acte*, dont la dédicace est signée *Polupragme*, est l'œuvre de Guillaume Reboul, ennemi acharné des ministres calvinistes et mauvais imitateur de Rabelais. Voir le *Journal de l'amateur de livres*, n° du 1-15 août 1849. Une troisième édition a vu le jour en 1862 (*Paris, J. Gay*) à 100 exemplaires et 2 sur vélin.

2. Divers écrits sortis de sa plume ont été réunis à Londres en 4 volumes petit in-8, sous le titre d'*Opuscules;* il y est question des auteurs anglais qui ont écrit en français, des ana, etc.

3. *Geschichte der macaronischen Poesie*, Halle, 1829, petit in-8. Consulter l'article que M. Raynouard a consacré à ce volume dans le *Journal des Savants*.

auquel il faut joindre un livret tiré à 50 exemplaires : *De la littérature macaronique et de quelques raretés bibliographiques de ce genre* (Londres, 1855, in-8), et le *Macaroneana andra* (Londres, 1862, in-4), dont l'*Athenæum français* rendit compte dans son numéro du 17 janvier 1863.

Nous n'avons pas l'intention de mentionner ici tous les ouvrages de Delepierre. Nous ne saurions cependant passer sous silence son *Tableau de la littérature du centon chez les anciens et chez les modernes* (Londres, 2 vol. in-4, travail qui laisse bien peu de chose à dire de nouveau aux savants qui viendront derechef aborder ce sujet), ses études sur la *Parodie* (1870); il faut mettre au rang des livres introuvables *Le Livre des Visions* (Londres, 1866, in-8, tiré à 25 exemplaires, 173 pages, avec des photographies d'après d'anciennes gravures). En 1876 parut l'*Enfer*, *Essai historique et bibliographique sur les légendes de la vie future*, in-8, 150 exemplaires, dont 20 renferment chacun 4 photographies. C'est une reproduction fort augmentée d'une notice intitulée : *L'Enfer décrit par ceux qui l'ont vu*, et insérée dans les *Mélanges* publiés par la Société des Philobiblon, dont il était un des membres les plus actifs, et à laquelle il a consacré un volume fort curieux (*Analyse des travaux de la Société des Philobiblon*, Londres, 1862). Ajoutons que cette société, bien peu connue en France, se compose de 40 membres, et que ses publications ne sont tirées qu'à très peu d'exemplaires; de 1854 à 1863, elle a fait paraître sept volumes de Mélanges (Miscellanies), dont le contenu est indiqué en détail dans un volume publié par un libraire de Londres, H. G. Bohn, 1864, *Appendix to the Bibliographer's Manuel of english Literature*, 1864 (page 82).

Parmi les diverses notices que Delepierre fournit à ces *Mélanges*, nous rencontrons : *Doutes historiques* (tome I); *Études bio-bibliographiques sur les fous littéraires* (tome III) et *Essai biographique sur l'histoire littéraire des fous* (tome IV); *l'abbaye de Melrose et les ouvriers flamands* (tome V); *Gutenberg, le premier imprimeur, traduit*

de l'allemand, et *Les Belges restaurateurs de l'art musical en Europe* (même tome); *Les premiers imprimeurs en Belgique et en Angleterre; Le Canard de la bibliothèque d'Alexandrie* (tome VI), ainsi que les *Nouvelles recherches plaisantes d'un homme grave sur quelques farceurs* (1); il s'agit surtout de l'Italien Gonella.

Nous pourrions mentionner aussi un opuscule sur les rébus, un autre sur les bibliophages ou mangeurs de livres, livrets de quelques pages destinés à un petit nombre d'amis.

Ses occupations diplomatiques (il fut à plusieurs reprises chargé de missions importantes), ses travaux littéraires, poussés avec une persistante activité, n'absorbaient point toute l'existence de M. Delepierre; il en réservait une portion pour la meilleure société de Londres; l'aménité de ses manières, sa conversation piquante, le faisaient rechercher; il comptait de nombreux amis qui avaient pour lui l'estime et l'affection dont il était si digne; sa mort laisse des regrets unanimes.

Nous croyons savoir qu'il avait réuni bien des notes, bien des matériaux pour des ouvrages qu'il préparait et qu'il n'a pas eu le temps d'achever; nous savons qu'il avait entrepris des recherches sur des écrits assez peu étudiés jusqu'ici, les recueils de facéties latines; il faut espérer qu'il se trouvera des mains dévouées pour ne pas laisser périr ces résultats de recherches à coup sûr instructives et piquantes. X.

1. Ce titre est la reproduction de celui de la très curieuse notice de M. C. Leber, sur *Tabarin*, *Paris*, 1835; 2e édition avec quelques changements et vignettes; *Techener*, 1856. En signalant cette publication dans la 4e édition du *Manuel du libraire*, M. J. Ch. Brunet, qui n'aimait pas M. Leber, parce qu'il faisait d'excellents travaux bibliographiques, avait spécieusement écrit : « M. Leber, ancien chef de bureau au ministère « de l'intérieur, est, comme chacun le sait, l'homme de France qui possède « le mieux son Tabarin : aussi est-ce à lui que nous devons ces *Plaisantes* « *recherches* qu'il a écrites avec tout le sérieux d'un rapport au ministre. » Ce paragraphe désobligeant a disparu de la 5e édition du *Manuel*.

II

M. TRAUTZ

A la liste des amis que nous avons perdus cette année il faut ajouter le nom de M. G. Trautz décédé le 6 novembre 1879. Georges Trautz, était né à Pforzheim, dans le duché de Bade, le 12 janvier 1808 : il avait donc 71 ans. Élève, gendre et successeur de M. Bauzonnet, il a porté au plus haut degré de perfection l'art de la reliure et de la dorure. Que de joies n'a-t-il pas données aux amateurs de livres! Que de livres précieux, dans tous les genres, lui sont passés dans les mains! Tout le monde sait combien M. Trautz était soucieux des moindres détails qui varient à l'infini dans la confection d'une bonne reliure : l'épaisseur des cartons, la couture, l'endossage, le choix des peaux, la parure, les tranches-fils, le battage (opération très délicate, qui a une si grande importance), la marbrure, la dorure sur tranche, etc., chaque travail était l'objet d'un soin spécial et attentif; enfin la dorure, qu'il savait d'une manière admirable approprier au format du livre, à la nature de l'ouvrage, à la qualité souvent même de l'exemplaire.

M. G. Trautz était protestant, aussi le temple de la Rédemption où ses obsèques eurent lieu était-il presque entièrement rempli des principaux relieurs et libraires de Paris. Le deuil était conduit par le vénérable M. Bauzonnet. Beaucoup de bibliophiles, qui certainement auraient voulu manifester leurs regrets par leur présence, ont manqué à cause de leur absence de Paris. Nous avons toutefois remarqué le baron J. Pichon, le baron James de Rothschild, M. Le Barbier de Tinant, le vicomte de Saint-Geniès, etc. Le pasteur a prononcé là un discours où il a énoncé sommairement les qualités privées de l'homme, du père de famille, mais il a longuement parlé et avec éloge du talent *de l'ouvrier*. Qu'on nous permette ici de protester : Trautz n'était pas seulement un praticien de la

plus grande habileté, c'était véritablement un artiste; nous l'avons déjà dit lorsque le gouvernement le récompensa de la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1869. On n'avait jamais égalé, nous le répéterons, la perfection et l'élégance de la reliure : on ne pourra jamais les surpasser.

Nous nous souviendrons désormais de ce modeste atelier de la rue Honoré-Chevalier : ils étaient là, tous les deux, travaillant à côté l'un de l'autre, M. Bauzonnet et M. Trautz. M. Bauzonnet s'était réservé la parure, alors, il ne dorait plus. Et puisque nous avons prononcé le nom de M. Bauzonnet, pourquoi ne rappellerions-nous pas ici la part qui lui revient dans le talent de M. Trautz ? A ce sujet, qu'on nous permette une anecdote : « Mon père avait rapporté d'Angleterre un certain nombre de livres fort rares, mais dont les reliures délabrées devaient être remplacées: or, il était pressé. Thouvenin, accablé par les travaux et l'impatience des amateurs, ne pouvait suffire et ne put s'engager à rendre les volumes dans le délai de temps voulu. De sorte que mon père reprend ses livres et va aussitôt trouver M. Purgold ; il lui montre un volume relié par Thouvenin, comme modèle, et lui propose de faire tout *le train* aux mêmes conditions que celles qu'il avait posées à Thouvenin. M. Bauzonnet, qui avait épousé dès le 11 septembre 1830 la veuve de Purgold, était doreur chez lui; après avoir examiné les livres, il accepta *le train*, et c'est ainsi qu'on vit, pour la première fois, apparaître des livres anciens reliés par Purgold, dorés par Bauzonnet. Ce fut, dans ce moment-là, une révolution dans le monde des bibliophiles. Mon père vendit ses livres à M. Armand Bertin, à M. Cigongne, à M. Aimé Martin, à M. Nodier, à M. Audenet, au baron Pichon, au baron Ernouf, à M. Parison, etc. L'élégance et la finesse des cartons, cette multitude de filets poussés avec une facilité jusqu'alors inconnue, donnèrent une grande vogue aux reliures de Bauzonnnet-Purgold. C'était le règne des dos plats que Thouvenin avait mis à la mode ; quelle souplesse dans le volume *tenu à la main*

et quel respect du livre ! Quant aux multiples filets, M. Bauzonnet avait une supériorité que Trautz n'a pas surpassée.

M. Trautz, ouvrier dès son plus jeune âge, avait travaillé dans plusieurs villes de l'Allemagne, lorsqu'il accepta de venir à Paris, engagé par M. Kleinhans, son compatriote, c'était en 1830; M. Trautz ne parlait pas encore le français. Il entra dans l'atelier Kleinhans comme *corps d'ouvrage;* il n'était pas question de la dorure. Il était là d'ailleurs avec un autre compatriote, M. Gallette, qui devint également excellent ouvrier relieur-doreur et dont nous avons parlé lors de sa mort en 1876 (1). La maison Kleinhans avait alors une certaine renommée, méritée pour l'élégance de ses demi-reliures et de ses cartonnages dont les titres étaient dorés avec une grande habileté. Tout en travaillant avec ardeur à la reliure, l'attention de M. Trautz était attirée journellement par les diverses opérations de la dorure. Il essaya, obtint ensuite quelques ouvrages de dorure, et il les réussit parfaitement. Depuis ce moment-là M. Trautz venait à l'atelier tous les dimanches travailler avec zèle à apprendre la dorure, en dehors de ses travaux payés. Il fit de rapides progrès et ce fut peu après, en 1833, qu'il entra comme doreur chez M. Bauzonnet. C'est ainsi que, en 1840, M. Trautz épousa lui-même la belle-fille de M. Bauzonnet (Mlle Purgold). Après avoir profité des conseils et de l'expérience de M. Bauzonnet, qui a été, en ce temps-là, un grand artiste, et qui a eu, longtemps avant les autres, le sentiment du livre et de la reliure, M. Trautz perfectionna tellement son travail que ses reliures signées, pendant plusieurs années, *Bauzonnet-Trautz*, le furent : *Trautz-Bauzonnet*. C'est en 1847 et par la volonté expresse de M. Bauzonnet, qui voulait rendre un hommage public à son gendre, que ce changement eut lieu. M. Bauzonnet est personnellement un grand caractère, et la modestie même ; il est né le 17 septembre 1795. LÉON TÉCHENER.

(1) Voyez page 486 de l'année 1876.

DU PRIX COURANT DES LIVRES ANCIENS

REVUE DES VENTES.

VENTE DE LIVRES RARES ET PRÉCIEUX, PROVENANT DU CABINET D'UN AMATEUR LYONNAIS (du 5 au 8 novembre). — *Bachelin-Deflorenne*, *Émile Lecat et Cᵉ*. — Cette vente, la première de quelque importance de la saison, présentait un ensemble de livres très rares, de jolis volumes réunis il y a quinze ans par M. Paradis, mort prématurément, et sans avoir eu le temps nécessaire d'ailleurs à former une véritable collection. Nous allons enregistrer ici les principales adjudications :

1. Biblia pauperum. Historiæ Veteris et Novi Testamenti : *Manuscrit ;* pet. in-fol., mar. rouge dentelles (*Derome*). — 1,000 fr.

Ce manuscrit reproduit en fac-simile la collection des 41 dessins xylographiques de la Bible des Pauvres, d'après l'original imprimé par Laurent Coster en 1440. Ce volume fait partie de la vente Paris faite à Londres en 1791.

3. Figures de la Bible (texte hollandais). *La Haye*, *Pierre de Hondt*, 1728 ; 2 vol. gr. in-fol., mar. rouge, tr. dor. (*rel. mod.*). — 350 fr.

Exemplaire en papier impérial. Les explications des planches sont en latin, en français et en hollandais.

9. La saincte Bible françoise, selon la vulgaire latine, reveuë par le commandement du Pape Sixte V, et imprimée de l'authorité de Clement VIII, par Pierre Frizon, chanoine de l'Eglise de Reims. *Paris*, 1621 ; 3 vol. in-fol., fig., mar. rouge, compart., coins et dos fleurdelisés, doublé de mar. rouge, mêmes ornem., tr. dor. (*Dusseuil*). — 340 fr.

Exemplaire dans une très belle reliure doublée et faite certainement pour le Roi Louis XIV. Cette édition, dédiée à Louis XIII, est enrichie d'un grand nombre de figures en taille-douce d'une remarquable finesse d'exécution.

10. Les Expositions des Évangiles en francoys. *Cy finist les expositions des evagills en francois, imprimées à Chablis p. Guillaume Le Rouge, imprimeur*, 1489 ; pet. in-fol. goth. à 2 col.,

fig. sur bois, marque de G. le Rouge à la fin, mar. rouge janséniste (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,000 fr.

Édition précieuse, décrite pour la première fois par Brunet dans la deuxième édition du *Manuel du Libraire* (II, col. 1139), d'après le présent exemplaire, le seul connu, provenant de la bibliothèque de M. Tarbé, de Sens (1850). Ce livre n'est autre chose qu'une ancienne traduction des sermons de Maurice de Sully, évêque de Paris à la fin du XII[e] siècle.

Exemplaire provenant, en dernier lieu, de la bibliothèque de M. le baron Pichon (850 fr.). — Acheté pour la Bibliothèque nationale.

13. Officium beatæ Mariæ Virginis. *Antuerpiæ, ex off. Plantiniana*, 1609; in-4, mar. rouge, comp. à petits fers (*Le Gascon*). — 550 fr.

Beau livre, enrichi de remarquables figures en taille-douce.

24. Missale Romanum (In fine :) Finit Missale diligenter emêdatum s'm ritum Romane curie. *Impressum Venetiis per Antonium de Zanchis Bergomêsez*, 1506; in-fol. gothique, imp. rouge et noire, fig. sur bois, mar. ol., à compartiments mosaïque, tranche ciselée et dorée (*rel. du temps*). — 3,050 fr.

Exemplaire aux armes du cardinal de Gonzague, provenant de la vente Libri, 1859 (91 livres sterl., 2,275 fr.). La reliure a été habilement restaurée.

25. L'Office de la Vierge Marie, à l'usage de l'Église catholique, apostolique et romaine, avec les vigiles, pseaumes, graduels (l'Office du Saint-Esprit), etc. *Paris, J. Mettayer*, 1586; gr. in-4, fig., réglé, mar. rouge, fil., tr. dor. — 650 fr.

Exemplaire du roi Henri III, avec ses armes, la tête de mort et sa devise : *Spes mea Deus*. Ce livre contient quatorze belles planches gravées en taille-douce.

52. De Imitatione Christi, translaté de latin en françoys. (A la fin :) « *Cy finist le livre de Imitatione Christi et de contemptu mundi. Translate de latin en françois. Et imprimé à Paris par Jehan Lambert*, 1493; in-4, goth., fig. sur bois, chagrin. — 325 fr.

Deuxième édition de l'Imitation.

M. Brunet, qui en donne la description, ne parle pas du titre, qui existe dans notre exemplaire, et que M. Deschamps signale dans son supplément au *Manuel du Libraire*. Le recto du premier feuillet est occupé par le titre ci-dessus, en deux lignes, avec la marque de Jehan

Lenbert (*sic*); au verso se trouve une figure sur bois représentant le Christ portant sa croix, suivi du chrétien qui marche sur ses traces. On lit les mêmes vers que dans la première édition, avec quelques différences :

Rien je ne puis, Seigneur, sans toy
Penser, parler ne bien ouvrer.
Pourtant après toy tyre moy
Et tensuyvray sans point errer.
— Se tu veulx venir apres moy,
Charge :a croix incontinant :
Tes concupiscences et toy
M'ensuyvras en mortifiant.

Exemplaire de la vente Germeau (1869), incomplet des feuillets de table, mais possédant le titre. (Vendu 340 fr.)

54. Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont esté trouvées après sa mort parmy ses papiers. *Paris, Guillaume Desprez*, 1670; in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 235 fr.

Bel exemplaire, avec témoins, de la bonne édition, sous cette date, selon Brunet.

60. Bonifacius papa VIII. Liber sextus decretalium. *Moguntiæ, per Petrum Schoiffer, anno* 1470; in-fol. mar. brun, doublé de vélin, tr. dor. (*Niédrée*). — 2,900 fr.

Superbe exemplaire sur peau de vélin, avec lettres onciales et initiales peintes (Vente Solar, 1,120 fr.).

64. Alphabet ou Instruction chrestienne, pour les petits enfants. *Lyon, Pierre Estiard*, 1558; in-12, v., comp. à petits fers, tr. ciselée et dor. (*rel. du XVI*e *siècle*). — 300 fr.

77. Les six livres de la République de J. Bodin, Angevin. *Lyon, Jacques du Puys*, 1580; in-fol., v. semé de ɔc entrelacés et de fleurs de lis (*rel. du temps*). — 235 fr.

Ouvrage rare et qui, dit Brunet, mérite de conserver une place dans les bibliothèques, parce qu'il renferme le germe de plusieurs idées qui ont été développées depuis avec succès par ceux de nos grands écrivains qui se sont occupés de politique et de législation.

78. Essais de Michel, seigneur de Montaigne. Cinquiesme edition, augmentée d'un troisiesme livre et de six cens additions aux deux premiers. *Paris, Abel l'Angelier*, 1588: in-4, maroq.

rouge à comp., aux armes du prince d'Essling (*Hardy-Mennil*). — 2,000 fr.

Exemplaire avec témoins et raccommodages.

80. Les Charactères des Passions, par le Sr de la Chambre. *Amsterdam* (*Elzevir*), 1658-63; 5 vol. in-12, mar. rouge, fil., dent. int., tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 320 fr.

Très joli exemplaire. Haut. : 132 mill.

81. Les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle (par La Bruyère). *Paris*, *E. Michallet*, 1688; in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 800 fr.

Édition originale. Hauteur : 157 mill.

89. De la Démonomanie des sorciers... par J. Bodin, Angevin. *Paris*, *Jacques du Puys*, 1582; in-4, vélin, fil., tr. dor. — 550 fr.

Superbe exemplaire, grand de marges, aux premières armes de J. Aug. de Thou. Il provient de la bibliothèque de M. le baron Pichon.

90. Livre de l'estat et mutation des temps. Prouvant par authoritez de l'Escripture saincte, et par raisons astrologales, la Fin du Monde estre prochaine. *A Lyon*, *chez Guillaume Rouillé*, *à l'Écu de Venise*, 1550; pet. in-8, mar. bleu, fleurons (*Trautz-Bauzonnet*). — 350 fr.

Exemplaire Yemeniz.
Quelques raccommodages. Cet ouvrage, curieux et très rare, a été composé par M. Roussat Langrois, chanoine et médecin. « Cet exemplaire, dit M. Yemeniz, est le second que je connaisse. » A la page 162, il prédit en toutes lettres les événements de 1789 et de 1814.

93. Le Musée français, ou collection complète des tableaux, statues et bas-reliefs qui composent la Collection nationale... publié par Robillard-Peronville et Pierre Laurent. *Paris*, 1803 *et suiv.*; 4 vol. gr. in-fol., dem.-rel., mar. rouge, non rognés. — 2,450 fr.

Les épreuves des figures sont avant la lettre.

121. Galerie du Palais-Royal, gravée d'après les tableaux des différentes écoles qui la composent, par J. Couché, avec une description de chaque tableau, par de Fontenaie, etc. *Paris*,

1786-1808; 3 vol. in-fol., mar. rouge, dent. (*rel. du temps*). — 3,400 fr.

Superbe exemplaire dont les figures sont avant la lettre.

122. Libro dei Segreti e di Famiglia. *Manuscrit sur vélin*; in-4, mar. citron, à riches comp. de couleur, doublé de mar. de différentes couleurs (*Rel. du XVIe siècle*). — 750 fr.

Curieuse reliure, travail vénitien et florentin de la meilleure époque. Le manuscrit, qui est de la première moitié du XVIe siècle, contient 90 feuillets d'une belle écriture courante. Le texte traite de l'art de faire les *savons*, les *porcelaines*, les *émaux*, les *maioliques*, la *verrerie*, etc. On trouve dans le cinquième livre : « *Fuochi lavorati*, vingt dessins au bistre.

132. Jost Amman : Πανοπλια omnium illiberarium mechanicarum a sedentariarum artium genera continens breviter et dilucidè confecta, per Hartman Schopperum. *Francofurti ad Mœnum S. Corvinium*, 1568; in-8, fig. sur bois, mar. amar., filets et fleurons, tr. dor. (*Thompson*). — 375 fr.

Ouvrage recherché pour ses belles et nombreuses gravures sur bois, représentant tous les métiers du temps, des scènes de chasses, des costumes civils et militaires des plus curieux.

139. (Fab. von Auerswald). Ringer Kunst; fünff und achtzig, zu Ehren I. Kurfürstlichen Gnaden Sachssen... zugericht. (A la fin :) *Gedrucht zu Wittemberg durch Hanss Lufft*, 1534; pet. in-fol., fig. et port., mar. rouge, dent. int., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*.) — 500 fr.

Quatre-vingt-cinq belles gravures sur bois de Lucas Cranach, représentant les diverses positions de l'art de la lutte. Le professeur Fabien d'Auerswald est très reconnaissable dans chaque planche.
Exemplaire de la vente de M. le baron Pichon (561 fr.).

140. Les Trente-six figures, contenant tous les jeux qui se peuvent jamais inventer et représenter par les enfans, tant garsons que filles, depuis le berceau jusques en l'aage viril. *Paris, par Nicolas Prevost*, 1589; in-4 oblong, titre gravé, 18 feuillets ou 36 planches sur bois, avec encadrement, mar. rouge, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 800 fr.

Exemplaire de la vente de M. le baron Pichon (600 fr.).
Livre des plus curieux, où sont représentés avec les costumes et au naturel les jeux les plus en usage au XVIe siècle parmi les enfants. La plupart de ces jeux sont encore ceux d'aujourd'hui. Les 36 planches,

qu'entourent des encadrements, ont au bas de chacune un sixain donnant l'explication du jeu.

Titre remonté.

141. (Le roy Modus). Cy commance le livre du roy Modus et de la royne Racio, lequel fait mention commant on doit deviser de toutes manieres de chasse. *Cy finist ce present livre... Imprime à Chambery par Anthoine Neyret, lan de grace mil quatre cens ottante et six* (1486); in-fol. goth., fig. sur bois, mar. rouge jansén. (*Trautz-Bauzonnet*). — 4,000 fr.

Première et précieuse édition, dont la rareté est bien connue. Très bel exemplaire, très grand de marges et parfaitement conservé, provenant de la bibliothèque Solar, puis de la vente de M. Potier, libraire, où il a été adjugé au prix de 5,000 fr.

Le dernier feuillet, qui contient au recto une grande figure sur bois, a été habilement refait par M. Vigna, et l'œil le plus exercé ne pourrait s'en apercevoir. L'exemplaire de la vente de M. le baron Pichon a été porté, à la vente de sa bibliothèque, au prix de 10,000 fr.

144. La Noble science des Joueurs despee. (Au recto du deuxième feuillet :) Icy commence ung tres beau livret contenant la chevalereuse science des joueurs despee, pour apprendre a jouer de lespee a deux mains et aultres semblables espees, avec aussi les braquemars et aultres courts cousteaux lesquelz on use a tout une main... (A la fin :) *Imprime à la ville Danvers par moy Guillaume Vosterman demourant à la licorne dor, lan mil cinq cens et xxxviii* (1538); in-4 goth., fig. sur bois, mar. vert, fil., dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet*).— 900 fr.

Exemplaire de la vente de M. le baron Pichon (vendu 991 fr.). Ouvrage curieux et d'une insigne rareté. Il est orné de 33 gravures sur bois de la grandeur des pages, et imprimées, ainsi que le texte, dans le sens horizontal, ce qui donne aux pages la forme oblongue.

Ce bel exemplaire, parfaitement conservé, avait précédemment appartenu aux marquis de Blandford, au duc de Marlborough et à R. Heber.

169. Oraison funèbre de très haut et très puissant Prince Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne... prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Eustache, le 10 de janvier 1676, par Monsieur Fléchier, *Paris*, 1676; in-4, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 135 fr.

Très bel exemplaire de l'édition originale.

170. Oraison funèbre de Monsieur le Premier Président de

Lamoignon, prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Nicolas du Chardonneret, le 18 février 1679, par Monsieur Fléchier, *Paris*, 1679; in-4, mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 175 fr.

Très bel exemplaire.

171. Le grand Olympe des histoires poétiques du prince de Poésie... Ovide Naso, en sa métamorphose..., trad. de latin en françoys. *Paris, Pierre Sergent*, 1537; 3 vol. ou parties pet. in-8 goth., fig. sur bois, réglé, mar. citron, comp., tr. dor. — 650 fr., acheté par le baron Portalis.

Riche et élégante reliure, pareille à celles des volumes aux chiffres de Louis XIII et d'Anne d'Autriche qui ont figuré à la vente Brunet. Tache d'encre au 3e volume et piqûres.

Exemplaire de M. Brunet, vendu 380 fr.

177. D. Magni Ausonii Burdigalensis opera. *Amstelodami*, 1621; in-16, mar. rouge, riches comp. à petits fers, tr. dor. (*Le Gascon*). — 200 fr.

Jolie reliure très fraîche et d'une grande richesse d'ornementation.

184. Quintii Horatii Flacci opera. *Londini æneis tabulis incidit Johannes Pine*, 1733-1737; 2 vol. in-8, fig., mar rouge, comp., tr. dor. (*Anc. rel.*), — 400 fr.

Exemplaire du premier tirage, réglé.

196. Le Champiõ des Dames, livre plaisant, copieux et habondant en sentences, contenant la Deffense des Dames contre Malebouche et ses consors, et victoire dicelles, compose par Martin Franc. *On les vend a Paris... en la bouticque de Galliot Dupre*, 1530; pet. in-8, caract. ronds, fig. sur bois, mar. rouge, fil. (*Lortic*). — 300 fr.

Exemplaire de M. W. Martin, vendu 420 fr.

198. Les œuvres de François Villon de Paris, reveues et remises en leur entier par Clement Marot, varlet de chambre du Roy. *On les vend a Lyon chez Francois Juste*, 1537; pet. in-8, mar. rouge (*Duru*). — 205 fr.

Provenant de la vente de M. W. Martin, où il a été payé 420 fr.

205. Jan Marot de Caen sur les deux heureux Voyages de Genes et de Venise, victorieusement mys a fin, par le tres chrestien Roy Loys Douziesme de ce nom. *Fut acheve d'imprimer le XXII jour de Janvier M. D. XXXII, pour Pierre Roufet, dict le*

Faulcheur, par Maistre Geufroy Tory de Bourges ; in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Duru*). — 300 fr.

Exemplaire avec raccommodages, provenant de la vente de M. W. Martin, vendu 400 fr.

209. Le Doctrinal des filles, marque de Pierre Maréchal sur le titre. (A la fin :) *Cy fine le Doctrinal des filles imprime a lyon par Pierre Marechal, s. d.*, pet. in-4 goth., de 4 ff., fig. sur bois, mar. vert., fil., tr. dor. (*Kœhler*). — 299 fr.

Rare. Imprimé avant 1496.
Exemplaire de Charles Nodier, puis de M. W. Martin (245 fr.).

210. Les Ditz joyeux des oiseaux. *S. l. n. d.* (Caractères du *Livre des quatre choses*); in-4, goth., de 6 ff., mar. amarante, tr. dor. (*Duru*). — 400 fr.

Exemplaire Yemeniz.
Impression lyonnaise du XVe siècle. Très beau volume, avec témoins.

213. Le Pelerinage de lhomme (par Guillaume de Guilleville). *Nouvellement imprime a Paris pour Anthoine Verard*, 1511; Pet. in-fol. goth. à 2 col., fig. sur bois, mar. citron, fil., tr. dor. (*Kœhler*). — 555 fr.

Rare. Très bel exemplaire aux armes du marquis de Coislin. Il provient, en dernier lieu, de la vente de M. W. Martin (910 fr.).

214. La nef de Santé, avec le gouvernail du corps humain et la condamnation des Bancquetz, a la louange de diepte et sobrieté, et le traictié des passions de lame (par Nicolas de la Chesnaye). *Cy fine la Nef de Santé... imprime a Paris pour Anthoine Verard, s. d.* In-4, goth., fig. sur bois, marque d'Ant. Verard, à la fin, mar. rouge, doublé de mar. rouge (*Trautz-Bauzonnet*). — 5,000 fr. acheté pour M. le Baron J. de Rothschild.

Exemplaire provenant de la vente de M. le baron Pichon.
Première édition. Superbe exemplaire de ce livre précieux, provenant des collections de Guyon de Sardière, du duc de la Vallière et de Soleinne. Il avait auparavant appartenu à Ballesdens, dont la signature est sur le titre.
La *Condamnacion des Banquetz*, qui forme la partie la plus importante et la plus intéressante de l'ouvrage, est une moralité à 38 personnages, en vers.

221. Le Puy du souverain Amour tenu par la Deesse Pallas, avec lordre du nuptial banquet faict en l'honneur d'ung des siens enfans, mis en ordre par celuy qui porte en son nõ tourné le

vray perdu ou le vray prelude (Pierre Duval). *On les vend a Rouen chez Nicolas de Burges* (1543) ; pet. in-8, lettres rondes, mouillures, mar. vert (*Rel. anc*). — 300 fr.

223. Sensuyt le labyrinth de fortune et seiour des trois nobles dames, compose par lacteurs des Regnars traversans et Loups ravissants, surnomme le Traverseur des voyes périlleuses (par J. Bouchet). *Imprime a Paris par Philippe le Noir, s. d.* in-4 ; goth., fig. sur bois, mar. brun, comp. mosaïque (*Capé*). — 800 fr.

Très bel exemplaire, avec témoins, de cette édition rare. Il provient de la vente de M. W. Martin (1,000 fr.).

224. Le rommant de la rose, nou || vellement reveu et corrige || oultre les precedentes || impressions. *On le vend a Paris par Gailliot du Pré,* 1529 ; pet. in-8, lettres rondes, fig. sur bois, mar. rouge, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 510 fr.

Haut. : 135 mill. 1/2.

225. L'Adolescence Clémentine. Aultrement, les œuvres de Clemêt Marot, de cahors... faictes en son adolescence. *On les vent a Anvers en la maison de Jehan Steels,* 1539. — La suite de ladolescence Clementine... La mort ny mord. — Livre de la metamorphose d'ovide, translatee de latin en francoys par Clement Marot, 1539. — Receuil des œuvres de Jehan Marot, illustre poete francoys, 1539. — Jan Marot de Caen sur les deux heureuses voyages de Genes et Venise, 1539. (A la fin :) *Imprime en Anvers par Guillaume du Mont,* 1539 ; pet. in-8, mar. rouge, dent. int., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,100 fr.

Bel exemplaire. Édition très-rare. Haut. : 143 mill.

226. Notables enseignements, | adages et proverbes, faitz et composez par Pierre Gringore, | dit Vauldemont, herault d'armes de hault et puissant seigneur monsieur le duc de Lorraine. *On les vend a Paris, en la boutique de Galliot du Pré, s. d ;* pet. in-8 goth., mar. vert (*Bauzonnet-Trautz*). — 420 fr.

Provient de la vente de M. W. Martin, où il a été adjugé 605 fr.

227. Le Respit de la Mort | fait par feu maistre Jehan Le Febvre, en son vivant advocat a la court de Parlement | et raporteur referendaire de la Chãcellerie de France | ou teps q le feu

roy Charles le quint vivoit et regnoit en France. *Paris*, 1533; pet. in-8 goth., mar. brun (*Bauzonnet-Trautz*). — 335 fr.

Poème très curieux et rare. Exemplaire provenant de la bibliothèque Cigongne.

228. Conseil de volentier morir. *Imprime en Anvers par Martin Lempereur*, 1532; pet. in-8 goth., mar. vert, dent. (*Trautz-Bauzonnet*). — 500 fr.

Opuscule en vers de Julien Fossetier. Il est de toute rareté. L'auteur l'adresse à l'empereur Charles-Quint, à qui il se nomme de cette manière : *Je Julien Fossetier, prebstre indigne, qui en Henault ay eu Dath origine, anchier de quatre-vingts ans et plus.* (Vente de M. W. Martin, 1869, 320 fr.)

229. Heures de Nostre Dame translatée de latin en francoys et mises en rythme. Additionnées de plusieurs Chãts royaux, figurez et moralisez, sur les mystères miraculeux de la passion de nostre redempteur Jesuchrist. Avec plusieurs belles oraisons et rondeaulx contemplatifz, composes par Pierre Gringoire dict Vaudemont, herault d'armes de tres hault et vertueux prince monseigneur le duc de Lorraine... *Paris*, *Pierre Regnault* (1540); pet. in-8, mar. bleu, ornements sur les plats (*Trautz-Bauzonnet*.) — 900 fr.

Rare édition, en caractères ronds, impression rouge et noire, avec figures sur bois, et les *Chants Royaux*, ayant un titre spécial avec la date de 1540.

232. Le palais des nobles dames | auql a treze parcelles ou chambres principales, en chascune desquelles sont declarees plusieurs histoires | tant grecques | hébraicques | latines | que francoyses. Ensemble fictions et couleurs poeticques | côcernant les vertuset louãges des Dames. Nouvellement côposé en rythme francoyse | par noble Jehan du Pré | seign^r des Bartes et des Janyhes en Quercy. *S. l. n. d.;* in-4 goth., fig. sur bois, mar. bleu, fil., dent. int., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 1,780 fr.

Volume très rare et intéressant. On trouve à la fin la pièce qu'indique Brunet : « Dialogue nô mois utile que delectable : auquel sont introduitz les dieux Jupiter et Cupido disputans de leurs puissances et par fin ung antidote et remede pour obvier aux dangiers amoureux. »

Cette petite pièce de vers est adressée par Hughes Salel, de Casalz en Quercy, à messire Brandelin de Gironde, homme d'armes. L'épître est datée de *Lyon*, 1534.

L'ouvrage, dans son ensemble, est dédié, dans les termes suivants, à Marguerite de France, reine de Navarre, duchesse d'Alençon :

Petit livret, si tu gaignes la grace
De la princesse à qui l'on te dedye,
Heureux seras, quoy que le monde dye;
Mais aultrement il faut que l'on te casse.

Voyez sur ce livre intéressant l'article de M. Le Roux de Lincy dans le *Bulletin du Bibliophile.*

235. Sensuyt le jardin de plaisance et fleur de rethoricque contenant plusieurs beaux livres | comme le dõnet de noblesse baille au roy Charles VIII. Le chief de joyeuseté | avec plusieurs aultres en grand nombre | *Lyon cheux Martin Boullon. Imprime par Olivier Arnollet, s. d.;* in-4 goth., mar. rouge. fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 705 fr.

Ouvrage très curieux et célèbre.

236. Fables et emblêmes en vers. Manuscrit in-4, mar. vert, tr. dor. (*Bauzonnet-Trautz*). — 1,250 fr., acheté par M. Arnold Mortier.

Manuscrit du commencement du XVIe siècle, sur vélin, composé de 24 feuillets et orné de 18 miniatures encadrées de couronnes de laurier, de lierre, etc., et en regard desquelles se trouve une fable en vers.

Ce manuscrit a été exécuté pour Louise de Savoie, mère de François Ier, dont le portrait et les armes sont peints sur le premier feuillet.

L'auteur est Pierre Sala, de Lyon, écrivain de la chambre du roi, cité dans la Bibliothèque de du Verdier comme auteur d'un abrégé du roman de Tristan, qui n'a point été imprimé (V, 343), et dont un exemplaire se trouve dans la bibliothèque du roi Louis-Philippe (no 1303, du catal.). Il est aussi mentionné dans *les Lyonnais dignes de mémoire.* Son nom se trouve dans une pièce de vers acrostiches occupant le dix-huitième feuillet du volume.

Le dernier feuillet contient les vers suivants, écrits en lettres d'or :

Jay deffendu et deffendray d'offense
Ma noble fleur et mes fleurons de France,
Et par l'effort de mes puissants escus
Leurs adversiers seront enfin veincus;
Soit en derrier, de front ou de costez,
Toujours seront de mes escuz heurtez
Pour ce quilz sont de lassus preelis
Pour preserver les nobles fleurs de liz.

237. Laventurier rendu a dãgier conduit par Advis, traictant des guerres de Bourgongne. Et la journée de Nanci. Avec la

vie et testament de maistre Enguerrand de Marigny, qui fist faire le palais de Paris et l'église de nostre Dame Descouys pres de Rouem (*sic*) et plusieurs aultres choses digne de memoire. (A la fin :) *Imprime nouvellement a Paris* (1510); pet. in-4 goth., 32 ff. à 2 col., 15 fig. sur bois, mar. rouge a comp., (*Niédrée*). — 1,500 fr. M. Bancel.

Exemplaire de la vente de M. le baron Pichon (1,050 fr.). On lit au Catalogue :

« Ce livre, dont le titre fait assez connaître l'intérêt qu'il présente, est tellement rare qu'on n'en connaît guère d'autre exemplaire que celui de la Bibliothèque impériale. C'est l'exemplaire de M. de Bock, le seul dont parle M. Brunet (I, col. 581).

« Le feuillet 1, qui manquait, a été refait à la plume, à l'imitation de l'imprimé.

« Le nom de l'auteur, Jean de Margny (Marigny) est indiqué dans son épitaphe, placée à la fin du livre. Il descendait d'Enguerrand de Marigny. On lit ces vers au verso du frontispice :

> A sy regarder on sçaura
> Pour qui ce livre fait on a...
> . . . .
> Il fut fait pour un Bourguignon,
> Le duc Charles, prince de ce nom.

« Ce duc Charles ne peut être que Charles le Téméraire, le seul duc de Bourgogne du nom de Charles. Comme ce prince était mort alors, l'auteur veut sans doute dire qu'il a fait ce livre à son intention, et que c'est un hommage à sa mémoire. Jean de Marigny était attaché à Charles le Téméraire. Il fait dans son poème les récits des *guerres de Bourgogne*, et notamment la journée de Nancy à laquelle il assistait.

« La date de la composition de l'ouvrage (1510) est exprimée de cette manière au dernier feuillet :

> Prens les quatre piedz d'ung hetet (M)
> Et les quatre fers d'ung cheval (CCCC)
> Et onze siges accomplis (XXXXXXXXXXX)
> Que on fait devant les ennemis,
> Et vous sçaurez pour vérité
> Quand ce livre fut composé (1510).

« Cette date de 1510 se retrouve au recto du deuxième feuillet, où l'auteur donne son âge :

> Soixante au monde fut mis
> Jusque l'an mil CCCCC et dix.

« Ce doit être aussi à peu près l'époque de l'impression du livre. »

238. Evvres en rime de Jan-Antoine de Baïf. *Paris*, *Lucas Breyer*,

1573. — Les Amours. *Paris*, *Lucas Breyer*, 1572. — Les Jeux. *Paris*, *Lucas Breyer*, 1573. — Les Passe-Temps. *Paris*, *Lucas Breyer*, 1573. — Ens. 4 tom. en 2 vol. in-8, mar. bleu, fil à froid, tr. dor. (*Duru*). — 1,250 fr.

Exemplaire provenant de la vente Sainte-Beuve. On sait comme il est difficile maintenant de réunir ces quatre volumes de Baïf. Signature et note de M. S.-B.

239. Les diverses Poesies du sieur de La Fresnaie Vauquelin. *Caen*, *Charles Macé*, 1612; pet. in-8, mar. rouge, fil., dos orné, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 3,050 fr.

Exemplaire de M. Pixérécourt, de M. Ch. Nodier et de M. Sainte-Beuve (vendu 3,105 fr. à la vente de ce dernier).

Sur la garde se trouve la signature de M. Sainte-Beuve, avec cette note de sa main :

« Cet exemplaire est celui qui a appartenu à M. de Pixérécourt et à M. Nodier. Le timbre (de la bibliothèque Mazarine) qu'il porte m'a fait consulter les catalogues de la bibliothèque Mazarine pour voir s'il n'en provenait pas ; mais l'indication de ces poésies de Vauquelin de la Fresnaye manque dans le catalogue alphabétique de la bibliothèque Mazarine rédigé en 1751, et je n'en ai pas retrouvé trace dans les catalogues antérieurs. »

« Il est probable qu'il est sorti de la bibliothèque du cardinal lors de la grande vente qui se fit par arrêt du Parlement, et dont parle Gui Patin dans sa lettre du 30 janvier 1652. »

241. Le tombeau de Marguerite de Valois, royne de Navarre, faict premièrement en distiques latins par les trois sœurs princesses en Angleterre (Anne, Marguerite, Jane de Seymour). Depuis traduitcz en grec, italien et françois par plusieurs des excellentz poëtes de France. *Paris*, *imprimerie de Mich. Fezandat et R. Granjon*, 1551 ; pet. in-8, portr. de Marguerite de Valois, mar. r. doublé de mar. bleu (*Trautz-Bauzonnet*). — 2,100 fr.

Recueil très curieux, devenu fort rare. Très belle reliure de Trautz (vendu 700 fr. chez M. W. Martin en 1869).

242. Les Amours de Jan. Ant. de Baif. *Paris*, *Lucas Breyer*, 1572 ; pet. in-8, mar. vert, riches compart., tr. dor. (*Rel. du temps*). — 320 fr.

Exemplaire précieux en papier fort et dans sa première reliure. Il provient de la vente Brunet, où il a été adjugé 390 fr.

244. Marguerites de la Marguerite des princesses, tres illustre

royne de Navarre. *Lyon, par Jean de Tournes*, 1547; 2 tom. en 1 vol. in-8, fig. sur bois, veau antique, avec compartiments argent, or, noir et vert, tr. dor. (*Rel. du* XVIᵉ *siècle restaurée*). — 2,500 fr.

Exemplaire dans une reliure lyonnaise. Il a appartenu à M. Brunet, à la vente duquel il a été adjugé 1,460 fr.

246. Evvres en rime de J. A. de Baif. *Paris, Lucas Breyer*, in-8, mar. rouge, comp. élégants, tr. dor. (*Riche rel. du* XVIᵉ *siècle*). — 3,100 fr.

Exemplaire de M. Brunet, vendu 2,820 fr.

249. Les Amours et nouveaux exchanges des pierres précieuses; vertus et proprietez d'icelles. Discours de la Vanité... par Remy Belleau. *Paris, Mamert Patisson*, 1576; in-4, mar. vert, comp. genre Grolier, tr. dor. (*Thompson*). — 405 fr.

320. Les œuvres de Scevole de Sainte-Marthe. *Paris, Mamert Patisson*, 1579; pet. in-4, mar. rouge, riches comp., fil., dent. int., tr. dor. (*Lortic*). — 300 fr.

Exemplaire de M. W. Martin, vendu 330 fr.
Le titre (raccommodé) porte la signature autographe de l'auteur.

333. Sonnet contre les escrimeurs et duellistes par l'abbé de S. Polycarpe. *Paris, Jamet Mettayer*, 1588; pet. in-4, vélin, fleurdelisé, tr. dor. — 305 fr.

Exemplaire de la Reine Louise de Vaudemont, femme de Henri III, à ses armes et parsemé de fleurs de lis. La reliure est très fatiguée.
Exemplaire de la vente de M. le baron Pichon.

335. Euvres poetiques de Jaques Pelletier du Mans, intitulez Louanges. Aveq quelques autres ecriz du même auteur ancores non publiez. *Paris, Robert Coulombel* (*ancre aldine*), 1581; in-4, mar. brun, fil. comp. (*Capé*). — 380 fr.

Bel exemplaire de M. W. Martin (400 fr.). Cet ouvrage a été imprimé en caractères phonétiques de l'invention de J. Peletier. C'est un livre rare.

339. Les Œuvres de Pierre Ronsard, gentilhomme vendosmois, prince des poetes françois, reueues et augmente et illustree de commentaires et remarques. *Paris, Nicolas Buon*, 1623; 2 vol. in-fol., mar. rouge, fil., front. gravé (*Hardy-Mennil*). — 350 fr.

La plus complète édition de ce poète. Elle est ornée des portraits de

Ronsard, de Cassandre, de Henri II, Catherine de Médicis, François II, Marie Stuart, Charles IX, Henri III, etc., par Thomas de Leu.

346. Delye, object de plus haulte vertu (par Maurice Sceve). *Lyon, Sulpice Sabon*, 1544; pet. in-8, portr. et vignettes sur bois, mar. bleu, fil., dos orné (*Bauzonnet-Trautz*). — 300 fr.

Édition originale très rare ; exemplaire, grand de marges, provenant de M. Sainte-Beuve.

349. Paradoxe, que les adversites sont plus nécessaires que les prospéritez, et qu'entre toutes l'estat d'une estroitte prison est le plus doux et le plus proffitable. Par le sieur de Teligny. *Lyon, Jean de Tournes*, 1588; pet. in-8, mar. vert, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 310 fr.

Édition rare, vendue 120 fr. chez Solar, et payée 250 fr., en 1869, à la vente de M. W. Martin.

Brunet dit qu'elle est peut-être plus ancienne que celle de La Rochelle de la même année.

Cet ouvrage en vers a été composé en prison par Odet de la Noue, seigneur de Téligny, et adressé du château de Tournay, en 1587, à Fr. de la Noue, dit Bras-de-Fer, père de l'auteur.

350. La Poésie de Loys le Caron, Parisien. *Paris, par Vincent Sertenas*, 1554 ; pet. in-8, mar. rouge à comp. (*Bauzonnet*). — 370 fr.

Exemplaire d'Armand Bertin et de M. W. Martin (505 fr. en 1869). L'auteur de ces poésies est le jurisconsulte connu sous le nom de Charondas le Caron.

352. Œuvres poétiques de Louis des Mazures, Tournisien. *A Lyon, par Jan de Tournes* de Tanger, 1557 ; gr. in-8, front. gr. mar. grenat, fil., dent. int. (*Trautz-Bauzonnet*). — 405 fr.

Bel exemplaire de cette édition très rare. Exemplaire provenant des bibliothèques de M. Armand Bertin, de M. W. Martin (500 fr.).

367. Le Pain bénit de M. l'abbé de Marigny, avec la reponse. *S. l.* 1673; 2 part. en 1 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 155 fr.

Charmant exemplaire de l'édition originale, et provenant de la vente de M. Potier (138 fr.).

412. Les Baisers, précédés du Mois de Mai, poème (par Dorat). *La Haye et se trouve à Paris chez Lambert et Delalain*, 1770; gr. in-8, figures, cartonné, non rogné, qq ff. non coupés. — 2,000 fr.

Exemplaire broché, en grand papier de Hollande, avec titre rouge, et

le supplément des *Baisers :* Imitation des auteurs latins. Figures d'Eisen et de Marillier.

425. Fables choisies, mises en vers par J. de La Fontaine. *Paris* 1755-1759 ; 4 vol. gr. in-fol., mar. rouge, larges dentelles, avec sujets tirés des fables comme ornements (*Anc. rel.*). — 2,110 fr.

Figures d'Oudry. Le portrait de cet artiste se trouve au commencement du premier volume ; la planche du *Singe et le Léopard* porte le léopard sur l'enseigne. La reliure était aux armes ; mais, sans doute pendant la Révolution, elles furent enlevées et remplacées par une mosaïque en maroquin vert, avec ornements.

427. Le Parnasse satyrique du sieur Théophile. *S. l.* (*Hollande, Elzevier*), 1660 ; in-12, mar. citron, fil., comp. mosaïque petits fers, dent. (*Capé*). — 1,020 fr.

Exemplaire de M. W. Martin (vendu 1,000 fr.) dans une reliure de Capé. Haut. : 129 mill.

434. Les Satyres et autres œuvres du sieur Regnier. *Leiden, Jean et Daniel Elzevier*, 1652 ; pet. in-12, mar. bleu, fil. (*Bauzonnet-Trautz*). — 265 fr.

Haut. : 126 mill.

443. Choix de chansons mises en musique par M. de Laborde... ornées d'estampes par J. M. Moreau. *Paris*, 1773 ; 4 tomes en 2 vol. gr. in-8, mar. rouge (*Anc. rel.*). — 3,900 fr.

Magnifique exemplaire de De Bure l'aîné, vendu 81 fr. en 1853, et revendu 2,575 fr. à la vente Barcker, à Londres.

444. Olympia di Baldazar Olimpo da Sassoferrato. *In Vinegia*, 1532 ; — Lucilla Politiana composta per Francisco Armino Fei Politiano, in laude de Madonna Lucilla Politiana. *Vinegia*, 1532 ; pet. in-8, mar. rouge, dent. à petits fers, tabis (*Derome*). — 300 fr.

Très jolie reliure. Exemplaire de M. Brunet, vendu 150 fr.

469. Œuvres de Corneille. *Imprimé à Rouen, et se vend à Paris chez Guillaume de Luyne*, 1655 ; 3 vol. in-12, mar. rouge, dent. int., tr. dor. (*Niédrée*). — 250 fr.

Édition rare.

475. La Princesse de Clèves (par madame de La Fayette). *Paris, Claude Barbin*, 1678 ; 4 t. en 2 vol. in-12, édition originale.

— Lettres à madame la marquise de***, sur le sujet de la Princesse de Clèves (par H. du Trousset de Valincourt). *Paris, Séb. Cramoisy*, 1678. — Conversation sur la critique de la Princesse de Clèves (par Ant. de Charmes). *Paris, Cl. Barbin*, 1679; ens. 6 t. en 4 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Reliure d'Anguerran*). — 1,800 fr.

477. Le Roman bourgeois, ouvrage comique (par Antoine Furetière). *Paris, chez Louys Billaine*, 1666; in-8, mar. rouge, fil., front. grav. (*Lortic*). — 400 fr.

Édition originale. Exemplaire très médiocre.

488. Heptaméron français. Les Nouvelles de Marguerite, Reine de Navarre. *Berne, Soc. typographique*, 1780-81; 3 vol. in-8, mar. orange, ornem. sur les plats (*Hardy*). — 540 fr.

Exemplaire dont les figures, de Frendemberg, sont avant les numéros.

490. Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, par François Salignac de la Mothe-Fénelon. *Paris, Didot l'aîné*, 1796; 4 vol. gr. in-18, mar. rouge, fil. (*Lortic*). — 2,500 fr.

Exemplaire de M. Grésy, en grand papier vélin superfin double, dont il n'a été tiré que 200. Il contient une double suite des figures: eaux-fortes et avant la lettre.

497. Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut (par Prevost d'Exiles). *Amsterdam*, 1753; 2 vol. in-12, mar. rouge (*Petit*). — 300 fr.

Exemplaire de la bonne édition sous cette date, avec les figures de Gravelot et de Pasquier.

499. Histoire de Gil Blas de Santillane, par M. Le Sage. *Paris, par les libraires associés*, 1747; 4 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., fig. (*Hardy-Mennil*). — 250 fr.

Édition rare, la dernière donnée par Le Sage. Exemplaire médiocre.

503. Le Paysan perverti, ou les Dangers de la ville, par N. E. Rétif de la Bretonne. 1776; 4 vol. pet. in-8, fig. — La Paysane pervertie, par le même. *Paris*, 1784; 4 vol. pet. in-8; *ensemble*, 8 vol. pet. in-8, mar. rouge, fil., dent. int., tr. dor. (*Belz-Niédrée*). — 470 fr.

Mauvais exemplaire.

507. Le Palais-Royal (par Rétif de la Bretonne). *Paris, au Pa-*

deux ou trois exemplaires. Celui-ci provient de la vente de M. Bigant, de Douay, où il a été payé 1,005 fr.

L'exemplaire est beau, à cela près de quelques raccommodages qui ont été habilement faits et qui ont nécessité la retouche de plusieurs mots du texte.

612. Histoire des Chevaliers de Malte, par l'abbé de Vertot. *Paris*, 1755: 7 vol. in-12, mar. rouge. — 255 fr.

Aux armes de Mme de Pompadour.

619. Le théatre d'Honneur de plusieurs princes anciens et modernes, par Claude de Valles. *Paris*, 1618; in-fol., mar rouge à comp., plats en mosaïque de mar. vert, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 450 fr.

Très bel exemplaire de ce livre important, qui est rempli de gravures en taille-douce et qui est connu sous le nom de *Chronologie collée.* Une note, d'une écriture ancienne, collée au recto du feuillet de garde, en tête du volume, dit :

« Les suites que ce volume contient sont des plus précieuses. Les Sybilles de *Thomas de Leu*, les Portraits de *Léonard Gaultier*, la Vie des Saints de *Cock* (suite rarissime), etc., en font un monument. Aucun exemplaire connu contient autant de suites rares, en superbes épreuves, que celui-ci, et aucun autre contient tant de titres ornementés. »

628. Les Hommes Illustres qui ont paru en France pendant ce siècle; par Mr Perrault, de l'Académie françoise. *Paris*, 1696; 2 vol. gr. in-fol., mar. rouge (*Padeloup*). — 1,255 fr.

Les portraits d'*Arnauld* et de *Pascal*, supprimés par la censure, s'y trouvent à côté de ceux de *Thomassin* et de *du Cange*.

633. L'Ami du peuple, par Marat. *Paris*, 1789-1792; 14 vol. in-8, dem.-rel. mar. bleu, tr. p. — 500 fr.

Collection fort rare. Elle commence par le *Publiciste parisien*, 5 numéros; au 6e numéro, elle prend le titre de *l'Ami du Peuple*, et se continue jusqu'au num[illegible] 685, avec quelques lacunes indiquées par Brunet, et les numéros [illegible] que signale Deschiens.

COLLECT[illegible] [illegible]IENNE DE [illegible] COLONEL COMTE DE LAGONDIE, 24-28 [illegible] : Labitte [illegible] — Cette vente toute spéciale n'a p[illegible] [illegible]ilège d'[illegible] [illegible]ention des amateurs : on se dé[illegible] [illegible]alité des co[illegible] [illegible]. Et en effet un bibliophile de goû[illegible] dans sa col[illegible] [illegible]elzévirienne que de beaux exempl[illegible] [illegible] certain[illegible] [illegible]eurs sont dig[illegible] [illegible]nne

555. Œuvres de M. Boileau Despréaux, édition avec des éclaircissements historiques rédigés par M. Brossette; par M. de Saint-Marc, *Paris*, 1747; 5 vol. in-8, mar. brun (*Hardy*). — 385 fr.

578. La mer des histoires. (A la fin du tome II :) *imprimé par maistre Pierre Lerouge, imprimeur du Roy* (*à Paris*), 1488; 2 vol. gr. in-fol. goth. à deux colonnes, fig. sur bois, mar. rouge, (*Chambolle-Duru*). — 1,450 fr.

Première édition, très rare; remarquable par sa magnifique exécution, les nombreuses figures sur bois, les belles initiales et les autres ornements dont elle est enrichie.

593. Le premier (le IIe et le IIIe) volume d'Enguerran de Monstrellet, en suyvant Froissart, nagueres imprimé a Paris des cronicques de France dangleterre, descoce, despaigne, de bretaigne, de gascongne, de Flandres et lieux circonvoisins. (A la fin :) *Imprimez à Paris par Anthoine Verard.*, *s. d*; 3 tom. en 2 vol. in-fol. goth., mar rouge, fil. (*Trautz-Bauzonnet*). — 950 fr.

Exemplaire à toutes marges de la seconde édition, sans date donnée par Antoine Vérard, plusieurs feuillets refaits.

594. Histoire de France, depuis Pharamond jusqu'au regne de Louis le Juste, par le sieur F. de Mezeray, *Paris*, *Cl. Barbin*, 1685; 6 vol. in-fol., mar. rouge, dent.. tr. dor., fig. (*Anc. rel.*). — 980 fr.

Exemplaire aux armes de Mme de Pompadour. Légères taches.

600. Entrée de Charles IX à Paris. Avec le couronnement de tres haute... Princesse Madame Elizabet d'Austriche, son Epouse. *Paris*, *Denis du Pré*, 1572; in-4, mar. bleu (*Trautz-Bauzonnet*). — 500 fr.

607. Chy sensuyvent les gistes Repaistres et despens que moy Jacques Le Saige marchant demourant à Douay : ay faict de Douay a Romme, Nostre Dame de Lorette, a Venise et de la en saincte cité de Hierusalem, fleuve Jourdain et autres lieux, jusques au retour dudit Douay. *Imprimé nouvellement a Cambray par Bonaventure Brassart, au despens du dit Jacques*, *s. d.* (vers 1523). Pet. in-4 goth., mar. rouge, comp., dos orné, tr. dor. (*Bauzonnet*). — 1,205 fr.

Livre précieux et de la plus grande rareté, dont on ne connaît que

deux ou trois exemplaires. Celui-ci provient de la vente de M. Bigant, de Douay, où il a été payé 1,005 fr.

L'exemplaire est beau, à cela près de quelques raccommodages qui ont été habilement faits et qui ont nécessité la retouche de plusieurs mots du texte.

612. Histoire des Chevaliers de Malte, par l'abbé de Vertot. *Paris*, 1755: 7 vol. in-12, mar. rouge. — 255 fr.

Aux armes de Mme de Pompadour.

619. Le théatre d'Honneur de plusieurs princes anciens et modernes, par Claude de Valles. *Paris*, 1618; in-fol., mar rouge à comp., plats en mosaïque de mar. vert, tr. dor. (*Rel. anc.*). — 450 fr.

Très bel exemplaire de ce livre important, qui est rempli de gravures en taille-douce et qui est connu sous le nom de *Chronologie collée*. Une note, d'une écriture ancienne, collée au recto du feuillet de garde, en tête du volume, dit :

« Les suites que ce volume contient sont des plus précieuses. Les Sybilles de *Thomas de Leu*, les Portraits de *Léonard Gaultier*, la Vie des Saints de *Cock* (suite rarissime),etc., en font un monument. Aucun exemplaire connu contient autant de suites rares, en superbes épreuves, que celui-ci, et aucun autre contient tant de titres ornementés. »

628. Les Hommes Illustres qui ont paru en France pendant ce siècle; par Mr Perrault, de l'Académie françoise. *Paris*, 1696; 2 vol. gr. in-fol., mar. rouge (*Padeloup*). — 1,255 fr.

Les portraits d'*Arnauld* et de *Pascal*, supprimés par la censure, s'y trouvent à côté de ceux de *Thomassin* et de *du Cange*.

633. L'Ami du peuple, par Marat. *Paris*, 1789-1792; 14 vol. in-8, dem.-rel. mar. bleu, tr. p. — 500 fr.

Collection fort rare. Elle commence par le *Publiciste parisien*, 5 numéros; au 6e numéro, elle prend le titre de *l'Ami du Peuple*, et se continue jusqu'au numéro 685, avec quelques lacunes indiquées par Brunet, et les numéros doubles que signale Deschiens.

Collection Elzévirienne de M. le Colonel comte de Lagondie, 24-28 novembre : Labitte libraire. — Cette vente toute spéciale n'a pas eu le privilège d'attirer l'attention des amateurs : on se défiait de la qualité des exemplaires. Et en effet un bibliophile de goût n'admet dans sa collection elzévirienne que de beaux exemplaires, et ainsi certainement les Elzevirs sont dignes, comme

ils le sont d'ailleurs, d'être très recherchés ; mais il y avait là des exemplaires courts, des reliures médiocres pour la plupart, très mauvaises même pour quelques-uns ; puis les armes ajoutées sur les plats des reliures étaient un défaut capital pour beaucoup d'acheteurs. Un joli elzevir doit être ou dans sa première reliure en vélin de Hollande, frais et bien conservé, ou dans une bonne reliure ancienne, ou relié par Bauzonnet et Trautz ; quelquefois par quelque bon, très bon relieur. Car les elzevirs ravissants comme format et comme exécution typographique sont aussi très souvent intéressants comme livres. Il y a même un certain nombre d'ouvrages français, de mémoires, par exemple, dont ce sont encore les meilleurs éditions ou qui n'ont pas été imprimés autrement. Nous regardons donc, et quoi qu'on en ait dit, cette collection vendue suffisamment, car les exemplaires ne valaient pas davantage. Nous citerons seulement les numéros suivants :

18. Pascal. Les Provinciales. *A Cologne*, *P. de la Vallée*, 1657 ; in-12 mar. r. t. dor. (*Reliure ancienne*). — 137 fr.

Première édition, la plus estimée. Hauteur : 128 millimètres.

104. Alcoran (l') de Mahomet, traduit d'arabe en françois par le s[r] Du Ryer. *A la Haye*, *chez Ad. Moetjens*, 1683 (*à la Sphère*) ; in-12, titre gravé, mar. r. arm. (*Champs*). — 175 fr.

Hauteur : 142 millimètres.
Exempl. non rogné. Cachet sur le titre,

157. Les essais de Montaigne (*Amsterdam*, *Michels*), 1659 ; 3 vol. gr. in-12 frontisp. gravé mar. rouge doublé de mar. bleu (*rel. de Amand*). — 200 fr.

Hauteur : 143 millimètres.

282. Horatius (Quintus) Flaccus ; accedunt D. Heinsii de Satyra libri duo. *Lugduni Batavorum*, *ex officina Elzeviriana*, 1629, 2 vol. in- 16, mar. rouge, arm. tr. dor. (*Reliure ancienne*). — 200 fr.

Hauteur : 125 millimètres. Exemplaire de la vente J. Pichon. Depuis ladite vente, M. de Lagondie avait eu la malencontreuse idée de faire apposer ses armes sur les plats de ces deux volumes *en reliure ancienne!* On a tant blâmé le marquis de Coislin autrefois de cette mauvaise idée ! aussi s'en est-il abstenu pour sa seconde collection.

325. Marot. Les Œuvres de Cl. Marot de Cahors, valet de cham-

bre du roy. *La Haye*, *Ad. Moetjens*, 1700; 2 vol. pet. in-12, mar. r. (*Cuzin*). — 100 fr.

Hauteur : 131 millimètres.

334. L'Eschole de Salerne en vers burlesques. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*à la Sphère*), 1651, in-12, mar. rouge, fil. tr. dor., armoiries sur les plats (*Duru*). — 141 fr.

Hauteur : 121 millimètres. Titre défectueux.

335. D'Assoucy. L'Ovide en belle humeur, de M. d'Assoucy. *Suivant la copie impr. à Paris* (*Leyde, les Elzeviers*), 1651; pet. in-12, mar. bl. — 370 fr.

Hauteur : 126 millimètres.

338. Picou. Les Odes d'Horace en vers burlesques (par H. de Picou). *Leyde, chez J. Sambix* (*Elsev.*), 1653; in-12, mar. bl. jans, (*Chambolle-Duru. Armoiries sur les plats*). — 149 fr.

Hauteur : 125 millimètres.

346. Ménage. Les Poésies françoises. *Paris, Aug. Courbé*, 1656; in-12, fleuron avec palmes, mar. r. armoiries (*Cuzin*). — 70 fr.

Édition imprimée en caractères italiques. Les marges ont été refaites.

355. Théophile. Le Parnasse satyrique du S. Théophile, 1660; in-12 de 321 pp. mar. r. dent. doublé de tabis (*Derome*). — 495 fr.

Hauteur : 122 millimètres.

358. D'Esternod. L'Espadon satirique, par le Sr d'Esternod, revu et augmenté de nouveau. *Cologne, chez J. d'Escrimerie* (*Hollande*), 1680; in-12, front. gr. mar. r. fil. doublé de tabis, arm. (*Bozérian*). — 165 fr.

362. La Fontaine. Contes et Nouvelles en vers de la Fontaine, *Leyde, chez J. Sambix le jeune* (*Foppens*), 1669; in-12, mar. bl. orné, fil. tr. dor. (*Niédrée*). — 87 fr.

Ce volume se termine par les dissertations sur *Joconde, et la Servante iustifiée* (pages 119-123) n'est pas mentionnée à la table.
Hauteur : 130 millimètres.

385. Du Ryer. Scévole, tragédie. *Jouxte la copie imprimée à Paris, chez Antoine de Sommaville, au Palais* (*Bruxelles, Fr. Foppens, à la Sphère*), 1654, in-12 de 3 ff. prélim. et 66 pages, avec les

mots *Laus Deo* à la fin, mar. rouge, jans. (*Trautz-Bauzonnet*). — 140 fr.

Édition rare. Voir Pieters, page 454. Motteley dit que c'est une des premières impressions de Foppens.

Hauteur : 125 millimètres.

387. Corneille (Pierre et Thomas). Le Théâtre de P. Corneille, revu, corrigé et augmenté de pièces nouvelles. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*au Quærendo*), 1664-1676 ; 5 vol. — Les Tragédies et Comédies de Th. Corneille, reveues, corrigées et augmentées de diverses pièces nouvelles. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1665, 1666 et 1678 ; 5 vol. ; ensemble 10 vol. in-12, titres gravés, mar. r. jans. doublé de mar. bl. orné, à petits fers, armoiries (*Cuzin-Maillard*). — 3,050 fr.

Le tome II de P. Corneille contient deux titres gr. pour la pièce du Cid, et le 5e volume de P. Corneille a un titre gr. par J. P. de Brugge, et un titre imprimé à la date de 1664. Wolfgang ne paraît pas avoir commencé la publication d'un cinquième volume, mais il la projetait en faisant faire l'*Apothéose de Corneille*, pour dernier titre gravé.

La dernière pièce du 5e vol. de Corneille, *Suréna*, porte la date de 1676. Remplie de témoins au bas des feuillets, elle a été rognée un peu en tête, et le titre gravé est emporté en quelques endroits.

401. Corneille. Nicomède, tragédie. *A Leyde, chez Jean Sambix* (*à la Sphère*), 1652 ; in-12, mar. citr. jans. (*Cuzin*). — 175 fr.

Non rogné. — 141 millimètres sur 78.

414. Racine. Œuvres. *Suivant la copie imprimée à Paris* (*au Quærendo*), 1682 ; 2 vol. in-12, mar. bleu (*Armoiries sur les plats. Cuzin*). — 102 fr.

Hauteur : 134 millimètres.

426. Molière. Les Œuvres de M. Moliere. *A Amsterdam, chez J. le Jeune* (*à la Sphère*), 1675 ; 6 vol. in-12, titres gr. mar. r. fil. tr. dor. arm. (*Cuzin*). — 910 fr.

Exemplaire avec le sixième volume des *Œuvres posthumes*, 1684.

Hauteur : 129 à 131 millimètres.

435. Molière. Le Festin de Pierre. *Amsterdam*, 1683 ; in-12, mar. r. doublé de mar. vert, dent. int. (*Belz-Niédrée. Armoiries sur les plats*). — 500 fr.

Édition rare, contenant la scène du pauvre.

Hauteur : 130 millimètres.

449. Elomire, c.-à.-d. Molière hypocondre, ou les Médecins vengés, comédie (par Boulanger de Chalussay). *Suivant la copie imprimée à Paris. Amsterdam* (*à la Sphère*), 1671 ; in-12 de 76 pp. et 4 ff. limin. vig. en face du titre où se trouve un bon portrait de Molière, mar. r. doublé de mar. bl. (*Cuzin*, *dorure de Marius Michel*). — 200 fr.

Hauteur : 128 millimètres.

456. Quinault. Théâtre. *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1662; in-12, mar. r. doublé de mar. bl. dos orné (*Lortic*). — 180 fr.

Hauteur : 140 millimètres.
Exemplaire unique, non rogné, mais ne contenant que 7 pièces, savoir : *Stratonice, les Coups de l'Amour et de la Fortune*, 1660, avec signature différente, et un livre ouvert pour fleuron; *Amalasonte*, 1662; *Le Fantôme amoureux ; Alcibiade ; le Mariage de Cambyse* et *la Généreuse Ingratitude*. On pourrait intituler ce volume l'Illustre Théâtre de Quinault. On ne peut rencontrer un plus beau volume elzévirien. L'édition des Coups de l'Amour et de la Fortune est de 1660, en 74 pp. caractère plus fin, la forme d'un livre gravé au lieu du Quærendo, les liminaires contenant une ode au duc de Guise, et privilège, qui ne se trouvent pas dans l'édition de 1662, qui n'a que 4 feuilles liminaires, y compris le titre gravé.

486. Blessebois (Corneille). Eugénie, tragédie en vers, de P. Corneille Blessebois. *Leyde, chez F. Lopez*, 1676; in-12, mar. bl. tr. dor. arm. (*Cuzin*). — 170 fr.

Très rare. Hauteur : 131 millimètres.

487. Blessebois. Le Temple de Marsias. *Cologne, chez Simon l'Africain*, pet. in-12 de 43 pages, mar. citr. fil. tr. dor. arm. (*Cuzin*). — 200 fr.

Dédicace à très-discrète, très-pudique et très-vertueuse demoiselle Emerentia van Swaevelt, épouse de Monsieur Elzevir, capitaine ordinaire de mer au service de Hollande. Hauteur : 123 millimètres.

518. Fr. Rabelais. Œuvres de François Rabelais, docteur en médecine, dont le contenu se voit en la page suivante, augmentées de la Vie de l'auteur et de quelques remarques sur sa vie et sur l'histoire (*à la Sphère*), 1663; 2 vol. in-12, mar. rouge doublé de mar. vert, tr. dor. (*Cuzin; dorure de Maillard*). — 295 fr.

Hauteur : 132 millimètres.

534. Blessebois (Corneille). Lupanie, histoire amoureuse de ce temps. *A Pari* (sic) *chez Jean P. du Marteau*, 1669; pet. in-12 de 118 pp., signature en 7, mar. bl. fil. tr. dor. arm. (*Lortic*). — 101 fr.

585. Perrault. Histoires et Contes du temps passé, avec des moralitez, par le fils de Monsieur Perreault (*sic*), de l'Académie François (*sic*). *Suivant la copie de Paris, à Amsterdam, chez Jacques Desbordes* (*à la Sphère*), 1708; pet. in-12, 3 ff. lim. et 176 pp. titre gravé, petites vignettes à chaque conte, mar. vert, tr. dor., armoiries (*Cuzin*). — 160 fr.

588. Histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche, par Cervantès. *Suivant la copie imprimée à Paris, chez Claude Barbin*, 1681; 5 vol. pet. in-12, 7 figures, mar. vert, frontispice gravé et dos orné, fil. tr. dor., armoiries (*Cuzin*). — 230 fr.

Hauteur: 130 millimètres.

Cette édition se joint à la collection elzévirienne. On a ajouté à cet exemplaire le 5e volume de celle de 1696, qui complète l'ouvrage. (Voir Brunet.)

602. Cotin. La Ménagerie, par M. l'abbé Cotin, et quelques autres pièces curieuses. *La Haye, chez P. Du Boys* (*Amst., Abr. Wolfgang*) (*à la Sphère*), 1666; pet. in-12, mar. v. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*). — 175 fr.

Satire en prose et en vers contre Ménage. C'est un livre assez piquant. Hauteur: 129 millimètres.

614. Tabarin. Recueil général des œuvres et fantasies de Tabarin, contenant ses rencontres, questions et demandes facétieuses, avec les rencontres et fantasies du baron de Gratelard. *Rouen, chez Louis du Mesnil*, 1664; in-12 de 288 pages, mar. rouge, dentelle doublée de mar. citron et comp. (*Riche reliure de Chambolle-Duru*). — 246 fr.

Exemplaire conforme à la description de Pieters.
Hauteur : 126 millimètres.

616. Roger Bontemps en belle humeur donnant aux tristes et aux affligés le moyen de chasser leurs ennuys et aux joyeux le secret de vivre toujours contens. *Cologne, Pierre Marteau*, 1670; pet. in-12 de 4 ff. prél. y compris le titre gravé et

496 pages, mar. rouge doublé de mar. vert, fil. tr. dor. arm. (*Cuzin, dorure de Maillard*). — 210 fr.

Hauteur : 127 millimètres. Livre rare, attribué au duc de Roquelaure.

618. Béroalde de Verville. Le Moyen de parvenir, œuvre contenant la raison de tout ce qui a été, est ou sera (par Béroalde de Verville). *Impr. cette année* (*Holl.*), *s. l. n. d.;* in-12 de 348 pp., mar. r. fil. dos orné, tr. dorée, arm. (*Bauzonnet*). — 170 fr.

Hauteur : 134 millimètres. Exemplaire provenant des bibliothèques de MM. de Chaponay et Quentin-Bauchard.

623. Le Putanisme de Rome, ou le conclave général des putains de cette cour, pour l'élection d'un nouveau pontife, traduction libre de l'italien (avec deux sonnets supplémentaires). *Cologne, s. d.* (vers 1670) (*à la Sphère*); in-12 de 132 pp., mar. citr. fil. tr. dor. (*Cuzin*). — 136 fr.

Hauteur : 125 millimètres.

659. Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers, dont les titres se trouveront après la préface. *Cologne, Pierre du Marteau* (*Elsevier, à la Sphère*), 1663; pet. in-12 de 182 pp. non compris 3 ff. prélim., mar. vert. dent., coins et milieu mosaïques de mar. rouge, tr. dor. (*Reliure de Duru*). — 200 fr.

Charmant volume, d'une impression remarquable; il renferme le *Voyage de Chapelle et de Bachaumont*, et d'autres pièces intéressantes, imprimées pour la première fois. Hauteur : 130 millimètres.

669. Brantôme. 1° Mémoires de Messire P. de Bourdeille, seigneur de Brantôme, contenant les Vies des hommes illustres et capitaines françois de son temps. *Leyde, chez J. Sambix*, 1666, 4 vol. in-12 (*Haut.* 130 *millim. et plus. Selon G*ve *Brunet, ces quatre volumes sont les seuls véritablement imprimés par Daniel Elzevier*). — 2° Mémoires de Mre P. de Bourdeille, Sr de Brantôme, contenant les Vies des dames galantes de son temps. *Leyde, chez J. Sambix*, 1666, 2 vol. in-12 (*Haut.* 131 *millim. Belle édition de Blaeu*). — 3° Mémoires de Mre P. de Bourdeille, Sr de Brantôme, contenant les dames illustres de son temps. *Leyde, chez J. Sambix*, 1665, in-12 de 407 pp. *Haut.* 127 *millim. Belle impression de Fr. Foppens.* — 4° Mémoires de Mre P. de Bourdeille, Sr de Brantôme, contenant la vie des

hommes illustres et capitaines étrangers de son temps. *Leyde, chez J. Sambix (à la Sphère)*, 1665, in-12 (*Haut.* 130 *millim. Ce vol. de* 600 *pp., d'une belle exécution, paraît, selon G*[ve] *Brunet, sortir de la presse des Hackes, imprimeurs à Leyde. L'édition de* 1666, *en* 2 *volumes, est une réimpression donnée par Foppens*). — 5° Mémoires contenant les anecdotes de la cour de France touchant les duels. *Leyde, chez J. Sambix*, 1722, in-12 (*Haut.* 130 *millim.*). — Ens. 9 vol. in-12, mar. vert (*Cuzin*). — 305 fr.

Cette collection, en 9 vol., est fort difficile à réunir. — A cette collection on a joint un 10ᵉ vol., *les Rodomontades et les Juremens espagnols* et le *Discours sur les belles retraites. La Haye*, 1743, in-12, mar. vert (*Cuzin. Dorure de Maillard*).

670. Balzac. Œuvres complètes de Balzac. *Leide, chez les Elzeviers*, 1651-1675; 8 vol. in-12, mar. r. — 250 fr.

« Tous les volumes ont été imprimés par Jean Elsevier, à Leyde; mais, malgré le double emploi, on y a joint les *Œuvres diverses* de 1651, par Bonav. et Abr. Elsevier. Pour mieux faire la comparaison avec l'édition d'Amsterdam, on a préféré avoir des exemplaires de chacune des deux impressions de Leyde, 1651 et 1658. De même, le *Socrate chrétien* n'est pas celui de Joost Pluymer, mais l'édition de Arnhem, chez J.-Fr. Haagen, comme dans le Balzac de la collection Cigongne. De la sorte, ce recueil est en 8 volumes. Hauteur, 128 à 133 millimètres, excepté le *Socrate chrétien* qui a 125 millimètres, sans être pour cela court de marges. »

673. Les Œuvres cavalières, ou Pièces galantes et curieuses de M. B. E. R. (de Resé). *Cologne, P. du Marteau*, 1671; in-12, cart. non rogné et non coupé. — 140 fr.

Hauteur : 145 millimètres.

678. Recueil de pièces galantes de Mᵐᵉ la comtesse de la Suze, d'une autre dame et de M. Pélisson. *Sur la copie à Paris, chez Gab. Quinet (à la Sphère)*, 1678; 3 part. en 1 vol. in-12, avec *privilège du Roy*, mar. r. fil. tr. dor., armoiries (*Cuzin*). — 100 fr.

Elsevier, selon Bérard; édition de Rouen, selon Nodier (V. Pieters, p. 449). 136 millimètres de hauteur.

693. Tavernier. Les Six Voyages de Jean-B[te] Tavernier, qu'il a faits en Turquie, en Perse et aux Indes. *Suivant la copie, chez J. van Sommeren*, 1678, 2 vol. in-12. — La Nouvelle

Relation du sérail du Grand Seigneur, par le même auteur, 1678; in-12. Ensemble 3 vol. in-12, mar. r. tr. dor., armoiries (*Marius Michel et fils*). — 76 fr.

« Les Six Voyages de Tavernier mesurent 130 millimètres.
Le dernier volume, *la Relation du Sérail*, mesure 133 millimètres. On peut remarquer dans le 1er vol., page 631, la citation d'une arquebuse tirant dix-huit coups de suite, par un tour de la culasse. »

706. Le Moyne. La Galerie des femmes fortes, par le P. P. Le Moyne. *Leyden, chez J. Elzevier, et à Paris, Ch. Angot*, 1660; in-12, fig. mar. br. fil. (*Bauzonnet-Trautz*). — 168 fr.

Rare. Hauteur : 130 millimètres.

709. Les Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites du grec en françois, par M. l'abbé Talemant. *S. l.* (*Bruxelles, chez F. Foppens*, 1667-81), 9 vol. pet. in-12, mar. r. fil. tr. dor. (*Niédrée*). — 630 fr.

Exemplaire du marquis de Coislin. Hauteur : 130 millimètres.

727. Tacitus, ex J. Lipsi editione, cum notis Gronovii. *Lugd. Bat., ex off. Elzeviriana*, 1640; 2 tomes en 1 vol. in-12, mar. rouge (*Bozérian*). — 80 fr.

Hauteur : 133 millimètres.

734. Les Mémoires de messire de Philippe de Comines. *Leyde, chez les Elzeviers*, 1648, in-12, titre gr. mar. bl. fil. tr. dor. arm. (*Chambolle-Duru*). — 120 fr.

Hauteur : 128 millimètres.

738. Vie de Gaspard de Coligny. *Leyde, B. et Abr. Elzevier*, 1643; in-12, curieuse reliure du temps, orné, mi-partie rouge et vert. — 160 fr.

Hauteur : 122 millimètres.

750. Rohan. Mémoires du duc de Rohan. *S. l.* (*Elzevier, à la Sphère*), 1635, in-12, mar. bl. mors en maroquin. (*A. Petit*). — 100 fr.

« Ouvrage rare, le prince de Condé ayant acheté à Louis ;III (Elsevir) cette Édition de 1644, pour la détruire, en raison des offenses qu'elle contient. (Voir Pieters, *Intr.*, LVIII, et Berard, page 51; voir aussi la page 53 de cet exemplaire.) »

786. Les Amours d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, avec M. le cardinal de Richelieu, le véritable père de Louis XIV,

aujourd'hui roi de France. *Cologne, chez P. Marteau*, 1696 (*à la Sphère*), in-12 de 114 p. avec 10 f, liminaires, y compris le front. gr. titre rouge et noir, mar. citr. armoiries. — 76 fr.

Hauteur : 130 millimètres.

800. Bussy-Rabutin. Comédie galante de Monsieur D. B. *Paris*, 1667; in-12.— Carte Géographique de la cour et autres galanteries, par Rabutin. *Cologne, chez P. Marteau* (*à la Sphère*), 1668; in-12 de 78 pp. dont les 20 premières sont en prose. — Le Catéchisme des Courtisans, ou les Questions de la cour et autres galanteries. *Cologne*, 1668 ; in-12 de 32 pp. mar. v. dent. doublé de mar. r. dent. arm. (*Girardet*). — 200 fr.

Ces trois opuscules de Bussy-Rabutin sont rares.
Hauteur : 129 millimètres.

959. Molière. Œuvres. *Amsterdam Wetstein*, 1741; 4 vol. in-12, figures de Punt, mar. r. fil. tr. dor., armoiries (*Chambolle-Duru*). — 210 fr.

974. Cervantès. Nouvelles, traduction nouvelle, *Amsterdam, Claude Jordan*, 1709, 2 vol. in-12, fr. gr. et fig. maroq. vert, fil. tr. dor. arm. (*Cuzin*). — 86 fr.

NOUVELLES ET VARIÉTÉS

— M. Hippolyte Destailleur, l'architecte bibliophile, dont le nom est bien connu de nos lecteurs, *a succombé à la tentation*. Un riche particulier (le duc de Bedford, dit-on) lui a fait acheter une grande partie de sa bibliothèque sur l'architecture, les arts, la décoration, l'ornementation. Cette nouvelle a causé à Paris une vive sensation et causé de légitimes regrets, dont nous nous faisons l'écho. Il y avait là un bon nombre de volumes hors ligne par la rareté, la beauté des exemplaires et des reliures. Encore une perte pour la France...!

BIBLIOGRAPHIE

DES POÉSIES DE MICHEL DE L'HOSPITAL

Chancelier de France

Ce fut seulement en 1585, douze ans après la mort du chancelier, que ses poésies, divisées en six livres, furent publiées à Paris, par son petit-fils, Michel Hurault de L'Hospital, avec le concours de Pibrac, de Thou et de Sainte-Marthe (1). Pibrac aurait voulu en réunir un plus grand nombre et les ranger par ordre de dates; ses anciennes relations avec L'Hospital lui offraient, pour ce travail, de grandes facilités; mais il mourut en 1584; ses compagnons n'étaient pas en état de le suppléer (2), et le recueil resta fort incomplet. Il fut réimprimé, en 1592, à Genève, sous la fausse indication de Lyon (3), et en 1609 dans les *Delitiæ poetarum Gallorum* (*collectore Ranutio Ghero*, *tertia pars*).

Dans la suite les papiers de L'Hospital furent dispersés; leur histoire est assez obscure. Si l'on en croit une lettre du conseiller Gillot, un des auteurs de la Ménippée, à Joseph Scaliger (4) : « Les épîtres ou sermons du chancellier, écrites de sa main, furent miraculeusement recouvrées par Pierre Pithou chez un passementier qui s'en servait pour envelopper ses passements. » Quoi qu'il en soit de cette anecdote que les désordres des guerres civiles rendent vraisemblable,

(1) Mich. Hospitalis cancellarii epistolæ seu sermonum libri sex, *Apud Mamert. Patissonum, ex off. Roberti Stephani*, *Lutetiæ*, 1585; in-fol., avec une dédicace de Michel Hurault à Henri III.

(2) Mémoires de Thou, éd. 1734, t. I, p. 106.

(3) Mich. Hospitalis epistolæ seu sermonum libri sex, *Lugduni*, *per Hugonem Gazeium*, 1592, in-8.

(4) Cette lettre, du 9 janvier 1602, se trouve dans les épîtres françaises des personnages illustres et doctes à M. Joseph Juste de la Scala, *Harderwych*, in-8, 1624, 11, 41. — Voir aussi biblioth. de Lacroix Dumaine, édition de Juvigny, 1772, t. II. — Colomiès, biblioth. choisie, 1731, p. 71, et la préface de Vlaming en tête de l'édition des poésies de l'Hospital de 1732.

le manuscrit, que Pibrac avait possédé, passa de la famille Pithou dans la famille de Witt, et permit à Pierre Vlaming de donner, en 1732, à Amsterdam (1) une édition de ses poésies plus correcte et très augmentée. Elles sont divisées en sept livres, plus un livre de miscellanées; bien peu en sont datées; on y remarque beaucoup de pièces qui manquent dans les éditions précédentes et dont plusieurs cependant avaient été livrées à la publicité, avant la mort du chancelier et de son aveu.

En effet, du vivant de L'Hospital, quelques-unes de ses poésies avaient été imprimées par des auteurs qui tenaient à les mettre, suivant l'usage du temps, au frontispice de leurs propres ouvrages. Ainsi son épître à Salmon Macrin, *Si videas, Macrine, cupis*, 8me du livre 3 (édit. 1732), se trouve dans un recueil de ce poète édité en 1546 (*Salmoni Macrini odarum libri* 3; *Joan. Bellaii cardinalis poemata aliquot, Parisiis, ex off. Rob. Stephani*, 1546). Son épître à Jean du Bellay, *o Mihi te qualem plectro*, 10me du livre 3, est jointe aux poëmes de ce cardinal qui accompagnaient, en 1546, les odes de Macrin.

Dans un autre recueil de Macrin, mis au jour en 1549, (SALM. MACRINI *epitome vitæ Jesus-Christi et varia poemata. Parisiis, ex typ. Matth. Davidii*, 1549), on peut lire l'épître à Macrin, *Postquàm, Salmoni, me jussa*, 10me des miscellanées, et l'épître à Anne d'Est, *Accepi dubiis primum*, 12me des miscellanées, qui toutes deux font défaut dans les éditions de 1585 et 1592.

En 1543, le traité du droit lignager de Tiraqueau parut avec un éloge en vers de L'Hospital, morceau qui fait partie de l'édition de 1732 (p. 417) et ne figure pas dans les précédentes. L'éloge que L'Hospital consacra au commentaire sur les lois matrimoniales du même auteur, *Qui nondùm planè tersus* (p. 185, 1732) fut placé en tête de l'édition de

(1) MICHAELIS HOSPITALII, Galliarum cancellarii, editio a prioribus diversa et auctior, *apud Balthazarum Lakeman*, MDCCXXII, in-8.

ce livre de 1546. (AND. TIRAQUELLI *de legibus connubialibus sectio reformata*, 1546, in-f.).

En 1558, l'épître de L'Hospital au duc de Guise sur son retour d'Italie après la bataille de Saint-Quentin fut imprimée à Paris, par Frédéric Morel, sous ce titre : AMPLISSIMI VIRI *epistola ad illust. ducem Guisiorum*. Le chant sur la prise de Calais fut imprimé par le même, en 1558, avec cette indication : *Cujus auctor est is ipse qui et illius eruditissimæ epistolæ ad Francis. Guisiorum principem proxime à nobis editæ*. Le chant sur le mariage du dauphin et de Marie Stuart le fut aussi avec cette indication : *Viri cujusdam ampliss.*

Dans la même année, Frédéric Morel édita encore, mais cette fois sous le nom de Michel de L'Hospital, les épîtres au cardinal de Lorraine sur la paix, à la princesse Marguerite (*En toties nova cura subit*) et le chant sur la prise de Thionville.

Les mêmes pièces, plus celles sur la défense de Metz, sur le retour de Guise après Saint-Quentin, sur l'arrivée de ce prince après la prise de Calais, sur les prises de Calais et de Thionville, sur la mort d'Horace Farnèse, sur le sacre de François II et l'épître à Olivier sur son voyage à Reims, furent éditées, en 1560, par Fr. Morel. On les retrouve, en 1564, insérées avec l'épître à Tiraqueau sur le traité du retrait lignager, sous ce titre : *Mich. Hospitalis poematum sylva*, à la suite des poésies de Turnèbe. (*Adriani Turnebi variorum poematum sylva*, 1564, *Basileæ* in-8°). On les retrouve encore, en 1569, dans un volume contenant des poésies de Buchanan, de Dorat et d'Uttenhove. (*Georgii Buchanani scoti et aliorum poemata*, *Basileæ Rauracorum*, *per Guerinum Nervum*, sans date).

Joachim Du Bellay, qui mourut en 1560, avait traduit en vers français le discours de l'Hospital sur les quatre états, morceau célèbre qui fut composé en 1559 et dont le texte original ne nous est point parvenu. Cette traduction fut imprimée dans les éditions des œuvres françaises de Du Bellay

de 1569 et 1573, avec la traduction par ce poète du discours sur le sacre et avec la traduction par Sainte-Marthe de l'épître de l'Hospital à Olivier sur le voyage de Reims.

En 1577, Henri Estienne publia un volume in-12 intitulé : *Epistolia, dialogi breves, oratiunculæ, poemata. Inter poemata autem est satyra elegantissima incerti authoris quæ inscribitur De lite.* Cette satire, c'est l'épître à Jacques Du Faur, *De litium exsecratione*, que Boxhornius, en 1633, et Barthius, en 1648, ont commentée comme l'œuvre d'un ancien. Nier l'erreur singulière de ces deux derniers savants, c'est n'avoir pas lu ou compris leurs ouvrages mentionnés au chap. 4.

En 1609, dans l'édition in-fol. (N. Buon) de Ronsard on rencontre pour la première fois l'*Elegia nomine Ronsardi adversus ejus obtrectatores et invidos scripta à Mich. Hospitalio Franciæ cancellario*, pièce qui n'est pas dans les éditions de 1585 et 1592, mais seulement dans celle de 1732

En 1610, parurent les *œuvres latines et françaises de Nicolas Rapin*, poictevin, l'un des auteurs de la Ménippée (*Paris*, 1610, in-4°). On y voit, page 137, une traduction en vers français de l'épître de L'Hospital *ad amicos*, mais cette traduction est inachevée.

Enfin, dans un recueil intitulé : Maximes véritables et importantes pour l'institution dn roy contre la fausse politique du cardinal Mazarin (par Claude Joly), Paris, 1653, (réimprimées en Hollande par les illustres typographes Elzevirs), on lit la traduction du discours de L'Hospital sur lé sacre de François II; cette traduction de Joly a été réimprimée par Ch. Motteley, en 1825, in-12, chez F. Didot.

C. Joly, qui a mis en lumière les opuscules de Loysel y a inséré, en les attribuant à L'Hospital, des vers sur Dumesnil et Olivier, qui ne sont dans aucune des éditions de notre personnage. On ne voit pas non plus dans celles-ci une épigramme de L'Hospital adressée au cardinal de Lorraine sur Dorat. Nous l'avons découverte le premier parmi les poésies de Dorat. dans le recueil de 1569 indiqué plus haut.

M. Dufey (de l'Yonne) dans les œuvres de L'Hospital qu'il a publiées en 1825, 5 vol. in-8°, a consacré un tome entier à reproduire les poésies dn chancelier telles que les présente l'édition incomplète de 1585. M. de Nalèche les a traduites en prose; déjà, en 1778, quelques-unes avaient été traduites par Coupé (2 vol. in-8, 1778, Paris, chez Moutard, à l'hôtel de Cluny, sans nom d'auteur). On ne conçoit pas que M. Dufey et M. de Nalèche, s'ils ont connu l'édition de 1732, ne s'en soient pas servis (1).

BIBLIOPHILIANA

M. de Soleinne, dont le goût pour la littérature dramatique a produit la plus belle bibliothèque qu'on ait jamais formée dans ce genre intéressant, commença vers 1802 ou 1803 à recueillir tout ce qu'il put trouver de pièces de théâtre à acheter.

En 1818, il avait déjà une fort belle collection; mais à son grand regret, il était fort pauvre en mystères et en productions dramatiques de la première période du théâtre français.

On sait que M. de Soleinne, dont la fortune personnelle était modique, remplissait les fonctions de chef de bureau dans un ministère. Un jour, un article de journal tombe sous sa main et lui apprend qu'un pauvre vieux curé de province possède une moralité intitulée : *Moralité des Blasphèmateurs du nom de Dieu.*

Ce titre est inconnu à M. de Soleinne, jamais il n'a paru dans aucun catalogue : c'est une véritable découverte.

(1) Ce travail bibliographique est extrait du savant et intéressant livre de M. Dupré Lasale, conseiller à la cour de Cassation et intitulé : *Michel de L'Hospital avant son élévation au poste de Chancelier de France* 1505-1558; 1 vol. in-8° de 366 pages.

Non, l'astronome qui passe ses nuits dans les nuages et ses journées dans les Tables de Martin, n'a pas éprouvé à la vue d'une planète inconnue apparaissant au bout de son télescope un frissonnement pareil à celui qui fit courir un glaçon dans les veines de notre amateur.

Comble d'ébahissement! circonstance aggravante qui brûle le sang de M. de Soleinne après l'avoir congelé! Cette moralité a été trouvée sur le parapet d'un pont, elle a coûté 25 centimes. Le Juif errant traversant ce pont, par hasard, aurait pu l'acheter et l'emporter dans son vertigineux et éternel voyage de circumpérégrination! M. de Soleinne lui-même, le fureteur, le bouquineur par excellence, avait peut-être passé à dix pas du bienheureux cahier.

N'était-ce pas là de quoi perdre le boire, le manger et la raison par-dessus le marché. M. de Soleinne lisait cette nouvelle le 2 juillet 1817, à dix heures du matin. A dix heures et demie il était chez son chef de division et le suppliait de lui accorder un congé de quarante-huit heures.

Par le plus grand des hasards les travaux pressaient en ce moment dans les bureaux; le chef de division fut inexorable. « Dans un mois et demi nous aurons les fêtes de l'Assomption, ajouta-t-il, en voyant le désespoir de M. de Soleinne; attendez jusque-là, vous y ajouterez vingt-quatre heures que je vous promets et vous pourrez faire votre voyage; mais où voulez-vous aller? »

Cette question frappa M. de Soleinne, anéanti déjà, comme d'un nouveau coup de foudre. Il n'avait pas songé à cela, il ignorait où il pourrait trouver le précieux livre et le non moins précieux propriétaire.

Il ne savait plus quel parti prendre. Il prit celui d'attendre et de gémir. A partir de ce jour il cessa de connaître les bienfaits du sommeil.

« Comment goûter quelque repos, disait-il à ceux qui lui portaient intérêt, après un malheur aussi déplorable? Et dire que cet imbécile de journaliste rapporte un fait et qu'il ne sait pas même où il s'est passé. »

Ses amis, le voyant dans un état si triste, mirent tout en œuvre pour découvrir ce trésor enfoui. M. Brunet eut l'idée d'écrire à tous les préfets dans un rayon de cinquante lieues de Paris — car cette distance était la seule indication que le journal eût donnée — pour les inviter à prier les évêques de s'informer si, parmi les curés de leur diocèse, il n'y en avait pas un qui possédât la *Moralité des Blasphèmateurs du nom de Dieu*. Il couvrit d'un prétexte scientifique important ce que cette demande pouvait avoir d'insolite.

Ses raisons furent appréciées, et quinze jours après M. de Soleinne apprenait que cet incomparable *desideratum* appartenait à M. ....., curé à Rouen.

On ne meurt pas de joie puisque M. de Soleinne survécut à cette nouvelle. Il avait plus de quinze jours à attendre avant de pouvoir partir pour Rouen ; il n'y tint plus et écrivit au bon curé qu'il le suppliait de lui céder son *Mystère* moyennant la somme qu'il fixerait lui-même, ou contre une pension viagère ou enfin en échange de tels ouvrages qu'il lui plairait demander.

Le curé, sur de si folles ouvertures, se crut en possession d'une huitième merveille du monde et ne voulut entendre à rien ; seulement, et pour répondre en tout ce qu'il pouvait aux désirs pressants de M. de Soleinne, il lui promit de lui faire voir l'objet de ses curieuses recherches, s'il lui était agréable de se transporter sur les lieux.

Par bonheur l'Assomption, cette année-là, tombait un vendredi ; les vingt-quatre heures de congé promises et le dimanche, qui venait ensuite, lui formèrent ainsi trois grands jours dont il profita pour se rendre à Rouen.

M. de Soleinne demeura pendant vingt-quatre heures entières en présence du précieux volume, au grand étonnement du bon curé qui pensa bien, à part lui, avoir affaire à un fou. L'amateur renouvela ses propositions ; il se laissa aller jusqu'à offrir 1500 fr. de cet exemplaire unique ; plus il insista, plus son adversaire se raidit dans son refus.

M. de Soleinne revint à Paris; mais à partir de ce moment son existence fut empoisonnée par un violent chagrin.

Sept ou huit mois après, M. Van Praet, directeur de la Bibliothèque royale, qui avait ouï parler de ces divers accidents, se fit armer des plus solides influences ministérielles et il obtint ainsi, moyennant une somme de 800 fr., la moralité, qui échappa doublement à M. de Soleinne.

Celui-ci ne fut un peu consolé qu'en 1821, époque à laquelle M. de Châteaugiron fit imprimer à très petit nombre la *Moralité des Blasphèmateurs du nom de Dieu.* Il put alors en mettre un exemplaire sur ses rayons avec cette joie, bien douce encore, d'un joueur qui ayant manqué un quine à la loterie, a cependant eu le bonheur de gagner le quaterne.

Combien aurait-il été plus heureux encore si, dès cette époque, le bibliophile Jacob lui avait fait part des doutes qu'il a émis depuis sur l'authenticité de cet exemplaire unique! Ce savant distingué a, en effet, cru pouvoir affirmer que cette moralité a été imprimée peu de temps avant qu'on l'eût découverte, avec des caractères anciens et d'après un manuscrit.

Quoi qu'il en soit de cette assertion, il n'en est pas moins vrai que la *Moralité des Blasphèmateurs du nom de Dieu* est un petit chef-d'œuvre.

Cette moralité à dix-sept personnages date de 1530 ou 1535 environ, elle est imprimée en 52 feuillets de caractères gothiques.

Elle a pour objet de montrer l'origine de l'habitude de jurer et la terrible punition qu'elle entraîne.

L'action est simple :

L'assemblée des démons, réunie sous la présidence de Lucifer, ouvre ses assises : chacun vient rendre compte des maux qu'il a semés sur la terre.

Lucifer trouve qu'ils n'en ont pas fait assez. « Allez, dit-il, et faites jurer, par monts et par vaux, le nom de Dieu. »

Alors paraît un joyeux compagnon, qui s'en va chantant la douce vie qu'il se propose de mener :

Or, m'est-il prins entalenté
Désormais vivre à ma plaisance
Car je suis aussi bien renté
Qne chevalier qui soit en France.

Je veulx toujours vivre en lyesse
En despit de tous les vivans,
Affin de monstrer ma haultesse
Jouer m'en voys parmy les champs.

Fy de marchans,
Fy de paysans,
Au regard de ma regnommée!
Gentils gallans
Seront fringans
Par le sang bieu, c'est ma pensée!

Puisqu'il m'agrée
Toute l'année
Je mesneray jeux et esbats;
De mon espèce
Gente et parée
Tuerai villains, chétifs et matz.

Voilà bien l'homme qu'il faut à Satan. Il lui souffle bien vite le goût de jurer le nom de Dieu et, de celui-ci, ce péché gagne sa famille et ses amis.

Au premier mot de blasphème sa bien-aimée Briette le reprend; mais bientôt après d'autres personnages, l'injurieur, le renieur et leurs fils étant venus, ils se disputent d'abord, puis ils mettent la table et font festin.

Briette se corrompt bientôt et devient plus qu'égrillarde. Elle brave l'honnêteté jusque dans les mots — sans parler latin — on boit, on joue, on blasphème.

L'Église, personnifiée par un homme à cause de sa force, dit l'auteur:

« Son povoir cy est totalement du genre masculin », vient déplorer la méchanceté humaine et prédit la punition.

En effet, la famine, la guerre et la mort viennent attaquer nos mécréants. Ils meurent dans l'impénitence finale. Satan les plonge dans les sombres cabanons (*in cacabinam*) et commence à leur faire sentir les tourments qui les attendent dans l'éternité. Alors Briette et ensuite les autres crient merci.

La Vierge et les anges pleurent et chantent des complaintes pour attendrir Jésus; l'Église admet les coupables à la confession et pardonne. *Te Deum laudamus.*

L. T.

NODIERIANA

Nous avons retiré d'un in-folio tiré à petit nombre et où il gisait presque ignoré, une appréciation du *Temple de Gnide*, sortie de la plume de Nodier; nous voudrions placer aujourd'hui sous les yeux des lecteurs du *Bulletin* quelques pages fort oubliées aujourd'hui de l'éminent écrivain qu'on n'a point surpassé.

En 1820, M. Barginet père réunit sous le titre de *Mélanges de littérature et de critique* des articles que Nodier avait donnés à des journaux et qu'il était fort opportun de retirer de ce sépulcre (2 vol. in-8°, 442 et 440 pages). Parmi ces articles il en est de fort piquants, entre autres celui consacré à la *Panhypocrisiade*, poème fort singulier écrit par Népomucène Lemercier; il en est qui intéressent les bibliophiles: ils sont consacrés au *Manuel du Libraire* (bien différent de ce qu'il est devenu depuis), au *Catalogue d'un amateur* de Renouard, à des travaux de Peignot.

Après 1820, Nodier continua de donner à divers périodiques des pages où l'on retrouve toujours son bonheur d'expression, son goût ingénieux, parfois son ironie exempte de toute malice. Les *Annales de la littérature et*

des arts, rédigées par Quatremère de Quincy, Vanderbourg, etc., le comptèrent parmi leurs collaborateurs; nous signalerons aujourd'hui deux des articles qu'il y inséra; ils seraient trop longs pour être reproduits en entier, mais quelques extraits seront, nous en avons l'espoir, accueillis avec plaisir.

Il s'agit d'abord du *Petit Pierre*, roman du fécond Spiess, qui fut traduit en français et qui, très oublié maintenant, obtint un moment de vogue. Cette narration, dont le héros est un noble seigneur germanique qui s'est donné au démon pour en obtenir l'avantage, bien chèrement payé, de se livrer sans obstacles à toutes ses passions, n'occupe pas longtemps Nodier, qui y trouve l'occasion de parler du *Melmoth* de Maturin, souvent admirable et qui arrive une fois au sublime; l'ingénieux critique expose avec son goût habituel des considérations remarquables.

L'extraordinaire est monotone, parce qu'il transporte l'esprit dans un ordre de choses inusité qui ne se présente guère que sous un aspect. L'imagination aime l'inconnu, mais l'inconnu se soustrait à l'analyse. On a fort bien nommé ce genre de sensations le vague, et il n'y a rien d'uniforme comme le vague....

Il est fâcheux de penser que les mauvaises productions littéraires sont le résultat presque indispensable de mauvaises institutions politiques; à cette époque des nations perfectionnées où la propriété de vingt-cinq arpents de terre prévaudrait sur l'*Énéide*, même aux yeux de Mécène, il est tout simple que le talent méconnu ait pris une mauvaise voie et qu'on ait fait pour vivre de mauvais ouvrages dans le genre qui avait la vogue.

Il est absurde de supposer qu'il y ait une guerre d'école à école entre les classiques et les romantiques; il est même absurde de distinguer les classiques et les romantiques, c'est-à-dire les hommes de génie de ce qu'on appelle les deux écoles, autrement que par la distance des temps, la différence des localités et du langage, l'influence de la religion, des lois, des mœurs et surtout celle des souvenirs nationaux qui composent en grande partie la poésie d'un peuple. Eschyle a été ce qu'il devait être à Athènes, et Shakespeare ce qu'il devait être à Londres.

Le développement des lumières favorisé par l'impulsion du christianisme, par les travaux des moines, par la découverte de l'imprimerie, fit entrer la société nouvelle en possession de tout l'héritage littéraire de la société ancienne. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, osèrent avoir une poésie; l'Italie, qui avait conservé le dépôt des études antiques et qui en recueillit les premiers fruits, ne fut pas moins téméraire.

Le Dante descendit dans les enfers sur les pas de Virgile; mais il ne se crut pas obligé de parler la langue de son maître, poète heureux d'un âge heureux. Il fit passer dans la *Divine Comédie* tout le désordre, toute la terreur des guerres civiles et des tempêtes politiques, si fréquentes dans ces républiques d'un jour, désastreuses héritières de l'empire éternel. La France, déterminée par je ne sais quel penchant qui pourrait caractériser une sorte d'esprit national, abdiqua généreusement ses richesses; elle s'en tint à une servile imitation.

Il n'est personne qui ne remarque que les modèles de notre littérature se sont conformés en tout point aux modèles des littératures antérieures, et cette conformité s'est étendue jusqu'au choix des sujets. On dirait que nos poètes, découragés par la pauvreté de nos croyances et de notre histoire, n'ont trouvé ni la religion des Druides assez solennelle, ni les Mérovingiens assez tragiques, ni les superstitions de nos ancêtres assez vagues et assez terribles, ni les noms d'Esus, de Bélénus et d'Irminsul assez harmonieux.

Le peuple, qui avait eu à gémir deux siècles auparavant sur la mort de Jeanne d'Arc, sa miraculeuse libératrice, alla pleurer le sacrifice d'Iphigénie *en Aulide immolée*, et une cour presque contemporaine d'Henri IV, récemment assassiné, n'eut de larmes que pour la famille de Pélops.

On n'a jamais songé à contester l'élévation du génie de Racine et la perfection de ses vers; mais, à la langue près, Racine n'est pas un poète national; c'est un poète grec, un poète hébreu qui a la touchante éloquence d'Euripide, la majesté sublime d'Isaïe. Il trouva tout en lui, excepté ce que le cœur d'un Français demande à son poète, le chant de la patrie avec les nobles traditions de nos chroniques et les mensonges enchanteurs de nos fables. Schiller, né en France, aurait pu être fort inférieur à Racine, et je serais désespéré de croire le contraire; mais il donnait du moins à la littérature française je ne sais quel air d'indé-

pendance et d'originalité qui la distinguait du moins des autres écoles littéraires, et il est vrai de dire que Racine n'a fait qu'attacher un fleuron éclatant de plus à la couronne classique des Grecs.

L'entomologie avait été l'objet favori des études de Nodier dès qu'il fut sorti de l'enfance ; à peine âgé de dix-huit ans, il faisait paraître, en l'an IX, une *Bibliographie entomologique*, mince volume qu'il qualifia plus tard d'« essai d'un écolier ». Le recueil que nous avons cité offre un article d'un genre tout différent de celui que nous avons mentionné ; il s'agit du *Catalogue de la collection des coléopteres de M. le baron Dejean*. Contentons-nous d'en transcrire quelques lignes ; on y retrouvera le cachet du talent de leur aimable auteur.

S'il était vrai que les nomenclateurs pussent faire et fixer des nomenclatures, il serait à peu près temps qu'ils s'en occupassent, à moins qu'ils ne soient bien décidés à ne jamais se comprendre... Le nom de *crioceris* ne vous rappelle-t-il pas par une vive onomatopée le bruit singulier du joli insecte rouge que vous avez recueilli sur le lis, de cet autre, plus brillant encore par la variété des points noirs qui relèvent la pourpre de ses étuis, qui habite l'asperge ? G. B.

CORRESPONDANCE

Monsieur le directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Monsieur,

J'ai acheté à la vente de la bibliothèque de feu M. Rouard, ancien bibliothécaire de la ville d'Aix et votre collaborateur, l'exemplaire du *Dondon infernal* de La Bellau-

dière, édition, de 1588. Mieux que tout autre vous savez que cette plaquette est unique; or, j'ignore pour quel motif M. Lieutaud, bibliothécaire de Marseille, a copié le texte de 1595 et a mis sur le titre la vignette *belgia*. Le *Bulletin du Bibliophile* conserve cependant la polémique survenue à son propos entre M. Bory et M. Rouard. Permettez-moi donc, monsieur, de réclamer de votre obligeance d'insérer dans le *Bulletin*, qui est le moniteur officiel des événements littéraires et bibliographiques à l'usage des bibliophiles et des bibliothécaires, la note rectificative qui a été insérée dans l'*Echo des Bouches-du-Rhône* et que je vous envoie :

« Un certain nombre de journaux ont annoncé la distribution aux membres de la Société marseillaise de *l'Aube* d'une réimpression de l'édition de 1588 du *Dondon infernal*, de Belaud de La Belaudière.

« C'est là une erreur que nous croyons devoir dissiper. La réimpression précitée *n'est point celle de* 1588, par la [illegible]on bien simple que l'unique plaquette connue, n'ayant point été communiquée, n'a pu être transcrite avec sa lettre de dédicace si curieuse et si importante pour la connaissance de la vie de l'auteur.

« L'édition distribuée a été faite tout simplement sur le texte de l'édition de 1595, et pour pouvoir lui donner une saveur toute particulière et piquer la curiosité, on a reproduit le titre de l'édition de 1588 donné dans le catalogue de M. Rouard. Ce titre porte une vignette dont le sens, jusqu'ici inexpliqué, vient d'être enfin surpris, grâce à la découverte inattendue d'un libraire érudit de Paris. Le mot de cette énigme bibliographique nous a été aussitôt obligeamment communiqué et trouvera place dans un travail spécial, préparé soigneusement et qui paraîtra dans peu de temps.

« On doit donc à la vérité de dire que les membres de *l'Aube* n'ont point la réimpression de l'édition du *Dondon* de 1588, ils n'en ont que le titre, couvrant le texte de 1595.

« La plaquette provenant de la vente Rouard reste donc

intacte et n'a aucun rapport avec cette production bâtarde autour de laquelle on a fait trop de bruit pour ne point la réduire à sa valeur. « P. A. »

REVUE CRITIQUE
DE
PUBLICATIONS NOUVELLES.

L'INCENDIE DU PALAIS DE PARIS, en 1618, relation de Raoul Boutray, réimprimée pour la première fois par H. Bonnardot, *Paris*, *Willem*, 1879, 1 vol. in-18.

Cet incendie fut un grand événement à Paris, mais du moins ne résultait-il que d'un accident et non pas d'une lamentable cause analogue à celle qui a amené l'incendie du Palais en 1871. Il éclata dans la nuit du 7 au 8 mars avec une telle intensité qu'en quelques heures tout fut anéanti. Les motifs les plus divers furent donnés à ce terrible accident qui provoqua cette boutade :

Certes ce fut un triste jeu
Quand à Paris dame justice
Pour avoir mangé trop d'épice
Se mit tout le palais en feu.

Plusieurs relations furent publiées à l'époque même de cet événement. L'une des plus curieuses est celle que réédite M. Bonnardot en y ajoutant une excellente notice sur l'état de la grande salle avant l'incendie et sur l'incendie lui-même.

E. de B.

MOLIÈRE EN PROVINCE, par B. Pifteau, *Paris*, *Willem*, 1879, 1 vol. in-18.

M. Pifteau est un molièriste passionné : nous ne lui en ferons pas un reproche, au contraire, car nous lui devons une notice exces-

sivement curieuse sur les pérégrinations de Molière en province avant son établissement à Paris.

On sait que Molière entra en 1642 dans la troupe des « Enfants de famille » qui débuta à Paris sous le nom de l'*Illustre théâtre* et se transporta peu après à Rouen. On revint à Paris, mais le succès ne répondant pas à l'appel des jeunes comédiens, ils résoluren t de tenter fortune en province. On ne sait pas quelle direction fut prise d'abord; mais en 1647, la troupe était à Bordeaux; les recherches de M. Pifteau lui ont fait tracer l'itinéraire suivant : Nantes (1648), Fontenay, Angoulême, Limoges, Toulouse, Narbonne (1650), Lyon (1652), Vienne, Pézenas, Montpellier, Lyon une seconde fois, Avignon, encore Pézenas, Narbonne, Béziers, Lyon, Nîmes (1657), Orange, Avignon, Dijon, Lyon, Grenoble (1658),Rouen (juin 1658). A la fin de l'année, Molière rentrait à Paris qu'il ne devait plus quitter. Ces notes sont très curieuses et accompagnées d'anecdotes et de détails intéressants.

Le volume est complété par une comédie de M. Pifteau, *Molière en voyage*, comédie qui n'a pu être représentée ; elle est agréable à lire et ornée de quatre charmantes eaux-fortes.

E. de B.

REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE, recueil mensuel, avec gravures, in-8°, Arcis-sur-Aube, Frémont, directeur. — Paris, H. Menu, quatrième année.

Nous sommes très en retard avec cet excellent recueil fondé il y a déjà quatre ans, grâce au concours persévérant des principaux érudits de la Champagne, et qui a, dès le début, atteint un légitime succès. Plusieurs de nos provinces possédaient déjà de bonnes revues, nous n'avons qu'à nommer la Bretagne, le Lyonnais, l'Alsace, le Maine, la Picardie. En Champagne deux fois l'essai avait été tenté, d'abord en 1836 par MM. Fleury et Louis Paris, puis en 1854 par Brissart-Binet, l'intelligent libraire-bibliophile de Reims. Cette fois l'essai a fourni ses preuves et on peut au bout de quatre années juger des résultats obtenus. Disons d'abord qu'on ne pouvait qu'espérer beaucoup avec les noms de MM. de Saulcy, Paulin Paris, Mgr. Meignan, évêque de Châlons; M. le vicaire général Deschamp; A. et E. de Barthélemy,

Longnon, de Villefosse, Courajod, de Baye, d'Arbois de Jubainville, Sénemaud, A. Babeau, l'abbé Roussel, l'abbé Fèvre, l'abbé Lalore, etc.

Chaque numéro de la revue composée de 5 feuilles in-8° au moins, souvent accompagné d'une gravure, comprend 3 et 4 articles historiques, biographiques ou archéologiques, une nécrologie du mois, une chronique remarquablement bien faite où sont recueillis tous les faits intéressant la région, une bibliographie de la province (1).

Mais on aura une idée plus exacte de la valeur de la Revue en trouvant ici le titre de quelques-uns des principaux articles qui y ont déjà paru.

Le Livre des Rois, par Mgr. l'évêque de Châlons; les *Ateliers monétaires de Châlons et de Sainte-Menehould*, par M. de Saulcy; l'*Evangéliaire carolingien d'Épernay*, par M. Paulin Paris; la *Relique de saint Étienne de Châlons* par M. le vicaire général Deschamps; le *Voyage de don Guitton en Champagne*, par M. U. Robert; *Une Justice de village avant* 89; le *Droit de garenne*, par M. Labour, juge au tribunal de la Seine; les *Écrivains champenois de la Congrégation de Saint-Maur*, par M. Jadart; le *Chevalier de Villegagnon*, par M. Pingaud; le *Mobilier du chapitre de Troyes aux* XIV° et XV° *siècles*; la *Milice en Champagne*, par M. Babeau; *Documents inédits sur quelques intendants en Champagne; Trois sceaux inédits de Champagne*, par M. d'Arbois de Jubainville; *Possessions des comtes de Champagne en Angoumois et en Nivernais*, par M. Challe; l'*Abbaye d'Igny*, par M. Chardon; l'*Abbaye de Huiron*, par M. A. de Barthélemy; *Villenauxe*, par M. Roserot; le *Retable de Mareuil-en-Brie* par M. Courrajod; *Perrot d'Ablancourt; Nicolas Bourbon*, par M. Kerviler; *Le Tellier archevêque de Reims*, *Lévesque de Pouilly*, par M. de Vroil; *le Portefeuille d'un général*, par M. de Besancenet; le *Maréchal de Tavannes*; *Généalogie historique des familles Godet*, *Le Gros*, par M. E. de Barthélemy; *Testament de Jean de Brienne*, par M. de Marsy; *Mgr. de la Luzerne*, par l'abbé Fliche; le *Collège de Vitry*, par M. Hérelle; *Guy de Bazoche*, par M. Riant; *Numismatique rémoise* par M. Werly; les *Monnoyers de Troyes*, par M. A. de Barthélemy; le *Journalisme à Troyes*, par M. Socard; n'oublions pas

(1) Le Conseil général de la Marne a souscrit pour toutes les bibliothèques du département.

de très curieux documents inédits, comme la *Capitation de la noblesse en Champagne en* 1787; la *Correspondance de M. de Dinteville*, lieutenant général en Champagne pendant la Ligue; le *prix de l'Arquebuse à Châlons en* 1757, reproduction de la plaquette rarissime de l'abbé Beschefer. Notons aussi le relevé des actes de l'état civil de Châlons depuis 1550 jusqu'en 1789, par le comte David de Riocourt, document du plus grand intérêt pour la généalogie des familles de ces contrées.

Nous pouvons assurer que la Revue a à publier actuellement des travaux de l'intérêt le plus sérieux et le plus varié : elle n'en fait pas moins appel à tous les hommes de bonne volonté : ils sont assurés de l'accueil le plus empressé, car la Revue a la prétention d'être une tribune ouverte à tous. Tel est le bilan de la Revue et nous croyons en avoir assez dit pour indiquer sa valeur et son importance, sans avoir besoin de solliciter les Champenois de vouloir bien la soutenir et permettre à son éditeur de la développer encore; c'est son seul désir, car M. Frémont n'a jamais songé à en faire une œuvre de spéculation. Profondément dévoué à sa province, il ne demande qu'à faire mieux et plus. Nous le remercions du zèle qu'il témoigne, mais nous remercions aussi bien sincèrement l'érudit champenois qui consacre une partie de son temps à la rédaction de ce recueil qui demeurera certainement un précieux trésor des documents historiques pour la Champagne.

L. T.

ORAISON FUNÈBRE DU GRAND CONDÉ, par J.-B. Bossuet. Nouvelle édition publiée par les soins de M. Emmanuel Bocher. *Paris. D. Morgand et Ch. Fatout*, 1879; gr. in-4° de 52 pages.

Au moment où je prends la plume pour dire quelques mots de cette magnifique édition, je suis, je l'avoue, un peu inquiet de la façon dont doit être traité un sujet aussi délicat. L'*Oraison funèbre du Grand Condé* est non seulement le chef-d'œuvre d'un des écrivains français qui en ont laissé le plus, c'est encore un des chefs-d'œuvre de notre langue, un chef-d'œuvre dans l'acception la plus absolue du mot. Grâce à ses collaborateurs qui ont rivalisé de goût avec lui, dessinateurs, graveurs, imprimeurs,

libraires, M. Emmanuel Bocher a doublé l'œuvre litttéraire d'une merveille typographique. C'est fort bien ! Mais lorsque l'on parle de l'*Oraison funèbre du Grand Condé*, n'est-il pas étrange de se placer uniquement au point de vue typographique ? Ne paraîtra-t-il pas singulier de ne pas dire quelques mots de l'orateur et du héros ? Là commence la difficulté. Toutes les formes de la louange ont été épuisées à propos de Bossuet et du prince de Condé. Quel que soit le terrain sur lequel l'on se place pour apprécier l'un ou l'autre, on tombera nécessairement dans des sentiers battus, on répétera ce qui a été cent fois répété. J'ai bien envie de n'examiner que la valeur typographique et de négliger la valeur littéraire. Bossuet et le Grand Condé se passeront peut-être de mes éloges.

En dirigeant la composition de cette édition, M. E. Bocher a tenté de prouver qu'il était possible de notre temps « de publier un des chefs-d'œuvre de la littérature française, en l'accompagnant d'une illustration bien appropriée à l'ouvrage ». Je ne crois pas être trompé par mon goût quand j'affirmerai que l'éditeur a réussi de façon à satisfaire les juges les plus exigeants Toutes les conditions qui constituent un beau livre ont été rassemblées avec un goût, toutes les difficultés ont été surmontées avec un bonheur qui font honneur au tact et à la sollicitude de M. Bocher. Les lecteurs du *Bulletin* ne trouveront pas trop arides les détails suivants qui serviront de preuve à mon assertion.

L'édition de format in-4° a été tirée à 450 exemplaires dont 150 sur papier de Chine et du Japon, et 300 sur papier de Hollande. Le papier des trois cents exemplaires ordinaires (ordinaires !) est solide, souple et uni sans présenter cette blancheur dont l'éclat devient une fatigue pour les yeux. Le type du caractère employé se rapproche de celui en usage à la fin du XVII[e] siècle : il est un peu *gras*, ce qui, en atténuant la différence qui existe entre les *pleins* et les *déliés*, donne à l'ensemble de la page d'impression, à la *justification*, une égalité, une harmonie trop souvent absentes des impressions modernes. Cette harmonie s'accroît de l'égalité du tirage. Des cinquante deux pages dont se compose la plaquette, aucune n'est plus noire ou plus grise que celle qui lui fait face. Ces détails peuvent paraître puérils aux profanes; ils ne le sont pas aux yeux des imprimeurs et des bibliophiles. Leur observance constitue précisément l'habileté d'un typographe, et Dieu sait si

les gens dont la vue est affaiblie en sont reconnaissants ! Voilà pour la partie typographique.

Quant aux illustrations, l'éditeur s'est rendu un compte exact de ce qui convenait à un pareil livre. Toute décoration frivole devait en être soigneusement écartée; la simplicité, la sévérité devaient y être rigoureusement maintenues. Pour atteindre ce but il s'est adressé à deux artistes dont le nom présentait une garantie suffisante. M. Lechevallier-Chevignard a fourni les dessins gravés par M. Didier. Ces illustrations se composent : 1° d'une reproduction du buste du Grand Condé par Coysevox, possédé par le musée du Louvre; 2° d'une reproduction des drapeaux enlevés à Rocroy. Ces illustres trophées transportés à Chantilly par le Grand Condé ornent encore la grande salle du château et constituent la plus glorieuse richesse de cette glorieuse demeure; 3° de trois gravures hors texte rappelant les trois grandes époques du Grand Condé : Rocroy ou les débuts, Chantilly ou le repos dans la gloire, l'Oraison funèbre ou l'apothéose. Tout le monde connaît la valeur de M. Lechevallier-Chevignard comme artiste. Ce que l'on sait moins c'est que derrière l'artiste se cache un érudit très expert et un connaisseur très perspicace. Si la preuve était à faire j'invoquerais la composition représentant Bossuet à Notre-Dame, prononçant, le 10 mars 1687, le panégyrique qui a mis le sceau à la gloire. M. Chevignard s'est servi pour reconstituer cette scène de la planche de Dolivard qui donne la disposition du catafalque et des curieuses tapisseries funèbres qui enveloppaient la nef. Tout le monde connait le passage de l'*Oraison funèbre* qui fait allusion à cette disposition. Ces documents lui ont permis de reconstituer la physionomie de cette nef dans ce qu'elle présentait de plus saisissant au moment ou le grand orateur montait en chaire. Je ne crois pas qu'il soit possible de confondre dans une plus heureuse mesure la tradition archéologique et l'effet pittoresque. J'ai assisté maintenant à la cérémonie du 10 mars 1687, je puis en parler *ex professo*, et quiconque me démentira est un imposteur. J'en appelle à M. Chevignard à côté de qui j'étais placé et qui prenait ses croquis pendant que Bossuet parlait.

Un usage emprunté par M. Bocher aux belles éditions du XVIIe et du XVIIIe siècle — emprunt dont on ne saurait trop le féliciter — est celui qui consiste à intercaler dans le texte ou en tête des pages des gravures sur cuivre. Je dis des gravures sur le cuivre

même : c'est-à-dire que le cuivre est imprimé sur la page, à la place qu'il doit occuper, avant le tirage de la planche typographique. Il résulte de ce procédé que les traces des épamelures du cuivre restant visibles forment une espèce d'encadrement à la gravure et adoucissent le passage entre le noir de la gravure et le blanc du papier. On peut se rendre compte de l'avantage de ce procédé en comparant les gravures dans le texte de l'*Oraison funèbre* avec les gravures dans le texte des beaux *Classiques* de M. Mame par exemple. Celles-ci sont tirées sur une feuille séparée fixée après coup sur la page. Il en résulte une sécheresse de contour peu agréable à l'œil, outre qu'il n'est rien moins que certain qu'avec le temps la colle en se séchant ne fasse pas plisser le papier et n'occasionne pas des déchirures ou une désagrégation complète. Il en est de même des photographies qui défigurent la charmante édition du *Virgile* de 1855 de M. Firmin Didot. Le procédé que je préconise présente, je le sais, de grandes difficultés typographiques, demande une rare sûreté de main et une habileté consommée chez les ouvriers typographes. C'est précisément ce qui en fait le mérite.

L'éditeur a eu le bon esprit de conserver l'orthographe de 1687, celle dont s'est servi Bossuet et qui valait bien la nôtre. Il écrit *mesme* pour *même*, *scaura* pour *saura*, *asseuré* pour *assuré*, *estoit* pour *était*, *luy* pour *lui*, *plustost* pour *plutôt*, *playes* pour *plaies*, l'*O* remplace l'*A* partout où ce regrettable italianisme a été adopté d'après le mauvais système de Voltaire. Ce n'est pas ici le lieu de discuter en quoi consiste l'erreur de Voltaire et la supériorité de l'ancienne orthographe ; Charles Nodier l'a fait avant moi et mieux que moi, mais j'avoue qu'à mérite égal je préfèrerai toujours lire un ouvrage ancien dans sa vieille orthographe. Ne fût-ce qu'à l'œil seulement, ce système offre je ne sais quoi de respectable et d'honnête, qui manque au système contraire. Les bibliophiles seront de mon avis.

Cette magnifique publication est dédiée au duc d'Aumale. Tous les lecteurs du *Bulletin* savent qu'un beau livre ne pouvait être placé sous un patronage plus éclairé. Il n'est pas un seul bibliophile en Europe qui, s'il n'a pas fait le pèlerinage de Chantilly, n'ait au moins entendu parler de la bibliothèque du château, bibliothèque de prince s'il en fut jamais, mais surtout bibliothèque de lettré et d'érudit, bibliothèque comme je ne crois pas que

bibliophile en ait jamais rassemblé une pareille. En offrant la réimpression de l'*Oraison funèbre* du Grand Condé à l'héritier de ses goûts militaires et littéraires, M. Bocher a fait pour ainsi dire une restitution comme les hommes de cœur et de goût savent en faire.

Les questions secondaires épuisées, il faut bien que j'aborde les questions de fond et que je dise quelque mots de la forme littéraire et du personnage même à qui cette forme est consacrée. L'*Oraison funèbre du Grand Condé* est restée et restera un des chefs-d'œuvre de notre littérature tant que notre littérature occupera une place dans la mémoire des hommes. C'est de la stricte justice. Jamais sujet plus élevé ne tenta l'éloquence d'un plus grand esprit ; jamais plus haute mémoire n'éveilla de plus hautes pensées. Les cimes où vous emporte l'orateur sont si majestueuses, le coup d'aile est si puissant, qu'il ne vient à personne l'idée de remarquer les taches du style : « Au moment *que* j'ouvre « la bouche » pour « au moment *où* ». — « Dieu nous a révélé « que *luy* seul *il* fait les conquérants » pour « *que seul il* fait » ; étaient du temps de Bossuet comme du nôtre des locutions vicieuses, des solécismes grammaticaux. Personne n'y fait attention. Ce qui rend indulgent pour ces fautes, c'est la pensée qu'elles expriment. L'orateur emporté par son sujet n'a pas eu le temps de choisir les mots, il a pris les premiers qu'il a rencontrés sans se préocuper de la correction qu'y mettrait un rétheur. Je ne recommande ce procédé à personne de notre temps, mais je suis tout prêt à pardonner des solécismes à quiconque aura le génie de Bossuet. Il y a des taches au soleil à ce que disent les astronomes. Qui les a jamais vues?

Que si nous passons au personnage public, au héros, il est incontestable que Bossuet entreprenait une tâche délicate en se chargeant de son oraison funèbre. Pendant dix ans Condé avait porté les armes contre son pays ; il l'avait trahi. Aux gages de l'Espagne, commandant ses armées, servant sa politique, il avait mis au service de sa haine contre la France toutes les ressources de son génie. Je connais, j'ai lu cent fois les artifices oratoires dont s'est servi Bossuet pour atténuer l'effet d'un pareil crime — il faut bien appeler les choses par leur nom ; — j'admire profondément l'adresse incomparable et l'incomparable éloquence avec lesquelles il a plaidé les circonstances atténuantes. J'admets toutes

ces circonstances : la résipiscence, le repentir, le pardon dont Louis XIV couvrit la faute. Je sais également que la Religion au nom de laquelle parlait Bossuet n'a pas le droit de se montrer plus sévère que la Patrie; que l'une ne doit pas se souvenir quand l'autre a pardonné. J'admets tout. Mais l'on m'accordera également que si, en montant en chaire, Bossuet a songé à la postérité, s'il s'est dit qu'elle n'a pas le droit d'avoir la même indulgence que les contemporains, qu'elle ne peut tenir compte de l'éloquence, qu'au lieu de panégyriques elle a la mission d'exiger des jugements, il a dû se trouver singulièrement embarrassé de la responsabilité qu'il assumait devant le tribunal de l'histoire. Or je suis du parti de l'histoire contre celui de l'éloquence, de la vérité contre le talent. Je prétends que tout en tenant compte de la dissemblance entre la façon dont on jugeait en 1687 le passage à l'ennemi et celle dont on le juge en 1879, la défaillance de Condé n'a pas d'excuse. On ne doit aux morts que la vérité. Cet adage n'était pas inventé en 1687, mais la pensée qu'il exprime est de tous les temps; et il me semble que l'orateur chrétien ne s'en est pas suffisamment souvenu devant la tombe du Grand Condé.

En second lieu, je crains bien que chez Condé l'homme privé n'ait eu autant de défaillances pour le moins que l'homme public. Sa conduite envers sa femme, la malheureuse Clémence de Maillé-Brezé, restera comme une tache trop obscure sur la mémoire du mari. Le peu qu'on peut entrevoir de ce mystère ne fait pas honneur à son cœur. Il est bien difficile à deux cents ans de distance de soulever le voile de la vie privée; mais quand on a lu le travail que M. Asselineau a consacré à la princesse de Condé, on emporte de cette lecture je ne sais quelles impressions de rapacité, d'abus de la force, d'absence de pitié, qui forment un contraste étrange et douloureux avec les promenades littéraires dans les longues allées de Chantilly. On se dit une fois de plus que l'âme humaine est malheureusement partout la même, que celle des héros comme celle du dernier des misérables contient des abîmes où se mêlent et se confondent les plus incroyables contradictions. Mon instinct m'a toujours porté à rejeter tous les torts du côté du mari. Or je m'imagine, perdu aux derniers rangs de l'auditoire qui remplissait Notre-Dame, le 10 mars 1687, un homme connaissant le secret de la conduite de Condé, comme Bossuet, je le crains bien, devait le

connaître; un homme sachant pertinemment de quel côté étaient les torts. Si c'était un sceptique; comme il a dû rire de cette vaine pompe, de cette éloquence menteuse! Si c'était un croyant, de quelles amères réflexions il a dû être assailli! Quels ardents appels il a dû adresser au témoignage de l'histoire qui se trompe parfois et à la justice de Dieu qui ne se trompe jamais! Bossuet savait-il le secret de ce mystère de famille? Il avait trop vécu et depuis trop longtemps dans l'intimité de Condé pour l'ignorer. Si cette hypothèse est vraie, s'imagine-t-on la lutte établie dans ce grand esprit quand il pesait les arguments qui lui permettaient de défendre le héros contre l'époux? Quels sont les motifs qui l'ont déterminé à passer outre? La vanité de l'orateur aurait-elle eu raison de la conscience du chrétien? C'est le secret de la conscience du dernier père de l'Eglise. Pour nous qui ne devons juger que d'après les faits, il en reste deux indiscutables : Bossuet a produit un chef-d'œuvre, Condé a sauvé la France à Rocroy. M. Emmanuel Bocher a eu la main heureuse.

Cte L. Clément de Ris.

CAUSERIES D'UN BIBLIOPHILE

NÉCROLOGIE.

Baron Taylor, Carnandet, O. Delepierre, Trautz-Bauzonnet, Dr Campbell, Charavay, Colincamp, Boutron-Charlard, Comte Le Hon, Ph. de Saint-Albin, Ed. Garnot. — M. de Sacy et le *Correspondant*.

L'année 1879, néfaste à plus d'un titre, a infligé des pertes sensibles au monde littéraire, artistique et scientifique, et particulièrement au « petit monde délicat » des blibliophiles. Parmi ces derniers, dont plusieurs ont été nos collaborateurs, et tous nos amis, quelques-uns, comme le baron Taylor, O. Delepierre et M. Boutron, avaient du moins fourni une longue carrière, *grande mortalis ævi spa-*

tium. Mais nous avons aussi à regretter plus d'une mort prématurée; celles de Carnandet, du docteur Campbell, de Louis-Philippe de Saint-Albin, du comte Le Hon. Au train dont va le monde, faut-il les plaindre ? ne faut-il pas plutôt leur porter envie !

Le baron Taylor, l'un des derniers survivants de l'année 1789, était né à Bruxelles, un mois après la prise de la Bastille. Après avoir pris part aux dernières campagnes de Napoléon Ier, il voyagea en France et en Orient, reprit du service sous la Restauration lors de la campagne d'Espagne (1823), après laquelle il quitta définitivement l'armée avec le grade de chef d'escadron. Dès cette époque il déployait, dans les genres les plus divers, cette activité que ne devaient pas lasser soixante années d'incessants travaux. De 1815 à 1822, tout en préparant avec Ch. Nodier et de Cailleux les matériaux du *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, dont les premières livraisons parurent dès 1820, il avait trouvé le temps de composer quelques mélodrames d'ailleurs assez médiocres, et dont il était le premier à rire plus tard. Pourtant, le souvenir de ces essais dramatiques ne fut pas étranger à sa nomination de commissaire royal près du Théâtre-Français, où il fit reprendre *le Mariage de Figaro* et jouer *Hernani*. Sous le règne de Louis-Philippe, il reprit le cours de ses pérégrinations infatigables ; parcourut l'Europe entière, sauf la Suède et la Russie, visita aussi le littoral marocain, retourna plusieurs fois en Palestine et en Egypte, où il remplit avec zèle et succès une mission artistique intéressante auprès de Méhémet-Ali. C'est à lui que nous devons la possession de l'obélisque de Louqsor, vieux témoin des révolutions pharaoniques qui assiste maintenant aux nôtres. Nous avons entendu plus d'une fois le baron Taylor raconter les interminables péripéties de sa négociation avec le vice-roi, les difficultés du transport et de l'embarquement du monolithe. Il avait obtenu non seulement l'obélisque, mais deux figures colossales d'animaux qu'il dut abandonner; c'était un de ses grands regrets. Il avait été

nommé en 1838, inspecteur des beaux-arts ; et, en 1847, membre libre de l'Académie des beaux-arts, en remplacement du comte de Clarac. Le second Empire, le nomma sénateur, mais *in extremis*, seulement en 1869.

Le baron Taylor a été l'une des personnalités les plus agissantes, les plus remuantes de son siècle. Il semblait doué du don d'ubiquité ; dans toutes les réunions, les cérémonies publiques, notamment aux obsèques des notabilités de la littérature et des arts, on était toujours sûr de le voir apparaître des premiers, sinon le premier. Qu'il n'y eût là aucune arrière-pensée d'amour-propre personnel, aucun amour de *paraître*, suivant l'expression d'un autre baron, celui de Fœneste, ce serait beaucoup dire ! Mais il est juste d'ajouter que cette agitation n'a pas été stérile ; que, grâce à ses facultés remarquables d'initiative, Taylor a rendu aux arts et aux artistes des services considérables, dans bien des circonstances où « la difficulté était d'attacher le grelot », comme a dit La Fontaine. Attacher des grelots et les faire carillonner, ce n'était pas là ce qui le gênait ! On lui saura toujours gré de s'être élevé l'un des premiers contre le vandalisme de la *Bande noire* dès le temps de la Restauration, c'est-à-dire à une époque où l'importance des monuments de notre art national n'était encore comprise que d'un petit nombre d'adeptes. Il a été aussi, on ne devra jamais l'oublier, le premier organisateur des sociétés de secours pour les artistes peintres et musiciens, et pour les gens de lettres. Parmi ses ouvrages, le plus important de beaucoup est la collection des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* (1820-54), en collaboration avec Nodier et de Cailleux. Par cette publication, tous trois ont été les premiers promoteurs du *romantisme* dans l'art et la littérature.

Sans être précisément bibliophile, le baron Taylor avait formé une des bibliothèques les plus nombreuses et les plus complètes qu'ait jamais possédées aucun particulier, principalement en livres d'art et en littérature dramatique.

Cette bibliothèque a subi le contrecoup des nombreuses péripéties de l'existence de son possesseur. Dès 1848, le baron Taylor, cruellement atteint par la révolution de février, avait dû se séparer de sa collection de livres d'art, qui fut vendue en Angleterre. Il avait conservé le reste, et notamment toute sa bibliothèque dramatique, dont il s'était constitué, disait-il, le conservateur honoraire. Mais il avait compté sans les révolutions, les déceptions et les catastrophes qui sont comme leur ombre hideuse et inévitable. C'est ainsi que Taylor devait être successivement entraîné, à vendre, tantôt à l'amiable, tantôt en vente publique, la plus grande partie, et la plus précieuse, des livres qui lui restaient.

Nous nous honorions aussi de compter parmi nos amis Carnandet, le savant éditeur des Bollandistes, et l'un des plus vaillants champions de la presse conservatrice de province. Né en 1820, il avait été élevé au séminaire de Plombières-lès-Dijon, où il eut pour condisciple un autre journaliste dévoué à la même cause, et mort comme lui en 1879, Barnabé Chauvelot. Nous empruntons les principaux traits de l'honorable et laborieuse existence de Carnandet à l'éloquente brochure consacrée à sa mémoire par Mgr Fèvre, protonotaire apostolique. Après la révolution de février, Carnandet créa l'*Union de la Haute-Marne*, journal voué à la défense des idées religieuses et conservatrices. Mais il ne s'absorbait pas tout entier, comme tant d'autres, dans la politique militante. « Compatriote de Peignot, ami de J. Techener, il joignait à l'amour de l'étude le goût délicat d'un ami des livres. » Il comprit de bonne heure toute l'importance historique de l'étude des archives, des antiquités départementales, et fonda une Revue locale non politique, spécialement consacrée à ces investigations. Lui-même découvrit et mit au jour des documents précieux, notamment la *Vie et Passion de S. Didier*, publication récompensée par l'Institut, et les *Lettres* du P. Barbe, l'une des gloires de ce département au dix-

huitième siècle (1). Il a donné aussi une *Géographie historique, statistique et industrielle* de la Haute-Marne, excellent travail qui pourrait servir de modèle dans bien des départements où il n'existe encore rien de pareil. Enfin, c'est lui qui a dirigé l'une des publications les plus considérables de notre temps ; la réimpression et l'achèvement des grands Bollandistes, en 61 volumes in folios. Usé avant l'âge par tant de travaux, ce courageux et honnête écrivain est mort sur la brèche, fidèle jusqu'à la dernière heure aux convictions de sa vie entière, n'ayant rien à renier, rien à regretter de ce qu'il a écrit. Combien de journalistes, en province et ailleurs, ne pourraient pas en dire autant !

L'année 1879 a vu mourir aussi, à l'âge de 71 ans, le relieur favori des bibliophiles, Trautz-Bauzonnet. Les lecteurs du *Bulletin* connaissent aussi bien que nous cet artiste si *cher* aux amateurs ; insister ici sur le mérite de ses œuvres, ce serait porter de l'eau à la fontaine. Nous nous bornerons à faire observer que *Trautz-Bauzonnet* ne doit pas faire oublier *Bauzonnet-Trautz*. En d'autres termes, il ne faut pas que le mérite incontestable du gendre efface le souvenir des services rendus à l'art par son beau-père, aujourd'hui nonagénaire. Plusieurs des reliures exécutées du temps de leur association, *endossées* par Bauzonnet et dorées par Trautz, ne sont pas inférieures aux dernières de celui-ci. Pour notre compte, nous ne croyons pas qu'il soit jamais sorti quelque chose de plus parfait de cet atelier justement célèbre, qu'une reliure en maroquin noir janséniste avec rosaces à petits fers, doublée de maroquin rouge à compartiments et dentelle, sur un livre d'Heures italien du XVIe siècle petit in-8°, avec miniatures attribuées à Clovio. (Ce manuscrit, acheté par nous à la vente Audenet (1841),

(1) Le P. Barbe, de l'Oratoire, avait eu pour élèves le fameux procureur syndic Manuel et Lombard (de Langres), qui dans ses Mémoires a raconté les derniers jours de son ancien maitre, en septembre 1792. Nous avons reproduit le récit émouvant de Lombard, dans un article intitulé : *Une petite ville sous la Terreur*. (*Revue de France*, avril 1876.)

et splendidement paré par Bauzonnet-Trautz, est aujourd'hui en Angleterre.) Disons encore que Bauzonnet, qui depuis son association avec son gendre ne faisait plus que les corps d'ouvrages, n'était guère moins habile que lui pour la dorure. On peut s'en convaincre par l'examen de certaines reliures signées de Bauzonnet seul, ou des dernières reliures signées de Purgold, à l'époque où Bauzonnet remplissait chez lui l'office de doreur. N'en déplaise aux fanatiques modernes de Trautz, il a beaucoup profité, non seulement de la grande et légitime réputation, mais des conseils de son beau-père. C'est ce que pourraient attester tous les anciens amateurs qui ont pu voir comme nous ces deux habiles artistes à l'œuvre, travaillant côte à côte dans leur atelier classique de la rue du Four-Saint-Germain.

Cette néfaste année 1879 nous a encore enlevé bien d'autres amis. Comme Carnandet, le docteur C. J. Campbell est mort dans sa soixantième année. Anglais d'origine, mais ayant fait toutes ses études en France, et vraiment Français de cœur, il n'avait pas voulu nous quitter pendant l'*année terrible*. Après l'armistice, il faillit se faire faire un mauvais parti en empêchant les soldats allemands de piller Montretout, mais il eut la chance de rencontrer un défenseur et même un auxiliaire dans leur chef, qui se trouva être le mari d'une de ses clientes. Il se distingua aussi par son énergie et son sang-froid, dans les derniers jours de la Commune, et préserva de l'incendie, au péril de sa vie, l'une des principales maisons de la rue Royale. Le nom de Campbell demeurera attaché à l'une des plus sérieuses améliorations apportées de nos jours dans la pratique des accouchements, l'anesthésie obstétricale.

Nous n'avons pas épuisé cette nomenclature funèbre. Il faut y ajouter Charavay, qui exerça pendant tant d'années, et jusqu'à sa mort, une dictature incontestée dans le domaine des autographes ; Colincamp, savant consciencieux et modeste, auquel on doit entre autres publications utiles, celle des opuscules de Boissonnade, en 2 vol. in-8° ;— Bou-

tron-Charlard, qui pendant sa longue et honorable carrière fit toujours marcher de front la passion des livres avec la pratique intelligente des affaires, et eut l'honneur de faire partie du conseil municipal de Paris, à une époque où ce conseil n'était pas emprunté aux nouvelles couches; puis encore deux autres amateurs que l'amour des livres et des beaux-arts consolait des déceptions de la politique, le comte Léopold Le Hon et Philippe de Saint-Albin. Ce dernier était, comme on sait, le beau-frère d'Achille Jubinal. Il avait, comme lui, la passion du bric-à-brac, des objets d'art de toute espèce, des tableaux. Comme lui aussi, il était resté le fidèle et honorable courtisan du malheur. Quant au comte Le Hon, élève d'Armand Bertin, il avait dignement profité de ses leçons, et formé un cabinet de livres d'amateur qu'il dut vendre en 1853, et qui vaudrait au moins 100,000 fr. aujourd'hui. Depuis cette époque il avait commencé une bibliothèque en beaux livres de travail, que les événements de 1870 ne lui permirent pas de compléter. Chargé d'une mission en Algérie, il avait prononcé en 1870 un discours qui, bien que fort applaudi des gauches, contenait d'excellentes choses et fort bien dites, en faveur de l'assimilation de l'Algérie à la France; ses vœux n'ont été que trop exaucés depuis!

Enfin, nous espérons que les lecteurs du *Bulletin* nous sauront gré de consacrer quelques lignes au souvenir d'un vieillard que la plupart d'entre eux ont bien connu, Ed. Garnot, l'employé vétéran et modèle de la maison Techener. Garnot avait connu de meilleurs jours; des malheurs immérités l'avaient réduit à cette position subalterne, qu'il honorait par son zèle, sa probité inflexible, sa résignation courageuse et presque joyeuse. Bien qu'il eût depuis bien longtemps dépassé cet âge au delà duquel, suivant l'expression de l'Écriture, il n'y a plus pour l'homme que néant et misère, il avait conservé une activité juvénile; les infirmités, comme la mort, semblaient avoir oublié cet octogénaire, fier et heureux de pouvoir subsister encore de

travail. De tels exemples, même dans la sphère la plus humble, méritent d'être signalés. Ils commandent la sympathie; nous dirons volontiers : le respect.

En terminant cette causerie nécrologique, nous ne pouvons nous empêcher de revenir encore une fois sur une perte moins récente, mais encore aussi douloureuse qu'au premier jour, la plus sensible peut-être qu'eût faite, depuis Nodier, le monde des bibliophiles. Sauf quelques rares et peu honorables exceptions, la presse parisienne a convenablement apprécié le caractère comme le talent de M. de Sacy. M. V. Fournel avait déjà consacré quelques pages dans le *Correspondant* à cette mémoire qui nous est si chère. Il est revenu depuis sur ce sujet, à propos de la bibliothèque de M. Sacy; en insistant spécialement cette fois, non plus sur les qualités de l'écrivain, mais sur les tendances et les goûts du bibliophile. Nous reproduisons quelques passages de cette dernière notice, intéressants, à plus d'un titre, pour les lecteurs du *Bulletin*.

« La bibliothèque de M. de Sacy était une bibliothèque classique, celle d'un homme qui *relit* et qui a toujours été un gourmet plutôt qu'un glouton. Aucun livre ne prenait place sur les rayons de son cabinet de travail, qu'il ne méritât cet honneur par le nom de l'auteur, par la valeur de l'œuvre, par l'état matériel de l'exemplaire et par sa toilette. Tous étaient habillés par Duseuil, Boyet, Padeloup, Derôme, Trautz-Bauzonnet, *Bradel* (*sic*), Capé, Duru, Niédrée, Thouvenin, les maîtres de la reliure ancienne et moderne (1). Et si quelque volume précieux, comme le recueil in-4° des *Oraisons funèbres* publiées par Cramoisy, en éditions originales — n'avait qu'une insignifiante reliure en veau, c'est qu'il s'y attachait un souvenir comme celui de Bossuet lui-même, qui avait probablement possédé et donné de sa propre main ce recueil au chanoine Le Dieu,

(1) Il y aurait beaucoup à dire, à divers points de vue, sur cette liste, où l'on est surtout étonné de voir figurer Bradel parmi les *Maîtres*, entre Trautz-Bauzonnet et Capé.

dont il portait la signature. Pas d'incunables; aucune de ces plaquettes qui ne tirent leur valeur que de leur rareté extrême, ou de leur singularité. Le classique M. de Sacy ne remontait pas au delà du seizième siècle, et il en était resté, pour les origines, à Malherbe en vers, ou tout au plus à Marot, et, sauf quelques vieux chroniqueurs, à Montaigne en prose. J'ai été surpris de trouver Scarron dans son catalogue. De même un volume de M. A. Pommier, poëte excentrique qui traitait Pégase à coups de cravache et d'eperon; l'*Ane mort* de J. Janin, un roman qui a devancé les audaces de la littérature naturaliste, se détachent encore, comme deux notes violentes, de l'ensemble calme et reposé du catalogue. En dehors de ces exceptions, il ne comprend ni un romancier, ni un poëte, pas plus qu'un écrivain dramatique contemporain. Béranger et Musset d'une part; *Paul et Virginie* et *Adolphe* de l'autre, enfin Ducis pour le théâtre, marquent les limites extrêmes qu'il ne dépasse point... Mais vous rencontrerez tous les écrivains de l'antiquité et tous ceux du dix-septième siècle, représentés dans toutes leurs éditions hors ligne.

« Dans sa notice nécrologique sur J. Téchener, le fondateur du *Bulletin du Bibliophile*, M. de Sacy a raconté la première visite qu'il fit en 1828 au petit magasin de la place du Louvre, devenue, depuis, la grande librairie de la rue de l'Arbre-Sec. « Le livre que j'ai acheté dans cette « première entrevue, dit-il, je ne l'ai pas même oublié. C'é- « tait un exemplaire, relié en maroquin, d'une petite édition « des *Maximes* que je payai sept francs, et qui me parut « bien cher. O temps d'innocence, de bonheur et de pau- « vreté! Avec quelle joie j'emportai ce petit volume!... Sept « francs, c'était alors une folie pour moi. J'en ai fait bien « d'autres depuis ce temps-là. » Cette petite édition, est-ce celle qui s'est vendue 116, ou 119, ou 390 francs ?...

« O mes chers livres, s'écriait M. de Sacy en 1853, dans « un article sur le catalogue de Bure, un jour viendra aussi « où vous serez étalés sur une table de vente, où d'autres

« vous achèteront et vous posséderont, possesseurs moins « dignes de vous peut-être que votre maître actuel ! Ils sont « bien à moi pourtant, ces livres. Je les ai tous choisis un à « un, rassemblés à la sueur de mon front, et je les aime « tant ! » Deux mois après, rencontrant dans un ouvrage dont il rendait compte — l'*Etude de l'homme*, par M. de Latena — cette pensée qui le faisait *frémir* par sa justesse : « satisfaire ses passions et ses caprices au prix de sa for- « tune, c'est folie ; les satisfaire aux dépens de sa famille, « c'est improbité », il se laissait aller à un retour sur lui-même, et il ajoutait : « On a un goût, un goût très légi- « time et très innocent en apparence, celui des vieux meu- « bles, des tableaux, des estampes ; celui des livres, le plus « traître de tous, parce qu'il se cache sous un air de dé- « vouement à l'étude et aux lettres. Ce goût, qu'est-ce au « fond ? de l'égoïsme, dès qu'il dépasse la mesure ; et, si « on le satisfait aux dépens d'une pauvre petite fortune « qui est le patrimoine de toute une famille, de l'improbité ! « Ne niez pas ; M. de Latena a raison. »

Après avoir cité quelques-uns des prix obtenus pour des articles remarquables de la vente Sacy, comme l'édition originale de La Fontaine de 1668 (2045 francs), le recueil des *Oraisons funèbres* (3,000 francs), etc., l'écrivain du *Correspondant* ajoutait : « M. de Sacy serait rassuré maintenant contre ses scrupules. Il se trouve qu'en satisfaisant ses goûts de bibliophile avec une passion que, dans les moments de sang-froid, il se reprochait comme une folie, il a fait le plus avantageux des placements, et assuré à ceux qu'il aimait le plus sûr des héritages. » (*Correspondant* du 25 mai 1879).

C'est du moins une consolation, et de toutes la meilleure, de recueillir les hommages rendus par des écrivains de talent à l'homme d'élite dont nous déplorons encore la perte. Et pourtant, ne faut-il pas l'estimer plutôt heureux, n'était-ce pas déjà pour lui un commencement de récompense, d'être retiré, délivré d'un monde où ses plus sombres prévisions étaient justifiées, dépassées, ses sympathies

politiques et littéraires incessamment froissées, comme sa croyance religieuse ! En présence de ce qui se passe, de ce qui se prépare, qui ne dirait volontiers, comme l'abbé Emry en 1811 : *Ceci est le bon temps pour mourir !* »

B^on E.

BIBLIOTHECA AMICORUM

Liste d'ouvrages récemment publiés, adressés au directeur du *Bulletin du Bibliophile*.

Suite (1).

L'ANTI-JOSEPH, ou bien plaisant et fidèle narré d'un ministre de la religion prétendue, vendu publiquement dans un coffre pour cause de sa lubricité, avec notice bibliographique, par L. B. de F. *Bordeaux*, 1876 ; in-12 br. de 20 pages.

Réimpression textuelle de l'édition de 1615, dont voici le titre exact : *L'anti Joseph, ou bien plaisant et fidelle narré d'un ministre de la Religion pretendue, vendu publiquement à Clerac, ville d'Agenois, ayant esté enfermé dans un coffre par une honeste Dame de ladicte ville, à laquelle il faisoit l'amour.* Suivant la copie imprimée à Agen. MDCXV. — Opuscule fort rare qui ne se trouve mentionné que dans le catalogue du duc de Lavallière et dans celui de Charles Nodier.

ALKAN (aîné). Les graveurs de portraits en France. Catalogue raisonné de la collection de portraits de l'école française appartenant à M. Ambroise Firmin-Didot, ouvrage posthume. *Paris, Émile Martinet*, 1879 ; in-8 de 39 pages.

Étude ou compte rendu relatif à la grande collection de portraits gravés, réunis par M. Didot. C'est un extrait du *Bulletin de l'imprimerie*, auquel l'auteur a ajouté une photographie du beau portrait de M. Ambroise Firmin-Didot, l'un des plus savants bibliophiles de notre époque, et, en appendice, un certain nombre de notes biographiques sur des personnages plus ou moins connus.

ALKAN (aîné). Documents pour servir à l'histoire de la Librairie

(1) Voyez les années 1876, page 573; 1877, page0, 57 et 1878, page 553.

parisienne. — Spécialités de livres dépareillés. *Paris*, 1879; in-8 de 8 pages. — Don de l'auteur.

M. Lécureux, que nous avons tous connu, depuis notre enfance, pour suivre toutes les ventes de livres à la salle Silvestre, avec un autre assidu, M. Julien, et qui a été connu de toute la librairie ancienne pour son affabilité et son obligeance, est mort depuis le 18 novembre 1875, à l'âge de.... Sa librairie était spécialement composée de livres dépareillés, qu'il classait quotidiennement avec un ordre si parfait, qu'il rendait souvent des services vraiment inappréciables. C'est avec bien des regrets qu'on parle aujourd'hui du *père Lécureux*, car il n'a pas été remplacé, et les livres incomplets aujourd'hui le seront pour longtemps : on ne sait plus à qui s'adresser. L'auteur de la brochure que nous cataloguons termine ainsi : « M. Lécureux était le type de l'honnête homme. Jamais, pendant sa longue carrière commerciale, il n'eut la pensée de profiter de *la hausse*, plus ou moins factice de nos jours, pour augmenter le prix d'un livre : le prix marqué par lui sur une carte, il y a dix ans, était le même dix ans après. Le prix d'un livre dépareillé et peu commun était-il de trois francs, il ne serait jamais venu dans la pensée de cet honnête commerçant de profiter de la circonstance pour vous en demander vingt francs, et peut-être davantage. Quand on est ainsi doué, on meurt avec l'estime et la considération de tous, mais on ne laisse guère de fortune. »

ALKAN (aîné). Mémoire à Son Excellence le ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts sur le projet d'élever une statue sur la place de la Sorbonne à Ulrich Gering, l'introducteur de l'imprimerie à Paris. *Paris*, *Émile Martinet*, 1879 ; in-8 de 44 pages. — Envoi de l'auteur.

Extrait du *Bulletin de l'imprimerie*. Ce mémoire est accompagné de notes et documents curieux pour servir à connaître les premiers débuts de l'imprimerie à Paris.

BRUNET. Maranzakiniana, nouvelle édition conforme à l'original, précédée d'une notice par Philomneste Junior (Gustave Brunet). *Paris* (*impr. de Jouaust*) 1875; petit in-8 de 90 pages, papier vergé br.

Imprimé à cent cinquante exemplaires. On lit sur le premier feuillet : *A M. Léon Techener, hommage affectueux*, GUSTAVE BRUNET. Cette réimpression d'un petit livret fort connu par ce que Charles Nodier en a dit, et fort rare, puisqu'on n'en connaît que deux exemplaires, ne pouvait manquer de fixer l'attention des bibliophiles. En effet, elle est épuisée. Le livre est piquant et mérite d'être recueilli ; quant à la notice que M. Brunet a mise en *avant-propos* et qui est de 44 pages, elle

est très intéressante ; on y trouve maints détails curieux et nouveaux. Nous reviendrons plus longuement sur cette jolie publication faite aux frais d'un amateur bordelais, décédé prématurément, M. Michelot.

BRUNET. Quelques mots relatifs à la littérature macaronique à propos d'une satire inédite, par Gustave Brunet. *Bordeaux*, 1879 ; gr. in-8 de 24 pages.

« Le petit poème qui va nous occuper fait partie d'un volume in-folio manuscrit conservé à la bibliothèque de notre ville ; c'est un recueil de pièces diverses, en prose et en vers, écriture de la seconde moitié du dix-septième siècle.

L'auteur, resté inconnu, s'est occupé des affaires du Parlement ; son œuvre n'offre point sans doute un mérite littéraire réel, mais elle n'est pas dépourvue d'intérêt, et nous avons cru devoir l'arracher de l'oubli où elle repose depuis deux siècles. Nous avons pensé qu'avant tout il était à propos de donner quelques détails au sujet de la poésie macaronique et de jeter un coup d'œil rapide sur les principaux auteurs, fort peu connus de la masse du public, qui se sont exercés en ce genre.

Disons d'abord ce que c'est que l'idiome macaronique.

On donne ce nom à un dialecte factice, dont une langue vulgaire fournit le radical et dont la langue latine fournit les flexions ; on forme ainsi une phrase latine avec des expressions qui ne le sont pas.

Un juge dont l'autorité est grande en matière de linguistique, Nodier, regarde les anciennes productions de ce genre « comme un des objets les plus importants des études d'un linguiste, par la multitude d'archaïsmes curieux, des termes de vieux patois et de locutions originales et caractéristiques qu'elles contiennent exclusivement à toute autre espèce de livre. »

Ce n'était pas tout à fait du macaronique que ce latin, mélange rebutant de solécismes et de barbarismes, qui était en usage dans les écoles et dans les couvents du quinzième siècle. Une satire restée célèbre, les *Epistolæ obscurorum virorum*, se plut à le livrer, non sans l'exagérer, à la risée publique ; ce jargon a conservé le nom de latin de cuisine, et un érudit allemand, Eichstadt, en a fait le sujet d'une dissertation spéciale : *De poesi culinaria*. Iéna, 1831, in-4°.

Vers la fin du quinzième siècle, les parodies de ce genre burlesque furent fort goûtées en Italie ; il en fut composé un assez grand nombre, mais s'appliquant à des circonstances locales, à des personnages obscurs, elles périrent promptement et n'obtinrent que bien rarement les honneurs de l'impression. D'autres paraissent perdues ; on ne connaît plus un seul exemplaire d'une comédie d'Andréa Baiani, *Fabula macharonea cui titulus est Carnavale*. Bracciani, 1620.

Le nom de *macharonea* paraît pour la première fois en 1480 ; il ne

dérive point de celui du mets favori des Italiens; des poètes ont énoncé cette étymologie en plaisantant; quelques savants (Fontanini, entre autres, dans sa *Bibliotheca*, t. I, p. 326), ont eu le tort de la prendre au sérieux; en réalité, le mot en question dérive de *macarone* : homme grossier, lourdaud.

Avant de parler des principaux auteurs qui ont abordé le genre macaronique, il n'est point hors de propos de dire qu'il a été l'objet de l'attention de divers écrivains éminents, et il a provoqué de fort estimables travaux bibliographiques.

Un conteur charmant, un bibliophile, au fait des plus délicates questions de linguistique, Charles Nodier, lui a consacré quelques pages intéressantes dans une notice aujourd'hui difficile à trouver et qui s'annexe au n° 10 du *Bulletin du Bibliophile* (octobre 1834), publié par le libraire Techener (1). Un savant allemand, le docteur P. W. Genthe, fut le premier qui tenta d'écrire l'histoire de cette branche singulière de la littérature; il publia, en 1829 (*Halle*, in-8°, et 350 xiv p.), un curieux volume intitulé : *Geschichte der macaronischen Poesie und Sammlung ihrer*, vorzüglichsten Denkmäle (2); un littérateur illustre, M. Raynouard, en fit l'objet d'un compte rendu favorable dans le *Journal des savants*, décembre 1831, et le premier des bibliographes européens, M. J.-Ch. Brunet, signala ce livre comme « curieux et manquant à l'histoire littéraire ». (Préface de l'édit. des *Œuvres françaises* d'Alione d'Asti).

Un Belge, aussi instruit que laborieux, en possession d'une érudition des plus solides, établi depuis longues années en Angleterre, se délassant des soucis de la diplomatie en se livrant à des études toujours dirigées vers des objets neufs et pleins d'intérêt, M. Octave Delepierre, est le premier qui ait offert une histoire complète de la littérature macaronique. Le volume qu'il a publié en 1852 sous le titre de *Macaroneana* fut accueilli avec une faveur méritée; plus tard, des recherches nouvelles, des découvertes heureuses fournirent à l'auteur l'occasion de mettre au jour, sous le titre : *Macaroneana andra* (Londres, Trübner, 1862, petit in-4°, 179 p.), un volume fort intéressant, tiré à petit nombre et bien peu connu en France; il renferme des détails (accompagnés de longues citations), des auteurs macaroniques presque ignorés, tels que Fossa (*Nobile Vigonce opus*, Venetiis, 1502), Guarinus-Capellus (*Macharonea in cuprinum mazazoge rezem composita*, Arimini, 1526), Parthenius Zanclaius Sicilianus (*Cittadinus macaronice metrificatus*, Messanæ, 1647).

(1) Ce *Bulletin* conserve après quarante-quatre ans une existence honorable, et l'estime de tous les bibliophiles lui garantit encore une longue carrière.

(2) Histoire de la *Poésie macaronique* et recueil de ses productions les plus importantes.

Dans un autre récit : *De la littérature macaronique* et de quelques raretés bibliographiques de ce genre (petit in-4°, 79 p.), M. Delepierre reproduisit une macaronée très peu connue, à base anglaise, *Frosteidos*, insérée dans un pamphlet publié à Édimbourg, en 1838 : *The University Snovv-Drop*.

A la fin de ce mémoire, M. Delepierre signale un poème macaronique devenu introuvable, imprimé à Londres en 1800, in-4°, 16 pages : *Unio, sive Lamentatio Hiberaica, poema macaronico-latinum;* cette pièce corrobore l'opinion que c'est surtout la satire qui a inspiré les compositions de ce genre ; l'*Unio* est une attaque très vive contre la politique de Pitt, contre la réunion administrative de l'Irlande à l'Angleterre; trente-six vers sont transcrits ; ils se rapportent à l'*Union Club*, qui eut un moment de célébrité :

Noctes atque dies patet omnis janua sporti,
Quá juvenes cartas inter dicesque prolongant
Horas et dullum contrivant killere tempus.

Un érudit très laborieux, très instruit, mais dont les recherches trop étendues manquent parfois de méthode (1), M. Edelestand du Méril, s'est occupé de la poésie macaronique ; il en a parlé dans son *Histoire de la comédie*, t. II, et il a publié, en 1872, une comédie jusqu'alors inédite : *Farza macaronica*, sur laquelle nous reviendrons.

Consulter aussi les *Curiosités littéraires*, de M. Lud. Lalanne.

Le *Dictionnaire du dix-neuvième siècle*, publié par M. Larousse, consacre (t. X, p. 647) un article à la littérature macaronique ; il donne une longue analyse de Merlin Coccaie, et il rend compte du livre de Genthe, mais il ne dit rien des travaux bien plus importants de M. Delepierre.

Brunet (*Gustave*). Philomneste Junior. Les fous littéraires, essai bibliographique sur la littérature excentrique, les illuminés, visionnaires, etc. *Bruxelles*, *Gay et Doucé*, 1880 ; petit in-8 de xi et 227 pages.

Joli volume imprimé à cinq cents exemplaires. Bibliographie spéciale, curieuse et vraiment originale, empreinte d'une saine érudition. L'auteur s'est inspiré des travaux de Nodier, de Peignot, de Delepierre et a ajouté là de nouveaux documents pour cette *Bibliothèque curieuse et instructive* que nous avions nous-même l'intention de publier, en réim-

(1) Parmi les nombreux ouvrages de M. Ed. du Méril (mort en 1874), nous citerons les *Poésies populaires latines antérieures au douzième siècle*, les *Poésies inédites du moyen âge*, les *Mélanges archéologiques*, les *Études sur quelques points d'archéologie et d'histoire*, l'*Histoire de la poésie scandinave*, les *Origines latines du théâtre moderne*, l'édition de *Floire et Blan-*

primant, avec des annotations nouvelles, toutes les dissertations et les mélanges de Gabriel Peignot; projet que nous espérons mettre à exécution bientôt.

CATALOGUE MÉTHODIQUE de la bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer : Livres imprimés (rédigé par M. Gérard), *imprimé à Boulogne en* 1845 ; 4 vol. in-8 br.

Sur le faux titre : *La Bibliothèque publique de Boulogne-sur-Mer, à M. Léon Techener, libraire-éditeur, témoignage d'affectueuse sympathie.* Le conservateur, COUGNACQ. Voici les premières lignes de l'Introduction :

« Je livre ensemble, au même jour, à la publicité :

1° Le *Catalogue des livres imprimés*, de la bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), comprenant, en deux volumes in-8°, 992 pages et 7487 articles bibliographiques ;

2° Le *Premier supplément à ce catalogue*, comprenant aussi, en deux volumes in-8°, 994 pages et seulement 4010 articles. »

C'est assez marquer que ces derniers ont reçu des développements importants. Je me suis appliqué, en les rédigeant, à n'y rien omettre de vraiment utile. J'ai tenu à comprendre, sous les nombreux numéros consacrés aux *recueils*, les brochures les plus minces, les documents les plus insignifiants en apparence (il n'y a rien d'insignifiant en bibliographie) : de telle sorte que le *Catalogue* fût un inventaire minutieusement exact, et qu'en le parcourant le lecteur fût instruit de ce que la Bibliothèque possède aussi bien que son conservateur lui-même.

On peut concevoir un catalogue sous des formes moins exigeantes que celles-là ; je ne me suis pas cru autorisé à les adopter : les vrais travailleurs m'en sauront gré.

L'impression du *Catalogue* était achevée dès la fin de 1847. Mais cette impression avait pris beaucoup de temps ; les accroissements de la Bibliothèque avaient, dans l'intervalle, été considérables. Ces deux premiers volumes, au moment où ils auraient pu être distribués, étaient donc loin de donner une idée juste des richesses de l'établissement confié à mes soins.

Je me résolus, en conséquence, à ne les publier qu'à l'époque où il m'aurait été possible de les compléter par un *Supplément* devenu indispensable.

Plusieurs années se passèrent avant que la libérale Municipalité de Boulogne, l'une de celles qui s'imposent le plus de sacrifices dans l'in-

cefler, roman du douzième siècle, etc. Une érudition trop abondante déborde dans ces écrits ; le texte disparaît presque sous des notes fort multipliées où s'accumulent des citations polyglottes ; parfois des digressions étranges ; c'est ainsi que l'*Histoire de la poésie scandinave* renferme une longue dissertation sur les origines du *Décameron* de Boccace.

térêt des lettres et des arts, fût en mesure d'accorder les crédits nécessaires à l'achèvement de cette œuvre. Dès qu'ils me furent ouverts, je les utilisai aussi promptement que me le permirent les nombreux devoirs qui me sont imposés.

Ma tâche est accomplie. J'en soumets avec quelque confiance les résultats au jugement des hommes que leur expérience met à même d'apprécier les difficultés de ce travail, et de mesurer les efforts de patience auxquels il oblige ».

CATALOGUE DESCRIPTIF et raisonné des manuscrits composant la bibliothèque de la ville de Boulogne-sur-Mer, rédigé en 1838 et revisé en 1844; 1 vol. in-8 br. de 214 pages.

Sur le faux titre : *La Bibliothèque publique de Boulogne-sur-Mer à M. Léon Techener, libraire-éditeur, témoignage d'affectueuse sympathie. Le conservateur*, COUGNACQ.

Cette utile publication est remplie d'intérêt et mérite les plus grands éloges.

CHANTÉRAC (Marquis de), président de la Société de l'histoire de France : Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 7 mai 1878 à l'École des chartes, sous la présidence de M. le marquis de Chantérac. Discours de M. le Président. — Rapport de M. J. Desnoyers, secrétaire. — Rapport des censeurs. — Paris, 1878; br. in-8 de 32 pages. — Don de l'auteur.

Notices nécrologiques sur MM. Thiers, Edgar Boutaric, Ernest de Royer, Paravey, Flandrin, Moignon, Reverchon, E. Cauchy, et sur M. de Godefroy-Ménilglaise, dont nous détachons ce paragraphe : « Descendant de Denis Godefroy, l'éditeur du *Corpus Juris civilis*, de Théodore et de Denis Godefroy, les savants historiographes de France, M. de Godefroy-Ménilglaise se voua comme eux à l'érudition. Il quitta en 1830 les fonctions de sous-préfet qu'il avait exercées pendant quelques années, et dès lors son existence fut remplie par l'étude. Ses pères, depuis le second Denis Godefroy, avaient été, de génération en génération, directeurs de la chambre des comptes de Lille; fidèle à cette patrie adoptive, M. de Godefroy porta toutes ses investigations sur la Flandre et le Hainaut, et donna une excellente édition de la *Chronique de Guines et d'Ardres*, avec textes latin et français en regard; une première édition du *Voyage de Georges Lengherand*, publiée pour la société des Bibliophiles belges, séant à Mons; une édition, textes latin et français en regard, de la *Chronique de Hainaut*, rédigée par Gilbert de Mons; et plusieurs notices intéressantes, dont parfois notre bulletin a profité. Son dernier ouvrage a pour titre : *Les savants Godefroy*; c'est un hommage rendu

à la mémoire de ses laborieux ancêtres, dont l'héritage de travail avait été dignement recueilli par lui. Nous avons vu M. de Godefroy-Ménilglaise, jusqu'aux derniers jours de sa longue carrière de quatre-vingt-deux ans, venir prendre part aux séances de notre conseil, dont il avait été le vice-président. Il a donné à la ville de Lille un dernier témoignage de son attachement, en lui léguant sa bibliothèque et une collection de documents précieux que lui avaient transmis les savants Godefroy. Une salle sera consacrée à recevoir ce trésor, et portera le nom du donateur. »

COURTAT. Pour la peine de mort, poème, par Courtat, membre de la Société philotechnique. 7e édition, revue et considérablement augmentée. *Paris, H. Delaroque*, 1879 ; in-8.

L'auteur de ce livre dédié « aux sentimentalistes » s'est appliqué à faire valoir poétiquement les raisons d'ordre social et moral qui militent en faveur de la peine de mort. Ni plus ni moins que dans une églogue de Théocrite, la *Raison* et l'*Imagination* plaident en vers, à tour de rôle le pour et le contre de cette grave question qui n'entre ni dans les aptitudes du *Bulletin*, ni dans l'ordre de matières où il lui est loisible de se mouvoir. Nous nous contenterons donc de signaler ce livre dont les *notes* contiennent des renseignements empruntés à la statistique. Le chiffre des éditions (celle-ci est la 7e) indique chez l'auteur le louable désir de perfectionner son œuvre et une conviction devant laquelle on ne risque rien de s'incliner.

CUVILLIER-FLEURY, de l'Académie française. Posthumes et revenants. *Paris, Calmann-Lévy*, 1879 ; in-18 jésus de 375 pages br. — *Envoi d'amitié de l'auteur.*

Voici, après une de ces préfaces excellentes, comme l'auteur a l'habitude d'en offrir au public, comment se compose le nouveau volume de M. Cuvillier-Fleury :

PREMIÈRE PARTIE : *Vieilles mœurs, vieilles amours* (il s'agit de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers, 1778-1788, dont nous avons publié la correspondance inédite, en un volume in-8, orné d'un bon portrait gravé par Rajon). — *Une reine de Saba, de la rue Saint-Honoré* c'est-à-dire Mme Geoffrin, à propos de sa correspondance avec le roi Stanislas-Auguste Poniatowski publiée par Charles de Mouy). — *Une Artémise au* XVIIIe *siècle* (Mme la maréchale de Beauvau ; ses souvenirs, ses lettres, suivis des mémoires du maréchal son mari, publiés par nous, en 1872 en un vol. gr. in-8, 2 portr., ont fourni un sujet d'étude originale et piquante d'une grande famille dans la haute société du XVIIIe siècle).

DEUXIÈME PARTIE : *Tribuns et Courtisans*. (Tel est le titre d'un livre de M. Victor de Laprade publié en 1875). — *Les mémoires posthumes de M. Odilon Barrot*. — *La correspondance posthume de M. de Lamartine*. — *Un ennemi de la France* (Lord Palmerston, par Auguste Laugel.) — *Un moraliste à Toulouse* (M. Sauvage, ancien doyen de la faculté des lettres à Toulouse, dont le *Recueil de pensées*, publié après sa mort, par sa fille, a été couronné par l'Académie française en 1877.) — *Vie et correspondance de Ximenez Doudan*. — *Un libre-penseur dans le grand monde* (discours sur Doudan, lu à la séance publique des cinq classes de l'Institut, le 25 octobre 1876).

TROISIÈME PARTIE : *Le revers de la médaille*. (Spirituel article consacré à la publication des *Lettres à une inconnue*, par P. Mérimée). — *Un amour platonique* (sur la correspondance de André-Marie Ampère et de Jean-Jacques Ampère, publiée par Mme H. Chevreux (1875) et l'amour de ce dernier pour Mme Récamier). — *La jeunesse de Daniel Stern* (Mme la comtesse d'Agoult). — *Lettres posthumes d'un habitant des Landes* (Frédéric Bastiat).

QUATRIÈME PARTIE : *Discours académiques :* Réponse au discours de réception de M. Autran. — Réponse au discours de réception de M. John Lemoinne. Ce volume est d'une lecture attachante et variée; comme on le voit; c'est le treizième du même genre des œuvres de M. Cuvillier-Fleury.— Nous répéterons pour celui-ci ce que nous avons dit pour les autres volumes: il est regrettable que la partie matérielle ne constitue pas un livre, un vrai livre imprimé sur bon papier, dans une forme typographique qui permette de les faire relier, d'assurer ainsi une place de *longue durée* dans les bibliothèques à des ouvrages d'un mérite si réel et si dignes d'être conservés.

DELPIT. Le Prince ridicule, mazarinade inédite, composée en 1650, publiée et accompagnée de notes par Jules Delpit. *Bordeaux*, 1873; in-8 br. de 24 pages, papier vergé.

Sur le faux-titre : *A M. Léon Techener, hommage affectueux, Jules Delpit.*

« Cette satire, certainement inédite, m'a été communiquée par M. le marquis de Barbezières (1); le manuscrit fait partie d'un recueil factice, formé au commencement du XVIIIe siècle par un ardent collectionneur de pièces historiques en prose et en vers.

(1) Le marquis Joseph-Charles de Barbezières-Chémerault, décédé à Bordeaux, le 5 mai 1872, esprit d'élite et charmant, cultivait les lettres avec succès. On a de lui plusieurs romans et quelques pièces de théâtre publiées sous le pseudonyme de *Charles de Nogeret*.

La transcription de celle-ci est contemporaine des faits racontés, c'est-à-dire du XVIIe siècle, et, comme son écriture est très nette et sans ratures, il est évident que cette copie avait été faite pour circuler manuscrite en attendant qu'un libraire osât la faire imprimer.

Publier une mazarinade inédite serait certainement une bonne fortune bibliographique si ce document était remarquable par son style, sa forme ou les faits révélés ; malheureusement, le *Prince ridicule* ne présente pas à un bien haut degré ces qualités essentielles, et, au contraire, certaines imperfections littéraires, jointes à l'emploi malheureux de plusieurs locutions et mots plus gascons que français, semblent justifier l'oubli que plus de deux siècles ont fait peser sur une production en réalité médiocrement remarquable.

Cependant, comme aux yeux d'une saine critique historique rien de ce qui peut faire connaître les aspects différents d'une question ne doit être négligé, il m'a semblé que plusieurs curieux, surtout dans notre pays de Guyenne, me sauraient gré de rendre à la lumière ce nouvel échantillon de la verve et de l'esprit qui soufflaient alors dans nos contrées ravagées.

D'ailleurs si la poésie de cette pièce n'a rien de très remarquable, en somme elle n'est pas bien inférieure à celle des autres pamphlets en vers que cette époque a fait naître et que les curieux recherchent avec un si louable empressement. On peut même affirmer qu'elle renferme plusieurs vers assez bien venus, et, si l'auteur a réellement le premier employé le jeu de mots sur les *princes du sang*, on peut dire qu'il ne manquait pas d'une certaine énergie.

Cette satire, qu'on pourrait appeler une *philippique*, car son rythme et son allure font pressentir Lagrange-Chancel, est dirigée contre un homme célèbre qui se faisait donner les titres pompeux qui suivent : « Très-haut et très-puissant prince, son altesse monseigneur Bernard de Foix, de Lavalette, duc d'Épernon, de Lavalette et de Candale, pair et colonel-général de France, gouverneur et lieutenant général en Guyenne, prince et captal de Buch, sire de Lesparre, comte de Foix, Montfort-l'Amaury, Astarac et Benauges, vicomte de Castillon-sur-Gironde, etc. »

Remarquons d'abord l'adresse fastueuse et menteuse avec laquelle le second duc d'Epernon avait fait étaler la liste de ses titres. Le véritable nom du personnage n'y est pas moins mentionné, tandis qu'on y voit briller en première ligne comme nom patronymique le nom de Foix; en même temps, le célèbre duché de Candale est nommé le dernier des trois duchés, sans doute pour rehausser l'éclat des deux premiers ; puis, le captalat de Buch et la sirie de Lesparre précèdent le comté souverain de Foix ; le vicomté de Benauges est érigé en comté, on ne sait pourquoi, et, pour achever le tableau, la terre de Castillon-sur-Gironde, assez médiocre gentilhommière, est décorée du titre de vicomté, pour la

faire confondre avec l'antique et légendaire vicomté de Castillon-sur-Dordogne.

Cette ruse, aussi niaise qu'ignoble, espèce de lèpre orgueilleuse qui semble inhérente à la passion des titres nobiliaires, avait réussi au duc d'Épernon comme elle avait réussi et comme elle a continué de réussir à tant d'autres. En effet, peu de personnes, même parmi les érudits en généalogies, se font une idée exacte de ce qu'était en réalité le personnage qui s'affublait de tant de titres à fracas. L'esprit, ébloui par l'éclat de tant de duchés entassés sur tous ces comtés, ne voit pas bien clairement que ces qualifications d'emprunt servent à cacher un nom en réalité très-modeste, celui de Nogaret, et ces Nogaret n'ont rien de commun avec le bandit célèbre qui servit d'ambassadeur en Italie à Philippe-le-Bel (1).

Le petit-fils d'un Nogaret, notaire anobli, dit-on, par la charge si ridiculisée de *capitoul* de Toulouse, était devenu mignon de Henri III, et c'est le fils cadet de ce mignon qui, ayant lui-même épousé une des nombreuses *bâtardes* d'un roi que le père de Bernard de Nogaret avait fait assassiner, prenait ces titres astucieusement arrangés.

Bernard de Nogaret, fils de Jean-Louis de Nogaret et de Marguerite de Grailly, était né en 1592; il avait épousé, en 1622, une des bâtardes de Henri IV, morte en 1627; en 1634, par dévouement pour la fortune de son père et pour la sienne, il s'était remarié avec Marie de Camboust, parente du cardinal de Richelieu, et dont il vivait séparé; aussi, malgré cette alliance, et peut-être à cause d'elle, fut-il condamné à mort pour ses lâchetés et ses trahisons à l'occasion du siége de Fontarabie. Obligé de se réfugier en Angleterre, il revint en France après la mort de Richelieu, et, rentré en faveur, son influence néfaste fut aussi préjudiciable aux intérêts de son nouveau protecteur, *il signor Mazarini*, que funeste aux populations placées sous son tyrannique gouvernement.

La Guyenne s'étant soulevée, et les troupes du duc d'Épernon ayant été battues plusieurs fois par l'armée bordelaise, celui-ci fut obligé de se retirer momentanément à Agen, où, pour se consoler, il donnait des fêtes et des ballets.

C'est pendant le séjour du duc d'Épernon à Agen, en 1650, qu'un Bordelais, indigné, satirisa les prétentions ridicules de cet ennemi de la paix publique. Il est difficile d'affirmer comment et pourquoi ses vers n'ont pas été imprimés et sont restés inconnus, lorsque tant d'autres, qui ne les valaient pas, ont été publiés et sont connus. Mais il est très vraisemblable que ce résultat fut amené par la marche des événements.

(1) Sur le Nogaret qui souffleta le pape Boniface VIII, voyez une étude remarquable publiée en 1872 par M. Ernest Renan dans la *Revue des Deux Mondes*.

La paix étant signée, pas un libraire n'osa faire imprimer un pamphlet si violent et dirigé contre un si honorable personnage. »

DELPIT. Notice sur M. J.-C. Dessalles, ancien archiviste du département de la Dordogne, par Jules Delpit, membre de la Société historique et archéologique du Périgord. — *Périgueux*, 1879; grand in-8 de 7 pages.

Sur le faux titre : *A M. Léon Techener, hommage affectueux*, Jules Delpit. M. Jean-Léon Dessalles est mort le 20 novembre 1878.

DEZEIMERIS (*Reinhold*). Pierre Trichet : un bibliophile bordelais au XVIIe siècle. *Bordeaux, imprimerie G. Gounouilhou*, 1878; gr. in-8 de 26 pages, papier vergé. — Avec un envoi de l'auteur.

Pierre Trichet, né en mars 1580, est le premier en date des bibliophiles bordelais; savant distingué et père de Raphaël Trichet du Fresne, qui devint bibliothécaire et conservateur des musées de la reine Christine de Suède. On trouve dans cet opuscule des détails tout à fait inédits sur la personne et les écrits de Pierre Trichet, sur sa correspondance et sa bibliothèque, le tout accompagné de notes au bas des pages indiquant les sources des citations. C'est après la mort de Raphaël Trichet du Fresne, en 1661, que sa veuve vendit à Colbert une des collections de livres et de manuscrits les plus considérables que l'on connût alors; elle est devenue l'un des fonds principaux de la Bibliothèque nationale.

DRAMARD (E.) Bibliographie raisonnée du droit civil comprenant les matières du code civil et des lois postérieures qui en forment le complément, accompagnée d'une table analytique des noms d'auteur. *Paris, Firmin-Didot et Cie*, 1879; 1 vol. gr. in-8 de XIV et 368 pages à 2 colonnes.

Travail sérieux et d'une grande utilité dont la préface est très intéressante. C'est un complément du *Manuel* de M. Brunet; l'auteur est un magistrat distingué (conseiller à la Cour de Limoges) et un érudit laborieux. (Voir l'article que nous avons publié sur cet ouvrage, page 372). Sur le faux titre de cet exemplaire, on lit : *A M. L. Techener, souvenir de bonne amitié*, E. DRAMARD.

DUFOUR (*Théophile*). Notice bibliographique sur le catéchisme et la confession de foi de Calvin (1537) et sur les autres livres imprimés à Genève et à Neuchâtel dans les premiers temps de la Réforme (1533-1540) par Théoph. Dufour, directeur des archives de Genève. *Genève, imprimerie de Jules-Guillaume Fick*, 1878; petit in-12, papier vergé, de 91 pages.

Ce petit volume est de la plus parfaite exécution typographique ; c'est l'œuvre artistique et sérieuse d'un *véritable* imprimeur.

Sous le titre modeste de *Notice*, ce petit volume est une histoire très bien faite de l'imprimerie à Genève et à Neuchâtel aux premiers temps de la Réforme : on y suit pour ainsi dire, pas à pas, le début et la propagation des doctrines nouvelles de Farel et de Calvin, par la voie de la presse, on y démêle les rapports littéraires des protestants de Genève avec ceux de Lyon et d'autres villes. Ce livre est plein de faits nouveaux, redresse un nombre infini d'erreurs et révèle une foule de petits détails d'histoire littéraire jusqu'ici ignorés ou mal compris. Les citations sont d'une scrupuleuse exactitude ; les extraits inédits d'archives abondent et sont des plus intéressants. Nous ne saurions trop faire l'éloge d'un travail aussi consciencieusement réussi qui vient combler une lacune bibliographique. M. Henri Bordier a fourni sur des raretés a peu près inconnues des notes dont l'auteur a su se faire un merveilleux profit.

ERNOUF. Du Weser au Zambèze, excursion dans l'Afrique australe, par M. le baron Ernouf. *Paris*, *Charpentier*, in-12 de 332 pages.

Ce charmant voyage (peut-être encore plus charmant à lire qu'à faire) est une transcription analytique de la relation d'un intrépide explorateur et chasseur allemand, Ed. Mohr, signalée par le *Geographical magazine* et l'*Année géographique*, comme un des livres de voyage les plus attrayants qui aient paru depuis longtemps. Nous croyons que l'ouvrage n'a rien perdu de son attrait, dans cette « translation dans le méridien français », opérée par la plume exercée de notre collaborateur. Il a même sagement pratiqué quelques éclaircies dans les nombreux exploits cynégétiques de l'auteur original, et n'a mis en scène que les fauves les plus intéressants ; ceux des lions, éléphants, rhinocéros et bubales qui ont fait la plus belle défense et quelquefois la plus belle attaque ; car il est telle de ces chasses (celle du rhinocéros noir, par exemple) où les rôles de chasseur et de gibier se trouvent absolument intervertis.

Ce livre, intéressant en tout temps, a de plus aujourd'hui le mérite de l'actualité. L'immense territoire qui sépare du Zambèze les États de Natal, de Transvaal et d'Orange, possédés ou protégés par les Anglais, est présentement au pouvoir des *Zoulous* et de leurs congénères, les Zoulous-Matébélés, qui ont détruit, asservi ou rejeté au delà du grand fleuve tous les autres indigènes. Mohr a vécu pendant plusieurs années parmi ces Spartiates de l'Afrique australe, qui font tant parler d'eux en ce moment. Il donne sur eux des détails infiniment curieux, et qu'on chercherait vainement ailleurs.

EUNAPE. Vies des philosophes et des sophistes, traduites *en français*, par Stéphane de Rouville. 2e édition. *Paris*, *Rouquette*, 1879; in-16.

M. S. de Rouville poursuit le cours de ses traductions de l'antiquité grecque. Après Alcéphron, Cassiodore et Philostrate, voici venir Eunape, l'historien de l'École d'Alexandrie. Nous n'examinerons pas si le moment est bien choisi et si le temps présent est à l'*Éclectisme*, chose au moins douteuse. A part cette question d'opportunité, le petit traité d'Eunape qui complète celui de Diogène de Laarte ne peut être que le bienvenu des amateurs de l'antiquité. Le traducteur y a joint quelques notes qui en faciliteront la lecture, si tant est que les *Alexandrins* trouvent encore des lecteurs dans notre époque tourmentée.

E. FRAIN. Une terre, ses possesseurs catholiques et protestants, de 1200 à 1600 (pour faire suite aux *Familles de Vitré*). *Rennes*, *J. Plihou*, 1879; format in-12 de 232 pages (tiré à 250 exempl. et se vend 5 fr.).

La *terre* dont il est ici question est celle des *Gaulairies*, située près de Vitré « à soleil couchant ». M. Frain, dont la famille figure parmi celles qui ont possédé cette terre, a étudié les fortunes successives de ce fief bourgeois et esquissé, à cette occasion, un tableau de l'antique vie rurale. Sobre de renseignements antérieurs au seizième siècle, son livre devient plus intéressant à partir de cette époque, grâce au journal manuscrit de Jehan de Geunes du Mée, bourgeois de Vitré, un des propriétaires des Gaulairies, qui a consigné, jour par jour, les agitations locales de la lutte entre catholiques et protestants.

Ce petit volume contient, *ad calcem*, les généalogies des divers possesseurs des Gaulairies, ainsi que des tables des noms d'hommes et de lieux que nous voudrions voir à la suite de toutes les études de ce genre. C'est encore à ce titre que nous recommanderons le livre de M. Frain à ceux de nos lecteurs qu'intéresse spécialement l'histoire de la Bretagne.

GRAGNON-LACOSTE. L'Haïtiade, poème épique en huit chants, par un Philosophe européen, nouvelle édition précédée d'un avertissement, d'une notice historique et suivie de notes explicatives, par Gragnon-Lacoste, membre correspondant de l'Académie de Bordeaux. *Bordeaux*, 1878, in-12 de XVIII et 209 pages.

« *L'Haïtiade*, dont l'existence n'est pas même signalée dans les recueils bibliographiques et biographiques les plus étendus, satisfait largement aux rigoureuses lois de l'*épopée*, et je ne m'explique pas le silence qui

s'est prolongé autour d'une œuvre aussi remarquable. L'unité dans l'action, la fidélité dans le fait historique, l'à-propos dans les épisodes, la clarté dans le récit, la vérité dans la peinture des caractères : voilà les qualités essentielles que nous présente tout d'abord *l'Haïtïade*, et auxquelles il faut se hâter de joindre la noblesse dans les sentiments, la variété dans les descriptions et le mouvement dans le style, tantôt sévère, tantôt passionné, toujours élégant et correct. » Les nombreuses notes et explications historiques sont très intéressantes ; elles ont été puisées par l'éditeur dans les pièces officielles de l'expédition de Saint-Domingue, perdues parmi les papiers historiques et secrets de la famille Toussaint-Louverture, dont l'écrivain est en possession.

LONGPÉRIER-GRIMOARD. Le Boudoir, inventaire dressé par un talon rouge (M. le comte de Longpérier-Grimoard, membre de la Société des Bibliophiles français). *Paris, A. Quantin*, 1879 ; br. petit in-8, papier vergé.

Présent de l'auteur. Nous ne saurons mieux faire connaître cette œuvre poétique, qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs l'article qui a été inséré dans le *Bulletin du Bouquiniste :*

« Aimer les livres n'est pas toujours un goût stérile, et il arrive souvent qu'un amateur, au contact de ses richesses littéraires, se sent tout à coup touché de l'étincelle naturelle, et, pour un moment, se décide à suivre l'impulsion. L'aptitude couvait ; elle se révèle, et pourrait devenir durable.

Un charmant spécimen nous est remis de ces productions écloses au gré de la fantaisie et surtout à l'heure inspirée. Nous le devons à la gracieuseté de M. le comte de Longpérier-Grimoard, qui le présente sous ce titre piquant : *le Boudoir*, *inventaire dressé par un talon rouge*.

C'est bien effectivement un inventaire, celui d'un réduit aussi attrayant et mystérieux, habité par la « fée » qui fait luire le rayon et illumine le cœur.

Neuf petites pièces de vers composent tout le bagage. Le poète ne s'impose pas. Elles ont pour titre : *Portrait de la fée du logis*, *la Glace de Venise*, *le Bureau*, *la Bibliothèque*, *le Piano*, *la Pendule*, *le Prie-Dieu*, *la Véranda*, *le Sopha*. Vous voyez que le sous-titre d' « inventaire » est parfaitement justifié.

Un parfum pénétrant s'exhale de ces poésies, que nous nous garderons de déflorer par la moindre analyse. L'analyse, là, serait trop lourde ; elle équivaudrait à un commentaire sur la senteur d'une rose. Il faut lire..... j'allais dire respirer ces pages, qui ne se prodiguent point à tous, la brochure, œuvre intime et réservée, n'étant point mise dans le commerce.

Un ami, qui en a été gratifié, l'a délicieusement caractérisée dans un sixain, et, comme je ne saurais mieux dire, je m'empresse de le citer :

C'est bien mieux qu'un boudoir, c'est un temple discret,
Où vous cachez une Déesse.
On l'entend, elle approche, on croit qu'elle apparaît ;
Mais l'adorable enchanteresse
Du regard étranger évite la caresse.....
Et vous gardez votre secret.

N'est-ce pas d'une grande délicatesse? Eh bien ! c'est d'une justesse non moins grande. M. Prosper Blanchemain a exprimé avec bonheur la douce impression que l'on a reçue à la lecture de cette description émue et à demi-voilée, qui ne peut venir que d'un esprit tendre et élevé.

On parle, pour cet opuscule, d'une seconde édition ornée d'eaux-fortes. Tant mieux ! le bijou sera alors complet. — F. Fertiault. »

Les magnificences faites en la ville de Bourdeaux à l'entrée du Roy, le mercredy 7 de ce mois. Paris, imprimerie d'Anthoine Dubreuil, 1615. *Réimpression faite à Bordeaux, par Charles Lefebvre, libraire-éditeur*, 1873 ; in-12 br. de 16 pages, papier vergé.

Réimpression tirée à soixante exemplaires d'un opuscule très rare.

Mouravit (*Gustave*). Poètes et bibliophiles. Les devises des vieux poètes, étude littéraire et bibliographique par M. Gustave Mouravit. *Paris, D. Morgand et C. Fatout* (*impr. de Alcan Lévy*) 1879 ; in-4 de 46 pages br.

Tiré à cent exemplaires. Exemplaire avec un envoi et une lettre de l'auteur. Nous renvoyons à l'article de M. Jules Delpit sur cette curieuse publication.

Oraison funèbre du grand Condé par J.-B. Bossuet, évêque de Meaux. *Paris, Damacène Morgand et Charles Fatout*, 1879 ; gr. in-4, papier de Hollande, et illustré de quatre grandes figures, un fleuron sur le titre, deux en-têtes de page, une lettre ornée et un cul-de-lampe.

Publication de luxe dirigée par M. Emmanuel Bocher et dédiée à S. A. R. le duc d'Aumale. Voir l'article de M. le comte Clément de Ris (page 506). — Don des éditeurs.

Pétrarque. Mon secret ou du conflit de mes passions, traduit

pour la première fois par Victor Develay. *Paris, librairie des Bibliophiles*, 1879; 3 vol. in-32, papier vergé.

Laure et laurier! A-t-on assez remarqué la parenté étymologique de ces deux mots qui se présentent invinciblement à la pensée, au nom de Pétrarque ? L'humanité ne veut pas savoir davantage que cet amour et cette gloire, et pourtant il y a eu (c'est M. Develay qui nous le rappelle s'il ne nous l'apprend) un Pétrarque repentant qui s'est frappé la poitrine, et en latin encore ! Sous le titre de *Secretum meum, sive de conflictu curarum propriarum*, l'amant de la *Monna Laura* a écrit un dialogue imaginaire entre saint Augustin et lui, où il fait amende honorable de sa passion. Ce serait trop que de comparer cet opuscule, comme y consentirait le traducteur, aux *Confessions* de saint Augustin lui-même, ou à celles de J.-J. Rousseau, et nous serions plus disposé à y voir une sorte de *pensum* (appuyé de force citations des *Tusculanes*) qui s'est, spontanément ou d'autre manière, imposé aux remords du lion... je voulais dire du poète devenu vieux; mais, quoi qu'il en soit, il y reste assez d'intérêt pour justifier le choix qu'en a fait M. Develay. C'est d'ailleurs la première fois que ce petit traité est mis à la portée du plus grand nombre, et il se présente dans des conditions d'élégance littéraire et matérielle qui ne peuvent manquer d'assurer son succès.

WILLEMS (*Alphonse*). Notice bibliographique : La première édition des Maximes de La Rochefoucauld imprimée par les Elzévier en 1664. *Bruxelles, G. A Van Trigt*, 1879 ; in-8 de 16 pages.

———

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

